



HAL
open science

Cartographie critique de réalités géographiques : cas de la planification de l'espace marin

Yannick Leroy

► **To cite this version:**

Yannick Leroy. Cartographie critique de réalités géographiques : cas de la planification de l'espace marin : Analyse comparée franco-canadienne. Géographie. Université de Nantes, 2018. Français. NNT: . tel-02013494

HAL Id: tel-02013494

<https://theses.hal.science/tel-02013494>

Submitted on 11 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE DE DOCTORAT DE GÉOGRAPHIE

L'UNIVERSITÉ DE NANTES
COMUE UNIVERSITÉ BRETAGNE LOIRE

Ecole Doctorale n°598
Sciences de la Mer et du littoral
Spécialité : *Géographie*

Par

Yannick Leroy

Cartographie critique de réalités géographiques

Cas de la planification de l'espace marin. Analyse comparée franco-canadienne

Thèse présentée et soutenue à Nantes, le 23/11/2018

Unité de recherche : UMR 6554 LETG (Littoral, Environnement, Télédétection, Géomatique)

Thèse présentée et soutenue à Nantes le
23/11/2018 devant le jury composé de :

Sophie De Ruffray

Professeure de géographie, Université de Rouen,
Rapporteuse

Claude Grasland – Président du jury

Professeur de géographie, Université Paris 7, *Rapporteur*

Stephen Jay

Senior Lecturer, Geography and Planning, University of
Liverpool, *Examineur*

Jacques Guillaume

Professeur de géographie, Université de Nantes, *Invité*

Paul Fattal

Professeur de géographie, Université de Nantes,
Directeur de thèse

Brice Trouillet

Maître de conférences de géographie, Université de
Nantes, *Co-directeur de thèse*

Claude Rioux

Professeur de sciences de la gestion, Université du
Québec à Rimouski, *Co-directeur de thèse*

Remerciements

La réalité d'une thèse de doctorat est au moins double. D'un côté, elle est généralement perçue, appréhendée et finalement vécue comme un exercice solitaire. De l'autre, elle est aussi après-coup une expérience collective nourrie par une myriade d'échanges et relations, sans lesquels ce travail n'aurait été possible. Aussi je tiens à remercier l'ensemble des proches, amis, collègues chercheurs et enseignants qui ont nourri, de près, comme de loin, cette recherche, et le plus souvent sans le savoir.

Tout d'abord, mes remerciements s'adressent à Paul Fattal, Brice Trouillet et Claude Rioux qui ont co-encadré ce projet. Je tiens à remercier Paul Fattal d'avoir bien voulu s'engager à suivre et encadrer ce travail en tant que directeur de cette thèse. Je tiens à remercier Brice Trouillet, co-directeur, pour sa confiance et son exigence qui m'ont permis de me construire pas à pas en tant que chercheur. Enfin je tiens également à remercier Claude Rioux, co-directeur, qui a eu le bon goût de m'avoir convaincu qu'il était temps de découvrir l'hiver québécois dès 2011. Merci à lui pour sa disponibilité et son regard bienveillant qui ont alimenté l'apprentissage de ce métier.

Merci au projet de recherche COSELMAR pour le soutien financier qui m'a assuré un indispensable équilibre matériel, notamment pour les missions de terrain.

La nature même de cette recherche s'appuie sur l'exploration de deux territoires pour lesquels j'ai une grande affection, les Îles-de-la-Madeleine et l'île d'Yeu. Je ne peux citer ici toutes les personnes interrogées, mais Éric Taraud et la famille Noël sont à remercier vivement pour leur enrichissante coopération. Merci à Yves Martinet et à l'ensemble du comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine, ainsi qu'à Alain et Catherine, Etienne et Sonia, pour leur « accueil madelinot » (chaleureux et festif).

De même je salue l'ensemble du laboratoire LETG Nantes et les collègues doctorants ayant vogué sur la même mer tempétueuse qu'est la thèse, plus spécialement Laurie et Claude P. Merci à Laurent Pourinet et Simon Charrier pour leurs conseils cartographiques toujours constructifs, à Nicolas Rollo et Thierry Guineberteau pour leurs encouragements, à Ion Tillier pour lequel je suis toujours en attente ... de ses encouragements. Merci à Isabelle Fortier et Thierry Guineberteau pour leur regard critique et bienveillant. Merci à Wesley Flannery, Stephen Jay, Madeleine Hall-Arber et Kevin St. Martin pour leurs conseils.

Tous mes remerciements à mes proches, notamment le géo-crew, qui ont su comprendre et s'adapter en conséquence aux contraintes de ce travail, et donc de m'avoir soutenu pendant ces quatre années et quelques mois.

Et enfin, pour TOUT, merci à toi Katia. Ça, s'est fait !

Répertoire des abréviations

APPÎM	: Association des Pêcheurs Propriétaires des Îles-de-la-Madeleine
ACAV	: Armement Coopératif Artisanal Vendéen
AIS	: <i>Automatic Identification System</i>
AMP	: Aire Marine Protégée
AMAP	: Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
AMNC	: Aire Marine Nationale de Conservation
CAD	: Dollar Canadien
CAO	: Conception Assistée par Ordinateur
CE	: Commission Européenne
CEE	: Communauté Économique Européenne
CIEM	: Conseil International pour l'Exploitation de la Mer
CIPAN	: Commission Internationale des Pêcheries de l'Atlantique du Nord-Ouest
CNUDM	: Conventions des Nations Unies sur le droit de la mer
COREPEM	: Comité Régional des Pêches et des Élevages Marins des Pays de la Loire
CRPMEM	: Comité Régional des Pêches et des Élevages Marins
DAPL	: <i>Dakota Access Pipeline</i>
DPM	: Domaine Public Maritime
DSF	: Document Stratégique de Façade
DSTs	: <i>Decision Support Tools</i>
EMR	: Énergie Marine Renouvelable
FAO	: <i>Food & Agriculture Organization</i>
GBRMP	: <i>Great Barrier Reef Marine Park</i>
HAM	: Halle À Marée
LSPA	: La Stratégie du Poisson du fond de l'Atlantique
MAPAQ	: Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation du Québec
MCZ	: <i>Marine Conservation Zone</i>
MDDECC	: Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques
MPO	: Ministère Pêches et Océan Canada
NAMO	: Nord Atlantique-Manche Ouest
ONU	: Organisation des Nations Unies
OP	: Organisation de Producteur
OPNA	: Organisation des Pêcheries du Nord-ouest Atlantique
PC	: Pêche Côtière
PCP	: Politique Commune des Pêches
PGIS	: <i>Participatory Geographical Information System</i>
PL	: Pêche au Large
PMI	: Politique Maritime Intégrée
POP	: Programmes d'Orientation Pluriannuels
PP	: Petite Pêche
PPGIS	: <i>Public Participatory Geographical Information System</i>
PSH	: Pêche Semi-Hauturière
PSM	: Planification Spatiale Marine

QIT	: Quota Individuel Transférable
RPPCI	: Regroupement des Pêcheurs et Pêcheuses des Côtes et des Îles
RPPUM	: Regroupement des Palangriers et Pétoncliers Uniques Madelinots
SLO	: <i>Social Licence to Operate</i>
SDSS	: <i>Spatial Decision Support Systems</i>
SEL	: Savoirs Écologiques Locaux
SIG	: Système d'Information Géographique
TAC	: Total Admissibles de Captures
TIG	: Technologies de l'Information Géographique
TPA	: Total des Prises Admissibles
UICN	: Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
VALPENA	: éVALuation des Pratiques de PÊches au regard des Nouvelles Activités
VGI	: <i>Volunteer Geographical Information</i>
VMS	: <i>Vessel Monitoring System</i>
ZEE	: Zone Économique Exclusive
ZEGO	: Zone Étendue de Gestion des Océans
ZGC	: Zone de Gestion Côtière

Sommaire

Introduction Générale.....	8
<hr/>	
PARTIE I : Une réalité géographique invisible	18
Chapitre 1 : La PSM en action – constat et contexte.....	20
Chapitre 2 : Objectifs et démarche de recherche	46
<hr/>	
PARTIE II : Une réalité géographique rendue visible.....	76
Chapitre 3 : Étude de cas A – un paysage des pêches islaïses sous tension	78
Chapitre 4 : Étude de cas B – un paysage des pêches madelinïennes sous compétition	129
<hr/>	
PARTIE III : Une réalité géographique à mobiliser.....	191
Chapitre 5 : Résultats et discussion.....	193
Chapitre 6 : Réflexions géographiques et propositions exploratoires.....	224
Conclusion générale	251

[Introduction générale]

"Occupy The Prairie"

D'une longueur d'environ 1 900 km, le *Dakota Access Pipeline* (DAPL) est un projet d'aménagement d'oléoduc. Son objectif est d'acheminer 570 000 barils/jours de pétrole brut extrait des champs pétrolifères de la formation schisteuse de *Bakken* (nord-ouest de l'État du Dakota-du-Nord), vers des réservoirs de stockage situés dans l'État de l'Illinois (États-Unis). Soumise en 2014, aux services compétents de l'administration fédérale américaine par le consortium *Energy Transfer Partners* (ETP), la demande de permis de construction a depuis été planifiée. Gestionnaire des terrains fédéraux sur lesquels l'oléoduc doit passer, le Corps des Ingénieurs de l'*US Army* (USACE) se trouve en charge d'en mener la construction, le tout dans le cadre d'une « bonne gouvernance ». Un dispositif de « planification spatiale » est donc mis en œuvre afin de démarrer la procédure d'aménagement de ce projet, en menant de front simultanément : inventaire des conditions existantes pour validation du tracé, examens des commissions de régulation des États concernés, débats publics locaux et ... début des travaux. C'est en 2016, au cours de ce processus, que les autorités américaines tombent sur un « os ». Le tracé retenu de l'oléoduc fait passer ce dernier à quelques centaines de mètres de la sixième plus grande réserve amérindienne des États-Unis : la réserve de la nation *Sioux* de *Standing Rock* (sud du Dakota-du-Nord) (Figure 1) :

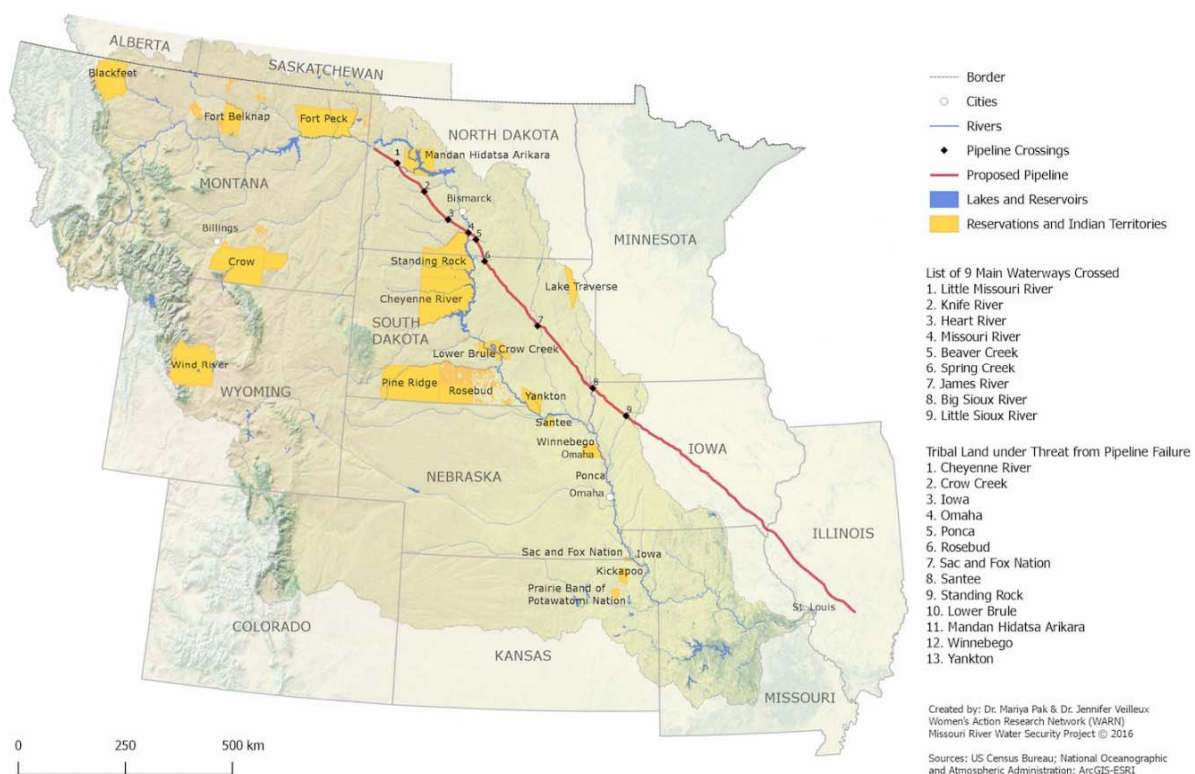


Figure 1 : Situation géographique du projet DAPL

Source : Women's Action Research Network (WARN) (2016)

Or la réalité amérindienne ne se réduit pas aux périmètres des réserves inventoriées. L'USACE prévoit ainsi de faire transiter l'oléoduc *sur* et *dans* une « réalité géographique » laissée invisible par la *fabrique cartographique* des autorités américaines, en raison notamment du cadre de « bonne gouvernance » de ce projet, des postulats scientifiques présumés et des géo-technologies employées.

Cette réalité géographique de la nation *Sioux* découle ici d'un assemblage d'éléments hétéroclites (terres, végétaux, saisons, croyances, etc.) aux multiples dimensions (matérielles, immatérielles, idéelles, organiques, non-organiques, etc.), faisant émerger un territoire singulier. Il s'agit plus particulièrement d'un ensemble de lieux « discrets » et « sensibles » liés les uns aux autres par les pratiques socio-culturelles sioux : le Lac *Ohae* considéré comme une réserve d'eau sacrée et la principale source d'approvisionnement en eau de la réserve de *Standing Rock*, s'y ajoutent différents sites mémoriaux et patrimoniaux situés sur le tracé de l'oléoduc (ex. sites funéraires), ainsi qu'une mosaïque de lieux habités « mentalement » et/ou physiquement (ex. anciennes aires de chasse). Cette réalité géographique correspond à la « mosaïque territoriale » créée par la nation *Sioux* depuis plusieurs milliers d'années, depuis lors « effacée des cartes » par le gouvernement américain à la suite des traités de *Fort Laramie* de 1851 et 1868.

C'est en raison de l'existence de cette autre réalité, tangible bien qu'en marge des récits et des représentations officielles ou du moins communément relayées, qu'à partir d'avril 2016 des milliers de membres de plus de 200 tribus amérindiennes campent à hauteur de *Standing Rock* et de la rivière *Missouri*, empêchant, ou du moins contraignant l'avancée des travaux. Quelques mois plus tard, en novembre, l'ampleur du mouvement d'« *Occupy The Prairie* » impose au gouvernement américain la suspension des travaux dans un secteur de 32 km autour du campement. L'USACE réclame alors des études complémentaires, notamment environnementales, puis recommande d'étudier un tracé alternatif. Du fait du caractère stratégique de ce type d'aménagement, le démarrage des travaux ne peut être engagé qu'après l'obtention d'un permis présidentiel, délivré donc par l'administration de Washington en place, et complété par la délivrance des permis des États et municipalités concernés. Aussi le 24 janvier 2017, la nouvelle administration présidentielle signe un décret suspendant le veto de l'administration précédente afin de relancer les travaux d'aménagement de l'oléoduc, l'USACE autorisant alors leur reprise dans un contexte anachronique de retour aux énergies fossiles lourdes (ex. en parallèle continuation des travaux de l'oléoduc *Keystone XL*). Depuis le tronçon contesté a été construit et la nation *Sioux* reste toujours sur le sentier de cette guerre pacifiste contre ce « serpent noir » planifié ; et plus généralement, pour faire reconnaître l'existence de sa « mosaïque territoriale ».

À plusieurs égards sont mis en perspective au travers cet exemple, les enjeux concrets liés à l'information géographique, à la cartographie et à l'aménagement de l'espace géographique, situés au cœur de cette thèse. Ce travail s'intéresse à des réalités géographiques tangibles, mais laissées invisibles sous les radars des dispositifs contemporains de planification. Aussi, que sont ces réalités géographiques ? Par quels moyens les informer et les représenter cartographiquement afin qu'elles soient considérées ? Comment peuvent-elles être laissées techniquement invisibles au XXI^e siècle ? Et finalement pourquoi le sont-elles ? Autrement dit, il y a-t-il un sens politique attaché à cette invisibilité ? Ces questions résolument ouvertes à ce stade structurent la démarche générale de ce travail de thèse, inscrit dans le champs de la géographie humaine.

La Planification Spatiale Marine : une "idée dont le temps est venu"¹

Paradigme devenu dominant (Ellis et Flannery, 2016), la Planification Spatiale Marine (PSM) est depuis le début du XXI^e siècle le dispositif des États modernes cherchant à organiser, à gérer, voire à « manager »², le monde humain (activités maritimes et leurs usages) et non-humain (écosystèmes marins et côtiers), au sein de leurs juridictions maritimes nationales (Douve, 2008 ; Gilliland et Laffoley, 2008). La PSM est à ce titre le nouveau dispositif incontournable de « *sea-use management* » (Ehler et Douve, 2007, 2009)³. Enraciné en des initiatives embryonnaires occidentales datant des années 1970-1980, ce dispositif s'est depuis largement normalisé, notamment à partir du début des années 2000 (Merrie et Olsson, 2014). La PSM a notamment été institutionnalisée à l'échelle européenne par l'adoption de la *Directive Cadre 2014/89 sur la Planification de l'Espace Maritime* en juillet 2014. Celle-ci s'applique à l'ensemble des États-membres de l'Union Européenne (UE) ayant une façade maritime (22 États européens sur 28). Aussi aujourd'hui, L'UNESCO qui assure son suivi et son développement, et en rend compte sur son site internet, répertorie 140 démarches de PSM à travers le monde à l'initiative d'États répartis sur l'ensemble des continents, « touchant » ainsi la totalité des océans⁴.

La PSM est définie par ses promoteurs comme : « [...] *a practical way to create and establish a more rational organization of the use of marine space and the interactions between its uses, to balance demands for development with the need to protect marine ecosystems, and to achieve social and economic objectives in an open and planned way.* » (Ehler et Douve, 2009 : 18). Elle est ainsi présentée stratégiquement comme étant un « [...] *public process of analyzing and allocating the spatial and temporal distribution of human activities in marine areas to achieve ecological, economic, and social objectives that are usually specified through a political process.* » (*ibid.*)⁵. Ses principales caractéristiques sont détaillées au travers de « mots valises » ou « *buzzwords* » (Trouillet, 2018), qui s'avèrent rarement questionnées au-delà de l'incantation, et particulièrement bien stabilisées à l'image de la « gouvernance » auxquels ces principes se réfèrent⁶. Aussi, la PSM repose sur deux piliers interdépendants :

- (1) une approche scientifico-centrée qui repose sur certaines disciplines et connaissances (*science-based ecosystem knowledge*), postulats (*evidence-based planning*) et statuts (*expert-based knowledge*) ;
- (2) une approche techno-centrée qui se fonde sur l'utilisation de certains instruments (géo-technologies), outils (ex. programme *Marxan*) et étalons de référence spatiaux (statistiques).

¹ Paraphrasant V. Hugo ses promoteurs affirment que : "*MSP is an idea whose time has come*" (Ehler et Douve, 2009 : 7).

² Les termes de "*management*", "*manager*" ou encore "*piloter*" et "*managérial(e)*" sont volontairement utilisés dans cette thèse en lieu et place des termes "*gestion*", "*gérer*" et "*gestionnaire*" concernant l'action de la PSM. Ce choix se fonde d'une part sur la distinction à opérer entre ces deux champs sémantiques : le champ du *management* s'intéresse au pilotage des activités humaines, donc à la conduite des hommes et de leurs intérêts, tandis que le champ de la gestion s'intéresse à l'allocation optimale de ressources (naturelles, humaines, financières, etc.). D'autre part, cela permet d'inscrire la réflexion dans un champs plus critique à propos de la "nouvelle gestion publique" plus communément appelée "*new public management*".

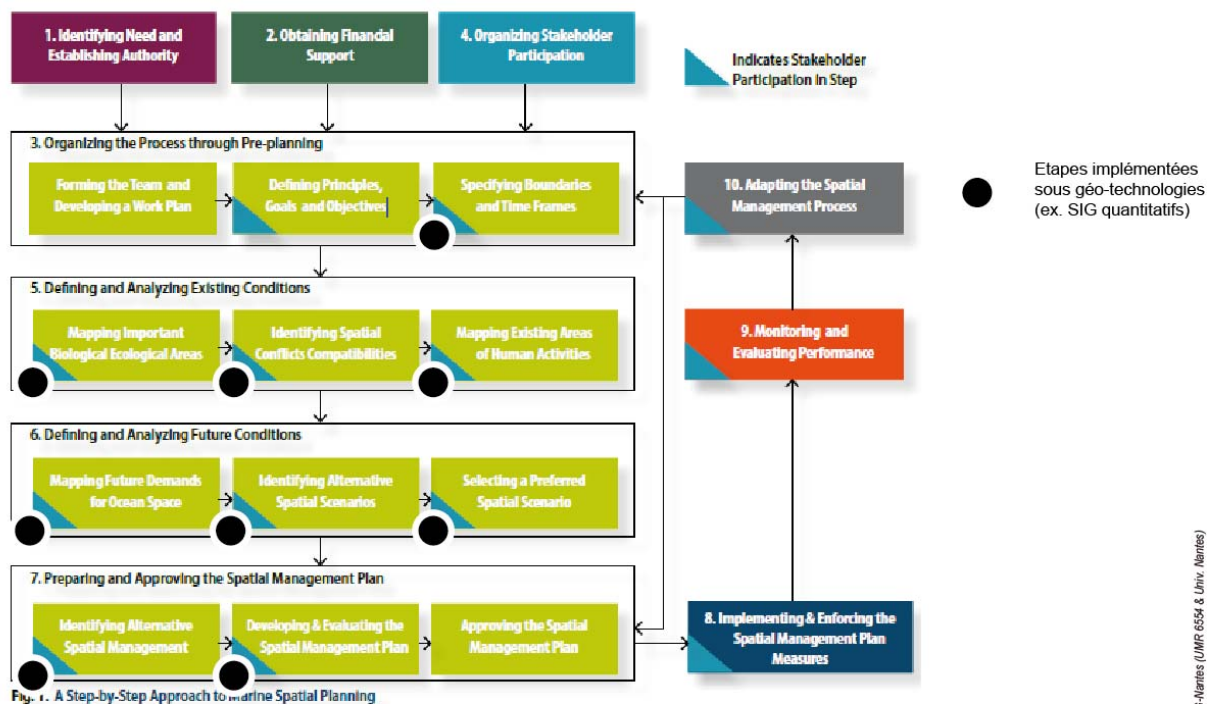
³ Le terme "dispositif" est à comprendre dans son sens fort et précis tel que Agamben le définit après Foucault : "*J'appelle dispositif tout ce qui a d'une manière ou d'une autre la capacité de capturer, d'orienter, de déterminer, d'intercepter, de modeler, de contrôler et d'assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours des êtres vivants.*" (Agamben, 2006).

⁴ http://msp.ioc-unesco.org/world-applications/status_of_msp/

⁵ Certains auteurs distinguent "planification stratégique" et "planification spatiale" (cf. De Cacqueray, 2012). Ce travail de thèse ne fera pas une telle distinction, postulant que toute démarche de planification spatiale revêt nécessairement une dimension stratégique (ensemble des moyens mis en œuvre en vue d'atteindre un ou plusieurs objectifs).

⁶ La PSM partage avec les notions de développement durable et d'approche écosystémique les concepts suivants : *ecosystem-based, integrated, area-based, adaptive, strategic, anticipatory, participatory, transparency, integrated, etc.*

Au travers de ses deux piliers et afin d'atteindre des objectifs qui peuvent être difficilement conciliables, la PSM fait de l'information géographique et de la cartographie, le *deus ex-machina* de son exercice décisionnel. Ce qui signifie que l'ensemble des actions visant à renseigner les graphies en mer (traces marquées, empreintes, formes) et leurs représentations *en* et *par* les cartes, est fondamental dans ce dispositif, et plus généralement dans les contextes normatifs d'aménagement de l'espace géographique à l'heure actuelle. Ce faisant, l'acquisition, le traitement et la représentation cartographique de données relatives au monde humain et non-humain constituent des étapes clés de sa mise en œuvre (Douvere, *op. cit.* ; Ehler et Douvère, 2007, 2009)⁷. Ainsi deux de ces étapes sont particulièrement décisives : (a) « *Defining and analysing existing conditions* » qui est un diagnostic ou état des lieux (étape 5) ; « *Defining and analysing future conditions* » qui est une projection future (étape 6) (Ehler et Douvère, 2009 : 4) (Figure 2) :



Source : EHLER et DOUVÈRE (2009)

Y. LEROY - 2018 © LETG-Nantes (UMR 6554 & Univ. Nantes)

Figure 2 : L'information géographique et la cartographie dans le contexte de PSM

Le prisme des géo-technologies dans ce dessin normatif organisant le développement humain en mer, est donc prégnant. Elles dominent la quasi-totalité de ces étapes de mise en œuvre élaborées par les promoteurs de la PSM dans leur guide méthodologique, lequel guide fait actuellement référence (cf. Ehler et Douvère, 2009), et donc débat. Dans ces conditions particulières, l'information géographique et la cartographie vont instituer une certaine réalité des choses en mer⁸. Celle-ci est actuellement dominante, se donnant à voir *sur* et *dans* des plans de *management* spatiaux (*ibid.*). Ou dit autrement, des documents cartographiques planificateurs censés organiser de manière « rationnelle » et « pragmatique », ce qui est et sera en mer. Cette réalité géographique se matérialise concrètement par une série d'objets géographiques aux formes et sens représentant des intérêts

⁷ Dans ce travail le terme "non-humain" employé originellement par Latour, est détourné de son sens originel (qualifiant tout ce qui n'est pas humain dont des artefacts et objets), pour renvoyer uniquement aux biotopes et biocénoses composant les milieux "naturels" du globe.

⁸ "Nous posons [...] que ce qui est observable, c'est la réalité, au sens de la matérialité des choses." (van der Maren, 2007 : 23).

dominants selon l'ordre social établi. Elle est donc la réalité particulière d'un mode de (re)production globalisé à l'échelle planétaire : le capitalisme⁹. Dans l'exercice décisionnel des démarches de PSM, cet ordre social (et donc politique) établi par des institutions et qualifié en des pratiques humaines se traduit par des informations géographiques et s'inscrit *via* des représentations cartographiques. En d'autres termes, il y a aujourd'hui convergence entre les *fabriques cartographiques* aidées des géotechnologies (ex. SIG quantitatifs) et les intérêts capitalistes. Cette jonction technico-politique est classiquement visible sur plan, comme suit (Figure 3) :

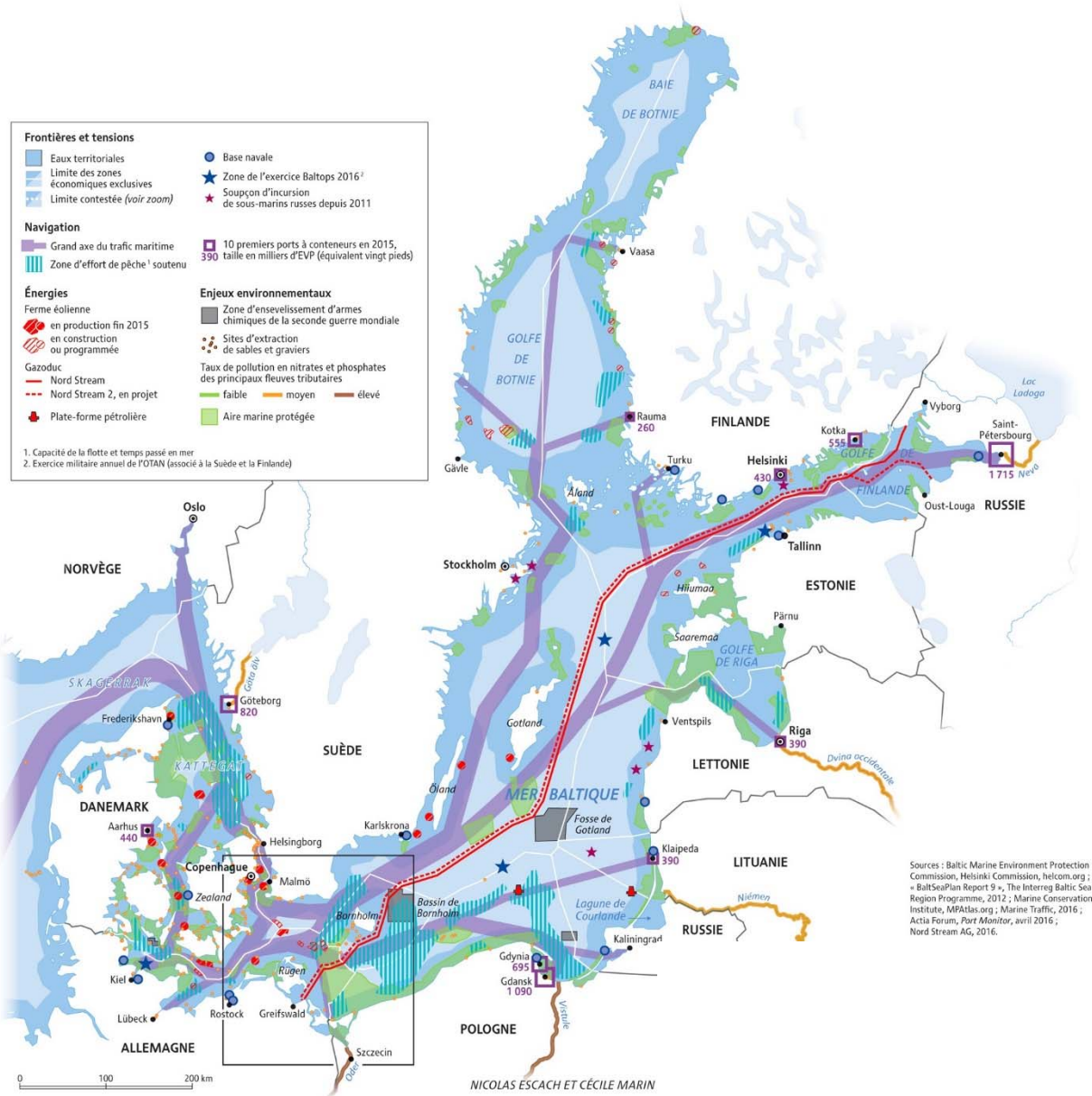


Figure 3 : Réalité géographique dominant les plans de *management* spatiaux

Source : Escach et Marin (2016)

⁹ Le capitalisme est un mode de (re)production dominant la société européenne depuis le XVII^e siècle (Mielants, 2000, 2007 ; Wood, 2002). Il s'est par la suite mondialisé aux XVI^e-XVIII^e siècles (Braudel, 1979 ; Wallerstein, 1996) puis globalisé à l'échelle planétaire dans le courant du XX^e siècle (Harvey, 2001, 2010). Etymologiquement, il dérive de l'adjectif "capital", du latin *capitalis*, "relatif à la tête", et *capita*, "tête de bétail". Ce mot est le doublet de l'ancien français *chatel*, "patrimoine", "biens mobiliers en bétail". Les banquiers lombards l'ont emprunté au XIII^e siècle pour le transformer en "*capitale*" : "*partie principale d'une richesse par rapport aux intérêts qu'elle produit*" (Mielants, *op. cit.*). Le terme "capital" apparaît officiellement dans la langue française au XV^e siècle dans le *Dictionnaire françois-latin* de Nicot. Au sens large, propriété et concession privée, marchandise (biens et services) et revenus sont les éléments constitutifs du "capital". Ainsi les mots ont une histoire et une géographie qui par leur utilisation engage de fait une position dans le monde social.

En outre, un mode de (re)production de la vie collective ne peut être « efficace » et dominant, qu'en étant agrégé à un art de gouverner les hommes¹⁰. Depuis, la *gouvernementalité* libérale a mué en une forme néolibérale (1940-1950), ou néolibéralisme (Dardot et Laval, 2010), permettant une *néolibéralisation* du capitalisme (1970-1980). La PSM en tant que dispositif planificateur n'est donc pas indépendante de ces deux éléments de l'impérialisme culturel occidental. Elle contribue ainsi en mer au développement capitaliste (Fairgrieve, 2016), le tout dans un cadre néolibéral (Ellis et Flannery, 2016). Certains font même mention du phénomène d'*enclosures* pour qualifier son action (Boucquoy *et al.* 2016), un terme habituellement utilisé pour décrire et expliquer la mise en « ordre de marche » du capitalisme.

Aussi l'information géographique et la cartographie sont les éléments sur lesquels se fonde la priorisation de certaines activités répondant aux impératifs de la croissance économique, en mer la « *blue growth* » (DG MARE, 2012), au détriment d'autres. Ces activités sont notamment compatibles avec l'instrument réglementaire du zonage, qui est classiquement employé par les dispositifs d'aménagement à terre. Il permet en mer d'allouer ou de concéder juridiquement des zones à des usages spécifiques (Macleod *et al.* 2009), donc d'autoriser, d'exclure ou de transformer l'emprise spatio-temporelle des activités maritimes selon les objectifs de planification retenus. À ce titre, le zonage est la « *pièce angulaire* » du fonctionnement des Aires Marines Protégées (AMP) (Kenchington et Day, 2011), tout autant que des projets d'Énergies Marines Renouvelables (EMR), ou d'autres usages marins contemporains aux attributs physiques « fixistes » (Agardy, 2015). Un certain « paysage » est alors rendu visible, par l'assemblage en perpétuelle évolution d'objets aux formes géométriques contingentées en des zones *sur* le fond bleu des cartes, oscillant entre « maritime » (développement économique) et « marin » (conservation de l'environnement).

Un tableau incomplet et partiel, voire partial

Dans ce tableau du techno-*management*, il a cependant été pointé un manque décisif. Il s'agit d'une couche d'informations manquantes concernant certaines activités humaines, notamment la pêche, et représentant un « *paysage social* » (St. Martin et Hall-Arber, 2008) :

« [...] the "social landscape" of fisheries and fishing communities remains largely undocumented. Detailed information concerning which fishing communities utilize, rely upon, and maintain local knowledge concerning which areas of the marine environment is only vaguely known. ».

Ce paysage est un assemblage complexe et dynamique composé de processus (territorialisation), connections (communautés à terre-activités en mer), lieux « discrets » et « sensibles » (le territoire comme effet) et échelles (mosaïques d'espaces-temps) (*ibid.*)¹¹. Il est donc question au travers de ce « paysage humain et social » d'une autre réalité géographique, c'est-à-dire de territorialités

¹⁰ Foucault (1975, 2004) met en perspective dans ses travaux deux catégories d'art de gouverner : (a) les arts de gouverner unidimensionnels accomplis en une souveraineté juridico-politique visant à régenter "la vie de la cité" ; (b) les arts de gouverner holistes accomplis en un "gouvernement des hommes" ou "gouvernementalité" visant à administrer "la vie de la cité" par la "conduite des hommes". Il a ainsi démontré que dans les sociétés européennes à partir du XVII^e siècle s'est mis en place "en dessous" et "à côté" de l'art de gouverner unidimensionnel dominant (la souveraineté juridico-politique), un autre type, holiste lui : la *gouvernementalité* libérale. Cette transition des arts de gouverner aurait permis la bascule complète du féodalisme vers le capitalisme sur un temps long (XIV^e-XVII^e siècles).

¹¹ "Le paysage est également cette réalité du monde, dans laquelle naturalité et culturalité se sont combinées en une mise en forme paysagère. D'où son ambiguïté fondamentale [...]. N'est-il pas à la fois regard et action de l'homme, expression visible de l'humanisation de la Terre ?" (Berque, 1992).

dynamiques et vécues, d'identités et d'affects, concernant des femmes et des hommes pratiquant des activités de pêche¹². Des éléments qui sont actuellement absents des plans de *management* spatiaux des démarches de PSM. Une activité – la pêche – qui se trouve « *poussée en dehors des cartes* » (Kitchin *et al.* 2009), quand elle n'est pas reléguée à la marge ou réduite à des données bio-économiques remplissant des grilles statistiques (*ex statistical grid square*). Ce faisant, on peut légitimement se poser la question des tenants et aboutissants de ce dispositif réformant l'espace marin, au regard de la *place* laissée à une activité aussi incontournable que la pêche, en mer, dans l'histoire et la géographie humaine (Besançon, 1965). D'autant qu'en se basant sur ces deux piliers technoscientifiques, la PSM est présentée comme « objective » (Ehler et Douvère, 2007, 2009). Ainsi, en apparence empreinte de neutralité voire dépolitisée, elle est en réalité un dispositif technique éminemment politique qui « [...] *can influence where and when human activities occur in marine spaces.* » (Ehler et Douvère, 2009 : 22)¹³.

Dans ce contexte, les questions soulevées sont nombreuses : comment une activité et sa réalité géographique peuvent-elles être laissées dans l'angle mort d'un dispositif censé être intégrateur ? Et pour quelle(s) raison(s) ? Comment alors informer, capturer et représenter un « paysage humain et social » produit par des activités humaines en mer ? Est-ce possible techniquement et dans un cadre applicatif (celui de la planification) ? Et sous quelles conditions ? Au travers de ces questions de recherche, ce travail de thèse de géographie humaine vise clairement un objectif : informer et cartographier cette autre réalité géographique actuellement invisible dans ce contexte normatif d'aménagement de l'espace géographique, qu'est la PSM.

Parce que ce dispositif est une « *affaire hautement spatiale* » (Rajabifard *et al.* 2005)¹⁴, le sujet de cette recherche est donc l'information et la cartographie de cette couche d'informations manquantes, au sein d'un espace marin en transition, entre des activités pour qui *on fait de la place* (ex. Énergies Marines Renouvelables ou EMR) et d'autres devant *faire de la place* (ex. pêches maritimes). Pour l'aborder, ce travail de thèse se structure en trois parties, chacune étant composée de deux chapitres. Dans ce triptyque, la première partie – *Une réalité géographique invisible* – permet d'abord de saisir le contexte d'émergence de la PSM et de comprendre ses enjeux afin d'approfondir et d'étoffer la problématique esquissée en introduction (Chapitre 1), puis de présenter et justifier l'appareillage méthodologique construit pour répondre aux objectifs de cette recherche (Chapitre 2). Qualitative, exploratoire et comparative, cette démarche s'enracine dans le champ de la géographie sociale (et donc politique) et du sous-champs disciplinaire qu'est la cartographie (critique) radicale. La deuxième partie – *Une réalité rendue visible* – vise ensuite à informer et cartographier ce « paysage humain et social » produit par des activités de pêche dans deux cas d'études, l'un français, l'autre canadien, permettant de densifier, enrichir et solidifier l'analyse par un cadre comparatif (Chapitre 3 et 4). La troisième partie – *Une réalité géographique à mobiliser* – permet enfin de mettre en perspective les résultats issus des deux cas d'étude, de saisir les limites et apports de la démarche de recherche afin de pleinement la considérer (Chapitre 5). Au terme de ce cheminement, il est donc question

¹² D'après la *Food and Agriculture Organization* (FAO ou l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), la pêche maritime est aujourd'hui définie comme une activité de capture d'animaux et de végétaux aquatiques (poissons, crustacés, mollusques, plantes aquatiques, mammifères...) à des fins commerciales, industrielles, récréatives et de subsistance, pratiquée dans les eaux marines et saumâtres (<http://www.fao.org/home/fr/>).

¹³ Dans ce travail le terme "politique" ne se réduit pas à un régime, un système, un mécanisme électoral, une chambre d'enregistrement (ex. parlement) ou à du militantisme. La politique est ici à comprendre dans son sens *noble* : l'élaboration par des êtres humains des conditions de possibilités organisant la vie collective de groupes sociaux. En ce sens "*L'homme parce qu'il est un animal politique et un animal social est aussi un animal territorialisateur.*" (Barel, 1986).

¹⁴ Le terme spatial tend à remplacer celui de géographique (Pinchemel, 1988).

d'ouvrir les horizons géographiques et de proposer des perspectives de recherche pour mobiliser cette « couche manquante » dans l'avenir, en mer comme à terre (Chapitre 6) (Figure 4) :

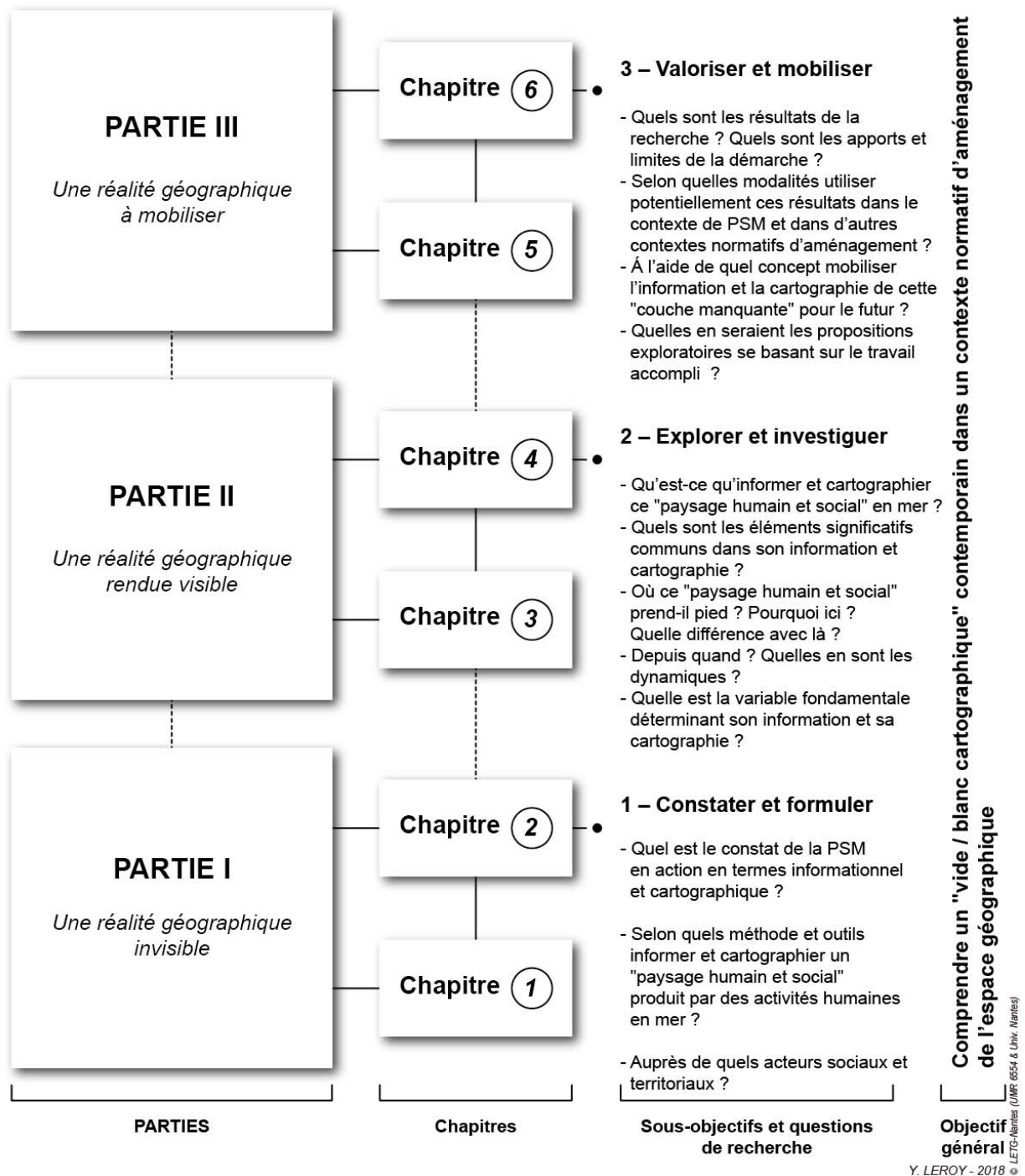


Figure 4 : Cheminement du travail de thèse

[PARTIE I : Une réalité géographique invisible]

« De toutes les illusions, la plus périlleuse consiste à penser qu'il n'existe qu'une seule réalité. ».

Paul Watzlawick, Avec quoi construit-on des réalités idéologiques ? (1978)

Chapitre 1 : La PSM en action – constat et contexte

« *Gouverner la mer* » (Saliou, 2008) est une affaire relativement récente dans l'histoire humaine (Steinberg, 2001). Trois facteurs semblent en avoir été les gouvernails : le mode de (re)production capitaliste (XIV^e), l'art de gouverner libéral (XVII^e) et les « sciences modernes » (XVI^e). Aussi l'action de la PSM est à resituer dans cette perspective géo-historique, notamment au regard du processus d'appropriation globale de l'espace planétaire par les groupes humains, et de ses conséquences (Figure 5) :

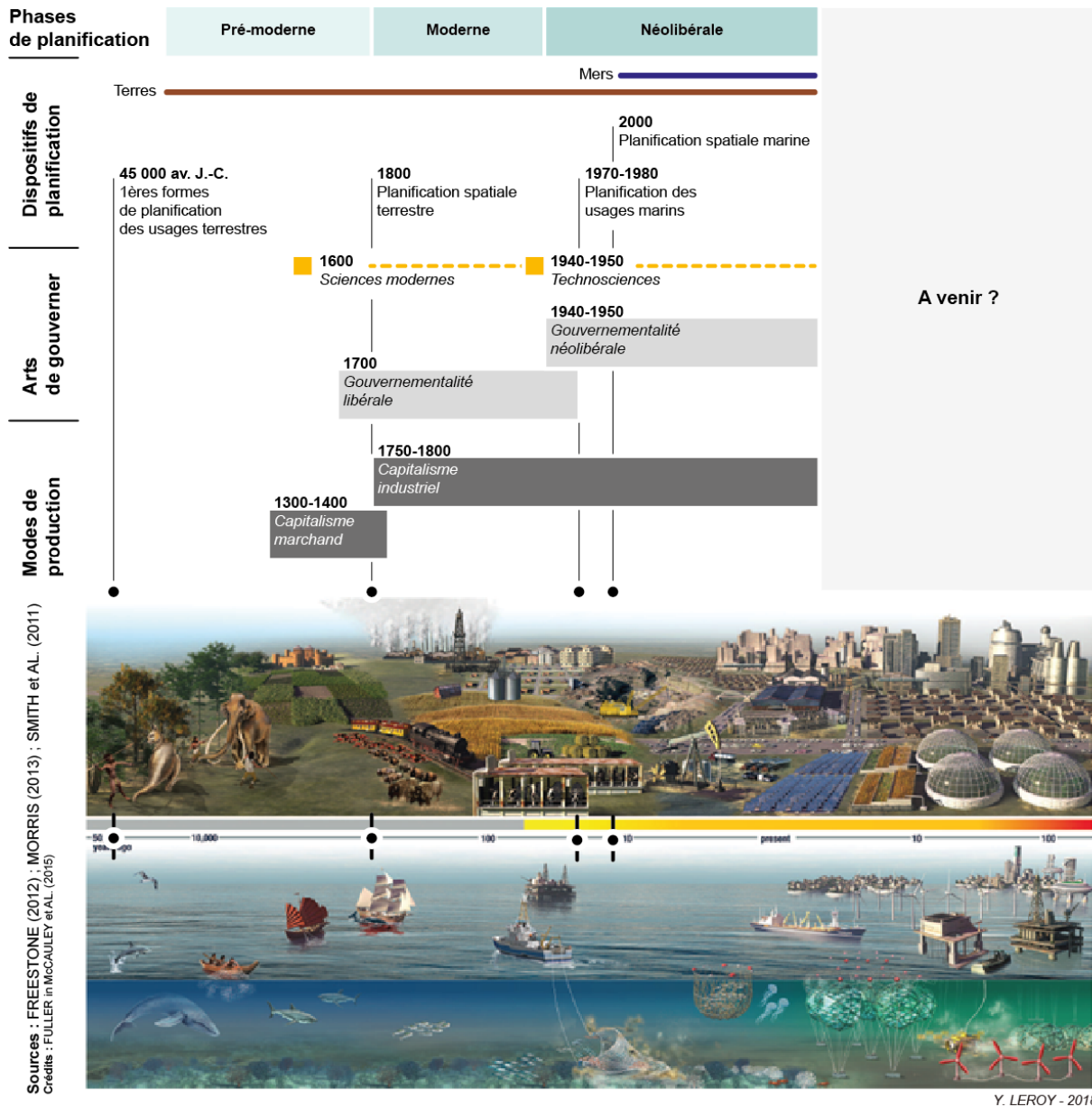


Figure 5 : Perspective géo-historique de la PSM

De l'agrégation de ces facteurs, il résulte la construction d'une nouvelle réalité géographique qui est depuis lors, dominante, à terre comme en mer¹⁵.

¹⁵ « Dominante, je ne mets aucune péjoration dans ce mot-là : on ne peut pas dire qu'il y avait une dictature ou un despotisme [...] » (Foucault, 1981). Les termes "dominant(s)", "dominante(s)", "domination" et "dominé(es)" sont à comprendre comme : 1. [sens général] la prépondérance par l'influence, le nombre, l'étendue (Grand Larousse, 1991).

1.1. La PSM : un outil de management de l'espace marin (face A)

1.1.1. Une longue gestation

À partir du XIX^e siècle s'amorce une rupture dans la colonisation historique des mers et des océans faite par *Sapiens* (Steinberg, 1999, *op. cit.*). Une bifurcation anthropologique entreprise depuis le XIII^e siècle mène à la structuration d'un long et continu processus d'industrialisation des moyens et infrastructures de production, débouchant sur l'advenue du « *choix industrialiste* », qui va œuvrer à un capitalisme industriel (*vs* capitalisme marchand) (Musso, 2017)¹⁶. Il en découle diverses innovations technologiques qui intensifient directement et/ou indirectement les activités humaines en mer : moteur à combustion-explosion, coques de navires en acier, filets de type chalut en coton, infrastructures *offshore*, industrie de la conserve, chemin de fer, etc. (Le Bouëdec *et al.* 2004 ; Noël, 2011 ; Smith, 1994). C'est dans ces conditions qu'un processus d'industrialisation de l'espace marin va s'engager au travers de quatre phases successives (Smith, *op. cit.*, 2000). La phase originelle apparaît dès la fin du XIX^e siècle et prend forme *via* l'implantation permanente d'ouvrages industriels *offshore* restant encore largement cantonnés à des secteurs géographiques très localisés (ex. câbles sous-marins en Manche-Est – 1871 ; plateformes pétrolières dans le golfe du Mexique – 1911). Cette phase engendre une colonisation *en eaux profondes*, c'est-à-dire foncière et non plus surfacique, avec la formation d'un front pionnier maritime défrichant le bleu marin des cartes (Trouillet, 2004 : 49)¹⁷. Du capital se fixe alors en des positions cartésiennes, des activités en occupant matériellement l'espace absolu pour extraire de nouvelles ressources marines (ex. hydrocarbures *offshore*).

Dans le premier tiers du XX^e siècle, les sciences modernes énoncent les bases de la théorie moderne des pêches avec la formulation mathématique de l'ensemble des processus devant être pris en compte pour mener à bien une exploitation rationnelle des « stocks » de poissons, des « *ressources halieutiques* » (Mansfield, 2004 ; Revéret, 1991 : 15-16)¹⁸. Couplée aux avancées technoscientifiques de l'océanographie, ces connaissances bio-économiques des pêches informe alors mers et océans comme un « *conteneur à ressources* » (St. Martin, 2005a ; 2005b). En parallèle, les activités de pêche, chasse et commerce maritime vont paradoxalement augmenter leur effort de travail à la suite de la rationalisation de leur moyen d'agir, le navire. Si ce dernier permettait de transgresser les limites éthiques et morales (ex. traite négrière) (Cusack, 2014), il consent aussi dorénavant à défier les limites techniques en embrassant idéalement les pratiques *tayloristes* de l'usine, cette institution de la « religion industrielle ». Ainsi, il est constaté au sein des principaux foyers maritimes occidentaux (golfe de Gascogne, golfe du Saint-Laurent, mer du Nord, etc.), une réduction et concentration du nombre de navires et d'hommes en mer (Le Bouëdec *et al. op. cit.* ; Noël, *op. cit.*). Ce processus se réalise alors, au profit d'une spécialisation de leurs fonctions et d'une intensification accrue de leurs rythmes d'activité (ex. chalutier-congélateur).

¹⁶ Une « *religion industrielle* » se déploie en occident au terme de quatre bifurcations chacune incarnée par une institution : (a) la « réforme grégorienne » et la rationalisation du travail à travers la mesure de l'espace et le calcul du temps aux XII-XIII^e siècles *via* le monastère ; (b) la naissance des sciences modernes et la mathématisation de la nature aux XVI-XVII^e siècles *via* la manufacture ; (c) le « *choix industrialiste* » et la division du travail aux XVIII-XIX^e siècles *via* l'usine ; (d) la technoscience et la « révolution managériale » contemporaine au XX^e siècle *via* l'entreprise (*ibid.*).

¹⁷ Un front pionnier est l'« avancée » spatiale et temporelle d'activités humaines matérialisant une discontinuité entre ce qui a déjà été colonisé et la conquête en devenir d'un prétendu « *vide* » (Brunet, 2001), ici la mer. L'intensification et la sédentarisation des activités humaines y : (a) renouvellent les formes d'exploitation ; (b) réintègrent dans leurs coordonnées l'œkoumène (le monde connu) du fait « [...] *des circonstances politiques nouvelles, des révolutions sociales, des renouveaux économiques et [du] progrès technique.* » (Monbeig, 1966 in Trouillet, 2004 : 49).

¹⁸ « *Les ressources ne sont pas, elles deviennent.* » (Zimmerman, 1951 : 15 in Bridge, 2001). Elles sont des évaluations culturellement obtenues par médiation de l'environnement physique, le produit d'une interaction entre monde humain et non-humain selon un ensemble de normes culturelles qui définissent collectivement leur viabilité et utilité (Bridge, *op. cit.*).

Le renforcement de cette première phase d'industrialisation de l'espace marin en engendre une deuxième, à partir des années 1940-1950, jusqu'à la décennie 1970 (ex. extension du câblage sous-marin) (Smith, *op. cit.*). Le milieu marin devient ainsi « *le nouveau cœur [économique] du monde* » (Noël, 2011 : 14). Du moins dans l'imaginaire collectif, car la part de l'économie maritime reste marginale dans l'économie mondiale, et ce encore aujourd'hui (Suris-Reguiero *et al.* 2013). Toutefois sur le plan géopolitique, il se (re)trouve bien au centre d'enjeux territoriaux planétaires.

Cette « *réalité géographique incontestable* » (Noël, 2011 : 14) alimente une « ruée juridictionnelle » des États vers l'océan pour la production de ressources et leur appropriation, précisément durant les décennies 1920-1950. Des revendications territoriales étatiques sont déclarées unilatéralement (ex. URSS en 1917), venant remettre en cause le principe même des « droits naturels » des hommes à s'approprier mers et océans, fondés sur la thèse jusqu'ici dominante d'une *mare liberum*, les mers étant *res nullius* (« la mer n'appartient à personne ») (Mansfield, *op. cit.*). Derrière ces revendications, l'objectif est de poursuivre les mythes occidentaux du « développement » et du « tout progrès » (capitalistes) et de protéger l'auto-détermination économique des États, pour garantir la souveraineté de leur territoire national dans un contexte de compétition économique mondiale (*ibid.* ; Nadelson, 1992 ; Noël, 2011 ; Steinberg, 2001)¹⁹. À partir de 1930, une conférence de codification du Droit international instituée par la Société des Nations (anciennement l'ONU) tente de solutionner collectivement cet appétit mondialisé (Noël, *op. cit.* ; Steinberg, *op. cit.*). Jusqu'au point de rupture amorcé par les États-Unis en 1945 qui proclament unilatéralement l'extension juridique de leur souveraineté nationale *sur* les ressources potentielles (halieutiques et fossiles) de leur plateau continental (Noël, 2011 : 76). En 1947, le Chili et le Pérou leur emboîtent le pas, en revendiquant à leur tour respectivement 200 milles marins pour se réserver notamment la capture des bancs d'anchois qui remontent par le Sud le long de leurs côtes, soit 370 km de juridiction maritime nationale depuis leurs rivages vers le large (Mansfield, *op. cit.* ; Noël, *op. cit.* ; Papon, 1996).

En parallèle la montée en puissance du discours performatif des sciences économiques orthodoxes au travers de la théorie moderne des pêches nourrit les appétences des États occidentaux²⁰. Des théories spéculatives sont élaborées prônant la privatisation des ressources halieutiques par la création d'un régime de droits de propriété privée, couplé à des mesures de contrôle de l'effort de pêche et régulé par une économie monétaire de marché libéralisée (Mansfield, *op. cit.* ; St. Martin, *op. cit.*). Le but officiel est de contrer l'inefficacité économique du secteur des pêches maritimes, celui-ci générant *a priori* une dissipation de rente et la multiplication des situations de surexploitation des ressources halieutiques (Mansfield, 2006, 2007). Cette doctrine du choc (cf. Tragédie des Communs de G. Hardin – 1968) a une influence considérable sur les travaux de la FAO et de la CNUDM dès les décennies 1950-1960 (Mansfield, 2004)²¹. Sans surprise alors, au regard du travail d'appropriation juridique des terres émergées enclenché depuis des millénaires par les sociétés humaines, une appropriation juridictionnelle du « vide marin » est mise en œuvre. Elle « clôture » ainsi mers et

¹⁹ À l'amélioration des technologies militaro-scientifiques au tournant des années 1930-1960, il convient d'ajouter un puissant processus de décolonisation avec l'arrivée d'une soixantaine de nouveaux États sur la scène internationale. Ces derniers s'alignent sur les pays latino-américains qui jouent un rôle pionnier dans la remise en cause du Droit de la Mer en vigueur à l'époque (Noël, 2011).

²⁰ Cf. le travail de Scott (1954) entres autres.

²¹ Les puissances halieutiques que sont le Canada, l'Islande ou encore la Norvège revendiquent elles aussi l'extension juridique de leur souveraineté en mer (Le Bail, 1995 in Noël, 2011 : 76). Parallèlement la décision unilatérale des États-Unis de déclarer 200 milles marins se fait dans le cadre de la "*Fishery Conservation and Management Act*" de 1976, elle-même influencée par les thèses de la théorie moderne des pêches (Mansfield, *op. cit.*).

océans jusqu'à un maximum de 350 milles marins (648 km) au large, depuis le rivage des États côtiers. Cette appropriation concerne le plateau continental juridique et ses ressources du sol et du sous-sol. L'objectif est de sécuriser les intérêts des États et de leur donner le contrôle de ce front pionnier maritime. C'est-à-dire la capacité d'organiser souverainement l'exploitation de l'espace marin. C'est ainsi que progressivement, dès la conférence de 1974 et jusqu'à celle de Montego Bay en 1982 (Noël, 2011 : 76), les services administratifs des États membres de la CNUDM projettent juridiquement un référentiel régulateur. Il est structuré de limites juridiques qui sont apposées parallèlement à leur rivage respectif se succédant en escalier jusqu'au maximum des 350 milles marins (un partage binaire et massif). Ce référentiel se compose lui-même d'une matrice disciplinaire étagée une série d'unités de contrôle respectant l'armature de ces limites, faisant donc chacune l'objet d'une convention juridique propre (un découpage fin et tactique) (Figure 6) :

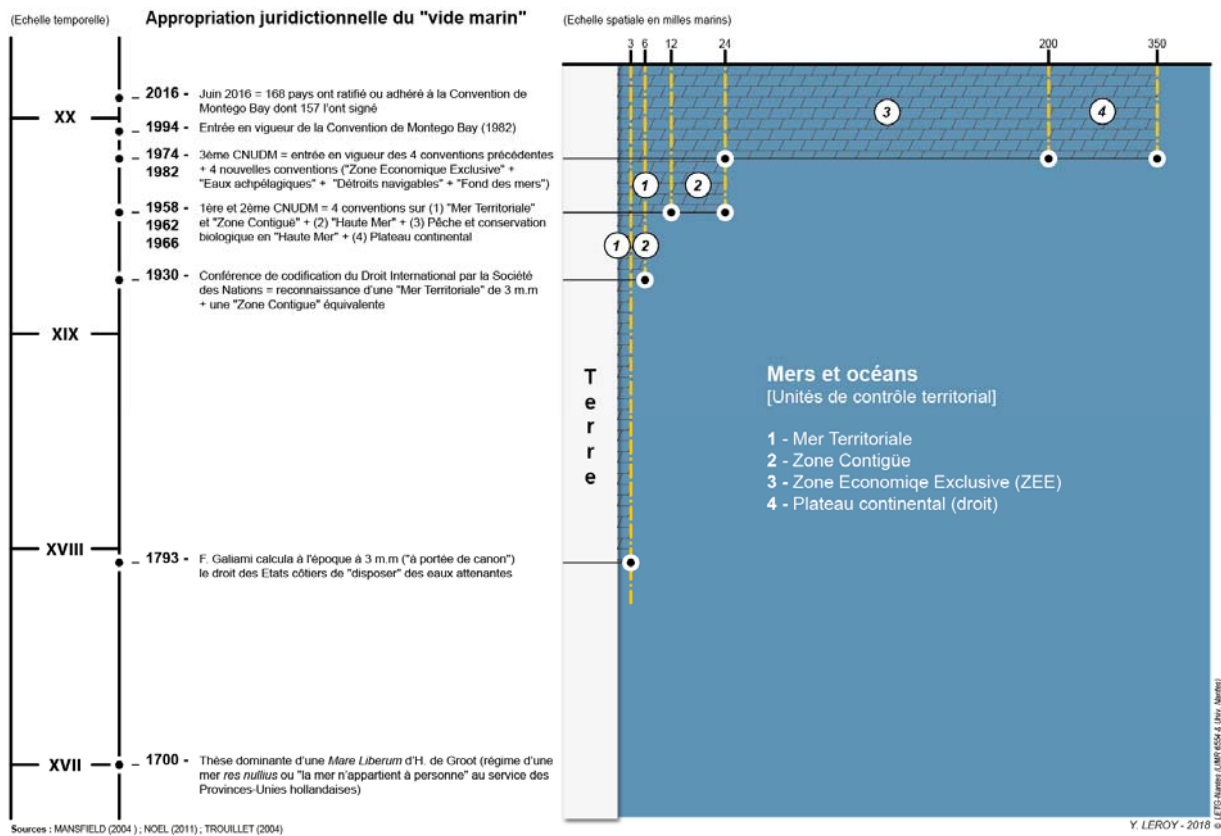


Figure 6 : L'enclosures des mers et des océans

Ce quadrillage des mers et des océans est rapidement perçu comme une révolution dans « l'héritage commun de l'humanité » (Pardo, 1967), l'un des bouleversements géostratégiques les plus importants de ces derniers siècles (Lacoste, 1984). Elle est une onde de force qui lézarde le bleu des cartes par le mouvement général d'enclosures qu'elle génère, sans commune mesure sur Terre en termes d'emprise spatio-temporelle (Mansfield, *op. cit.* ; St. Martin, 2005b). Il faut ici comprendre par *enclosures*, la dépossession d'un commun aquatique à tous absorbé, par un découpage autorisant ou excluant sous l'égide de juridictions étatiques (référentiel régulateur), et la privatisation étatique (ou étatisation) de ce dernier découpé par des unités de contrôle au régime juridique spécifique affectant le vivant (humain et non-humain) (matrice disciplinaire). Cette appropriation juridique du « vide marin » est donc un renversement historique de paradigme, le régime juridique océanique passant d'une *mare liberum* vers une *mare clausum* excluante : une « *mare reservatum* » (Russ et Zeller, 2003). C'est

ainsi que 30 à 40 % de la superficie des mers et des océans sont dorénavant accaparés au sein de frontières maritimes nationales (*ibid.*) (Annexe 1)²². De ce fait, ce mouvement d'*enclosures* introduit un phénomène de territorialisation étatique (Trouillet *et al.* 2008 ; Wright *et al.* 2016a), entendu comme le processus de réordination symbolique de l'espace marin *en et par* des territoires maritimes nationaux²³. L'État en tant que configuration institutionnelle et territoriale en est le catalyseur, aménageant ainsi son territoire national terrestre et marin d'après ses ressources géographiques (Bridge, 2013). Celles-ci deviennent l'objet central de son appareil administratif, et l'une des conditions de son existence même (Foucault, 1991).

L'évolution parallèle de l'appropriation juridictionnelle du vide marin et des technologies militaro-scientifiques dans les années 1960-1970, « [...] *ne pouvait qu'engendrer une ruée vers la mer elle-même à l'origine d'une frénésie juridique, tant défensive de droits acquis pour certains, qu'acquisitive de droits futurs pour d'autres.* » (Beurier *et al.* 1998). C'est donc dans ce contexte qu'émerge une troisième phase d'industrialisation de l'espace marin, avec la multiplication d'infrastructures industrielles *offshore* au sein de nombreux foyers maritimes (ex. plateformes pétrolières *offshore*) (Smith, *op. cit.*). Mers et océans sont désormais « *pourvoyeurs de ressources* » (Steinberg, 2001 : 11), un « *espace-volume* » à exploiter dans l'intégralité de ses trois dimensions (Corlay, 1993). En conséquence, le front pionnier se densifie au sein des territoires maritimes nationaux, approfondissant cette colonisation *en eaux profondes*, notamment dès la décennie 1970-1980 sous l'impulsion d'un nouveau dispositif propre à de nombreuses *gouvernementalités* (libérale, communiste) : le « *sea-use planning* » ou « *sea-use management* » (Eisma *et al.* 1979 ; Fricke, 1975 ; Smith et Vallega, 1991)²⁴.

Déployé par les États occidentaux en premier lieu (Smith *et al.* 2011), ce dispositif est un mécanisme spécifique des politiques publiques ayant des visées et/ou conséquences en mer (Smith et Vallega, *op. cit.*). Il permet d'établir de manière sectorielle, activité par activité, l'aménagement de leurs usages en mer (Fricke, *op. cit.* ; *ibid.*). Il s'exprime concrètement par l'élaboration des premiers plans marins contemporains, des documents planificateurs contenant des objectifs reflétant la problématique à laquelle répondre. En fonction de ces derniers, ces plans marins vont définir les outils nécessaires, dont le zonage qui devient leur auxiliaire privilégié. Ce « *zonage océanique* » est un instrument réglementaire qui vise à contrôler et maîtriser concrètement l'utilisation d'un espace marin perçu et représenté comme tridimensionnel, en fonction d'un cadre légal défini par les autorités publiques, afin d'atteindre des objectifs spécifiques demandés à la planification (Agardy, 2015). Toutefois la « *sectorialité* » des politiques publiques abordant la mer de façon compartimentée et fragmentée (Saliou, *op. cit.* ; Vallega, 2001 ; van Tatenhove, 2010), et l'absence de dispositif holistique à même de réguler leurs effets géographiques cumulées vient créer un « *problème marin* » au début des années 1980. Problème qui est accentué dans un contexte de prise de conscience « *environnementale* ».

²² Ce mouvement d'*enclosures* offre un potentiel de puissance unique du fait d'une accumulation et concentration d'espace absolu. Un pays comme la France devient ainsi la 2nde puissance maritime du monde avec 11 millions de km² de territoire maritime représentant 84 % de son territoire national total (métropolitain et outre-mer).

²³ La notion de territoire est ici à comprendre dans son sens classique : une portion d'espace physique terrestre et/ou marin revendiquée par des groupes humains et délimitée par des frontières afin d'y faire respecter leur souveraineté (Painter, 2010).

²⁴ Pennanguer (2005) définit deux principaux usages de l'espace marin engendrés par les activités humaines : (a) l'"occupation" ou l'usage de l'espace marin comme un support de ressources spatiales ; (b) l'"extraction" ou l'usage de l'espace marin comme un puit de ressources naturelles. Ils sont à recouper sous l'usage généraliste d'"exploitation". Une même activité humaine peut ainsi occuper et/ou extraire en mer, c'est-à-dire l'exploiter selon un mode de (re)production capitaliste.

1.1.2. Un développement au travers des aires marines protégées

La prise de conscience environnementale de la décennie 1970-1980 crée une césure théorique dans l'invention occidentale de l'« *environnement* », comme catégorie politique de la pensée et de l'action (Charvolin, 2003 ; Rossi et André, 2006). Cette rupture est relative aux multiples externalités négatives – les conséquences écologiques, sociales, économiques et politiques – générées par le capitalisme à caractère industriel sur terre(s) et mer(s) depuis le XIX^e siècle (Harvey, 2001 ; Plumwood, 2002). Afin de parer à la multiplication visible de ses conséquences, une mythologie reformatant la croyance en cette « religion industrielle » est produite au sein de la culture occidentale (Rist, 1996 ; Rodhain et Llena, 2006). Il est alors question d'une réorientation souhaitée comme soutenable du capitalisme, d'après son « *développement durable* » (Rodhain et Llena, *op. cit.*). Il s'agit ainsi d'inscrire concrètement le développement capitaliste des sociétés humaines dans la durabilité (*ibid.*)²⁵.

Aussi dans ces conditions, les États occidentaux se donnent les moyens juridiques de conserver les écosystèmes, notamment aquatiques (Dudley, 2008), et en premier lieu au sein de leurs territoires maritimes, le tout dans une démarche de « *conservation intégrée* » (Rodary *et al.* 2003). Un raisonnement pragmatique qui lie conservation de l'environnement avec développement durable des activités. Sont alors identifiées et délimitées spatialement au sein des cinq océans, des aires biologiques et écologiques d'importance abritant des écosystèmes côtiers et marins dits « représentatifs » (ex. *Large Marine Ecosystem*). Ces entités sont qualifiées par des variables océanographiques et biologiques selon un système hiérarchique de valeurs, commun à de nombreux États occidentaux (Leroy, 2013 : 30-31). C'est à partir de cette systématisation que ces derniers désignent respectivement des bio-régions et leurs réseaux d'Aires Marines Protégées (AMP) (Leroy, *op. cit.*). Les AMP sont ainsi d'après l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) : « *Un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés.* » (Dudley, *op. cit.*). Leur objectif est donc double, entre d'une part conserver la biodiversité marine et d'autre part, (ré)assurer la productivité biologique des océans (Agardy, 1994 ; Kelleher, 1999)²⁶.

Nouvel outil spatial dont l'usage premier est une occupation réglementaire de l'espace marin en des positions fixes, les AMP vont se développer par le dispositif de planification des usages marins au sein des territoires maritimes nationaux, selon une démarche de « *conservation planning* » (Kenchington et Day, 2011). L'un des pays pionniers en la matière est l'Australie, notamment à la suite de la création en 1975, du parc marin du *Great Barrier Reef Marine Park* (GBRMP)²⁷. Au regard de son objectif, le GBRMP tend à « [...] réguler les pressions liées au développement de forages de pétrole et d'exploitation de calcaires dans la Grande Barrière de Corail. » (Lawrence *et al.* 2002 in De Cacqueray, 2012 : 124). Il doit pour cela contrôler un conflit d'usages entre conservation et extraction (première justification), ainsi qu'harmoniser et coordonner l'ensemble des politiques publiques ayant des incidences au sein du

²⁵ Cf. les travaux du WCED (1987). Il a été institutionnalisé par les États participant à la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) du *Sommet de la Terre* de Rio en 1992 avec la rédaction de l'Agenda 21. Son chapitre 17 est consacré au développement durable des mers et des océans et recommande la mise en place de d'"aires protégées".

²⁶ Les AMP revêtent différentes réalités en fonction de leurs : objectifs, degré de protection et catégorisation (les six catégories de l'UICN), statut juridique, taille et périmètre, financement, surveillance, administration de tutelle, gouvernance, etc. (Leroy, 2013).

²⁷ "L'objectif du parc est de favoriser sur le long terme la protection du milieu marin en favorisant des usages durables. L'objectif prioritaire et la protection des récifs coralliens, des espèces associées et de leur environnement." (De Caqueray, 2012 : 463).

périmètre du parc (deuxième justification). Pour ce faire, les administrateurs du GBRMP formulent un plan de *management* qui fixe des objectifs quantifiés de conservation et de développement à atteindre, qui sont eux-mêmes l'objet de suivis et d'évaluations. Il s'accompagne en outre d'un plan de zonage qui lui fixe les règles d'usages au sein du parc marin (De Cacqueray, 2012 : 463).

Le plan de zonage du GBRMP est concrètement mis en œuvre par une technique de discipline et régulation particulière : un système de « *zonage multi-usage à permis* » contrôlant tout usage au sein de ses 344 400 km² (De Cacqueray, 2012 : 125). Cette technique de « mise en permis » de l'espace (« *licencing* » ou « *permitting* ») conduit, localise et répartit des activités jugées durables par l'émission de permis et licences alloué à des zones spécifiques, autorisant, excluant ou transformant leur(s) usage(s) au sein de l'AMP (ex. permis de pêche récréative ou licence de pêche commerciale) (Douve, 2008 ; Ehler et Douve, 2007, 2009). Elle autorise de fait les services étatiques à pouvoir continger les usages présents et futurs, réguler l'ensemble des politiques publiques sectorielles concernées ; et conjointement faire appliquer de nouveaux instruments économiques (ex. services écosystémiques) (*ibid.*). Au travers de cette pratique de pilotage des activités humaines, il se dessine les traits d'une « planification spatiale » appliquée spécifiquement au milieu marin, mais qui ne dit pas encore son nom. D'après son développement terrestre, il s'agit d'un dispositif holistique (Miller, 2015) ciblant de manière stratégique « [...] *la totalité des activités humaines et sociales dans l'espace afin de créer un environnement conçu et naturel désirable.* » (Alexander, 2015) (Figure 7) :

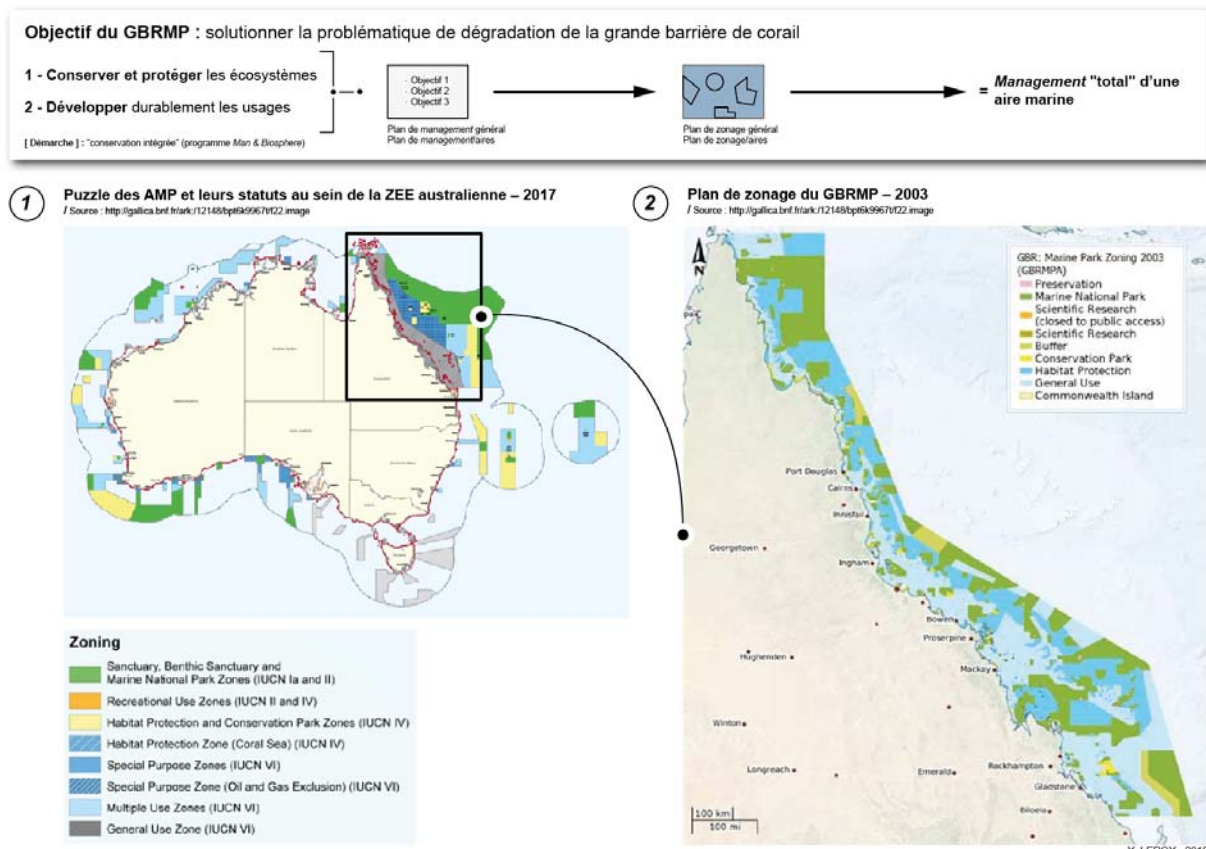


Figure 7 : Le développement du Great Barrier Reef Marine Park

L'expérience acquise par les autorités du GBRMP et celle d'autres initiatives (ex. *Coastal Zone Management Act* des États-Unis en 1972) se diffuse progressivement *via* différents canaux institutionnels (ex. colloques scientifiques). Parallèlement l'exercice désormais standardisé de la

planification des usages marins, le développement des Systèmes d'Informations Géographiques (SIG) comme pivot géo-technologique de son déploiement, et la formation de cadres de gouvernance œuvrant pour une politique maritime intégrée (Loos et Canessa, 2010 ; Merrie et Olsson, 2014 ; van Tatenhove, *op. cit.*), offrent les conditions d'émergence nécessaire à divers projets locaux de planification spatiale en mer (Taussik, 2007). Aussi dès le début des années 2000 émerge des projets au sein des territoires maritimes nationaux (ex. « *Irish Sea Pilot Project* ») (Flannery et Ó'Cinnéide, 2008) (Annexe 2). Suivant cette trajectoire, à partir de la seconde moitié des années 2000 est théorisé et normalisé officiellement par l'UNESCO un nouveau dispositif de planification : le « *Marine spatial Planning* » (Ehler et Douvere, *op. cit.* ; Merrie et Olsen, *op. cit.*). Cet organisme supranational en justifie l'existence par deux éléments-clés (Douvere, *op. cit.* ; Ehler et Douvere, *op. cit.* ; Gilliland and Laffoley, 2008 ; Maes, 2008) :

- (1) Manager les situations de conflits d'usages engendrant une pression pour les écosystèmes marins, un affaiblissement de leur capacité à fournir des services écosystémiques et une perte de performance des usages marins – principe écosystémique – ;
- (2) Manager la synchronisation des politiques publiques maritimes du développement durable, jusqu'ici sectorielles et contre-performantes, à différentes échelles politico-administratives (locale à supranationale) – principe intégrateur –.

À partir de cette (re)construction sociale et politique du « *problème marin* » (Peel et Lloyd, 2004), la PSM devient tout naturellement l'« *outil solution* » (Merrie et Olsen, *op. cit.*), la « *nouvelle frontière* » en termes de *management* de l'espace marin (Jay *et al.* 2012). Elle est alors définie comme « [...] *a process for regulating, managing and protecting the marine environment that addresses the multiple, cumulative and potentially conflicting uses of the sea.* » (Ehler et Douvere, 2007). Déployée rapidement par les services administratifs des États européens au sein de leurs eaux (Allemagne, Grande-Bretagne, Norvège) (Douvere et Ehler, 2009 ; Olsen *et al.* 2007), ce dispositif multi-scalaire et multi-sectoriel de la gouvernance (Kidd et Shaw, 2013) pilote la conduite, localisation et répartition de la totalité des activités maritimes, quel que soit l'espace marin considéré (AMP, Mer Territoriale, ZEE, etc.) ; et dès lors aménage leurs usages d'après une « *approche écosystémique* » (Kidd *et al.* 2011)²⁸. Suivant la procédure de planification élaborée dans le cadre du GBRMP, la PSM se traduit concrètement au travers de « *plans spatiaux de management* » qui contiennent les objectifs répondant à la problématique (Ehler et Douvere, 2007 : 66, Ehler et Douvere, 2009 : 71-83), le tout complété par un « *plan de zonage* » qui édicte en conséquence les règles d'activités et d'usages (Ehler et Douvere, 2009 : 71).

Comme sur le domaine terrestre où la planification spatiale est ce dispositif qui intègre horizontalement l'ensemble des politiques publiques impactant une même aire géographique (Taylor, 2010), la PSM est de la même sorte désignée comme le pilier d'une « *Politique Maritime Intégrée* » (PMI) qui ambitionne de coordonner la totalité des politiques publiques maritimes sectorielles du développement durable, à une échelle supranationale (Qiu et Jones, 2013 ; van Tatenhove, *op. cit.*). La PSM répond ainsi théoriquement à la nécessité de considérer mers et océans comme un « *tout* » (Saliou, *op. cit.*), demandant de fait, une compréhension totale de ses conditions existantes (ex. activités, écosystèmes, etc.) (Annexe 3).

²⁸ L'approche écosystémique est une "approche intégrée de management qui considère l'écosystème dans sa totalité, incluant les êtres humains" (Macleod *et al.* 2006). "L'objectif de l'approche écosystémique est de maintenir un écosystème en santé, productif et résilient, qui peut fournir les biens et les services dont les humains ont besoins." (Ehler et Douvere, 2009 : 24).

1.1.3. La construction de l'existant en mer

Aspirer à être « [...] *an approach that can make key components of ecosystem-based management of marine areas a reality.* » (Ehler et Douvère, 2009 : 10) impose aux praticiens de la planification spatiale en général et ici de la PSM, de devoir disposer d'une « *collection de données* » (Shucksmith et Kelly, 2014), d'une « *base de données spatiales* » pour stocker celles-ci (Ehler et Douvère, 2009 : 61) et de SIG pour les manipuler (Ehler et Douvère, 2007 : 54). C'est à ce titre que l'une des étapes clés de mise en œuvre de la PSM porte spécifiquement sur l'acquisition, l'analyse et l'affichage cartographique de données spatiales et temporelles relatives aux mondes humain et non-humain en mer (cf. Figure 2 – p. 13). D'après le guide méthodologique des promoteurs de la PSM (UNESCO), il est donc question de « *Defining and analysing existing conditions* » (étape 5)²⁹.

La première tâche de cette étape consiste à informer spatialement le monde non-humain marin par l'intermédiaire de SIG quantitatifs (Ehler et Douvère, 2007 : 54). La PSM incite à l'identification et la cartographie d'aires écologiques et biologiques d'importance, opérant au passage une ségrégation entre des « [...] *places are most important to conserve and which places are compatible with development is central to the art of MSP.* ». (Ehler et Douvère, 2009 : 50). Sous SIG, ces aires géographiques sont conçues par superposition d'une succession de « *couches numériques* » (« *layers* ») contenant chacune une ou plusieurs « *géo-informations* » statistiques (St. Martin et Hall-Arber, 2008). Par la suite une méthode d'analyse spatiale par « *filtres écologiques* » est appliquée à cette aire marine (Ehler et Douvère, 2009 : 50 ; Gerardin *et al.* 2002) : (a) un filtre brut opérant une description biophysique générale de l'aire marine à l'aide d'indicateurs ; (b) un filtre moyen opérant une hiérarchisation dans la description réalisée selon des critères « *hot spot* » répondant à des seuils mathématiques (rareté, importance, vulnérabilité, productivité, diversité et naturalité) ; (c) un filtre fin opérant une classification dans la hiérarchisation réalisée selon l'apport ponctuel de précisions dans les critères précédemment établis. En bout de traitement, ce système hiérarchique et quantitatif de valeur fondé sur une « *nature à deux vitesses* » (extraction d'une « *nature extra-ordinaire* » *vs* une « *nature ordinaire* ») (Godet, 2010) permet aux services étatiques de construire des bio-régions ; puis dans un second temps des réseaux représentatifs d'AMP au sein de celles-ci (étape 6 : *Defining and analysing future conditions*).

La deuxième tâche de la définition et analyse des conditions existantes consiste dès lors à informer spatialement le monde humain marin aussi par le biais de SIG quantitatifs (Ehler et Douvère, 2009 : 55). Il s'agit de « [...] *compiling information and mapping the spatial and temporal distribution and density of important human activities in the marine management area.* » (*ibid.*). Classiquement, une liste exhaustive des activités humaines pratiquées au sein de l'espace marin considéré est établie par les services étatiques, configurée implicitement en une grille de lecture « *conflit potentiel* » selon la typologie usuelle « *usage/activité/sous-activité* » (ex. occupation réglementaire/aire marine protégée/sanctuaire marin) (Annexe 4a) (*ibid.*). Parallèlement sous SIG, chaque activité d'importance est numérisée au sein d'une couche d'information individualisée. Puis une méthode d'analyse spatiale par intersection verticale et horizontale est appliquée à cette aire marine. C'est-à-dire une superposition verticale (*overlap*) et juxtaposition horizontale (*buffer*) métriques des couches les unes par rapport aux autres, afin de déterminer l'intersection ou la non-intersection de l'emprise spatio-temporelle des activités entre elles. À partir de cette méthode est créée une « *matrice de compatibilité des usages marins* » (Ehler et Douvère, 2009 : 58) croisant chaque activité, ce qui détermine potentiellement leur compatibilité,

²⁹ Cf. "Marine Spatial Planning: a step-by-step approach toward ecosystem-based management" (Ehler et Douvère, 2009).

compatibilité potentielle et/ou incompatibilité (Ehler et Douvère, 2009 : 59) (Annexe 4b). En bout d'analyse, cet autre système hiérarchique et quantitatif de valeur basé sur le « *conflit d'usage* » (Tafon, 2017), ou des « activités humaines à deux vitesses », permet aux services étatiques de construire des zones à enjeux au sein desquelles des activités sont priorisées. Puis dans un second temps (étape 6), ceux-ci vont arbitrer ces mêmes zones selon des techniques de discipline et régulation (permis, licence, zonage, etc.), le tout dans le cadre d'une approche qui se veut écosystémique.

Au sein de ce contexte normatif général, la définition et l'analyse de l'existant semblent être alors suspendue aux seules données quantitatives existantes, et subordonnées à l'usage des SIG (Ehler et Douvère, 2007 : 54 ; St. Martin et Hall-Arber, *op. cit.*). Ces derniers sont « [...] *quickly becoming the forum where marine spatial data are aggregated, planning options are visualized, impact analyses are performed, and ocean zones, e.g., marine protected areas or fishery closure areas, established and mapped.* ». (Ehler et Douvère, 2007 : 54). En conséquence, l'information géographique portant sur l'existant humain et non-humain marin semble se limiter aux connaissances scientifiques mobilisées par les promoteurs. Aussi, « [...] *decision-making is limited by the layers of data that are available to it is rarely acknowledged.* » (St. Martin et Hall-Arber, *op. cit.*). Les SIG modélisent ainsi le « monde connu » suivant une succession de couches d'informations comptables pouvant être questionnées, combinées et analysées indéfiniment selon les objectifs de la démarche de PSM (Ehler et Douvère, 2007 : 54) (Figure 8)³⁰ :

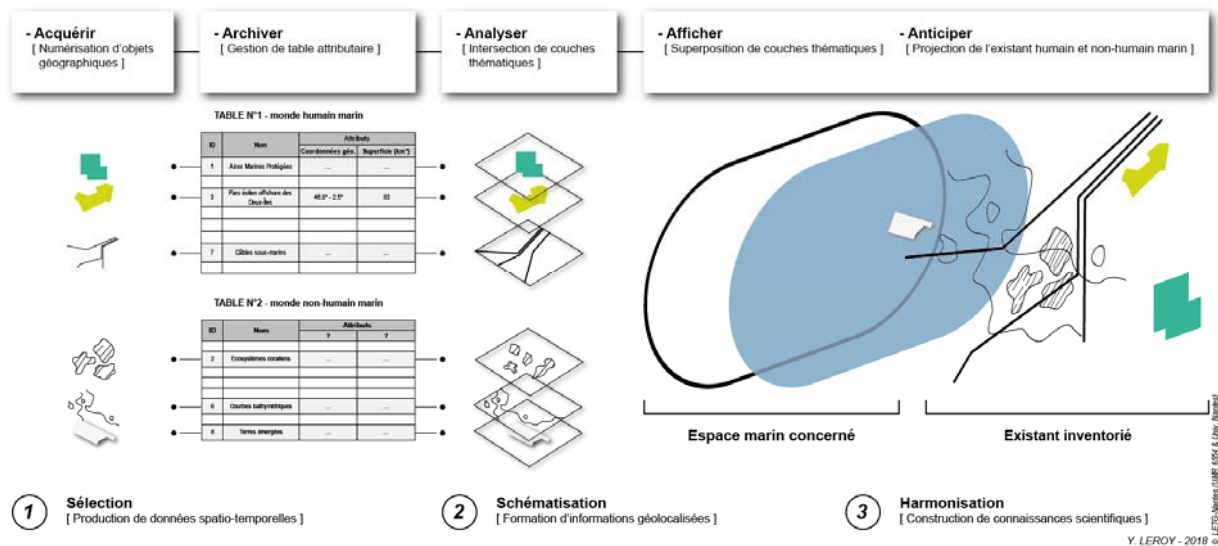


Figure 8 : La mer SIGée

Toutefois dans ces conditions, il a été constaté dès 2007 un manque. Il s'agit plus exactement d'une « *couche manquante* » (« *missing layer* ») (Ehler et Douvère, 2007 : 55, 2009 : 56 ; St. Martin et Hall-Arber, *op. cit.*). En d'autres termes, des informations géographiques jugées fondamentales pour l'exercice décisionnel de la PSM, quelles que soient l'espace marin considéré, l'échelle et la problématique à solutionner, sont aujourd'hui manquantes. Cette « couche manquante » concerne la dimension humaine de l'existant qui reste dans la majorité des démarches de PSM cantonnée à un simple « inventaire à la Prévert », individualisant et hiérarchisant des activités humaines d'importance au sein de l'espace marin considéré (Ehler et Douvère, 2007 : 54-55 ; Ehler et Douvère, 2009 : 56). Or en parallèle de cette construction sociale et politique, « [...] *the biophysical environment is being mapped in*

³⁰ Le travail de thèse de De Cacqueray (2012) a notamment démontré la prégnance de l'instrument SIG dans la construction de l'existant marin, avec la collecte de près de 185 couches d'information dans le cadre d'une simulation de mise en œuvre de la PSM au sein du bassin maritime de Lorient (sud-Finistère, France) (De Cacqueray, 2012 : 256).

ever greater detail [...] » (St. Martin et Hall-Arber, *op. cit.*). Aussi le même travail se doit d'être effectué concernant cette dimension humaine de l'existant (Ehler et Douvère, 2007 : 54) :

« Ecosystem-based approaches have transformed the way we view the latter and, eventually, manage the biophysical environment by understanding processes, connections, space, and scales (as opposed to, for example, single species fisheries management). Human dimensions need to be thought of similarly through a similar understanding of processes (e.g., community and territory), connections (e.g., within and across communities, economies), space (e.g., territories, mappings, cultural perceptions) and scales (e.g., local, regional, national scales of society). »

Dans ce contexte, il s'agit plus spécifiquement de la dimension humaine liée aux activités de pêches maritimes. Une activité humaine qui est considérée comme un élément-clé à prendre en compte pour toute démarche de PSM (Janßen *et al.* 2018 ; St. Martin et Hall-Arber, *op. cit.*). Dès lors, St. Martin et Hall-Arber (*op. cit.*) ont développé un protocole méthodologique quantitatif et qualitatif permettant de répondre à une question *a priori* simple et *a fortiori* essentielle pour la mise en œuvre d'un dispositif tel que la PSM, à savoir : où les pêcheurs pêchent-ils individuellement et collectivement (objectif : identifier les lieux de pêche par type d'engin et par port) ? La réponse à cette question a ainsi informé une couche d'information géographique désormais existante et reconnue d'utilité par les promoteurs de la PSM eux-mêmes (Ehler et Douvère, 2007 : 55 : 2009 : 56) (Figure 9) :

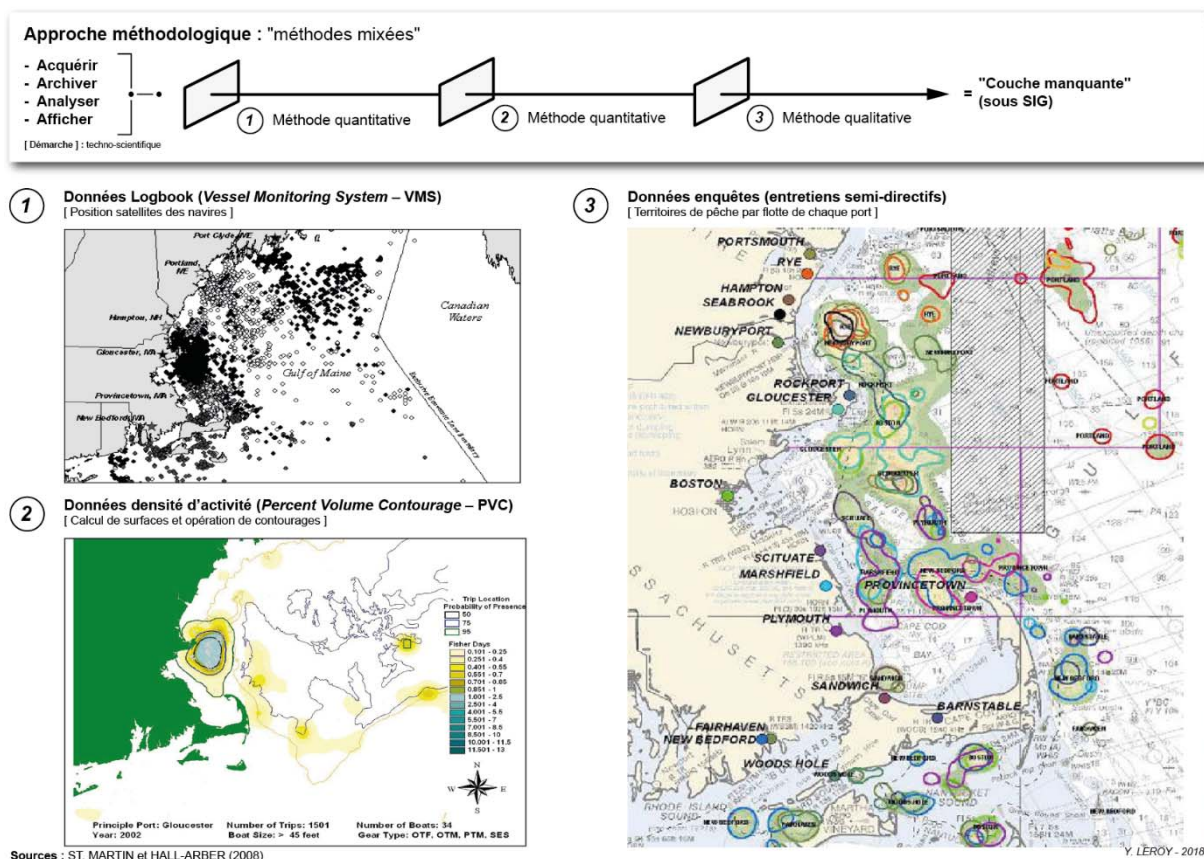


Figure 9 : La "couche manquante" sous SIG quantitatifs

Les résultats de cette recherche ont permis de cartographier un « *paysage social* » produit par les activités de pêche au sein du golfe du Maine (États-Unis), d'améliorer la compréhension des processus de territorialisation de l'espace marin par des communautés côtières, de réduire les inégalités socio-spatiales des décisions engendrées par la PSM dans ce secteur géographique et de

rénover la participation des pêcheurs à ce dispositif (Ehler et Douvère, 2009 : 56 ; St. Martin et Hall-Arber, *op. cit.*). Toutefois ce type d'approche « mixant » méthodes quantitative et qualitative sous SIG reste marginale, voire anecdotique dans le cas particulier de la PSM.

De fait, la « couche manquante » n'est donc pas simplement manquante, car ayant été déjà portée à connaissance de manière exploratoire et ponctuelle, connue et reconnue, mais tout simplement oubliée. Ce faisant la PSM ne semble pas être qu'un outil de *management* de l'espace marin dont l'heure est venue, se voulant « naturel », à l'action impartiale, neutre et objective (Ellis et Flannery, 2016 ; Firth, 2013 ; Peel et Lloyd, *op. cit.* ; Tafon, *op. cit.*). Elle apparaît en parallèle être un « assemblage géographique » particulier³¹. C'est-à-dire un dispositif propre au fonctionnement des arts de gouverner (« planification ») qui ordonne le vivant par le biais d'une métrologie de l'espace géographique particulière (« spatiale ») et compose selon celle-ci un paysage qu'elle donne à voir sur plan comme « horizon indépassable » des sociétés humaines concernées (« marin/maritime »).

³¹ Un assemblage est 1. [sens général] : la réunion d'éléments divers qui forment un tout ; 2. [sens technique] : un dispositif destiné à relier mécaniquement plusieurs pièces entre elles (Grand Larousse, 1991).

1.2. La PSM : un assemblage géographique (face B)

1.2.1. "Planification" : un dispositif politique

Dans un sens général la planification est « [...] *un dispositif politique ayant pour objectif la prédiction du contexte et la mise en cohérence des actions publiques et privées, dans un domaine et/ou sur un espace, pour une durée et à une échéance déterminée.* » (Lévy et Lussault, 2003). C'est donc un dispositif inhérent à l'exercice (du) « *politique* » (Marcus, 2011 ; Taylor, 1998). Qui dans la pratique s'est avéré être historiquement indissociable du fonctionnement de tout art de gouverner et ce depuis la « *nuît des temps* » (Morris, 1994). Aussi, la planification est à comprendre comme le dispositif général qui permet de mettre en « *ordre de marche* » la réalité géographique d'un mode de (re)production en position de domination au sein d'une, ou de plusieurs sociétés³². Pour ce faire, la mise en œuvre de la planification résulte de l'association de trois facteurs (Alexander, *op. cit.* ; Claval, 1975 ; Lévy et Lussault, *op. cit.* ; Taylor, *op. cit.*) : (a) un art de gouverner ; (b) une institution politique centralisatrice exerçant une forte intentionnalité d'intervention sur son territoire ; (c) l'utilisation méthodique de techniques de discipline et régulation correspondantes.

Selon ces conditions, la planification est donc à ce jour dans une « *phase néolibérale* » (Freestone, 2012). Cette phase correspond à la construction d'un projet politique de refondation de la société mondiale raccordé à un capitalisme global et non-contraint (Fairclough, 2000 : 147 ; Harvey, 2005, 2007). Pour ce faire, s'engage dès les années 1940-1950 en occident, une transformation institutionnelle de la *gouvernementalité* libérale en une *gouvernementalité* néolibérale³³. Celle-ci est un art de gouverner holiste déployé afin de réformer l'administration de « *la vie de la cité* » par « *la libre conduite des hommes* ». Cette réforme s'opère selon une libéralisation des droits à l'expansion de marchés communs et intégrateurs (ex. marché de l'UE). Elle vise ainsi à absorber tous les compartiments de la vie selon ce primat, afin de produire « [...] *une certaine norme de vie dans les sociétés occidentales et, bien au-delà, dans toutes les sociétés qui les suivent sur le chemin de la « modernité »* » (Dardot et Laval, 2010 : 5)³⁴. Aussi, le néolibéralisme s'appuie sur une pratique gouvernementale dite « *technocratique* », c'est-à-dire une conduite des affaires publiques se voulant « *efficace* » en se basant sur des données techniques sous la forme de signaux chiffrés (ex. indicateurs comptables) (Foucault, 1997)³⁵.

Ce processus de *néolibéralisation* du capitalisme industriel permet alors la relance de ce dernier : ce sont les « *30 glorieuses* » (Beaud, 2000). Les dispositifs de planification des « *États-providence* » conduisent les politiques publiques keynésiennes de l'époque (ex. planification des usages marins et troisième phase d'industrialisation de l'espace marin) (*ibid.*). Mais au début des années 1970, la dynamique endogène du capitalisme est atteinte d'une chute de la profitabilité du capital et plus

³² La transition entre arts de gouverner (de souveraineté juridico-politique à *gouvernementalité* libérale) au XVII^e siècle au sein des sociétés européennes ayant permis la bascule du féodalisme vers le capitalisme sur un temps long (XIV^e-XVII^e siècles) a mis en place un dispositif : la planification. Foucault (1975) en parle sous le vocable de "*quadrillage tactique*".

³³ Cette mutation est une volonté de "*révision du libéralisme*" (le "*laissez-faire*") (Cros, 1951), vers un "*tout-contrôle*" de l'existant (humain et non-humain). Le néolibéralisme n'est donc pas simplement une idéologie ou une philosophie politico-économique du marché pur et parfait (Castree, 2006 ; Harvey, 2007 ; McCarthy et Prudham, 2004).

³⁴ Cette libéralisation juridique des marchés mène à la formation de deux grandes normes néolibérales : (a) une norme d'extraversion économique signifiant l'intégration-ouverture économique du territoire national d'un État à la compétition mondiale à des fins d'exploitation absolue du monde humain et non-humain, entraînant donc un affaiblissement de sa souveraineté ; (b) une norme de compétitivité contraignant à faire des efforts de productivité et à se spécialiser dans des activités correspondant à des avantages comparatifs par une division internationale du travail (Brennetot, 2017 : 184-185).

³⁵ "*Il semble bien que le terme « technocratie » ait été créé au sein des sociétés politiques dites occidentales – c'est-à-dire, en réalité, les sociétés industrialisées de type capitaliste – au lendemain de la première guerre mondiale pour désigner un système d'organisation de la vie économique inspiré des schémas rationnels des sciences physiques.*" (Meynaud, 1960 : 13).

généralement d'une récession économique globale (Dardot et Laval, 2010). Dans le cadre de la *gouvernementalité* néolibérale, une reconfiguration du rôle et de l'action publique de l'État est alors entreprise afin d'augmenter les latitudes stratégiques d'expansion géographique du capital (Brenner et Theodore, 2002 ; Duménil et Lévy, 2002). La planification se trouve à être « *réimaginée* » (Freestone, *op. cit.*).

Selon la doctrine du « *new public management* » apparue dans les années 1980, l'État se doit d'intégrer en lui le culte de l'efficacité du monde entrepreneurial (Blomgren, 1997 ; Brenner et Theodore, *op. cit.* ; Dardot et Laval, 2010 : 278-382 ; Harvey, 2005 : 2). L'action publique de l'État se base alors sur les normes économiques de compétitivité et de performance néolibérales (Peck et Tickell, 2002). Le renouvellement managérial et technique de son exercice forme ainsi une nouvelle norme gouvernementale qui prend le nom de « *gouvernance* » (Deneault, 2013 ; Supiot, 2010). Par gouvernance, il est question d'adapter, d'ajuster, de jumeler le rôle et l'action publique de l'État aux *desiderata* du secteur privée et du capital (Deneault, 2013 : 9-22)³⁶. Aussi, « *Selon cette doctrine managériale, les États doivent être soumis aux mêmes règles de fonctionnement que les entreprises opérant sur des marchés concurrentiels. C'est-à-dire qu'ils doivent réagir à des signaux chiffrés qui, à la manière des prix du marché, seraient une image vraie du monde où ils opèrent.* » (Supiot, 2010 : 10). Il n'est alors plus question de gouverner, mais de « bonne gouvernance » au regard du respect de ces indicateurs supranationaux couvrant l'ensemble des secteurs de la vie publique. La planification en tant que dispositif devenu technocratique, s'y abandonne.

L'exercice de la gouvernance se lie au travers des politiques publiques établies par les gouvernements occidentaux successifs, fondées sur le couple « innovation-intérêt » afin de répondre aux nouveaux impératifs de compétitivité³⁷. Ce modèle de politiques publiques aspire à guider la libre conduite de chacun comme « partie prenante » de projets économiques portés par des intérêts particuliers dominants ; et dont les « intérêts connexes » (partie prenante) ont la responsabilité de faire vivre et promouvoir ces projets sous la forme de partenariats associant puissance publique, secteur privé et société civile, sur le mode « gagnant-gagnant » (« *win-win* ») du développement durable (Supiot, 2010). La gouvernance y soutient alors une conception étroite du partenariat (Deneault, 2013 : 51) :

« Pour être partie prenante des cercles de délibération et de discussion de la gouvernance, les « partenaires » de forums de type gouvernance ont à défendre des intérêts directs ou connexes en relation avec le projet que les plus puissants livrent à la délibération. Ils doivent de ce fait reconnaître que leurs intérêts sont en lien avec le projet, et donc y souscrire. [...] Les « joueurs » ont par-dessus tout intérêt à avoir des intérêts. Ils les défendront en relation avec le « projet », de façon souvent anecdotique, s'ils souhaitent éviter de disparaître complètement des cercles de délibération publique. Ils se voient de ce fait dans l'obligation d'admettre les règles d'un jeu dont ils sortent inexorablement perdants. »

Pour réaliser cette inversion de la hiérarchie des normes dans l'établissement des politiques publiques, la gouvernance fait exercer *via* les services étatiques un « *pouvoir biopolitique* » (Foucault, 2004)³⁸. Ce pouvoir cible le *management* horizontal de la société civile par le pilotage vertical des

³⁶ D'après Deneault (2013 : 9-22), la gouvernance est le dérivatif entrepreneurial du terme "gouvernement" visant à transformer la politique en une activité purement managériale et commerciale.

³⁷ Il s'agit d'un modèle de politiques publiques veillant à libérer la prise de risque entrepreneuriale des intérêts individuels dominants tout en faisant intérioriser ces derniers par des intérêts connexes les défendant vers des objectifs de régulation collective (partenariats "public-privé"). Ces politiques publiques inversent la mise en responsabilité du modèle libéral "sécurité-intérêt", passant de sécuriser les intérêts individuels dominants à *faire* sécuriser par autrui (Dardot et Laval, 2010).

³⁸ Foucault (2004) introduit la distinction entre deux types de pouvoir propres à la *gouvernementalité* libérale : (a) le pouvoir disciplinaire et sa mécanique qui dresse les corps individuels ; (b) le pouvoir régulateur et sa mécanique qui régule concerne la

citoyens-partenaires – une mécanique dont l’objet reste toujours les populations au travers du corps individuel – en « neutralisant par consensus » des parties prenantes afin de produire une valeur économique et sociale les responsabilisant, selon une logique générale de « *fabrication du consentement* » (Chomsky et Herman, 2008 ; Deneault, 2013 ; Tafon, *op. cit.*) (ex. séquences de planification des AMP au Canada Atlantique). La gouvernance autorise alors à dépasser l’idéal démocratique théorisé des sociétés contemporaines, c’est-à-dire d’annihiler la possibilité de toute délibération ouverte, plurielle et contradictoire concernant les choix et orientations politiques menés à des fins de (re)production de la vie matérielle collective (Deneault, 2013 ; Supiot, 2010 ; Tafon, *op. cit.*) (ex. débats publics organisant la planification des parcs éoliens *offshore* en France). Conjointement, la contribution de cette pratique gouvernementale à la *néolibéralisation* du capital conduit à un processus de marchandisation de « tout » (Castree, 2008 ; Latouche, 1998 ; McCarthy et Prudham, *op. cit.*). Y compris de l’espace géographique, celui-ci devenant l’« *input* » (ou intrant économique) que toute activité terrestre et/ou maritime se doit désormais d’acquérir, sécuriser et conserver, comme avantage comparatif de son développement.

C’est dans ce contexte politique que la PSM prend pied pas à pas depuis les années 2000. L’efficacité promue de la planification spatiale à terre tout au long du XX^e siècle, ses qualités théoriques et son institutionnalisation progressive (Allmendinger et Haughton, 2010 ; Taylor, 2010), notamment comme principal dispositif des politiques européennes d’aménagement du territoire à partir des années 1990 (ex. publication de la *Perspective de Développement Spatial Européenne* en 1999) (Kidd et Shaw, *op. cit.*), font office d’« appel d’air » pour son application concrète en mer (Jay, 2010). La PSM est donc un *archétype* de la planification spatiale terrestre (Kidd et Ellis, 2012). Conditionnée dès lors par un héritage inhérent à l’évolution des arts de gouverner, elle s’avère être empiriquement dans les faits un dispositif de la *gouvernementalité* néolibérale appliqué en mer (Ellis et Flannery, *op. cit.*). L’analyse de son action depuis les années 2000 fait d’elle, à la fois un outil technocratique (Firth, *op. cit.*) et un cadre d’expression de la gouvernance aux effets post-politiques démontrés (Ellis et Flannery, *op. cit.* ; Tafon, *op. cit.*).

La PSM visant à « [...] *influencing the behavior of humans and their activities over time.* » (Douve, *op. cit.*) par le prisme du consensus (Calado et al. 2012 ; Pomeroy et Douve, 2008), pilote le développement durable en mer par sa mise en scène (van Tatenhove, 2016)³⁹. Celle-ci s’organise selon deux dimensions parallèles, propres à son exercice. Une dimension de « rouage » qui dans la lumière permet l’agrégation de la *gouvernementalité* néolibérale au capitalisme industriel globalisé (ex. projets économiques), et une dimension de « fusible » qui dans l’ombre autorise celui-ci à être en position de domination en mer (ex. réalité géographique dominante). Les étapes de mise en œuvre de la PSM (cf. guide méthodologique de l’UNESCO) se répartissent ainsi de manière non-ordonnée au travers de ces deux dimensions, mettant en perspective leur caractère « [...] *technical and instrumental, rather than argumentative and political.* » (Cowell et Owens, 2006) (Encadré 1) :

population (Deleuze, 2004 [1986] ; Laval, 2011). Ce n’est qu’au début du XIX^e siècle que ces derniers se rejoignent pour n’en former plus qu’un : le "pouvoir biopolitique".

³⁹ "L’impératif du consensus se révèle une aubaine pour tout pouvoir qui cherche à mettre un frein aux propensions politiques des gens. Il gomme toute forme de dissidence au sein du groupe en contraignant les acteurs à utiliser un jargon unique et à convenir du même objectif. [...] On consentira à faire coïncider le fait que des partenaires inégaux doivent fédérer leurs intérêts en fonction des projets d’exploitation des plus puissants avec la prétention que cette lecture des choses relève d’un renouvellement de la démocratie." (Deneault, 2013 : 79-80).

La PSM "rouage" (lumière)

- ❑ **Action :**
 - (a) Mettre en scène post-politiquement (comment) le développement durable des activités humaines prioritaires au sein de l'espace marin concerné (ex. développement des Énergies Marines Renouvelables ou EMR) ;
 - Étape 1 : Identifier les besoins et établir l'autorité
 - Étape 2 : Obtenir le support financier
- ❑ **Mécanisme de sécurisation :**
 - (b1) Garantir le développement durable des activités prioritaires en organisant dans le cadre de "scène de gestion" ou de "forum hybride" l'adhésion de citoyens-partenaires en parties prenantes de ces projets (ex. projets éoliens *offshore* en France garantis par l'organisation de débats publics) ;
 - Étape 4 : Organiser la participation des parties prenantes
 - (b2) Évaluation de ces projets d'activités selon une analyse spatiale des conditions existantes au sein de l'espace marin considéré (évaluation pour sécurisation) par l'emploi de géo-technologies (SIG) ;
 - Étape 5 : Définir et analyser les conditions existantes
 - (b3) Production d'un plan spatial de *management* d'après l'analyse spatiale des conditions existantes responsabilisant les intérêts connexes des parties prenantes à faire vivre ces projets ;
 - Étape 7 : Préparer et approuver le plan spatial de *management*
 - Étape 8 : Implémenter et mettre en œuvre le plan spatial de *management*
- ❑ **Objectif :**
 - (c) Aménager stratégiquement les réalités géographiques d'intérêts particuliers dominants

La PSM "fusible" (ombre)

- ❑ **Action :**
 - (a) Agencer spatialement (où) et temporellement (quand) la localisation et répartition des activités humaines prioritaires et l'aménagement de leurs usages au sein de l'espace marin concerné (ex. projets éoliens *offshore*) ;
 - Étape 1 : Identifier les besoins et établir l'autorité
 - Étape 2 : Obtenir le support financier
- ❑ **Mécanisme de projection :**
 - (b1) Projeter la localisation et répartition des activités prioritaires en organisant par les services étatiques la coordination des actions publiques et privées d'après les objectifs de ces projets d'activités (ex. appels d'offres de l'État français pour des projets éoliens *offshore*) ;
 - Étape 3 : Organiser le processus de pré-planification
 - (b2) Synchronisation des actions privées et publiques selon une analyse modélisatrice des conditions futures au sein de l'espace marin considéré (modélisation pour projection) par l'emploi de géo-technologies (SIG) ;
 - Étape 6 : Définir et analyser les conditions futures
 - (b3) Production d'un plan de zonage d'après l'analyse modélisatrice des conditions futures responsabilisant les services étatiques à la bonne marche de ces projets ;
 - Étape 9 : Évaluer et monitorer la performance
 - Étape 10 : Adapter le plan spatial de *management*
- ❑ **Objectif :**
 - (c) Figurer publiquement les réalités géographiques d'intérêts particuliers dominants

Encadré 1 : Pilotage du développement durable en mer par la PSM
Sources : Ehler et Douvère (2009) ; Pomeroy et Douvère (*op. cit.*)

Cette double dimension permet de saisir les conséquences de ce verrouillage post-politique de la PSM, entre naturalisation d'intérêts particuliers dominants en intérêt général directeur, et marginalisation de tout intérêt ne prenant pas le parti des projets exposés (Day, 1997 ; Tafon, *op. cit.*) ; ce dispositif cherchant en priorité « [...] to secure both marine biodiversity and economic development. » (Ehler et Douvère, 2007 : 5). Dans cette logique de gouvernance, les procédures juridiques de la planification spatiale terrestre et marine sont soumises aux exigences d'efficacité, c'est-à-dire d'accélération et de simplification administrative dans leur mise en œuvre, ainsi qu'à l'influence des intérêts particuliers dominants (Allmendinger et Haughton, 2012 ; Cowell et Owens, *op. cit.* ; Ellis et Flannery, *op. cit.* ; Pomeroy et al. 2015)⁴⁰. Ce contexte politique reformate l'exercice d'un État devenu

⁴⁰ Dudley et Richardson (1996 in Cowell et Owens, *op. cit.*) ont démontré comment les démarches de planification spatiale terrestre ont permis au *lobby* autoroutier anglais de structurer le débat public à leur dessein autour d'un nombre restreint d'options quant au

« *entrepreneurial* » (Albrechts *et al.* 2001), l'action de la puissance publique conditionnée sur le modèle du secteur privé étant comprimée budgétairement (Dardot et Laval, 2010). Cela conduit à créer des « *opportunités de structures* » pour des projets économiques d'envergure (Kitschelt, 1986). Il s'agit désormais pour les dispositifs de planification spatiale en général de créer un « choc » de croissance durable d'accumulation et de concentration du capital (Brenner *et al.* 2010 ; Harvey, 2001 : 229), *via* l'extension technocratique du droit de propriété privée et des mécanismes de marché (Bakker, 2007). L'action de la planification est en ce sens néolibérale (Baeten, 2012 ; Shibata, 2008). Elle met en ordre de marche un capitalisme de nouveau libéré (Beaud, *op. cit.*), suivant une trajectoire anthropologique religieusement industrielle.

Ainsi dans les faits, la PSM comme dispositif de gouvernance du développement durable pilote prioritairement deux des piliers de ce dernier : le développement économique, et en réponse, la préservation de l'environnement (Gopnik *et al.* 2012 ; Jay *et al.* 2016). Dans une perspective conservationniste en Amérique du Nord (ex. États-Unis, Canada-Pacifique), la PSM est le processus facilitateur dans la création de réseaux d'AMP, l'implantation et l'aménagement de leurs usages (Ehler et Douvère, 2007 ; Trouillet et Jay, 2016). À l'opposé, dans une vision extractiviste au sein de l'UE (ex. Allemagne, France, Grande-Bretagne), la PSM est l'outil soutenant l'ancrage des projets d'EMR (ex. parcs éoliens *offshore*), l'implantation de leurs activités et l'aménagement de leurs usages (Jay, 2010 ; Qui et Jones, *op. cit.* ; Wright *et al.* 2016b)⁴¹. Cette tendance tend à se confirmer « *dans la réalité* » (Jones *et al.* 2016) au sein même de l'UE, avec la mise en œuvre par la C.E du programme de recherche « Suivi et Évaluation d'Aires Marines Spatialement Managées » (ou MESMA). Ce programme soutient la mise en œuvre de 12 projets de PSM à une échelle locale, entre développement des EMR et conservation de la biodiversité marine (*ibid.*). Aussi actuellement, à diverses échelles et par le biais de différentes initiatives, des dispositifs de PSM orchestrent post-politiquement les réformes néolibérales de l'époque au sein des territoires maritimes nationaux (Tafon, *op. cit.*), les ordonnant spatialement et temporellement selon une « *idéologie de la performance* » (Heilbrunn *et al.* 2004), ici « *économico-environnementale* » (Ehler et Douvère, 2007 : 18-24). Pour ce faire, ses praticiens utilisent une métrologie de l'espace géographique *laissant place* à une réalité dominante.

1.2.2. "Spatiale" : une métrologie de l'espace géographique

Quel que soit son *archétype*, la planification est une activité qui est pratiquée par des êtres humains appartenant à différents corps institutionnels, dont l'exercice est déterminé par le contexte culturel et politique, les instruments et outils mobilisés, ainsi que l'espace de vie « *humain-social* » concerné (Alexander, *op. cit.*). C'est donc un dispositif tout autant politique que technique (Cowell et Owens, *op. cit.* ; Healey, 2003 ; Taylor, 1998) qui a résolument une incidence géographique. Aussi, en tant que dispositif général permettant de mettre en ordre de marche la réalité géographique d'un mode de (re)production dominant, elle autorise son aménagement par une métrologie de l'espace

développement des infrastructures autoroutières. Cette même situation a été constatée en Allemagne concernant le développement de réseaux de parcs éoliens terrestres (Jay *et al.* 2016), ou en France et au Québec concernant l'aménagement d'infrastructures aéroportuaires et de barrages hydro-électriques.

⁴¹ La rapide expansion des EMR est permise par la progression du zonage océanique et de la PSM (Douvère et Ehler, 2009 ; Firestone et Kempton, 2007).

géographique⁴². Autrement dit, d'après la fabrication d'étalons de référence qui permettent de penser et d'ordonner le vivant sur et dans l'espace géographique (De Sartre *et al.* 2016). Cette métrologie repose sur la combinaison de deux facteurs : (a) un « système d'informations » instrumental compris comme : « [...] *un ensemble organisé de ressources (matériel, logiciel, personnel, données, procédures ...)* permettant d'acquérir, de traiter, de stocker des informations dans et entre des organisations. » (Reix, 2005 in Pornon, 2011 : 10) ; (b) la conception automatisée par ce dernier d'un modèle d'espace géographique.

En parallèle de la naissance d'une *gouvernementalité* néolibérale en occident dès les années 1940-1950, les sciences modernes se transforment en des « *technosciences* » (Beaud, 1997 : 181-183 ; Latour, 1989)⁴³. Elles résultent de nouvelles pratiques scientifiques et leurs modalités d'action qui se fondent sur une « laboratisation du monde » comme méthode d'investigation scientifique renouvelée, la création de nouvelles technologies répondant à ses besoins et la construction de la réalité au travers de la production d'objets scientifiques répondant à des agendas économique-industriels (Ellul, 2008 ; Guchet, 2011 ; Latour, 1999 ; Nordmann, 2006). Le « vrai » test des connaissances et savoirs qui sont élaborés n'est plus seulement l'utilité, mais le degré de technicité de fabrication de la réalité (Ellul, *op. cit.* ; Guchet, *op. cit.*). À partir de la décennie 1980-1990, les pratiques et modalités d'action des technosciences engendrent donc un « *tournant spatial* » (Cosgrove, 1999). C'est-à-dire un double mouvement, à la fois de cartographie des propriétés spatiales du monde humain et non-humain et en parallèle, de son calibrage selon des normes mathématiques par de nouveaux instruments : les géo-technologies dont sont issus les SIG.

Les SIG sont un instrument automatisé par diverses opérations humaines qui ont pour fonction générale d'acquérir, archiver, analyser et afficher une quantité d'informations à caractère géographique (Pornon, *op. cit.*). Ils sont à la base purement quantitatifs (Pickles, 1995 ; Schuurman, 1999, 2000). Autrement dit, ces SIG classiques sont une chaîne de mesure et de traitement de données comptables et localisables au sein d'un espace géographique, relatives au monde humain (ex. position des parcs éoliens *offshore*), et au monde non-humain (ex. localisation des bio-régions marines). Leur but ultime est l'aide à la décision (Pornon, 2011 : 110), les SIG ayant la capacité technique « [...] *d'élaborer des synthèses indispensables à la prise de décision dans divers domaines, aussi bien dans des situations de crises que dans des évolutions à long terme.* » (Denègre et Salgé, 1996 : 4). De fait, dès la décennie 1990 la démocratisation des SIG est qualifiée d'« *explosion informationnelle et révolution technologique* » (Bédard, 1993 in Noucher, 2006). La mise en œuvre de la planification ayant toujours exigé de ses praticiens de devoir disposer d'informations, particulièrement comprises comme géographiques, les SIG quantitatifs sont alors présentés comme étant indispensables à l'exercice de la planification spatiale (Bunch *et al.* 2012 ; McCall et Dunn, 2012 ; Ryan, 2011). Sans surprise, ils sont aussi devenus « [...] *an essential tool for informing the management of marine areas, especially through Marine Spatial Planning.* » (Smith et Brennan, 2012). Ils sont même devenus la condition *sine qua none* de la mise en œuvre de la PSM (Merrie et Olsson, *op. cit.*). Ils permettent ainsi de synthétiser et saisir la compréhension d'une large gamme de données spatiales, le tout dans une démarche « coût-

⁴² D'après Foucault (1975), le "*quadrillage tactique*" de la *gouvernementalité* libérale qui a permis la bascule du féodalisme vers le capitalisme sur un temps long (XIII-XVII^e siècles) s'accompagne d'un "*quadrillage spatial*".

⁴³ Les "technosciences" sont un régime de production des connaissances scientifiques récusant tout partage préalable entre ce qui relève de la science et ce qui relève de la société (Guchet, 2011). Elles sont à considérer comme "[...] *la plus fabuleuse capacité politique jamais inventée [...] faire parler le monde muet, dire le vrai sans être discuté sous couvert de la « neutralité de la science » puisqu'ils (les scientifiques) ont le pouvoir d'imposer de nouveaux objets dans la société et de faire taire les oppositions des autres acteurs sociaux, des « profanes ».*" (Latour, 1999 : 28).

efficente » (logique de gouvernance) (Loos et Canessa, *op. cit.*)⁴⁴. Cet instrument est constitué de trois composantes principales (« machine », « humaine » et « usage »). En fonction des objectifs de la composante humaine, le composante machine active tel étalon de référence pour y répondre, orientant ainsi vers un usage particulier des SIG quantitatifs (Figure 10) :

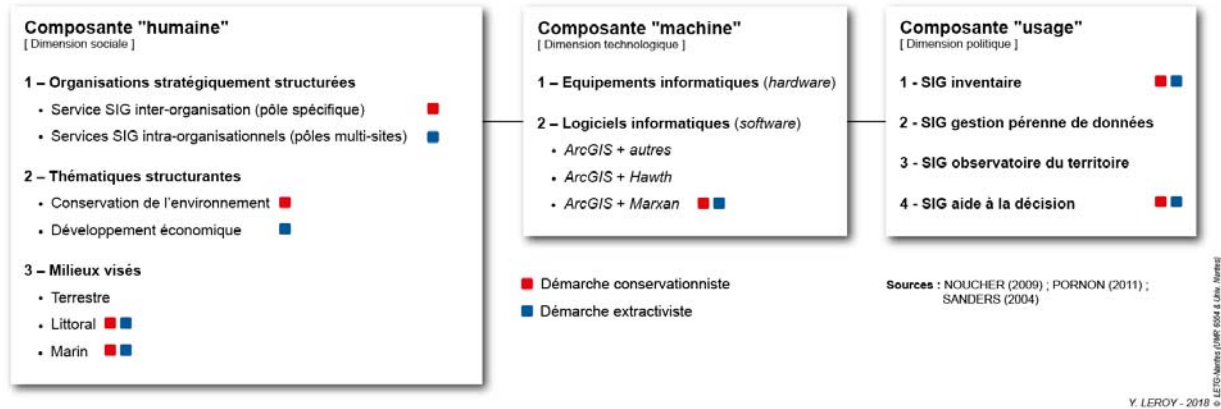


Figure 10 : Les composantes générales des SIG

Dans le contexte normatif de l'analyse des conditions existantes en mer (étape 5), l'usage de ces SIG se fait sous la forme d'un inventaire de données quantitatives spatialisées sous couches numériques, certaines essentielles étant donc manquantes. Sur cette base, l'étape suivante qui vise à « *Defining and analysing future conditions* » (étape 6) (Ehler et Douvere, 2009 : 63) use des SIG comme instrument d'aide à la décision ou *Decision-Support Tools* (DSTs) (Pinarbaşı *et al.* 2017). La question qui transcende ce canevas, « *où voulons-nous aller ?* » (Ehler et Douvere, 2009 : 63), se trouve assujettie au cadre de gouvernance dans lequel évolue la PSM et les connaissances scientifiques mobilisées. Ainsi actuellement, les démarches de PSM joignent majoritairement les quatre tâches de cette étape sous SIG, en utilisant le logiciel de planification *Marxan* (Yates *et al.* 2015)⁴⁵.

Les algorithmes prédictifs de ce logiciel permettent de déterminer le site d'implantation optimal pour une AMP, mais aussi un parc éolien-*offshore* ou une plateforme pétrolière, en fonction de la compilation statistique de données biophysiques (ex. vitesse et fréquence du vent, migrations des mammifères marins), économique (ex. coûts initiaux des infrastructures, retours sur investissement), sociale et politique (ex. présence visible d'autres activités, réglementations) préalablement inventoriées à l'étape précédente. La compilation de ces données est croisée avec les « [...] *capacités d'affichage pluri-thématique, dynamique et multi-scalaire.* » (Le Guyader, 2012 : 78) des SIG et leurs fonctions générales (les « 5A »). Cette *fabrique cartographique* produit alors une nouvelle métrologie qui ordonne le vivant en mer, des « unités de planification », *sur et dans* un espace géographique euclidien (Figure 11)⁴⁶.

⁴⁴ "We could certainly do MSP without GIS and other tools, other computerised tools but I think that these tools are so powerful for quantifying and visualising information and its similarities and differences that I think the tool has been instrumental in the way we think about the oceans." (Merrie et Olsson, *op. cit.*).

⁴⁵ *Marxan* est à l'origine un logiciel conçu pour planifier des réseaux d'aires protégées sur terre comme sur mer (Watts *et al.* 2009). Ces performances (rapidité, coût, comparabilité) lui ont rapidement permis d'être considéré comme le logiciel incontournable d'aide à la décision pour la PSM.

⁴⁶ L'espace géographique euclidien est un modèle d'espace-temps "*vrai, absolu et mathématique*" (Jammer, 2012). Il est depuis l'amélioration des technologies militaro-scientifique à comprendre comme un cadre-support matériel et géométrique en trois dimensions (x,y,z) (Crampton *et al.* 2013). Le fonctionnement des SIG repose sur ce modèle d'espace (Denègre et Salgé, 1996 : 24).

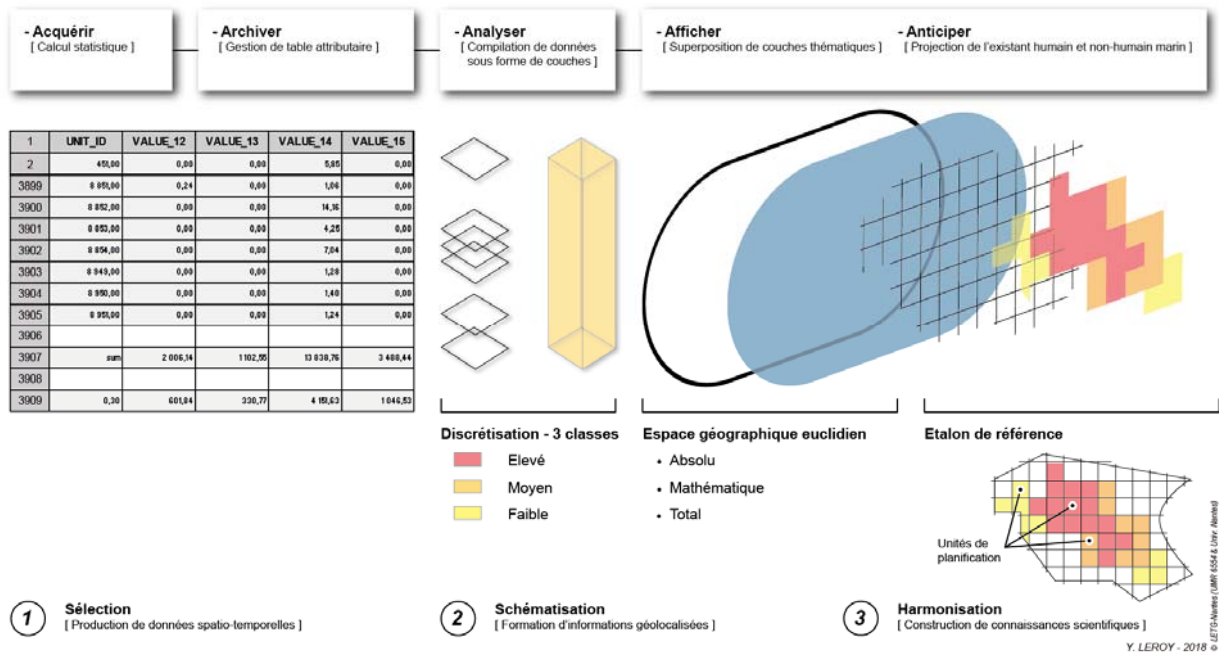


Figure 11 : La mer ordonnée par algorithmes

Ces unités de planification sont rationnelles, objectives et comparables (Pressey et Logan, 1998 ; Watts *et al.* 2009). Leur discrétisation selon un système de valeur antérieurement établi (ex. conflit d'usage) offre des scénarios plausibles et désirables de planification aux praticiens des services étatiques. En outre, ces nouveaux étalons de référence sont à considérer comme des « *classes d'équivalence* » statistiques (Desrosières, 2000). Autrement dit, les unités de planification sont des catégories absolues contenant une somme de données quantitatives matérialisées par des formes géométriques qui ordonnent statistiquement le vivant au sein d'un modèle d'espace géographique spécifique. Celui-ci est « *identique à lui-même en chacune de ses parties [...] immuable, auto-contenu et contient tous les corps* » (Jammer, 2012). D'après cette « *syntaxe euclidienne* » (Harley, 1988), il est un espace-temps géométrique où tout est rendu possible en fonction du contexte politique dans lequel il est établi : « (1) *Projecting current trends in the spatial and temporal needs of existing human uses*; (2) *Estimating spatial and temporal requirements for new demands of ocean space*; (3) *Identifying possible alternative future scenarios for the planning area*; and (4) *Selecting the preferred spatial sea use scenario* » (Ehler et Douvère, *op. cit.*). Dès lors, afin de piloter les priorités d'usage de l'espace marin (développement économique et conservation de l'environnement), la PSM fait appliquer non plus seulement « [...] *le licite de l'illicite selon un principe juridique, mais le normal du pathologique selon un principe de la norme.* » (Laval, 2011), ici statistique⁴⁷. Le « spatial » permet une appréhension globale et abstraite de l'espace concerné, afin de répondre techniquement à des problématiques diverses et variées. Cette métrologie « colle » à la construction d'étalons de référence statistiques comparables pour penser et ordonner post-politiquement le vivant au sein d'un espace géographique euclidien étendu (3D).

En écho au verrouillage post-politique de la gouvernance, cette métrologie permet de cerner les conséquences du « *forçage technologique* » des SIG quantitatifs (Rydin, 2003 : 5), qui modélisent les intérêts particuliers dominants en étalons de référence recouvrant au passage tout autre référentiel

⁴⁷ "Les normes statistiques se sont avérées de puissants moyens de standardisation et de normalisation des comportements [...]". (Dardot et Laval, 2010 : 398).

indépendant des projets exposés⁴⁸. La PSM autorise ainsi à « *Facilitating Sector Growth, Optimizing the Use of the Sea, Reducing Costs, Supporting the Environmental Economy, Promoting Appropriate Uses, etc.* » (Ehler et Douvère, 2007 : 27). Outre l'intérêt et l'apport indéniable de la géomatique dans certain secteur de la vie publique, les SIG sont un modèle informatique opérant une abstraction de la réalité, c'est-à-dire « *une représentation simplifiée de la réalité en vue de comprendre et de la faire comprendre* » (Sanders, 2001). Qui prend alors en compte les seuls éléments qui apparaissent comme significatifs au regard de la problématique à solutionner (*ibid.*). Dans ce cadre métrologique, il s'agit ici de la sécurisation de la biodiversité marine et du développement économique maritime. Cette modélisation et abstraction de la réalité, sous forme de scénarios reposant sur l'accumulation de données au profit d'intérêts particuliers dominants dans le cadre de la gouvernance, se trouve accentuée du fait de la matérialité fluide des mers et des océans (*vs* matérialité rugueuse de la terre) (Steinberg et Peters, 2015). Ce contexte technoscientifique fait des SIG, non plus seulement la nouvelle forme ou moyen de « porter à connaissance » géographique de la PSM, mais le message même véhiculé (Harley, 1990). C'est-à-dire un message de scientificité objective et de rationalisme consensuel (Bunch *et al.*, *op. cit.*). Dont le cœur est un espace marin vide et atemporel, un volume stable et sans contrainte qui scinde objets et sujets, territorialité et identité (Massey, 2004 ; Thrift, 2011)⁴⁹.

En conséquence, la PSM est dans les faits en capacité de formuler un « *cadastre maritime multi-objectifs* » (Ehler et Douvère, 2009 : 61), afin de soutenir actuellement un « process industriel » de planification des AMP et EMR en séquences. L'objectif des services étatiques est de contrer la vision de mers et océans devenus incertains. Les praticiens de la PSM sont alors en mesure d'employer en mer diverses techniques de discipline et régulation : permis d'exploitation durables, licences d'occupation spatio-temporelles, systèmes d'enregistrement-surveillance divers (*Vessel Monitoring System* ou VMS, *Automatic Identification System* ou AIS) (Halpern *et al.* 2007 ; Kerr *et al.* 2014a ; Shelmerdine, 2015). De plus ces techniques sont associées à un zonage océanique à « grain fin » : *une position verrouillant plusieurs, plusieurs verrouillés en une même position*⁵⁰. Celui-ci permet d'appliquer juridiquement une mise en concession de l'espace marin d'après la métrologie retenue, notamment avec la multiplication des concessions et permis relatifs, pour certaines co-locatives au sein de leurs Domaines Publics Maritimes (DPM) (ex. AMP-hydrolienne, ferme aquacole-parc éolien-*offshore*) (Ashley *et al.* 2014 ; Christie *et al.* 2014 ; Michler-Cieluch et Krause, 2008). Ce qui favorise de la sorte l'accumulation et concentration du capital en des positions cartésiennes fixes, par des activités aux usages statiques (occupation et/ou extraction)⁵¹. Pour ce faire, les praticiens de la PSM s'appuient dans leur pratique sur la représentation cartographique d'un paysage « marin/maritime » *faisant place* à cette réalité dominante.

⁴⁸ "L'effet sous-jacent est non seulement d'orienter les comportements de manière incitative et donc moins contraignantes, mais aussi de développer [...] une industrie de la gouvernance en forte croissance pour assurer l'effectivité de la mesure des normes instaurées." (Chatelin-Ertur et Onnée, 2010 : 25 in Deneault, 2013 : 175-176).

⁴⁹ L'espace géographique euclidien est "[...] par conséquent celui de toutes les variantes de cartographies cadastrales et de pratiques d'ingénierie." (Harvey, 2010). Il est l'espace des praticiens de la planification.

⁵⁰ Le zonage permet notamment dans un contexte incertain de sécuriser une zone afin d'attirer de futurs investisseurs/développeurs (Kathijotes, 2013).

⁵¹ Le régime de propriété privée n'existe pas en mer au sens juridique du terme. Il se substitue par un régime de concession qui est l'autorisation légale et institutionnelle d'exploiter à titre privatif des biens du domaine public moyennant le paiement d'une redevance. Ce régime juridique se déroule au sein du DPM des États correspondant à leur Mer Territoriale.

1.2.3. "Marin/maritime" : la représentation cartographique d'un paysage

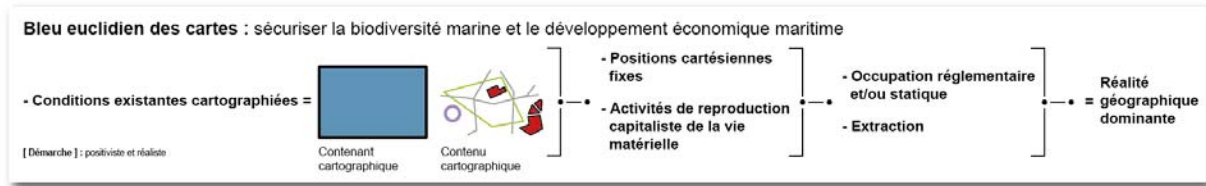
Ordonnant le vivant *sur* et *dans* un espace géographique euclidien en trois dimensions, le dispositif technique et politique qu'est la PSM est aussi un dispositif « *paysagé et paysagiste marin* » (« *marine scaping* ») (Toonen et van Tatenhove, 2013). En tant que dispositif général permettant de mettre en ordre de marche la réalité géographique d'un mode de (re)production dominant, autorisant son aménagement par une métrologie de l'espace géographique, la planification compose d'après cette réalité un paysage qu'elle donne à voir sur plan comme horizon futur. Cette composition paysagère de la planification repose sur l'agrégation de deux facteurs : (a) des représentations cartographiques « [...] *qui facilitent la compréhension spatiale d'éléments, de concepts, de circonstances, de processus, ou d'éléments propres au monde humain.* » (Harley et Woodward, 1987) ; (b) la médiatisation par ces dernières d'un genre représenté d'espace-temps (Harvey, 2001 ; Lefebvre, 1974).

Les fonctions générales des SIG classiques, ou « 5A » (acquérir, archiver, analyser, afficher et anticiper) qui se recoupent sous l'action commune d'« abstraire » (Denègre et Salgé, 1996 : 24), font de ces derniers le « *new device to obtain deeper knowledge about reality.* » (Harley, *op. cit.*). Du fait notamment qu'ils se soient rapidement imposés comme les outils privilégiés de la cartographie (Joliveau *et al.* 2013). Entre cartographie et SIG, la convergence est particulièrement « puissante » depuis les années 1990-2000 (Crampton, 2001 ; Crampton et Krygier, 2006), au point qu'il y ait désormais confusion entre ceux-ci (Harley, 1990). Néanmoins, les cartes ne sont pas des instruments, mais des « images-textes » (Harley, 1988) qui viennent « [...] *donner un certain ordre et une certaine forme à l'espace immense, et en apparence illimité, du monde connu.* » (Brotton, 2014 : 10). Dans le giron de la planification, qui émane d'une « [...] *volonté a priori couchée sur le papier avant d'être tracée sur le sol* [...] » (Yerasimos, 1988), elles se traduisent au travers d'un document directeur : le plan. D'après l'*archétype* de la planification spatiale, celui-ci est de deux ordres : un plan spatial de *management* qui vise uniquement à indiquer, ne conférant pas de droit de développement en tant que tel (Allmendinger et Haughton, 2010) ; et un plan spatial de zonage qui lui fixe les droits d'accès, d'activité et d'usages au sein du périmètre considéré. L'un est un régime de priorité qui renseigne sur ce qui sera un « *future désirable* » en mer (Ehler et Douvère, 2009 : 19-22), une réalité géographique dominante ; l'autre un « *régime qui met en lumière* » (Deleuze, 2004 [1986] : 40) ce qui est jugé d'utilité publique, des objets géographiques correspondants.

C'est ainsi que d'après la lecture de leurs documents planificateurs, actuellement la majorité des démarches de PSM médiatisent quasi-exclusivement une réalité géographique dominante construite et représentée au travers d'objets aux formes géométriques, relatifs à des positions cartésiennes fixes et des activités maritimes d'importances, présentes et/ou futures, dont l'usage de l'espace marin est statique et durable dans le temps et l'espace, oscillant entre occupation (ex. AMP) et extraction (ex : EMR) (Pomeroy *et al.*, *op. cit.*)⁵². Le bilan récent de Ehler (2017) sur l'évaluation des principales démarches de PSM en cours dans le monde, avec la recension des différents plans de *management* spatiaux, est à ce titre particulièrement représentatif de cet état de fait (Annexe 5). De plus au sein de ces mêmes documents, les activités humaines aux qualités spatio-temporelles pourtant dynamiques sont enchaînées à cette représentation fixiste. Cette mise en suspension permet ainsi de

⁵² Cf. les travaux de Boyes *et al.* (2005) concernant celui de la mer d'Irlande, Jones *et al.* (2016) concernant ceux de diverses initiatives européennes, Kelly *et al.* (2014) concernant celui des îles Shetland ou Maes *et al.* (2005) concernant celui de la partie belge de la mer du Nord.

répondre à une mise en permis et concession théorique de l'espace marin⁵³. Les spatialités qui se dégagent de ces documents cartographiques directeurs sont ainsi uniquement topographiques, matérielles et euclidiennes (Figure 12) :



1 Cartographie des conditions existantes et futures au sein de la ZEE allemande dans une perspective de PSM – 2012
/ Source : GIMPEL et AL. (2012)

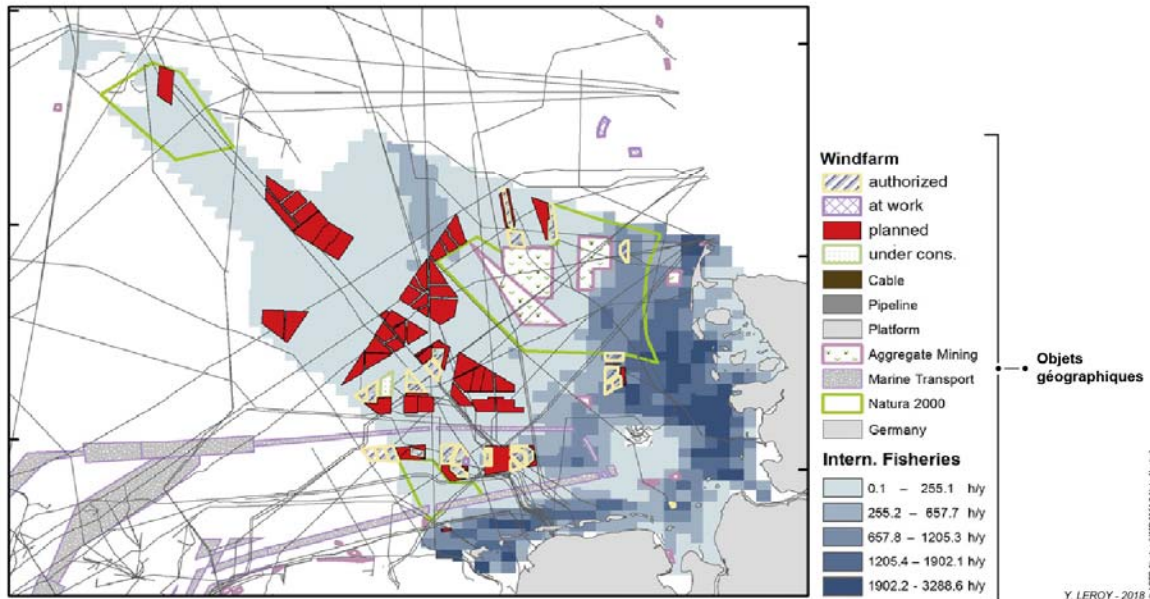


Figure 12 : La réalité géographique domonante en mer

Les représentations cartographiques des mers et des océans construites par les démarches de PSM sont ainsi le fruit du contenant et du contenu euclidien des documents planificateurs (Encadré 2) :

1 – Contenant cartographique :

- Fonction** : cadre temporel linéaire (ce qui borne) et support spatial plan (ce qui maintient) structurel ;
- Attribut** : caractère "homogène" conférant une qualité "lisse" à l'espace-temps représenté. Le cadre temporel est une essence naturelle toujours déjà là. Le support spatial est un réceptacle absolu et intangible qui préexiste. Ce cadre-support structurel détermine tout objet géographique dans lequel il s'inscrit ;
- Conséquence** : horizon spatial et temporel indépassable.

⁵³ Ainsi à l'aide d'une grille statistique et d'un espace euclidien, la complexe dynamique spatiale et temporelle d'une activité comme les pêches maritimes est dissoute, puis fixée pour mieux être "clôturée" (St. Martin, 2005a, 2005b).

2 – Contenu cartographique :

- ❑ **Fonction** : objets géographiques matériels (ce qui matérialise) ;
- ❑ **Attribut** : caractère "absolu" et "positionnel" des objets représentés. Les objets (monde humain et non-humain) sont localisés et répartis les uns par rapport aux autres d'après leurs caractéristiques de forme et de fonction indépendamment de leur nature. Ces formes-fonctions peuvent être potentiellement antagonistes et contradictoires mais toujours cohérentes au regard de l'ordre capitaliste ;
- ❑ **Conséquence** : paysage artificiel

Encadré 2 : Contenant et contenu des représentations cartographiques *mainstream*
Sources : Deleuze et Guattari (2004) ; Lévy et Lussault (*op. cit.*)

En accord avec le verrouillage post-politique de la gouvernance et le forçage technologique des SIG quantitatifs, cette représentation du « marin/maritime » permet de mettre en relief les effets du filtrage cartographique des documents planificateurs, médiatisant les intérêts particuliers dominants en objets géographiques apposés sur un bleu des cartes homogène, négligeant *a contrario* toute autre représentation d'objet possible. La PSM explicite ainsi un *genre* représenté d'espace-temps : un « *espace conçu* » (Lefebvre, *op. cit.*)⁵⁴. C'est un espace artificiel qui est lié « [...] *aux rapports de production, à l'ordre qu'ils imposent et par là, à des connaissances, à des signes, à des codes, à des relations « frontales ».* » (*ibid.*). Il est l'espace rationnel fabriqué et standardisé par un mode de (re)production dominant à l'échelle planétaire, ici le capitalisme industriel (Harvey, 2001 ; *ibid.*). Dans ce contexte, la PSM *via* cet espace conçu impose les rapports de forces et de pouvoirs du capitalisme, à savoir un rapport de (re)production et un rapport de domination contingent (Duménil et Lévy, *op. cit.* ; Harvey, 2001 ; Hudson, 2001)⁵⁵. La marque de fabrique en est la division (Harvey, *op. cit.*), entendue comme la segmentation fonctionnelle de l'espace marin en zones de production spécifiques. Reposant sur un modèle euclidien où tout est possible, l'espace marin conçu des documents cartographiques directeurs de la PSM sublime la domination d'une réalité géographique qui concorde avec la (re)production capitaliste de la vie matérielle collective.

Les positions cartésiennes des activités maritimes d'importances représentées par les documents planificateurs des démarches de PSM composent alors un « *paysage ingénierique* » (Smith et Brennan, *op. cit.*). Ce paysage est double. D'un côté le « maritime », celui d'une quatrième phase d'industrialisation de l'espace marin qui est actuellement en train d'émerger (Smith, 2000 ; Stojanovic et Farmer, 2013). Il est question d'une nouvelle « *révolution industrielle* » générée par l'implantation des EMR défiant le cadre légal existant – le Droit de la mer – et modifiant la manière de penser leur gouvernance (Charter, 2007 ; Osherenko, 2006 ; Salcido, 2008). De l'autre le « marin », qui est dans un mouvement de « schizophrénie géographique », celui d'une conservation pragmatique de l'environnement marin avec la création de réseaux d'AMP correspondants. Ces réseaux sont à considérer aujourd'hui comme l'un des principaux agents d'aménagement en mer : de 5 127 AMP en 2005 (0,6 % de la surface des mers-océans) à 12 076 couvrant près de 12 millions de km² en 2014 (3,4 % de la surface des mers-océans et 8,4 % des juridictions maritimes nationales) (Chaboud *et al.* 2008 ; Chuenpagdee *et al.* 2013 ; Deguignet *et al.* 2014).

⁵⁴ "C'est donc l'espace conçu, celui des savants, des planificateurs, des urbanistes, des technocrates « découpeurs » et « agenceurs » [...] identifiant le vécu et le perçu au conçu. C'est « l'espace dominant dans une société »." (*ibid.*).

⁵⁵ "Qu'est-ce que le pouvoir ? La définition de M. Foucault semble très simple, le pouvoir est un rapport de forces, ou plutôt tout rapport de forces est un rapport de pouvoir." (Deleuze, 2004 [1986] : 77). Autrement dit le pouvoir est l'exercice d'une action cherchant à structurer le champ d'exercice d'autres actions (Laval, *op. cit.*).

La PSM semble être alors le dispositif réformiste fournissant le carburant nécessaire à une « *blue growth* » du PIB des États (Jones *et al. op. cit.* ; Gimpel *et al.* 2015 ; Kerr *et al.* 2014a, 2015 ; Wright *et al.* 2016b), le tout dans un contexte de relance économique⁵⁶. Les démarches de PSM sont donc actuellement bel et bien les garantes d'une « religion industrielle » au travers du développement durable (capitaliste) des mers et océans (Ellis et Flannery, *op. cit.* ; Fairgrieve, 2016)⁵⁷.

Dans ce contexte, force est de constater que cette « couche manquante » paraît finalement logique dans l'exercice décisionnel de la PSM actuellement. Cartographiée (cf. protocole de St. Martin et Hall-Arber, *op. cit.*), cette autre réalité géographique entrevue ne peut que rester invisible en raison de l'assemblage particulier qu'est la PSM. Ce constat ne semble pas ici résulter de formalités purement techniques, avec par exemple la disponibilité ou non de données, des problématiques dans leur codage ou formatage, mais plutôt de choix qui sont d'ordre politique dans l'information à donner, une donnée n'étant justement pas donnée, mais construite socialement et politiquement (Noucher, 2009 ; Pornon, 2011). En conséquence, cet « iceberg » de l'information géographique et de la cartographie qu'est l'exercice décisionnel de la PSM, semble structurer le monde marin de façon « *binnaire* » (St. Martin, 2009). Entre la partie émergée qui correspond à la construction d'une réalité géographique dominante, visible par des couches d'informations diversement activées et tendant à être LE « réel » sous la lumière des forums de la gouvernance. Et la partie immergée qui est une « variable d'ajustement » laissée invisible par une « couche manquante » connue mais mise à la marge. Aussi dans ce rapport de forces, « en dessous » du bleu rationnel des cartes semble exister cette autre réalité géographique. Il s'agit d'un « paysage humain et social » marin produit notamment, par les activités de pêche maritimes.

⁵⁶ De "vert" le capitalisme se colore aussi en "bleu". Ces éléments de langage ou "*greening*" permettent de souligner : (a) sa théorique durabilité pour mieux le naturaliser ; (b) son milieu « naturel » d'appropriation (terrestre, marin) (Plumwood, 2002 : 7). C'est notamment sur cette technique discursive que la C.E depuis les années 2000 s'est appuyée avec la publication de très nombreux rapports incitatifs orientant pour une maritimisation de son économie ("*blueing*").

⁵⁷ La durabilité du développement capitaliste est entendue comme temporelle et culturelle (Soini et Birkeland, 2014), non comme morale et éthique. Cette conception de la durabilité permet de naturaliser linéairement dans le temps une accumulation et concentration durable du capital, ou plus communément une "*croissance économique durable*" (Plumwood, 2002 : 18).

Conclusion intermédiaire chapitre 1 :

L'information et la cartographie de l'existant opérées par la PSM est un type d'assemblage au profil « *machiniste* » (Deleuze et Guattari 1986 : 81). Celui-ci est l'articulation mécanique de facteurs composites (ex. composantes SIG qualitatifs) aux multiples dimensions produisant en mer « *une sorte d'espace lisse déterritorialisé* » (Deleuze et Guattari, 2004 : 645) de toute expérience vécue. Cette réalité géographique satisfait à un « réseau territorial » composé de positions cartésiennes fixes pilotées par les praticiens de la PSM, autorisant une (re)production capitaliste de la vie matérielle collective au sein de territoires maritimes étatiques (ex. paysage ingénierique) (Figure 13) :

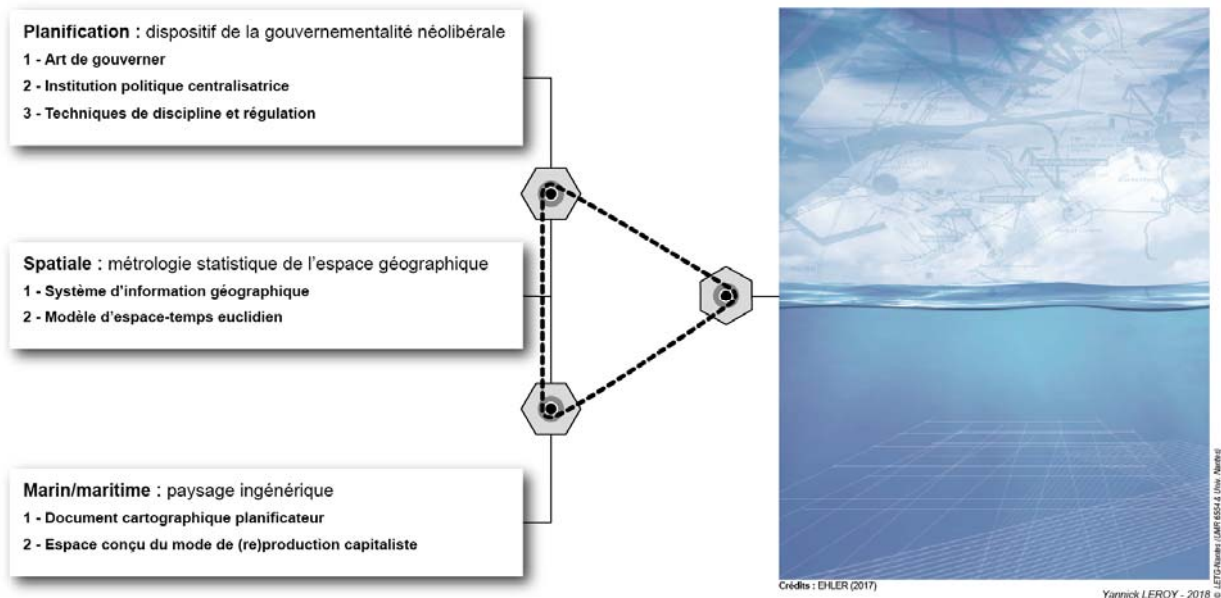


Figure 13 : L'assemblage géographique de la PSM

Ce premier chapitre permet de poser un constat détaillé en termes informationnel et cartographique, et d'explicitier un manque à palier dans le contexte de la PSM actuellement. Il répond ainsi à la question de recherche suivante (sous-objectif n°1) : quel est le constat de la PSM en action en termes informationnel et cartographique ?

Aussi, une réalité géographique semble dès lors être un *construit* social et politique qui dépend des connaissances scientifiques postulées et/ou spéculées et de leurs représentations cartographiques. À ce titre, la place accordée aux humanités et plus spécifiquement à la géographie humaine dans les démarches de PSM, n'est pas étrangère à ce « blanc/vidé cartographique » contemporain (cf. guide méthodologique de l'UNESCO). Face à ce constat, le deuxième chapitre présente les objectifs et la démarche de cette thèse pour tenter de comprendre et combler cette invisibilité géographique du XXI^{ème} siècle.

Chapitre 2 : Objectifs et démarche de recherche

L'étude d'une réalité géographique invisible sous l'angle des assemblages enracine de fait ce travail de thèse dans une démarche « constructiviste ». C'est-à-dire suivant un raisonnement dont le postulat est le suivant : le monde comme espace-temps concret et tangible dans lequel les humains et non-humains vivent est une construction, la leur plus exactement⁵⁸. Cet enracinement au constructivisme demande de définir explicitement les objectifs et la démarche de la recherche. Cela signifie énoncer rigoureusement et partager de manière transparente, tour à tour : (1) le paradigme scientifique de référence (ancrage épistémologique) ; (2) le projet de décodage (cadre théorique) ; (3) la méthode d'investigation (approche méthodologique) ; (4) sa « boîte à outils » et stratégie d'analyse (protocole technique) (Mucchielli, 2004). Pour ce faire quatre pôles interdépendants caractéristiques de tout travail scientifique sont distingués (Charmillot et Dayer, 2007) (Figure 14) :

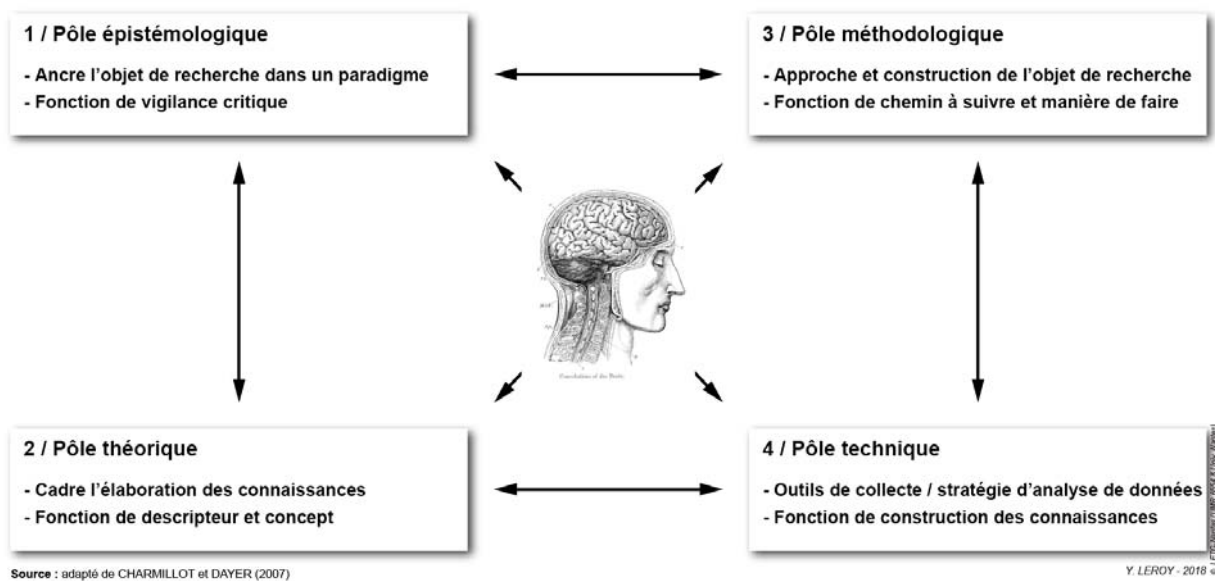


Figure 14 : L'armature de la démarche de recherche

Ces quatre pôles forment l'armature sur lequel repose la démarche de ce travail de thèse de géographie. En d'autres termes, ils en sont les « coordonnées géographiques ». Ce schéma en constitue le support, permettant de penser la corrélation des différents « gestes » de la recherche (*ibid.*). Il permet aussi de clarifier le positionnement de celle-ci vis-à-vis des démarches de planifications spatiales actuelles, et plus généralement, de la situer au sein de la géographie.

Ce chapitre vient donc présenter les objectifs et la démarche de recherche en précisant les enjeux épistémologiques et théoriques (2.1) ; ainsi que l'approche méthodologique et son protocole d'investigation (2.2).

⁵⁸ "Le « monde » est une idée sociale, une construction humaine. Il renvoie à l'espace concret de notre planète, mais aussi à un ensemble de concepts et de croyances, à une « vision du monde » collective ou personnelle." (Brotton, 2014 : 14).

"Le constructivisme renvoie à l'idée de « construction » qui par opposition à celle de « donné » désigne une activité destinée à produire un construit." (Lévy et Lussault, 2003).

2.1. Les enjeux épistémologiques et théoriques

2.1.1. Construction de la "réalité" et représentation cartographique

Dans la sphère des sciences humaines et sociales, le constructivisme est classiquement comparé aux ancrages épistémologiques réaliste et positiviste. L'ancrage réaliste défend l'idée selon laquelle le monde extérieur et sa réalité, en tant que dimension matérielle, ont une existence indépendante de l'homme qui l'observe et la pense (Noucher, 2009 : 19). La réalité est à *révéler*, pour peu que l'on ait les moyens de lever le voile sur elle. « Naturellement », le réalisme s'articule alors avec le canevas positiviste qui par une recherche opérationnelle, instrumentale et hypothético-déductive s'attache à révéler cette réalité qui est toujours déjà-là (Nguyen-Duy et Luckerhoff, 2007). L'objectif est d'atteindre un degré de vérité scientifique mesurable et calculable, appliqué à partir du XIX^e siècle aussi aux sciences humaines et sociales. Ainsi dans l'ouvrage *A system of logic* (Mill, 1843) considéré comme l'acte de naissance du positivisme moderne, il est affirmé que les sciences sociales et naturelles doivent avoir pour visée la découverte de lois générales, selon une explication systémique et une prédiction modélisatrice (Nguyen-Duy et Luckerhoff, *op. cit.*). En conséquence, entre réalisme et positivisme, « *L'épistémologie a été réduite à la méthodologie et la méthodologie a des procédés qui ont eu du succès dans les sciences physiques.* » (Baby, 1992 : 12). Les connaissances qui en découlent, valident et justifient comme seules pertinentes et dignes de valeur scientifique, les opérations pouvant se ramener à des mesures et à des équations (Mucchielli, 2007). Ces ancrages épistémologiques dominent ainsi la construction des sciences, œuvrant à une certaine « *méfiance positiviste* » (Paillé, 2005 : 189) vis-à-vis de recherches menant à la construction de connaissances non quantifiables⁵⁹.

La PSM est un dispositif technocratique qui repose majoritairement sur les postulats théoriques et les instruments des technosciences (Boucquey *et al.* 2016 ; Ritchie, 2014 ; Tynkkynen, 2015). Sa pratique prend donc pied sur des bases épistémologiques réaliste et positiviste. Par conséquent, la définition et l'analyse des conditions existantes en mer revient bien à *révéler* cette réalité géographique déjà constituée. Le processus de *révélation* cartographique sous SIG quantitatifs est alors opératoire et mécanique (Cope et Elwood, 2010). Ce faisant, il n'est question que de couches d'informations géographiques numérisées et superposées, qui dans le cas précis où il y a un manque constaté, est pallié par la *révélation* d'une couche supplémentaire qui n'attendait que le moment venu pour être portée à connaissance. Ainsi, « *Ce qui est intéressant pour la science, c'est qu'à chaque fois, eu égard à certains problèmes posés, la vision du moment apporte des réponses techniques satisfaisantes.* » (Mucchielli, *op. cit.*). Le problème n'est donc pas le contenu cartographique en tant que tel, la construction de son information et les conditions de celles-ci, mais un simple souci dans le réglage de diverses modalités techniques (ex. structuration des bases de données, systèmes de projection, échelles spectrale, temporelle ou géographique, classes de précision, etc.) (Noucher, *op. cit.* ; Tafon, 2017). Il en est de même concernant la définition et l'analyse des conditions futures en mer, qui est aussi assise sur des réponses techniques « moulinant » des données pour formuler des scénarios de *management* de l'espace marin concerné.

Or, il est reconnu avec le recul du regard historique sur l'élaboration des sciences et de leurs résultats, que « [...] la « *réalité* » étudiée par les sciences (*naturelles et physique, humaines et sociales*), est une construction

⁵⁹ « *Les sciences humaines et sociales n'ont toujours pas le même statut scientifique que les sciences physiques et naturelles. Ces dernières restent encore dans l'esprit du grand public les seules véritables sciences. Cela tient à de nombreuses idées culturelles préconçues que l'on peut justement s'efforcer de réduire. Certaines de ces idées sont les suivantes : idée d'interprétation non vérifiable, idée de flou des analyses, idée d'intervention des intuitions irrationnelles du chercheur, ...* ». (Mucchielli, *op. cit.*)

intellectuelle qui dépend des prérequis conceptuels et théoriques pris comme référentiels. » (Mucchielli, 2004). Toute démarche de recherche est dotée d'un référentiel, exposé ou non, pour percevoir, représenter et analyser l'objet de son investigation. Aussi, « *On découvre que la « réalité » est façonnée par des « équations de départ », agissant comme des « lunettes intellectuelles »* » (*ibid.*). La déconstruction de la PSM comme assemblage permet de rendre compte de sa (re)construction sociale et politique des mers et des océans (Peel et Lloyd, 2014). Sur le papier son « équation de départ » est de *manager* les conflits d'usages et la synchronisation des politiques publiques pour un même espace marin dans une perspective écosystémique ; dans les faits, celle-ci est de faire sécuriser le développement durable (capitaliste) dans une perspective de performativité de l'espace marin (cf. Ehler, 2017). Ses « lunettes intellectuelles » privilégiées sont les sciences naturelles et physiques, notamment les disciplines de la biologie marine et de l'océanographie, ainsi que les sciences économiques et la bio-économie des pêches (sciences halieutiques) (Ehler et Douvere, 2007 : 54-55 ; Kidd et Ellis, 2012 ; Ritchie, *op. cit.* ; Tynkkynen, *op. cit.*). Sans oublier ses « microscopes » que sont les SIG quantitatifs et leur modélisation mathématique du vivant (Pinarbaşı *et al.* 2017 ; Smith et Brennan, 2012). Les sciences humaines et sociales, dont la géographie, y sont marginales ; de même que leurs méthodes.

Ce référentiel est quasi-exclusif dans les démarches de PSM menées actuellement, qu'elles soient conservationnistes et/ou extractivistes, indépendamment de l'échelle géographique et de l'espace marin concernés. Il informe et cartographie ce qu'est, et doit être, aussi bien concernant le monde non-humain (ex. définition de l'état écologique), qu'humain (ex. définition des droits d'accès). Il repose en cela sur des connaissances scientifiques qui sont nécessairement élaborées par des êtres humains (Knol, 2013 ; Tynkkynen, *op. cit.*), c'est-à-dire d'après des postulats théoriques formés dans certaines conditions sociales et politiques⁶⁰. De la sorte, la PSM assemble et réassemble des objets en fonction des connaissances scientifiques mobilisées (Knol, *op. cit.*), pour construire une réalité qui domine actuellement les représentations cartographiques de l'espace marin, visible sur plan.

À la lumière de cette construction de la réalité faite par la PSM, il semble cohérent et pertinent d'utiliser l'ancrage constructiviste comme référentiel pour informer et cartographier cette autre réalité géographique entrevue, un « paysage humain et social » marin. Ce travail de thèse s'enracine donc aux fondations du « *constructivisme scientifique* » (Mucchielli, 2004). Il est à distinguer du mouvement plus général du « constructionnisme » (la « construction sociale de la réalité sociale »), qui est une mise en contexte « naturelle » et première permettant de comprendre le sens des choses qui apparaissent aux hommes (Berger et Luckmann, 2014)⁶¹. Par le prisme du constructivisme scientifique, il s'agit d'élaborer un « *contexte pertinent de référence* » (Mucchielli, *op. cit.*), ou un référentiel scientifique pour investiguer rationnellement et expliquer de façon cohérente le phénomène étudié, l'information et la cartographie de ce « paysage humain et social » marin. Aussi le constructivisme scientifique est un positionnement épistémologique qui induit des postulats théoriques sur la connaissance, ce qu'elle est, les formes et supports de sa représentation. Ces postulats se traduisent au travers de huit principes : quatre de ces principes sont dit « faibles », c'est-à-dire qu'on les retrouve dans toutes les recherches scientifiques ; quatre autres principes sont dits « forts », c'est-à-dire qu'ils marquent spécifiquement une recherche constructiviste (*ibid.*) (Encadré 3) :

⁶⁰ Knol (2013) a démontré que les connaissances sur l'état de santé des écosystèmes de la mer de Barents qui ont informé la démarche de PSM de cet espace marin (en cours), sont construites sur les "*choix très pragmatiques des scientifiques*" (*ibid.*).

⁶¹ De nombreux auteurs ont décrit ces "processus primaires de contextualisation" qui sont à la base même de l'interprétation permanente du monde faite par les acteurs humains : mise en cohérence d'éléments dans des formes, projection, dans la situation, système de pertinence fondé sur l'expérience, appel à des normes sociales d'un cadre de référence *ad hoc*, etc.

Principes "faibles"	Principes "forts"
<p>1 – Construction :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ "Rien n'est donné, tout est construit" (Bachelard, 1971). La connaissance n'est pas un donné mais un construit social et politique qui convient au but visé ; 	<p>5 – Finalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ "Toute activité cognitive s'effectue [...] dirigée vers un but." (Von Glasersfeld, 1988 : 35). La connaissance construite ne peut pas être séparée des finalités attachées à l'action de connaître et plus généralement de la recherche ;
<p>2 – Exploration :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ "Chaque théorie est un filet jeté sur les phénomènes qui ne peut ramener que ce que ses mailles lui permettent de ramener" (Mucchielli, <i>op. cit.</i>). La connaissance en tant que découverte "qui convient" est exploratoire, ouverte et multiple ; 	<p>6 – Expérimentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ "L'expérience comme les objets de l'expérience sont dans tous les cas le résultat de nos manières et moyens de faire cette expérience, et se trouvent nécessairement structurés et déterminés par l'espace, le temps, et les catégories qui en sont dérivées." (Von Glasersfeld, 1988 : 32). La connaissance est le produit de l'activité humaine ;
<p>3 – Faisabilité et plausibilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ "Comme le navire qui a traversé le détroit sans s'échouer sur les récifs, sa navigation ne révèle en rien la "réalité" des fonds et des "vrais" écueils : elle n'est qu'un chemin utile qui l'a mené d'une mer à une autre." (Watzlawick, 1980 : 16). La connaissance n'est relative qu'à ce qui convient momentanément pour l'action ; 	<p>7 – Interaction :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ "L'intelligence (et donc l'action de connaître) ne débute ni par la connaissance du moi, ni par celle des choses comme telles, mais par celle de leur interaction [...]" (Piaget, 1980 : 311). La connaissance est le fruit d'une interaction du sujet connaissant et de l'objet de connaissance ;
<p>4 – Consonance et reliance de la connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ "[...] une conscience capable d'assimilation peut construire des régularités et établir un ordre dans un monde complètement chaotique [...]" (Von Glasersfeld, 1988 : 39). Relative à l'action, la connaissance est un effort de mise en ordre (consonance) et d'assemblage (reliance) d'éléments entre eux pour explorer ce qui pourrait être. 	<p>8 – Récursivité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ "En changeant ce qu'il connaît du monde, l'homme change le monde qu'il connaît. Et en changeant le monde dans lequel il vit, l'homme se change lui-même." (Dobzhansky, 1966 : 391). La connaissance n'est pas indépendante de ce qu'elle élabore (et inversement). Elle est donc identifiée au processus qui lui donne naissance autant qu'au résultat de ce processus.

Encadré 3 : Les principes du constructivisme scientifique
Source : Mucchielli (2004)

Au regard de ces principes qui fondent le référentiel scientifique de la recherche, toute connaissance est une construction, ou plus précisément, la *représentation* construite d'une réalité par des êtres humains (*ibid.*). Pour le paradigme constructiviste, la réalité observable est une réalité en activité que les groupes humains expérimentent au travers de leurs pratiques du quotidien, à la fois matérielle, immatérielle, et idéelle (*ibid.*). Qu'ils se construisent par des représentations symboliques (ex. le marin et ses cartes de navigation). Ainsi une réalité géographique peut être qualifiée et qualifiable par ces « *univers de significations* » que sont les représentations au sens large du terme (Berger et Luckmann, *op. cit.*)⁶². Les connaissances sont à ce titre des représentations sociales du monde transmises par les diverses institutions en place (ex. famille, école, etc.) (Jodelet, 2003). Elles peuvent revêtir différentes formes (algorithmes, énoncés, images, etc.) (*ibid.*) et être véhiculées sur et dans des supports variés : peintures, cartes, graphiques, etc. (Noucher, 2009 : 24). Les cartes sont donc à ce titre des « *constructions sociales* » (Crampton, 2001), ou dit autrement, des représentations externes construites socialement, au sens d'extériorisées *en et par* un objet⁶³. Dans ces conditions, il est important de

⁶² Les représentations varient en fonction des cultures mais aussi du vécu personnel (Beuret *et al.*, 2006). Elles sont le "[...] produit et le processus d'une activité mentale par laquelle un individu ou un groupe reconstruit le réel auquel il est confronté et lui attribue une signification spécifique." (Abric, 1987).

⁶³ "Une carte n'est pas objectivement « au-dessus » ou « au-delà » de ce qu'elle représente et de celui qui la conçoit." (Harley, 1989).

noter que « *Les êtres humains ne vivent pas dans le monde tel qu'il est, mais dans le monde tel qu'ils le voient, et, en tant qu'acteurs géographiques, ils se comportent selon leur représentation du monde.* » (Lévy et Lussault, *op. cit.*).

Aussi dans le contexte de la PSM, les connaissances qui sont mobilisées sont scientifiquement construites et avant tout représentées de manière cartographique au travers des différents plans spatiaux marins, ici vecteurs d'une réalité géographique dominante. La représentation de cette réalité construite par les cartes est le fruit d'une relation dialectique entre deux types de représentations spatiales : des « *représentations spatiales internes* » et des « *représentations spatiales externes* » (Maurel, 2001). Pour comprendre le « poids » et le « cheminement » de cette réalité géographique dominant mers et océans par l'assemblage de la PSM ; et à l'inverse, pour saisir l'invisibilité de cette autre réalité géographique entrevue qui est à informer et cartographier, cette recherche reprend à son compte le schéma proposé ci-après par Maurel (*op. cit.*). Celui-ci est adapté et intégré au contexte de ce travail dont les éléments structurants sont les suivants (Encadré 4 et Figure 15) :

- ✓ **Contemporains et conscienciés** : le monde social est construit par des êtres humains dits "*contemporains*" et "*conscienciés*" (Schütz et Luckmann, 1973). Les contemporains sont en interaction indirecte avec le territoire concerné de par leurs activités quotidiennes pratiquées (ex. conscience "lointaine" des praticiens de la PSM). Parallèlement les conscienciés sont en interaction directe avec le territoire concerné de par leurs activités quotidiennes pratiquées (ex. conscience "aigüe" des pêcheurs). Contemporains et conscienciés sont des "acteurs" : (a) ils sont des femmes et des hommes qui agissent dans le monde social sous couvert de leur statut socio-professionnel ; (b) en fonction de ce statut ils sont déterminés à jouer un rôle et à se conduire en tant que tel dans les forums de gouvernance (Deneault, *op. cit.*) ;
- ✓ **Intuitions/logiques géographiques** : les acteurs contemporains et conscienciés ont des intuitions et/ou logiques géographiques qui leurs permettent de se mouvoir psychologiquement et/ou physiquement *sur* et/ou *dans* le territoire concerné par leurs actions quotidiennes en fonction des connaissances qu'ils en ont (Frankfort *et al.* 1946 ; Jammer, 2012). Ces intuitions et/ou logiques conditionnent les représentations spatiales internes de ce territoire ;
- ✓ **Représentations spatiales internes** : elles sont des représentations mentales/cérébrales du territoire concerné (Debarbieux, 2003) résultant des intuitions/logiques géographiques. Ces représentations débouchent sur des décisions et des actes réalisés en conséquence (Noucher, 2009 : 23) relatifs aux connaissances mobilisées ;
- ✓ **Pratiques** : les pratiques sont la codification de manières de penser et d'agir conduites par des institutions. "*On peut appeler institution toutes les croyances et tous les modes de conduite institués par la collectivité.*" (Durkheim cité par Dardot et Laval, 2015 : 408). Les institutions s'assurent de la pénétration des caractères spécifiques d'une pratique en des activités. C'est ainsi qu'une même activité humaine peut être pratiquée différemment selon les institutions en place. Les pratiques révèlent ainsi "*des modes de fréquentation et des processus d'appropriation territoriale, donc de structuration socio-spatiale.*" (Corlay, 1995). Elles sont un médium entre représentations spatiales internes et territoires (Gumuchian, 1991) ;
- ✓ **Territoire** : le territoire est le produit perméable et provisoire d'un puissant travail d'objectivation de l'espace réalisé par des pratiques sociotechniques (Painter, 2010). Le territoire n'est donc pas qu'un socle matériel solide (ex. assise ou assiette territoriale) mais aussi un semble de points trans-dimensionnels instables (ex. réseau, tissu territoriaux) (*ibid.*).
- ✓ **Cartographie** : La cartographie est l'acte de "*mettre en ordre*" le monde (Jacob, 1992) par une proposition formée, tracée et localisée sur le "monde connu". Elle est une activité socio-culturelle qui fait des cartes, non plus seulement des "*images*", mais aussi des "*textes*" (Harley, 1988, 1989). Ces "*images-textes*" (*ibid.*) sont des représentations spatiales externes ;
- ✓ **Représentations spatiales externes** : elles sont des représentations matérialisées sous divers artefacts et supports. "*Elles s'avèrent des véhicules de l'intersubjectivité et permettent de communiquer.*" (Debarbieux, 2003). Les représentations spatiales externes sont fonction de la médiatisation des représentations spatiales internes, et en retour, agissent sur celles-ci par leur interprétation. Elles sont des moyens de communication du monde social (*ibid.*).

Encadré 4 : Les éléments structurants cette recherche

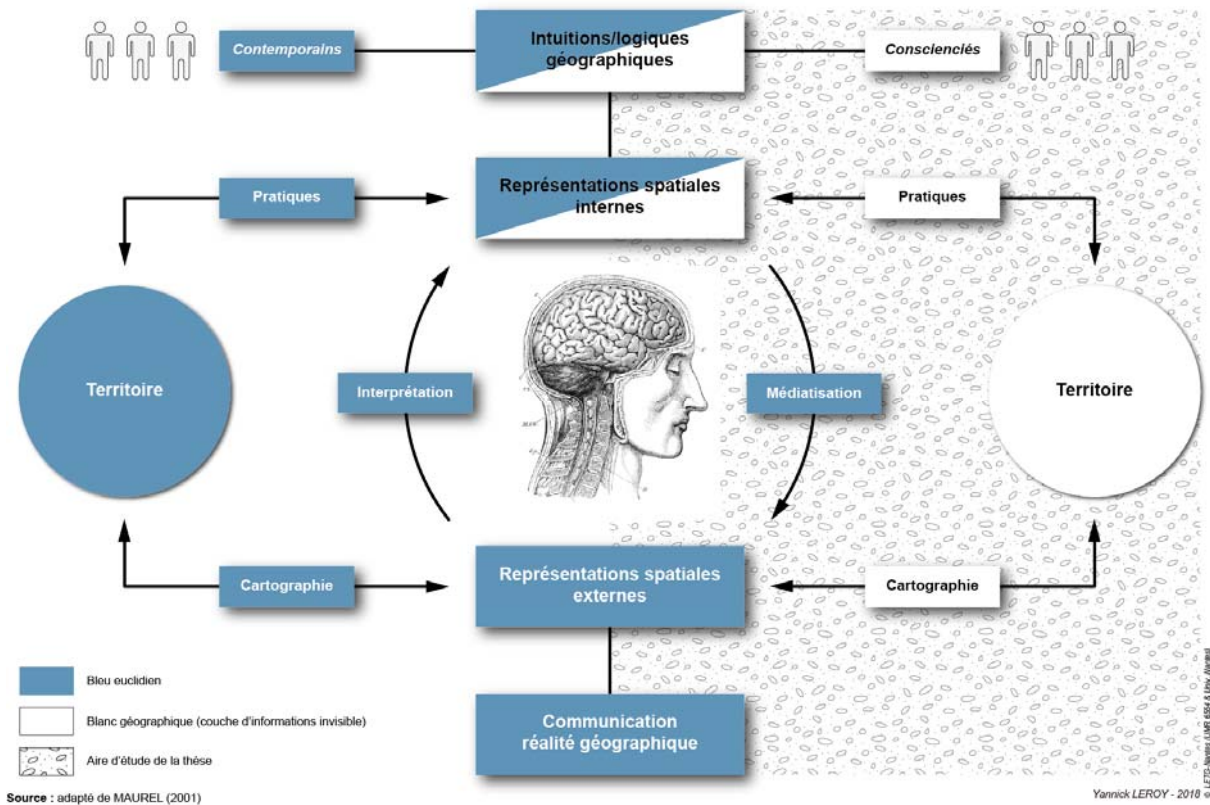


Figure 15 : L'ancrage constructiviste de la démarche

Les enjeux de la *représentation* construite d'une réalité géographique sont alors sous-jacents à la complexité de la relation entre représentations spatiales internes et externes. L'aire d'étude de la recherche concerne plus spécifiquement le monde des conscienciés et leurs connaissances qui semblent « immobilisées ». Au sein de cette aire, ce qui est constaté comme problématique dans l'exercice décisionnel de la PSM, cet « iceberg » de l'information géographique et de la cartographie, invite à focaliser l'attention plus particulièrement sur les représentations spatiales externes, ici les « objets de pouvoirs » que sont les cartes (Harley, *op. cit.*). Ces représentations graphiques et narratives intersubjectives suggèrent une certaine image du monde marin (bleu euclidien *vs* blanc géographique) qui est communiquée et communicable. Aussi l'invisibilité de réalités géographiques, c'est-à-dire ici la marginalisation de leur information et cartographie, semble être « [...] *symptomatic of representations of the human dimensions of the marine environment generally.* » (St. Martin et Hall-Arber, 2008), voire redondant. Car s'il a été constaté sous le règne des cartes marines *portulans* (XIII^e-XVIII^e siècles) que la mer était déjà un « territoire du vide », paradoxalement, ou logiquement avec du recul, 400 ans plus tard ce constat paraît encore et toujours d'actualité (St. Martin et Hall-Arber, *op. cit.*) :

« *There is, then, a "cartographic silence" present within current mappings of the marine environment that threatens to structure decision-making such that communities dependent upon particular marine resources or uses of marine space will be difficult to see and include in terms of either participatory science/management of place-based resources or analyses of the differential impacts of any spatial management. In this contemporary moment, we might wish to think of this silence not as a blank space on a paper map, but as a "missing layer" within the GIS.* ».

D'après la fondation de ce premier pôle épistémologique, l'objectif général de ce travail de thèse est donc de comprendre ce « vide/blanc cartographique » contemporain (symbolisé par cette « couche manquante ») dans un contexte normatif d'aménagement de l'espace géographique.

2.1.2. Les contours de l'objet de recherche et sa problématique

D'après le référentiel scientifique choisi, il convient d'élaborer un cadre théorique et une approche méthodologique permettant d'informer et cartographier ce « paysage humain et social » marin dans le contexte de PSM ; et plus généralement, dans une perspective de construction de connaissances scientifiques appartenant au champ de la géographie. Pour ce faire, l'ancrage constructiviste dans lequel est enracinée cette recherche induit de préciser deux dimensions essentielles : l'éthique et ses jeux de pouvoir⁶⁴. La dimension éthique relève (Harrisson, 2000 : 36) :

« [...] du domaine de la philosophie, qui se préoccupe des valeurs et qui guide les conduites et les comportements humains. Fondée sur des principes moraux, l'éthique concerne essentiellement la détermination des principes qui distinguent le bien et le mal, le bon du mauvais, le vrai du faux ; elle concerne aussi le sens qu'on donne à ces termes et à ceux qui renvoient aux principes de justice, d'équité et d'intégrité. ».

Ce sont ces principes de justice, d'équité et d'intégrité socio-spatiales qui sont mis en jeu dans le contexte de la PSM. La domination d'une réalité géographique établie institutionnellement par ses démarches, qui est l'expression en *filigrane* des connaissances mobilisées et de leur représentation cartographique, pose des questions d'ordre éthique. L'exercice décisionnel de la PSM a des conséquences potentiellement majeures sur les connaissances et savoirs légitimés, l'intégrité des individus, les droits d'accès, de pratique et de partage de l'espace marin entre activités humaines (Ellis et Flannery, 2016 ; Peel et Lloyd, *op. cit.* ; Tafon, *op. cit.*) ; ainsi que sur l'état même des conditions environnementales en mer et la dynamique de ses écosystèmes (Smith et Brennan, *op. cit.*). Aussi, historiquement et indépendamment de leur *archétype*, les dispositifs de planification ont semble-t-il presque toujours eu un rôle subversif dans l'aménagement des sociétés humaines (Cowell et Owens, 2006 ; Freestone, 2014 ; Miller, 2015). Produits d'une évaluation scientifique « raisonnable » et « raisonnée » (Miller, *op. cit.*), ils ont notamment été mis en œuvre par les empires coloniaux européens du XVII^e jusqu'au milieu du XX^e siècles, comme dispositif de domination et de soumission des sociétés autochtones dans les processus de colonisation de prétendues *terra nullius* ou « terres vides » (ex. Afrique, Amériques, Asie, Océanie) (Celik, 1997 ; Freestone, *op. cit.* ; Huynh, 2015 ; Njoh, 2009)⁶⁵.

Dans le même souci d'ordre éthique, la PSM en tant que produit d'une évaluation technoscientifique fait naître des enjeux d'« *accaparement des océans* » (« *ocean grabbing* ») (Bennett *et al.* 2015 ; Pedersen *et al.* 2014), et d'« *enclosures* » de l'espace marin (Boucquey *et al. op. cit.*). La planification prioritaire des AMP et EMR ainsi que de leurs usages de l'espace marin, n'y est pas étrangère (Kerr *et al.* 2015 ; Pedersen *et al.* 2015 ; Pomeroy *et al. op. cit.*). Dispositif néolibéral, elle est ainsi en mesure d'alimenter des processus néo-colonialistes affectant les conditions de (re)production de la vie matérielle collective de communautés côtières (Borras *et al. op. cit.* ; Edelman *et al. op. cit.*). Ce faisant, plusieurs auteurs s'interrogent ainsi à ce titre sur sa dimension éthique : « *Cui bono ?* » (« *Qui en tire bénéfice ?* ») (Flannery *et al.* 2016).

⁶⁴ « Face au neutralisme objectif et aseptisé du positivisme dominant, on a réintroduit l'éthique et les valeurs, mais réintroduisant l'éthique et les valeurs nous restons en porte-à-faux si nous ne réintroduisons pas aussi le pouvoir et les jeux de pouvoir. » (van der Maren, 1992).

⁶⁵ La planification a historiquement généré des phénomènes d'« accaparement » et de « saisie » des terres (« *land grabbing* »), de spoliation et de privatisation de ses droits d'accès au profit d'autrui, expropriant les populations autochtones en vivant (Borras *et al.* 2011 ; Edelman *et al.* 2013).

Si la PSM porte en elle un système de valeurs général (pouvoir et sécurité) (Schwartz, 1994), ce système s'oppose à d'autres (ex. universalisme) (*ibid.*) dans des jeux de pouvoirs organisés au sein des forums de la gouvernance. Ces jeux de la gouvernance visent à structurer le champ d'activité des autres systèmes de valeurs selon l'exercice d'un « *pouvoir symbolique* » (Bourdieu, 1977) :

« [...] un pouvoir de construction de la réalité qui tend à établir un ordre gnoséologique : le sens immédiat du monde (et en particulier du monde social) suppose ce que Durkheim appelle le conformisme logique, c'est-à-dire « une conception homogène du temps, de l'espace, du nombre, de la cause qui rend l'accord possible entre les intelligences. ».

Ce « pouvoir symbolique », c'est celui exercé par le bleu euclidien homogène des plans de *management* spatiaux de la PSM. Les représentations cartographiques ne médiatisent pas une réalité objective et indépendante des croyances humaines, mais uniquement des propositions sur celles-ci (Harley, 1988, 1989). Elles sont comme toute représentation sociale, partiales et partielles, car perméables aux diverses récupérations idéologiques et politiques (Crampton, *op. cit.* ; Brotton, 2014 : 437, Harley, *op. cit.*). C'est par les plans de leurs dispositifs planificateurs reposant sur un ordre euclidien que les empires coloniaux ont fait *tabula rasa* des encombrants indigènes (Miller, *op. cit.*). Avec l'édification artificielle d'un espace conçu de villes coloniales et de réseaux de production primaire qui ont alimenté la croissance économique des pays occidentaux, et qui ont eu fait valeur de « test » pour la modernisation de la planification spatiale (Freestone, *op. cit.* ; Home, 1997). Cette planification fût alors défendue par une narration la situant « *du côté des anges* » (Sandercock, 1998), publicisée comme une pratique « *positive* », « *visionnaire* » et « *réformiste* » (Davoudi, 2000), bien qu'elle ait aménagé une ségrégation socio-spatiale alimentée par les théories xénophobes de l'époque (Njoh et Bigon, 2015 ; Omolo-Okalebo et al. 2010).

Le pouvoir « symbolique » s'exerce aussi en matière de PSM par le biais des documents cartographiques planificateurs. Leur prisme euclidien véhicule l'image d'un « paysage ingénérique » en mer avec la fabrication artificielle d'un espace marin conçu, composé de « *mers urbaines* » (Smith, 1994, 2004). Le risque est d'interpréter ce paysage comme LA « réalité » en mer (Smith et Brennan, *op. cit.*). Sa médiatisation par la PSM peut engendrer des processus de réallocation ou de spoliation de territoires vécus, « habités » et pratiqués en mer par des êtres humains appartenant à des sociétés tirant leur existence du « marin » (Bennett et al. *op. cit.* ; Foley et al. 2015 ; Pinkerton et Davis, 2015 ; Pomeroy et al. *op. cit.*). Ce dispositif technocratique conduit en conséquence à alimenter l'image historique d'une *mare nullius* ou « mer vide »⁶⁶. Aussi la PSM vient à être présentée par une « *narration du salut* » (Campbell et al. 2008) à même de solder les maux du développement durable capitaliste. Elle est médiatisée comme « *nécessaire* » et « *progressiste* » (Ehler et Douvère, 2009 ; Tafon, *op. cit.*). Bien qu'elle orchestre stratégiquement une marginalisation socio-spatiale au sein de l'espace marin (Jentoft et Knol, 2014 ; Tafon, *op. cit.*). Or, « [...] *ocean space is not a tabula rasa absent of pre-existing norms, rights and regulations, [...]* » (Jentoft et Knol, *op. cit.*). Plusieurs auteurs questionnent donc la dimension de pouvoir exercée par la PSM, entre « *risques ou opportunités* » (*ibid.*), tendant à créer des « *gagnants et perdants* » (Flannery et al. 2016).

À l'heure actuelle dans le contexte de la PSM, les perdants sont notamment les activités de pêche (Jentoft et Knol, *op. cit.*). De manière générale, l'activité de pêche a « [...] *only been evaluated to a limited*

⁶⁶ La représentation cartographique occidentale de l'inconnu prétendument composée de blancs, silences, vides géographiques a toujours permis de créer un puissant imaginaire nourrissant l'impérialisme occidental et ses processus de colonisation sous divers formes (Harley, 1989).

*extent, even while the concept of MSP has been promoted in various marine regions around the world over the last two decades [...] » (Janßen et al. 2018). Elles semblent ainsi poser deux « problèmes diaboliques » à la PSM (« wicked problem ») (Jentoft et Knol, *op. cit.*)⁶⁷. Premièrement, cette activité est « [...] sans doute la dernière activité commerciale de prélèvement de ressources vivantes sauvages développée jusqu'à un stade industriel et à l'échelle mondiale, dont l'homme dépend pour se nourrir. » (Trouillet, 2015). Ce qui signifie qu'elle est « naturellement » insoumise aux tentatives de zonage et de cartographie relative, en raison de la chasse et/ou du piégeage d'une faune marine nécessitant un travail dynamique et temporaire dans le temps et l'espace. En outre, puisque s'adaptant à la distribution spatio-temporelle d'une faune marine diversifiée, et modelée par les institutions (sociales) en place, cette activité dévoile « [...] un visage extrêmement varié, allant de la forme la plus rudimentaire à la plus sophistiquée, avec des finalités dont la gamme s'étend de la pêche de subsistance à la pêche industrielle. » (*ibid.*). Deuxièmement, elle est une activité datant de la « nuit des temps » (Béarez et al. 2008) à l'emprise spatiale et la profondeur temporelle millénaire (Besançon, 1965), ne disposant ni de droits de propriété exclusifs, ni de droits d'usage spécifiques. Ainsi actuellement, quand les pêches maritimes sont considérées dans les démarches de PSM, elles restent très peu intégrées aux plans de *management* spatiaux (Janßen et al. *op. cit.*) : (a) soit ces plans considèrent cette activité comme une « variable d'ajustement » contrainte par l'aménagement de l'espace marin considéré (les pêches remplissent des interstices entre des formes géométriques) ; (b) soit elle est une variable cantonnée à des zones spécifiques au sein de cette aire (les pêches remplissent des boîtes géométriques au même titre que d'autres activités). Ce constat est confirmé par le travail de Trouillet (2018), analysant la *place* et l'intégration des pêches dans 44 démarches de PSM à travers le monde.*

Par ailleurs, comme d'autres activités aux empreintes dynamiques, elle est ordonnée par un modèle d'espace géographique dit « sensible » (Morris, 2013)⁶⁸. Ce modèle est une enveloppe se fondant sur l'expérience vécue par des êtres humains (Frankfort et al. *op. cit.* ; Jammer, *op. cit.*). Il induit alors un *genre* d'espace-temps représenté : un « espace vécu ». (Frémont, 1974 ; Lefebvre, 1974). C'est un espace concret qui est lié « [...] au côté clandestin et souterrain de la vie sociale [...] C'est l'espace vécu à travers les images et les symboles qui l'accompagnent, par l'intermédiaire des « habitants », des « usagers », [...] C'est l'espace dominé et subi, que l'imagination tente de s'approprier et de modifier. Il recouvre ainsi l'espace physique en utilisant symboliquement ses objets. » (Lefebvre, 1974 : 48-49). Il est l'espace relationnel, chargé « de valeurs, il porte la marque des codes culturels, des idéologies » (Gilbert, 1986) au travers des pratiques et représentations de groupes d'êtres humains y vivant. Son empreinte est la « relation symbolique » (Bourdieu, *op. cit.*), entendue comme le lien assurant une cohésion par la pratique de l'espace qui garantit un ordre social reconnu comme légitime (*ibid.*). L'espace vécu est donc l'espace de vie et l'espace social représentés, celui qui ouvre les portes à une possible territorialisation (Di Méo, 1998a)⁶⁹.

⁶⁷ Un « problème diabolique » est une catégorie de problèmes qui n'est pas solvable par une réponse idéale, d'autant plus par une seule solution technique. Cette notion apparaît dans les années 1970 en raison des dilemmes auxquels la théorie générale de la planification spatiale doit faire face (Rittel et Webber 1973). Ces problèmes ne peuvent être qu'approcher par des propositions exploratoires et ouvertes (Jentoft et Chuenpagdee, 2009).

⁶⁸ Le terme « sensible » est à comprendre comme ce qui est littéralement mis en jeu au travers de la pratique d'un espace. L'espace géographique sensible est un modèle d'espace-temps réel, relationnel et vécu (Lefebvre, 1974).

⁶⁹ L'espace vécu est « Cet ensemble de fréquentation localisées [l'espace de vie] ainsi que les représentations qui en sont faites, les valeurs psychologiques qui y sont attachées. » (Frémont et al. 1984). L'espace de vie est « L'ensemble des lieux fréquentés habituellement par un individu ou par un groupe. » (*ibid.*). L'espace social est « Envisagé comme espace des groupes sociaux, de leur vie propre, et de leurs relations, l'espace social se caractérise comme un système de relations, relations de la propriété, du travail, des parcours, des rencontres, etc. [...] » (*ibid.*).

Cette thèse pose donc son regard géographique sur l'information et la cartographie de ce « *paysage marin peuplé* » (Shackeroff *et al.* 2011), celui produit ici par les activités de pêche maritime. C'est-à-dire cet assemblage complexe et dynamique composé de processus (territorialisation), de connections (communautés à terre-activités en mer), de lieux discrets et sensibles (le territoire comme effet) et d'échelles (mosaïques d'espaces-temps) (St. Martin et Hall-Arber, *op. cit.*). Ce choix se fonde sur l'importance de cartographier et d'informer cette activité autrement dans le contexte de la PSM (Fock, 2008 ; Ehler et Douvère, 2007, 2009 ; Symes, 2005 ; St. Martin et Hall-Arber, *op. cit.*) ; eu égard et à l'échec partiel de son intégration (cf. Janßen *et al. op. cit.*). Et aux connaissances qui sont majoritairement mobilisées pour l'étudier (St. Martin, 2001, 2005a, 2009). Dans ce contexte, la problématique suivante anime et structure la conduite de cette thèse :

✚ Comment informer et cartographier ce « paysage humain et social » produit par des activités de pêche en mer dans un contexte de planification spatiale marine ?

Cette question générale vient s'inscrire très modestement dans « *l'histoire des problématisations* » (Foucault, 1981). Ici au sein des travaux critiques qui apparaissent depuis les années 2010 vis-à-vis de la PSM et sa construction de l'existant (cf. Flannery *et al. op. cit.*), et de ceux questionnant la *place* d'une activité comme les pêches maritimes dans un contexte normatif de planification en mer (cf. Jentoft et Knol, *op. cit.*). S'interroger sur le « comment informer et cartographier » permet de : (a) rechercher la manière de renseigner, considérer et mobiliser ce « paysage humain et social » ; (b) sonder et appréhender celui-ci selon la manière choisie ; (c) questionner *in fine* la finalité et l'utilité de la démarche de recherche. Distinguant les questions théoriques des questions méthodologiques, cette problématique porte en elle l'objectif général de ce travail de thèse, qui se décompose comme suit en trois sous-objectifs (Encadré 5) :

1 – Construire et formuler :

- ✓ Construire et formuler une approche méthodologique définissant la méthode, les outils de recueils de données et la stratégie d'analyse pour informer et cartographier ce "paysage humain et social" produit par des activités de pêche ;

2 – Explorer et investiguer :

- ✓ Explorer et investiguer ce "paysage humain et social" à l'aide de l'approche méthodologique en mettant à jour les éléments significatifs et la variable fondamentale déterminant son information et sa cartographie ;

3 – Valoriser et mobiliser :

- ✓ Expliciter les résultats obtenus en termes d'information et de cartographie, en discuter les limites et apports dans le contexte de PSM et plus généralement en termes de connaissances ;
- ✓ Ouvrir la réflexion sur une piste de recherche principale à suivre pour mobiliser l'information et la cartographie de cette "couche manquante"

Encadré 5 : Objectifs de la recherche

La formulation de ces trois sous-objectifs permet d'orienter la démarche vers la construction d'une approche méthodologique adaptée au référentiel et à la problématique, ainsi qu'aux finalités formulées. Pour y répondre ce travail s'appuie sur un cadre théorique contemporain original, encore peu utilisé dans le contexte de la géographie francophone : les assemblages géographiques.

2.1.3. Une géographie des assemblages

Au regard de la complexité d'un monde globalisé et de ses enjeux relatifs, la question se pose du « comment » tenter de prendre en compte l'ensemble des éléments inhérents à la formation d'un phénomène donné (ex. phénomènes migratoires) (Delanda, 2006 ; Sassen 2006). Ce questionnement institue dès lors une « réflexion d'assemblage » (Anderson et McFarlane, 2011), discutant les catégories d'analyse établies et proposant de les enrichir de nouvelles connaissances, elles-mêmes à interroger. C'est pour cette raison qu'il semble que « [...] l'unité réelle [d'analyse] *minimum n'est pas le monde, l'idée, le concept ou le signifié, mais l'assemblage.* » (Deleuze et Parnet, 1987 : 51). Aussi, les « assemblages » sont rapidement devenus une notion employée au sein de diverses disciplines scientifiques (Anderson et McFarlane, *op. cit.*)⁷⁰.

Dans le champ de la géographie, ils sont une notion théorique qui découle des travaux de Deleuze et Guattari (1986, 2004), avant d'avoir été absorbée par la géographie anglosaxonne dans le courant des années 1990. Les assemblages sont aujourd'hui utilisés dans le champ d'une géographie humaine contemporaine se donnant pour but de comprendre les configurations à caractère géographique entre un « tout » et ses parties (ex. un territoire), dépasser les antagonismes classiques (ex. matériel *vs* idéal), déconstruire les évidences et apporter un regard « neuf » avec la (re)construction originale de nouvelles connaissances scientifiques (Anderson et McFarlane, *op. cit.* ; Anderson *et al.* 2012 ; Delanda, *op. cit.* ; McFarlane, 2009). Un assemblage géographique est en ce sens un ensemble d'éléments multiples et hétérogènes dont les trajectoires indépendantes se télescopent provisoirement en un « tout » territorial (Delanda, *op. cit.*). En ce sens, un paysage est un assemblage géographique en soi⁷¹. Ainsi, « *chaque assemblage est fondamentalement territorial ... [et] le territoire fait l'assemblage* » (Deleuze et Guattari, 2004 : 503-504). Ces éléments territoriaux sont trans-dimensionnels, traversés aussi bien par des dimensions humaine et non-humaine, organique et non-organique, que technique et culturelle, matérielle et idéale, etc. ; et tous amarrés par une même situation spatio-temporelle commune (position cartésienne, lieu sensible et/ou discret, etc.) (Anderson et McFarlane, *op. cit.* ; McFarlane, *op. cit.*). Il existe alors des profils d'assemblages géographiques distincts les uns des autres (ex. assemblage machiniste de la PSM) (Deleuze et Guattari 1986 : 81). Ces éléments liés provisoirement les uns aux autres le sont par des pratiques sociotechniques faisant émerger un territoire « vivant » et précaire (ex. territoire de pêche), qui est dépendant de l'exercice continu de forces de *déterritorialisation* et *reterritorialisation* (Deleuze et Guattari, 1986, 2004). Ces forces agrègent ou désagrègent alors ces réalités territoriales au grès des époques (ex. norme néolibérale de « destruction créatrice »).

L'emploi de cette notion théorique permet d'ouvrir l'horizon des champs d'analyses en géographie et de revisiter des catégories théoriques apparemment closes, c'est-à-dire dans le cadre d'une géographie humaine, des « *formations socio-spatiales* » (Anderson et McFarlane, *op. cit.*)⁷². De plus, ce cadre théorique et conceptuel apparaît particulièrement adapté à l'étude d'un milieu naturel marin

⁷⁰ Cf. Solis *et al.* (2018) en écotoxicologie, Hobbs *et al.* (2018) en écologie, Hemery *et al.* (2018) en biologie marine ou en encore Duff (2016) en sciences politiques, López-López *et al.* (2018) en biogéographie, Anderson (2012) et Steinberg & Peters (2015) en géographie humaine.

⁷¹ Un paysage est une "Portion d'espace analysée visuellement, le paysage est le résultat de la combinaison dynamique d'éléments physico-chimiques, biologiques et anthropiques qui, en réagissant les uns sur les autres, en font un ensemble unique et indissociable en perpétuelle évolution [...]. Cette combinaison révèle une organisation de l'espace." (George et Verger, 2013).

⁷² Cf. la déconstruction des notions d'échelle géographique (Legg, 2009) et de territoire (Painter 2010).

rétif à tout emboîtement préconçu (échelle, périmètre, zonage, etc.), et ce pour trois raisons. Premièrement, l'ouverture de cette notion permet d'envisager physiquement et chimiquement les mers et océans comme un amalgame indéterminé et chaotique de matières liquides, solides et salées, de minéraux et d'énergies, de verticalité et d'horizontalité géographique (Bear, 2013 ; Steinberg et Peters, 2015). Deuxièmement, la plasticité des assemblages autorise d'appréhender biologiquement les mers et les océans comme la composition éphémère et vivante d'animaux et végétaux territoriaux, soumis à des conditions physico-chimiques particulières (Bear, *op. cit.* ; Bear et Eden, 2011 ;). Troisièmement, l'altérité des assemblages permet de considérer socialement et culturellement les mers et océans comme la rencontre temporaire et dynamique de besoins et désirs humains, et de contingences biophysiques singulières (Bear, *op. cit.* ; Steinberg et Peters, *op. cit.*).

D'un point de vue épistémologique, le cadre théorique des assemblages est « naturellement » associé aux ancrages constructivistes (Anderson et McFarlane, *op. cit.*), un assemblage étant en soi une construction de divers éléments. La notion des assemblages géographiques est dans ce travail utilisée au travers de deux usages. Premièrement, en tant que *descripteur* qui recherche à construire et déconstruire des unités d'analyse (*ibid.* ; Anderson et al, 2012 ; Sassen, *op. cit.*). Cette utilisation permet de déconstruire une catégorie institutionnalisée (ex. PSM), et de (re)construire à partir d'éléments dispersés une formation socio-spatiale laissée dans l'ombre (ex. « paysage humain et social » marin). Deuxièmement, en tant que *concept* pris comme point de départ pour construire une connaissance scientifique dans un champ disciplinaire particulier (Anderson et McFarlane, *op. cit.* ; Mucchielli, *op. cit.*). Ici les assemblages doivent être compris comme des « *macro-concepts* » (Morin, 1990 : 265 in Mucchielli, *op. cit.*) au caractère « lâche » et exploratoire. Ils permettent ainsi d'informer et cartographier ce « paysage humain et social » marin de manière évolutive, pas à pas, jusqu'à en dessiner les traits précis et mettre en lumière sa variable fondamentale.

Aussi à l'aide de cette notion, ce travail de thèse se veut s'inscrire dans les traces d'un renouveau en pointillé depuis les années 2000, de travaux géographiques généralistes dont le domaine d'étude est certes le milieu marin, mais qui sont en capacité de fournir des éléments de réflexion sur l'appropriation de l'espace terrestre (au sens large) faite par les sociétés humaines. Ces travaux sont notamment ceux de Steinberg (2001), Trouillet (2004), et De Cacqueray (2012). Ce travail se situe plus particulièrement dans le champ des recherches portant sur une activité pour laquelle la géographie continue dans son ensemble d'accorder un intérêt minimal : « *La pêche est une des rares activités humaines que l'éclosion prodigieuse des sciences géographiques semble avoir maintenues dans l'ombre ... Il ne manque pas d'exemples de cette indifférence envers une activité pourtant aussi vieille que l'humanité elle-même.* » (Besançon, *op. cit.*). Cette thèse tente donc de suivre le sillage de travaux fondateurs dans le domaine de la géographie des pêches (Chaussade, 1983, Corlay, 1993 ; Noël, 2011). De plus les enjeux informationnels et cartographiques de la PSM, et plus globalement des contextes normatifs d'aménagement de l'espace géographique, demandent de considérer le travail de Noucher (2009) sur les données géographiques, leurs construction, représentation et institutionnalisation. En outre, les enjeux de justice sociale et spatiale inhérents à la mise en œuvre de ces dispositifs, PSM comprise, demande aussi de plonger dans les travaux de Hirt sur la cartographie des territoires indigènes en géographie post-coloniale (2007, 2009). Sur ces bases, il est donc question de construire une géographie humaine « sans frontières », qui alimentée par la notion originale des assemblages peut s'avérer constructive vis-à-vis des défis et enjeux que soulèvent la mise en œuvre de la PSM

aujourd'hui, et plus généralement sur les réalités géographiques laissées invisibles. Nous entendons par géographie humaine sans frontières, une géographie au carrefour de :

- (1) la géographie sociale (et donc politique) portant sur les interactions multiformes qui existent entre rapports spatiaux et rapports sociaux dans le cadre des relations espaces(temps)/sociétés (Frémont *et al.* 1984) en fixant comme postulat que « *les faits sociaux jouent un rôle essentiel dans la détermination des espaces géographiques* » (Corlay, 1995) ;
- (2) la cartographie critique et radicale œuvrant d'une part à la déconstruction des représentations cartographiques dominantes en mettant à jour leurs dimensions idéologiques (Harley, 1988, 1989) agissant sur les consciences des différents acteurs les utilisant (Wood, 1992), et d'autre part à la (re)construction de propositions cartographiques alternatives et exploratoires présentant d'autres réalités géographiques existantes et observables⁷³.

Ce positionnement dans le domaine de la géographie engage dès lors à suivre une réflexion critique. En premier lieu, celle-ci signifie arborer une posture postmoderne d'« *incrédulité* » face aux « *grands récits* » de la modernité (Lyotard, 1979 ; Harvey, 1989a). Cette *postmodernité* se lie au travers de deux plans (Besse, 2004). Concernant le premier plan, la *postmodernité* est dans cette recherche relative à un état de déconnexion entre l'expérience du monde vécue concrètement au quotidien par des êtres humains et la représentation cartographique qui est faite de ce monde, ou pour le dire autrement, au caractère « hors-sol » de la réalité géographique dominante instituée par les démarches de PSM, et plus généralement des dispositifs d'aménagement de l'espace géographique⁷⁴. Aussi, « *La question qui est posée est celle de la caractérisation de la réalité, et de la possibilité même de la caractériser. Cette question touche, pour les géographes en particulier, aux thématiques spatiales.* » (*ibid.*). Cette première condition postmoderne conduit alors à placer les problématiques spatiales (Soja, 2011) et d'identités territoriales (Hirt, 2007, 2009) au cœur des enjeux écologiques, sociaux, économiques et démocratiques contemporains (Deneault, 2013 ; Latour, 2017 ; Lordon, 2016). En outre, au deuxième plan la *postmodernité* fait ici référence aux processus institutionnels de légitimation des connaissances scientifiques construites (Harvey, *op. cit.*). Dit autrement, tout « *savoir étant pouvoir* », la *représentation* construite des connaissances se doit d'être discutée en profondeur en suivant le fil de son élaboration, de son référentiel à ses finalités⁷⁵. Cette deuxième condition postmoderne requiert qu'une démarche de recherche ne se positionne pas en « *surplomb* » par rapport aux phénomènes investigués (Besse, *op. cit.*). Du fait de ces deux conditions, la posture postmoderne vise ainsi à développer au maximum les expérimentations, les inventions, les nouvelles propositions de pensée (Lyotard, *op. cit.*).

En respect de cette posture, ce travail s'inscrit donc dans le courant de la géographie critique et radicale⁷⁶. Par critique il est entendu une réflexion qui questionne les évidences, qui interroge ce qui

⁷³ La cartographie (critique) radicale naît dans les années 1980 avec les travaux précurseurs de Harley (1988, 1989) qui s'attache à déconstruire la cartographie traditionnelle hégémonique, soi-disant neutre, mesurée et objective, pour montrer au contraire à quel point savoirs cartographiques et pouvoirs de domination sont intimement liés.

⁷⁴ "[...] *ce qui caractériserait l'époque postmoderne, ce serait une crise de la représentation, c'est-à-dire, plus précisément, une augmentation de la part d'opacité dans la connaissance, et une diminution de la transparence [...]*" (Besse, *op. cit.*).

⁷⁵ "*L'idée défendue par les postmodernes est que tout acte de savoir est en même temps un acte de pouvoir, et que l'on ne peut pas distinguer, au fond, les deux niveaux.*" (Besse, *op. cit.*).

⁷⁶ La géographie critique et radicale prend forme dans le contexte de contestation qui agite les sociétés occidentales au cours des années 1960 (Brennetot, 2017 : 17). "*Le structuralisme néo-marxiste, la pensée postmoderne, les cultural studies, les gender studies, l'anarchisme, l'écologie radicale, les études postcoloniales ouvrent des champs d'investigation inédits à la discipline et*

est présenté comme « normal », « naturel », « objectif », « rationnel », « pragmatique » ou « allant de soi ». Aussi la notion de critique se situe à la jonction de deux acceptions, kantienne et marxienne, entre « [...] *critique épistémologique et critique sociale, en questionnant, de manière constante, active et radicale, les formes établies de pensée et les formes établies de vie collective.* » (Wacquant, 2001). Vis-à-vis d'une géographie experte et/ou opérationnelle, la géographie critique tend ainsi à offrir des analyses indépendantes de cadres normatifs et/ou des commandes des pouvoirs institués (Brennetot, 2017). Dans le contexte de la PSM, il s'agit de mettre en perspective l'enjeu des connaissances mobilisées et la réduction de la géographie à la seule analyse spatiale (Ehler et Douvère, 2007, 2009) afin de d'informer et cartographier cette réalité géographique entrevue, parmi tant d'autres. Toutefois cette notion de critique reste relativement « *fourre-tout* » (Ginrac, 2012). Signifiant tout pour tout le monde, souvent édulcorée par de simples affichages, parfois utilisée comme caution d'ouverture par des démarches intellectuelles et/ou scientifiques en position de domination, il semble nécessaire de préciser la disposition critique de cette recherche par l'adjectif « radical ».

Bien que souvent détournée de son sens originel, la notion de radical est utilisée comme précision d'une réflexion critique, en s'en tenant strictement à son sens étymologique : qui est relatif à la racine (*radix* en latin)⁷⁷, et par extension qui va à la racine du phénomène exploré. Une pensée radicale vise donc non seulement à décrire et expliquer, mais aussi à creuser, déterrer les causes profondes par-delà les apparences et proposer des cadres alternatifs de réflexion (*ibid.*). « *Aller à la racine* », « *prendre les choses par la racine* », c'est donc rechercher ce qui est à l'origine d'un phénomène, mais qui reste invisible (*ibid.*). Par rapport à une géographie fonctionnaliste, la géographie critique radicale vise à questionner et déconstruire l'ordre spatial officiel qui surplombe et s'impose aux sociétés humaines (discours, représentations, technologies, visions, etc.) (Harvey, 2001 ; Lefebvre, *op. cit.*). Cela est possible notamment par le biais d'une « *contre-cartographie* » de l'existant (Hirt, 2009 ; St. Martin, 2001, 2009) ou « *cartographie [critique] radicale* » (Lambert, 2013 ; Rekacewicz, 2013 ; Stallman, 2012). Dans le contexte de la PSM, cela signifie mettre en lumière l'enjeu central de justice sociale et spatiale (Harvey, 2009) et la réduction de la cartographie à un affichage de données quantitatives sous SIG comme image vraie du monde, afin de rendre visible ce « *paysage humain et social* » marin sur les cartes et *placer quelque part* cette « *couche manquante* ».

Au vu des enjeux de cette recherche et sa problématisation, il s'agit désormais de formuler l'approche méthodologique et son protocole en concordance avec les pôles épistémologique et théorique (sous-objectif n°1 – Construire et formaliser). Cette section permet de répondre directement aux questions de recherche suivantes : selon quels méthode et outils informer et cartographier un « *paysage humain et social* » produit par des activités humaines en mer ? Auprès de quels acteurs sociaux et territoriaux ?

permettent à de nouveaux courants de prendre leur essor : la géographie sociale, la géographie culturelle ou la géopolitique critique par exemple. " (*ibid.*).

⁷⁷ www.cnrtl.fr/definition/radical

2.2. L'approche méthodologique et son protocole d'investigation

2.2.1. Le besoin d'un changement de paradigme

Approcher un objet de recherche, quel qu'il soit, se fait d'après une ou plusieurs méthodes comprises comme : le « *chemin à suivre* » selon une « *manière de faire* » (Charmillot et Dayer, *op. cit.*). À ce stade, ce travail suit l'hypothèse selon laquelle il existe d'autres réalités géographiques possibles que celles représentées par les plans de *management* des démarches de PSM, mais n'a saisi que des indices théoriques précurseurs à propos de celles-ci (modèle sensible, espace vécu). Le caractère spatial de la PSM fait de la cartographie une activité incontournable dans sa mise en œuvre (Shucksmith et Kelly, 2014 ; Smith et Brennan, *op. cit.*), voire essentielle. Dans ces conditions, les données spatio-temporelles sont le « *graal* » des démarches de PSM, qu'elles soient conservationnistes et/ou extractivistes. Aussi, informer et cartographier cette dimension humaine demande *a priori* la même diversité de disciplines scientifiques que pour l'approche écosystémique relative à l'environnement biophysique marin (Ehler et Douvere, 2007 : 54 ; Kidd et al., 2011). De plus, les « *données spatiales humaines* » des sciences sociales sont indispensables à la compréhension et l'intégration de « *paysages marins* » dans des processus de planification (AMP, EMR, etc.) (Koehn *et al.* 2013)⁷⁸.

Malheureusement, concernant cette dimension spatiale très peu de travaux ont été réalisés en géographie humaine et sociale (Ehler et Douvere, 2007 : 54 ; Ehler et Douvere, 2009 : 56). Et ce constat reste toujours d'actualité. Dans le contexte de PSM, les rares études ayant spatialisé cette dimension humaine combinent plusieurs méthodes quantitatives *sur* un espace marin clos (ex. baie, fjord, AMP), entre méthode d'échantillonnage par transect adapté de l'écologie (Dalton *et al.* 2010), et indicateurs de densités spatiales issus de l'économétrie (Janßen *et al.* 2013) (Annexe 6a). D'autres travaux similaires utilisant des méthodes statistiques spatialisent eux les valeurs accordées à l'espace marin, essentiellement comprises en termes économiques (Jin *et al.* 2013). Le paysage marin spatialisé est toujours loin du vécu, ici informé par des valeurs monétaires allouées à l'environnement par évaluation de ses services écosystémiques (Klain et Chan, 2012). En somme, le bilan le plus récent qui recense les études portant sur la spatialisation des dimensions humaines dans les contextes normatifs de l'approche écosystémique et des processus de planification, vient confirmer la place prépondérante occupée par le recours à la quantification (Koehn *et al. op. cit.*).

En parallèle de ce bilan et concernant plus spécifiquement les travaux sur les activités de pêche dans le contexte de PSM, il existe un éventail de méthodes répondant à des objectifs spécifiques (contrôle des pêches, évaluation des stocks, etc.), toutes aussi liées par un même objectif de quantification au vu des synthèses récentes à ce sujet (cf. Janßen *et al. op. cit.*). Ces méthodes se divisent en deux grandes familles, entre approches méthodologiques purement quantitatives et approches « mixant » protocoles quantitatifs et qualitatifs. Au sein de la première famille, des données sont collectées par les systèmes de surveillance embarqués des navires de pêches (*Logbook*, VMS et AIS) (Bartelings *et al.* 2015 ; Campbell *et al.* 2014 ; Douvere *et al.* 2007 ; Janßen et Schwarz, 2015 ; Kafas *et al.* 2017 ; Pascual *et al.* 2013 ; Stelzenmüller *et al.* 2008). Ces systèmes émettent en continu la position satellite des navires, leur puissance et vitesses, le temps d'activité et d'utilisation des engins de pêches. Il en est de même pour de nombreux travaux hors PSM (Bastardie *et al.* 2010 ; Natale *et al.* 2015 ; Pedersen

⁷⁸ "This review shows that spatial research on the human dimensions of the ocean environments has much potential to engender a more comprehensive understanding of these complex seascapes, and to aid in planning processes aimed at achieving sustainable social and ecological outcomes." (*ibid.*).

et al. 2009). En résulte la formation d'une information bio-économique et la production de connaissances sur l'effort de pêche (St. Martin, 2001)⁷⁹. Les données provenant de ces approches purement quantitatives présentent des points forts (précision spatiale des VMS et AIS, précision temporelle d'utilisation des engins de pêches des *Logbook*) ; et des points faibles (couverture des seuls navires de plus de 12 m par les données VMS et 15 m pour les données AIS, granulométrie spatiale grossière des *Logbook*). À cet égard, ces méthodes posent des questions éthiques puisqu'utilisant des données individuelles issus de systèmes de surveillance (« boîte noire » positiviste). En outre, « *L'espace géographique produit par les sciences halieutiques est un espace dont l'histoire est une commodité statistique et numérique plutôt qu'une construction sociale ou culturelle locale.* » (St. Martin, *op. cit.*) (Annexe 6b).

Au sein de la seconde famille, ce type de données quantitatives est couplé avec des protocoles qualitatifs en incorporant en partie les connaissances des usagers concernés par l'aire d'étude, afin de spatialiser plus finement cette dimension humaine. Hormis l'étude de St. Martin et Hall-Arber (*op. cit.*) dans le contexte de PSM, l'un des exemples les plus aboutis est le projet de recherche *FisherMap* visant à cartographier les bancs de pêche des pêcheurs de Cornouaille (sud-ouest de l'Angleterre) dans un contexte de planification d'AMP (*Marine Conservation Zone* ou MCZ) (des Clers *et al.* 2008). Croisant données VMS et entretiens semi-directifs de type cartographique auprès des pêcheurs concernés, cette étude reste à ce jour l'une des plus citées dans le domaine de la spatialisation de ce « paysage peuplé » marin. D'autres travaux du même ordre ou avec le recourt à des SIG participatifs ont été menés, que cela soit dans le strict cadre des AMP (Aswani et Lauer, 2006 ; Moreno-Báez *et al.* 2012 ; Scholz *et al.* 2004), ou « hors-cadres » (Close et Hall, 2006 ; De Freitas et Tagliani, 2009 ; Hall et Close, 2007 ; Ojeda-Ruiz *et al.* 2015 ; Turner *et al.* 2013, 2015). Toutefois les méthodes qualitatives y sont utilisées seulement en bout d'analyse pour confirmer les résultats de celles quantitatives, et non l'inverse. Aussi, les données de ce « mix » méthodologique pose des questions de transparence (choix des méthodes articulant données quantitatives et qualitatives). De plus ces travaux suivent aussi des canons scientifiques essentiellement positivistes, ce qui induit un rapport particulier vis-à-vis des connaissances mobilisées, particulièrement celles des pêcheurs et la représentation de leur vécu en mer.

Pour résumer, le positionnement épistémologique, les approches méthodologiques correspondantes et les connaissances construites de l'ensemble de ces études technoscientifiques ont certes leurs intérêts, mais ne permettent pas d'intégrer et de comprendre pleinement cette activité, aussi bien dans le contexte de la PSM (Degnbol et Wilson, 2007 ; Fock, *op. cit.* ; Janßen *et al. op. cit.* ; Symes, *op. cit.*), que plus généralement (Haggan *et al.* 2007 ; Pedersen *et al.* 2009). Cet échec relatif soulève donc la question de l'état actuel des informations, connaissances et méthodes mobilisées par les démarches de PSM concernant les pêches maritimes (Fock, *op. cit.* ; Janßen *et al. op. cit.* ; St. Martin et Hall-Arber, *op. cit.*). Et plus particulièrement, de quels types d'informations, connaissances et méthodes il est nécessaire pour remédier à cette situation (Symes, *op. cit.* ; St. Martin, 2001, 2005b, 2009).

D'un point de vue géographique, au sein de l'ensemble de ces études et travaux examinés la géographie s'y résume au strict déploiement de l'analyse spatiale comme méthode et des SIG quantitatifs (Koehn *et al. op. cit.*). Or, il est reconnu que « *L'analyse spatiale ne fournit pas la totalité des*

⁷⁹ Les pêches y sont décrites majoritairement par le calcul bio-économique d'une mortalité exercée par une flotte de pêche qui est croisée avec une grille statistique composée d'unités d'effort de pêche (ex. carrés CIEM). L'effort de pêche est une variable exprimée en tonnes-jours ou en kilowatts-jours qui utilise les données VMS émises seulement par les navires de plus de 12 mètres pour spatialiser leurs positions.

explications ; on explique les attributs, non la nature des faits. » (Pinchemel, 1988). Cette méthode ne considère que les propriétés spatiales des objets représentés, les configurations spatiales formées par des distributions statistiques, c'est-à-dire des valeurs d'objets différenciés « spatialement » (*ibid.*)⁸⁰. Elle ne permet ni d'étudier des lieux ou des territoires (*ibid.*), encore moins la nature des identités et valeurs exprimées par des êtres humains. Par conséquent, explorer le « paysage humain et social » en mer demande de changer *radicalement* de paradigme. À l'image du travail géographique réalisé par Pichon (1992), qui a consisté à cartographier auprès des pêcheurs des ports Bigoudens, les fonds de pêche pratiqués par leurs chalutiers, des côtes françaises à la mer d'Irlande. La démarche de ce travail doit donc s'engager à comprendre *en* et *par* l'expérience vécue des pêcheurs l'ensemble des éléments matérialisant en mer ce « paysage peuplé », dont ils sont les principaux acteurs⁸¹. C'est-à-dire informer *auprès* d'eux ce « paysage humain et social » et le cartographier *avec* eux. Le caractère difficilement quantifiable et émergent de cette réalité géographique entrevue implique alors de devoir s'appuyer sur une approche méthodologique exploratoire et qualitative⁸².

2.2.2. La méthode comparative par étude de cas exploratoire

Une approche exploratoire est un préalable à des recherches qui, pour se déployer, s'appuient sur un minimum de connaissances (Trudel et al. 2007). Elle permet ainsi de « [...] baliser une réalité à étudier ou de choisir les méthodes de collecte des données les plus appropriées pour documenter les aspects de cette réalité, ou encore de sélectionner des informateurs ou des sources de données capables d'informer sur ces aspects. » (*ibid.*). Elle s'agrège ici avec l'approche qualitative qui a comme but de sonder l'expérience de la vie quotidienne (Willis, 2007), le vécu des hommes et de comprendre *in fine* le sens commun qu'ils accordent aux « choses » (territoire, identités), le tout d'après leurs pratiques et activités (*ibid.*). Ces deux approches combinées demandent donc d'avoir recourt à des méthodes d'analyse souples pouvant mêler déduction et induction (Denzin et Lincoln, 2005). À ce titre, la méthode comparative paraît répondre au paradigme exploratoire et qualitatif de la recherche (Mucchielli, 2007 ; Willis, *op. cit.*).

En sciences humaines et sociales, cette dernière est au fondement même du raisonnement de l'ensemble des disciplines (Ghorra-Gobin, 1998 ; Vigour, 2005), puisque « toute la tradition constitutive de ces disciplines [...] s'est construite sur la comparaison » (Berthoud, 1986). Elle y est parfois même présentée comme la « méthode-mère », un substitut aux méthodes expérimentales des sciences naturelles et physiques à défaut de pouvoir y recourir (Fournier et Sabot, 2001 ; Paquin, 2011). L'action de comparer est aussi propre à la géographie (De Verdalle et al. 2012 ; Fournier et Sabot, *op. cit.*), voir en constitue la fondation en tant que discipline académique à part entière (Reynaud, 1984). Il est « naturel » pour un géographe de poser son regard sur un « ailleurs », afin d'essayer de comprendre et tirer des conclusions sur un « ici » (Fournier et Sabot, *op. cit.*). Comparer réside donc dans l'étude des différences géographiques, de ce qui fait l'altérité à la surface de la Terre, puisque « [...] la connaissance géographique est celle de la différenciation et de l'organisation de l'espace [...] » (Brunet et al.

⁸⁰ "L'approche géographique n'est dans cette perspective qu'une discipline complémentaire parmi d'autres, apportée par une science auxiliaire aux côtés d'autres sciences humaines. [...] C'est une géographie nécessaire mais non suffisante." (Pinchemel, *op. cit.*).

⁸¹ "Les connaissances des pêcheurs sont généralement de nature qualitative et narrative, locales et contingentes plutôt que scientifiquement objective." (Haggan et al. *op. cit.*). Elles reflètent non seulement le contexte biologique et socio-économique dans lequel les pêcheurs opèrent, mais aussi leur croyances et valeurs personnelles (*ibid.*).

⁸² Qualitative ou quantitative, " [...] l'une ou l'autre n'est ni meilleure ni pire, ce sont seulement des histoires différentes. Dans ces circonstances, les critères de validité ne servent qu'à départager entre les différentes histoires ou entre les diverses versions d'une même histoire celle qui est jugée la plus légitime." (Groulx, 1999 : 334). Ici l'histoire qualitative semble la plus indiquée.

1992 : 123). En ce sens, la connaissance des différences de l'information et la cartographie de ce « paysage humain et social » entre un « ici » et un « ailleurs », et donc par effet miroir, de leurs ressemblances, fondent la géographie. La « mesure » de ces différences et ressemblances peut alors passer par une méthode comparative. Ce faisant, « *La comparaison fait donc partie intégrante des processus de construction de la connaissance, dans la mesure où elle assure par des procédés d'objectivation une distanciation entre le sujet observé et sa culture intrinsèque.* » (Louargant et Ghiotti, 2000).

Dans la mesure où il convient d'arrimer ce travail sur le « terrain » des acteurs sociaux et territoriaux que sont les pêcheurs, pour informer et cartographier leur « paysage humain et social » en mer, la meilleure option pour déployer la méthode comparative semble être celle de l'étude de cas. Ce constat est renforcé par l'insuffisance démontrée des études quantitatives dans son information et cartographie, eu égard à sa complexité et à la méconnaissance des éléments significatifs et variable fondamentale les déterminants (Baxter et Jack, 2008 ; Stake, 1995 ; Yin, 1993). Ainsi la méthode de l'étude de cas permet au chercheur d'avoir peu de connaissances *a priori* sur les variables d'intérêt et sur la façon dont ces variables pourraient être « mesurées » (Noucher, 2009 : 35). Cette méthode rejoint donc les caractéristiques qualitatives et exploratoires de cette recherche, ainsi que son ancrage constructiviste (Stake, *op. cit.* ; Yin, *op. cit.*). Aussi l'étude de cas dite « exploratoire » paraît ici la plus appropriée, car étant utilisée pour investiguer des situations au sein desquelles le phénomène à explorer est incertain, aux contours flous (Baxter et Jack, 2008 ; Yin, *op. cit.*). Cette catégorie permet à partir d'une ou de plusieurs situations étudiées, de graduellement regrouper les données obtenues pour dégager des processus récurrents renseignant sur la situation, ici l'information et la cartographie d'un « paysage humain et social », et ainsi évoluer vers la formulation de connaissances à mobiliser par la suite (Noucher, 2009). Aussi en deux temps, plusieurs étapes sont à respecter dans la conduite de ces études de cas exploratoires.

Dans un premier temps, il s'agit de définir (Miles et Huberman, 1994 ; Yin, *op. cit.*) : (a) le « cas » comme unité d'analyse ; (b) ses limites ; (c) le nombre de cas à étudier. Le « cas » est défini comme « *le phénomène qui se produit dans un contexte lié* » (Miles et Huberman, 1994 : 25). Il est en cela l'unité d'analyse de la recherche, ou l'objet de la recherche (*ibid.*). L'unité d'analyse est donc ici cette réalité géographique laissée invisible dans le contexte de mise en œuvre de la PSM, ce « paysage humain et social ». Les limites à apposer au cas sont fonction des variables (Miles et Huberman, *op. cit.* ; Stake, *op. cit.*) : temps et lieu, temps et activité et/ou définition et contexte. Dans cette recherche, les limites de l'unité d'analyse sont en premier lieu circonscrites au choix d'une activité humaine particulière, les pêches maritimes produisant un « paysage humain et social » en mer. Puis en second lieu, cette activité étant nécessairement pratiquée par des femmes et des hommes appartenant à des communautés côtières habitant des territoires terrestres, les limites de l'unité d'analyse sont aussi bornées par le choix d'aires géographiques aux dimensions à la fois terrestre et marine. Ainsi de manière opportuniste, il a donc été sélectionné deux terrains d'étude insulaires : l'île d'Yeu (France) et les Îles-de-la-Madeleine (Canada - Québec) (Figure 16)⁸³ :

⁸³ Yin (1993) et Mucchielli (1996) insiste sur l'importance du caractère observable des études de cas à choisir. Ils conseillent aux chercheurs de rester pragmatiques et de ne pas se focaliser sur des cas idéalisés ou inaccessibles.

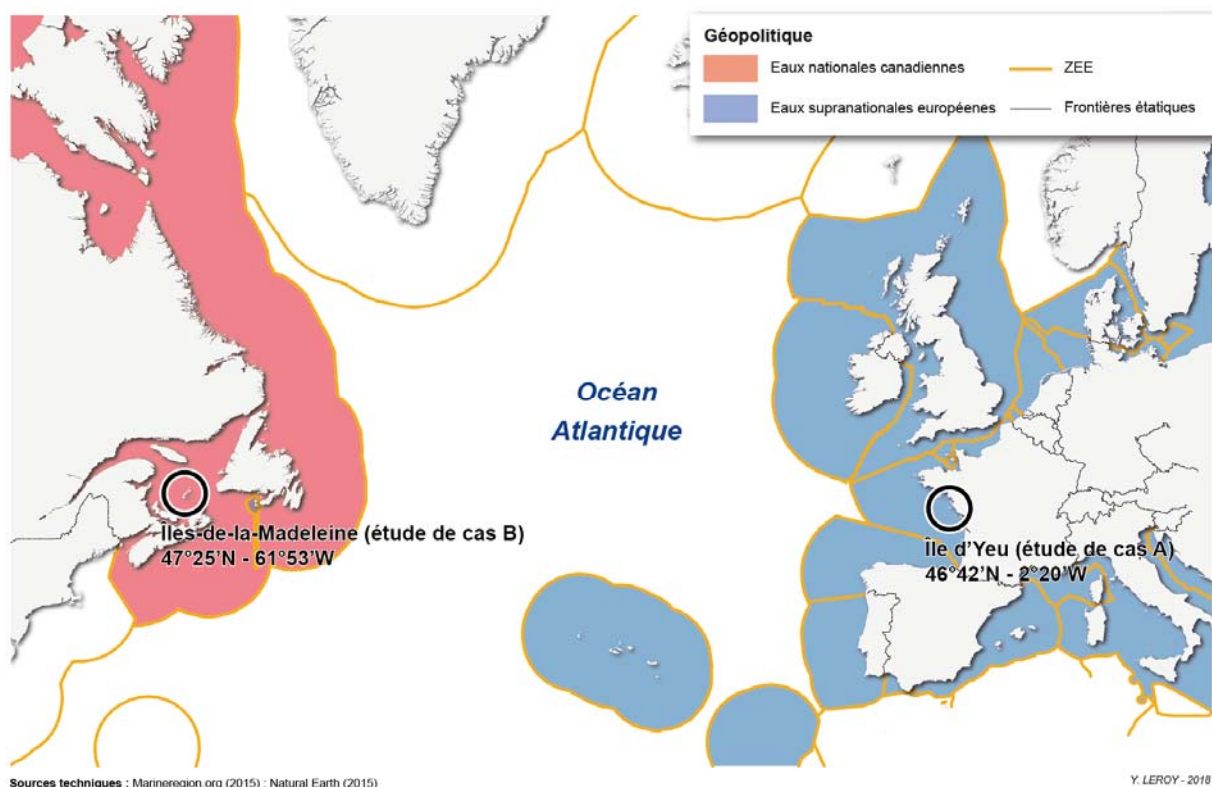


Figure 16 : La situation géographique des études de cas sélectionnées

Trois facteurs président à ce choix. Le premier est d'ordre institutionnel, le cadre comparatif franco-canadien ayant été acté par le projet qui finance ce travail de thèse. De plus, nous avons également déjà « approché » ces deux territoires au cours de notre *cursus* universitaire. Le deuxième est d'ordre théorique, les études de cas sélectionnées étant des territoires où les activités de pêche ont une certaine épaisseur géo-historique et importance socio-culturelle pour ces communautés insulaires. Le troisième est d'ordre méthodologique, la discontinuité physique de ces territoires entre portions marine et terrestre rendant close cette dernière, les communautés islaïses et madeliniennes y sont donc *a priori* plus facilement aisées à rencontrer, car circonscrites physiquement à un territoire. De plus, quand ils n'atteignent pas des dimensions continentales ces espaces insulaires offrent des conditions d'observations circulaires sur leur environnement proche (Meistersheim, 2001). En outre, ces îles sont insérées au sein d'espaces marins soumis à des démarches de PSM en cours et appartenant à des ensembles nationaux et continentaux distincts. Puisque l'information et la cartographie de « paysage humain et social » ne se bornent pas à un contexte national spécifique (cf. St. Martin et Hall-Arber, *op. cit.*). De fait aujourd'hui de nombreux objets et sujets de recherche sont à penser « [...] *d'emblée dans une perspective internationale, soit parce qu'ils résultent de processus sociaux qui se jouent au-delà du cadre national, soit parce qu'il apparaît nécessaire au chercheur de se décentrer par rapport à son propre univers de références.* » (De Verdalle *et al. op. cit.*).

Aussi à la suite de la définition de ces trois premières étapes dans la mise en œuvre d'une étude de cas exploratoire, il s'agit donc de procéder à la comparaison binaire de deux études de cas (Dogan et Pélassy, 1982). Pour ce faire, il convient de concevoir et formaliser dans le détail la méthode comparative en définissant (Jucquois et Vielle, 2000 ; Paquin, *op. cit.* ; Vigour, *op. cit.*) : (1) l'objectif de la comparaison ; (2) le principe de comparabilité ; (3) la fonction ; (4) la stratégie (Figures 17, 18 et 19).

1 – Objectif de comparaison :

- ✓ Densifier, enrichir et solidifier les connaissances sur l'information et la cartographie de ce "paysage humain et social" marin *au travers* la comparaison de deux études de cas ;
- ✓ L'objet de la comparaison est l'information et la cartographie de ce "paysage humain et social" produit par des activités de pêche en mer. Information et cartographie sont donc l'"*identité comparable*" (Baechler, 1986). C'est-à-dire que ce qui est comparé ici ce n'est pas ce "paysage humain et social" en tant que tel, mais son information et cartographie *au travers* des deux études de cas

2 – Principe de comparabilité :

- ✓ Comparer ces deux études de cas en termes relationnels en y appliquant un protocole commun informant et cartographiant cette réalité géographique invisible.
- ✓ Chaque étude de cas est une aire géographique habitée par des acteurs sociaux et territoriaux à enquêter, à savoir ici les pêcheurs professionnels. Le protocole doit à la fois être suffisamment fin pour informer et cartographier ce "paysage humain et social" marin produit par les activités de pêches islaïses et madeliniennes, et suffisamment général pour voyager au-delà du strict cadre de cette thèse. Par ce protocole il s'agit de "*construire du comparable*" (Vigour, *op. cit.*), non pas entre les deux cas, mais à *partir* et *au travers* des deux cas étudiés. La symétrie de ce protocole est donc indispensable pour comparer information et cartographie (*ibid.*).

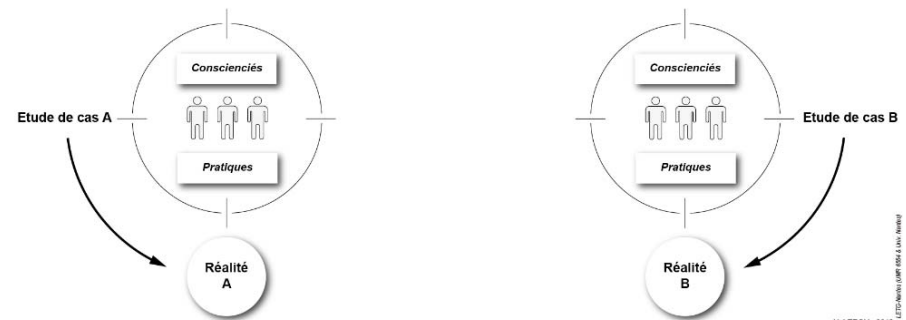


Figure 17 : Principe de la méthode comparative binaire

3 – Fonction d'intégration :

- ✓ Éclairer chaque étude de cas l'une par rapport à l'autre en les mettant en parallèle afin de construire des connaissances sur l'information et la cartographie de ce "paysage humain et social" *via* le cadre théorique retenu ;
- ✓ La comparaison est ici une construction de connaissances sur l'objet comparable *auprès* des acteurs sociaux et territoriaux concernés et *au travers* des deux études de cas. Elle est "*un mode de connaissance qui procède par confrontation des caractères de deux objets [études de cas]*" (Brunet *et al.* 1992). Il s'agit de comparer pour développer une "*analogie de rapports*" entre les deux études de cas (Paquin, *op. cit.*). Ce type de comparaison "[...] *exclut tout « holisme » : on ne compare pas des « tous » mais des propriétés de ces « tous ».*" (Jucquois et Vielle, 2000 : 40) dans leur information et cartographie (éléments significatifs, variable fondamentale).

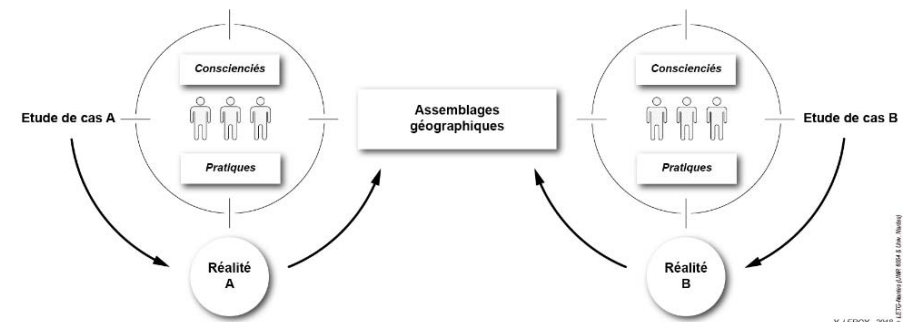


Figure 18 : Fonction de la méthode comparative binaire

4 – Stratégie :

- ✓ Dégager des régularités communes dans l'information et la cartographie de ce "paysage humain et social" (mouvement de montée en généralité) pour faire émerger leurs singularités (mouvement de descente en particularités) (De Verdalle et *al. op. cit.*) ;
- ✓ La comparaison comme construction de connaissances *au travers* des deux études de cas permet de trouver "*le point commun qui fonde les différences*" (Baechler, 1986) dans l'information et la cartographie de ce "paysage humain et social". Il s'agit par ce double mouvement de dégager les éléments significatifs communs et la variable fondamentale déterminant cette information et cartographie. Cela permet de comprendre l'information et la cartographie de chaque étude de cas en évitant de les réduire à des stéréotypes et de la penser en profondeur en mettant en lumière ce qui fait leur singularité (Paquin, *op. cit.*) en termes informationnel et cartographique.

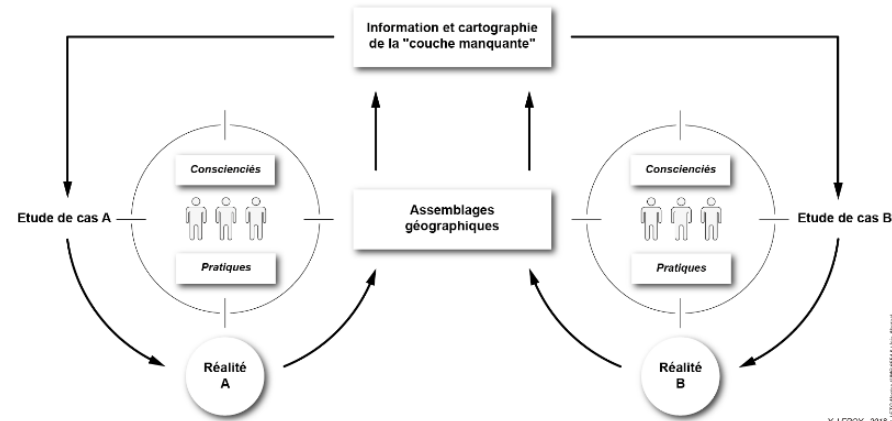


Figure 19 : Stratégie de l'analyse comparative binaire

À la suite de la formalisation de cette méthode comparative binaire, dans un second temps, il convient alors de déterminer un protocole de recueil de données et les critères de validation (ou la stratégie d'analyse) (Miles et Huberman, *op. cit.* ; Yin, *op. cit.*). Il s'agit ici d'exposer en cohérence avec les autres pôles, le choix des outils privilégiés et la stratégie adoptée (pôle technique) (Charmillot et Dayer, *op. cit.*).

2.2.3. Le protocole de recherche qualitatif et exploratoire

Les études de cas insulaires présentent plusieurs « *figures de l'île* » (Meistersheim, *op. cit.*). Ces figures sont notamment : « l'île microcosme » (un monde en soi), « l'île laboratoire » (un monde à expérimenter) ou encore « l'île système » (un monde fonctionnel) (*ibid.*). Afin de ne pas céder à ce qui pourrait s'apparenter à un certain réductionnisme, ces études de cas constituent pour ce travail des territoires vivants, partagés entre terre(s) et mer(s), à arpenter afin de saisir cette réalité géographique invisible *auprès* des pêcheurs. Elles sont à ce titre des terrains d'étude. Ou en d'autres termes, des situations concrètes de « vraie grandeur », non expérimentales et reproductibles, au sein desquelles le chercheur s'engage *avec* et *aux côtés* d'acteurs sociaux et territoriaux (Clénet, 2008). Cet engagement renvoie au caractère compréhensif et naturaliste des recherches qualitatives qui les conduit à privilégier des méthodes faisant la part belle aux enquêtes de terrains (Nguyên-Duy et Luckerhoff, *op. cit.*)⁸⁴. Pour y « entrer », il convient d'élaborer un rigoureux protocole dans la conduite de nos études de cas exploratoires.

La *rigueur* d'un protocole scientifique, c'est-à-dire ses formes spécifiques de production et de validation de données, ne passe donc pas ici par un chiffrement ou une quantification (De Sardan, 1995), mais par l'élaboration de règles transparentes et d'étapes précises à respecter. De la sorte, ce travail pointe deux règles éthiques interdépendantes : l'attention dans les outils à manier (« *ethics in practice* ») et le respect des enquêtés (« *procedural ethics* ») (Guillemin et Gillam, 2004). Premièrement, en termes d'éthiques en pratique, le protocole prend place « [...] *dans un cadre naturel ou le chercheur est lui-même un instrument de collection de données qui rassemble des mots et des images, les analyses inductivement, focus sur la signification des participants et, décrit le processus qui est expressif et persuasif dans le langage.* » (Cresswell, 1998 : 14). Dans les méthodes qualitatives, ce qui caractérise les techniques de recueil de données c'est essentiellement l'implication du chercheur dans le maniement de l'outil qu'il utilise vis-à-vis des populations enquêtées (ex. l'entretien ou l'observation) (Mucchielli, 2004). Aussi une implication détournée, mécaniste et/ou en surplomb du chercheur dans le maniement de l'outil qu'il utilise au sein de ses terrains est à proscrire (*ibid.*). Rigueur de la méthode qualitative ne rime alors pas avec rigidité, mais avec souplesse et flexibilité dans la construction d'une « boîte à outils » adaptée à une recherche particulière et à un contexte d'enquête spécifique (*ibid.*). Deuxièmement, en termes d'éthiques procédurales « *Les chercheurs qualitatifs étudient les « choses » dans leurs cadres naturels, essayant de produire du sens ou d'interpréter les phénomènes en termes de significations que les personnes expriment pour elles.* » (Denzin et Lincoln, *op. cit.*). Les femmes et les hommes concernés par ce travail sont ici enquêtés en respectant trois critères : le consentement libre et éclairé, le respect de la dignité du sujet, le respect de la vie privée et de la confidentialité (van Der Maren, 1999)⁸⁵. Rigueur de la méthode qualitative ne rime donc pas avec exposition publique, mais avec possibilité pour les acteurs enquêtés de se reconnaître au travers de la recherche qui est menée (Becker, 1985), tout en restant anonyme. À la suite de ces règles éthiques de transparence, il convient d'établir les modalités de l'enquête de terrain pour l'application de ce protocole.

⁸⁴ « *La position constructiviste exige quasiment des enquêtes de terrain. Cette connaissance par l'expérience, oblige le chercheur à être « sur le terrain », dans une posture de découverte et d'interrogation du monde à représenter.* » (Mucchielli, 2004).

⁸⁵ Afin de pouvoir procéder à l'enquête de terrain aux Îles-de-la-Madeleine, ce travail de thèse a soumis une demande d'autorisation d'enquête auprès du Comité d'Éthique de la Recherche (CER) de l'université d'accueil au Canada (Université du Québec À Rimouski – UQAR). Ce document formalise dans le détail les modalités d'enquête mises en œuvre. Il est aussi utilisé pour l'enquête de terrain de l'Île d'Yeu.

L'enquête de terrain demande donc ici d'arpenter les Îles-de-la-Madeleine (Canada) et à l'île d'Yeu (France). La validité des données recueillies dépend largement du temps consacré à l'étude sur le terrain et du nombre de fois que celui-ci est arpenté (Martineau, 2005 ; Spindler et Hammond, 2000). Il est usuellement considéré qu'une seule présence sur le terrain ne saurait révéler la « vraie nature » de ce qui s'y passe (Martineau, *op. cit.*). En cela, « *Un terrain se découvre petit à petit et la compréhension du phénomène observé se construit par touches successives.* » (*ibid.*). Aussi, il a été déterminé des périodes d'immersion au sein de nos deux terrains respectifs afin d'effectuer des allers-retours entre les terrains et leur analyse. En conséquence chaque terrain a été investigué trois fois, pour des séjours allant de 3 à 4 semaines, sur une période totale de 24 mois (juillet 2015 à avril 2017) (Tableau 1) :

Séjours	Île d'Yeu (étude cas A)		Îles-de-la-Madeleine (étude de cas B)	
2015	Juin / juillet (3 semaines)	Septembre / octobre (4 semaines)	Novembre (4 semaines)	
2016			Mars (3 semaines)	Mai / juin (4 semaines)
2017	Novembre / décembre (3 semaines)	Avril (3 semaines)		

Tableau 1 : Organisation des séjours d'enquête sur les terrains d'étude

Le protocole de cette recherche qualitative et exploratoire correspond à une « boîte à outils » et sa stratégie d'analyse. La boîte elle-même a une orientation d'usage : elle est conçue pour traiter tel type de problème de communication (Mucchielli, *op. cit.*), ici les représentations cartographiques dans un contexte normatif d'aménagement de l'espace géographique (cf. Maurel, *op. cit.*). Elle est alors faite pour travailler et construire des « univers interprétatifs » (Berger et Luckmann, *op. cit.*), en d'autres termes, informer et cartographier une réalité géographique terrestre et/ou marine à rendre visible. Aussi dans cette boîte se trouve des outils généraux, classiquement employés en recherches qualitatives mais adaptés et donc de fait rendus spécifiques au type de problème à traiter (Crang, 2002). Cette boîte repose donc sur la combinaison de trois outils de production de données spatio-temporelles : (a) l'entretien cartographique ; (b) l'observation en situations prolongées ; (c) et l'analyse de contenus (Figure 20) :

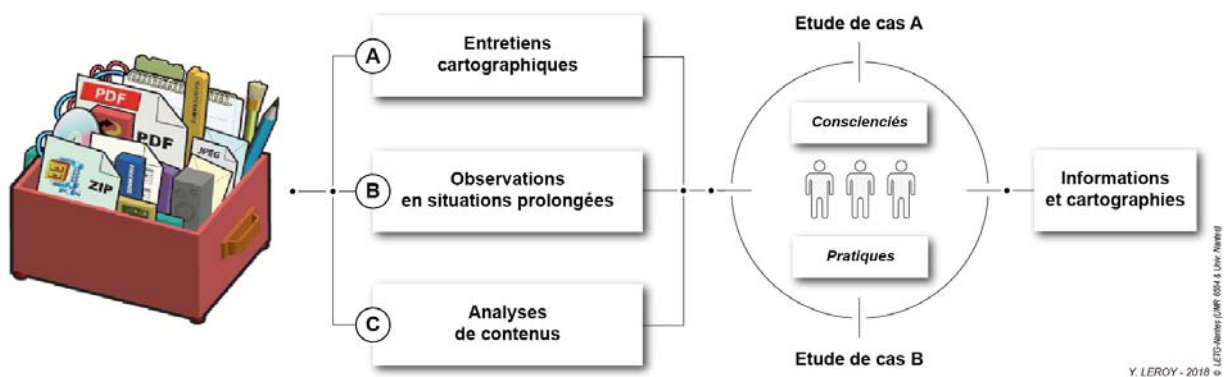


Figure 20 : Le protocole de recherche

Afin de poursuivre le souci de rigueur du protocole, il est élaboré pour chaque outils une notice technique décrivant les questions de recherche auxquelles ils tentent de répondre directement, l'utilisation qu'il en est fait sur le terrain, le corpus et type de matériaux analysés, ainsi que les données recueillies :

✚ (A) – L’entretien cartographique :

Questions de recherche	Description théorique	Utilisation pratique	Corpus et matériaux	Données recueillies
<p><i>Qu’est-ce qu’informer et cartographier ce "paysage humain et social" en mer ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Un entretien cartographique est une démarche participative conduite à l’initiative de A (le chercheur) auprès de B (le répondant) dont l’objectif est d’obtenir des informations biographiques spatialisées à propos et par ce dernier 	<ul style="list-style-type: none"> Appui sur des "personnes-ressources" pour chaque étude de cas afin d’explorer les deux territoires insulaires Entretiens auprès de pêcheurs de chaque port d’attache islais et madelinien identifiés La durée des entretiens menés oscille entre 1h30 et 4h. Pour certains pêcheurs plusieurs entretiens sont menés (un maximum de quatre) 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation d’un "aide-mémoire" d’entretien ethnographique par thématiques (Annexe 7a) Intervention minimale, attitude d’écoute et de neutralité bienveillante 	<ul style="list-style-type: none"> Éléments biographiques : histoire personnelle et familiale, parcours de pêcheur et d’insulaire Éléments contextuels : institutions locales, métiers pratiqués, techniques de pêche, espèces ciblées, réglementations, état du milieu marin, évolution de la gestion, évolution du métier, etc.
<p><i>Quels sont les éléments significatifs communs dans son information et cartographie ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Entretien de type "ethnographique" sondant l’expérience vécue au quotidien par le sujet au travers d’une trame de questions permettant sa narration libre et ouverte (vs entretien semi-directif) 	<ul style="list-style-type: none"> Les cartes sont le cœur de l’entretien Elles sont des objets familiers propres à l’univers des marins-pêcheurs qui font parties de leur culture matérielle du quotidien 	<ul style="list-style-type: none"> 78 entretiens cartographiques menés auprès de 65 pêcheurs islais et madelinien 22 refus (Annexe 7b) 	
<p><i>Où ce "paysage humain et social" prend-il pied ? Pourquoi ici ? Quelle différence avec là ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> La carte est ici un outil de recueil de données en soi qui permet de narrer spatialement l’expérience vécue du répondant en référence à l’univers matériel auquel il appartient Elle autorise à valider l’interprétation respectueuse du répondant et du chercheur vis-à-vis de cette expérience vécue spatialisée 	<ul style="list-style-type: none"> Ces « images-textes » servent de point d’ancrage au travers duquel retournent le chercheur et le répondant dans un exercice d’explication de son quotidien présent et passé 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation de jeux de cartes à différentes échelles (espace environnant les territoires insulaires aux aires des golfes du Saint-Laurent et de Gascogne) Elles sont habillées des principaux repères marins utilisés dans l’activité quotidienne des marins-pêcheurs (terres, courbes bathymétriques et substrats sous-marins) le tout sur fond blanc (Annexe 7c) 	<ul style="list-style-type: none"> Lieux de pêche par flottille d’appartenance (côtière ou hauturière), métiers pratiqués et périodes significatives Lieux sensibles (affects négatifs et positifs)
<p><i>Depuis quand ? Quelles en sont les dynamiques ?</i></p>			<ul style="list-style-type: none"> Territoires de pêche "moyens" selon les flottilles/métiers/périodes 	
<p><i>Quelle est la variable fondamentale déterminant son information et sa cartographie ?</i></p>				

Tableau 2 : Notice de l’entretien cartographique

Sources : De Sardan (*op. cit.*) ; Blanchet et Gotman, (2013) ; Bisson et Gagnon (2005)

✚ (B) – L'observation en situations prolongées (ou ethnographique) :

Questions de recherche	Apport théorique	Utilisation pratique	Corpus et matériaux	Données recueillies
Quels sont les éléments significatifs communs dans l'information et la cartographie de ce "paysage humain et social" ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'observation ethnographique est un outil de recueil de données où le chercheur devient le témoin des comportements des individus et des pratiques au sein de groupes sociaux en séjournant sur les lieux même où ils se déroulent ▪ Ce type d'observation permet de décrypter l'expérience vécue spatialisée des pêcheurs et expliquer le plus objectivement possible les faits observés en mer (vs entretiens cartographiques) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Arpenter les quais des ports d'attache islais et madelinien, tisser des liens avec les pêcheurs rencontrés et/ou interviewés ▪ Sillonner les deux territoires insulaires durant les campagnes de pêche (départ – campagne de pêche – arrivée) en fonction de la saison des séjours 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utilisation d'une grille d'observation contenant des indications cartographiques et des prises photographiques (Annexe 8) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Éléments sur les pratiques sociotechniques : conventions sociales, règles tacites, limites invisibles, métiers travaillés, utilisation des engins de pêche, comportement des espèces ciblées, état du milieu marin, espaces sensibles, etc.
Où ce "paysage humain et social" prend-il pied ? Pourquoi ici ? Quelle différence avec là ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rôle d'"observateur participant" dans lequel le chercheur est intégré au groupe social étudié et avec lequel il prend part à l'action 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation à des campagnes de pêche en tant qu'observateur et aide de pêche ▪ Immersion depuis l'intérieur de ce "paysage humain et social" en mer 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utilisation d'indications cartographiques à différentes échelles permettant de spatialiser les observations 	
Quelle est la variable fondamentale déterminant son information et sa cartographie ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rôle d'"observateur complet" dans lequel le chercheur ne fait qu'observer le groupe social étudié et ne prend aucunement part à l'action 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi depuis la côte de campagnes de pêche en tant que simple observateur ▪ Décryptage depuis l'extérieur de ce "paysage humain et social" en mer 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conservation des observations par la prise de photographies permettant de matérialiser ce "paysage humain et social" en mer où depuis le rivage 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lieux de pêche par flottille d'appartenance (côtière ou hauturière) métiers pratiqués et périodes significatives ▪ Lieux sensibles (affects négatifs et positifs) ▪ Territoires de pêche "moyens" selon les flottilles/métiers/périodes

Tableau 3 : Notice de l'observation en situations prolongées

Sources : Gold (1958) ; Martineau (op. cit.)

✚ (C) – L'analyse de contenus :

Questions de recherche	Apports théoriques	Utilisation pratique	Corpus et matériaux	Données recueillies
<p><i>Quelle est la variable fondamentale déterminant l'information et la cartographie de ce "paysage humain et social" ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'analyse de contenus est un ensemble de techniques de recherche utilisées pour décrire et analyser de manière systématique différents types de contenus ▪ Cet outil peut être utilisé sur et dans n'importe quel matériel symbolique, qu'il soit textuel, visuel, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquérir rapidement des connaissances théoriques et générales sur les deux territoires insulaires afin de contextualiser la recherche et d'y aborder les acteurs centraux chez eux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utilisation de divers contenus endogènes et exogènes aux terrains ▪ Contenus divers et variés disponibles et accessibles (Annexe 9) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Éléments contextuels : institutions locales, métiers pratiqués, techniques de pêche, espèces ciblées, réglementations, état du milieu marin, évolution de la gestion, évolution du métier, etc.
<p><i>Depuis quand ? Quelles en sont les dynamiques ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse de contenus textuels portant sur des types variés (archives des musées maritimes locaux, archives personnelles, articles, ouvrages, rapports, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Extraction d'éléments permettant de préciser, apporter et/ou dégager un sens qui peut échapper aux informations obtenues au travers des entretiens cartographiques et de l'observation en situation prolongée 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utilisation d'un " carnet de notes" permettant de constituer un fond bibliographique dans lequel puiser 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lieux de pêche par flottille d'appartenance (côtière ou hauturière), métiers pratiqués et périodes significatives ▪ Lieux sensibles (affects négatifs et positifs)
<p><i>Où ce "paysage humain et social" prend-il pied ? Pourquoi ici ? Quelle différence avec là ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse de contenus visuels portant sur des types variés (cartes et photographies issues d'archives des musées maritimes locaux, archives personnelles, articles, ouvrages, rapports, etc.) 			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Territoires de pêche "moyens" selon les flottilles/métiers/périodes

Tableau 4 : Notice de l'analyse de contenus

Sources : van Campenhoudt *et al.* (2017) ; Vogt (1999)

Ici l'information et la cartographie de ce « paysage humain et social » marin requierent donc un important travail de recueil et d'analyse de données (Martineau, *op. cit.*), compilant aussi bien des informations quantitatives (ex. effectifs de pêche, niveaux de débarquements) que qualitatives (ex. lieux de pêche, espaces sensibles). Également, les outils de recueil ont en commun ici comme directivité de fond, d'« accrocher » le plus précisément en termes spatiale et temporel cette réalité géographique invisible (espaces, temps, événement, lieux, coins, etc.). Afin d'y prétendre, la stratégie d'analyse de ce protocole est basée sur la triangulation (Mucchielli, 1996)⁸⁶ :

« C'est une stratégie de recherche au cours de laquelle le chercheur superpose et combine plusieurs techniques de recueil de données afin de compenser le biais inhérent à chacune d'entre elles. La stratégie permet également de vérifier la justesse et la stabilité des résultats produits. Le recours à la triangulation décrit un état d'esprit du chercheur, lequel tente activement et consciemment de soutenir, de recouper, de corroborer les résultats de son étude. ».

Il s'agit dans le cadre de cette méthode comparative de procéder à une triangulation méthodologique pour les données de chaque étude de cas (Savoie-Zajc, 2004), toujours d'un temps présent vers un temps passé, ne s'agissant pas d'un travail d'historien. Ce faisant pour chaque étude de cas, la triangulation méthodologique suit trois phases. Premièrement, chacun des trois outils permet de recueillir un jeu de données propre (ex. entretiens cartographiques auprès des pêcheurs islais = jeu A-Yeu ; observations participantes auprès des pêcheurs islais = jeu B-Yeu). Ces données spatio-temporelles sont des « données de terrains » à l'état brut (Mucchielli, 2004), ici matérialisée par une série de polygones (Encadré 6) :

1 – Recueillir : la production de données spatio-temporelles

- ✓ Il s'agit d'extraire d'un phénomène investigué un ensemble d'hypothèses qui permet de rendre finie et dénombrable une réalité infinie et non dénombrable ; et de la matérialiser en "donnée" (mots, nombres, images, sons, etc.), spatialement localisée et temporellement arrêtée. Les données ne sont alors pas "données" mais sont des descriptions produites par la sélectivité de plusieurs outils.

Encadré 6 : Production de données

Deuxièmement, dans un soucis de clarté et de cohérence ces jeux de données sont ensuite traités spécifiquement pour chaque flottille de pêche islaie et madelinienne, métiers pratiqués et périodes temporelles significatives. Ce traitement repose sur la catégorisation socio-culturelle et politique de cette activité, qui suit le même schéma de part et d'autre de l'Atlantique. Au cours de cette analyse, chaque jeu de données par flottilles/métiers/périodes est confronté à un autre (ex. entretiens cartographiques = jeu A-Yeu-Flottille côtière/fileyeurs/années 1990 *vs* analyse de contenus des services étatiques français = jeu C-Yeu-Flottille côtière/fileyeurs/années 1990) afin de confirmer et compléter leur validité respective (repérage des lieux redondants). Le nombre de lieux représentés cartographiquement par des polygones est donc variable selon les jeux de données spécifiés ainsi (ex. jeu A-Yeu-Flottille côtière/fileyeurs/années 1990 = 8 polygones *vs* jeu C-Yeu- Flottille côtière/fileyeurs/années 1990 = 4 polygones). Dans l'éventualité où un jeu de données ne coïnciderait pas avec un autre (ex. important décalage spatial et temporel entre plusieurs polygones pour une même flottille/métier/période), il est toutefois consciemment choisi de le conserver afin de maximiser la formation d'informations géo-historiques (Encadre 7) :

⁸⁶ En recherche qualitative l'analyse des données est faite simultanément avec leur cueillette (Willis, *op. cit.*).

2 – Traiter : la formation d'informations géo-historiques⁸⁷

- ✓ Il s'agit de dégager par le croisement de ces jeux de données spatio-temporelles une signification au regard de leurs localisation, époque et contexte. Les informations géo-historiques sont la formation d'un sens géographique et historique éclairant le phénomène investigué à partir des données produites.

Encadré 7 : Formation d'informations

Troisièmement, le « paysage humain et social » marin est (re)construit cartographiquement suivant la triangulation de nos trois outils de recueil. Ce paysage est représenté uniquement à une échelle collective pour chaque étude de cas et flottilles/métiers/périodes, agrégeant l'ensemble des données recueillies sous forme de polygones. Cette agrégation repose *a minima* sur le jeu de données d'un des trois outils en fonction des périodes temporelles significatives (ex. jeu A-Yeu-Flottille côtière /fileyeurs/période 1900-1950 = 4 polygones / jeu A-Yeu-Flottille côtière/fileyeur/années 1970-1990 = 12 polygones). Il en résulte au travers du travail d'enquête et la mobilisation des pêcheurs, la construction de connaissances (Encadré 8) :

3 – Représenter : la construction de connaissances scientifiques⁸⁸

- ✓ Il s'agit par le recoupement des informations géo-historiques de reconstituer l'information et la cartographie du phénomène investigué. C'est-à-partir de ce recoupement que jaillit un sens commun compris comme des connaissances. Elles sont des "faits" considérés comme "vrais" dans l'univers des locuteurs.

Encadré 8 : Construction de connaissances

Le but de cette triangulation méthodologique est donc d'éprouver la représentativité géographique et historique de cette réalité à rendre visible (Figure 21) :

⁸⁷ "Les données (mots, nombres, images, sons, etc.) constituent la matière première de l'information : elles deviennent de l'information par un processus d'interprétation qui leur attribue de la signification, du sens." (Reix, 2005 in Pornon, 2011 : 45).

⁸⁸ "La connaissance est le résultat de l'appréhension, de la perception d'une réalité. Lorsque l'humain acquiert la connaissance d'une chose, il construit en lui une image de cette chose, il sémantise en interprétant l'objet perçu. La connaissance est une manière de s'approprier un objet, de transformer l'information perçue à travers sa manifestation en quelques chose porteur de sens." (Caplat, 2002 in Pornon, 2011 : 45).

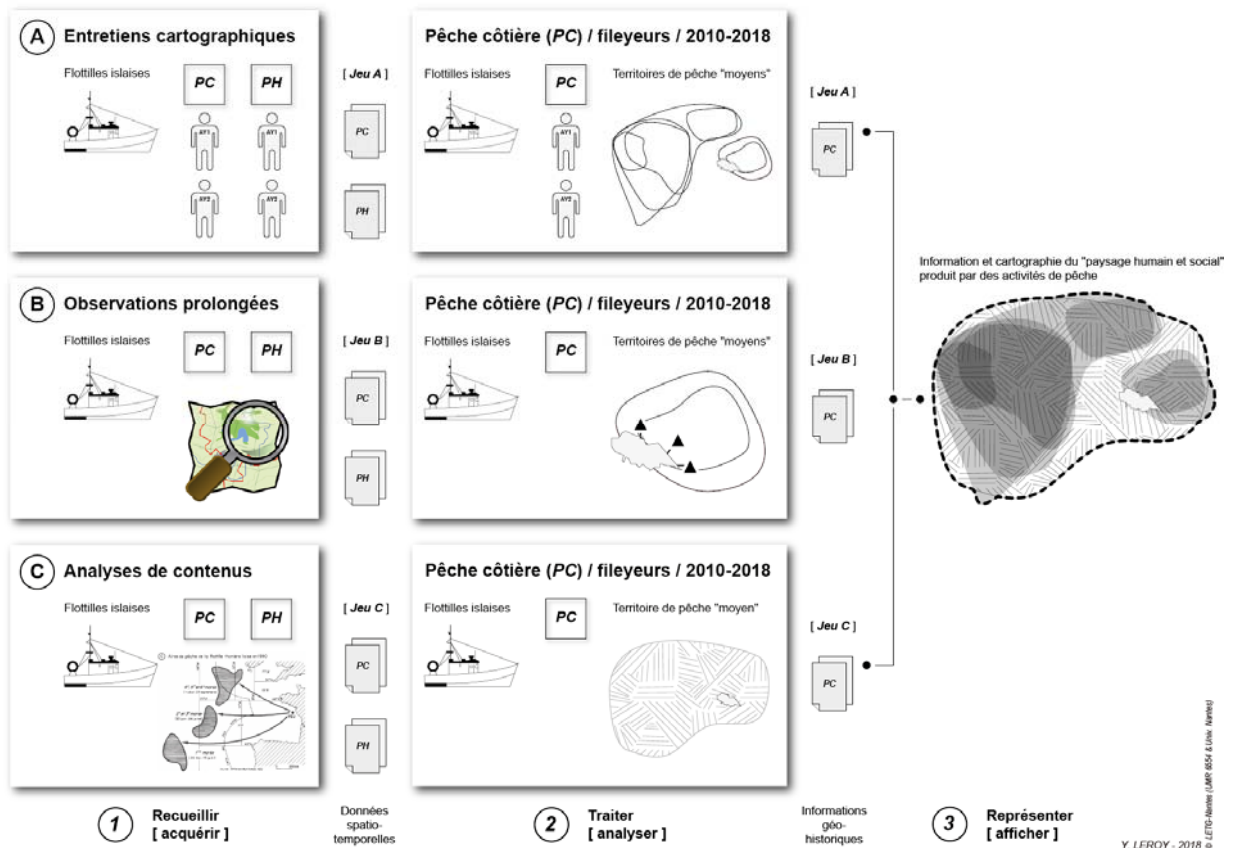


Figure 21 : La stratégie d'analyse de la recherche

En outre, en plus de la rigueur éthique et des précautions méthodologiques prises pour « désamorcer » les différents biais de représentativité possibles, la validation du travail d'enquête a été assurée par le cadrage/recadrage des résultats obtenus auprès de « personnes-ressources⁸⁹. Ces acteurs sociaux et territoriaux habitant les deux terrains d'étude sont en capacité, au regard de leur profils et connaissances, de discuter, voir pondérer les résultats en authentifiant, invalidant ou précisant l'information et la cartographie du « paysage humain et social » produit par les activités de pêche isloises et madeliniennes en mer.

⁸⁹ Une personne-ressource est une personne de confiance ayant une connaissance accrue du milieu concerné pour y avoir vécu et/ou travaillé (Caron, 1999). "Intermédiaire privilégié", "médiateur", "passeur", il est conseillé de nouer des relations avec plusieurs personnes-ressource afin que le chercheur puisse croiser leurs visions du phénomène exploré (De Sardan, *op. cit.*).

Conclusion intermédiaire chapitre 2 :

Discerner le caractère profondément constructiviste des réalités géographiques demande d'admettre qu'une partie des enjeux qui y sont associées ne puissent pas être résolus uniquement que par des opérations technoscientifiques de *révélation*. Dès lors une réflexion générale sur la *représentation* construite des connaissances mobilisées, ici dans le cadre de la PSM, se doit d'être engagée en profondeur. Pour ce faire, il semble qu'une recherche qualitative et exploratoire permet en théorie de combler le blanc/vide géographique laissé par cette « couche manquante » (Figure 22) :

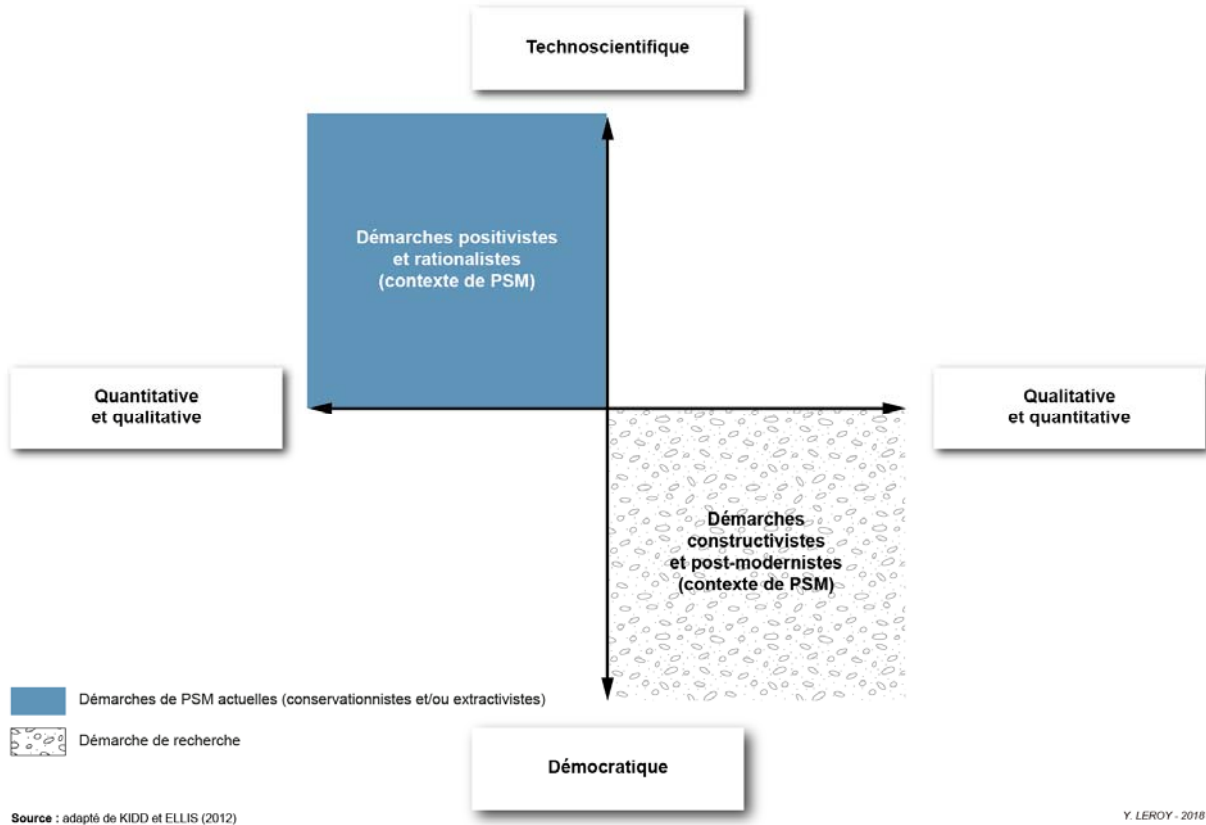


Figure 22 : Le positionnement de la démarche de recherche

À la suite du constat d'un manque à combler dans l'exercice décisionnel de la PSM, ce deuxième chapitre permet donc de construire des objectifs et une démarche de recherche adaptés à la fois à cette situation particulière, mais aussi plus généralement à d'autres situations de « couche manquante » (cf. la planification du *Dakota Access Pipeline* ou DAPL dans le *Midwest* étatsunien). Cette première partie vient ainsi expliciter très concrètement cette réalité géographique invisible.

La partie suivante explore et investigate les deux études de cas afin de rendre visible cette réalité géographique (sous-objectif n°2 – Explorer et investiguer). Chaque étude de cas y est ainsi investiguée par un chapitre spécifique qui s'attèle à informer et cartographier ce « paysage humain et social » en mer, afin de valoriser et mobiliser cette information et cartographie par la suite, en suivant le cheminement de ce travail de thèse.

[PARTIE II : Une réalité géographique rendue visible]

« La géographie est l'entrée en possession de la planète terre, la domination intellectuelle de l'espace ; elle correspond à une dimension décisive de la conscience humaine ; c'est dans la pensée des géographes que se noue l'alliance entre les résultats des voyages d'exploration, les observations astronomiques, la géodésie et la réflexion sur le sens des activités de l'homme en tant qu'habitant de la Terre. Mais l'aventure de la conscience géographique ne semble pas éveiller beaucoup d'intérêt, même parmi les praticiens de la géographie actuelle. ».

Georges Gusdorf, De l'histoire des sciences à l'histoire de la pensée (1997 : 245)

Chapitre 3 : Étude de cas A – un paysage des pêches islaïses sous tension

Afin de pouvoir informer et cartographier le « paysage humain et social » produit par les activités de pêche islaïses en mer, ce chapitre est structuré en trois sections principales émaillées du contenu des entretiens réalisés. Elles ont été construites à partir des allers-retours entre les phases d'enquête des terrains et leurs analyses, explorant tour à tour : l'organisation et les effectifs des pêches islaïses, ses conditions de possibilités (3.1) ; l'emprise territoriale du « paysage humain et social » actuel et son ancrage géo-historique (3.2) ; la dimension sensible de cette réalité géographique (3.3). Ces trois sections permettent ainsi de répondre aux questions de recherche suivantes (sous-objectif n°2 – Explorer et investiguer) : qu'est-ce qu'informer et cartographier ce « paysage humain et social » en mer ? Quels sont les éléments significatifs communs dans son information et cartographie ? Où ce « paysage humain et social » prend-il pied ? Pourquoi ici ? Quelle différence avec là ? Depuis quand ? Quelles en sont les dynamiques ? Quelle est la variable fondamentale déterminant son information et sa cartographie ?

L'île d'Yeu représente à ce titre un cas d'étude unique en soi (Chaussade, 1991).

Préambule

À la suite de l'adoption de la *Directive Cadre 2014/89 sur la Planification de l'Espace Maritime* (07/2014), l'État français doit avoir transposé juridiquement celle-ci avant le 18/09/2016 et réalisé les plans par « façades maritimes » (pour la partie métropolitaine) avant le 31/03/2021, ces derniers devant être révisés tous les 10 ans. Suivant une pratique du pouvoir à tendance « colbertiste » (ou dirigisme économique) (Piettre, 1986), les services étatiques français conduisent actuellement une démarche de PSM centralisatrice (verticalité des décisions), protectionniste (défense des intérêts économiques français) et interventionniste (intervention dans les affaires du secteur privé) au sein de son territoire maritime national (métropole et outre-mer). Dans ce contexte, le processus d'industrialisation de l'espace marin prend donc une trajectoire toute « franco-française », avec la planification de six parcs éoliens *offshore* à infrastructures posées (sur le fond). Les *consortiums* de ces projets sont dès lors majoritairement dominés par les intérêts de groupes industriels français en raison du système des appels d'offre du gouvernement piloté par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (environnement et énergie).

C'est dans ces conditions singulières que les projets du « Parc éolien des Deux-Îles » et du « Parc éolien en mer de Saint-Nazaire » ont été validés, avec une mise en exploitation prévue théoriquement en 2021 et 2022 respectivement. Le « Parc éolien des Deux-Îles » situé entre l'île d'Yeu et l'île de Noirmoutier prévoit à ce jour l'installation de 62 éoliennes pour une puissance globale installée de 496 MW réparties sur une surface de 83 km² (estimation d'une consommation annuelle de 790 000 personnes), sur des fonds-marins variant entre -17 et -35 m (EMYN, 2015)⁹⁰. À 11,7 km au nord-ouest de l'île d'Yeu, le futur parc a été initialement câblé sans prendre totalement en compte la réalité des pêches dans ce secteur, « créant un enchevêtrement de câbles sans queue ni tête » (Entretien-YPR) (Figure 23) :

⁹⁰ <https://iles-yeu-noirmoutier.eoliennes-mer.fr/>

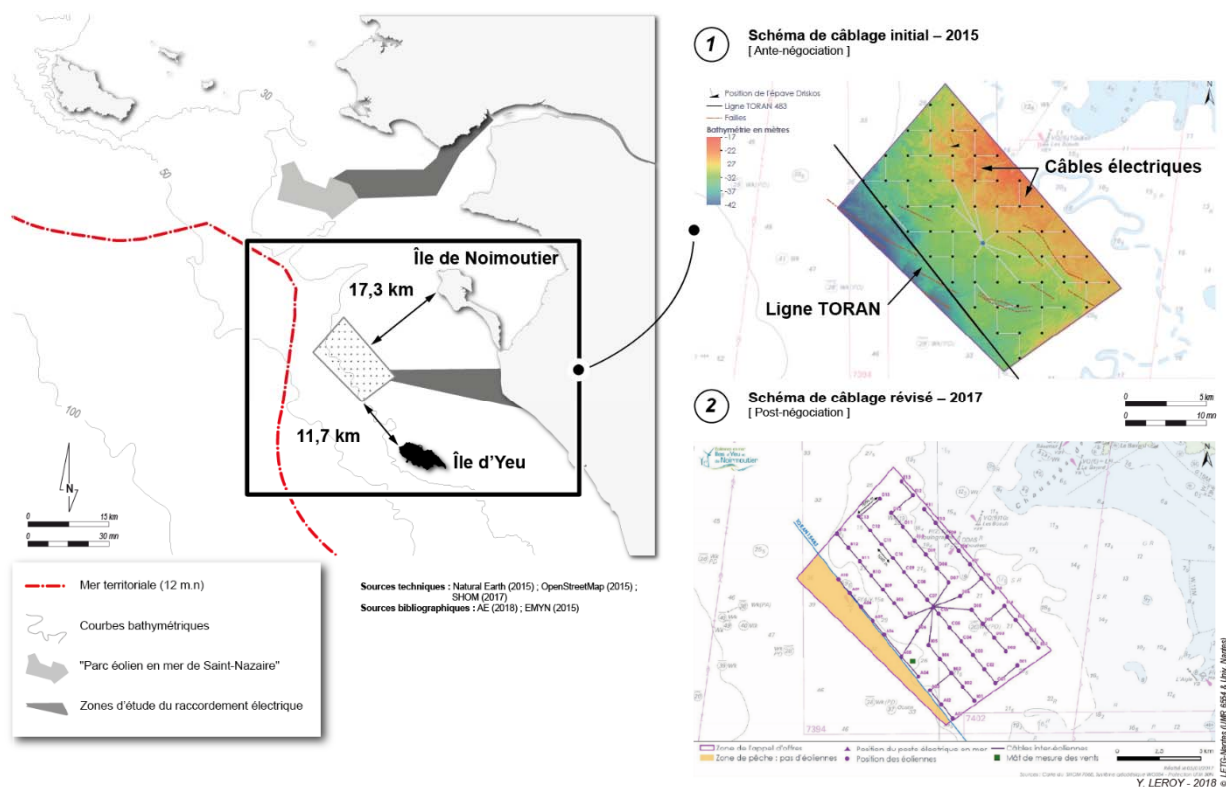


Figure 23 : Schémas de câblage du "Parc éolien des Deux-Îles"

Planifier ainsi le sens du câblage des éoliennes entre elles et de la station électrique *offshore* ne permet pas un exercice potentiel de la pêche au sein du parc. Plus exactement, le câblage ne suit pas l'axe invisible du « TORAN 500 »⁹¹, seul connu des gens de mer ; qui, s'il est respecté permet de limiter « le risque de croche des engins et de continuer à pêcher dans la zone [selon les pratiques islaises] » (Entretien-YPR). Aussi en parallèle du débat public (phase de levée des risques), les marins-pêcheurs islais ont donc renégocié avec les promoteurs du projet des « Deux-Îles » un sens du câblage suivant « une ligne *noroût-sud* [nord-sud] *plus adaptée* » (Entretien-YPR). Ce nouvel alignement respecte ainsi en partie l'inscription historique de leurs activités dans le paysage, rappelant au passage que l'île d'Yeu est bien une « île à pêcheurs », ainsi que l'importance d'informer et cartographier cette « couche manquante »⁹².

⁹¹ Le TORAN est un ancien système de radionavigation toujours utilisé, notamment dans le secteur des pêches maritimes. D'une portée pouvant atteindre plusieurs centaines de kilomètres, il permet une localisation de précision métrique.

⁹² Dans un article consacré à l'île d'Yeu il y a plus de 25 ans, Chaussade (1991) titrait à propos d'un chapitre sur les activités de pêche pratiquées par les islais : "Une île à pêcheurs". La primauté de cette expression revient à Carré (1990).

3.1. Une "île à pêcheurs"

3.1.1. Les effectifs de la flotte islaïse

Au nord-ouest de la façade atlantique française, au sein de l'arc insulaire que forment les Îles du Ponant, l'île d'Yeu est la « plus sud » de ce *continuum* de témoins hercyniens émergés (Mathieu, 1938) (Annexe 10a). Elle y est d'ailleurs toujours « *la plus maritime* » des Îles du Ponant (Fournet, 1976). Située au sein de ce foyer halieutique historique qu'est le golfe de Gascogne (Noël, 2011), elle y est la seule île où la pêche tient une place aussi importante d'un point de vue socio-culturel (Brigand, 2002), et ce encore aujourd'hui (Annexe 10b). Elle est aussi dans l'Atlantique Nord-Est, l'« île à pêcheurs » la plus méridionale vis-à-vis d'autres incontournables comme les Îles Féroé, l'Islande où les Îles Lofoten, se localisant à des latitudes bien plus élevées (au nord du 60°) (Carré, 1991 in Chaussade, 1991). Les générations successives d'islais ont ainsi fait de leur condition insulaire une « ressource » dans laquelle ils ont construit leur mémoire collective et puisé leur identité culturelle, spécifiquement *en et par* les activités de pêche. Il est à constater que cette ligne de force qui fut une permanence au regard de l'histoire de ce territoire insulaire et de ses habitants s'est progressivement érodée sous l'emprise du temps long : « *La place laissée aux pêches, et je ne parle pas uniquement du cas islais, prend un chemin qui laisse pantois. Sans se raconter d'histoires, qu'en est-il de la pêche à l'île d'Yeu aujourd'hui ?* » (Entretien-YR). En termes d'effectifs réels, le dernier recensement officiel fait état en 2015 de 95 marins-pêcheurs et 33 navires de pêche pour l'unique port d'attache de l'île d'Yeu (Ifremer, 2017) : Port-Joinville. Ces chiffres restent « honorables » si l'on en vient à les comparer à ceux des autres îles du Ponant, ou même des deux autres plus importants ports de pêche vendéens (Leroy et Trouillet, 2017)⁹³. Toutefois en analysant dans le détail les données chiffrées du quartier maritime islais, il est aisé de constater une lente mais inexorable érosion de ses effectifs. Sur plus de 60 ans de relevés avec comme année de référence 1954, on observe une baisse significative de près de 90 % du nombre de marins-pêcheurs et de 80 % des unités de pêche (navires) (Figure 24) :

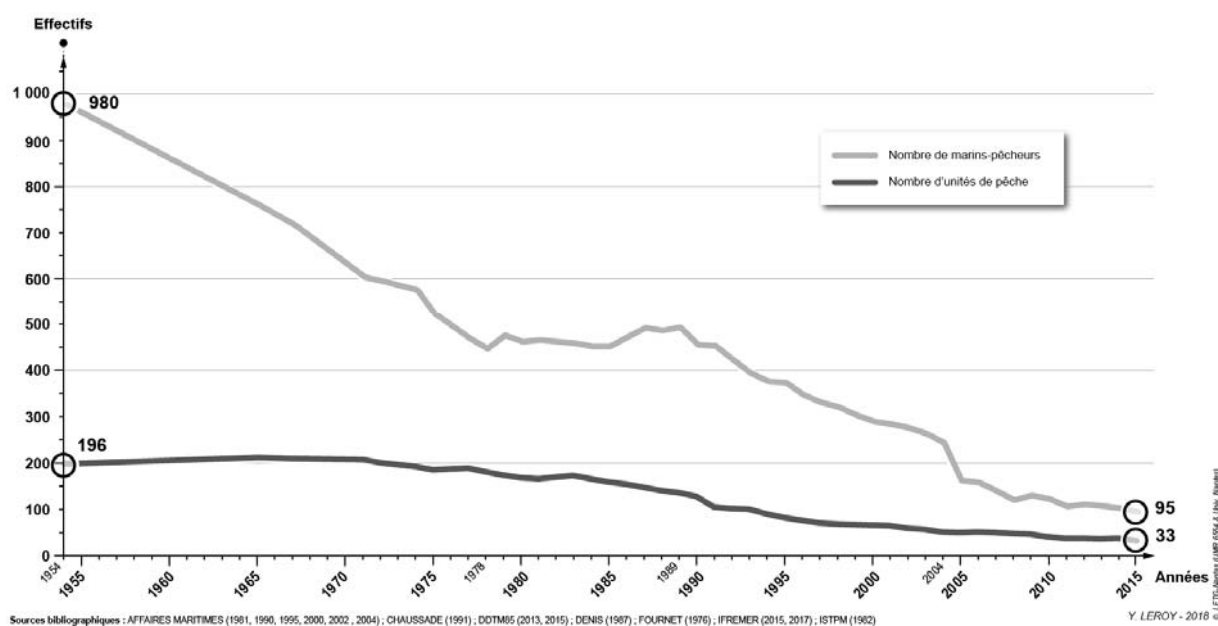


Figure 24 : Les effectifs de pêche islais

⁹³ En 2013, 24 pêcheurs et 14 navires à Houat (274 hab. en 2008), 20 pêcheurs et 13 navires à Batz (482 hab. en 2014) (Tesson, 2013). En 2014, environ 394 pêcheurs et 70 navires aux Sables-d'Olonne (14 376 hab. en 2014), environ 307 pêcheurs et 52 navires à Saint- Gilles-Croix-de-Vie (7 530 hab. en 2014) (DDTM85, 2015).

C'est ainsi qu'au vu de la population islaïse (4 703 hab. en 2014 dont 2 066 actifs d'après l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques), les marins-pêcheurs ne représentent plus que 6 à 7 % des actifs. Et il est possible d'estimer à environ 13 % la part des actifs islaises travaillant dans le secteur des pêches. En raison d'une certaine stabilité démographique – légèrement en deçà de 5 000 hab. – depuis plus de 50 ans, ces chiffres traduisent un net recul de l'activité dans l'économie insulaire ces dernières décennies : les marins-pêcheurs représentaient 40 % des actifs et 78 % de la population active vivait de la pêche en 1969 (Fournet, *op. cit.*), et respectivement 25 % des actifs et 50 % de la population active en 1989 (Chaussade, *op. cit.*). De l'avis même de l'ensemble des professionnels interrogés leur secteur a depuis atteint un « seuil critique » depuis les années 2010, qui correspond à moins de 100 marins-pêcheurs et une trentaine de navires (Entretiens-YH, YC, YR). Ce seuil critique correspond à la conjugaison de plusieurs difficultés pour les pêches islaises, entre : reprises des entreprises de pêche côtières, image dégradée de l'activité, besoin de nouveaux entrants dans la profession *via* l'École des pêches (Entretiens-YH, YC, YR).

Dans le détail, cette érosion des effectifs présente des conséquences variables. Pour une période d'investigation réduite aux 40 dernières années, les données font ressortir des différences flagrantes entre les catégories « flottille hauturière » et « flottille côtière »⁹⁴. Ainsi, ici c'est la flottille de « petite pêche » qui enregistre le plus fort déclin avec une diminution d'environ 90 % de ses effectifs (marins-pêcheurs et unités de pêche), contre près de 70 % pour la « pêche côtière » et de 60 % pour la « pêche au large » (Tableau 5) :

Années	Nombre de marins-pêcheurs				Nombre d'unités de pêche			
	PL	PC	PP	Total	PL	PC	PP	Total
1977	213	77	180	470	40	27	120	187
1978	215	58	176	449	37	23	119	179
1979	269	34	174	477	37	18	117	172
1980	272	21	171	464	41	14	111	166
1981	278	23	166	467	38	15	111	164
1989	243	77	144	494	31	17	87	134
1990	256	94	107	457	31	22	73	126
1995	243	50	78	375	29	11	40	80
2000	196	47	47	292	24	9	31	64
2004	148	67	30	246	16	16	18	50
2011	78	25	15	108	10	9	13	36

Tableau 5 : Évolution des flottilles hauturière et côtière islaises

Sources : Affaires Maritimes (1981, 1990, 1995, 1998, 2000, 2002 ; 2004) ; DDTM85 (2013)

⁹⁴ La classification administrative utilisée en France fait référence aux catégories suivantes : "petite pêche" (PP) pour des navires effectuant des marées d'une durée inférieure ou égale à 24 h ; "pêche côtière" (PC) pour des navires effectuant des marées d'une durée comprise entre 24 et 96 h ; "pêche au large" (PL) pour des navires effectuant des marées d'une durée supérieure à 96 heures (4 jours) ; "grande pêche" (GP) pour des navires jauge brute du navire supérieure ou égale à 150 tonneaux et/ ou des marées d'une durée supérieure à 20 jours. Il n'existe pas de navire de "grande pêche" immatriculé à l'île d'Yeu. Nous considérons dans cette thèse les catégories PP et PC comme appartenant à la même famille de la flottille côtière.

On peut distinguer que la période où le taux de variation des effectifs est le plus fort en négatif correspond à celle entre les années 1989 et 1995 (- 24 % de marins-pêcheurs et - 40 % des unités de pêche). Cette tendance suit celle plus générale des pêches à l'échelle nationale, elles aussi en proie à un long et continu déclin (Leroy et Trouillet, *op. cit.*)⁹⁵. Cela se traduit très concrètement en termes d'occupation des infrastructures portuaires par la flotte islaie. Situé sur la côte nord au fond d'une petite baie protégée des vents d'ouest et de sud-ouest dominants, Port-Joinville illustre par son animation et ses aménagements successifs, la vitalité et la capacité d'innovation du système halieutique islais (Chaussade, *op. cit.*). Or aujourd'hui, les quelques trente navires islais répartis sur trois bassins de mouillages différents matérialisent à eux seuls cette érosion des effectifs de pêche dans le paysage local (Photographies 1 et 2) :

1 Flotte islaie – quai Carnot – 1961
/ Crédits : Musée des Pêches de l'île d'Yeu (2015)

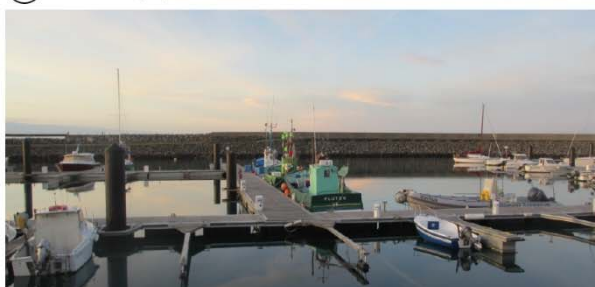


2 Flotte islaie – quai Carnot – années 1990
/ Crédits : GAULTIER (2012)



Photographies 1 : Occupation passée de Port-Joinville par la flotte islaie (biais : angle de vue et unités en pêche)

1 Flottille côtière (catégorie "petite pêche") – bassin de plaisance – mai 2017
/ Crédits : LEROY (2017)



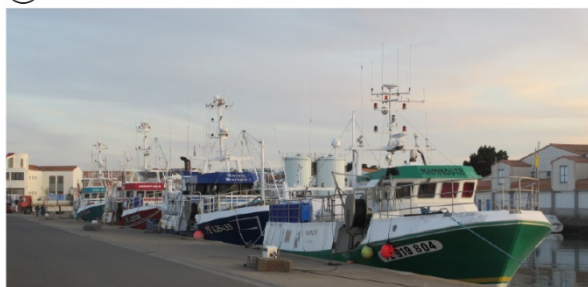
2 Flottille côtière (catégorie "pêche côtière") – quai Carnot – mai 2017
/ Crédits : LEROY (2017)



3 Flottille hauturière (catégorie "pêche au large") – bassin à flot – mai 2017
/ Crédits : LEROY (2017)



4 Flottille hauturière (catégorie "pêche au large") – bassin à flot – mai 2017
/ Crédits : LEROY (2017)



Photographies 2 : Occupation présente de Port-Joinville par la flotte islaie (biais : angle de vue et unités en pêche)

⁹⁵ À l'échelle nationale on comptait en 2012, 10 409 marins-pêcheurs et 4 567 navires (6^e flotte de l'U.E) contre 34 609 marins-pêcheurs et 14 163 navires en 1972 (Affaires Maritimes, 1981 ; IFREMER, 2015). Soit une baisse de 70% en presque 50 ans.

Ainsi, « *Oui, on peut dire que le port se vide* » (Entretien-YR). En outre récemment cet affaissement des effectifs de pêche islais a eu comme conséquence directe la fermeture de la « halle à marée » (HAM anciennement appelée « criée ») (31/12/2016), faute de débarquements suffisants pour y maintenir une activité rentable (Leroy et Trouillet, *op. cit.*). Les chiffres annuels de la HAM sont tombés sous le seuil symbolique des 1 000 t./an débarquées depuis les années 2010, contre une moyenne de 1 800 t. depuis 1954 (*ibid.*) (Annexe 11). Cela étant, les chiffres de vente en HAM n'ont jamais permis de résumer à eux seuls l'activité de pêche car les pêcheurs islais ont toujours écoulé une partie de leurs productions dans d'autres HAM (ex : La Rochelle, Les Sables-d'Olonne) (Retière, 1996). Comparativement à la situation en 1990, 820 t. étaient débarquées dans la HAM de Port-Joinville en 2015, contre 2 778 t. en 1990. Toutefois on observe que cette baisse de 70 % des volumes débarqués en 25 ans a pu être amortie par un prix moyen resté quasi-stable, de 7,08 euros/kg en 2015 contre 7,16 euros/kg en 1990 (en euros constants). Cela se résume semble-t-il par le fait que l'« *on pêche moins, mais mieux* » (Entretien-YH). Ce maintien du prix de vente moyen peut s'expliquer par un virage qualitatif pris par les marins-pêcheurs islais dans les années 1980, virage caractérisé par la pêche d'espèces à forte valeur marchande (bar, baudroie, sole, etc.) (Denis, 1987)⁹⁶. Cela se comprend aussi par le déclin des effectifs des autres ports, notamment ligériens : « *Quand les paires de [chalutiers] pélagiques de la Turballe sont sur le merlu, les prix du marché peuvent descendre à 1,50 euros/kg. Ils foutent encore le bordel, mais moins qu'avant c'est vrai [années 1990-2000]* » (Entretien-YH).

Les causes de cette érosion des effectifs de pêches islais sont complexes et multiples, difficilement individualisables et hiérarchisées dans le temps et l'espace. Elles sont la combinaison momentanée et circonstanciée d'un ensemble d'éléments structurels, c'est-à-dire propres à l'organisation interne multi-échelles du secteur des pêches commerciales (ex. mode de (re)production capitaliste) et conjoncturels, cette organisation étant assujettie à des événements exogènes l'affectant (ex. modification de la migration des espèces-cibles) (Leroy et Trouillet, *op. cit.* ; Noël, *op. cit.* ; Trouillet, 2015).

3.1.2. Le tissu institutionnel local

Loin d'être une activité archaïque, les pêches islaises se sont ajustées au fil des époques par phases successives de développement, en un performant « *système halieutique* » (Corlay, 1993 ; 1995). Ce dernier a pour finalité l'exploitation de ressources halieutiques (Rey *et al.* 1997), produisant de fait un « *espace halieutique* » articulant : espace de production (l'avant-pays maritime), pôle structurant et hinterland (l'arrière-pays terrestre) (Corlay, 1979 ; 1993). Aussi, l'île d'Yeu « [...] *se resserre autour de son port, véritable centre de gravité de l'île et lieu d'articulation entre un vaste secteur halieutique s'étendant à tout le golfe de Gascogne et une zone de commercialisation débordant largement l'étendue du territoire insulaire.* » (Chaussade, *op. cit.*). Au sein de cet arrière-pays terrestre, en termes organisationnels les pêcheurs islais sont membres, tout comme l'ensemble de leurs collègues français, d'une instance socio-professionnelle représentant leurs intérêts à l'échelle régionale, le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CRPMEM), lui-même partie intégrante du Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CNPMEM), le tout au sein d'un complexe tissu institutionnel (Figure 25)⁹⁷ :

⁹⁶ *Dicentrarchus labrax* (bar commun), *Lophius piscatorius* (baudroie, communément appelée "lotte"), *Solea solea* (sole commune).

⁹⁷ Le CNPMEM est une organisation professionnelle des pêches maritimes et des élevages marins (hors conchyliculture) à laquelle adhèrent obligatoirement les membres des professions qui, quel que soit leur statut, se livrent aux activités de production des

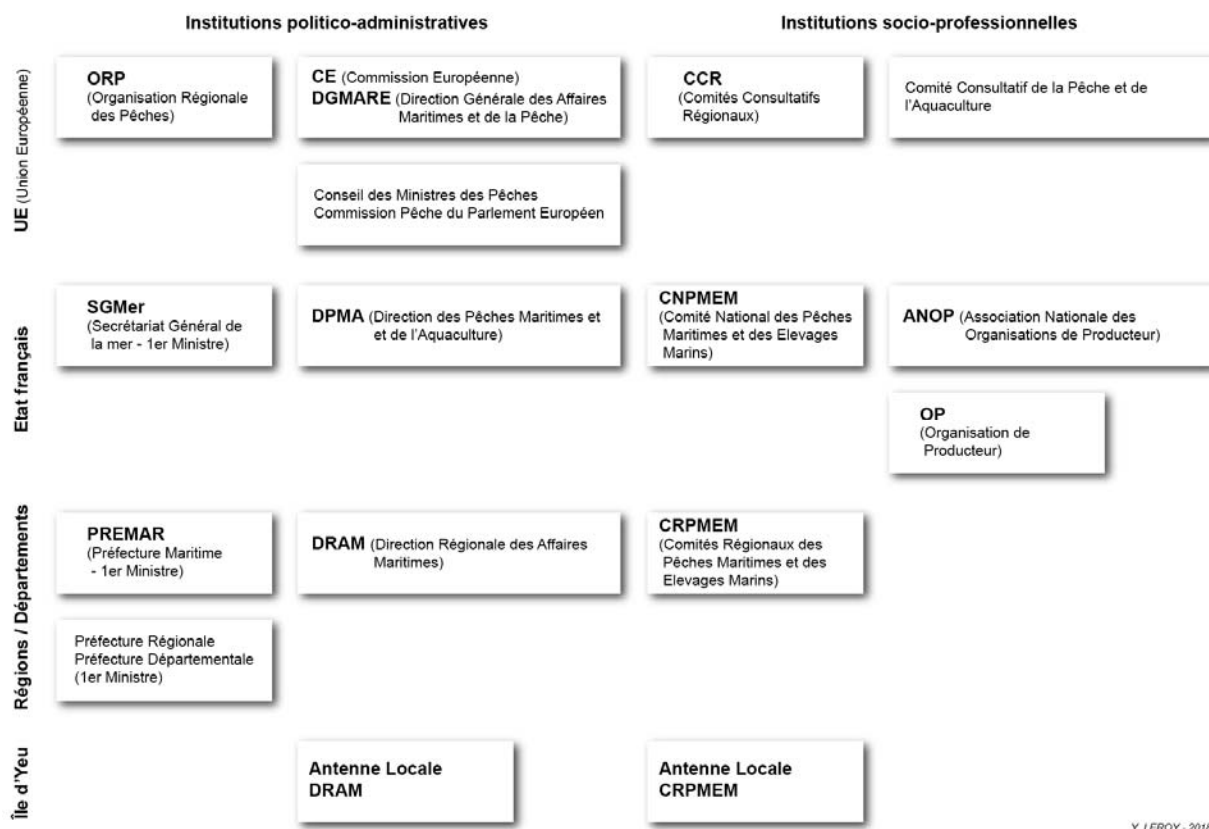


Figure 25 : Paysage institutionnel des pêches maritimes françaises

Matérialisée par une antenne locale située à Port-Joinville, le COREPEM a pour mission la mise en œuvre et le suivi de mesures de gestion spatio-temporelles visant à réguler les activités de pêche à l'aide de différents outils, plus spécifiquement concernant les espèces pêchées hors quotas, le tout dans le cadre de la PCP (axe 2, 3 et 4). La licence de pêche y est notamment l'un des piliers de la gestion nationale des pêches dans les eaux territoriales françaises, visant donc uniquement les navires français. Il existe ainsi plusieurs types de licences gérées par les professionnels à l'échelle régionale au sein des 12 milles (« espèce », « zone », « engin ») accompagnées par l'adoption de mesures techniques, mais aussi de calendriers de pêche. Ainsi les marins-pêcheurs islais sont soumis et/ou à l'initiative d'un certain nombre de mesures dans leur pratiques quotidiennes. L'antenne islaise assistée par le COREPEM permet donc leur accompagnement et encadrement en fonction de l'appartenance à une flottille particulière.

En outre deux autres institutions ont leur importance dans ce paysage, l'École des pêches de l'île d'Yeu et l'Armement Coopératif Artisanal Vendéen (ACAV). Reconnue pour la qualité de sa formation à l'échelle nationale, l'École des pêches est aussi un baromètre de l'intérêt des islais pour cette profession. Elle voit ainsi ses bancs se garnir à nouveau depuis peu : « *En termes de formation on a eu des années creuses [2010-2014] mais là depuis 2-3 ans, ça revient doucement* » (Entretien-YPR)⁹⁸. Parallèlement, l'ACAV assure une gestion coopérative des cessations et reprises des entreprises de pêche hauturières, garantissant ainsi un droit d'accès et de produire en mer à une relève potentielle, en copartageant risques et responsabilités d'exploitation (*vs* système néolibéral nord-américain).

produits des pêches maritimes et des élevages marins. Depuis la loi du 2 mai 1991 l'organisation comprend 14 comités régionaux (dont 10 en métropole) bénéficiant tous d'une autonomie juridique et financière.

⁹⁸ "Depuis longtemps implantée sur l'île, elle assure la formation des jeunes à tous les niveaux de la filière pêche : certificat d'apprentissage maritime, brevet de lieutenant et de patron de pêche, brevet de motoriste etc." (Chaussade, *op. cit.*).

3.1.3. Les conditions environnementales

L'île d'Yeu est un « *bastion avancé* » (Denis, *op. cit.*) de huit kilomètres de long sur quatre de large et d'une superficie de 2 800 hectares environ, suivant un profil NW-SE (Guy, 1892). Située à 10 milles marins à l'ouest de la côte vendéenne, elle se dresse dans une position relativement centrale au sein de cet ensemble marin que constitue le golfe de Gascogne (Chaussade, *op. cit.*) (cf. Annexe 10a). Celui-ci est un « *vaste rentrant* » océanique (*ibid.*), dont les limites arbitraires sont la *Pointe de Penmarc'h* (pointe occidentale nord de la Bretagne) et le *Cap Finistère* (pointe occidentale nord de la Galice). Géologiquement il est constitué d'un plateau continental (plateau armoricain et plateau aquitain) compris entre la côte et la rupture de pente située à environ 200 m de profondeur. Il fait transition entre celui, immense, du plateau celtique qui s'étend vers le large au-delà des 11°W et celui restreint des côtes cantabriques, qui n'atteint qu'exceptionnellement 25 milles de large (Quéro *et al.* 1989). Cette plate-forme sous-marine de Gascogne présente une dissymétrie nord-sud de sa superficie (étalement au nord *vs* rétrécissement au sud). Dans les deux tiers nord jusqu'au sud de la Gironde, le plateau continental du golfe de Gascogne est large de 60 à 100 milles, puis il se réduit fortement jusqu'en face d'Arcachon où le plateau ne mesure plus que 25 à 30 milles. Au niveau du *Gouf de Capbreton*, canyon sous-marin qui entaille la plate-forme continentale, l'isobathe - 200 m est à moins de trois milles du rivage (Quéro *et al.*, *op. cit.*). Cette dissymétrie va alors conditionner la diversité des biotopes marins présents, variés au nord, uniformes au sud d'une limite qui se situe au parallèle 46°20'N (Denis, *op. cit.*) (Annexe 12). Cette limite est le plateau de *Rochebonne*, territoire de pêche historiquement connu et pratiqué par les marins-pêcheurs islais.

Ce territoire insulaire apparaît donc « naturellement » bien située pour tirer avantage des ressources biologiques de ce secteur du golfe de Gascogne (Chaussade, *op. cit.*). D'une part il est placé entre deux ensembles de pêche renommés : la *Grande Vasière* (vaste dépression sablo-vaseuse de 90 à 140 m de profondeur s'étendant sur plus de 200 km depuis la pointe de *Penmarc'h* jusqu'à *Rochebonne*) servant de frayère à de nombreuses espèces (merlu, sole, congre, bar, etc.) et le plateau rocheux de *Rochebonne* (témoin hercynien aujourd'hui immergé par 5 à 6 m) servant d'habitat là aussi à de nombreuses espèces-nobles (bar, homard, etc.) (*ibid.* ; Quéro *et al.* *op. cit.*). D'autre part, au sein de cette marge interne du plateau continental dont la limite est l'isobathe 80 m, l'île d'Yeu est cernée de vastes plateaux rocheux (*Plateau de Guérande* = 250 km² ; *Plateau des Banfs* = 900 km² ; *Plateau de Rochebonne* = 300 km²) auxquels s'associent des petits bancs rocheux – des *Banches* –, des platiers ou platins (Denis, *op. cit.*)⁹⁹. Ainsi autour de l'île dans la frange des profondeurs inférieures à 50 m, sur 1 600 km² plus d'un tiers des fonds sont rocheux. Ce qui avec l'alternance des substrats sablo-vaseux permet de favoriser la concentration d'une grande palette d'espèces halieutiques (Chaussade, *op. cit.*). Cette marqueterie de substrats contraste alors avec l'uniformité des fonds-marins présents au sud de Saint-Gilles-Croix-de-Vie et des Sables-d'Olonne, où les divers profils sablo-vaseux y forment l'unique type de substrat (Denis, *op. cit.*).

Toutefois, « *Ces avantages liés à la position de l'île sont incontestables sans être pour autant déterminants.* » (Chaussade, *op. cit.*). Il importe de les tempérer par deux séries de considérations (*ibid.*). Premièrement, le golfe de Gascogne se situe dans une position méridionale par rapport aux grandes

⁹⁹ « *Ce qui distingue cette marge interne Nord-Gascogne, par rapport à la marge externe et le sud de Rochebonne, c'est la présence abondante des roches. Les roches apportent, du fait de leur dissémination sur l'ensemble de la marge interne, une large palette de paysages, une mosaïque de biotopes.* » (*ibid.*)

concentrations faunistiques de l'Atlantique Nord-Est (ex. hareng et morue en mer du Nord) (Noël, *op. cit.*). C'est à des latitudes plus élevées que les conditions hydro-biologiques sont les plus favorables à la production phyto et zoo-planctonique (Carré, 1983 ; Corlay, 1993) et par voie de conséquence, à la reproduction et concentration des animaux supérieurs qui s'en nourrissent (Chaussade, *op. cit.*)¹⁰⁰. Deuxièmement ces avantages n'existent que par rapport à la situation des autres ports de la façade atlantique française, notamment vendéens, plus éloignés des migrations de certaines espèces (ex. thon-germon). Puisque dans la zone tempérée atlantique à laquelle appartient l'île d'Yeu, les ressources biologiques sont qualitativement bien connues (Quéro *et al. op. cit.*). Le plateau continental y est ainsi fréquenté depuis des siècles par les pêcheurs Bretons, Vendéens, Charentais, Gascons, Basques (*ibid.*).

Déterminé à l'origine par un fait de « nature » (Trouillet, *op. cit.*), l'« espace halieutique » des pêches islaises est donc tributaire de l'avant-pays maritime, qui est à la fois le moteur et le produit de l'arrière-pays terrestre (Corlay, 1993). À l'examen de cette configuration, l'espace de production est celui de tous les enjeux dans le cadre de la mise en œuvre de la PSM, ici à l'échelle communautaire européenne. Cette partie marine du triptyque halieutique est l'espace de rencontre entre une faune marine généralement représentée au sein des sciences halieutiques comme un potentiel de ressources biologiques à extraire (l'écosystème) et des hommes perçus comme des stratèges extrayant ce potentiel à l'aide de divers facteurs de (re)production capitaliste (le socio-système), dont la mise en œuvre constitue l'effort de pêche (Corlay, *op. cit.*). Pour chaque flottille, cet effort de pêche se déploie en une « pêcherie », c'est-à-dire une « cohérence territoriale » travaillée par les pêcheurs et leurs « métiers »¹⁰¹. Toutefois cet avant-pays maritime n'est pas seulement un espace économique de capture, il est aussi dans un autre registre, un espace vécu quotidiennement par des communautés ayant fait territoire *sur et dans* lui.

¹⁰⁰ Cf. le travail cartographique de Pourinet dans Guillaume et Pourinet (2012) sur la distribution des principales espèces halieutiques présentes dans le golfe de Gascogne.

¹⁰¹ La "pêcherie" est "[...] une entité de gestion d'une capacité de pêche circonscrite à une zone géographique donnée, où opèrent différents métiers qui capturent des espèces occupant des [habitats](https://www.ifremer.fr/peche/Les-grands-defis/Les-pistes/Approche-integree) de caractéristiques semblables." <https://www.ifremer.fr/peche/Les-grands-defis/Les-pistes/Approche-integree>

3.2. La mer vécue

3.2.1. L'"archipel territorial" des flottilles islaises

À l'heure actuelle la flotte islaïse est donc divisée en deux flottilles distinctes : une flottille hauturière (catégorie « pêche au large » [PL]) et une flottille côtière (catégorie « petite pêche » [PP] et « pêche côtière » [PC]). Historiquement « *clef de voûte* » (Chaussade, *op. cit.*) et « *force motrice* » (Affaires Maritimes, 2004) des pêches islaises, la flottille hauturière est actuellement composée de 10 navires embarquant chacun six marins-pêcheurs (quatre matelots + un mécanicien + un patron) pour des marées supérieures à quatre jours. Ces navires sont des ponts-couverts équipés en mode fileyeurs ou palangriers (ligneurs), datant des années 1980 pour la plupart d'entre eux (Denis, *op. cit.*) (Photographies 3) :

1 Ponts-couverts fileyeurs-palangriers – bassin à flot – mai 2017
/ Crédits : LEROY (2017)



2 "Fille du Suet" en route-pêche – sortie de Port-Joinville – juillet 2015
/ Crédits : LEROY (2015)



Photographies 3 : Les navires hauturiers islais

Les marins-pêcheurs de cette flottille pratiquent majoritairement trois métiers depuis les années 2010-2011 : le « filet à merlu », le « filet à sole » et le « filet à lotte »¹⁰². S'ajoutent à ces derniers de manière très ponctuelle, les métiers de la « ligne à thon-rouge » et « ligne à germon » (Annexe 13)¹⁰³. L'ensemble de ces métiers appartient à la famille des « arts [de pêche] dormants ». Ils sont des techniques de captures utilisant des engins « passifs » qui ne sont pas déplacés, ou très peu, d'où son qualificatif d'*art de pêcher* « dormant ». C'est en effet le déplacement « naturel » des poissons et crustacés qui les conduisent à se faire « prendre » (Denis, *op. cit.*). Il ne s'agit donc pas de les « chasser », mais bien de leur tendre littéralement un piège, en fonction de leur présence ou non. Dans ces conditions de pratique, « [...] *il est très important pour les marins-pêcheurs de bien connaître les mœurs de leurs espèces-cibles, l'époque, la saison où elles seront accessibles, les lieux de regroupements, de passages.* » (*ibid.*). Au-delà du décryptage de l'information issue des technologies embarquées (sondeurs, etc.), cela suppose une connaissance approfondie des biotopes les plus susceptibles d'abriter l'espèce-cible du piégeage. Ainsi, « *Les biotopes marins sont des lieux distincts offrant à des cohortes d'espèces halieutiques différentes, des conditions d'habitats [...]* » (*ibid.*). Aussi ces biotopes sont territorialisés par une série de « fonds de pêche » (ou « banc de pêche ») qui correspondent à l'habitat de ou des espèces-cible, mêlant conditions hydro-thermo-dynamiques et sédimentologiques. Que celle-ci vive à proprement parlé sur les fonds-marins ou en partie (espèces benthiques et démersales), ou plus généralement

¹⁰² Le concept de "métier" – et l'usage du mot français – sont aujourd'hui bien établis dans la communauté des halieutes. Pour ces derniers le "métier" désigne la combinaison {engin x espèce-cible x zone de pêche}. Pour les marins-pêcheurs il est l'utilisation d'un engin de pêche ciblant une ou plusieurs espèces spécifiques au sein d'une même flottille. Dans cette thèse nous suivons cette dernière définition qui vient "coller" au terrain.

¹⁰³ *Thunnus thynnus* (thon rouge), *Thunnus alalunga* (thon-blanc germon ou "germon") et *Merluccius merluccius* (merlu européen du golfe de Gascogne).

dans les différentes couches d'eau (espèce pélagiques) composant l'océan liquide (Vanney, 2000). Aussi, « Pour pêcher on se repère avec les fonds. On les a là [dans la tête]. Ça peut être une tête de roche, un chenal sableux entre deux platiers rocheux, ou un secteur particulier où la température, la salinité, les courants sont bons pour le poisson que l'on pêche. » (Entretien-YH). Dans ces conditions, la flottille hauturière s'étend actuellement au sein d'une aire *en dedans* du golfe de Gascogne. Ce qui signifie que cette aire géographique se déploie d'une part, de l'île d'Yeu vers le large au niveau des 8°W, et d'autre part, entre les 44° et 48°N.

Les informations géo-historiques représentées cartographiquement sont issues de la triangulation des trois outils de recueil de données. Pour chacune des cartes, il est précisé leur production comme suit (Figure 26) :

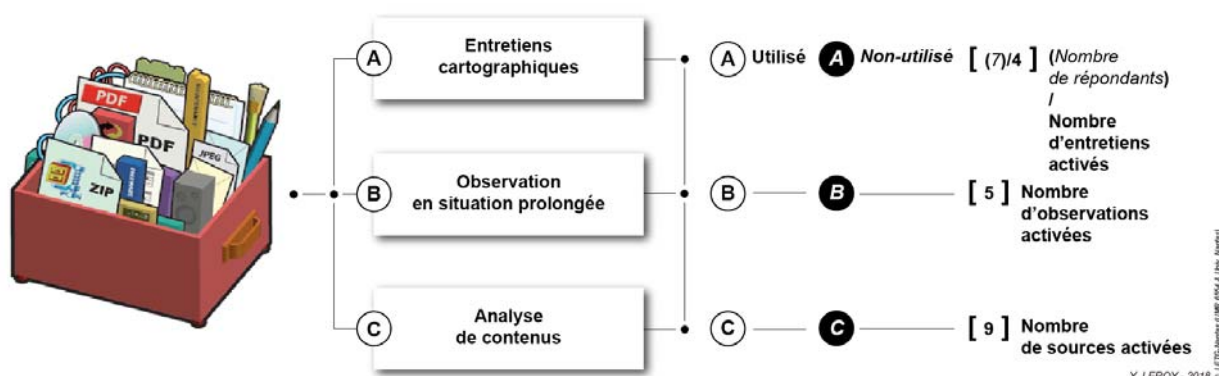


Figure 26 : Indicateurs d'utilisation de la "boîte à outils"

À chaque métier pratiqué va correspondre un certain nombre de polygones. Ces polygones sont perçus, vécus et représentés en tant que « *territoires de pratiques* » (Entretiens-YH, YC, YR, YPR). Dans le détail, ils sont l'enveloppe (matérielle, immatérielle et idéelle) des lieux de pêches diversement « activés » par la pratique d'un métier et ce en fonction d'un certain nombre de considérations (ex. conditions météorologiques, politiques des pêches). Ces territorialités sont ici agrégées sur une année calendaire, mois par mois, depuis 2010 et ce pour chaque métier. En fonction des mois, le nombre de polygones varie donc selon un ensemble de facteurs (ex. trois polygones travaillés pour le mois de janvier en moyenne depuis 2010 et plus). À l'inverse un territoire de pêche peut être le même pour plusieurs mois de travail, ou même plusieurs années. Ainsi, on peut constater que l'aire géographique de la flotte islaïse s'apparente à un véritable « archipel territorial », chaque îlot ou territoire de pêche « moyen » résultant du métier pratiqué ciblant à la fois espèces benthiques, démersales et pélagiques.

La carte suivante représente l'aire d'activité de la flottille hauturière islaïse pour l'ensemble des métiers pratiqués de 2010 à aujourd'hui, et bien plus en raison de l'histoire des pêches islaises (Figure 27) :

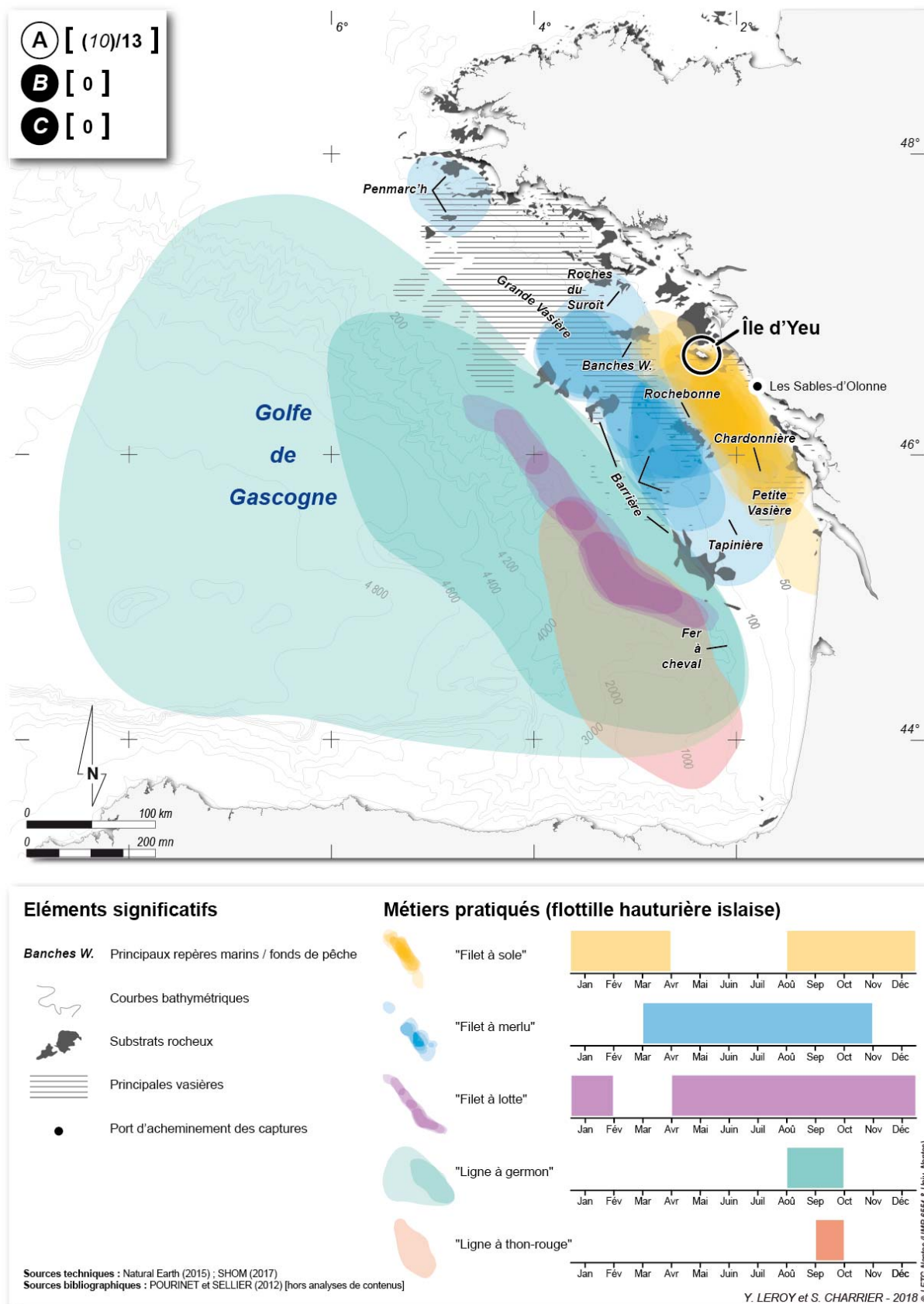


Figure 27 : L'"archipel territorial" de la flottille hauturière islaïse – 2010-2018

Au sein de cette flottille, « *Les ¾ on se partage entre le merlu et la sole. Il y en a deux sur la lotte, dont un qui ne travaille que ça. L'autre fait aussi du merlu et de la sole. Il y en a deux-trois sur le germon, et deux sur le thon-rouge.* » (Entretien-YH). Les deux principaux métiers pratiqués sont ainsi le « filet à merlu » et le « filet à sole ». Cela signifie 80 à 90 % de la flottille, représentant huit à neuf des ponts couverts se répartissant collectivement entre eux les quotas respectifs de merlu et de sole alloués par l'Organisation de Producteur de Vendée. Ainsi, « *On essaye de se répartir au mieux pour que chacun puisse y gagner. C'est pour ça que l'on ne va pas tous en mer en même temps, pour avoir un bon prix* » (Entretien-YH). Espèces phares depuis les années 1970-1980 (Denis, *op. cit.* ; Fournet, *op. cit.*), le merlu et la sole sont devenus les deux piliers des pêches islaises. Le « filet à lotte » est pratiqué par un équipage à temps plein et un autre alternant lui aussi avec le « filet à sole » et le « filet à merlu ». Espèce ciblée depuis le début des années 2000 (Affaires Maritimes, 2000), elle offre un « second souffle » à la flottille. « *On a un petit quota alors on se le partage à deux. Du coup ça fait moins de bateaux sur le merlu et la sole* » (Entretien-YH). La « ligne à germon » et la « ligne à thon-rouge » sont travaillées en tout par trois navires seulement, dont deux quand vient le temps du thon-rouge. Là encore il est question d'un partage raisonné entre pêcheurs : « *Deux sur le thon-rouge ça suffit pour gagner correctement. Avec trois ça ne rapporterait pas assez. Le germon on y va pour soulager un peu le merlu, mais ça se pêche en groupe, à plusieurs bateaux* » (Entretien-YH). Espèce symbolique pour le « germon » (Chaussade, *op. cit.*), espèce peu ciblée avant les années 2000 pour le thon-rouge, elles permettent aussi d'offrir une fenêtre d'opportunité autre et de retravailler le « grand large » pour les islais. On observe là (Denis, *op. cit.*) :

« [...] une des caractéristiques importantes de la dynamique des métiers à Port-Joinville : le glissement des pratiques, dès que l'équilibre entre la ressource et le nombre d'unités est menacé. Des pêcheurs cherchent l'alternative, le métier qui évite de mettre en péril la gestion de son unité [...] ».

Ce principe de « glissement des pratiques » est un comportement collectif de la flottille hauturière islaïse, permettant de se garantir – en partie – contre toute crise liée à une rupture entre le potentiel de ressource culturellement approprié (ex. lotte) et politiquement défini (ex. quotas), et un effort de pêche inadéquatement réparti (hyper-spécialisation et intensification). Les activités pratiquées par les hauturiers vont donc dans le sens d'un partage collectif, sous forme de conventions sociales tacites passées entre chacun pour optimiser les possibilités d'exploitation offertes (Turner *et al.* 2014). Aussi pêcher est certes une activité économique, le plus souvent réduite à une conception capitaliste de l'économie (St. Martin, 2001), mais elle est aussi (et peut-être surtout), une « *activité sociale dynamique* » (Jentoft, 2000 ; McCay, 1980). Loin de l'imaginaire capitaliste du pêcheur *homo-economicus* recherchant à maximiser individuellement ses revenus (St. Martin, 2001, 2005a, 2005b), ces métiers sont donc pratiqués en concertation et en alternance, permettant de « faire souffler » chacune des espèces ciblées. L'effort de pêche ne se réduit pas ici à la maximisation de la variable tonnes-jours ou kilowatts-jours/navire, mais renvoie à une gestion collective des quotas, à la veille constante des prix des espèces sur le marché, à celui du carburant, aux échanges et transmissions d'informations, aux conditions météorologiques en cours et à venir, à l'état du milieu marin et social, etc. (Mathiesen, 2004). De cet ensemble d'éléments se rencontrant provisoirement découle une stratégie (Pichon, 1987), qui bien que s'appuyant sur les expériences passées demeure relativement imprévisible (Denis, *op. cit.*). Elle nécessite en cela une certaine habileté à répondre rapidement aux changements écologiques et institutionnels (Hart et Pitcher, 1998)¹⁰⁴.

¹⁰⁴ La littérature oppose classiquement les notions de "tactique" (court terme) et "stratégie" (long terme). La décision tactique est influencée par la réglementation, les fluctuations des prix du marché pour les espèces ciblées, la technologie des engins, les compétences et les connaissances mobilisées, l'état du milieu naturel, le comportement des autres pêcheurs de la même flottille

Toutefois, depuis les interdictions successives du filet maillant-dérivant ciblant le *germon* (2002) et de la « pêche de la taupe [espèce de requin] » (2010), les stratégies des hauturiers islais sont confrontées à des possibilités d'exploitation « maigres » (cinq espèces) et de diversification pour le moment quasi-inexistantes. Ces pêches saisonnières au large appartenant désormais au passé, permettaient à l'époque de « faire souffler » des espèces, telles que le merlu et la sole fortement ciblées tout au long de l'année par l'ensemble des flottilles françaises, mais aussi espagnoles (Chaussade, *op. cit.* ; Denis, *op. cit.*). Par conséquent, « *On est limite là. Il ne faudrait pas qu'il y ait un souci sur la lotte sinon on serait tous sur deux espèces principales et ça serait pas tenable même sur le court-terme* » (Entretien-YH). Les stratégies de pêche des islais cherchent ainsi à stabiliser des rapports socio-spatiaux s'exerçant dans un environnement de « nature » instable (naturel, socio-économique, politique, technique, etc.).

« *Pour comprendre là où on pêche, il faut prendre en compte les saisons d'activité. En fonction de la saison on va dans tel secteur, et pas un autre* » (Entretien-YH). En raison de la pratique des arts dormants, les pêches islaises sont marquées par une forte saisonnalité des métiers exercés (Chaussade, *op. cit.* ; Denis, *op. cit.* ; Fournet, *op. cit.*). En découpant artificiellement l'année calendaire en quatre saisons de pêche homogènes (trois mois chacune), une dynamique est mise en lumière. La saison hivernale est principalement celle du « filet à sole » dont les mois de décembre à février sont intensément travaillés. L'aire de pêche se concentre entre la côte et le plateau rocheux de *Rochebonne*, de la *Petite Vasière* au sud, aux *Banches W* (Ouest) au nord, sur des fonds allant de « toucher à la côte » jusqu'aux 60-70 m. Les fileyeurs arment aux filets trémails (trois nappes combinées) qui sont posés au niveau des chenaux sableux entre roches, « *trous* » (petites dépressions) et autres secteurs sablo-vaseux (Entretiens-YH). Est aussi pratiqué à cette époque de l'année, le « filet à lotte » sur le talus continental. Son aire de pêche se concentre au niveau de la rupture de pente entre le plateau et la plaine abyssale, du nord (46°N-5°W sud *Grande Vasière*) au sud (45°N-3°W, nord *Fer à cheval*), à des fonds de 400-800 m. Les deux navires pratiquant ce métier arment aux filets maillants (une seule nappe) formant un rideau aux *accotes* de pente (ici limites entre plateau et talus).

Au printemps le « filet à sole » glisse doucement vers le « filet à merlu » qui devient le métier principal à partir de mars. Son aire de pêche s'étale du plateau rocheux de Yeu vers la *Barrière* au large et du sud de celle-ci vers le plateau rocheux de *Penmarc'h* plus nord, en passant par les *Roches du Suroît* (sud Belle-Île), à des fonds de 50 à 110-130 m (limites techniques du filet maillant). Les fileyeurs arment aux filets maillants (une seule nappe) qui sont calés aussi en fin de journée aux *accotes* entre fonds rocheux et fonds sableux ou « *fonds secs* » (ici frange entre roche et sable), avec la présence stratégique de petites roches afin d'éviter les « coups de chaluts » des autres flottes de pêche (Entretiens-YH). Le « filet à lotte » est toujours pratiqué et ce dans le même secteur. L'été arrivant le « filet à sole » est travaillé dans un seul secteur compris entre Yeu et la côte. C'est aussi à cette époque que se pratique la « ligne à germon » pour quelques fileyeurs glissant palangriers, de juillet à septembre dans un large secteur *en dedans* du golfe, s'étendant des 44°N-2°W (du *Fer à cheval* vers le *promontoire Ortega*) aux 48°N-8°W (de l'ouest de la *Grande Vasière* vers le canyon d'*Ouessant*) (cf. Annexe 10a et 12). Ils arment alors aux lignes traînantes munies de leurres en guettant les signes d'une « *matte* » de *germons* (banc de thonidés). Le « filet à lotte » et le « filet à merlu » restent eux pratiqués dans les mêmes secteurs.

et ceux des autres flottes. La réflexion stratégique concerne les investissements matériels (améliorations technologiques diverses) et idéels (choix d'organisations collectives) (Christensen et Raakjær, 2006 ; Mathiesen, 2004). Mais cette catégorisation vaut pour une activité de pêche industrielle qui dans la réalité des pêches islaises semble être effacée.

Puis à l'automne, le travail du « filet à sole » s'intensifie entre la côte et *Rochebonne*, de Yeu au secteur d'*Hourtin* (sud *Petite Vasière*), entrevoyant sa future pratique hivernale. Le « filet à merlu » glisse donc vers ce dernier, son aire se rétractant principalement entre *Rochebonne*, les *Banches W.*, la *Barrière* et le *Plateau de Chardonnière*. Le « filet à lotte » est pratiqué invariablement dans le même secteur, tout comme la « ligne à germon » dans une large zone. À cela s'ajoute en septembre, le métier de la « ligne à thon-rouge » pratiqué par deux fileyeurs devenant donc palangriers. L'aire de pêche se concentre au sud-ouest de la *Barrière* au niveau du talus continental (46°N-6°W) pour suivre celui-ci jusqu'au nord du *Gouf de Capbreton* (44°N-2°W). Ces navires arment aux lignes traînantes qui sont appâtées de petits pélagiques (sardines, anchois). La carte suivante spatialise ainsi la dynamique saisonnière de la flottille hauturière (Figure 28) :

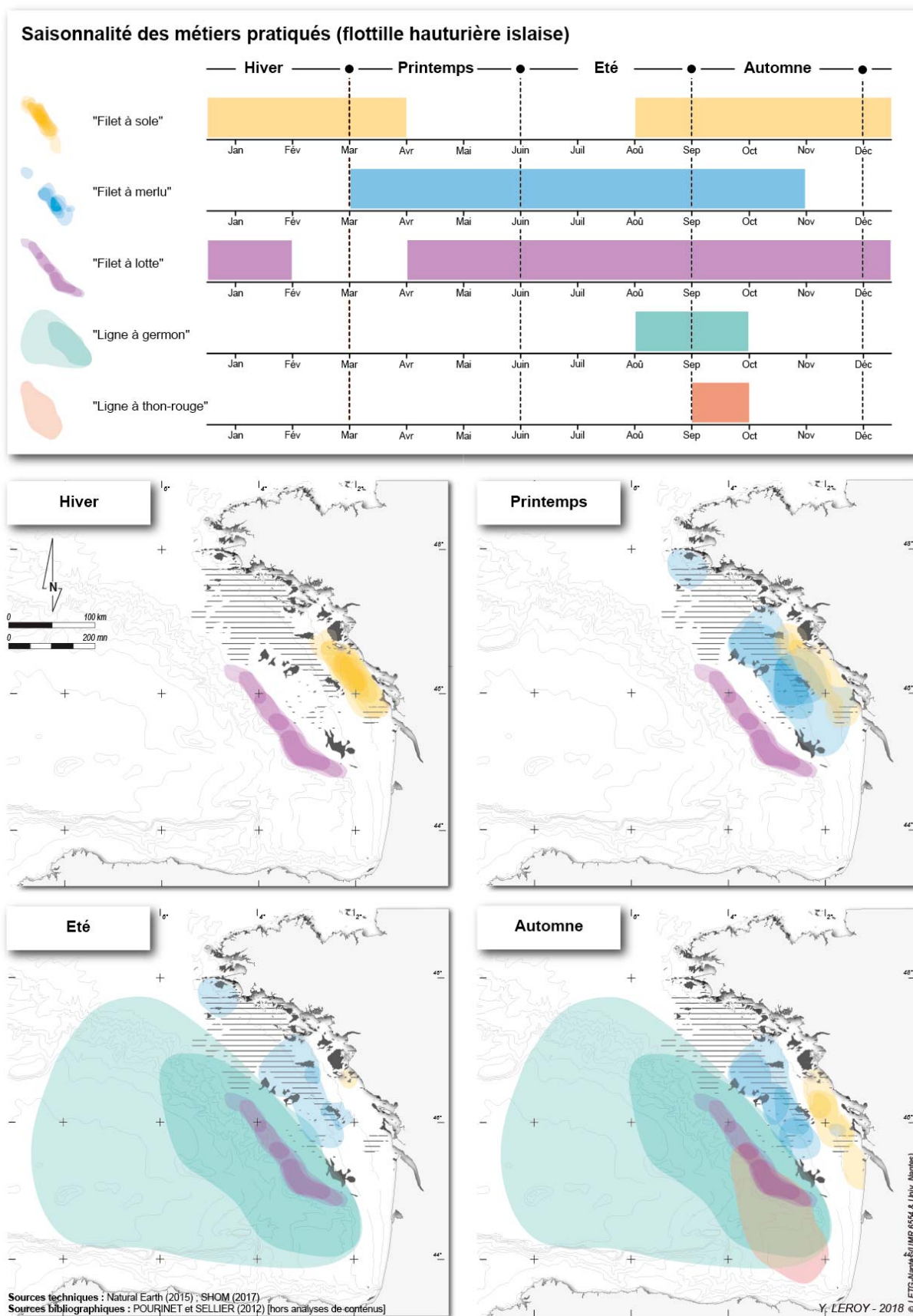


Figure 28 : Saisonnalité de l'archipel territorial de la flottille hauturière islaïse – 2010-2018

En parallèle de l'activité des hauturiers, aujourd'hui la flottille côtière islaise est composée de 20 unités (11 PP et 9 PC) aux types de navires hétéroclites (ex. *pinasses* vendéennes, coque de fileyeur bigouden). Alliant historiquement « *les valeurs traditionnelles du large [...] à la grande polyvalence de la petite pêche* » (Affaires Maritimes, 2004), ses navires embarquent de un à quatre hommes en fonction du profil (côtier-petite pêche ou côtier-large) (Photographies 4) :

1 "Rastaquouere" de retour-pêche – secteur Pointe du Bouet – juillet 2015
/ Crédits : LEROY (2015)



2 Groupe de petits côtiers en pêche – secteur Ker Châlon – septembre 2015
/ Crédits : LEROY (2015)



Photographies 4 : Les navires côtiers islais

Les marins-pêcheurs de cette flottille pratiquent actuellement une petite dizaine de métiers, cette configuration datant des années 1970-1980 (Chaussade, *op. cit.* ; Denis, *op. cit.* ; Ferchaud, 1999 ; Fournet, *op. cit.*) : la « palangre à congre », la « palangre à bar », le « casier à bouquet » (crevette rose), le « casier à homard », le « filet à rouget », le « filet à lieu jaune », le « filet à sole » et le « filet à merlu » (cf. Annexe 13)¹⁰⁵. L'ensemble de ces métiers appartient aussi à la famille des arts dormants, cherchant à piéger les espèces dans les parages de l'île lors de leurs déplacements quotidiens et/ou migrations saisonnières. Puisque que ce qui distingue cette flottille, des hauturiers, c'est la limitation réglementaire de son rayon d'action (maximum de 20 milles). Dans ces conditions de pratique, les parages de l'île deviennent l'espace d'expérimentation de divers métiers (Ferchaud, 2000) et en quelque sorte, la « *chasse gardée* » des islais (Denis, *op. cit.*) :

« Cette localisation privilégiée [de l'île] permet aux marins-pêcheurs islais de choisir entre de multiples espèces-cibles, de multiples techniques d'exploitations, voire de changer de pratiques selon les années si telle ou telle espèce n'est pas au « rendez-vous » annuel. Ils disposent d'une ample palette d'espèces exploitables. ».

Dans les parages de Yeu entre autres, « *Les substrats sont des repères immuables, fixes, dans une biocénose maritime perpétuellement animée de migrations, courants et autres mouvements.* » (Denis, *op. cit.*). Aussi, « *Autour de l'île c'est un peu comme chez nous. On connaît parfaitement les fonds, les roches, les zones de sables, etc.* » (Entretien. YC). De même que pour la flottille hauturière, quatre grands types de substrats marins sont ainsi distingués par les pêcheurs islais : roches, sables, vasières et *accores* (ici limites entre plusieurs types de substrats). La flottille côtière s'étend au sein d'une aire comprise entre d'une part, la côte vendéenne et la *Grande Vasière* au large et d'autre part de *Rochebonne* au sud aux plateaux rocheux des *Bœufs* au nord. Les cartes suivantes représentent l'aire d'activité de cette flottille, pour l'ensemble des métiers pratiqués ciblant des espèces benthiques (Figure 29), démersales et pélagiques (Figure 30), de 2010 à aujourd'hui :

¹⁰⁵ *Conger conger* (congre), *Palaemon serratus* (bouquet), *Homarus gammarus* (homard européen), *Mullus surmuletus* (rouget-barbet de roche), *Pollachius pollachius* (lieu jaune).

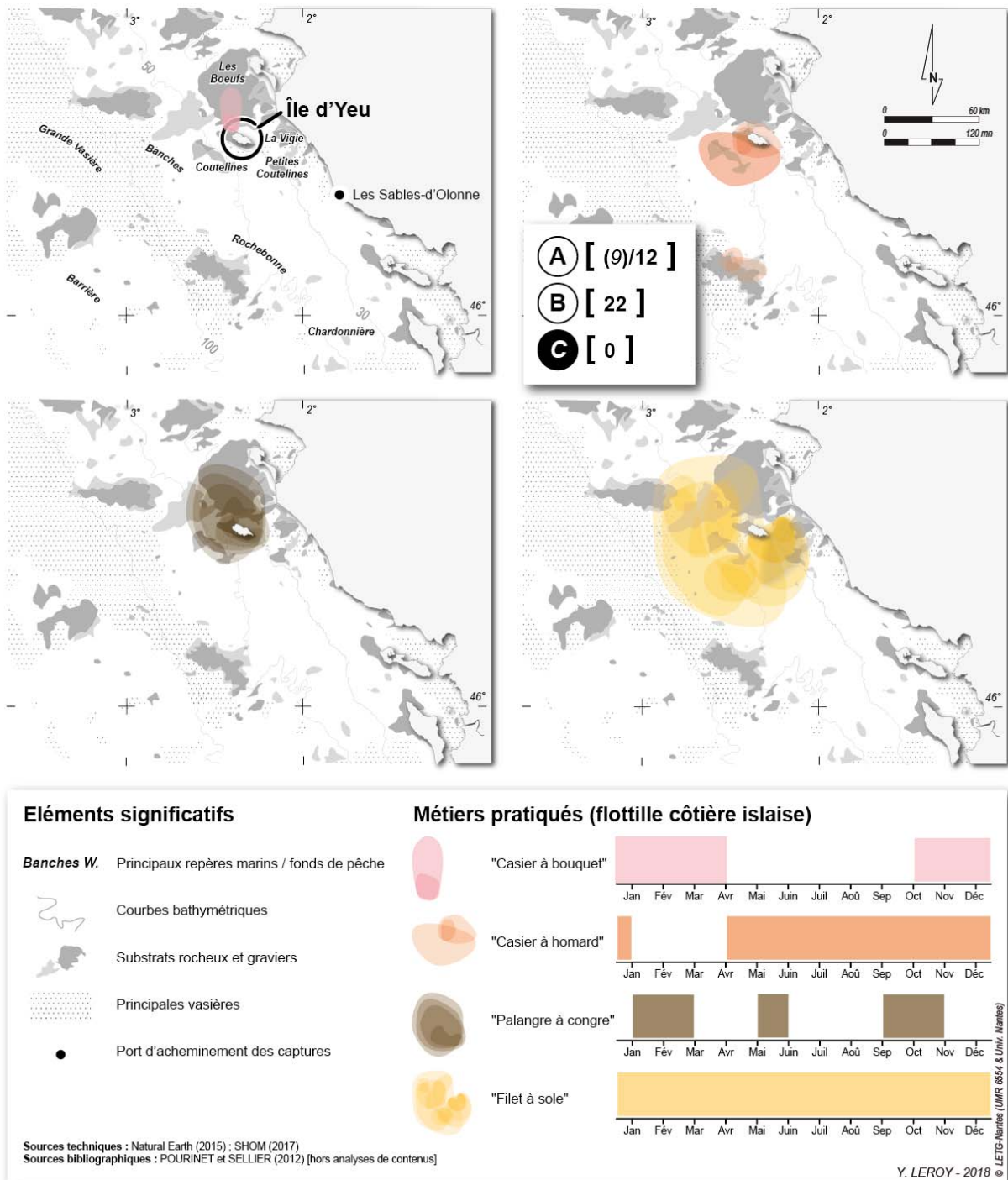


Figure 29 : L'archipel territorial de la flottille côtière islaïse (espèces benthiques) – 2010-2018

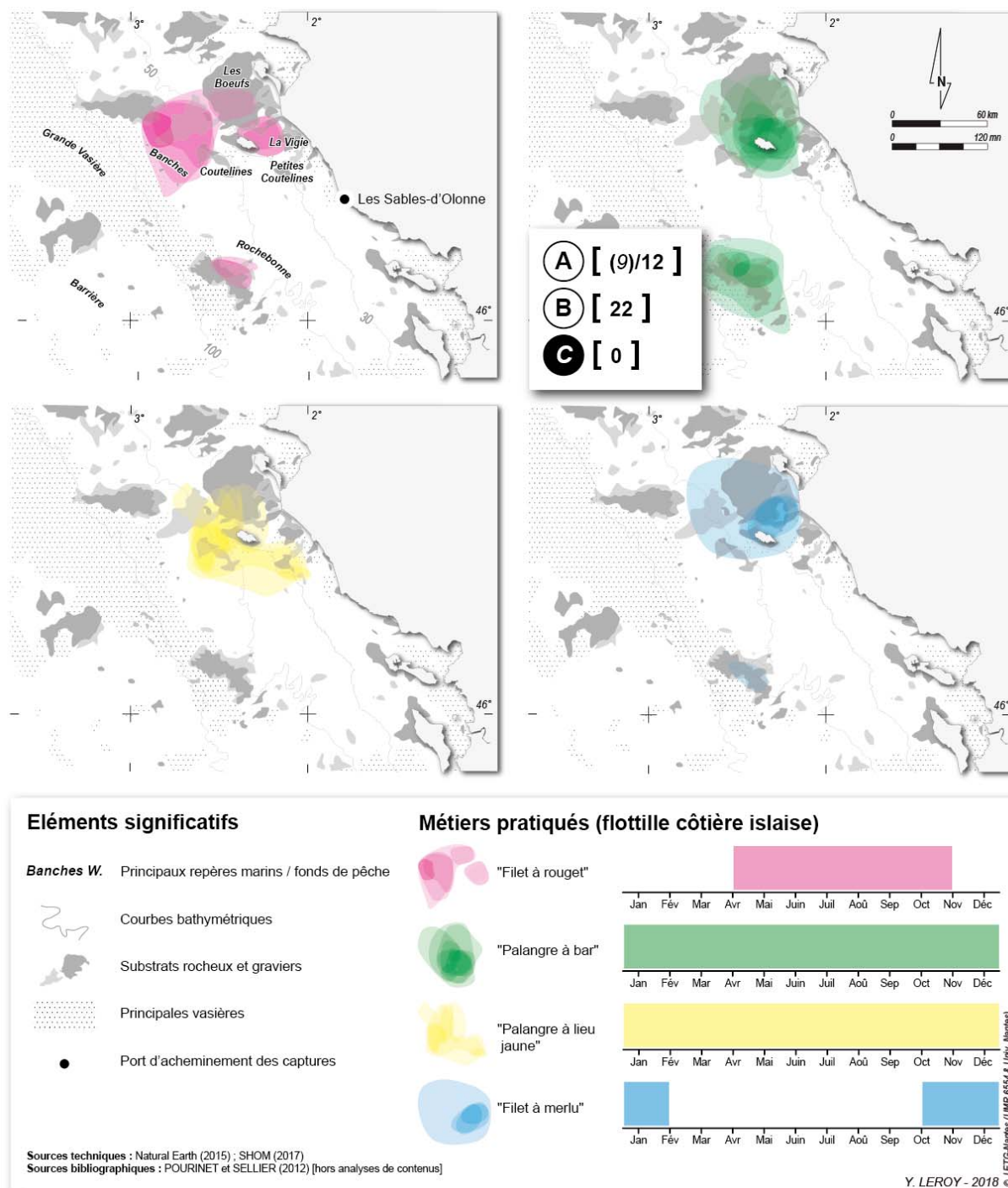


Figure 30 : L'archipel territorial de la flottille côtière islaïse (espèces démersales et pélagiques) – 2010-2018

Socialement les pratiques des côtiers islaises sont stratégiquement moins collectives que les hauturiers, car moins enchaînés aux systèmes des quotas (sous-quotas : sole, merlu, lieu jaune / hors-quotas avec licence : congre, bouquet, homard, rouget, bar), et donc plus « libres » de travailler telle ou telle espèce en fonction des opportunités. Aussi, « On s'aide, on se donne des conseils, mais c'est différent du large. Disons que c'est moins structuré. Eux ils ont moins de possibilités que nous » (Entretiens-YC, anciennement marin-pêcheur hauturier). De plus il y a une autre différence d'ordre social et psychologique : celle de pouvoir revenir chaque soir à terre (Chaussade, *op. cit.*). Raison pour laquelle quelques marins-pêcheurs hauturiers ont glissé il y a quelques années vers les métiers de la côte, qui ne sont pas moins complexes que ceux du large (Entretiens-YC).

« On fait un peu de tout : du casier, de la ligne, du filet. C'est difficile de nous mettre dans une case même si certains peuvent se spécialiser un peu plus. Par exemple sur le rouget on est que 3 à faire que ça pendant la saison » (Entretiens-YC). Le « filet à sole » est pratiqué toute l'année sans discontinuer, notamment par les grands côtiers. Il en est de même pour la « palangre à bar » et la « palangre à lieu jaune », aussi bien par les côtiers que par la petite pêche. Viennent se répartir le reste des métiers en fonction des préférences et connaissances de chacun. On peut ainsi constater que la flottille côtière œuvre à une grande polyvalence de pratiques dans le temps et l'espace (Chaussade, *op. cit.* ; Denis, *op. cit.* ; Ferchaud, *op. cit.* ; Fournet, *op. cit.*). Il est ici question d'une grande souplesse d'adaptation, d'une « polyvalence douce » (Denis, *op. cit.*) avec l'utilisation d'engins très diversifiés et spécialisés : « [...] palangres à congres ou à bars ; casiers à crustacés ; filets à rougets et à soles. Beaucoup changent de métier dans le courant de l'année, au gré des saisons et des opportunités de capture. » (Bouhier, 1995). Cette polyvalence est d'autant plus accrue car les côtiers et la petite pêche doivent au sein d'un rayon d'exercice moindre, s'adapter constamment à l'irrégularité interannuelle des espèces ciblées, c'est-à-dire en particulier à des « risques de mauvaise pêche » (ex. conditions environnementales) (Chaussade, *op. cit.* ; Fournet, *op. cit.*). La polyvalence permet alors de compenser le perpétuel mouvement du milieu « nature » marin. Pour exister, les unités de pêches côtières sont « obligées de saisir les différentes espèces lors de leur passage à proximité de l'île, d'où la généralisation de la polyvalence ; elles exercent des pêches saisonnières. » (Denis, *op. cit.*).

En suivant le même découpage artificiel que pour les hauturiers, une dynamique saisonnière du « paysage humain et social » peut être mise en perspective. Sans surprise, la saison hivernale est aussi celle du « filet à sole » pratiqué principalement dans le secteur occidental des parages de Yeu (plateaux rocheux des *Banches* et les *Coutelines*), sur des fonds meubles parsemés de petites roches. Les autres métiers sont eux exercés dans les plus proches parages de l'île, essentiellement dans la partie orientale, entre le sud du plateau rocheux des *Bœufs*, la côte vendéenne et les plateaux rocheux de la *Vigie* et les *Petites Coutelines*. Ce secteur géographique est historiquement travaillé à cette époque de l'année car permettant aux marins-pêcheurs côtiers de se protéger de la prédominance des vents et des trains de houle d'ouest. Au printemps les activités des côtiers s'étendent vers le large des *Banches* avec la pratique du « filet à rouget » et au sud sur *Rochebonne* avec le travail du « casier à homard » et de la « palangre à bar », espèces-cibles à grande valeur marchande. Le « filet à sole » se recentre lui vers la *Vigie*. La période estivale suit la même configuration, avec une intensification de la « palangre à bar » dans le secteur de *Rochebonne*. Ce métier est devenu incontournable depuis une quarantaine d'années (Entretiens-YC), demandant une fine connaissance des conditions environnementales.

Grand prédateur, erratique (voyageur) et ubiquiste (partout et nulle part à la fois), la pêche du bar est très fluctuante, car les marées inégales (Denis, *op. cit.*). Une eau « souillée » (*vs* eau claire), des vents porteurs (*vs* vents de terre néfastes), un train de houle suffisant (*vs* mer d'huile), une période de vive-eau non-supérieure à un coefficient de 75 (*vs* période morte-eau), des secteurs d'*accores* à forts courants sont les principaux éléments à prendre en considération pour sa capture (Entretiens-YC). Des éléments hétérogènes et éphémères, qui s'ils se rencontrent sont favorables à son piégeage sans toutefois le garantir. Puis l'automne s'installant, l'ensemble des métiers se reconcentre dans les autour de l'Île en vue de la période hivernale. La carte suivante spatialise ainsi cette dynamique saisonnière de la flottille côtière (Figure 31) :

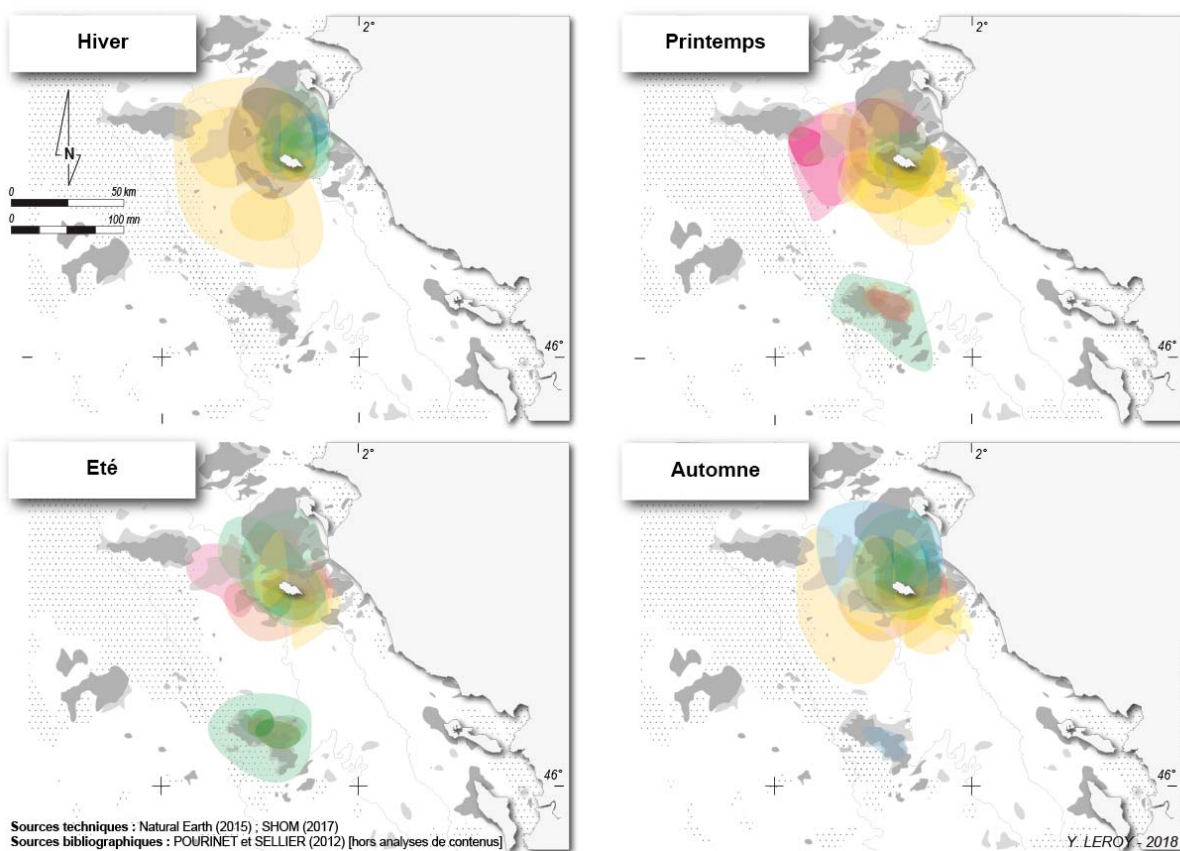
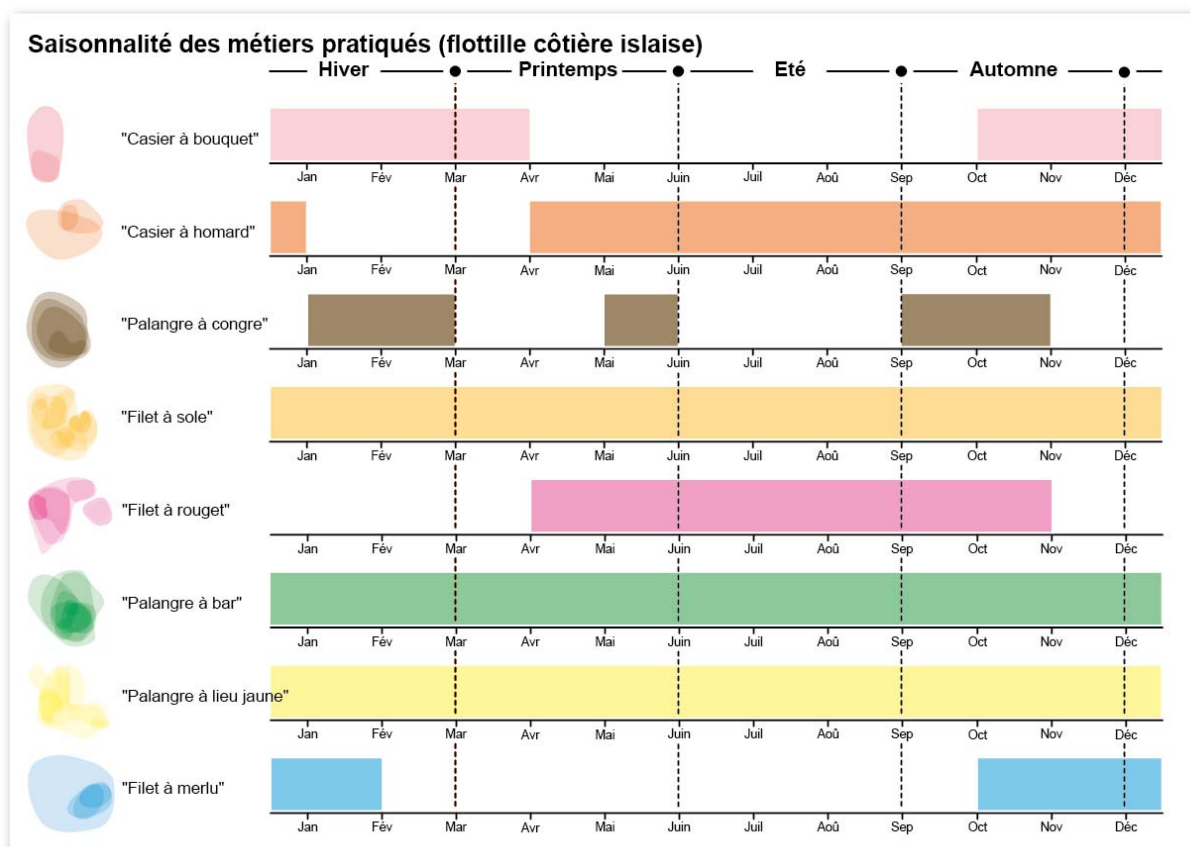


Figure 31 : Saisonnalité de l'"archipel territorial" de la flottille côtière islaie – 2010-2018

« *Quand tu fais ce métier, tu dois connaître ce que tu ne vois pas : les fonds, l'état de la mer en dessous. Et ces fonds ont une histoire* » (Entretien-YC). La réalité territoriale actuelle des pêches islaises ne se vit pas par ses acteurs, dans un présent instantané dénué d'événements passés. Elle s'enracine au contraire dans une profonde histoire et géographie, dont les couches temporelles et spatiales continuent tout à la foi d'être construites et mobilisées par les marins-pêcheurs islais d'aujourd'hui. Ainsi, « *Pour comprendre cette activité ici, il faut remonter loin arrière. La pêche s'est véritablement développée au XIX^{ème} siècle sur l'île, une pêche moderne j'entends. Mais pour ça, il fallait que nos aïeux aient développé des connaissances. Ce n'est pas venu comme ça* » (Entretien-YR). Informer et cartographier le « paysage humain et social » produit actuellement par les activités de pêche islaises en mer, demande à l'enquête de terrain de plonger dans l'histoire de cette île et la géographie de ses habitants.

3.2.2. L'ancrage géo-historique des pêches islaises

Après l'analyse de contenus du *corpus* documentaire, il en ressort trois « grandes périodes » historiques dans la construction de ce territoire insulaire *en* et *par* les activités de pêche. Il s'agit ici d'assembler des bribes d'informations afin de reconstituer le « paysage humain et social » des pêches islaises et plus généralement, des diverses activités pratiquées au fil du temps qui ont fait de l'île d'Yeu un territoire ouvert sur l'extérieur¹⁰⁶.

(1) – Point d'origine inaccessible-1400 : « Pêches vivrières et refuge marchand »

Dès la période du néolithique (5 300 à 3 000 ans av. J.-C.), c'est-à-dire à la suite de la dernière ère glaciaire apparaissent les premières traces de sédentarisation sur ce qui est en train de devenir une île, des groupes d'êtres humains profitant du bas niveau des eaux pour y accéder (Coutureau et Maheux, 1993). Cette portion d'espace terrestre accueille alors une forte densité de population pour l'époque (*ibid.*). Pour y survivre, il est (très) probable que ces groupes sociaux aient pratiqué des activités de cueillette sur l'estran, voire des plongées peu profondes autour de l'île afin de prélever la faune aquatique sur la frange littorale (Chaussade et Corlay, 1998). La pêche est durant cette ère préhistorique et ce jusqu'au début de l'ère médiévale, « [...] *une activité domestique de prédation, une activité vivrière de prélèvement que les hommes pratiquent pour assurer leur subsistance [...]* » (Noël, 2011 : 42). Elle est en cela ubiquiste du fait de sa présence sur de très nombreux espaces littoraux et cours d'eau de la planète : « *La petite pêche, multiforme, est partout présente le long des rivages et des berges de toutes les régions un tant soit peu peuplées de la Terre, [et de façon] flagrante, enracinée, imprimant un cachet indiscutable à ces paysages qu'elle a peuplés ou qu'elle contribue à vivifier.* » (Besançon, 1965). Les êtres humains pratiquant ces activités de cueillette aquatiques ne sont encore « que » des pêcheurs-cueilleurs, n'ayant laissé que peu de traces de leurs passages (Harari, 2015).

Durant un mode de (re)production de la vie matérielle antique, sous l'Empire romain (de -40 av. J.-C. à 476) la position géographique de l'île d'Yeu fait d'elle un poste de « relâche » pour les flottes de marchands remontant depuis la Méditerranée, vers *Brittania* (la Grande-Bretagne actuelle), en passant par les deux ports structurant le commerce maritime sur la façade atlantique de cette province romaine : Bordeaux et La Rochelle. Puis pendant un mode féodal, cette même fonction lui est aussi

¹⁰⁶ "Toutes les îles ne se ressemblent pas. Certaines, qu'on pourrait appeler îles continentales, vivent essentiellement repliées sur leur espace terrestre [...] tandis que d'autres s'ouvrent largement sur l'extérieur, et dépendent pour leur survie du domaine maritime qui les ceinture. L'île d'Yeu appartient à cette seconde catégorie." (Chaussade *op. cit.*),

assignée dès le Moyen-Âge par les activités maritimes commerciales et de négoce faisant le « pont » entre l'estuaire de la Gironde et de la Loire, les côtes d'Aquitaine et la Bretagne (Parker, 2012) (Figure 32) :

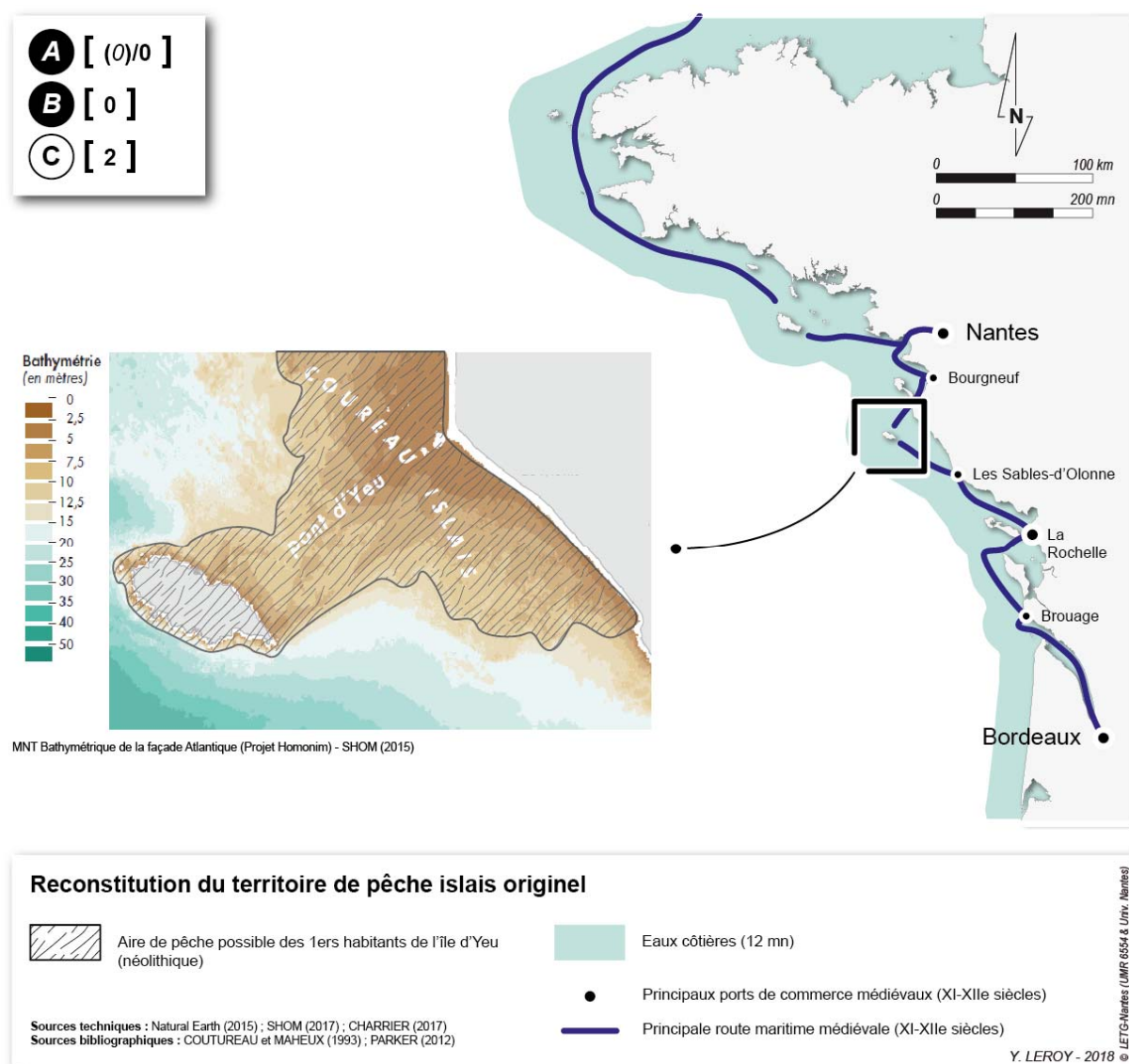


Figure 32 : Un territoire entre pêche vivrière et poste de relâche – ante XV^e siècle

C'est ainsi que dès 1300 les marins armoricains établissent sur cette île un port de relâche permanent et reconnu, que l'on ne tarde pas à appeler « *Port-Breton* » (Coutureau et Maheux, *op. cit.*). À cette époque où la pêche ne se résume pas encore à une activité économique « spécialisée » selon des termes capitalistes, il existe deux flottilles distinctes : une logeant à Port-Breton donc (aujourd'hui Port-Joinville), une autre logée sur la façade sud-ouest de l'île dans le port « naturel » de la « *Meule* » (Denis, *op. cit.*). Ces flottilles pratiquent une pêche d'autosubsistance composée de petits canots et chaloupes possédés collectivement par des pêcheurs-paysans travaillant dans les parages de l'île de un à cinq lieues (marge côtière de 10 à 20-25 milles) (*ibid.*), en fonction des saisons et conditions météorologiques. Durant la période estivale certains canots islais font route jusqu'à un lieu de pêche constitué de hauts fonds déjà considéré comme « *bon* » par les pêcheurs de la région : *Rochebonne*

(*ibid.*)¹⁰⁷. Les pratiques de pêche sont alors « *multiformes* » (Besançon, *op. cit.*). C'est-à-dire qu'elles se caractérisent par des techniques de piégeage diverses dont le « casier à gros crustacé », le « pharillon à anguille » (de nuit de mars à juillet à l'aide de feux), mais aussi l'utilisation du filet et de la ligne afin de capturer les espèces présentes dans les parages (Denis, *op. cit.*). Cette pêche du quotidien permet des apports variés pour la consommation des habitants de cette île. Les captures y sont consommées fraîches ou salées pour l'hiver ; les surplus sont transportés vers le continent, ou directement débarqués à La Rochelle où aux Sables-d'Olonne (*ibid.*). Les activités de pêche sont alors l'un des deux piliers avec les activités agricoles d'un mode de vie pluriactif et paysan, une réalité sociale floue, plurielle, sans frontière entre le monde marin et le monde non-marin (Le Bouëdec *et al.* 2004). En outre il est indiqué dans le traité des pêches de Du Monceau (1777), que dès le courant du XII^e siècle les islais pratiquent au contact des basques, la « *pêche aux germons* » (*ibid.*). La pêche de ce grand pélagique reste cependant sporadique, pratiquée à proximité des côtes atlantiques européennes par quelques communautés de pêcheurs (rétais, islais, luziens) à l'aide de lignes traînantes sur des chaloupes pontées pour le consommer localement en frais (Bouvet, 1993).

En parallèle d'une pratique vivrière, au sein de l'ensemble européen la pêche se double d'un visage mercantile précapitaliste (commerciale et lucrative) (Mielants, 2007) au fur et à mesure de l'émergence de puissances conquérantes maritimes, d'abord en Europe du Nord (ex. cités-États baltiques) (Noël, 2011 : 43), avant de très vite gagner les rives occidentales du continent (Chaussade et Corlay, *op. cit.*). Cette activité se tourne dès lors vers des stratégies de développement lui demandant la formation sociale et politique de capitaux (propriété privée des moyens et infrastructures de production/marchandises/revenus profitables), afin de s'organiser en filières structurées par des mécanismes monétaires de marché (Barrett *et al.* 2014). Ce saut qualitatif vers le capitalisme (Wood, 2002) fait du poisson non plus seulement un aliment de subsistance, mais aussi un bien marchand sur lequel capitaliser, soumis à diverses opérations spéculatives (ex. pêches harenguières en mer du Nord) aménageant les côtes et rivages (Le Bouëdec, 1997). La pêche devient à ce titre une activité d'importance qui pour certaines filières œuvrent directement à la colonisation du « Nouveau monde » (ex. filières morutière et baleinière vers les côtes du Canada actuel).

✚ (2) – 1400-1800 : « Pêches marchandes et maritimisation de l'économie islaise »

Depuis – au moins – le XV^e siècle, le littoral atlantique français « grouille » d'une intense activité humaine en mer créant une multitude d'espaces-temps, entre commerce maritime de « long cours », opérations militaires d'envergures, expéditions halieutiques vers le Nouveau monde, balbutiement d'une pêche hauturière et permanence d'une pêche côtière d'autosubsistance (Braudel, 1992 ; Coutansais, 2013 ; Le Bouëdec *et al. op. cit.*). Dès cette époque la façade atlantique est cartographiée dans son entièreté par une série de *portulans*, les cartographes n'oubliant pas de mentionner l'existence de cette île sous les noms variés de « *Hoia* », « *Oya* », « *Oys* » (Coutureau et Maheux, *op. cit.*). De même que de nombreux lieux de pêche actuels sont d'ores et déjà connus et répertoriés : le *Plateau des Bœufs*, la *Vigie*, *Rochebonne*, etc. (Denis, *op. cit.*). C'est ainsi que l'on dénombre durant l'été 1551, 120 canots et chaloupes pour 250 à 300 pêcheurs de la région présents sur ce dernier haut lieu de pêche (*ibid.*). À cette même époque les islais bénéficient de passe-droit et d'exemption de taxes sous la forme de « franchises insulaires » émises par le royaume de France, afin de maintenir et

¹⁰⁷ Même s'il est difficile de quantifier précisément le nombre de pêcheurs et de canots de pêche, il est possible de considérer comme "importante" cette activité d'appoint pour la vie, voire la survie des islais (Denis, *op. cit.* ; Fournet, *op. cit.*).

amadouer une population alors soumise aux multiples invasions des Hollandais, Espagnols et Anglais entre les XV^e et XVII^e siècles (Henry, 1982). Ces franchises commerciales islaises sont alors propices au développement de la contrebande de divers biens marchands (tabac, vin, etc.) et à une accumulation de capitaux entre peu de mains (*ibid.*).

Au XVII^e siècle dans un contexte de forte concurrence impériale, les orientations politiques du royaume de France promues notamment par Colbert intègrent que l'essor du pays doit nécessairement passer par le rayonnement de sa Marine (*ibid.*). C'est alors que la gouvernementalité de l'État français met en œuvre des politiques publiques protectionnistes afin de soutenir les activités de sa marine : primes de soutien à l'exportation de produits divers (céréales, vins, morues séchées, etc.), prohibition des importations de hareng hollandais, etc. (Robert-Muller, 1944 ; Le Bouëdec, *op. cit.*). Ces politiques font le sel (et la capitalisation) des nombreux ports de commerce atlantique comme Nantes, Bordeaux, La Rochelle, Lorient, Brest ou encore Rochefort (Henry, 1982). Aussi, « Dans ce contexte, l'île d'Yeu pouvait se flatter d'avoir une situation tout à fait remarquable. » (*ibid.*). Point d'ancrage pour la Marine française, poste d'atterrissage pour les navires arrivant du Nouveau monde, port de relâche incontournable depuis le XIII^e siècle, territoire exonéré de toutes taxes commerciales, l'île d'Yeu tient dans ce paysage une position « *exceptionnelle* » (Fournet, *op. cit.*). Les islais vont alors peu à peu se spécialiser vers la pratique d'une activité qui va être décisive pour l'avenir de ce territoire habité par déjà presque 5 000 hab. : le cabotage (Henry, 1979, 1982)¹⁰⁸. Dès la fin du XVI^e siècle, et ce pendant près de 250-300 ans, Port-breton devient ainsi le plus important port de cabotage de tout le littoral atlantique français (Denis, *op. cit.* ; Henry, 1982 ; Huetz de Lempis, 1960). Il accueille environ 170 « *grosses barques* » ou « *chasse-marées* », des petits bateaux de faible tonnage grées en *sloop* (munis de deux ou trois mâts) dont la saison d'activité commence en octobre pour se terminer au début de l'été, parcourant l'ensemble du littoral atlantique français et parfois même s'aventurant en Manche et mer du Nord (Henry, *op. cit.*). L'équipage de ces caboteurs est formé d'un « *maître de barque* » titulaire d'un diplôme d'hydrographie, de deux ou trois matelots et d'un « *garçon* » qui apprend comme mousse les rudiments du métier (*ibid.*). Les propriétaires de ces navires sont en général les islais, se partageant la capitalisation de l'armement pour en diminuer les risques (*ibid.*)

Le cabotage ne va pas seulement apporter capitaux et profits aux armements islais, réputation de « *bons et habiles côtiers* » à leurs maîtres de barques (*ibid.*). Cette activité participe directement à l'accumulation d'une fine connaissance du golfe de Gascogne (biotope et biocénose), et va être la « rampe de lancement » d'une future flottille hauturière. Lors de la période estivale de relâche (mai à septembre), certains chasse-marées vont ainsi accompagner les petits canots côtiers sur *Rochebonne* (Denis, *op. cit.*). Puis au vu de leur rayon d'action et de l'expérience acquise auprès des basques, de nombreux caboteurs vont se mettre à pêcher plus spécifiquement le thon-germon (Denis, *op. cit.* ; Fournet, *op. cit.*). Ce grand migrateur vient « lécher » les côtes méridionales atlantiques de la péninsule ibérique à la Cornouaille anglaise, de mai à octobre (*ibid.*). En 1728, 15 à 19 grosses barques islaises vont collectivement le pêcher avec des lignes traînantes, cap SSW à 10-20 lieues de Yeu, dont les fruits de la pêche sont ensuite débarqués à Bordeaux et La Rochelle (Denis, *op. cit.*). Néanmoins jusqu'au début du XIX^e siècle, cette pêche n'est qu'une activité secondaire qui permet d'exploiter les chasse-marées durant leur période de faible activité. Pour preuve, le nombre

¹⁰⁸ Le cabotage est une activité maritime de "proximité". Il s'agit pour les marins-caboteurs par une navigation à l'estime, c'est-à-dire en longeant le profil de la côte sans jamais la perdre de vue, d'aller d'escales en escales pour vendre, acheter, échanger et se ravitailler en différents biens de consommation en fonction des contrats passés.

extrêmement variable de ces gréements armant « aux germons » (1725 = 2 barques *vs* 1728 = 15 à 19 barques) (*ibid.*). Cette pêche hauturière préfigure dès lors le passage du paysan-pêcheur au marin-pêcheur islais (Le Bouëdec, *op.cit.*), qui peu à peu va devenir spécialiste en lieu et place d'être un pêcheur généraliste « pêche à tout ». En parallèle la société islaise voit poindre des mutations qui dépassent sa stricte condition insulaire. Les institutions familiales se répartissent le travail entre les hommes qui se tournent presque exclusivement vers la mer et les femmes qui tentent de maintenir une activité agricole modeste. Une bourgeoisie locale se forme, propriétaire des armements de cabotage et de leurs « grosses barques », assurant sa prospérité par un florissant commerce maritime aidé des exemptions royales dont l'île bénéficie depuis le Moyen-Âge (Coutureau et Maheux, *op. cit.* ; Henry, 1979, 1982). En cette fin de XVII^{ème} siècle, en plus d'une aire de cabotage en pleine ébullition, un « archipel territorial » émerge avec trois principaux territoires de pêche : les parages de l'île, *Rochebonne* et un espace-temps compris entre le 46°N-2°W et le 44°N-6°W pratiqués au moins depuis le XIII^e siècle (Figure 33) :

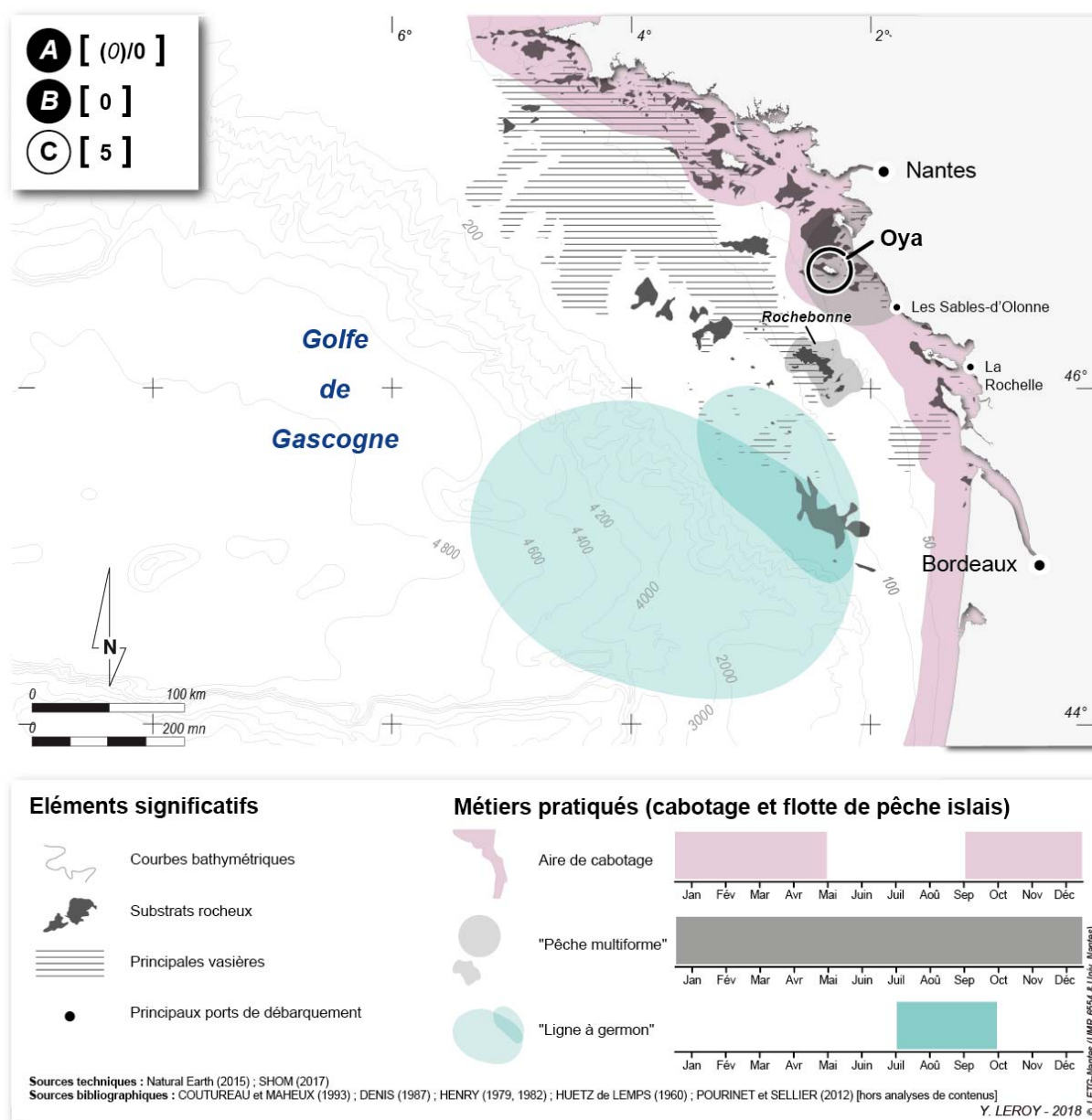


Figure 33 : L'« archipel territorial » des pêches islaises – XVII^e siècle

En parallèle de la poursuite du thon-germon, une autre espèce pélagique habitant le golfe de Gascogne est aussi convoitée dès le Moyen-Âge : la sardine (Noël, 2011 : 47). Se trouvant sur sa route migratoire (du sud vers le nord), l'île d'Yeu devient lors de la première « fièvre sardinière » (1660-1770) (Robin, 2000), la base logistique estivale des pêcheurs bretons la ciblant (Chaussade, *op. cit.* ; Denis, *op. cit.*). Aussi, « À mesure que les eaux s'échauffaient, les bretons suivaient le petit poisson bleu vers le nord, une campagne qui durait de mai à novembre. Fin juillet, ils se trouvaient en face de l'Île d'Yeu, leurs barques par centaines relâchaient à Port Breton. » (Denis, *op. cit.*). Les métiers de la sardine se diffusent dès lors au sein du milieu social islais, en restant toutefois en arrière-plan de ceux travaillés par les locaux (*vs* les pêcheurs de Saint-Gilles-Croix-de-Vie ou des Sables-d'Olonne). Les islais pratiquent déjà un large panel de métiers dont le principal reste le « casier à gros crustacé » (homards et crabes) mobilisant de 150 à 200 canots pour 450 à 600 pêcheurs dans les parages de l'île et sur Rochebonne en période estivale (*ibid.*). Cette « fièvre sardinière » profite plutôt à quelques caboteurs se transformant en navires-mareyeurs, prenant en charge les sardines fraîchement pêchées pour les convoier directement vers les ports voisins (Robin, *op. cit.*). Toutefois cette activité reste elle aussi en retrait des attentions premières des caboteurs islais, alors toutes portées en direction du *germon*. En 1793, les activités de pêche sont finement décrites dans l'Encyclopédie de Diderot et D'Alembert (1^{ère} Éds), fait notable soulignant leur prégnance dans la vie quotidienne des communautés littorales (Figure 34) :



Figure 34 : Représentation des "pêches de mer" – fin du XVIII^e siècle

🚩 (3) – 1800-1950 : « L'âge d'or »

Carrefour halieutique, fort d'une acculturation à des pratiques de pêche au large depuis le Moyen-Âge, ce n'est véritablement qu'à partir du milieu du XIX^e siècle que l'île d'Yeu va devenir un véritable port de pêche spécialiste. Le monde social islais va s'assembler autour d'une activité en pleine mutation, son économie (au sens capitaliste) se polariser *via* la production d'une filière thonière, son identité culturelle se construire au travers ce grand pélagique (Chaussade, *op. cit.* ; Denis, *op. cit.* ; Fournet, *op. cit.*). À cette époque, la bifurcation anthropologique entreprise dès le XIII^e siècle mène au « choix industrialiste » et à l'industrialisation des moyens et infrastructures de production, faisant apparaître un capitalisme à visage industriel. Cette orientation culturelle va ainsi marquer le monde occidental avec l'intensification et l'élargissement géographique du champ d'exercice des activités humaines. Les manufactures sardinières et leurs « presses à sardine » laissent peu à peu la place à des « usines », ces nouvelles églises de la « religion industrielle » (Musso, 2017). En premier lieu, cette

augmentation technique de la (re)production de la vie matérielle collective se traduit dans le domaine des pêches par la naissance des conserves et de son industrie. Le littoral atlantique français se voit alors pris d'une deuxième « *fièvre sardinière* » (Robin, *op. cit.*), un ensemble de ports quasi-exclusivement sardiniens se développent, dont Saint-Gilles-Croix-de-Vie et Les Sables-d'Olonne sur la côte vendéenne (Noël, 2011 : 54). L'ensemble de ces ports alimentent dès la décennie 1840-1850 une trentaine de conserveries installées dans les ports bretons et vendéens fabriquant près de trois millions de boîtes de conserves (*ibid.*). Vingt ans plus tard, ce sont près de 160 usines qui en fabriquent plus de 82 millions (*ibid.*).

Dans ce contexte industriel, l'île d'Yeu accueille à elle seule cinq conserveries toutes localisées à Port-Breton. C'est à cette période que la population islaïse se concentre autour de son port, qui grâce à deux ouvrages construits en 1846 à l'initiative de l'Amiral de Joinville devient un lieu protégé et fonctionnel capable d'abriter d'importantes unités de pêche et de commerce : Port-Joinville (Denis, *op. cit.*)¹⁰⁹. « *Mise en boîte industrielle à grande échelle* » (Bertin, 2001), ajustement en conséquence des infrastructures portuaires et déclin progressif de la filière sardinière (« disparition » de la sardine, augmentation des prix de douane, etc.) font alors office d'appel d'air dans lequel vont s'engouffrer les marins-pêcheurs islais ciblant le *germon*. Ce dernier va rapidement devenir un substitut alimentant les conserveries (Noël, 2011 : 55).

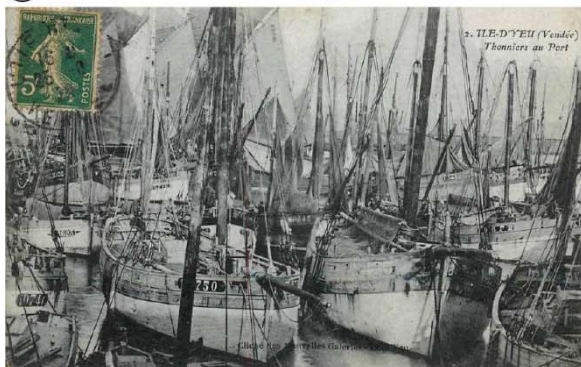
Suivant le modèle sardinier breton, les conserveries sont la propriété de négociants-fabricants issus de familles détenant historiquement les capitaux des armements de cabotage. Ces institutions que sont les conserveries organisent l'ensemble de la filière thonière, de la capture du poisson (armement et propriété des grosses barques, recrutement des équipages) à son expédition vers des marchés élargis (négoce), donnant ainsi naissance à véritable industrie compétitive insérée dans un mode de production capitaliste désormais industriel (Noël, *op. cit.*). Dans ces conditions naît une population islaïse ouvrière, les femmes quittant les champs pour vendre leur force de travail dans les conserveries, les hommes suivant les mattes de thonidés lors de campagnes de pêche de plus en plus longues et lointaines (Denis, *op. cit.* ; Henry, 1982 ; Huetz de Lemps, *op. cit.*). L'île d'Yeu se tourne alors vers le « grand large », l'intérieur des terres se vide (ex. St. Sauveur)¹¹⁰. Puis déferle autour de la décennie 1870-1880 la deuxième vague de cette augmentation technique de la (re)production de la vie matérielle collective, avec l'apparition des propulsions mécaniques à vapeur, puis à moteur (Besançon, *op. cit.*). Toutefois, cette motorisation n'atteint les unités de pêche qu'une quarantaine d'années plus tard sur le littoral atlantique français, vers 1924-1925 au sein du port du Guilvinec plus précisément (Noël, 2011 : 53). Stimulée par la forte demande des conserveries, les capitaux des négociants-fabricants islais vont progressivement permettre d'investir dans l'amélioration du matériel de la filière, avec l'achat et l'adaptation des célèbres *dundees* d'origine écossaise (Bouvet, *op. cit.*). Grément à voile aurique et carène volumineuse, ces « *dundees-thoniers* » vont progressivement remplacer les navires de cabotage pour définitivement se généraliser à partir de 1881 aux abords des quais de Port-Joinville (Denis, *op. cit.*) (Photographies 5) :

¹⁰⁹ En 1817 : 2015 personnes dont 45% à Port-Breton – 805 personnes travaillant dans une activité maritime. En 1851 : 2 646 dont 70% à Port-Joinville – 1 659 personnes travaillant dans une activité maritime. L'île d'Yeu connaît alors un siècle de prospérité, la population passe de 3 000 hab. en 1870 à 4 700 hab. en 1960 (Fournet, *op. cit.*).

¹¹⁰ "Tous les hameaux qui entourent Port-Joinville sont habités par des marins ; ce sont des pêcheurs également qui ont construit tous les « kers » qui transforment la route de Port-Joinville à Saint- Sauveur en une longue rue." (Mathieu, *op. cit.*). Chaque "Ker" est ainsi habité par plusieurs équipages de germoniers.

1 Flottille thonière – Port-Joinville – fin XIXe

/ Crédits : <http://www.famille-bretet.net/ALBUM-ILEDYEU-P.1.2.htm> (2017)



2 Thoniers islais – sortie de Port-Joinville – fin XIXe

/ Crédits : <http://www.famille-bretet.net/ALBUM-ILEDYEU-P.1.2.htm> (2017)



3 Retour de pêche de petits côtiers islais – Port-Joinville – fin XIXe

/ Crédits : <http://www.famille-bretet.net/ALBUM-ILEDYEU-P.1.2.htm> (2017)



4 Retour de pêche de côtiers islais – Port-Joinville – fin XIXe

/ Crédits : <http://www.famille-bretet.net/ALBUM-ILEDYEU-P.1.2.htm> (2017)



Photographies 5 : La flotte islaïse – fin du XIX^e siècle

Prise aussi d'une « fièvre », la pêche du *germon* s'étend dans presque tous les havres de la façade atlantique, de Camaret à Saint-Jean-de-Luz. Les islais relâchent dès lors à Belle-Île, Étrel et Groix pour la transformation du thon ; La Rochelle, Les Sables-d'Olonne, Concarneau pour sa vente en gros (Robert-Muller, *op. cit.*). Dans ce contexte, chaque port de la façade atlantique française se spécialise dans un segment particulier de la filière : transformation (Groix, Étrel, Belle-Île), vente (Concarneau, Lorient, Les Sables-d'Olonne) (*ibid.*). Port-Joinville devient le premier port d'armement thonier français, et ce jusqu'en 1959 (*ibid.* ; Esseul in Chaussade, *op. cit.*). L'activité des *dunees*-thoniers islais va permettre d'augmenter substantiellement le rayon d'action et l'effort de pêche de la flottille hauturière islaïse en vue de cibler le *germon*. La pêcherie historique est alors en pleine expansion, spatiale et temporelle, marquée par une forte spécialisation à la ligne traînante au sein d'un triangle géographique compris entre le 52°N-14°W, 46°N-3°W et 44°N-14°W (Denis, *op. cit.*). Aussi, « Il faut imaginer quelle aventure c'était de chercher les mattes sur des petits voiliers en plein océan. On – pardon – ils travaillaient ensemble, en famille, avec leurs voisins, leurs amis. Être du même coin et faire ce métier si difficile faisait que les anciens se serraient les coudes tous ensemble » (Entretien-YR). C'est ainsi que 150 à 200 *germoniers* et près de 1 000 marins-pêcheurs islais vont collaborer collectivement en plusieurs groupes suivant généralement leur appartenance à tel « Ker », afin de suivre la migration des mattes de *germons*, en compagnie des Bretons, Sablais, Basques et Espagnols, de juin cap SW à 200-300 milles au large de la Galice, pour remonter en quatre-cinq marées vers fin octobre en mer d'Irlande où se clôtura la campagne de pêche thonière (Denis, *op. cit.*). L'équipage des *germoniers* est formé d'un « patron », de quatre matelots et d'un mousse qui apprend la subtilité du métier (Entretiens-YR). Le spectre de leur « archipel territorial » tend ainsi inexorablement à se dilater vers le large (Figure 35) :

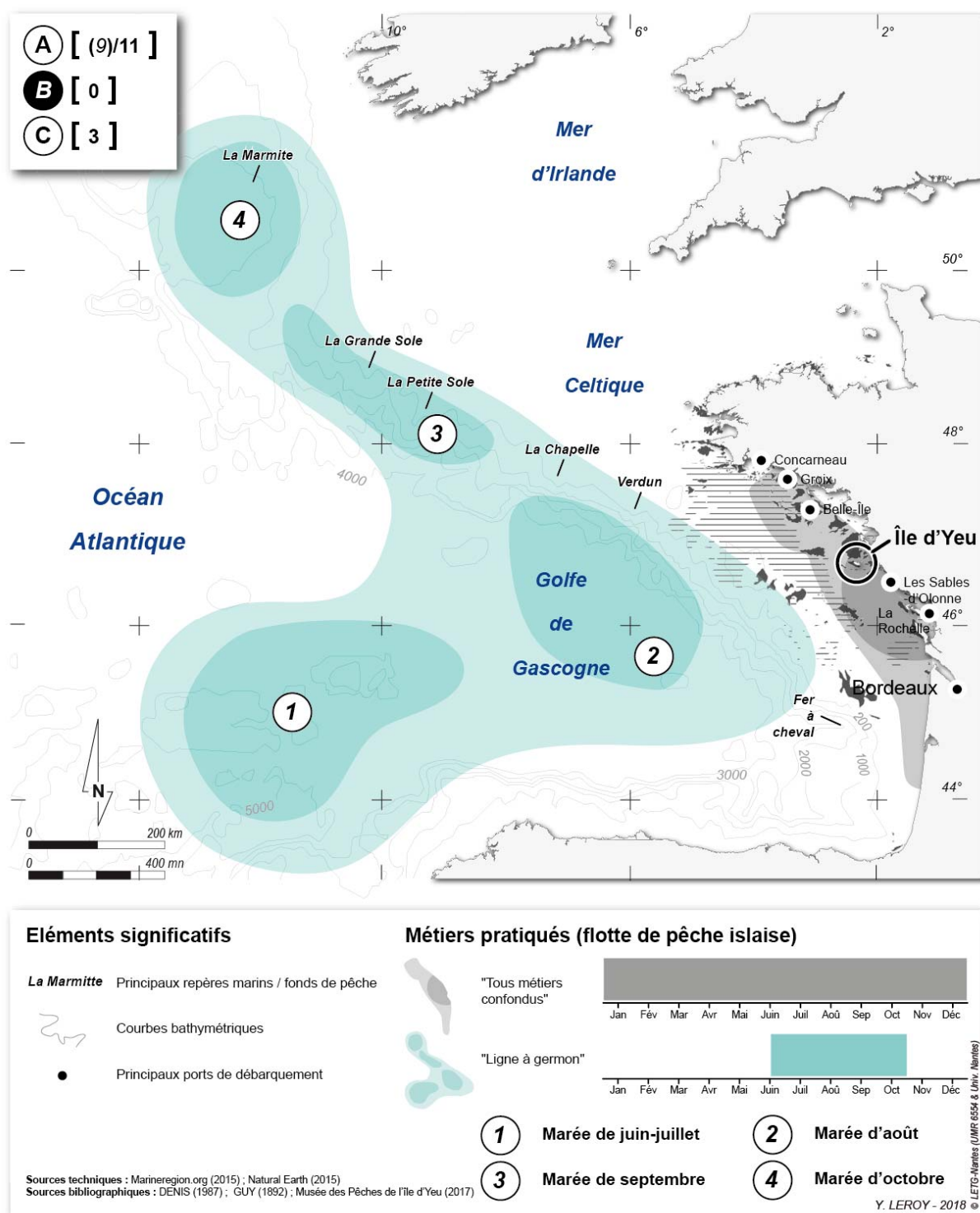


Figure 35 : L'"archipel territorial" des pêches islaises – XIX^e - milieu du XX^e siècles

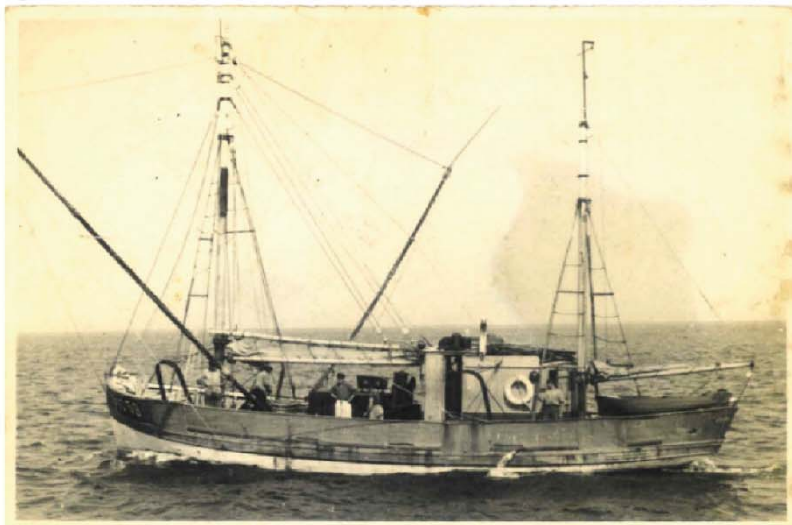
Par ailleurs, en plus de « *la double révolution de la glace et de la voie ferrée* » (Noël, 2011 : 53) apparaît dans cette période d'émulation technologique un nouveau procédé de transformation et de conservation appliqué dès 1824 aux produits de la mer : l'appertisation (*ibid.*). Permettant une stérilisation de ces derniers, il inaugure une autre « *vague capitaliste [de] grande industrialisation du secteur* » (Danic, 1982 in Noël, 2011 : 53). Le secteur aval de filière thonière islaise intensifie alors un peu plus son emprise sur l'espace amont avec les nouvelles infrastructures ferroviaires de La Rochelle permettant un acheminement rapide des prises vers les grands foyers de consommation (Denis, *op. cit.*).

En dehors de la campagne germonière, quelques *dundees* vont armer avec un nouvel engin en provenance d'Angleterre : le chalut (invention en 1875) (Noël, 2011 : 51). Engin « actif » appartenant à la famille des « arts [de pêche] traînants », il est une technique de capture mobile mue par une puissance motrice ou une puissance vélique suffisamment importante, balayant de la surface jusqu'au fond, prospectant et chassant des lieux de regroupement des espèces-cibles (Denis, *op cit.*). La pratique du « chalut à perche », mais aussi de la drague permet aux islais de se libérer des pêches saisonnières, en pêchant toute l'année sur tous types de fonds sablo-vaseux, de l'île de Groix au sud d'Arcachon, jusqu'à l'isobathe des 100 m (Guy, *op cit.*). Ils pêchent ainsi tout azimut : merlus, raies, turbots, soles, merlans, lottes et anges de mer (*ibid.*). Cependant les métiers du chalut et de la drague qui installent une dualité dans les pratiques de pêches islaises (arts dormants *vs* arts traînants) ne sont pratiqués qu'avec parcimonie en cette fin de XIX^e siècle (Denis, *op cit.*). À la même époque les canots et autres chaloupes de la flottille côtière islaise sont eux aussi progressivement remplacés par des *pinasses* utilisées notamment pour la pratique des métiers aux filets, ces derniers étant dorénavant fabriqués en coton (*vs* le chanvre) (Besançon, *op. cit.* ; Robert-Muller, *op cit.*). Cette flottille étale alors son emprise de la baie de Bourgneuf à l'embouchure de la Gironde. Ses marins-pêcheurs ciblent en priorité l'anchois et le maquereau, et ce jusqu'en 1885, date à laquelle ces deux espèces pélagiques « disparaissent » aussi des parages de l'île (Guy, *op cit.*). Ainsi, « *Quand on ne voit plus une espèce que l'on pêche habituellement, on dit qu'elle ne travaille plus comme avant* » (Entretien-YR). Aussi maquereaux, anchois et sardines « ne travaillant » plus comme avant (ex. surexploitation, modification des conditions hydro-thermo-dynamiques des eaux du golfe), les métiers du casier ciblant homards, langoustes, crabes, chancres de mer, crevettes communes et crevettes vertes prennent de l'ampleur (*ibid.*).

Durant l'Entre-deux-guerres, comme de nombreux ports de pêche Port-Joinville voit arriver en 1931 les premiers navires motorisés, les *bolinders* (Chaussade, *op cit.* ; Denis, *op cit.*). La motorisation diesel des flottilles hauturières et côtières islaises sont la source d'une intensification de l'effort de pêche et d'une expansion géographique de leurs activités sans précédent, exploitant le « grand large » et les fonds poissonneux qui s'étendent des côtes espagnoles à celles d'Irlande. De même que l'installation à partir de 1937 des chambres froides sur les *bolinders* et *dundees* islais amplifie leur autonomie (Denis, *op cit.*) Ainsi dans les années 1920-1930 on compte par exemple entre 800 à 900 bateaux en campagne pour le *germon* sur l'ensemble de la côte atlantique, capturant plus de 8000 t. annuellement, à la ligne ou la canne appâtée (Garat, 1998). Dans ce contexte, les prises mondiales passent d'environ 5 Mt. au début du siècle pour atteindre les 15 Mt. à la fin des années 1940 (Doumenge, *op cit.*). À cette époque, la pêche, comme d'autres pans d'activités, s'industrialise (moyens de production, échelle d'appropriation), effaçant en partie un mode de vie artisanal et pluriel, au profit d'un salariat spécialisé, à terre (conserveries) comme en mer (campagnes germonièrès) (Photographies 6) :

1 Bolinder hauturier armé à la "ligne à germon" – large de l'île d'Yeu – 1940

/ Crédits : inconnu (2018)



2 Marins-pêcheurs islais – quai de Port-Joinville – 1940 / Crédits : inconnu (2017)



Photographies 6 : Prégnance de la pêche germonière dans la culture islaise – 1930-1940

Les réalités sociales islaises se compartimentent donc dans le temps et l'espace. Et déjà se met en place une organisation des pêches qui fait la typicité de l'île d'Yeu dans le paysage halieutique français : une flottille hauturière spécialisée (thon-germon) qui induit directement des infrastructures à terre (conserveries) et une flottille côtière polyvalente (gros crustacés) (Denis, *op cit.*). C'est ainsi que les années 1930 marquent la fin d'une première grande « Révolution halieutique » (1880-1930) (Noël, 2011 : 51), synonyme d'un « âge d'or » pour les pêches islaises¹¹¹. Cette première révolution halieutique est la résultante d'un affermissement de la « religion industrielle » se caractérisant par une domination progressive de l'arrière-pays terrestre sur l'avant-pays maritime, nouvelle frontière économique et donc sujet de convoitises des intérêts nationaux.

À la suite de cette plongée dans les profondeurs historiques de ce territoire, le profil générationnel des marins-pêcheurs islais ayant directement participé à ce travail permet de remonter progressivement, par parlers successifs, jusqu'à la surface présente (cf. Annexe 7b). Complétée par l'analyse de contenus, la période de près de 70 ans que leurs témoignages couvrent autorise à poursuivre cette géo-histoire sous un angle sensible. Si la mer est ici un espace vécu, elle est alors affectée de l'expérience qu'ils en font et faite.

¹¹¹ "La pêche s'est d'autant plus vite et mieux imposée qu'au même moment le cabotage, concurrencé par les nouveaux moyens de transport (chemin de fer puis automobile), amorçait un déclin irrémédiable [...] Il faut voir aussi que la faible superficie de l'île en terres cultivables s'opposait, dans les conditions de l'époque, à une quelconque spécialisation agricole et confinait tout au plus l'agriculture à une activité d'appoint." (Chaussade, *op. cit.*)

3.3. La mer affectée

3.3.1. Les assemblages des pêches islaises

Sans prétendre embrasser toute la complexité contemporaine des pêches islaises (1950 à aujourd'hui), les entretiens cartographiques et l'analyse de contenus menés en parallèle du traitement des données quantitatives des effectifs de pêche ont permis de distinguer quatre paliers, des « temps forts », permettant d'informer et cartographier ce « paysage humain et social » auprès des marins-pêcheurs islais. Ces temps forts sont des assemblages géographiques permettant de comprendre la situation actuelle des pêches islaises et de saisir la continuité de leur évolution historique (Figure 36) :

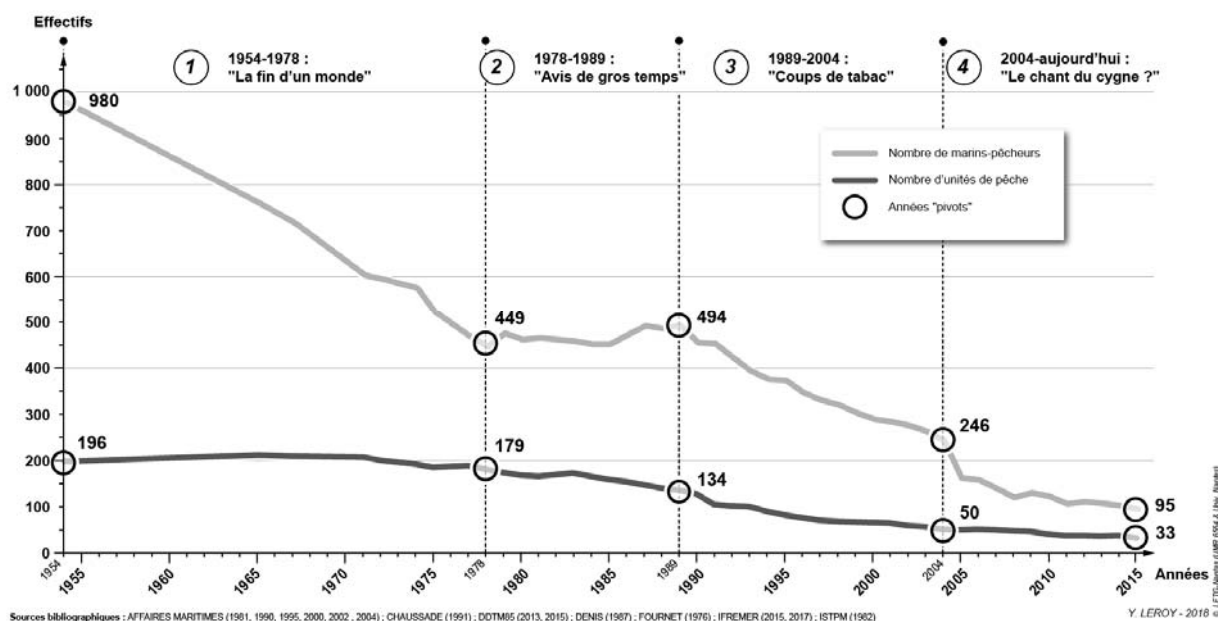


Figure 36 : Les quatre temps forts contemporains des pêches islaises

🚩 (1) – 1954-1978 : « La fin d'un monde »

La Seconde Guerre mondiale a entre autres pour conséquence de suspendre presque totalement les activités halieutiques en France, particulièrement sur la façade atlantique et d'alimenter le patrimoine maritime en épaves. L'île d'Yeu n'y échappe pas. Ces six années permettent donc « à la mer de se reposer » (Denis, *op cit.*) et d'y entreposer de futurs récifs artificiels, mais aussi de semer les germes d'une seconde grande révolution halieutique (1950-1970)¹¹². Cette dernière touche l'ensemble de la filière, aussi bien les techniques de pêche en amont que la commercialisation du poisson en aval (Chaussade et Corlay, 1990). « Après 45, ce que les anciens avaient entrevu dans les années 1930 arrive. C'est pour nous la fin d'un âge d'or » (Entretien-YR). Au sortir de cette période, le secteur des pêches islaises prend le train d'une mutation partout à l'œuvre dans les pays sous « religion industrielle » : les « pêches à finalité industrielle » (Carré, 2006) et la « révolution du froid » (Noël, 2011 : 58). En raison du processus continu de modernisation et de massification des moyens de reproduction capitaliste (chalut pélagique, motorisation, repérage par sonar, mécanisation de certaines opérations de pêche par « power block », conservation par congélation à bord, etc.), l'expansion géographique et l'intensité technique d'exploitation de cette activité est sans commune mesure (Noël, 2011 ; Trouillet, 2015)¹¹³.

¹¹² Certaines "îles à pêcheurs" comme Belle-Île ne se relèveront jamais. Ce territoire devient après la Seconde Guerre mondiale le lieu d'une petite flottille de caseyeurs et de palangriers côtiers (Denis, *op cit.*), flottille dans un état quasi léthargique aujourd'hui.

¹¹³ Cf. Pour plus de détails consulter les travaux de Noël (2011) et Trouillet (2015).

Le poisson devient une « *matière première de masse* » (Corlay, 1980), les navires de « petites usines » dont l'autonomie autorise l'augmentation de la taille des zones d'exploitation et du nombre de celles-ci (Trouillet, *op. cit.*). De fait la néolibéralisation du capital piloté par le marché fait augmenter l'effort de pêche des flottilles hauturière et côtière (puissance et taille des navires), aboutissant ainsi au triplement des captures mondiales en l'espace d'une vingtaine d'années : 20 Mt. au début des années 1950, puis 70 Mt. au début des années 1970 et enfin, entre 80 et 85 Mt. depuis la fin des années 1980 (FAO, données *Fishstat* 2017). Ce sont les « *Vingt glorieuses* » (Carré, 2004) d'un développement capitaliste basé sur la recherche effrénée de rentabilité et l'hyperspécialisation, dont le chalutier fait parfois figure de symbole. Elles correspondent d'un point de vue économique à « [...] *la phase exceptionnelle de progrès et de croissance que connaît le secteur halieutique entre les années 1950 et 1970* » (*ibid.*). Si l'on change de focale, c'est aussi une période de « casse sociale » pour certains « vieux » foyers halieutiques (Atlantique Nord-Est et Nord-Ouest *vs* Pacifique) (Trouillet, *op. cit.*). Alors que les foyers historiques occidentaux présentaient une localisation aux abords des pays industrialisés dans les années 1950 (Europe, Amérique du Nord), ces mêmes foyers halieutiques se retrouvent directement concurrencés par la forte croissance des zones halieutiques de l'hémisphère sud (Amérique du Sud, Océanie) (*ibid.*).

Dans ce contexte de globalisation du capitalisme industriel, à l'île d'Yeu le début des années 1950 marque l'abandon des célèbres *dundees*-thoniers pour des chalutiers-thoniers. 70 à 80 % des unités armant aux germons le font ainsi sur ces nouvelles unités en 1957 (Denis, *op. cit.* ; Fournet, *op. cit.*). Une « petite » révolution entraînant une augmentation certaine de l'effort de pêche par unité (moyennes de 5,6 t. pêchées en 1954 *vs* 25,7 t. pêchées en 1970) (*ibid.*). Toutefois cette embellie masque en réalité la fin de la belle époque des campagnes germonnières. Il est le fait à partir de la fin des années 1960 de plusieurs éléments, humain et non-humain, matériel et idéal, se coagulant : changement de comportement du thon-germon durant sa migration, grandes difficultés à localiser les *mattes* de thonidés sur la pêcherie historique, dureté et allongement des séjours vers le « grand large » (marées de plus de 30 jours), choc pétrolier de 1973 et augmentation du litre de gasoil, concurrence accrue du thon tropical (foyers halieutiques de l'hémisphère sud), conserveries islaises sur le déclin (Chaussade, *op. cit.* ; *ibid.* ; Fournet, *op. cit.* ; Léger et Gindreau, 2012). En complément du rôle d'éclaireurs des marins-pêcheurs, cette « disparition » est confirmée par les recherches des navires océanographiques de l'ISPTM en 1969 (Fournet, *op. cit.*). Ces derniers démontrent que d'importantes modifications hydrologiques dans le golfe ont modifié les migrations du *germon* (Denis, *op. cit.*). Plutôt qu'une « disparition », il s'agit d'un déplacement des *mattes* plein ouest, suivant les avancées d'eaux chaudes, les fronts thermiques se formant dorénavant en mai-juin entre le 20-25°W à la latitude des Açores (*ibid.*). En parallèle se forme un phénomène d'upwelling le long du Cap Finistère et de la côte cantabrique qui vient fermer le golfe aux *germons* (*ibid.*)¹¹⁴.

Dans ces conditions une nouvelle réalité territoriale émerge. La flottille hauturière islaise se répand « *très au large* » du golfe de Gascogne au sein d'une diagonale géographique au cœur de l'océan Atlantique, comprise entre le nord des Açores (42°N-22°W) et la *Marmite* (52°N-14°W) (Léger et

¹¹⁴ Les thons-germons ne rentrant plus ou très peu dans le golfe de Gascogne, les "bonites", "chicaneurs", "demis" ou "gros" selon leur taille suivent un axe SW-NE à partir du printemps qui correspond à la progression des eaux chaudes vers le nord (Chaussade, *op. cit.*). Les *germons* vivent dans des eaux de surface ayant une température de 16 à 18° C et se concentrent près des fronts thermiques, zones de contact entre avancées d'eaux chaudes et masses d'eaux plus froides en place (Fournet, *op. cit.*).

Gindreau, *op cit.*)¹¹⁵. Dès lors, « *On faisait route à plusieurs bateaux pendant 4-5 jours. Il y avait des éclaireurs de plusieurs autres ports qui nous devançaient pour défricher si on peut dire la mer, à la recherche des mattes. Comme avant, on travaillait en groupe, loin de chez nous* » (Entretien-YR). Les islais doivent chercher les mattes de thonidés à près 1 400 milles de leur île (environ 3 000 km), cap WSW vers l'archipel volcanique portugais à la mi-mai, pour remonter en cinq-six marées toujours en mer d'Irlande au mois d'octobre (*ibid.*). L'« archipel territorial » de la flottille hauturière prend place désormais au cœur de l'océan Atlantique (Figure 37) :

¹¹⁵ La *Marmite* est un secteur de pêche bien connu des marins-pêcheurs européens. Elle est une large zone de réchauffement "naturel" des eaux de l'Atlantique NE située au SW des côtes irlandaises.

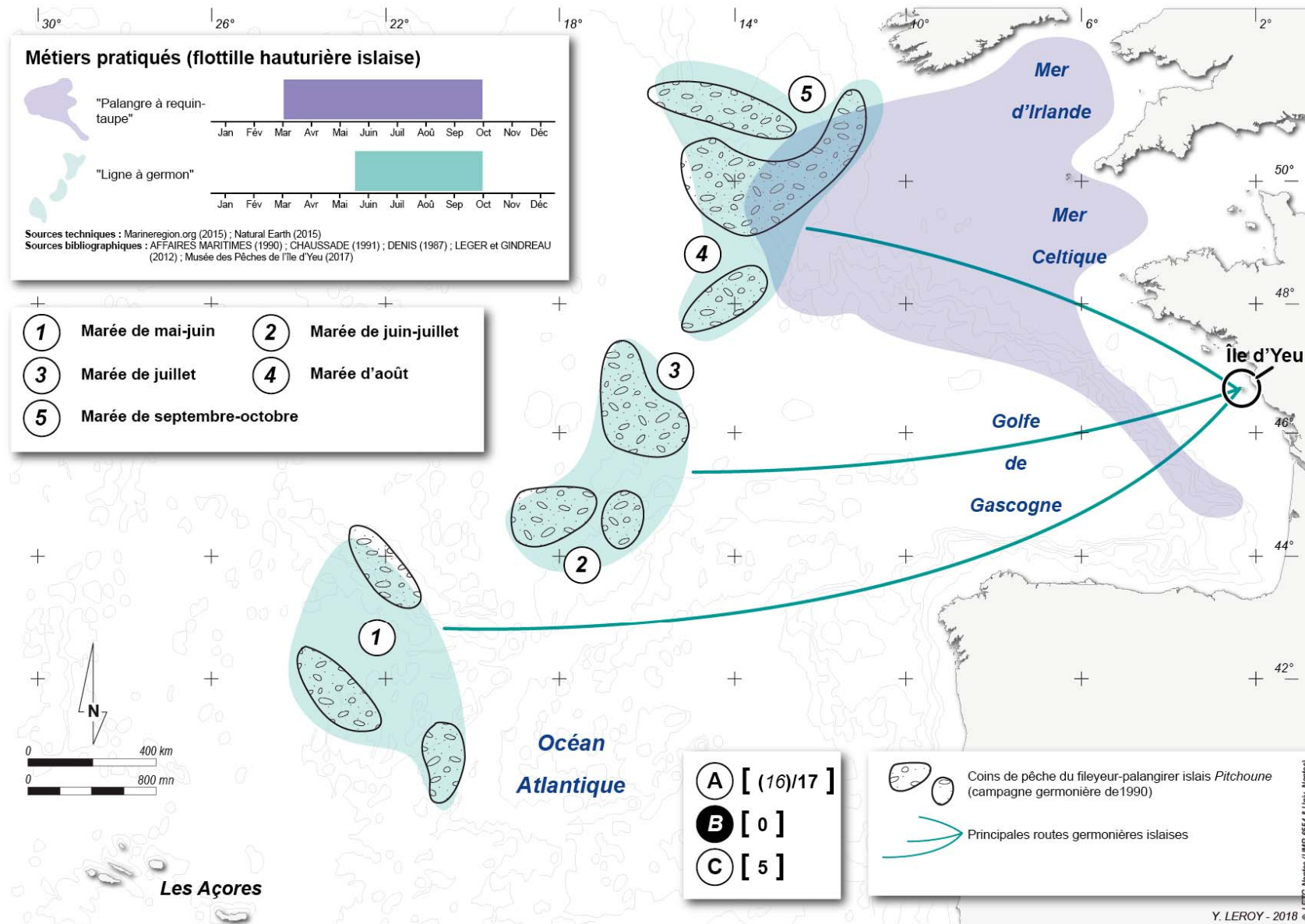


Figure 37 : L'archipel territorial de la flottille germonière au cœur de l'océan Atlantique – 1960-1970 - 2000

La technique de pêche qui prévaut jusqu'ici (la ligne traînante) est complétée d'une nouvelle pratique sous l'impulsion des échanges avec les basques, celle de la « canne appâtée » qui connue « *ses moments de gloire entre 1958 et 1964* » (Chaussade, *op. cit.*). Cette nouvelle pratique ne peut cependant pas enrayer la baisse des effectifs des thoniers islais (92 unités en 1954 → 47 en 1970 → 20 en 1975 → 16 en 1979) (Denis, *op. cit.*). La désaffection en dents de scie d'une majorité de marins-pêcheurs islais pour cette pêche saisonnière et leur expérience historique du « grand large » les conduit à saisir l'opportunité de pratiquer un nouveau métier : la « palangre à requin-taupe » (*ibid.*)¹¹⁶. Ce métier est à l'origine travaillé par quelques chalutiers-thoniers dans les années 1960, qui vers la fin de leurs de campagnes de pêche hameçonnent ces requins-taupes (ou « muzerailles ») pour devenir une véritable pêche saisonnière à partir de 1970-1975 en (Denis, *op. cit.*).

Durant ce temps fort, à l'île d'Yeu comme ailleurs, les courbes se croisent : 980 marins-pêcheurs et 196 navires débarquant 1 194 t. en 1954 d'une part, 449 marins-pêcheurs et 196 navires (avec un pic à 210 en 1965) débarquant 1 524 t. en 1978 d'autre part (Affaires Maritimes, 1981 ; Denis, *op. cit.* ; Fournet, *op. cit.*). Même si ces chiffres sont à interpréter avec précaution, car ils n'intègrent pas les débarquements réalisés en dehors de l'île, ainsi que les ventes en dehors de la HAM, le résultat apparaît presque sans appel : presque deux fois moins de pêcheurs pour une augmentation de plus de 27 % des débarquements (Leroy et Trouillet, *op. cit.*). Ainsi, « *On a besoin de moins d'hommes, le métier se « professionnalise », et puis tout un pan de la petite pêche se retrouve submergée* » (Entretien-YR), le tout entretenu sur Yeu par l'essor du tourisme qui offre des emplois moins contraignants et plus sûr, dans le secteur du bâtiment. Ce premier temps fort marque donc la fin d'un siècle et demi qui fut l'âge d'or des pêches à l'Île d'Yeu.

✚ (2) – 1978-1989 : « Avis de gros temps »

« *Sans faire de la politique, l'Europe ne nous a pas aidé. Attention, on parle de l'UE là, pas de l'idée européenne* » (Entretien-YR). Telle qu'envisagée à la fin de Seconde Guerre mondiale, la construction européenne se traduit d'abord par le renforcement structurel de la concurrence au sein d'un marché unique. Par une « *Europe bleue* » (Chaussade et Corlay, *op. cit.*), il s'agit de répondre à une demande en protéines marines croissante et à l'élargissement du marché de consommation en produits de la mer désormais global, consécutivement à l'explosion démographique mondiale et la forte croissance de la population urbaine (Noël, 2011 : 59). Si en 1957 (Traité de Rome), les États-membres de la Communauté Économique Européenne (CEE) se sont entendus sur la création d'un marché commun intégrateur dès la fin des années 1950, les effets s'avèrent d'abord relativement limités pour la pêche française dans le golfe de Gascogne, compte tenu du périmètre géographique de la CEE à cette époque (Leroy et Trouillet, *op. cit.*). Au début des années 1970, l'inscription à l'Agenda communautaire d'une politique générale d'organisation des marchés débouche en 1977 sur la création d'une « *mer communautaire* » (Chaussade et Corlay, *op. cit.*), en théorie accessible aux flottilles de tous les pays-membres. Mais ce sont surtout les premiers élargissements à des puissances halieutiques européennes (Danemark, Irlande, Royaume-Uni en 1973 → Grèce en 1981 → Espagne, Portugal en 1986), dont l'*armada* espagnole, qui rendent effectif le principe de libre-accès aux eaux communautaires (hors eaux territoriales, sauf droits historiques) (Leroy et Trouillet, *op. cit.*). L'intégration rapide de nouveaux territoires unifiés sous l'égide d'une même institution régulatrice

¹¹⁶ *Lamna nasus* (requin-taupe).

force de fait leur « *ouverture géographique* » (Trouillet, *op. cit.*). Les principes de libre-accès et de libre-concurrence au sein des eaux communautaires européennes sont la traduction concrète de la gouvernementalité néolibérale européenne, et de ses normes relatives.

Ainsi cette dernière poursuit sa démarche d'intégration par la mise en place d'une Politique Commune de la Pêche (PCP), à partir de 1983, pour les 10 États-membres constitutifs de cette « Europe bleue »¹¹⁷. Celle-ci repose alors sur quatre axes : (1) la fixation annuelle des TAC (Totaux Admissibles de Captures) et quotas par espèce et par zone de pêche ; (2) des mesures techniques portant notamment sur les engins ; (3) les tailles minimales de capture ou encore la puissance des navires, le contrôle du développement de la flotte de pêche communautaire reposant sur le système d'attribution de licences ; (4) des mesures de restrictions spatio-temporelles (box, cantonnement). Initialement fondée sur la conservation des ressources, cette PCP répond avant tout au besoin de réguler un développement capitaliste relativement incontrôlé jusque-là de l'effort de pêche (ex. surcapitalisation des pêches industrielles), avec des conséquences parfois désastreuses sur l'état des ressources halieutiques (Proutière-Maulion, 1994). C'est aussi durant ce temps fort et en vertu de l'extension des juridictions nationales en mer (appropriation juridictionnelle du vide marin), que la réglementation se renforce et fait alors lentement basculer la pratique d'un principe selon lequel « *on peut pêcher partout sauf là où c'est interdit* », à celui selon lequel « *on ne peut pêcher nulle part sauf là où c'est autorisé* » (Trouillet, 2006). Cela a pour conséquence directe d'*enfermer dehors* les marins-pêcheurs, notamment islais.

La PCP conduit alors les États-membres à réduire progressivement leur capacité de pêche par la mise en œuvre de Programmes d'Orientation Pluriannuels (POP 1 en 1983-1987 puis POP 2 en 1987-1991). Ces POP organisent des « *sorties de flotte* » (Leroy et Trouillet, *op. cit.*). L'objectif est de « [...] *favoriser l'adéquation entre le potentiel de capture et le volume des stocks halieutiques disponibles* » (Durand *et al.* 1992). Avec la forte inflation à la fin des années 1970 et au début des années 1980 en France, l'illusion des lendemains qui chantent entretient alors un modèle encore largement productiviste, pourtant à bout de souffle. C'est la chronique annoncée d'une crise qui ne dit pas encore son nom et dont les piliers sont la désorganisation des marchés et la raréfaction des ressources, sur fond de récession générale (Couliou et Pirou, 1995).

« *Les années 80 c'est la fin d'une petite pêche, celle de nos parents, et des longues campagnes au germon. Et puis on a eu notre criée. Mais c'est aussi le début des emmerdes à vrai dire* » (Entretien-YR). Durant cette phase, le nombre de navires hauturiers et de petite pêche continue de décroître à l'île d'Yeu (respectivement de 38 à 31 et de 111 à 87 / le nombre de navires de pêche côtière demeure stable quant à lui), alors que les effectifs de marins-pêcheurs islais se redressent très légèrement, passant de 449 à 494 (+6 % avec le rebond de la catégorie « PC ») (Affaires Maritimes, 1990 ; Chaussade, *op. cit.* ; Denis, *op. cit.*). C'est à ce moment que les pêches islaises changent leur modèle, fondé au départ sur la pêche du *germon*, la flottille hauturière s'engage vers une certaine polyvalence des pratiques utilisant des engins sélectifs et ciblant des espèces à hautes valeur marchande (Chaussade et Corlay, *op. cit.*). De fait, « *On a toujours pêché du merlu. Ce n'est pas nouveau. Ce qui l'est par contre c'est la façon de les travailler. Dans les années 60, quelques gars se sont mis au chalut pélagique, mais c'était une minorité et ça n'a pas duré. Pour les autres qui*

¹¹⁷ Afin de réguler la compétition pour l'exploitation de la ressource halieutique, l'adoption successive du nouveau Droit de la Mer lors de la Convention de Montego Bay en 1982 et de la Politique Commune de la Pêche (PCP) le 25 janvier 1983 par la CEE achèvent l'intégration et la communautarisation halieutique (Noël, 2011). Pour simplifier, la PCP est l'adaptation de la Politique Agricole Commune (PAC) au secteur halieutique. Elle concerne aujourd'hui 23 des 28 États-membres.

sont restés aux filets, il fallait trouver une technique qui fasse ses preuves sur les fonds rocheux que nous connaissons » (Entretien-YR). Lors des campagnes germonnières, les islais ont vent au contact des marins-pêcheurs espagnols et portugais d'un filet qui maille et que ces derniers utilisent depuis longtemps afin de capturer le merlu sur des fonds rocheux non chalutables (Denis, *op cit.*)¹¹⁸. Aussi, « *Les premiers résultats sont très encourageants avec des rendements bien supérieurs aux chaluts. La proportion du merlu dépasse 50 % du total des prises avec en plus des prix de vente supérieurs du fait d'une moindre détérioration des captures.* » (*ibid.*). Le filet maillant devient ainsi rapidement la clef sur laquelle repose encore aujourd'hui l'équilibre de la flottille hauturière, la plaçant dans une deuxième phase de spécialisation.

En l'espace d'une quinzaine d'années (1970-1985) il est utilisé par presque 70 % de la flottille, les chalutiers ayant fait place à des fileyeurs-palangriers (*ibid.*). En parallèle dans les années 1980, l'adoption au printemps 1985 du « monofil » par les fileyeurs hauturiers et côtiers autorisent l'exercice plus efficace de métiers restés jusqu'alors marginaux, comme les filets à sole ou à rouget (*ibid.*). L'aire de pêche de la flotte islaise (hors métiers du « grand large ») est alors en plein essor au sein de la bande côtière des 100 m (Figure 38) :

¹¹⁸ Cette nouvelle technique est officiellement introduite en 1964 dans le cadre du plan de relance des pêches maritimes. Après des essais très favorables à Saint-Jean-de-Luz et en 1966 à Audierne, elle se diffuse sporadiquement sur le littoral atlantique (*ibid.*).

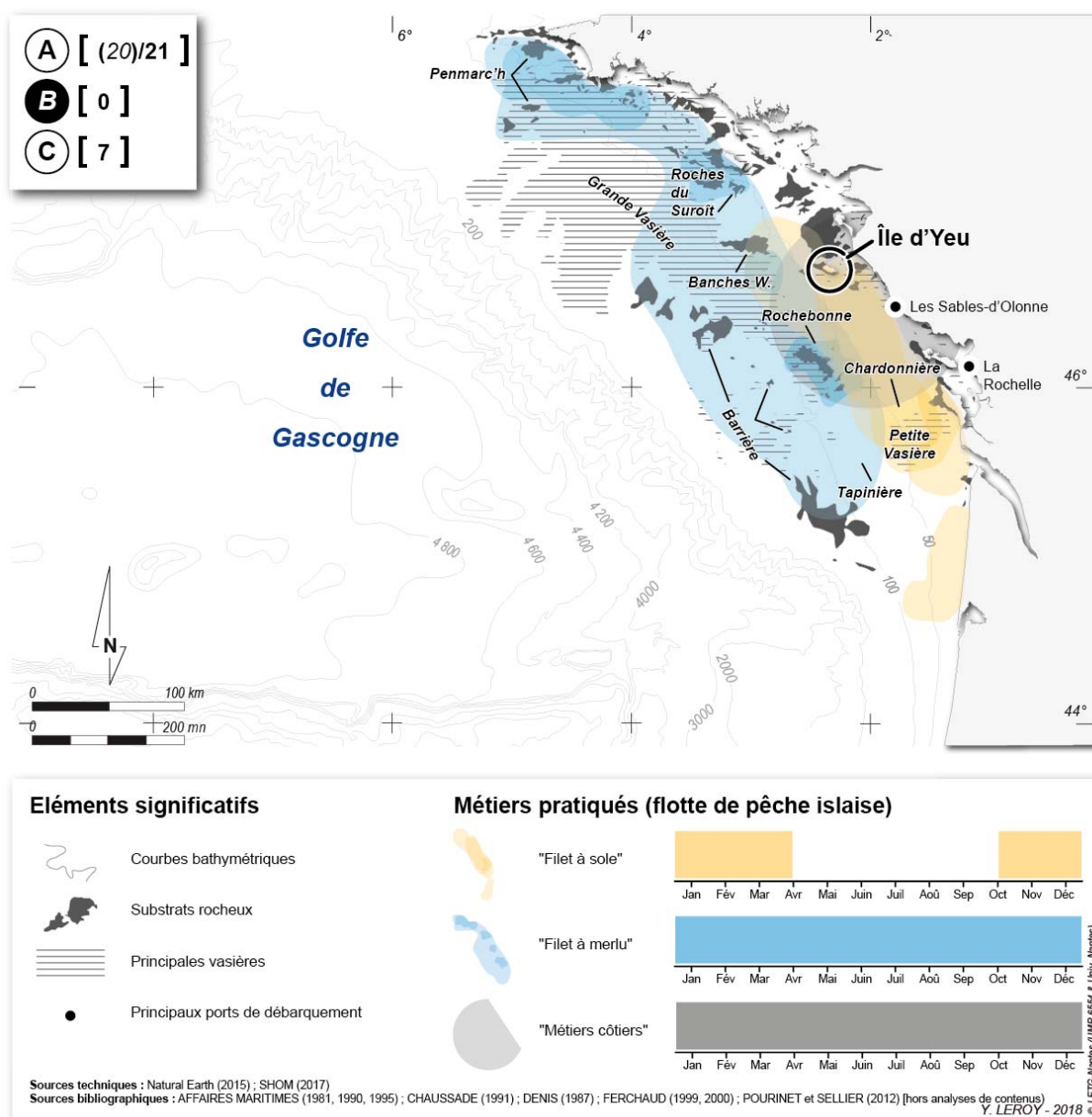


Figure 38 : L'«archipel territorial» de la flotte islaïse – 1960-1970 - 2000-2010

Dans le même temps, le handicap structurel des pêches à l'île d'Yeu (fragilité des activités en aval de la filière) semble être surmonté avec l'ouverture d'une « criée » en 1984 et les espoirs fondés dans le sauvetage par les islais eux-mêmes de la conserverie Saupiquet en 1980, alors transformée en société (la SPAY) détenue par les habitants (actionnariat local) (Leroy et Trouillet, *op. cit.*). De plus pour éviter le déclin annoncé de la filière thonière islaïse, une nouvelle technique de pêche subventionnée par l'IFREMER est testée en 1985 par un thonier islaï (le *P'tit Zico*) suivie d'autres en 1986 et 1987 : le filet dérivant de surface (*ibid.*). Celui-ci est une filière composée de 44 nappes de filets de 50 m de long et de 18 de chute chacun, dérivant à environ cinq mètres de la surface (*ibid.*) (Denis, *op. cit.*). Aussi, « *Le filet dérivant nous a permis de rebondir. Sans cela cette pêche aurait décliné plus rapidement* » (Entretien-YR). Efficace de nuit, piégeant au passage espadons et autres grands pélagiques (*ibid.*), ce nouvel engin est vivement dénoncé par les marins-pêcheurs espagnols générant des débuts de conflits d'usage au beau milieu de l'Atlantique. Ce deuxième temps fort conduit les pêches islaises vers un horizon instable.

✚ (3) – 1989-2004 : « Coups de tabac »

« La décennie 90 a été une série de coups du sort pas possibles : l'Europe, les Espagnols, le filet dérivant ... ça nous a fait beaucoup de mal » (Entretien-YR). La mise en place d'un foncier océanique à l'échelle planétaire dans le courant des années 1980 appliqué juridiquement dans les années 1990, doublé d'une Zone de Pêche Communautaire (ZPC) à l'échelle européenne a tout simplement redistribué les cartes pour l'exercice des pêches maritimes dans ces eaux (Trouillet, 2015). La ZPC est alors accessible aux flottilles de tous les États-membres, puisque la pêche est une compétence communautaire (*ibid.*). À l'exclusion notable de la Mer Territoriale, où l'État riverain bénéficie de droits exclusifs, tout en reconnaissant des droits historiques à certains pays tiers ainsi qu'à l'exclusion de certains secteurs sensibles où l'accès est limité (Chaussade et Corlay, *op cit.*). Aussi l'accès aux eaux territoriales des différents pays de l'U.E demeure le privilège des flottilles nationales ; même si des droits historiques viennent assouplir ce principe général, dans la bande comprise entre les 6 et les 12 milles marins (Trouillet, *op cit.*). En outre, chaque État-membre doit au sein de sa ZEE (*ibid.*) :

« [...] fixer des niveaux de capture maximums, prendre des mesures visant à maintenir ou rétablir les stocks exploités à des niveaux assurant le rendement maximal durable, réguler son effort de pêche, échanger les informations scientifiques dont il dispose et être en capacité d'y exploiter les stocks et à défaut d'en céder le « surplus » à des pays tiers. »

Hors ZEE, la haute mer demeure un espace où les navires de pêche peuvent encore exploiter les ressources halieutiques, théoriquement dans le respect des conventions et réglementations internationales (*ibid.*). Dès lors sous l'effet contraire d'une ouverture géographique des marchés et d'un renforcement des règles d'accès à l'espace maritime piloté par une néolibéralisation du capitalisme, une « partition spatiale » des mers et des océans prend forme (*ibid.*). Dans ce contexte, l'« Europe Bleue » est une réalité réformatrice qui s'affirme pleinement au début des années 1990 (Lequesne, 2001). Les effets structurels de la PCP se font alors sentir, aussi bien en matière de droit à produire (TAC et quotas) que d'accès à la ressource (Permis de Mise en Exploitation accordés par les États). Si dans le cadre du POP 1 il était question de « simplement » geler la puissance motrice (kW) globale des navires européens, le POP 2 fixe quant à lui des objectifs plus contraignants : un retrait de près de 100 000 kW de puissance motrice de la flotte de pêche française, soit la liquidation de 10 % des unités de pêche (Durand *et al. op cit.*). Il s'agit de « réduire la voilure » d'une surcapitalisation des entreprises de pêches, aux conséquences sociales et écologiques indéniables.

En France, c'est le « plan Mellick » du nom du Ministre délégué chargé de la Mer (Leroy et Trouillet, *op. cit.*). Les unités polyvalentes de moins de 12 m et de plus de 20 ans composent alors 85 % des retraits (*ibid.*). La région Pays de la Loire enregistre quant à elle le plus fort taux de réduction de la puissance motrice à l'échelle nationale (*ibid.*). À un contexte de crise généralisée des pêches en France en 1993-1994, s'ajoutent à l'Île d'Yeu une succession de « coups de tabac », dont deux marquent plus particulièrement les esprits. D'une part se déroule la « guerre du thon » au sein des ZEE française et espagnole ainsi qu'en haute mer : un conflit d'usage entre 1991 et 1995 oppose les ligneurs espagnols aux fileyeurs français avec comme point d'orgue, l'abordage puis la capture par les espagnols du thonier islais *La Gabrielle* le 12 juillet 1994, et les dures grèves qui s'ensuivent (Lequesne, *op. cit.*). D'autre part et en guise de dénouement, le 8 juin 1998, l'UE interdit le « filet maillant-dérivant » (avec dérogation jusqu'au 1er janvier 2002), technique alors utilisée par une vingtaine de navires hauturiers islais pêchant le thon-germon durant la saison estivale. Chacun de ces « coups de tabac »,

le tout sur fond d'une crise du modèle productiviste alors encore majoritaire, fait chanceler à sa manière, les pêches islaises (Leroy et Trouillet, *op. cit.*).

« *On ne s'est jamais remis de ces années* » (Entretien-YH). Durant ces seules 14 années, le nombre de marins-pêcheurs diminue de moitié (de 494 à 246), tout comme la flottille de pêche au large (de 31 à 16), les côtiers eux se stabilisent, et la petite pêche s'effondre littéralement avec une chute de 83 % de ses effectifs (de 87 à 18 navires) (Affaires Maritimes, 1995, 1998, 2000, 2004 ; Chaussade, *op. cit.*). Pour les seules années 1992 et 1993, en application du plan Mellick 29 navires sont retirés de la flotte islaie (Bouhier, *op. cit.*). En parallèle, au terme d'une douzaine d'années l'aventure de la SPAY prend fin en 1993, tournant la page d'une île ouvrière tournée vers la pêche. C'est ainsi qu'en l'espace d'une quarantaine d'années, par la « force des choses » les pêches islaises modifient foncièrement leur organisation et par là même se tournent vers un modèle plus qualitatif. Ainsi, « *Il faut être plusieurs pour chercher le germon dans cette immensité. Seul, tu ne fais pas grand-chose. Tu choisis donc vite de te tourner vers des métiers plus attrayants avec des espèces qui travaillent bien à moins de frais* » Entretien-YH). La complexité des campagnes germonières et l'attrait d'autres pêches plus rentables conduit la flottille hauturière à se spécialiser par à-coups vers les métiers ciblant le merlu et la sole.

Seul survit comme métier du large celui de la « palangre à requin-taupe ». Son aire de pêche s'étend du nord du *Fer à cheval* jusqu'à toucher les côtes irlandaises, avec parfois des incursions en Manche passé Ouessant et vers la *Marmite* au large, le long des *accors*. De mars à octobre, c'est toujours une petite dizaine d'unités qui prospectent en collaborant au sein de ce territoire, même si chaque patron-pêcheur à ses « coins » à lui (Chaussade, *op. cit.*). Les unités de pêche sont chacune armées de quatre à six palangres, chacune d'elles étant une filière d'environ 1 500 m équipées de 80-90 hameçons, et « boëtée » (appâtée) de maquereaux. Les palangres sont calées entre deux eaux vers l'isobathe des 400-600 m, par 200 à 250 m au-dessus du fond durant des marées de 10-15 jours (Chaussade, *op. cit.* ; Denis, *op. cit.*). À destination des marchés italiens, le produit de la pêche est débarqué le plus généralement à La Rochelle. Cette pêche reste relativement aléatoire (481 t. pêchées en 1990 soit 90 % de la production nationale *vs* 287 t. l'année précédente) (Chaussade, *op. cit.*), mais permet de compléter la saison du merlu et de la sole (Denis, *op. cit.*)¹¹⁹. De leurs côtés les côtiers et la petite pêche s'adaptent tant bien que mal aux évolutions de la faune marine dans les parages de l'île, en développant une grande polyvalence des pratiques (Chaussade, *op. cit.* ; *ibid.* ; Ferchaud, *op. cit.*), profil contemporain d'une pêche autrefois multiforme. Le « casier à gros crustacé » n'est plus le métier phare, il est abandonné au profit des métiers du filet ciblant les poissons plats et de roches dans les parages de l'île. Ce troisième temps fort inscrit des traces durables dans le paysage des pêches islaises.

✚ (4) – 2004-2018 : « Le chant du cygne ? »

« *Après pas mal de difficultés [1990-2000] on pensait que ça irait mieux. Là en y repensant, on s'est mis le doigt dans l'œil* » (Entretien-YH). Pour ce qui concerne l'UE, les TAC sont répartis chaque année en quotas nationaux en fonction de secteurs marins (zones et sous-zones du Conseil International pour l'Exploitation de la Mer), espèce par espèce (pour la plupart à intérêt commercial), fondée sur un principe d'antériorité (Annexe 14). Ces quotas sont ensuite ventilés et distribués aux pêcheurs regroupés pour la plupart, dans des Organisations de Producteurs (OP) (Trouillet, *op. cit.*). Au cours

¹¹⁹ La pratique de la "palangre à requin-taupe" est d'une "polyvalence faible" si la saison du merlu a été bonne ou d'une "polyvalence accrue" si celle-ci a été mauvaise (Denis, *op. cit.*).

de l'année, ces OP administrent la consommation des quotas permettant ainsi de s'adapter à la conjoncture (année d'abondance *vs* année de rareté, prix, conditions météorologiques, etc.) (*ibid.*). Dans ce labyrinthe européen du droit à produire (et donc d'accès à la ressource), « *avant de traquer le poisson, le pêcheur doit d'abord chasser le quota* » (*ibid.*). Au sortir des années 2000, le secteur des pêches islaises prend alors de plein fouet la restructuration de la gestion des pêches au sein de l'UE (Leroy et Trouillet, *op. cit.*). La conjonction des plans de sortie de flotte successifs et la nouvelle clé de répartition des TAC en quotas entre États-membres, aboutit à *enfermer dedans* les marins-pêcheurs, après avoir été *enfermés dehors*. Ils deviennent alors tributaires collectivement de quelques espèces pour lesquelles ils ont obtenu des quotas sur la base d'antériorités calculées sur trois années seulement (2001, 2002 et 2003), qui conditionnent alors tout exercice futur, et ce encore aujourd'hui (*ibid.*). La conséquence est double.

D'une part, le champ de manœuvre des entreprises de pêche islaises est restreint à l'exploitation de quelques espèces-nobles, dans un contexte général de mauvais état des ressources halieutiques (ex. merlu, sole). D'autre part ce système rend la pêche islaïse particulièrement sensible à tout événement exogène, et plus particulièrement, au cours du marché à la « criée » de l'île d'Yeu. D'un autre point de vue il risque aussi de détourner une partie des débarquements sur d'autres HAM, si le niveau des cours n'est pas maintenu au niveau souhaité (*ibid.*). Le risque d'un cercle vicieux s'installe donc. À cette situation tendue, s'ajoute le fait que la capacité historique d'adaptation prêtée aux islaïses pour faire face à la complexité du secteur des pêches est à nouveau mise à l'épreuve avec l'interdiction de la pêche du requin-taube (espèce hors quota), par l'UE, en 2010. La demi-douzaine de navires hauturiers islaïses pratiquant cette pêche est alors la seule flottille de toute l'UE à exploiter cette espèce. À nouveau c'est donc la flottille de pêche au large, locomotive historique des pêches islaises qui se trouve dans l'œil du cyclone (*ibid.*).

« *Depuis l'interdiction de la taube [requin-taube] on s'accroche et on essaye de nouvelles choses pour valoriser notre savoir-faire* » (Entretien-YH). De 2004 à 2015, les effectifs de marins-pêcheurs islaïses diminuent de 246 à 95, les unités de pêches de 50 à 33 navires (DDTM85, 2013, 2015 ; Ifremer, 2015, 2017 ; Tesson, 2013). Faute d'apports suffisants, les chiffres annuels de la HAM demeurent sous les 1 000 t. depuis les années 2010 pour différentes raisons (réduction des flottilles, vente hors criée ou dans d'autres criées, etc.). Celle-ci s'est depuis transformée en un point de débarquement et de stockage, avec acheminement du poisson frais aux Sables-d'Olonne. En outre, la capacité d'adaptation des islaïses leur a fait prendre le chemin du modèle collaboratif, vers des circuits-courts de la (re)production de la vie matérielle collective, avec la création en 2011 de la première « AMAP poissons » en France (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne)¹²⁰. Cette initiative permet un complément de revenu non négligeable, la fidélisation de consommateurs essentiellement urbains (ex. distribution sur la métropole nantaise) et par là même d'une revalorisation du métier de marin-pêcheur. L'« archipel territorial » des flottilles islaises prend alors progressivement sa configuration actuelle.

Cette mise en perspective historique de l'évolution des pêches islaises depuis les années 1950 permet de mettre l'accent sur des dynamiques globales traversant ces dernières, dont le poids s'est avéré

¹²⁰ L'AMAP poisson concerne aujourd'hui quatre navires de pêches (trois hauturiers et un côtier) pour une vingtaine de marins-pêcheurs. Ces derniers s'engagent à respecter une charte éco-responsable et alimentent ainsi près de 1900 familles sur les départements de Vendée, Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire.

croissant dans leurs pratiques quotidiennes (« religion industrielle », globalisation capitaliste, extension des juridictions nationales, construction européenne). Ces quatre temps forts sont l'assemblage ouvert, trans-échelles géographiques, d'éléments politiques (ex. réformes de la PCP), économiques (ex. offre et demande du marché en produits de la mer), sociaux (ex. renouvellement générationnel et attrait du métier), culturels (ex. arts de pêche et métiers) et environnementaux (ex. fluctuation des ressources) se télescopant provisoirement en un « tout » précaire. Ces temps forts sont à cet égard perçus, vécus et représentés dans l'imaginaire collectif comme des forces de *déterritorialisation* et *reterritorialisation* de l'activité des pêches islaises, faisant émerger une réalité sensible en mer.

3.3.2. Une réalité sensible

À la suite de cette boucle temporelle, d'un temps présent vers un temps passé pour revenir vers ce dernier, on peut constater selon les flottilles que l'emprise territoriale du « paysage humain et social » a peu ou considérablement évolué. En toute logique, la flottille côtière du fait de son autonomie d'exercice limitée s'est toujours cantonnée aux parages de l'île en s'adaptant aux espèces présentes, avec des excursions à *Rochebonne* plus ou moins soutenues en fonction des métiers pratiqués (Denis, *op cit.*). Au contraire, la flottille hauturière débarrassée – en partie – par les contraintes techniques du rayon d'action de sa « petite sœur » a vu son empreinte très largement fluctuée, principalement en raison des métiers s'étant spécialisés à travailler le *germon* (*ibid.*). En agrégeant l'ensemble des cartographies des différents « archipels territoriaux », temps fort par temps fort en plus des trois grandes périodes historiques, il est ainsi possible de saisir la dynamique territoriale générale du « paysage humain et social » des pêches islaises en mer. Les cartes de synthèse suivantes distinguent ainsi les pêches du « grand large » (métiers du *germon*, « palangre à requin-taupe » et « ligne à thon-rouge ») (Figure 39), les pêches hauturières (Figure 40) et côtières (Figure 41) :

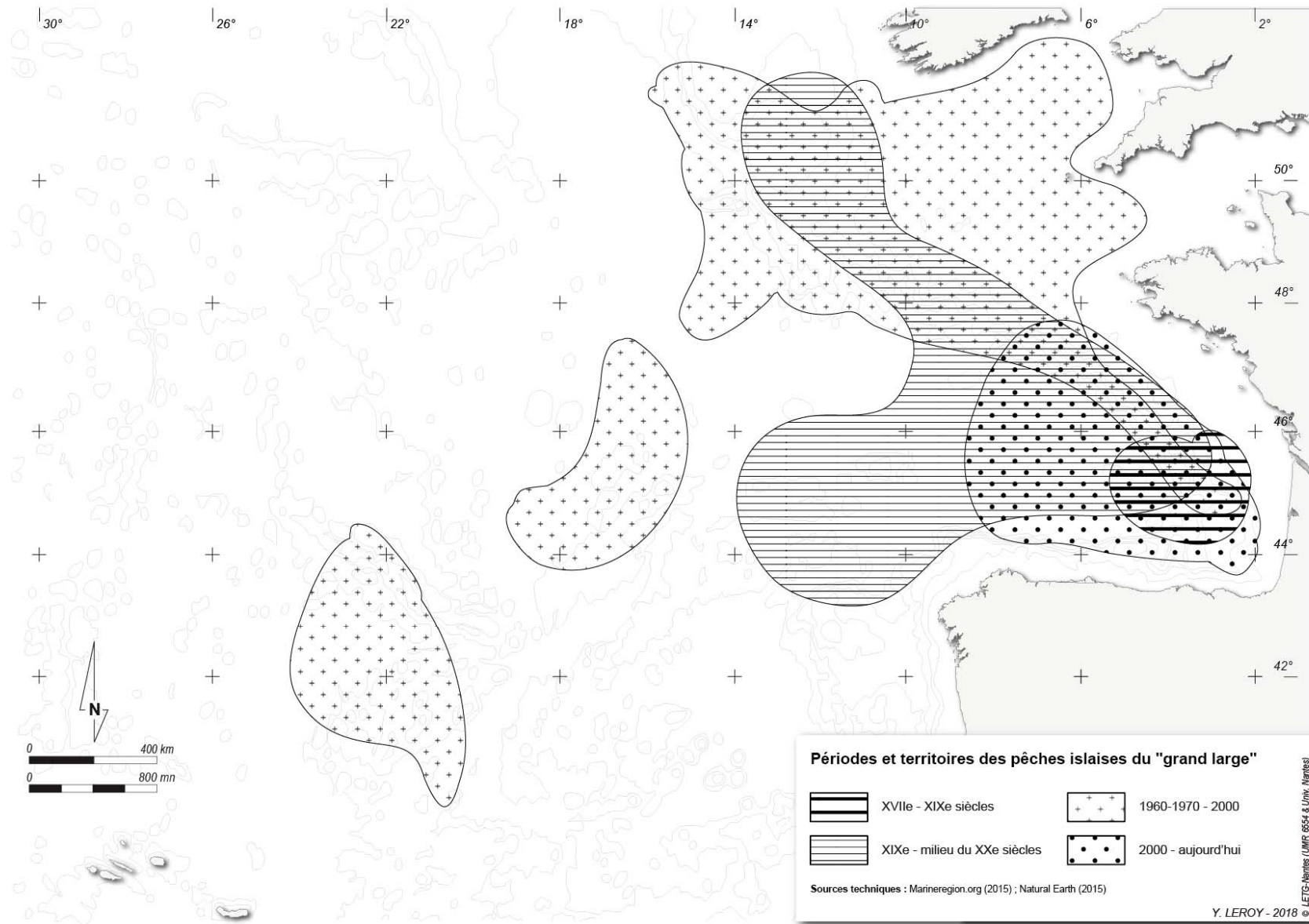


Figure 39 : Dynamique territoriale des pêches islaïses du "grand large"

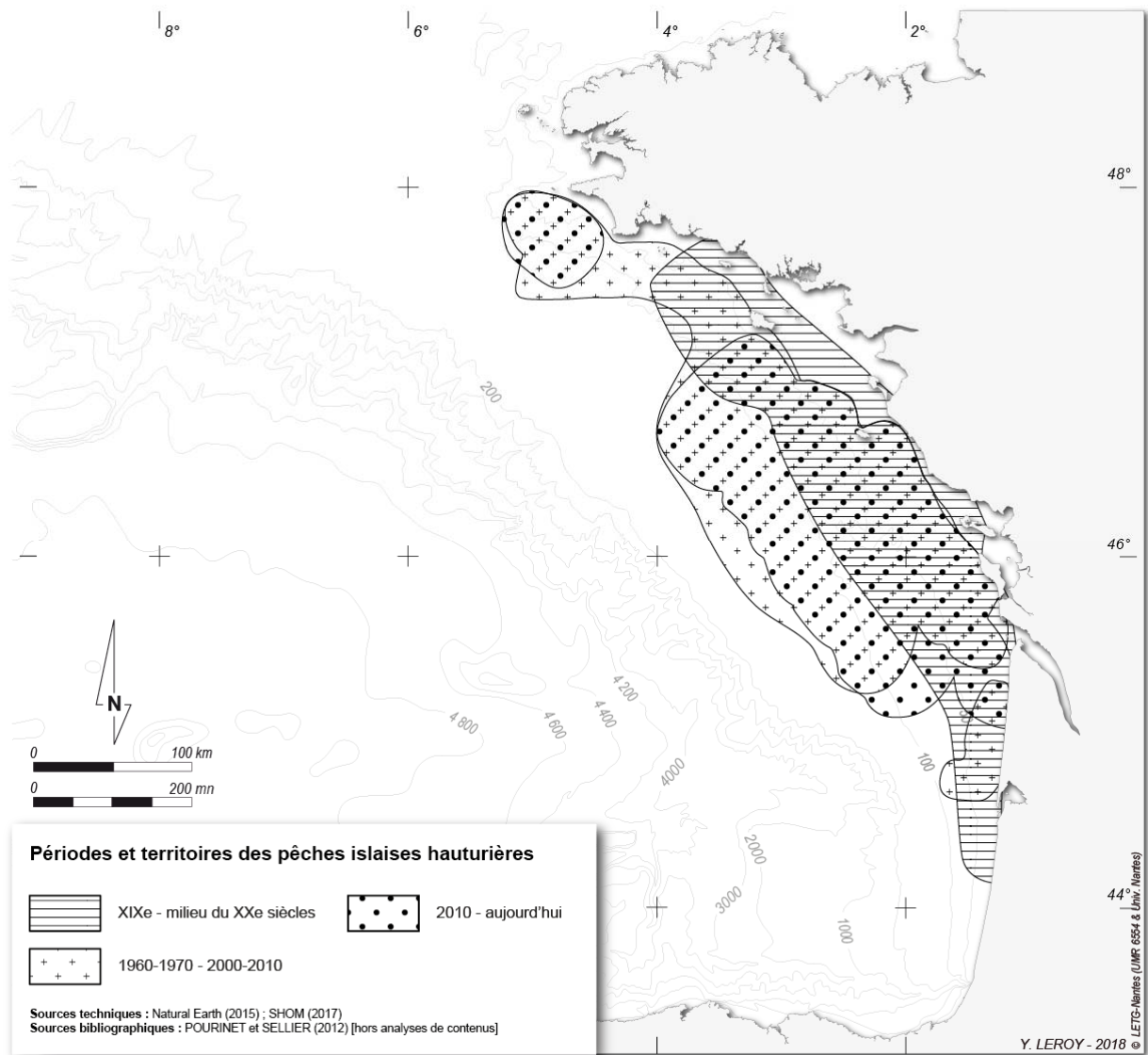


Figure 40 : Dynamique territoriale des pêches islaïses hauturières

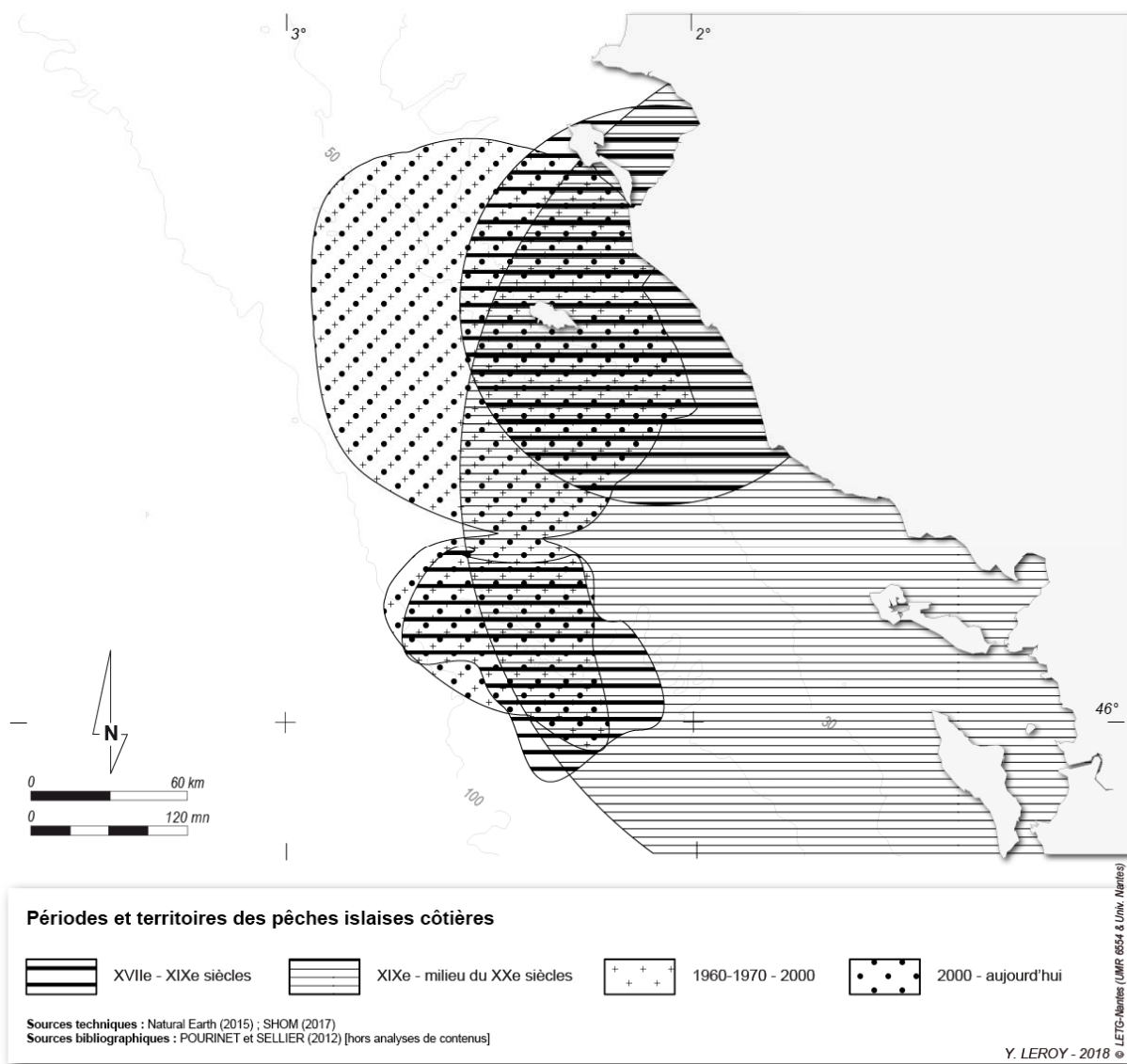


Figure 41 : Dynamique territoriale des pêches islaises côtières

De chacune de ces cartes se dégagent dès lors des « noyaux » présentant sur le plan territorial une relative « [...] *stabilité socio-spatiale, qui se mesure à l'aune des espaces construits et vécus par les communautés* » (Corlay, 2004). Par conséquent, cette réalité territoriale rendue visible ne peut donc pas seulement être résumée en des données bioéconomiques fixées par une grille statistique dans un présent permanent. Ce paysage semble être, *a contrario*, la construction d'une « longue » histoire et géographie des pêches islaises.

Cette histoire et géographie travaillées en profondeur par les habitants de ce territoire insulaire n'est d'ailleurs par sans avoir laissé des traces et marques sur eux : « *Comme on dit, elle donne et prend [la mer]. Ce n'est pas rien si certains anciens ne veulent plus mettre les pieds sur un bateau, ou que d'autres continuent d'aller pêcher alors qu'ils sont à la retraite [pêche récréative]. La mer te marque, ça ne s'oublie pas* » (Entretien-YR). Loin d'être un milieu neutre et insipide, mers et océans impriment et sont imprimés de « *plis* »¹²¹. En d'autres termes, ils sont habités de lieux dans lesquels logent des souvenirs individuels, une mémoire collective, une identité vivant au travers les pratiques d'activités. Ces plis sont le signe d'un espace marin expérimenté et vécu par des femmes et des hommes, donc rendu sensible et affecté par les aléas de leur existence. Aussi, « *En voyant le port qui se vide on a une certaine nostalgie. La belle époque du germon, la chasse des marrasos [requins-taupes], les conflits avec les autres ports, les coups durs, les bonnes pêches ... Toute cette histoire est encore là* » (Entretien-YR). D'après l'ensemble des entretiens cartographiques menés et la conduite de l'analyse de contenus, ce paysage ne se réduit pas à l'« archipel territorial » actuel, mais embrasse son évolution historique au travers de « *lieux où l'on se souvient* » (Sgard, 2008)¹²². C'est ainsi que trois grands types de lieux affectés en et par l'activité des marins-pêcheurs islais émergent (Entretiens-YH, YC, YR, YPR ; Léger et Gindreau, *op cit.*) :

- Des lieux de conflits d'usage qui ont été ou qui sont toujours récurrents avec les arts traînants, notamment les « *gros loulous* » (chalutiers des Sables-d'Olonne ou de La Rochelle) ou les chalutiers-pélagiques de Saint-Gilles-Croix-de-Vie au niveau du futur parc éolien des « Deux-Îles » ; ou encore avec les ligneurs espagnols au large de la Galice durant la « guerre du thon » ;
- Des lieux affectés négativement, ceux des tempêtes et autres « coups de tabac », des avaries et casses, des mauvaises pêches, voire des plus marquants comme l'abordage de *La Gabrielle* ;
- Des lieux affectés positivement, ceux des moments de camaraderie et de partage, de la beauté du paysage (couché et levé du soleil sur l'horizon), du goût de l'effort, du sentiment de liberté totale ou encore des (très) bonnes pêches.

Les cartes suivantes symbolisent la localisation non-exhaustive de ces lieux chargés d'affects, entre « *lieux de mémoire* » et « *mémoire des lieux* » (*ibid.*), où les marins-pêcheurs y ont imprimés en eux des événements les ayant marqués (Figures 42 et 43) :

¹²¹ Selon Foucault (1966 in Deleuze, 2004 [1986]), un "plis" ou "plissement" constitue une "profondeur", une "épaisseur retirée en soi", un dedans de la vie, du travail, du langage dans lequel l'homme se loge.

¹²² Sgard (2008) introduit les différences entre des "lieux dont on se souvient" et des "lieux où l'on se souvient". "Les lieux dont on se souvient posent le décor de la mise en récit ; non seulement ils ne nécessitent pas la présence sur place mais au contraire ils cherchent à figer l'image telle qu'elle subsiste dans les souvenirs. Les lieux où l'on se souvient ré-ancrent, eux, la mémoire dans le territoire actuel ; on s'y déplace, on vient voir. Ce sont les seconds qui nous intéressent ici." (*ibid.*)

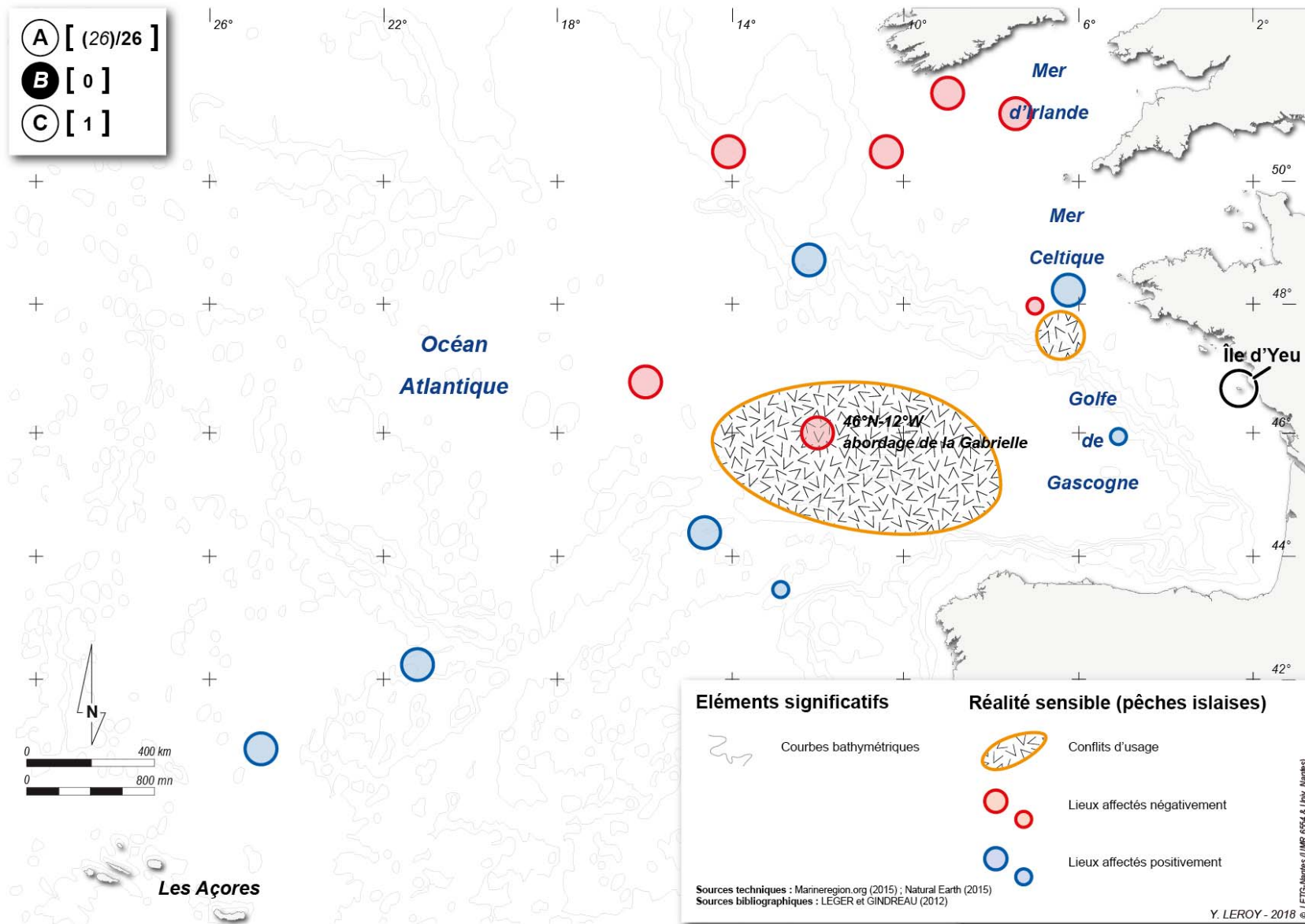


Figure 42 : Lieux affectés par les pêches islaïses au large du golfe de Gascogne

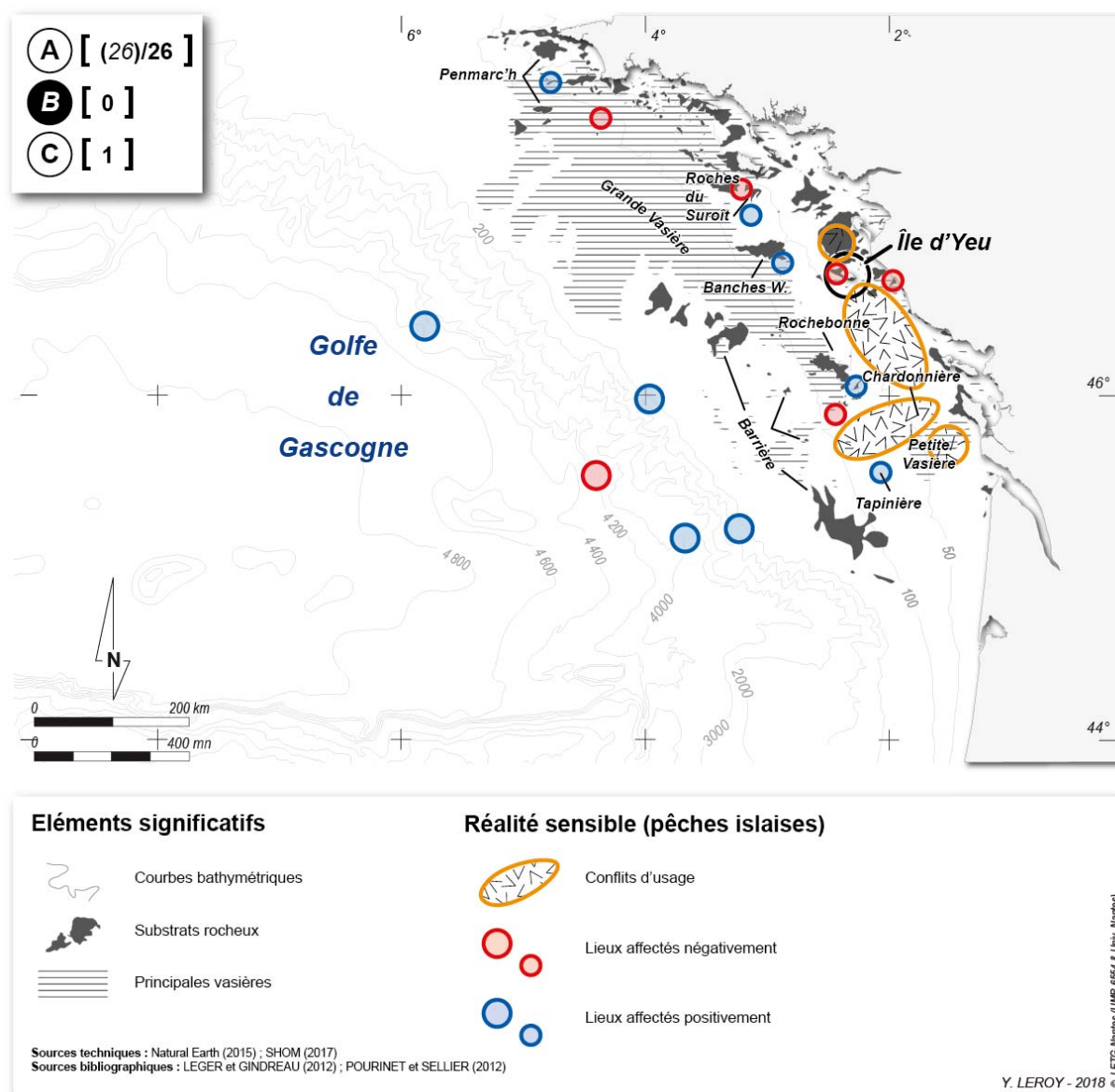


Figure 43 : Lieux affectés par les pêches islaises en dedans du golfe de Gascogne

Cette constellation non-exhaustive de lieux sensibles est certes propres aux marins-pêcheurs islais, mais peut aussi être partagée par d'autres (ex. l'ouragan de 1979 au *Fastnet* – mer d'Irlande). Pour les islais, ils semblent ainsi agir comme des « [...] *points de repère dans un passé gage de certitude [plutôt] que dans un présent insaisissable ou un futur menaçant.* » (Sgard, *op cit.*). Ce qui vient indiquer que cette construction mémorielle repose sur une certaine conception du territoire : une « *identité territoriale* » (*ibid.*). La mémoire et donc la création d'une identité par sédimentation s'inscrivent en des lieux pour perdurer. Ici les marins-pêcheurs islais, actifs ou à la retraite, « [...] *appuient – en partie – la construction de leur identité territoriale sur cette mémoire des lieux, sur la lecture quotidienne du paysage [...]* » (*ibid.*). Ces lieux sont des « *noyaux de stabilité* » (*ibid.*) au travers desquels les marins-pêcheurs islais puisent les fondements de leur identité (ex. arts dormants). Ils s'apparentent à ce titre à des forces de *territorialisation* face aux évolutions de leurs activités et l'emprise géographique de celles-ci. Cette « *identité territoriale* » semble être la face cachée de cet « *archipel territorial* », stabilisant sa dynamique dans le temps et l'espace.

Conclusion intermédiaire chapitre 3 :

Cette première étude de cas a permis de rendre visible le « paysage humain et social » des pêches islaises en mer, d’hier à aujourd’hui. Son information et sa cartographie est un assemblage complexe, dynamique et trans-échelle de divers éléments : non-humain (ex. thon-germon, comportement des *mattes*), humain (ex. collectifs de marins-pêcheurs, pratiques), matériel (ex. fronts thermiques du golfe de Gascogne, *dundees*-thoniers, lignes traînantes), immatériel (ex. *germons* habitant la *Marmite*), idéal (ex. mode de reproduction capitaliste industriel, arts dormants, PCP). Soumis à de continues forces de *déterritorialisation* et *reterritorialisation*, ce dernier enregistre les oscillations du « système pêche » dans son ensemble, entre expansion et contraction de ses territorialités. Au regard de la trajectoire récente des pêches islaises, produit d’un riche héritage social et culturel halieutique, l’état dans lequel se trouvent ses flottilles comme les contraintes qu’elles ont subies et auxquelles elles se sont adaptées bon an mal an, ont conduit à recentrer cet « archipel territorial » dans la bande côtière et les espaces environnants l’île d’Yeu, c’est-à-dire à le contracter au regard de ce qu’il a pu être par le passé. La lente érosion des effectifs (marins-pêcheurs et unités de pêche) couplé à l’arrêt de la vocation du « grand large » au cours des années 2000 a eu pour conséquence directe une diminution de son emprise spatiale et temporelle, aussi bien en superficie, qu’en intensité de pratique (nombre d’heures de travail ou de marées). L’expérience vécue quotidiennement par les professionnels « *poussés à pêcher dans la bande côtière* » (Entretien-YPR) concentrent leur emprise territoriale depuis la fin des années 1990. Cet *enfermement dehors* couplé à un *enfermement dedans* (politique des pêches) rend les flottilles côtière et hauturière d’autant plus dépendantes à cet « archipel territorial », qu’elles se trouvent cantonnées à une bande côtière désormais soumise à une intensification et densification des activités humaines (ex. AMP, parcs éolien *offshore* posés et bientôt flottants, sites d’extraction de granulats marins).

Chapitre 4 : Étude de cas B – un paysage des pêches madelinienes sous compétition

En raison de l'approche méthodologique choisie, comparer deux études de cas nécessite de respecter des « règles d'écriture comparative » (Courtin *et al.* 2012). L'une d'elles consiste à construire un parallélisme en termes rédactionnels afin de relier les études de cas entre elles (*ibid.*), et d'expliquer sur la même base, régularités et singularités entre celles-ci. Aussi ce chapitre reprend la même structure que le précédent, explorant tour à tour : l'organisation et les effectifs des pêches madelinienes, la flotte actuelle et ses conditions de possibilités (4.1) ; l'emprise territoriale du « paysage humain et social » actuel et son ancrage géo-historique (4.2) ; la dimension sensible de cette réalité géographique (4.3). Ces trois sections permettent donc aussi de répondre aux questions de recherche suivantes (sous-objectif n°2 – Explorer et investiguer) : qu'est-ce qu'informer et cartographier ce « paysage humain et social » en mer ? Quels sont les éléments significatifs communs dans son information et cartographie ? Où ce « paysage humain et social » prend-il pied ? Pourquoi ici ? Quelle différence avec là ? Depuis quand ? Quelles en sont les dynamiques ? Quelle est la variable fondamentale déterminant son information et sa cartographie ?

Les Îles-de-la-Madeleine représentent à ce titre un terrain d'enquête original (Geistdoerfer, 1987).

Préambule

La démarche générale de PSM est mise en œuvre dans les eaux canadiennes au travers une « gestion intégrée des océans » conduite par le gouvernement fédéral et plus particulièrement, le Ministère des Pêches et des Océans (MPO) au titre de la *Loi sur les Océans* (L.C. 1996, ch. 31c) (McCrimmon et Fanning, 2011). En raison d'une pratique fédéraliste du pouvoir, le MPO mène actuellement une gestion écosystémique co-produite par les deux ordres de gouvernements (horizontalité des décisions entre gouvernement fédéral et gouvernements provinciaux), autonomiste (chaque ordre de gouvernement est souverain dans son domaine de juridiction) et asymétrique (État fédéral et Provinces poursuivant leur intérêts propres), au sein du territoire maritime national au statut juridique nébuleux (fédéral et/ou interprovincial) (Dorion et Lacasse, 2011 : 47-48 ; Dubé-Tourigny, 2014). Cette démarche se matérialise concrètement au travers de l'instrument réglementaire qu'est le zonage, avec les Zones Étendues de Gestion des Océans (ZEGO) établies par le palier fédéral et les Zones de Gestion Côtières (ZGC) par le palier provincial (MPO, 2002). L'archipel québécois des Îles-de-la-Madeleine est ainsi concerné à la fois par la ZEGO qu'est devenu le golfe du Saint-Laurent en 2005, mais aussi par une ZGC spécifique en 2014 (zone 12) (Dubé-Tourigny, *op. cit.*).

Dans ce contexte de fragmentation géopolitique de l'espace marin, les Îles-de-la-Madeleine sont dans l'œil planificateur d'un projet d'AMP institué dans le cadre de cette gestion intégrée des océans. Ce projet datant de la fin des années 1990 est actuellement mis entre parenthèse à la suite de son étude de faisabilité (2012-2014), les négociations entre paliers fédéral et provincial butant notamment sur le statut juridique de l'AMP (sous-sol et sol/couche d'eau/surface), en raison de cet état d'émiettement des institutions et des compétences (Leroy, 2013). Puisqu'en fonction du statut juridique arrêté, les deux paliers de gouvernement confirment ou infirment leur souveraineté sur le territoire maritime canadien (ex. AMP de type Aire Marine Nationale de Conservation ou AMNC)

(*ibid.*)¹²³. L'aire d'étude de cette AMP couvre ainsi sur près de 17 000 km² la quasi-totalité du plateau madelinien, y incorporant les Îles-de-la-Madeleine (Figure 44) :

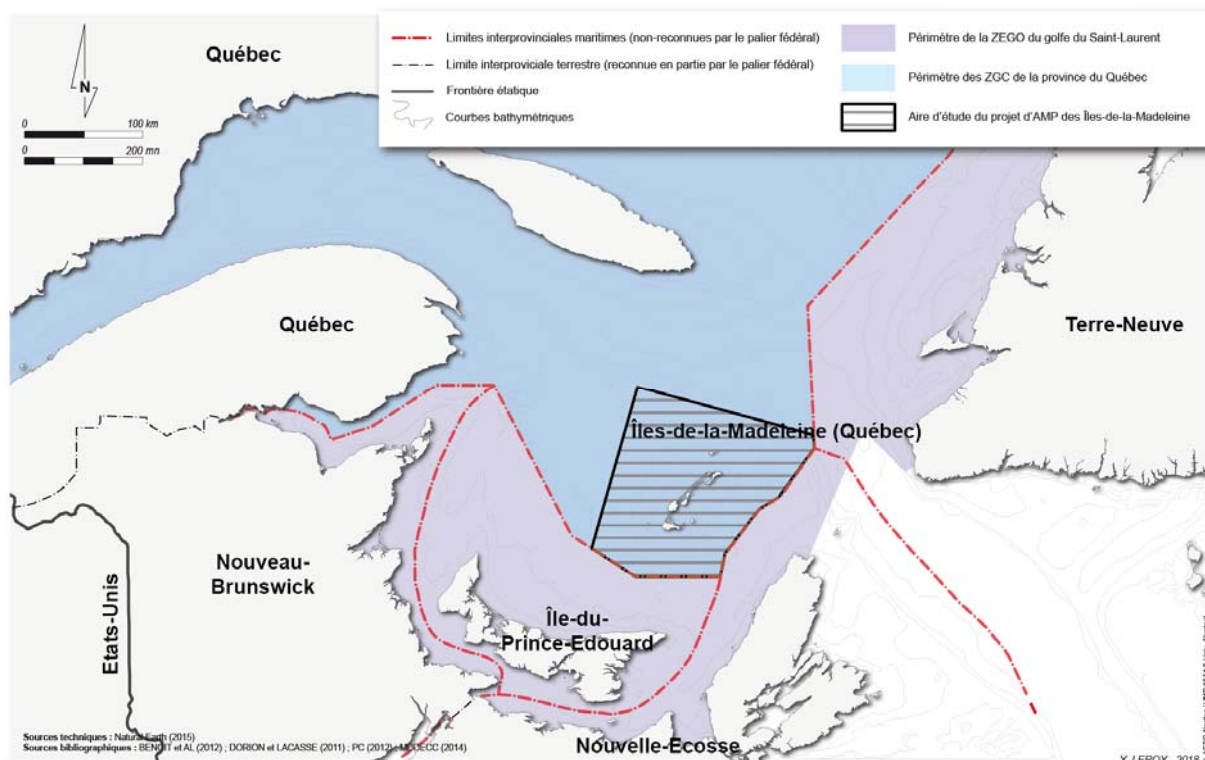


Figure 44 : Projet d'AMP des Îles-de-la-Madeleine au cœur du golfe du Saint-Laurent

Or si ce projet d'AMP « patine », c'est aussi en raison du peu de participation des acteurs madelinien dans l'élaboration de celui-ci¹²⁴. Ce déficit démocratique met en lumière, par effet miroir, un absent de taille : « On a du mal à comprendre cette idée de zone protégée. Fait que si on doit en avoir une, ils [les promoteurs gouvernementaux du projet] devront faire avec les pêcheurs. Les Îles ça a toujours été la pêche en numéro 1 (Entretien-IdMPR). Avec l'activité touristique depuis les années 1990, les activités de pêches maritimes sont à ce titre l'un des deux piliers socio-économiques de ce territoire insulaire et le porte étendard de son identité culturelle (Tivemark, 2010). Indiquant au passage que les Îles-de-la-Madeleine sont bel et bien une « île à pêche » et tout l'intérêt d'informer et cartographier cette « couche manquante »¹²⁵.

¹²³ Une AMNC comprend sous-sol et sol marin, mais aussi potentiellement des îles et d'autres terres côtières. Cette caractéristique pose un problème dans le contexte de litige entre le Québec et le Canada sur la propriété des fonds marins du golfe. Ce type d'AMP pourrait avoir pour effet d'évacuer les compétences juridiques québécoises sur et dans l'espace considéré (Dorion et Lacasse, 2011).

¹²⁴ Cf. communiqué du Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) des Îles-de-la-Madeleine

¹²⁵ Une "île à pêche" est un territoire insulaire au sein duquel la filière pêche est présente dans sa totalité, du segment amont avec l'espace de production en mer à celui aval avec l'espace de transformation et de conditionnement à terre (Leroy et Trouillet, 2017). La présence d'un véritable secteur aval sur l'île est donc ce qui différencie une "île à pêche" d'une "île à pêcheurs" comme l'île d'Yeu. Dans le cas des Îles-de-la-Madeleine, nous regroupons aussi sous la notion d'"île à pêche" les activités de chasse marine.

4.1. Une "île à pêcheurs"

4.1.1. Les effectifs de la flotte madelinienne

Dans la partie méridionale du Canada Atlantique, les Îles-de-la-Madeleine sont un assemblage de neuf « *buttes* », les quatre principales étant reliées les unes aux autres par des cordons dunaires dont le développement parallèle a entraîné la formation de lagunes intérieures (Clarke, 1911) (Annexe 15a). Localisée au cœur du foyer halieutique historique de l'Amérique du Nord, le golfe du Saint-Laurent (Noël, 2011), elles sont l'unique île où la pêche tient une position aussi déterminante dans le tissu social (hors les îles du Prince-Edouard et Terre-Neuve) (Chaussade, 1983) (Annexe 15b). De plus elle reste dans l'Atlantique Nord-Ouest la plus importante « île à pêche », notamment vis-à-vis de l'Île de Baffin et de Saint-Pierre-et-Miquelon (territoire national français). La colonisation de cette portion émergée du plateau madelinien par les *M'igmaqs* il y a au moins 8 500 ans, puis officiellement par les Européens dès le XIV^e siècle, s'est alors faite précisément au travers des activités de pêche et de chasse marine (Fortin et Larocque, 2003). Ces vecteurs d'appropriation restent encore aujourd'hui le creuset de l'histoire et de la géographie de ce territoire insulaire et de ses habitants : « *Par rapports aux autres régions du Québec, les pêcheurs tiennent encore en bonne place dans la communauté* » (Entretien-IdMR). En termes d'effectifs réels, le dernier recensement officiel fait ainsi état en 2012 de 375 navires de pêches actifs et de 1 062 marins-pêcheurs répartis au sein des 11 ports d'attache que comptent les « Îles ». Ces chiffres sont « bons » si on les compare aux autres secteurs maritimes québécois (périmètres correspondants aux régions administratives)¹²⁶. En analysant les données statistiques du secteur maritime des Îles, il est possible de constater une érosion des effectifs qui est plus lente et saccadée que dans le cas islaï. Sur plus de 100 ans de relevés relativement épars (1898), on observe une baisse de 25 % du nombre de marins-pêcheurs et d'environ 20 % des unités de pêche pour la période 1968-2012 (période la plus exhaustive en termes de relevés) (Figure 45) :

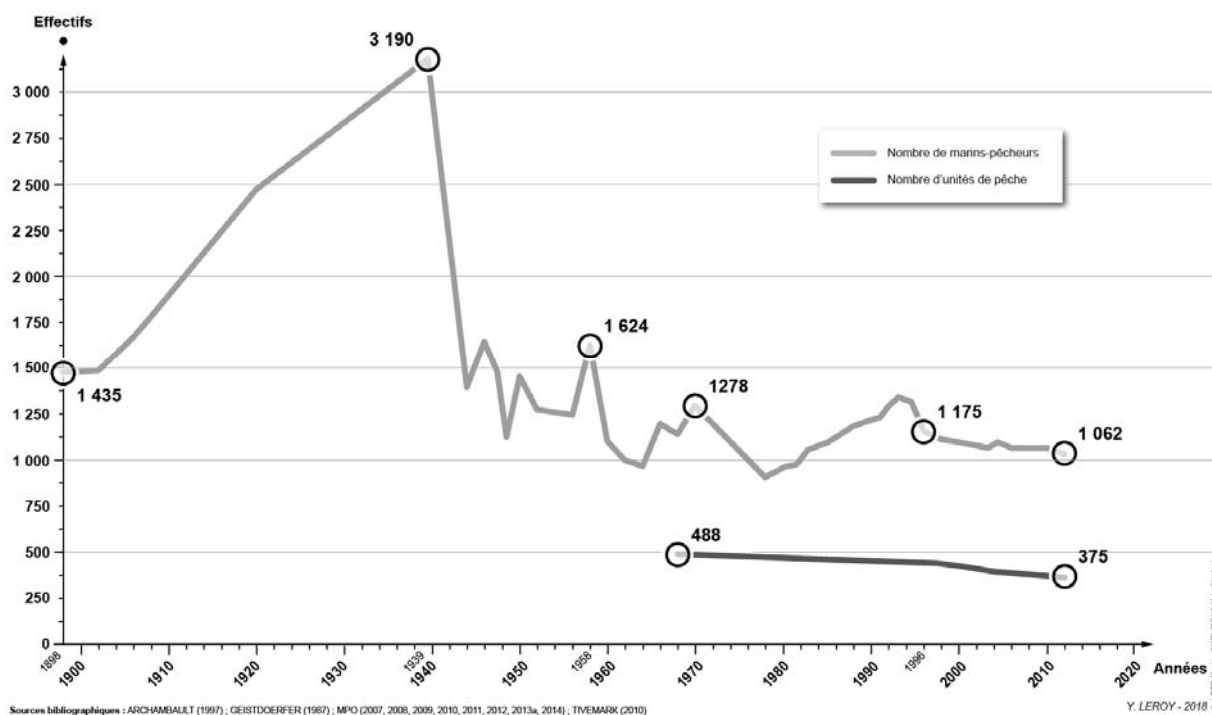


Figure 45 : Les effectifs de pêche madelinots

¹²⁶ En 2011, environ 1 000 pêcheurs et 420 navires sur la Côte-Nord Gaspésie, environ 850 pêcheurs et 423 navires en Gaspésie (79 442 hab. en 2015), environ 70 pêcheurs et 25 navires dans le Bas Saint-Laurent (MPO, 2013a).

En raison de la population madelinienne (12 344 hab. en 2015 dont 6 665 actifs d'après l'Institut Statistique du Québec), il est possible d'estimer à environ 70 % le nombre d'actifs travaillant dans le secteur des pêches, tous segments de la filière confondus, dont 10-15 % sont des marins pêcheurs¹²⁷. En raison d'une certaine stabilité démographique – entre 14 000 et 12 000 hab. – depuis les années 1960, ces chiffres traduisent encore l'importance de cette activité dans la vie insulaire : les pêcheurs représentaient 16 % de la population en 1951 (1 635 pêcheurs pour 9 999 hab.), 8 % en 1966 (1 174 pêcheurs pour 13 213 hab. en 1966), 10 % en 1970 (Geistdoerfer, 1987 : 48-81), 12 % en 2010 et 2012 (Tivemark, *op. cit.* ; MPO 2014)¹²⁸. D'après l'ensemble des professionnels interrogés, les pêches ont réussi à « *bien négocier* » leur entrée dans le XXI^e siècle (Entretiens-IdMH, IdMC, IdMR). Cependant derrière ce tableau plutôt flatteur, deux difficultés sont pointées par ces mêmes marins-pêcheurs. La première est commune à de nombreux territoires insulaires : les jeunes générations quittent les Îles en vue d'obtenir des emplois plus « qualifiés », le tout dans un contexte de baisse démographique (*ibid.*). Ce fait social représente un défi de taille pour le recrutement du personnel dans le segment aval de la filière (ex. usines de transformation), mais aussi pour le recrutement des « *aides-pêcheurs* » (matelots) (Tivemark, *op. cit.*). La deuxième difficulté tient pour la relève potentielle à la possibilité de pouvoir reprendre les entreprises de pêche. Loin de la gestion collégiale islaïse, ici les reprises sont individuelles et nécessitent un (très) haut niveau d'endettement personnel : entre 250 000 et 350 000\$ (CAD) pour « seulement » une entreprise de pêche côtière munie d'un permis commercial pour la « pêche à homard » (*ibid.*). À cela, il faut ajouter un investissement moyen de 50 000\$ tous les cinq ans en équipements et autres technologies afin de suivre la cadence (*ibid.*). Dans le détail cette lente érosion des effectifs présente aussi des conséquences variables. Pour une période d'investigation réduite aux seules 14 dernières années, les données font ressortir des différences significatives entre les catégories « pêche semi-hauturière » (PSH) et « pêche côtière » (PC)¹²⁹. Au sein de la flottille « PC », les unités de moins de 35 pieds ont baissé de 30 %, à l'inverse celle des 35 à 45 pieds ont augmenté de 40 % (Tableau 6) :

Années	Nombre d'unités de pêche			Total
	PC		PSH	
	< 35 pieds	35 à 45 pieds	> 45 pieds	
1998	215	188	22	425
1999	214	191	17	422
2000	195	200	16	411
2001	186	206	17	409
2002	171	217	16	404
2003	140	237	17	394

¹²⁷ Ces chiffres peuvent-être trompeurs si l'on ne prend pas en compte l'"extrême" saisonnalité du taux d'activité aux Îles. 70 % des emplois sont saisonniers ou à temps partiel. Les secteurs du tourisme et de la pêche qui comptent pour 80 % des emplois demandent à leurs actifs de faire avec périodes d'emploi et de chômage.

¹²⁸ En 2010 au Canada, 58 000 pêcheurs sont enregistrés ainsi que 24 000 bateaux de pêche (Tivemark, *op. cit.*). En 1988, les pêcheurs enregistrés sont 95 000 et 56 000 en 1974 (Parsons, 1995).

¹²⁹ "La pêche commerciale est divisée en trois catégories principales, soit la pêche hauturière, semi-hauturière et côtière. Dans les eaux madeliniennes, les deux sortes de pêches commerciales sont la semi-hauturière et la côtière." (Tivemark, *op. cit.*). La pêche semi-hauturière s'effectue sur des unités mesurant entre 45 et 60 pieds (13,71 à 18,28 m), la pêche côtière se fait elle sur des navires mesurant moins de 45 pieds (ex. *homardiers*). Pour ces deux catégories il n'y a pas de restrictions spatio-temporelles.

2004	127	250	19	396
2005	115	262	19	396
2006	101	272	20	393
2007	88	284	20	392
2008	80	284	18	382
2009	80	289	20	389
2010	70	294	21	385
2011	69	296	21	386
2012	58	296	21	375

Tableau 6 : Évolution des flottilles semi-hauturière et côtière madelinienne

Sources : MPO (2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013a, 2014)

Cet effet de balancier entre les deux catégories côtières s'explique par le choix des « pêcheurs-proprétaires » (patrons-pêcheurs) d'augmenter la taille de leurs navires dans la « *course aux homards* » (Entretien-IdMR). Au sein de la flottille « PSH » les effectifs restent eux relativement stables. La tendance générale est donc à la baisse, toutefois légère, avec une chute des unités de seulement 10 % contre plus de 40 % sur la même période dans le cas islandais. Cette trajectoire est aussi moindre que celle nationale (Québec maritime) avec une baisse de 20 % des navires de pêche immatriculés de 1998 à 2012 (MPO, 2014). Pour la même année, les ports les plus fréquentés sont alors ceux de Grande-Entrée (125 navires), Cap-aux-Meules (59) et l'Étang-du-Nord (42) (*ibid.*) (Annexe 16). D'autres comme celui de l'Île d'Entrée (22 navires) se vide (*ibid.*), faute de nouveaux entrants dans la profession et d'une baisse démographique plus forte dans la communauté anglophone (Arseneau-Bussières et Chevrier, 2008) (Photographies 7) :

1 Flottille côtière (*homardiers*) – quai de Cap-aux-Meules – juin 2016
/ Crédits : LEROY (2016)



2 Flottille côtière (*homardiers*) – quai de l'Île d'Entrée – juin 2016
/ Crédits : LEROY (2016)



3 Flottille semi-hauturière (*crabiers*) – quai de Cap-aux-Meules – juin 2016
/ Crédits : LEROY (2016)



4 Flottille semi-hauturière (*pétoncliers*) – quai de Cap-aux-Meules – juin 2016
/ Crédits : LEROY (2016)



Photographies 7 : Occupation présente des ports d'attache de la flotte madelinienne

Plusieurs de ces ports de pêche font partie des plus importants du Québec, dont ceux de Grande-Entrée (3^e au Québec) et de Cap-aux-Meules (4^e au Québec) en termes de volume et de valeur des débarquements (*ibid.*). En 2012, les débarquements aux Îles-de-la-Madeleine s'élevaient à 6 946 t. pour une valeur de 40,4 M\$, toutes espèces confondues, ce qui représentaient 25 % des débarquements du Québec maritime en valeur (*ibid.*) (Annexe 17a). La pêche commerciale y est essentiellement axée sur les crustacés depuis les années 1990, dont majoritairement le homard (*Homarus americanus*) et le crabe des neiges (*Chionocetes opilio*), tout comme dans l'ensemble du Québec maritime¹³⁰. La première espèce d'importance aux Îles est donc le homard avec une valeur de débarquement de 28,7 M\$ (11,2 M\$ pour Grande-Entrée : 1^{er} port *homardier* du Québec), comptant pour 71 % de la valeur totale des débarquements de l'archipel (*ibid.*) (Annexe 17b). Elle représente également 69 % de la valeur totale des débarquements de homard au Québec maritime. La deuxième espèce d'importance est le crabe des neiges avec 7,7 M\$ de débarquement en 2012 (5,4 M\$ pour Cap-aux-Meules : 3^{ème} port crabier du Québec). C'est également à Cap-aux-Meules qu'est toujours débarqué le plus de poissons de fond (32 % de la valeur des débarquements totaux de poissons de fond aux Îles) et de mollusques (22 % de la valeur des débarquements totaux de mollusques aux Îles), dont surtout le pétoncle géant (*Placopecten magellanicus*) (*ibid.*). Depuis 2007 on peut donc constater que le volume et la valeur des débarquements de l'ensemble des espèces pêchées sont relativement stables, relatifs à l'abondance et au prix de débarquement des deux principales espèces pêchées commercialement (homard et crabe des neiges) (*ibid.*).

Les facteurs responsables de cette érosion « relativement contenue » des pêches madelinienes sont eux aussi complexes et multiples, difficilement circonscrits et ordonnés dans le temps et l'espace. Ils sont la combinaison temporaire d'un ensemble d'éléments structurels propres à l'organisation interne multi-échelles du secteur des pêches commerciales (ex. industrialisation de la filière) et conjoncturels, cette organisation étant impactées par des événements extérieurs l'affectant (ex. changement climatique) (Chaussade, *op. cit.* ; Geistdoerfer, *op. cit.* ; Parsons, *op. cit.*).

4.1.2. Le tissu institutionnel local

Les pêches madelinienes ne sont pas le reliquat d'une activité tournée vers le passé. Au contraire elles se sont construites par ajustements successifs en une industrie halieutique hautement performante, afin de faire face à un contexte nord-américain de « *compétition asse \grave{a} vive* » (Fortin et Larocque, 2003 : 309). Ainsi l'espace halieutique madelinien articule actuellement un avant-pays maritime intensément exploité permettant d'alimenter un arrière-pays terrestre composé de cinq usines de transformations majeures, qui sont les « *kingpins* » (la plaque tournante) des communautés anglophone et francophone des Îles (Tivemark, 2010 : 56). De plus, en termes organisationnels les pêcheurs madelinots peuvent être membres à leur initiative (aucune obligation légale à l'inverse des marins-pêcheurs islais) d'une association coordonnant et faisant valoir leurs intérêts en fonction de l'espèce qu'ils ciblent prioritairement (Tivemark, *op. cit.*). Il existe ainsi aux Îles huit associations de pêcheurs commerciaux à l'envergure variable (moyens humains et financiers, force de négociation, accès politique direct, etc.) (Annexe 18). Cette variabilité dépend du « poids » lucratif de l'espèce-cible (homard *vs* pétoncle) et corrélée, de sa gestion ou non par l'antenne locale du MPO (ex. homard

¹³⁰ "En 2012, les pêches commerciales du Québec maritime ont débarqué pour plus de 162 M\$ de poissons et fruits de mer. Les débarquements de crabe des neiges comptaient pour près de 38 % de cette valeur, tandis que les débarquements de homard représentaient près de 26 % et ceux de crevette plus de 20 %." (*ibid.*).

géré localement) (*ibid.*). Alors apparentées à de véritables « *forces politiques* », elles sont au cœur de ce paysage institutionnel des pêches (Figure 46) :

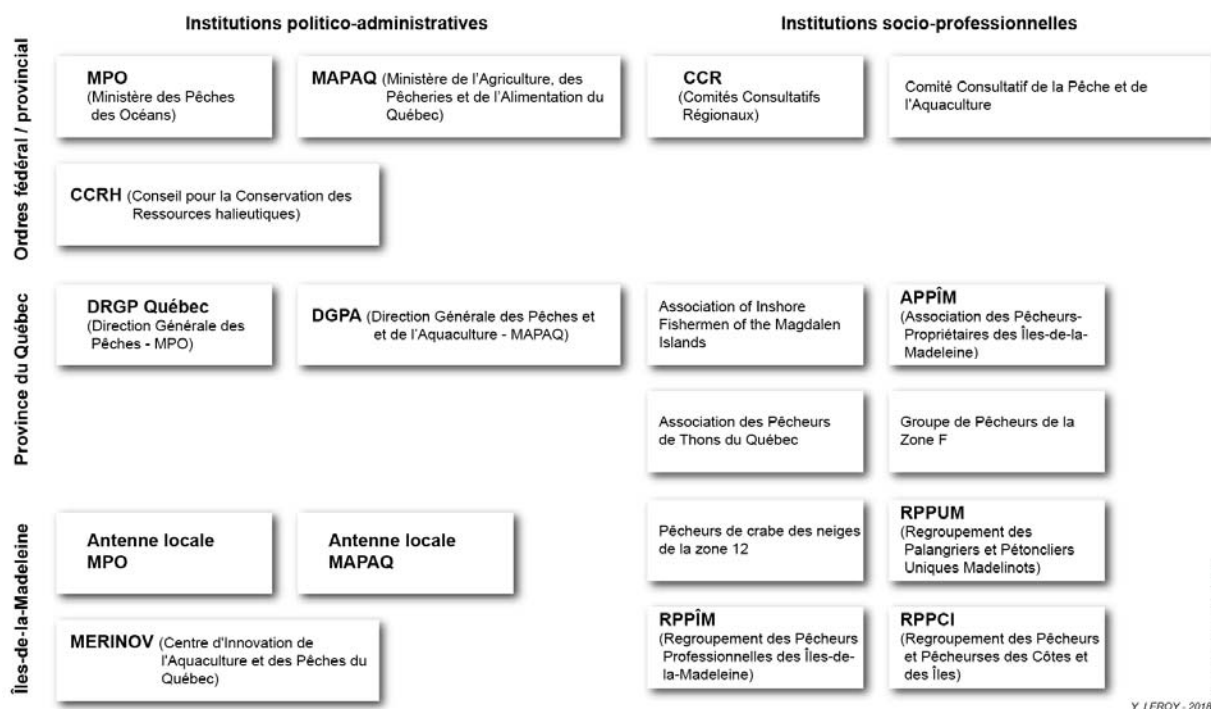


Figure 46 : Paysage institutionnel des pêches maritimes québécoises

L'évolution et le profil de ces associations sont des indicateurs des enjeux passés, présents et à venir des pêches madeliniennes (*ibid.*). C'est ainsi qu'à l'hiver 2016, une nouvelle association (le RPPCI) émerge au détriment de l'APPÎM qui regroupait encore avant cette date 80 % des *homardiens* des Îles. Si les causes sont propres au milieu social madelinien (corporatisme, jeux de pouvoir, etc.), cette dissociation permet à certains intérêts de reprendre la main sur l'administration du plan conjoint du homard élaboré avec le MPO et le MAPAQ, la négociation des prix et des arbitrages avec les industriels du secteur. Le RPPCI devient à ce titre le nouvel interlocuteur privilégié du MPO aux Îles, en qualité de co-gestionnaire de la ressource « homard », offrant à ses membres la possibilité d'assurer leur aire d'influence à terre comme en mer. À l'inverse, certaines associations au vu de leur faible incidence dans et sur la vie économique de l'archipel n'ont que très peu de pouvoirs d'influer sur la sphère décisionnelle (ex. RPPUM) (*ibid.*). Ainsi, « *Si tu n'es pas un yes-sayers, tu es dehors de la table de négociation. Note bien que les corporations les plus faibles sont celles qui ont le plus souffert des moratoires* » (Entretien-IdMR). Ce différentiel d'équité et de représentativité a alors des conséquences directes sur l'activité de leurs membres en mer. En 2012, les 375 entreprises de pêche se partageaient plus de 1 100 permis lucratifs, un pêcheur-propriétaire pouvant en détenir jusqu'à un maximum de 15 en fonction de son appartenance à telle ou telle association (ex. permis de hareng et plies pour appâter le homard) (Tivemark, *op. cit.*).

Une autre entité institutionnelle a aussi une influence majeure sur l'organisation de ces activités de pêche et chasse aux Îles : la « *famille madelinienne* » (Geistdoerfer, *op. cit.*). C'est-à-dire l'ensemble du tissu familial proche et étendu des pêcheurs, conditionnant en (grande) partie les pratiques et métiers, ainsi que l'accès même aux moyens technico-sociaux de production et aux territoires de pêche (*ibid.*). Ce point d'importance est abordé indirectement tout le long de l'étude de cas.

4.1.3. Les conditions environnementales

Les Îles-de-la-Madeleine sont un « hameçon » qui s'étend du SW vers le NE sur 122 km de long, couvrant une superficie de 19 850 hectares environ et accrochant le transit sédimentaire du plateau madelinien (Clarke, *op. cit.* ; Geistdoerfer, 1987 : 31-37-51). Localisée à 160 milles (296 km) au SE de la péninsule gaspésienne et 51 milles (95 km) du Cap-Breton, l'archipel madelinien est situé dans une position relativement centrale au sein de cet ensemble marin fermant la plus importante échancrure de la façade atlantique nord-américaine, le golfe du Saint-Laurent (Chaussade, 1983 : 40-41). Celui-ci est une « vaste mer intérieure » de 20 000 km² dont les limites sont le *Détroit de Belle-Isle* (seuil étroit séparant la côte du Labrador et Terre-Neuve) et le *Détroit de Cabot* (principale « porte » séparant Cap-Breton et Terre-Neuve) vers l'océan Atlantique, et Point-des-Monts en remontant le fleuve du Saint-Laurent vers l'amont (Benoît *et al.* 2012) (cf. Annexe 15b). Le trait le plus caractéristique de cette mer intracontinentale tient à la présence d'un profond sillon sous-marin (de 200 à 600 m de profondeur), d'une largeur oscillant entre 35 et 110 km et s'allongeant sur 1 240 km : le *Chenal Laurentien* (Strain, 1990). Prenant naissance dans le lit du fleuve Saint-Laurent, il s'élargit progressivement et se courbe conformément au tracé de la Gaspésie, puis il traverse le golfe de part en part selon une direction NW-SE, pour franchir dans toute sa largeur le *Détroit de Cabot* jusqu'au talus continental nord-américain. Deux autres « gouttières » également importantes se rattachent à lui : le *Chenal d'Anticosti* et le *Chenal Esquiman* (Chaussade, 1983 : 40-41). Ces auges délimitent un certain nombre de plates-formes de dimensions inégales prolongeant en mer les basses terres côtières (*ibid.*). De toutes ces plates-formes sous-marines, la plus importante est le plateau madelinien. Il est le prolongement sous-marin de la structure appalachienne déterminant alors la relative homogénéité des biotopes marins (Annexe 19). D'une superficie de près de 80 000 km², le plateau madelinien aux eaux plus chaudes souvent qualifiées de fluviales ou d'estuariennes (Fortin et Larocque, 2003 : 22) occupe toute la partie occidentale et méridionale du golfe, s'étendant selon une faible pente jusqu'au rebord du *Chenal Laurentien*.

Ce plateau madelinien est « riche » d'une exceptionnelle biodiversité marine (*vs* autres plates-formes sous-marines) (Fortin et Larocque, 2003 : 49). Dans son secteur SE, le sous-plateau insulaire sur lequel repose les Îles est limité sur le plan topographique par la *Grande Chaîne* (isobathe 50-54 m) (Geistdoerfer, 1987 : 52-53) (Annexe 20). À l'intérieur de celle-ci, le plateau insulaire se divise en deux zones concentriques aux propriétés distinctes, dont la limite-pivot est la *Chaîne du Milieu* (isobathe 18-20 m). La première zone concentrique est la plus vaste, profonde et accidentée des deux (*ibid.*). Elle enferme la majorité des îlots et des hauts-fonds éparpillés autour des Îles, l'inclinaison de la pente y est relativement forte jusqu'au talus de la *Grande Chaîne* (-19m/km) (*ibid.*). Au sein de cette dernière, qui n'est qu'une étroite bande au sud et à l'ouest de l'archipel, logent les poissons de fond (flétan, morue, plies, etc.) et les crustacés en dormance durant la période hivernale puis en reprise d'activité au début du printemps, sur des fonds sableux parsemés de hauts-fonds rocheux (Fortin et Larocque, 2003 : 43). La deuxième zone concentrique est la plus plane (-1,1/km), correspondant à la principale zone de pêche côtière permettant un passage sous-marin jusqu'à l'Île Brion (Geistdoerfer, 1987 : 52-53). Ses « petites eaux », plus chaudes avec le départ progressif des glaces en mai est l'habitat du homard s'activant, des pélagiques migrants venant frayer en *Baie de Plaisance* où dans les lagunes intérieures sur des fonds graveleux parsemés de roches (Fortin et Larocque, 2003 : 43). C'est ainsi qu'au moins une trentaine d'espèces de poissons et de crustacés séjournent ou sont de passage au voisinage des Îles, en raison de leur emplacement « naturel » au

milieu du golfe du Saint-Laurent, sans oublier la présence de nombreux mammifères marins (*cétacés*, phoques) (*ibid.*). Les eaux de ce foyer halieutique historique présentent donc une gamme de combinaisons variant dans le temps et l'espace, entre la température, la salinité et les différents substrats, capables de satisfaire les exigences biologiques d'un nombre élevé d'espèces nectoniques (Chaussade, 1983 : 39)¹³¹.

Cependant un handicap majeur vient affaiblir la position *a priori* privilégiée de ce territoire insulaire : la « *nordicité canadienne* » synonyme d'une *mer lourde* chargée de *glaces* durant un tiers de l'année (Chaussade, 1983 : 54 ; Geistdoerfer, 1987 : 39). La zone boréale atlantique à laquelle n'échappent pas les Îles-de-la-Madeleine induit la formation des *glaces* en mer (banquise), qui par leur morphologie, leur densité, leur circulation en relation avec les vents et les courants marins, leur influence sur le climat jouent un rôle déterminant sur la vie économique et sociale des Provinces Maritimes *accostées* par celles-ci chaque hiver (*ibid.*). Ainsi au cœur du golfe du Saint-Laurent, les différents types de *glaces* bloquent la quasi-totalité des havres de pêche durant les quatre premiers mois de l'année (janvier à avril-mai), paralysant l'industrie des pêches de cette province halieutique, à l'exception de la « *chasse au loup-marin* » (*ibid.*) (Annexe 21).

L'« *espace halieutique* » qui découle de ces activités est à la fois dépendant de l'avant-pays maritime et de l'arrière-pays terrestre. Ainsi tout comme dans le cas islandais, « *L'efficacité technologique toujours croissante, la compétitivité des pêcheurs, la complexité juridique, l'imprévisibilité des marchés, la multitude de priorités et d'acteurs impliqués sont tous des variables qui influent sur la pêche au Canada, au Québec et aux Îles-de-la-Madeleine.* » (Tivemark, *op. cit.*). Aussi dans le contexte d'un capitalisme industriel globalisé, il semble qu'une césure de plus en plus profonde soit apparue dans le monde halieutique, entre l'espace de production et l'espace de sa valorisation. Si dans le cadre de la mise en œuvre de la PSM l'espace de production est bien celui de tous les enjeux, l'arrière-pays terrestre lui dicte alors son emprise. Cette partie terrestre du triptyque halieutique est l'espace de médiation qui notamment valorise dans toutes ses dimensions le produit de la pêche, et donc objective son état de ressource au fil des époques. En fonction de cela, les pêcheries et leurs cohérences territoriales présentent des profils variés, les métiers de la pêche pratiquent des territoires en changement. Raison pour laquelle l'espace de production est peut-être avant tout, un vécu territorialisé *en* et *par* des communautés humaines.

¹³¹ "D'une façon générale, ces mers bordières à fortes amplitudes de température d'une saison à une autre, seront susceptibles d'abriter des espèces eurythermes supportant des écarts de températures importants (mollusques, crustacés et certains poissons plats) ou des espèces migrantes sténothermes ou sténohalines à la recherche d'un biotope favorable (thon, hareng, morue, maquereau)." (Chaussade, 1983 : 40).

4.2. La mer vécue

4.2.1. Le "patchwork territorial" des flottilles madeliniennes¹³²

Actuellement la flotte madelinienne est donc divisée en deux flottilles distinctes : une flottille semi-hauturière (catégorie « pêche semi-hauturière » [PSH]) et une flottille côtière (catégorie « pêche côtière » [PC]). « *Premier des métiers* » au sein des communautés anglophone et francophone des Îles (Geistdoerfer, 1987 : 86), la flottille côtière madelinienne est composée de 354 unités réparties au sein de l'ensemble des 11 ports d'attache et embarquant chacune deux à trois pêcheurs pour une moyenne de 57 jours passés en mer sur l'ensemble de l'année (MPO, 2014). Ces navires sont des ponts-ouverts équipés en mode caseyeurs-palangriers et/ou fileyeurs (Photographies 8) :

1 "Cap Savage" (homardier) – sortie de Millerand – juin 2016
/ Crédits : inconnu (2016)



2 Ouverture de la "pêche à homard" – Quai de Grande-Entrée – mai 2016
/ Crédits : inconnu (2016)



3 Homardières de Grande-Entrée en pêche – secteur Pointe de l'Est – juin 2016
/ Crédits : LEROY (2016)



4 Homardières de Cap-aux-Meules – secteur Butte des Demoiselles – juin 2016
/ Crédits : LEROY (2016)



Y. LEROY - 2018 ©

Photographies 8 : Les navires côtiers madelinots

Les pêcheurs de cette flottille sont quasi-exclusivement *homardières*, ce qui représente 90 % de la flottille côtière, cette configuration datant de l'entrée en vigueur des moratoires concernant la pêche de la morue et du sébaste dans les années 1990 (Tivemark, *op. cit.*)¹³³. En complément sont pratiqués les métiers du filet : « filet à plie [rouge] », « filet à hareng » et « filet à maquereau ». Il faut ajouter à ces métiers celui la « palangre à flétan » (Annexe 22). L'ensemble de ces métiers appartient à la famille des arts dormants, recherchant à piéger lors de leurs déplacements quotidiens et/ou migrations saisonnières ces espèces dans les parages des Îles-de-la-Madeleine. Puisque que ce qui distingue cette flottille, c'est sa limite technique d'exploitation et donc son rayon d'action. Dans ces conditions de pratique, les parages de l'archipel sont l'espace familier d'apprentissages et d'habitudes des pêcheurs madelinots, leur « *territoire* » (Geistdoerfer, 1987 : 104-106). Il s'agit plus exactement de l'espace compris entre le rivage et les limites de la *Grande Chaîne*. Aussi, « *La richesse du milieu marin madelinot*

¹³² Pièces de tissus de différentes couleurs cousues entre elles.

¹³³ Le concept de "métier" est dans le cas nord-américain parfois résumé uniquement à l'espèce ciblée qui induit de fait l'utilisation d'un engin de pêche particulier.

est connu et exploitée depuis plusieurs siècles. » (Geistdoerfer, 1987 : 54). Dans les parages des Îles, « *Les pêcheurs se représentent le fond de la mer comme une succession de roches plus ou moins étendues, plus ou moins élevées, et de zones sableuses.* » (Geistdoerfer, 1987 : 106). La relative homogénéité des biotopes marins à tendance sableux sur le plateau madelinien, avec la présence dans le détail d'habitats plus complexes mêlant sables et vases, ou sables et roches facilite théoriquement leur appropriation, devenant dès lors un éventail de « fonds de pêche » ou « bancs de pêche ». Ainsi, « *This is our backyard, our ground since a long time* » (Entretien-IdMC). En raison du cadre de gestion des pêches canadiennes (permis-zone-quotas ou effort de pêche), ce « jardin » est travaillé au sein d'une aire comprise entre d'une part les 62 et 63°W, et d'autre part les 48 et 48°5'N.

Tout comme pour l'étude de cas de l'île d'Yeu, les informations géo-historiques cartographiées sont issues de la triangulation des outils de recueil de données. Aussi, pour chacune des cartes il est indiqué leur production comme suit (Figure 47) :

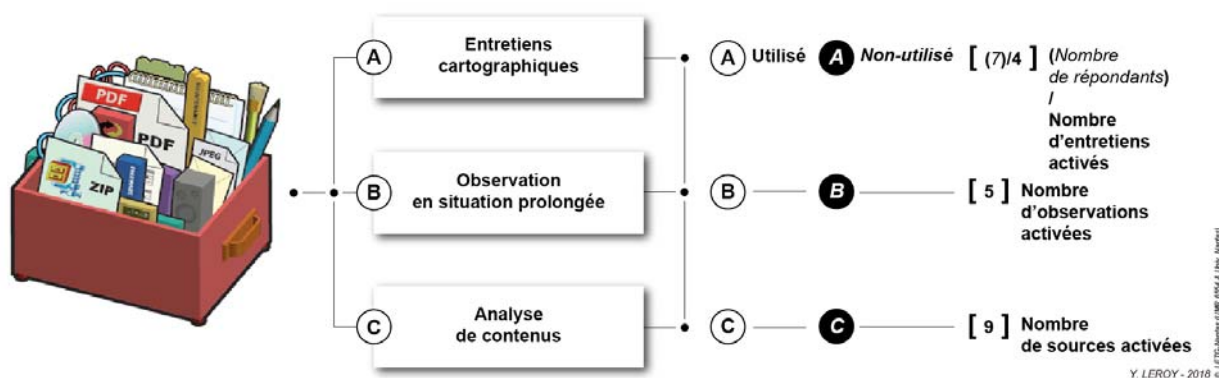


Figure 47 : Indicateur d'utilisation de la "boîte à outils"

Pour rappel, à chaque métier pratiqué va correspondre un certain nombre de polygones. Ces polygones sont perçus, vécus et représentés en tant que « *territoires de pratiques* » (Entretiens-IdMC, IdMH, IdMR, IdMPR). Ces espaces-temps objectivés symboliquement, aux composantes matérielle, immatérielle et idéale enveloppent des lieux de pêche inégalement « travaillés » en fonction d'une multitude d'éléments (saisonnalité, pêche compétitive, etc.). Ces territoires sont là aussi agrégés et pratiqués sur une année calendaire, non pas mois par mois comme dans le cas islais, mais d'après des période de pratique significatives dans la vie de cet archipel, depuis les années 1996-2000 (post-moratoire), et ce pour chaque métier. Ainsi, « *Le paramètre le plus important pour nous autres c'est la couverture de glace en hiver. Ça influence l'ouverture de la saison du homard et des autres pêches. Pis ça conditionne la bonne ou mauvaise saison de chasse aux loups-marins aussi* » (Entretien-IdMC). En fonction de la période considérée, le nombre de polygones varie donc d'après cette multitude d'éléments. Ainsi on peut constater que l'aire géographique de la flotte madelinienne s'apparente à un véritable « *patchwork territorial* », chaque « pièce de tissu » ou territoire de pêche « moyen » étant le produit du métier pratiqué, ciblant espèces benthiques et pélagiques, ainsi que des mammifères marins. Au vu de l'importance culturelle et économique du métier de *homardier* pour ce territoire insulaire et plus encore, pour le Québec maritime, il est nécessaire de le distinguer des autres métiers côtiers. La carte suivante représente ainsi l'aire d'activité des *homardiens* depuis les années 1996-2000 jusqu'à aujourd'hui, selon la zone de pêche accordée (Annexe 23), et en réalité bien plus d'après l'histoire de cet archipel (Figure 48) :

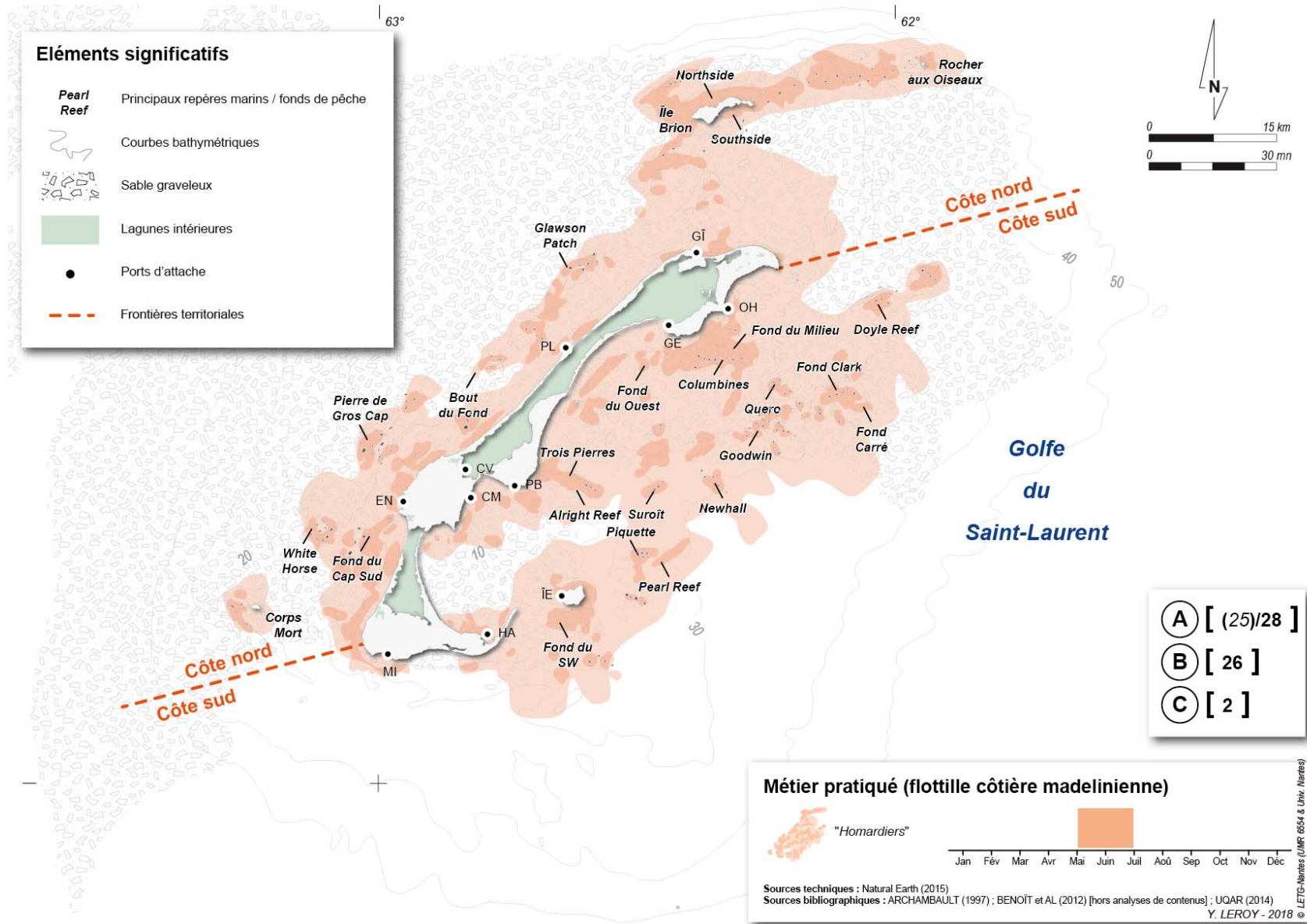


Figure 48 : Le "patchwork territorial" des homardiens madelinots – 1996-2000 - 2018

Le métier de *homardier* est régi par un principe de « *pêche compétitive* » (Tivemark, *op. cit.*), c'est-à-dire par un contrôle de l'effort de pêche sans limite de quota. Il est ainsi pratiqué par 325 unités durant neuf semaines seulement (début mai à début juillet), de 5h du matin à 21h30 tous les jours de la semaine excepté le dimanche, à l'aide de 276 casiers levés une seule fois/jour/navire, dont la taille et le système d'événements sont soumis à réglementation (MPO, 2013b)¹³⁴. La taille minimale des homards capturés est de 83 mm, les femelles œuvées devant être remises à l'eau (*ibid.*). Cette batterie de réglementations corrélée à l'abondance du homard dans le golfe semble pour le moment porter ses fruits. L'année 2017 fut à ce titre une « année record » en termes de débarquement et de prix de revient aux pêcheurs (3 628 t. pêchées *vs* 3 402 t. pour le précédent record en 2015). De plus l'écocertification de cette pêcherie actée depuis 2013 permet d'assurer une mise sur le marché qualitative, afin de se différencier du homard pêché dans l'État du Maine notamment, ou depuis quelques années avec le réchauffement des eaux dans le golfe, de parer aux niveaux de débarquements exceptionnels sur la Côte-Nord du Québec.

Qui dit régime de pêche compétitive, dit ici un partage tacite de la ressource entre groupe de pêcheurs. Une division majeure coupe le territoire de pêche en deux, entre la face nord et la face sud de l'archipel (Archambault, 1997)¹³⁵. Une frontière invisible sépare ainsi ce dernier aux deux extrémités des Îles : la *Pointe de l'Est* à l'extrémité NE et la *Pointe du Ouest* située dans la région de pêche de Millerand, à l'extrémité SW¹³⁶. Aucune loi officielle n'administre cette division, elle est maintenue par les pêcheurs sous la forme d'une entente cordiale qu'il convient de respecter pour le bien de tous (Entretiens-IdMC). Ainsi, « *Avant chaque groupe de pêcheurs des différentes paroisses allait sur ses fonds à terre [fonds proches du rivage]. C'était une pêche communautaire. Maintenant c'est chaque quai à son territoire et chacun pour soi* » (Entretien-IdMR). À cette première frontière par secteur de pêche, une autre limite est donc liée à l'appartenance à tel quai, et donc à telle communauté (anglophone ou francophone). Là encore, il n'y a pas de règlement qui sanctionne juridiquement ce partage, juste un *modus vivendi* qu'il vaut mieux suivre au risque de sérieux « accrochages » en mer.

L'aire de pêche de l'ensemble des *homardiens* se concentre à l'intérieur de la *Grande chaîne*, entre les « *fonds du large* » et les « *fonds à terre* » (Geistdoerfer, 1987 : 107). Au début de la saison les pêcheurs du côté nord filent vers les fonds du large sans trop connaître d'interdiction, ni de limite : « *Certains excentriques voyagent au Rocher-aux-Oiseaux. Mais pas mal tous on se tient dans le même secteur* » (Entretien-IdMC). Ces fonds sont communs à tous (ex. *Quero, Newball, Suroît*) (Archambault, *op. cit.*). Aussi, « *Là c'est premier arrivé, premier servi. C'est sûr que t'as avantage avec un bateau récent* » (Entretien-IdMC). Puis au fil de la saison les eaux se réchauffant, en suivant la migration du homard ils se rapprochent de la côte en passant par la *Chaîne du Milieu* (isobathe des 18-20 m) pour « *pêcher à terre* » à l'intérieur de la *Chaîne de Terre* (isobathe des 10-12 m) en fin de saison (fin juin), chacun travaillant dans ses coins, des « *bouts de fonds* » (Entretiens-IdMC). Du côté sud, les *homardiens* voguent eux directement vers leurs territoires de quai respectifs en fonction de l'avancée de la saison, pratiquant eux aussi leurs *bouts de fonds*. Ainsi, « *We stay on our grounds. That's it* » (Entretien IdMC). Comme leurs collègues du

¹³⁴ En 1977 le gouvernement du Québec (alors responsable de la gestion des pêches côtières et semi-hauturières) décide d'augmenter le nombre de *homardiens* aux Îles, passant de 300 à 320, puis à 325 en 1978 (Tivemark, *op. cit.*). Depuis cette date leur nombre n'a pas augmenté et la réglementation n'a cessé d'évoluer afin de circonscrire un effort de pêche toujours plus performant.

¹³⁵ Cf. les travaux de Archambault (1997) pour plus de détails sur la territorialisation de la "pêche à homard" aux Îles.

¹³⁶ Les pêcheurs du côté sud des Îles représentent 70 % de la flotte des *homardiens* puisque c'est dans ce secteur que les fonds sont les plus prolifiques. On y compte les quais de Old-Harry, Grande-Entrée, Pointe-Basse, Cap-Vert, Cap-aux-Meules, Havre-Aubert et l'Île d'Entrée. Du côté nord des Îles, on compte les quais de Millerand, l'Étang-du-Nord, Pointe-aux-Loups et Grosse-Île.

nord, ils calent leurs casiers sur les fonds de « *pierres* » (zones rocheuses), ou plus précisément, ils mouillent leurs cages au niveau de l'« *écor* » de ces *pierres*, une zone à la bordure entre sables et roches, riche en algues (Geistdoerfer, 1987 : 107). À première vue homogène, ces fonds de *pierres* sont en réalité très divers : les fonds du côté nord sont plats et les *pierres* plus lisses qu'au sud, elles sont rouges au large et grises *à terre*, etc. (Archambault, *op. cit.*). « *Fishing grounds are a patchwork. It's like a sub-painting* » (Entretien-IdMR).

Inscrits dans les consciences, ces fonds organisent aussi l'activité des autres métiers côtiers. La carte suivante représente l'aire d'activité des autres métiers côtiers concentrés au sein de la *Grande Chaîne*, ciblant des espèces benthiques et pélagiques, ainsi que des mammifères marins, de 1996-2000 à aujourd'hui selon la zone de pêche accordée (Annexe 24) (Figure 49) :

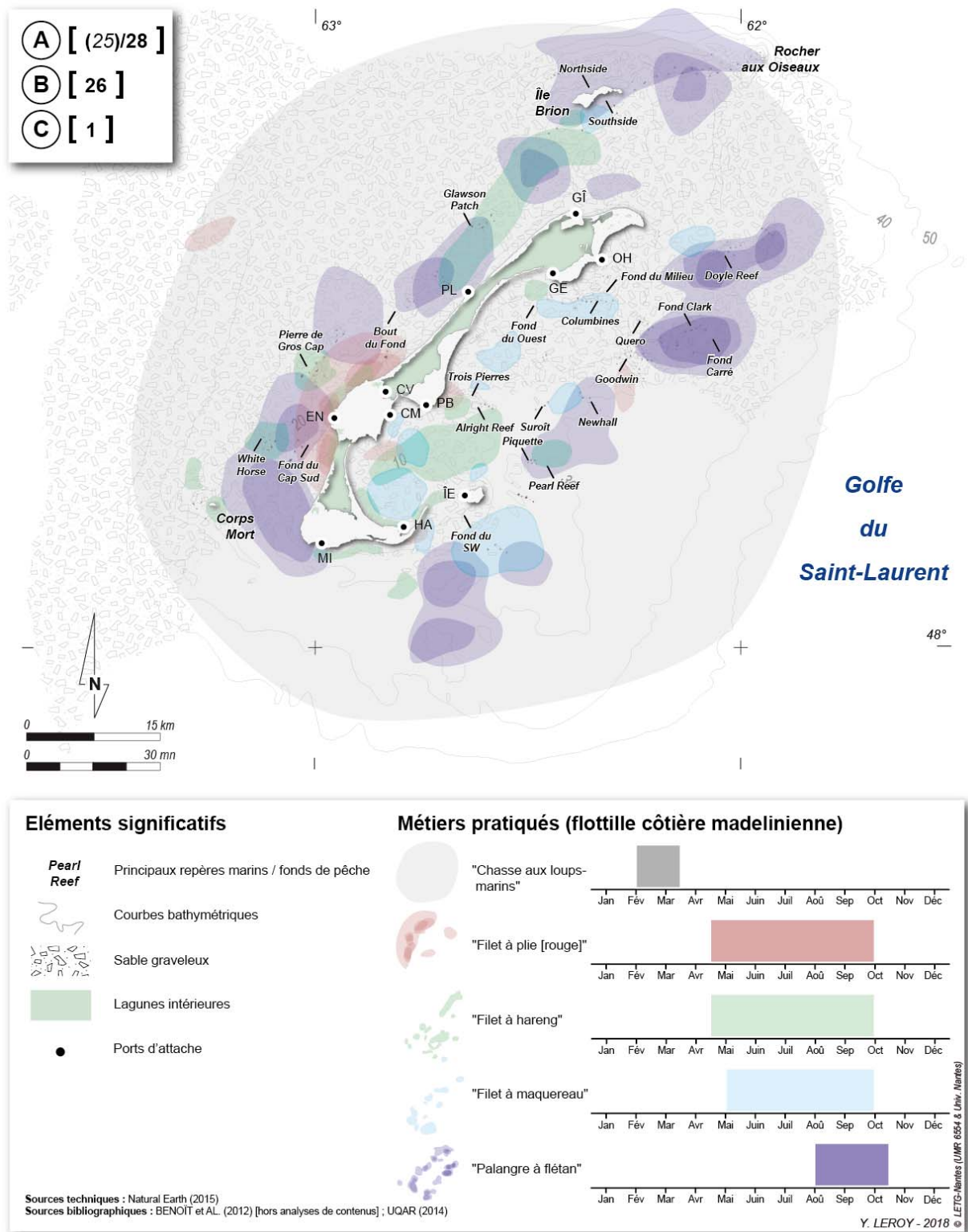


Figure 49 : Le "patchwork territorial" de la flottille côtière madelinienne – 1996-2000 - 2018

Socialement, les métiers côtiers sont dans l'ensemble relativement individualistes (Tivemark, *op. cit.*), avec une nuance entre *homardiers* et les autres métiers. Dans le cas des *homardiers*, le pêcheur-proprétaire accède aux fonds de pêche par l'intermédiaire d'une « *transmission familiale des droits d'usage des fonds de pêche* » (Geistdoerfer, 1987 : 113). Cette transmission se lit aujourd'hui à deux niveaux. Le premier niveau est donc celui de l'appartenance à un quai en particulier. Celle-ci ouvre de fait le droit pour le pêcheur-proprétaire et son aide-pêcheur de pratiquer des fonds en commun avec ses

collègues du même quai (ex. fond de *Pearl Reef* pour les pêcheurs de Cap-aux-Meules), ou de plusieurs quais (fond du *Cap-Sud* pour les pêcheurs de Millerand et de l'Étang-du-Nord) (Entretiens-IdMC). Le deuxième niveau est propre au vécu du pêcheur-proprétaire, à son héritage familial et son expérience, au niveau technologique de son équipement. Ces capacités d'exploitation lui permettent de s'approprier pour la saison de pêche des *bouts de fonds* qui ne sont plus seulement les fonds familiaux transmis de génération en génération, à condition de les occuper en premier au fur et à mesure de la saison avec le positionnement de ses casiers visibles par des « *pitons* » (bouées) reconnaissables de tous (Geistdoerfer, 1987 : 114). Ainsi, « *Le développement technologique a dispatché [éclaté] l'exploitation des fonds. Avant c'était une forme de propriété privée qu'on se donnait dans une même famille. Maintenant c'est un peu le Far West. Fait que les nouveaux entrants run [courent] pour être les premiers pis augmentent la compétition* ». L'activité des *homardiers* hérite donc des reliquats d'une répartition des fonds de pêche qui a été effectuée antérieurement par leur aïeux, tout en ayant absorbé un processus de *néolibéralisation* de la ressource « homard ».

Les autres métiers travaillés par les côtiers se situent eux dans une perspective plus proche du « glissement des pratiques ». Les pêcheurs n'ayant pas de permis de « pêche à homard » ainsi que certains *homardiers* après leur saison, exercent une polyvalence dans le temps et l'espace autour de l'archipel. Le « filet à hareng » est ainsi pratiqué pour alimenter en appât les *homardiers* et *crabiers*. Mais tout comme la morue et le sébaste, les stocks se sont effondrés dans le golfe du Saint-Laurent au début des années 2000 (Tivemark, *op. cit.*). Au printemps les harengs *accostent* en bancs aux Îles pour frayer dans les eaux de faibles profondeurs (Geistdoerfer, 1987 : 60). Toutefois, entre d'un côté l'utilisation des trappes fixes et sennes tournantes durant sa période au XX^e siècle (ex. senneurs dans la lagune de Grande-Entrée) et de l'autre la modification des conditions hydrodynamiques du golfe, les bancs de harengs se font désormais rares (Entretiens-IdMC). Les quelques pêcheurs le ciblant au filet maillant au printemps travaillent autour de l'Île Brion et à toucher la côte entre le *Cap Rouge* et l'Île de Shag. La venue du « hareng d'automne » en septembre coïncide avec une dilution de l'aire d'activité vers les « *grandes eaux* » (isobathe supérieur à 10-15 m). Au séjour du hareng se succède le passage des « *skools* » (bancs) de maquereaux fin mai (Geistdoerfer, 1987 : 61). Ceux de printemps n'*accostent* pas, ils se tiennent plus près du fond entre 18 et 27 m de profondeur (*ibid.*). Les madelinots le ciblent aussi au filet maillant à l'intérieur de la *Chaîne du Milieu*, tout comme le « maquereau d'été ». Mais depuis les années 1960, lui aussi a fui : « [...] *il a pris une autre route disent les madelinots en constatant sa très forte diminution [...]* » (*ibid.*). Particulièrement sensible aux changements de température des eaux de surface, les *skools* de maquereau ont déserté l'archipel et plus généralement le golfe¹³⁷.

Dans ces conditions, plie rouge et flétan sont une source de diversification toute trouvée. Le « filet à plie [rouge] » est pratiqué plus particulièrement sur les fonds jouxtant l'Étang-du-Nord par les pêcheurs de ce même quai, la « palangre à flétan » est-elle travaillée uniquement à l'intérieur de la *Grande Chaîne*. On peut ajouter à cela, mais de manière très ponctuelle, la pratique du « casier à crabe [commun] », considéré comme le « *homard du pauvre* » (Entretiens-IdMC).

¹³⁷ La température de surface conduit la migration saisonnière du maquereau, sa distribution horizontale et verticale (Galbraith et Grégoire, 2014). Il vit au sein d'un optimum thermique compris entre 7° et 16°C., suivant plus particulièrement l'isotherme des 8°C. Sa fuite semble coïncider avec le réchauffement des eaux de surface du golfe (+ 0,9°C en 100 ans) (Galbraith *et al.* 2012).

En raison des conditions climatiques de cette région du globe (climat continental), l'année calendaire est divisée en deux grandes saisons bien tranchées (Chaussade, 1983 : 54), permettant de rendre visible une dynamique binaire (Geistdoerfer, 1987 : 124). D'un côté, la saison hivernale qui se déroule de novembre à mi-mars et de l'autre côté, la saison estivale de mi-mars à fin octobre. À la suite de l'analyse des données recueillies, la saison estivale a été divisée entre la période d'activité spécifique des *homardiens*, celle des métiers dits « estivaux » (« filet à hareng », « filet à maquereau » et « filet à plie [rouge] ») et enfin celle correspondant à la « course flétan » (Entretiens-IdMC).

« Aux Îles la saison de la pêche est courte avec le pack de glaces. En février-mars c'est le loup-marin, puis après la vie reprend comme on dit. On pêche jusqu'en octobre, tu verras plus personne en novembre sur l'eau. » (Entretien-IdMR). La « chasse au loup-marin » est ici celle du phoque du Groënland, une activité pionnière et symbolique que les madelinots continuent de pratiquer dès l'arrivée saisonnière du cheptel, depuis le *Détroit de Belle-Isle* avec l'entrée des *glaces* (banquise) dans le golfe du Saint-Laurent¹³⁸. Sa pratique est tout aussi fluctuante que celle des semi-hauturiers ciblant le phoque Gris. L'abondance et l'état des *glaces* le long des côtes de l'archipel, la localisation et la taille des « *mouvées* » (colonies composant le cheptel), ou encore le prix offert pour les peaux sur le marché influencent fortement le niveau des captures annuelles (MPO, 2014). Activité médiatiquement controversée depuis la fin des années 1970, elle est depuis soumise à un contrôle strict de la part du MPO avec l'émission d'un permis renouvelable chaque année qui ouvre des droits à une formation spécifique (technique d'abattage et de dépeçage), ainsi qu'un quota maximum de bêtes à abattre (31 092 en 2012) (*ibid.*). Cette activité est pratiquée en petits collectifs, des « *escouades* » de cinq à sept chasseurs appartenant généralement à la même famille étendue, depuis le rivage à pied si les *mouvées* sont à porter et les *glaces* solides, ou à l'aide des navires côtiers dans le cas contraire au sein de la *Grande Chaîne* (Geistdoerfer, 1987 : 203-203 ; *ibid.*). Les phoques sont abattus à l'aide d'un « *hakapik* », un bâton traditionnel muni à son extrémité d'une partie métallique à double face, afin de le tuer instantanément (boîte crânienne visée) puis de le traîner sur la glace sans endommager sa peau.

Avec la disparition des glaces, les *homardiens* entrent en scène pour neuf semaines de pêche très intensives. En parallèle les métiers du filet se répandent autour de l'archipel afin notamment d'alimenter en appât les *homardiens*, pour ensuite laisser la place au métier de la « palangre à flétan ». Pour celui-ci, un nouveau régime de droit de pêche est appliqué cette année. Jusqu'à présent une « *pêche compétitive* » administrait cette espèce (*ibid.*), c'est-à-dire l'application de strictes mesures spatio-temporelles et techniques. De fait, « *La pêche ouvre pour un jour seulement, début août. On a 12h pour pêcher le quota des Îles avec lignes et hameçons limités. En 2007, on était une vingtaine. Aujourd'hui on est 150-160. Fait que des fois on atteint le quota sans savoir alors qu'on continue à pêcher. C'est un run [une course] avec une grosse pression* » (Entretien-IdMC). Entraînant bien souvent des dépassements de quotas et des conflits larvés entre pêcheurs (64 t. pêchées l'an dernier au lieu des 20 t. autorisées), ce régime est remplacé par le système des Quotas Individuels Transférables (QIT)¹³⁹. Il est désormais pratiqué de début août à mi-octobre, chaque pêcheur disposant de deux semaines pour écouler son quota individuel durant cette période. La carte suivante spatialise cette dynamique saisonnière de la flottille côtière (Figure 50) :

¹³⁸ En 2012 sur les 784 permis de chasse au phoque du Groënland et 46 permis d'aide-chasseur temporaire émis aux Îles, seulement 186 chasseurs professionnels et 15 aides-chasseurs temporaires ont été actifs, c'est-à-dire qu'ils ont participé à une activité de chasse (MPO, 2014).

¹³⁹ "Le dernier avatar de cette politique des quotas prend désormais la forme de quotas individuels transférables (QIT), sorte de droits de pêche commercialisables." (Trouillet, op. cit.).

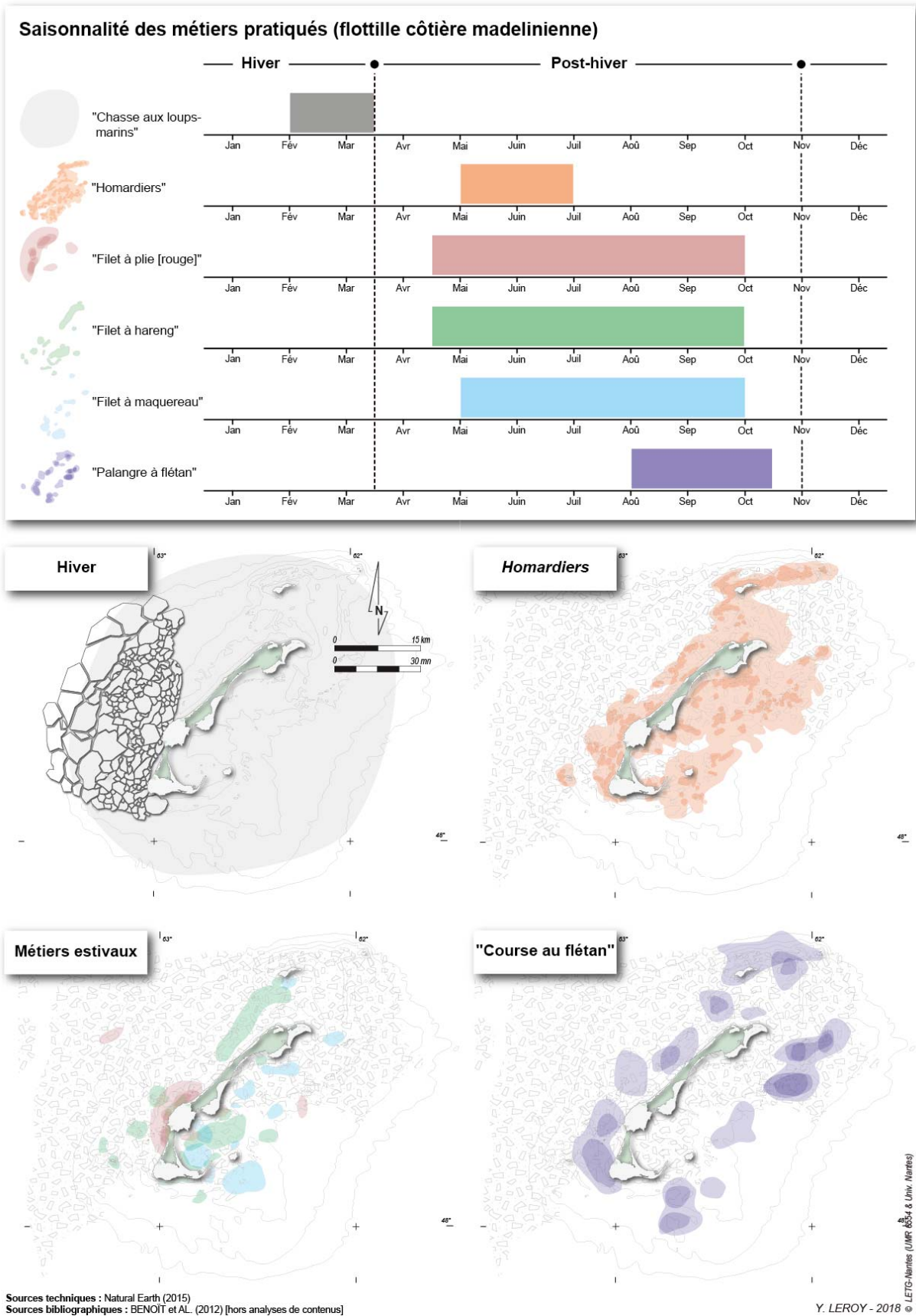


Figure 50 : Saisonnalité du "patchwork territorial" de la flottille côtière madelinienne – 1996-2000 - 2018

En parallèle de l'activité des côtiers, la flottille semi-hauturière est composée de 21 unités embarquant chacune trois à quatre pêcheurs (un ou deux aides-pêcheurs + un mécanicien + un pêcheur-proprétaire) (chiffre de 2012), pour seulement une moyenne de 30 jours passés en mer sur l'ensemble de l'année (MPO, 2014). « *Dernier des métiers* » (Geistdoerfer, 1987 : 323), les communautés anglophone et francophone des Îles se sont historiquement peu tournées vers le monde hauturier (Geistdoerfer, 1987 : 318). Les navires de cette flottille sont des ponts-ouverts équipés en mode caseyeurs-palangriers, chalutiers ou dragueurs amarrés aux ports de Cap-aux-Meules, Grosse-Île, l'Étang-du-Nord et de l'Île d'Entrée (Photographies 9) :

1 Flottille semi-hauturière (*crabiers* et *chalutiers*) – quai de Cap-aux-Meules – juin 2016 / Crédits : LEROY (2016)



2 Flottille semi-hauturière (*crabiers*) – quai de Cap-aux-Meules – juin 2016 / Crédits : LEROY (2016)



Photographies 9 : Les navires semi-hauturiers madelinots

Les pêcheurs de cette flottille pratiquent majoritairement un métier depuis l'instauration des moratoires sur les poissons de fond : ils sont des *crabiers* ciblant le crabe des neiges. S'ajoutent à celui-ci les métiers du « chalut à plie [rouge] », du « chalut à limande », de la « drague à pétoncle géant » et de la « palangre à flétan » (cf. Annexe 22). L'ensemble de ces métiers se partage entre « arts dormants » et « arts traînants », utilisant en fonction des espèces ciblées, des engins fixes ou des engins mobiles. Il s'agit donc de piéger ou traquer avec la mise en œuvre de « [...] réponses techniques que les îliens donnent pour exploiter leurs territoires de pêche » (Geistdoerfer, 1987 : 95). Ainsi, « *Connaître les fonds pour la grande pêche ça suffit pas ici. Le golfe c'est comme une grande baignoire qui se vide et se remplit en permanence. Lire les glaces, comprendre les courants, ceux de marées ... Tout ça demande de l'expérience* » (Entretien-IdMH). Ces conditions de pratique demandent alors en plus de la connaissances des fonds et de la lecture des *glaces*, de se concentrer sur la lecture des couches d'eau du golfe du Saint-Laurent¹⁴⁰.

En raison du cadre de gestion des pêches canadiennes (permis-zone-quotas ou effort de pêche), cette expérience est mise à rude épreuve au sein d'une aire comprise entre d'une part les 61 et 65°W, et d'autre part les 46 et 49°N. Cette carte représente l'aire d'activité de la flottille semi-hauturière madelinienne, pour l'ensemble des métiers pratiqués ciblant des espèces benthiques et des mammifères marins) à aujourd'hui selon la zone de pêche accordée (Annexe 25) (Figure 51) :

¹⁴⁰ À l'intérieur du golfe il existe une distribution verticale des eaux en deux couches non-miscibles en période hivernale, puis trois en période estivale (Strain, *op. cit.*). La couche de surface descend jusqu'à 45 m de profondeur pour des eaux comprises entre 8°C à 18-20°C. La couche intermédiaire froide plonge de 45 à 180-190 m aux eaux de +4°C à -1°C. Enfin la couche profonde loge de 180-190 m jusqu'à plus de 500 m avec des eaux stables autour des +5°C. En hiver eaux de surface et de la couche intermédiaire froide se mélangent pour former une même couche homogène (de 45 à 200 m) (Strain, *ibid.*).

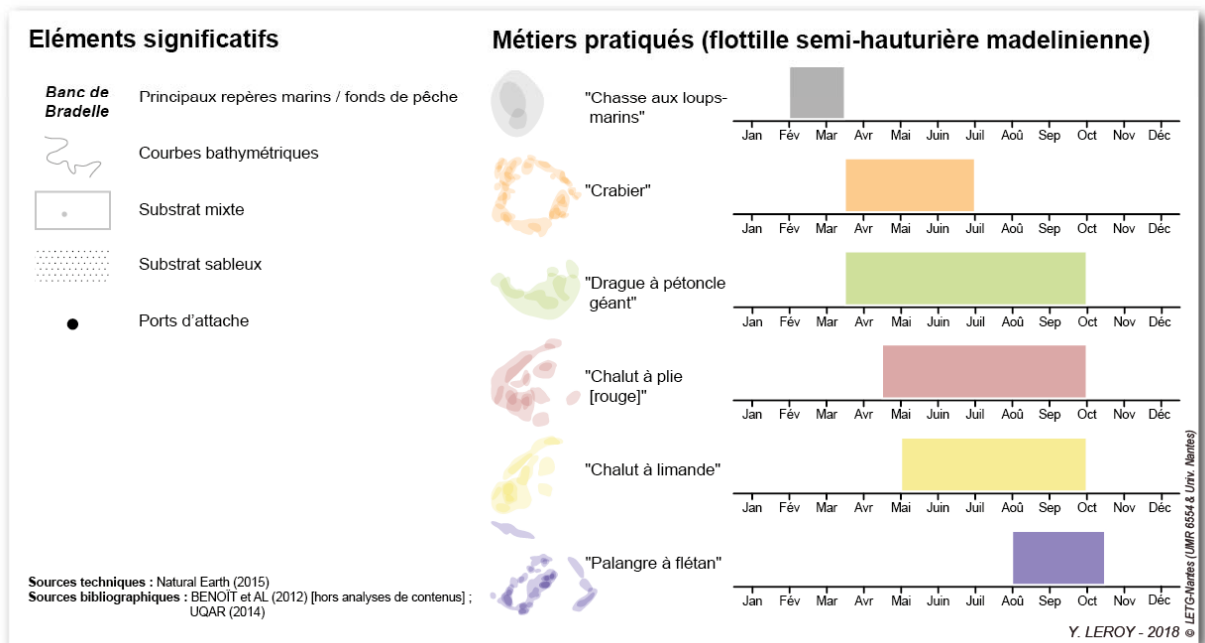
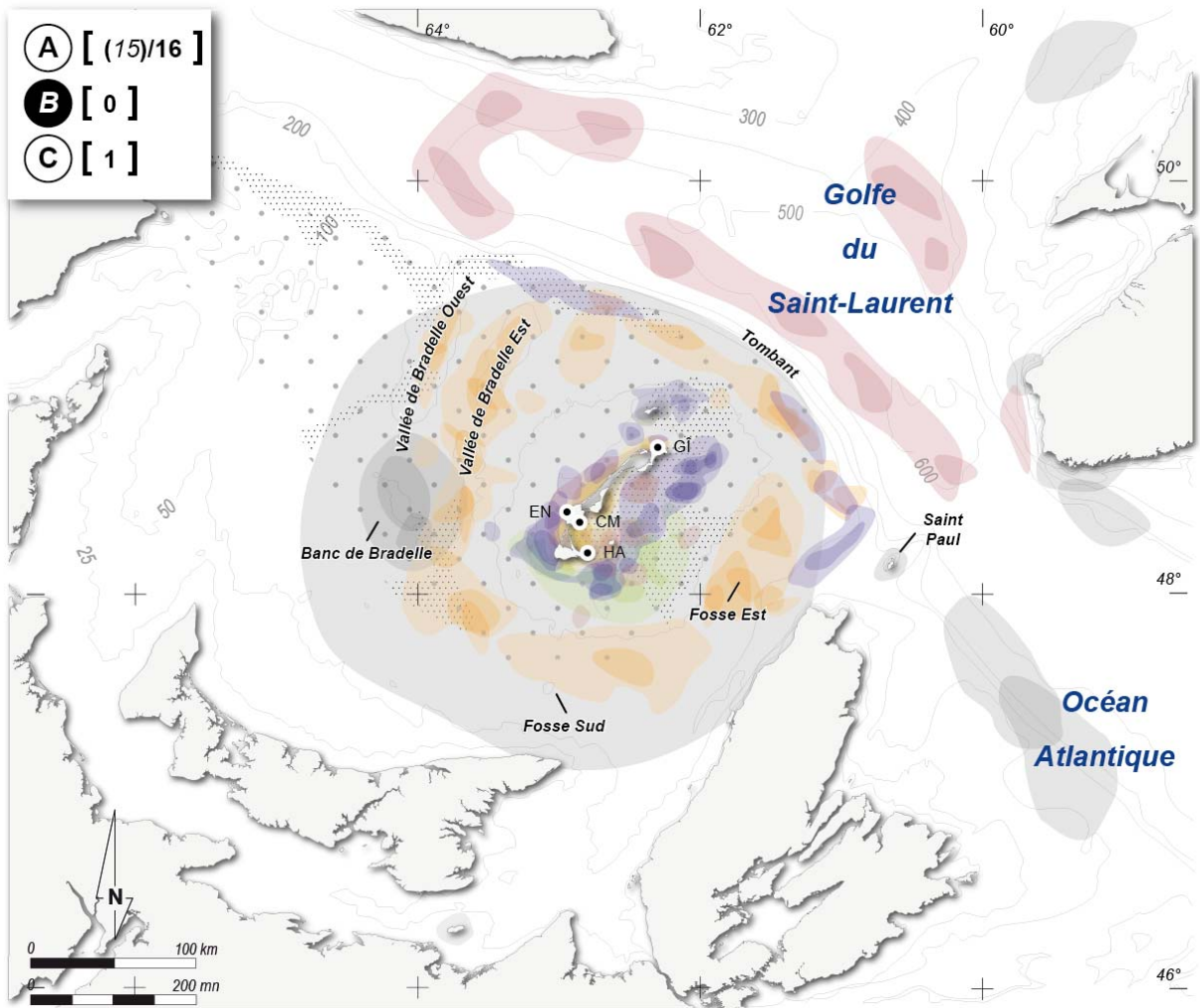


Figure 51 : Le "patchwork territorial" de la flottille semi-hauturière madelinienne – 1996-2000 - 2018

« *Les moratoires ont coupés l'activité en deux. D'un côté il y a le métier du crabe des neiges et après il y a ceux des poissons ronds [poissons de fond divers] ou du pétoncle. Les plus gros [crabiers] font que ça avec du flétan et le phoque l'hiver. Sinon on fait pas mal tous crabe et poisson ou crabe et pétoncle, sauf pour les chalutiers qui font que plie et limande. Ça dépend des permis que tu détiens. C'est sûr que le crabe c'est le plus payant* » (Entretien-IdMH). C'est ainsi que 85 % de la flottille pratique en *crabier*, soit 18 navires auxquels sont attribués à chacun un QIT sur un quota général de 25 286 t. pour l'ensemble des zones du golfe en 2018. Les QIT sont le fruit du partage historique du quota (année 1996), de sa fluctuation depuis, de l'arrivée de nouveaux entrants et des stratégies de rachat de permis pour les plus puissants. Aussi, « *C'est du chacun pour soi. Fait qu'on a un quota par propriétaire, on le gère comme on veut sur la période de pêche ouverte par le gouvernement* » (Entretien-IdMH). Espèce phare en Amérique du Nord à la suite de l'effondrement des stocks des poissons de fond dans les années 1990, le crabe des neiges est la « mine d'or » des semi-hauturiers madelinots. Le « chalut à plie [rouge] » est travaillé par seulement trois à cinq unités, tout comme le « chalut à limande ». Espèces ciblées depuis les années 1960, elle permet aux quelques chalutiers restant de pouvoir perdurer dans le paysage madelinien (Tivemark, *op. cit.*). Le métier de la « drague à pétoncle géant » n'est plus pratiqué que par sept équipages : « *Le pétoncle c'était très payant avant les moratoires. Là ça permet juste de compléter la paye* » (Entretien-IdMH). En outre, le métier de la « palangre à flétan » est potentiellement pratiqué par l'ensemble des semi-hauturiers, excepté les chalutiers.

Socialement, ces métiers semi-hauturiers sont « *fondamentalement individualistes* » (Tivemark, *op. cit.*). Le « glissement des pratiques » entre marins-pêcheurs islais laisse ici la place à une « maximisation des pratiques », chacun des équipages travaillant individuellement les espèces qu'ils ciblent dans le temps et l'espace imparti. Cette « maximisation des pratiques » qui est observable dans de nombreux autres pays (ex. États-Unis, Islande, Norvège, Japon) entraîne une dépendance totale de la flottille semi-hauturière madelinienne au cadre de gestion imposé par le MPO, et ainsi indirectement aux fluctuations du marché. Ce qui vient accentuer la possibilité d'une rupture potentielle à chaque saison de pêche, entre une ressource culturellement appropriée (ex. crabe des neiges) et politiquement régulée (ex. QIT), et un effort de pêche difficilement maîtrisable (ex. hyper-capitalisation des « gros crabiers »). Les activités pratiquées par les semi-hauturiers vont donc dans le sens d'un cloisonnement individuel : « *[...] secrecy as a beneficial strategy in competitive fisheries, where fishers conceal information about their catches and fishing locations.* » (Turner *et al.* 2014). Mais pêcher n'est toutefois pas réductible à un choix rationnel purement économique. C'est aussi une activité chargée de conventions socialement élaborées et culturellement partagées (autorités fédérales, pêcheurs, industriels)¹⁴¹. Même dans un univers capitaliste où le pêcheur est ici considéré comme un *homo-économus* recherchant à maximiser individuellement ses revenus (St. Martin, 2001), la pratique de ces métiers est bel et bien forgée par les institutions en place, en premier lieu, le MPO.

En suivant le même raisonnement que le découpage temporel des côtiers (hiver, *crabiers*, métiers estivaux et « course au flétan »), une dynamique saisonnière binaire de ce « paysage humain et social » peut être saisie (Entretiens-IdMH). Activité culturellement inscrite dans l'ADN madelinien (Geistdoerfer, 1984), la « chasse au loup-marin » est – à l'inverse – pratiquée collectivement en hiver en février-mars par deux à trois *crabiers* modernes ayant la capacité de naviguer dans les glaces et de

¹⁴¹ "Choices are not always made with individual gain in mind, and even when they are the gain is socially defined and shaped. Choices are also defined by fulfilment of social obligations, cultural conventions and the enactment of routines. . .interests also stem from positions individuals hold as members of social groups, communities and organizations." (Jentoft *et al.* 1998).

stocker de lourdes charges sur leur pont-ouvert, afin de cibler plus spécifiquement le phoque Gris¹⁴². En fonction de la couverture de glace, l'aire d'expédition se concentre généralement autour des Îles entre le *Banc de Bradelle*, le *Chenal Laurentien*, Cap-Breton et l'Île-du-Prince-Edouard. Cependant il arrive que certaines expéditions prennent le chemin de la côte SW de Terre-Neuve en fonction des allées et venues du cheptel. Les pêcheurs arment aux fusils de chasse silencieux, à distance raisonnable et si possible avec vent de face pour ne pas être repérés par le troupeau ciblé (Entretiens-IdMH). Extrêmement variable en termes de prises, cette activité est soumise à un contrôle strict des autorités fédérales, mais surtout, à l'état des glaces. Ainsi en 2014 leur abondance (étendue et épaisseur) dans le sud du golfe a limité le rayon d'action des pêcheurs, cantonné au secteur des Îles. Au contraire, de 2015 à 2017 compris, elles sont absentes. Les expéditions de chasse se font alors sur un territoire bien connu des madelinots : l'Île Brion. Or cette dernière est une réserve écologique depuis 1984, accueillant un troupeau conséquent de phoque Gris (environ 10 000 individus). Ainsi, « Depuis quelques années, à cause de l'absence de glace, le phoque gris se rabat sur Brion, c'est la seule place qu'on a pis il [le gouvernement] veut nous l'enlever » (Entretien-IdMH). À la suite de cette expédition illégale (100 phoques du Groënland et 2 000 phoques Gris abattus), les pêcheurs madelinots se sont réorientés cette année vers l'Île Pictou (île située entre l'Île-du-Prince-Edouard et la Nouvelle-Écosse), où un important troupeau de phoque Gris était présent, mais sans succès en raison des glaces abondantes dans ce secteur.

Avec l'arrivée de la saison « belle-saison », les *crabiers* se mettent en « route-pêche » vers leurs zones respectives en fonction de la période d'ouverture d'activité, qui s'étale généralement de mi-mars à fin juin selon l'arrêté du MPO. L'aire de pratique se concentre tout autour des Îles sur une large terrasse sous-marine, au-delà de la *Grande Chaîne* (zone rocheuse à l'isobathe 50-54 m) entourant l'archipel (Geistdoerfer, 1987 : 52-53), à des profondeurs moyennes de 80 à 100 m, même si certaines unités peuvent aller dans les 200-300 m. Ainsi, « Les zones de pêche dépendent du port d'attache. Fait que les gars de l'Étang-du-Nord vont sur Bradelle car c'est le plus proche. Ceux de Grosse-Îles vers le Tombant, pis les pêcheurs de Cap-aux-Meules et du Havre vers les fosses du sud et de l'est » (Entretien-IdMH). Les *crabiers* arment aux « grands casiers » cylindriques appâtés (ex. plie rouge), chaque équipage ayant le droit entre 150 et 200 casiers posés sur des fonds sableux à sablo-vaseux dans des secteurs de dépressions comme les *Vallées Bradelle Est et Ouest* (ou *Fosses de Bradelle*) (Entretiens-IdMH). À partir de mi-mars jusqu'à septembre inclus, la « drague à pétoncle géant » se travaille dans le secteur SSE des Îles-de-la-Madeleine sur différents petits gisements (fonds de *Pointe Rouge*, *Dix-Milles*, *Chaîne-de-la-Passe*, *Sud-Ouest* et *Bancs de l'Est*) situés au sein de de la *Grande chaîne*. À noter que concernant les zones de pêche des Îles, la zone 20A est gérée par le contrôle de l'effort (nombre limité de jours de pêche pour la saison et d'heures de pêche par jour), et la zone 20E est fermée à la pêche et constitue une zone refuge pour le pétoncle géant (UQAR, 2014). Vers mi-avril à début mai, les métiers du chalut font leur entrée en scène. Le « chalut à plie [rouge] » et le « chalut à limande » sont pratiqués dans le même secteur, à l'intérieur de la *Grande chaîne*, à toucher le rivage jusqu'au-delà de l'Île d'Entrée en évitant les zones de « *croches* » bien connues (hauts-fonds rocheux) (Entretiens-IdMH). Depuis quelques années (2010-2011), l'intensité de pratique de ces métiers semble avoir augmentée, plies et limandes étant désormais utilisées comme appât pour le homard et le crabe, maquereaux et harengs ayant en partie « disparus » des Îles.

¹⁴² Le nombre de phoque du Groënland serait aujourd'hui d'environ 7-8 millions d'individus (vs 500 000 dans les années 1970). Ce phoque descend du Labrador par le *Détroit de Belle-Isle* pour mettre bas dans le golfe en hiver. Il est saisonnier. À l'inverse le phoque Gris bien plus imposant est lui présent à l'année dans le golfe. Il y aurait environ 500 000 individus aujourd'hui (vs 10 000 dans les années 1970) (Entretiens-IdMPR).

Enfin concernant le métier de la « palangre à flétan », les semi-hauturiers le pratiquent jusqu'ici principalement au sein de la *Grande chaîne* sur les mêmes fonds que pour la « pêche à homard » (fonds de *Newball*, *Quero*, *Doyle Reef*, etc.), même si certains vont tenter leurs chances au niveau du *Tombant*, pour être « tranquilles » et surtout car le flétan (de l'Atlantique) y est présent en tant que principal prédateur du crabe des neiges (Entretiens-IdMH). La carte suivante spatialise ainsi la dynamique saisonnière de la flottille semi-hauturière (Figure 52) :

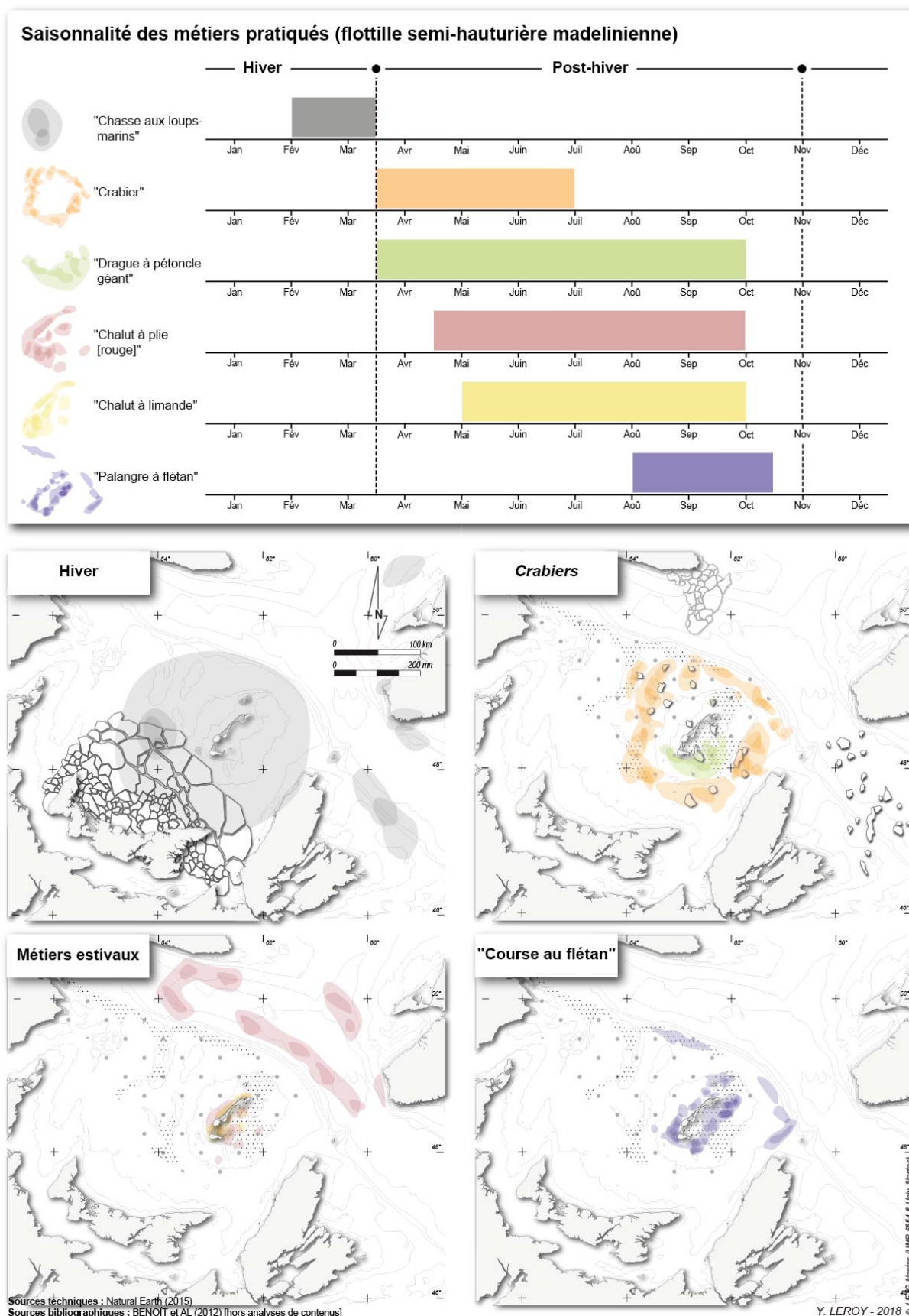


Figure 52 : Saisonnalité du "patchwork territorial" de la flottille semi-hauturière madelinienne – 1996-2000 - 2018

« Les métiers de la pêche ont changé, pis les hommes aussi. Ça va avec. Mais la chasse aux loups-marins ça reste le même feeling. C'est l'histoire des îles. Nos parents, leurs ancêtres faisaient aussi la chasse. C'est toute une culture ici. Avoir un permis et y aller si les glaces sont bonnes c'est perpétuer l'histoire de notre communauté. Ce que l'on a en nous » (Entretien-IdMC). La réalité territoriale actuelle des pêches madelinienes n'est pas vécue par ses acteurs dans un immédiat dépourvu de faits antérieurs. Elle s'ancre au contraire dans un sillon géo-historique dont les strates temporelles et spatiales continuent aussi d'être, à la foi construites et mobilisées par les pêcheurs madelinots d'aujourd'hui. Comme pour l'étude de cas des pêches islaises, informer et cartographier le « paysage humain et social » marin produit aujourd'hui par les activités de pêche madelinienes en mer, requiert à l'enquête de terrain de plonger dans l'histoire de cette île et la géographie de ses habitants.

4.2.2. L'ancrage géo-historique des pêches madelinienes

L'analyse de contenu du *corpus* documentaire permet de faire ressortir trois « grandes périodes » historiques dans la construction de ce territoire insulaire *en et par* les activités de chasse et de pêche. L'assemblage de fragments d'événements permet de recomposer le « paysage humain et social » des pêches madelinienes et plus généralement des nombreuses activités pratiquées au gré des époques, ayant fait de l'archipel des Îles-de-la-Madeleine un territoire dépendant du domaine marin qui le ceinture.

✚ (1) – Point d'origine inaccessible-1500 : « Réalités amérindiennes et incursions étrangères »

Entre 10 000 et 9 000 ans av. J.-C., s'installent dans la région du golfe du Saint-Laurent des groupes d'êtres humains formant des tribus qui appartiennent à l'ethnie des *Algonquins* : les *Beothuks*, les *Innus* (ou Montagnais-Naskapis) et les *Mi'gmaqs* (Doyle *et al.* 1985). La territorialisation graduelle de ces tribus annonce une ère nouvelle, celle de l'« *Archaïque maritime* » (*ibid.*). Elle est une période historique distincte dans la colonisation de l'Atlantique Nord-Ouest qui correspond au mode de vie de femmes et d'hommes fondé sur une économie de la subsistance, soutenue par la cueillette, la pêche et la chasse de ressources essentiellement marines (*ibid.*)¹⁴³. À rebours donc de ce qui est communément admis, l'activité de pêche est ici centrale. Elle est partie intégrante du cycle « annuel » nomade (Wallis, 1955), l'apport de poissons durant la période estivale signifiant pour ces peuples l'abondance alimentaire, mais aussi de grands regroupements à caractère festif (Charest *et al.* 2012). Tout comme sur le continent européen, la pêche est donc « [...] l'une des premières activités [...] pratiquées sur terre pour se nourrir. » (Chaussade et Corlay, 1990)¹⁴⁴.

Les *Mi'gmaqs*, littéralement « le peuple de la mer », s'organisent donc socialement autour de cette économie vivrière. Tout comme d'autres peuples, les tribus sont reliées à des clans spécifiques et sont regroupées par alliance(s) en bandes, constituant à leur tour des nations occupant alors de

¹⁴³ Le terme "archaïque" se rapporte à une société non-agricole, le terme "maritime" à la prépondérance de la mer dans la vie de ces peuples (*ibid.*). Longtemps, les chercheurs ont considéré la chasse comme l'activité centrale et quasi-exclusive des ressources de subsistance parmi les populations autochtones du Subarctique québécois, au détriment de la pêche ou de la cueillette qui demeuraient secondaires (Charest *et al.* 2012).

¹⁴⁴ Les caractères ubiquiste et millénaire de ces activités aquatiques sont confirmés des côtes européennes (scandinaves, anglo-saxonnes, Méditerranée chrétienne) jusqu'aux confins russes, en passant par les rives des mers intérieures d'Eurasie (Noire, Baltique) mais aussi par les rivages continentaux américains (Canada, Belize, Brésil) et asiatiques (Chine, Thaïlande) (Béarez *et al.* 2008).

véritables pays (Pacifique, 1928). Le pays de la nation *Mi'gmaq* – le *Mi'gmagi* – correspond ainsi aujourd'hui à un ensemble géographique occidental composé des Provinces Maritimes, de la région de la Gaspésie (Québec), d'une partie de la Province de Terre-Neuve-et-Labrador et de l'État du Maine aux États-Unis (Pacifique, 1928 ; Wallis, 1955). Il est divisé politiquement en huit districts, chacun propre à une bande, sillonnés selon les saisons et représentés par un chef (*ibid.*). Dans cet univers, le district d'*Onamag* est considéré comme la « capitale » du territoire national *Mi'gmaq* (*ibid.*). Celui-ci est pratiqué, parcouru et vécu par les 6 000 à 15 000 *M'igmaqs* (chiffres estimés jusqu'au contact avec les premiers colons) depuis au moins 8 500 ans (Carbonneau, 2009 : 21).

Les Îles-de-la-Madeleine sont à cette époque une portion terrestre reliée à la terre ferme, le « *Northumbria* », cette configuration géographique ancienne des Maritimes (Keenlyside, 1999). Les « Îles » sont alors fréquentées régulièrement par les *M'igmaqs* (Fortin et Larocque, 2003 : 61). En plus de leur tradition orale, trois campagnes archéologiques ont attesté et confirmé de cette présence par la découverte de matériels lithiques (pointes de flèches, outils, etc.) (Carbonneau, *op. cit.*). Ces matériaux qui pour les plus anciens datent de 9 000 ans, renseignent alors sur l'exercice d'activités de chasse et de pêche en divers endroits des Îles (Martijn, 1986). Pour survivre dans cette région, les *M'igmaqs* doivent développer un certain savoir-faire (« *foraging strategy* ») (*ibid.*), entre migrations saisonnières des terres vers le littoral à la belle-saison, navigation en haute mer, cueillette sur l'estran de « fruits de mer », pêche à pied et en canot, chasse sur les glaces, etc. (Wallis, *op. cit.*). Avec le réchauffement du climat (5 000 à 3 000 ans av. J.-C.), un important bras de mer sépare désormais l'archipel des terres continentales les plus proches (Martijn, *op. cit.*). Les *M'igmaqs* continuent néanmoins d'occuper l'archipel pour y chasser en priorité le morse au printemps, les quittant dès le début de l'hiver (Carbonneau, *op. cit.* ; *ibid.*)¹⁴⁵. Ce peuple maritime les nomme « *Memquit* » ou « *Mewquit* », signifiant « *îles flottants sur l'eau* » (Fortin et Larocque, 2003 : 64). La carte suivante spatiale leur « territoire nationale » ainsi que le tissu de lieux pratiqués, saisons après saisons, aux Îles (Figure 53) :

¹⁴⁵ *Odobenus rosmarus* (morse).

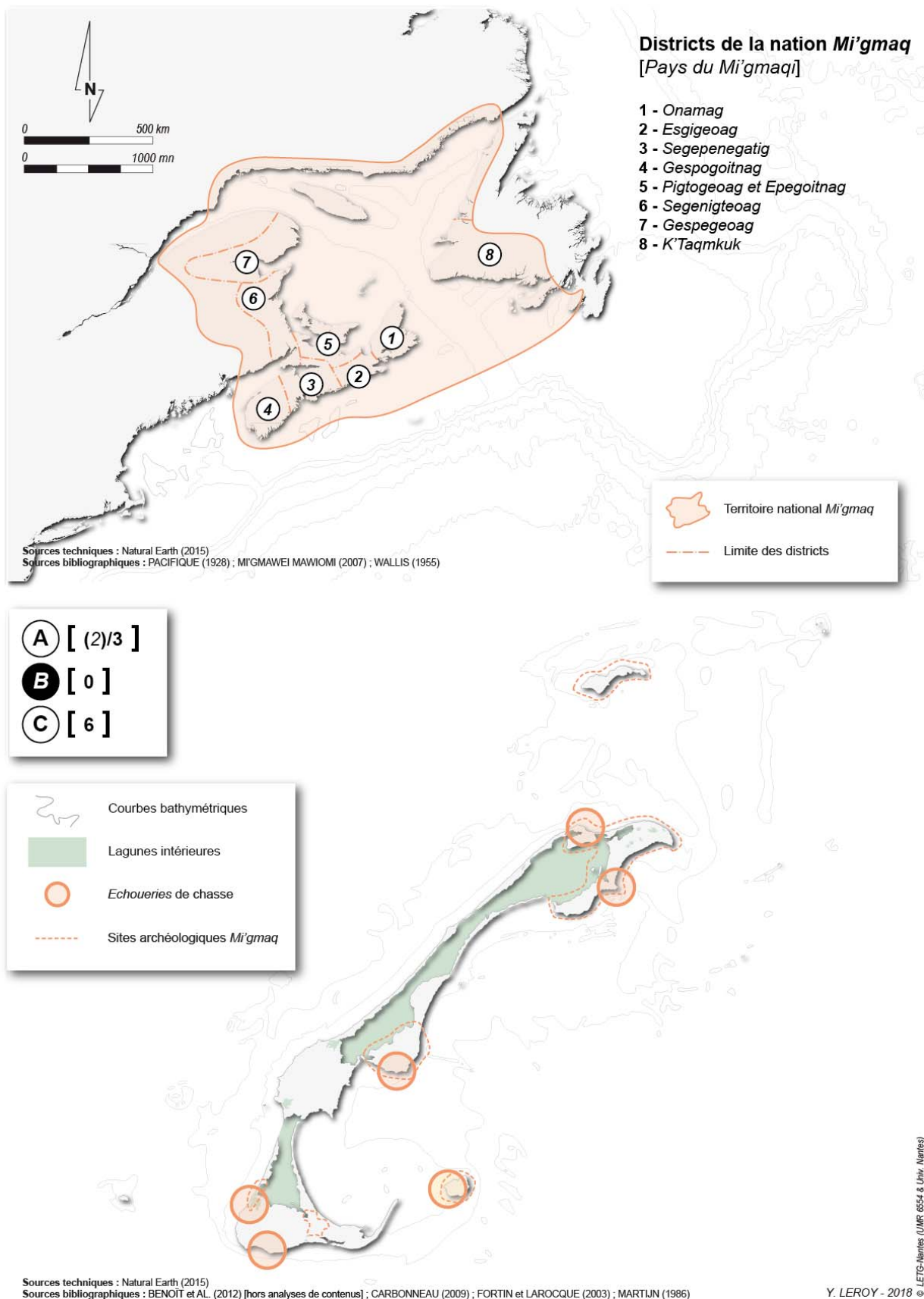


Figure 53 : La réalité territoriale Mi'gmaq

Leurs expéditions de chasse réalisées à plusieurs *escouades* de canots, majoritairement organisées depuis Cap-Breton, se font lors de cycles temporels ou les ressources du continent se font rares, pendant les « *disettes printanières* » (Charest *et al. op. cit.*). En parallèle de cette réalité amérindienne aux Îles et des incursions *vikings* à la fin du X^e siècle dans les eaux du golfe du Saint-Laurent (Carbonneau, 2009 : 37), de nouveaux arrivants pointent le bout de la proue de leurs navires au tournant des XI-XII^e siècles. En suivant les *mattes* de thonidés dans le golfe du Gascogne, les marins-pêcheurs basques y chassent aussi à cette époque la « *baleine* » (Cazeils, 2000 ; Garat, 1998)¹⁴⁶. Entre prises de risque et opportunités, ces derniers suivent sa migration estivale vers le large des côtes du Spitsberg et de l'Islande, puis voguent jusque dans les eaux de l'Atlantique Nord-Ouest à la poursuite d'autres « *gisements* » afin d'exploiter une nouvelle ressource, l'huile des *cétacés* (Cazeils, *op. cit.*)¹⁴⁷.

À cette époque sur la scène européenne, la grande pêche harenguière bat son plein en mer du Nord, préfigurant la formation d'une pratique précapitaliste de la pêche, fondée notamment sur une rationalité économique purement gestionnaire (Mielants, 2007). Réduction de l'économie à des questions d'intendance et appétit mercantile donc, mais aussi appauvrissement des eaux littorales européennes et cas de surexploitation constatés, essor démographique sur le vieux continent et forte demande en protéines animales, intense concurrence entre villes maritimes et rivalités d'accès aux bancs de poissons, poussent alors certains pêcheurs nord-européens (norvégiens, hollandais, danois, anglais et français) à entreprendre des « *expéditions halieutiques* » furtives et saisonnières, le long des côtes nord-écossaises et islandaises pour exploiter prioritairement la morue (Besançon, 1965 ; Chaussade, 1994 ; Le Bouëdec, 1997). Si elle fait déjà l'objet d'un important commerce sur les côtes scandinaves, les bancs très poissonneux de Terre-Neuve voient arriver peu à peu ces aventuriers-pêcheurs (Chaussade, 1983 : 203 ; Noël, 2011 : 45). Ces expéditions halieutiques, ainsi que les opérations de chasse baleinières vont alors directement mener à la colonisation de ce qui va devenir le Canada (Parsons, *op.cit.*).

(2) – 1500-1700 : « Colonisation européenne et affairement commercial »

La découverte « officielle » de l'Amérique par l'entreprise privée de C. Colomb et ses marins en 1492 n'est en rien une nouveauté dans le paysage nord-américain. Par bonds marins successifs, les activités de pêche et de chasse sur les bancs de Terre-Neuve et dans le golfe du Saint-Laurent, notamment aux abords des Îles-de-la-Madeleine, l'ont largement devancé (Besançon, *op. cit.* ; Cazeils, 1997, 2000 ; Chaussade, 1983 : 203 ; Larocque et Fortin, 2003 : 63-65 ; Turgeon, 1986). Cette avance se matérialise par la présence officieuse, mais authentifiée, de nombreux marins-pêcheurs européens (Anglais, Bretons, Normands, Basques, Espagnols, Portugais) sur les côtes actuelles du Canada Atlantique depuis – au moins – le XIV^e siècle (*ibid.*)¹⁴⁸. D'abord par centaines, puis par milliers, ces derniers font route-pêche depuis une myriade de ports européens vers ce qui ressemble désormais à une « *mer promise* » (en France : du port basque de Saint-Jean-de-Luz jusqu'à celui normand de

¹⁴⁶ Derrière ce terme générique se cache différentes réalités, dont 13 espèces qui fréquentent actuellement le golfe du Saint-Laurent, dont notamment (hors baleine noire) : *Phocoena phocoena* (marsouin commun), *Globicephala melas* (globicéphale noir de l'Atlantique), *Orcinus orca* (épaulard), *Balaenoptera acutorostrata* (petit rorqual), *Physeter macrocephalus* (cachalot), *Balaenoptera physalus* (rorqual commun), *Balaenoptera musculus* (rorqual bleu).

¹⁴⁷ Par vagues successives les basques forment au XVI^e siècle une colonie de 900 âmes à *Red Bay* (Labrador) où ils chassent la baleine pour extraire l'huile qui servait à éclairer et à chauffer cette population, le surplus étant exporté en Europe (Carbonneau, 2009 : 43).

¹⁴⁸ Une toponymie précise de divers lieux, française et portugaise, y désigne déjà les principaux points de repères côtiers sur la côte terre-neuvienne, dans le golfe et aux Îles-de-la-Madeleine (Larocque et Fortin, 2003 : 63-65).

Dieppe)¹⁴⁹. Faisant étape sur les côtes islandaises ou traçant un cap direct, ces expéditions halieutiques se répandent suivant principalement l'aire de répartition d'une espèce-cible qui ne connaît pas les frontières : la morue (Figure 54) :

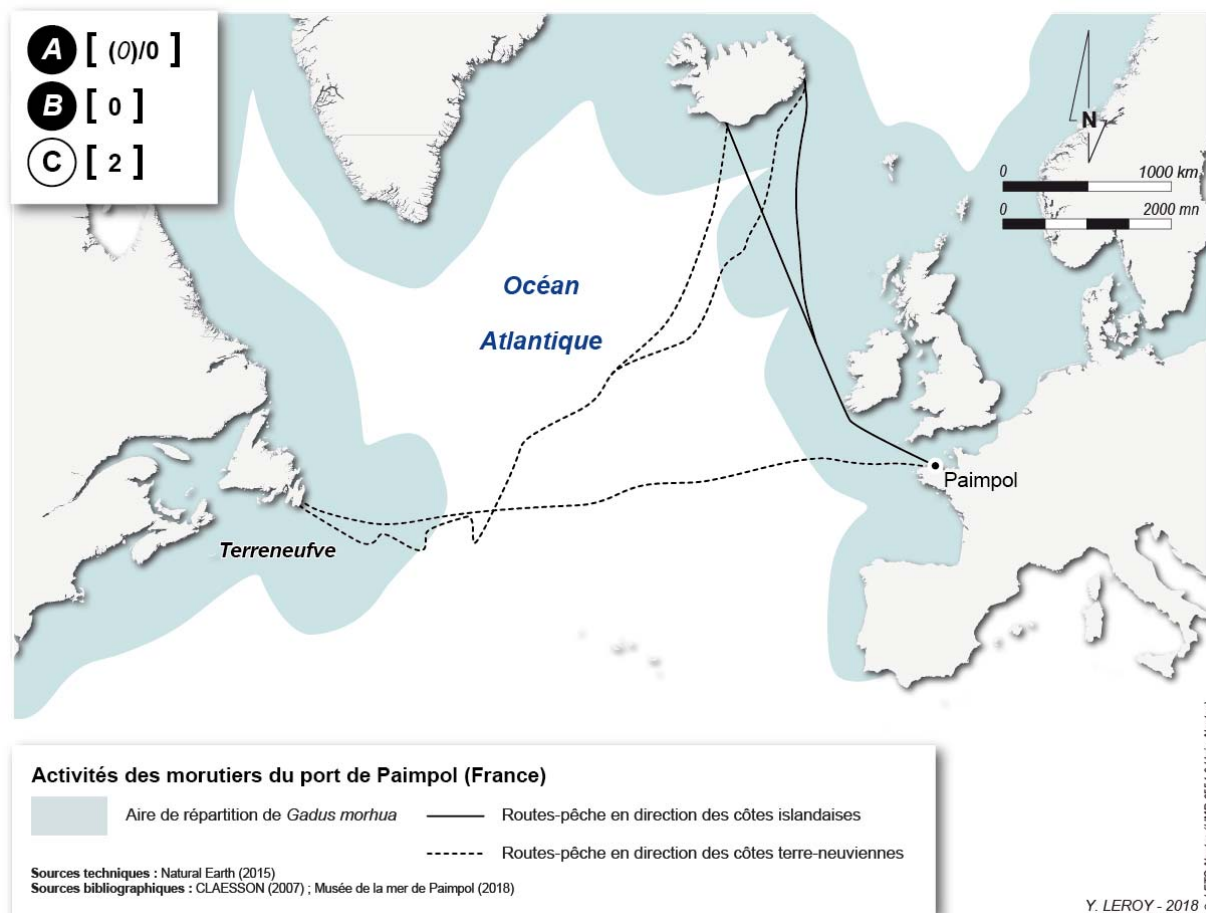


Figure 54 : Expéditions morutières vers le "Nouveau monde" – XVI^e-XVIII^e siècles

Organisées en sociétés d'armement à capitaux ouverts, ces expéditions halieutiques sont en premier lieu des opérations de pêche errantes et nomades sur des voiliers-morutiers se faisant discrets afin de conserver le monopole de « terres neuves » (Besançon, *op. cit.* ; Cazeils, 1997 ; Loture, 1994)¹⁵⁰. Aussi, sans comparaison avec les expéditions officielles qui vont être planifiées au début du XVI^e siècle en vue d'un travail de prospection de terres prétendues vierges (*terra nullius*) (Annexe 26), à défricher donc, ces activités de pêche et de chasse ne suscitent encore que peu d'intérêts des puissances politiques européennes (*ibid.*). Mais le « coup de force » de Colomb et les prétentions ibériques à l'hégémonie mondiale (ex. Traité de Tordesilla – 1494) les incitent à rapidement entrer dans la danse. Conjointement, l'amélioration continue des techniques de navigation (boussole et manœuvre de la *volte*), l'agrandissement des limites du « monde connu » à travers la session de

¹⁴⁹ Au XVI^e siècle "Pris lors d'un voyage de reconnaissance pour la marine anglaise en 1578, le recensement de Parkhurst établit le nombre de navires européens à « Terre-Neuve » entre 350 et 380 dont 150 morutiers français, 100 espagnols, 50 portugais, 30 à 50 anglais et 20 à 30 baleiniers basques." (Turgeon, *op. cit.*). Cette flotte qui est sous-estimée représenterait 8 000 à 10 000 hommes (*ibid.*).

¹⁵⁰ "En effet, en ces débuts, la majorité d'entre eux, ne pratiquaient que la pêche errante qui n'impliquait aucun atterrissage. Une fois arrivé sur le banc, le bateau se laissait dériver lentement sous voilure réduite ; les hommes, abrités jusqu'à la ceinture dans des demi-barils alignés le long du bastingage pêchaient à la ligne à main. La morue, au fur et à mesure, était étêtée, évidée, tranchée, puis arrimée en cale et convenablement salée. Une fois le plein fait, le navire mettait immédiatement le cap vers l'Europe." (Chaussade, 1983 : 204).

portulans, la maîtrise des techniques cartographiques et la redécouverte d'œuvre majeure (la *Géographie* de Ptolémée) permettent de réaliser ces expéditions colonisatrices visant à s'accaparer et mettre sous-tutelle des territoires et leurs habitants (Hofmann *et al.* 2012 ; Zinn, 2002). Avec trois voyages à son actif, tous commissionnés par le Royaume de France (1534, 1535-1536 et 1541-1542), J. Cartier prospecte sur la côte orientale terre-neuvienne, dans le golfe, puis s'enfoncé dans les terres en remontant le fleuve du Saint-Laurent. Il débute ainsi la première forme de colonisation de la « Nouvelle-France » (1534-1763), une colonie-comptoir administrée par des compagnies coloniales à des fins d'exploitation de la faune et la flore indigènes, et de leur commerce à destination des marchés européens (Moogk, 2000). En ces débuts, la préoccupation des explorateurs-navigateurs et autres marchands est moins d'établir de solides colonies de peuplement, que de créer des comptoirs commerciaux pour y poursuivre l'exploitation systématique des ressources (Chaussade, 1983 : 205).

Lors de son premier voyage, Cartier croise un morutier français originaire de La Rochelle cherchant désespérément son chemin de retour et accoste au sein d'un chapelet d'îles aux dunes imposantes (Cartier, 1984)¹⁵¹. Il y fait alors mention d'une grande abondance de « *vaches marines* » (*ibid.*) qui s'avèrent être à cette époque, l'une des plus grandes concentrations de morses de l'Atlantique Nord-Ouest (Carbonneau, 2009 : 43). Déjà connus des Basques et Bretons, les colons de la Nouvelle-France ne tardent pas à faire des Îles d'Araynes un lieu de chasse et d'échanges avec les *M'igmaqs*, de relâche pour leurs navires. En parallèle, la forte demande européenne en poisson séché (« *stockfish* ») conduit à une triple conséquence pour l'exploitation des bancs terre-neuviens et la colonisation de cette région (Chaussade, 1983 : 205). La première est liée au changement de statut de la morue sur les marchés européens : « *La morue, nourriture de première nécessité, devenait un produit d'exportation, et de quelle importance !* » (*ibid.*). Par des procédés de conservation rudimentaires, elle s'écoule à travers tout le vieux continent empruntant divers canaux commerciaux (ex. routes de cabotage de la façade atlantique française), dont l'un des plus conséquents vers le monde méditerranéen et sud-atlantique (Grèce, Italie, Espagne, Portugal) (Le Bouëdec, 2002 ; Loture, *op. cit.*). Ce nouveau statut marchand bouleverse à son tour les conditions de pêche dans l'Atlantique Nord-Ouest et fait monter les enchères sur les terres qui s'y trouvent (Chaussade, 1983 : 205). Le séchage de la morue implique l'*atterrage* du bateau, c'est-à-dire la recherche d'un *havre* à la localisation privilégiée et aux dimensions suffisantes pour y accueillir campement et station de pêche (*ibid.*). La deuxième conséquence est donc la mutation géographique des opérations de pêche. Les grands morutiers s'immobilisent sur les bancs pour pêcher et approvisionnent des chaloupes faisant la liaison entre ceux-ci et la station de pêche (Besançon, *op. cit.* ; Cazeils, *op. cit.* ; Loture, *op. cit.*). D'errantes, la pêche et les activités annexes se sédentarisent (Chaussade, 1983 : 205). La troisième conséquence est donc le développement du commerce des « *pelleteries* » (*ibid.*), c'est-à-dire de la traite de la fourrure des mammifères marins notamment, mais aussi de l'ivoire (défenses des morses) et de leur huile. Les hommes engagés dans ces expéditions halieutiques prennent l'habitude d'occuper leur temps libre à les chasser, constituant des *échoueries* de chasse, parallèles aux havres de pêche sur le littoral (Carbonneau, 2009 : 47). Cette mer promise devient l'espace d'une pièce de théâtre jouée années après années par ses « invisibles » (en moyenne deux séjours/an), faisant vivre sur le continent européen « [...] pendant près de cinq siècles, [...] des centaines de milliers de pêcheurs et d'habitants du littoral. » (Cazeils, *op. cit.*) (Figure 55) :

¹⁵¹ Cartier nomme cet archipel les « *Îles d'Araynes* » (îles de sables). Les cartographiant et se les appropriant au nom du Roi de France (François 1^{er}), ils nomment à ce titre différents lieux : « *Île aux Oiseaux* » (Roche-aux-Oiseaux), « *Île Brion* », « *Cap du Dauphin* », « *Île Alazay* » (Corps-Mort), « *Baie Plaisance* » (Baie de Plaisance) (Carbonneau, 2009 : 40).

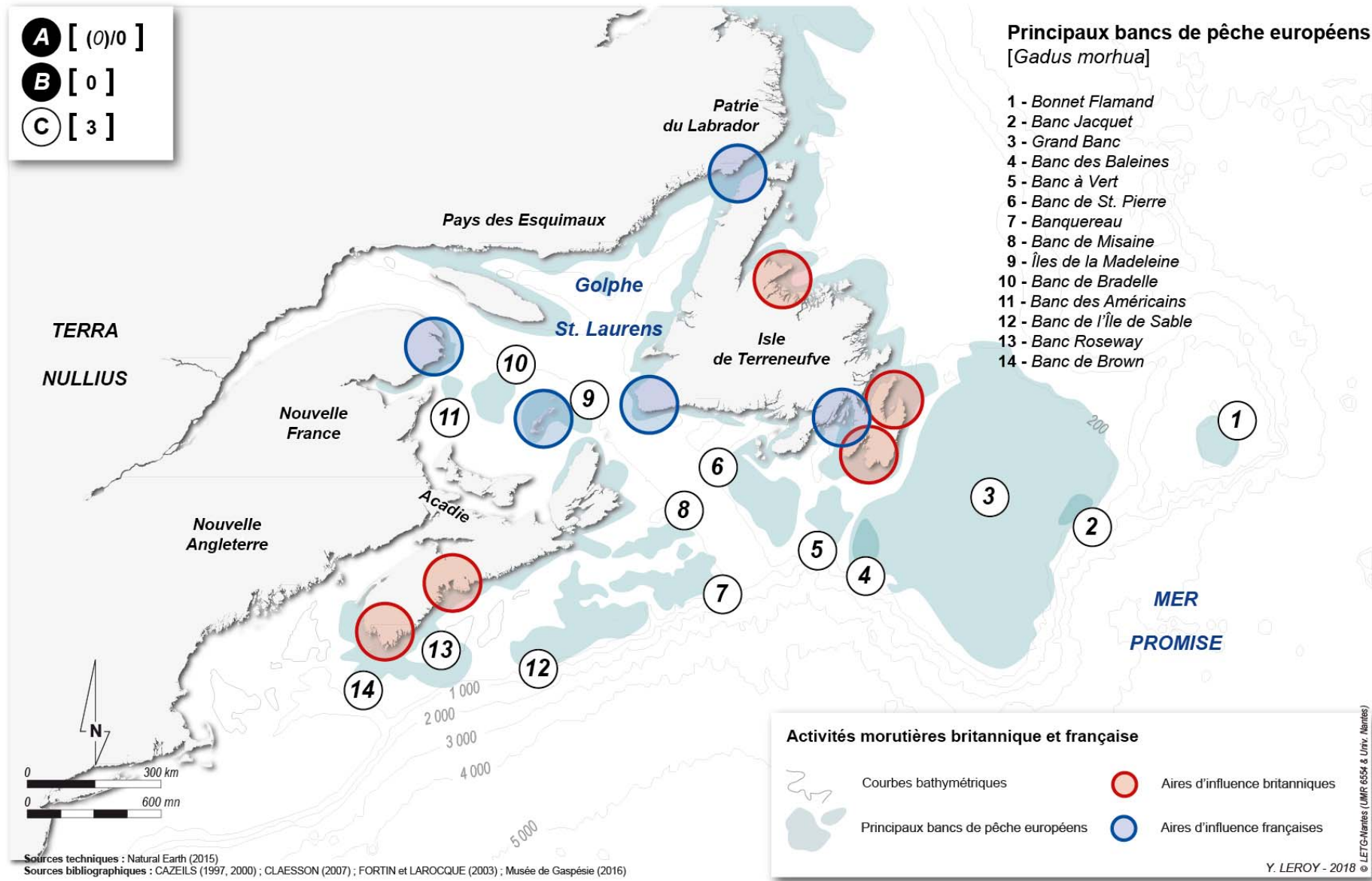


Figure 55 : Expéditions morutières vers le "Nouveau monde" – XVI^e-XVIII^e siècles

Ces activités de chasse accroissent sensiblement la rentabilité de ces expéditions devenues permanentes (ex. commerce des fourrures), ce qui autorise les sociétés d'armement à bénéficier du soutien des pouvoirs publics (ex. primes d'exportation) (*ibid.*). En outre les gouvernements français et britannique font de la pêche sédentaire une obligation impérieuse au maintien de leur puissance maritime, mais aussi à l'accession de nouvelles terres et à leur suprématie en mers, suite au déclin de l'Espagne et du Portugal (ex. défaite de l'*Armada* espagnole en 1588) (*ibid.*). Celui-ci leur profite directement, Britanniques et Français évinçant ainsi géographiquement Espagnols et Portugais dans le cadre de la « pêche à la morue » (Braudel, 1979 : 216 ; Innis, 1978 : 11-52). Ces vainqueurs vont chacun se spécialiser, les Britanniques uniquement dans la morue séchée, les Français dans la morue fraîche (ou « morue verte ») et la morue séchée en appoint (Innis, 1978 : 11-52 ; Lucas et Edwald, 2015 : 230-232). Cette spécialisation *a priori* anodine engage la distribution géographique de leur colonisation à Terre-Neuve, puis dans le golfe et les Maritimes (Innis, 1978 : 11-52)¹⁵².

C'est dans ce contexte de compétition qu'en 1597, une expédition britannique ayant l'intention de s'installer de façon permanente aux Îles d'Araynes est confrontée à la présence conjointe de Bretons, Basques et *Mi'gmaqs* s'affairant ensemble dans le secteur du Havre-aux-Basques (Fortin et Larocque, 2003 : 65). En raison de leur emplacement au beau milieu du golfe du Saint-Laurent et de la présence en nombre de mammifères marins (morses, loups-marins), les Îles captent l'attention de nombreux marchands européens d'huiles, d'ivoires et de peaux, sans toutefois qu'il soit question d'un peuplement pionnier (Fortin et Larocque, 2003 : 65). Une course est désormais lancée pour le contrôle des meilleures « *graves* », ces *havres* de pêche et/ou *échouerie* de chasse disposant d'une plage de galet pour le séchage et/ou l'entreposage des prises (Fortin et Larocque, 2003 : 67). Il y devient alors de plus en plus difficile d'y chasser et pêcher librement en raison de la présence soutenue des Européens (*ibid.*). Les Îles d'Araynes deviennent les « *Îles Ramées* » en 1601 (îles ramifiées, réunies par des dunes de sable), puis « *La Magdelène* » ou « *Les Magdelènes* » en 1632, nom faisant référence à la culture *Mi'gmaq* (Fortin et Larocque, 2003 : 68). En ce début du XVII^e siècle, Nouvelle-France et « Nouvelle-Angleterre » se transforment en des colonies de peuplement permanentes et durables (Chaussade, 1983 : 206) :

« Située entre la Nouvelle-France et la colonie bostonienne, la région des Maritimes plus connue sous le nom d'Acadie, apparaît comme un territoire d'enjeu de première importance, indispensable à la sécurité des deux foyers de colonisation nouvellement mis en place et à la protection des centaines de bateaux métropolitains qui venaient y faire sécher leur poisson. »

De 1604 à 1713, l'Acadie change sept fois de possession, passant tour à tour entre les mains du Royaume de France et de la Couronne britannique (Carbonneau, 2009 : 65). Dans ce « *mano a mano* », l'archipel madelinien présente un caractère hautement stratégique pour le dispositif colonial français. En conséquence à partir de 1653 une série de « concessions de territoire » ou de « droits de chasses et pêches » est émise par le Royaume de France et/ou le gouverneur de la Nouvelle-France à des marchands capitalistes français afin d'y asseoir leur souveraineté (Carbonneau, 2009 : 52). Pour y assurer la continuité de la chaîne d'exploitation du morse et du loup-marin, l'huile extraite provenant de l'archipel étant devenue un produit à haute valeur marchande, il est alors consenti un droit de chasse spécifique aux *Mi'gmaqs* afin de leur permettre, comme aux Acadiens, de le fréquenter

¹⁵² La flotte anglaise s'établit rapidement le long de la péninsule d'*Avalon* en direction ce qui va devenir la "Nouvelle-Ecosse". La flotte française s'établit elle au départ sur la côte sud de Terre-Neuve en direction du golfe et du Saint-Laurent (Braudel, 1979 : 216 ; Lucas et Edwald, 2015 : 233). Cette spécialisation des pratiques de pêche semble avoir directement influé les circuits commerciaux français et anglais et la construction même de leurs empires (Innis, 1978 : 11-52).

librement (Martijn, *op. cit.*). En cette fin de XVII^e siècle, contrairement au reste des Maritimes, l'archipel n'est donc pas encore peuplé de façon permanente. Il n'est qu'un haut-lieu de chasse où l'on peut y observer une répartition des tâches entre *Mi'gmaqs* et Acadiens.

✚ (2) – 1700-1900 : « Un tournant majeur »

Les affrontements à intervalles réguliers entre les empires britanniques et français conduisent à redéfinir la place de chacun dans ce monde en construction, *via* les traités d'Utrecht en 1713 et de Paris en 1763, mettant fin aux hostilités (Chaussade, 1983 : 207). La France se doit alors notamment de céder Terre-Neuve, le territoire de la Baie d'*Hudson* et de partitionner l'Acadie au profit de la couronne britannique¹⁵³. En ce XVIII^e siècle, les pieds d'argile de l'assise territoriale française se font de fait ressentir. L'incohérence de la politique coloniale française et l'incapacité des gouvernements successifs de l'État alors le plus puissant d'Europe, à comprendre l'importance des enjeux qui se jouent outre-mer (*vs* Empire britannique), mènent ses colonies, et plus particulièrement celle acadienne, dans un état de délabrement en termes de conditions de vie de ses habitants (Chaussade, 1983 : 209). L'Acadie accuse un retard conséquent en termes de développement économique, les capitaux investis et produits y étant faibles, quand ils ne sont pas « gelés » par l'absence d'une volonté affirmée de la part des autorités françaises de construire outre-Atlantique un véritable pays, comparativement à ce que met en œuvre l'État britannique (*ibid.*). Toutes aussi délaissées par ses « *seigneurs* » français (marchands-concessionnaires) (Geistdoerfer, 1987 : 232), les Îles-de-Madeleine sont alors unilatéralement revendiquées et colonisées de façon permanente en 1744, par un militaire-marchand anglais ayant reçu un permis temporaire de chasse et de pêche aux Îles pour services rendus à l'Empire britannique (*ibid.*). Ce dernier s'installe donc au Havre-Aubert avec quelques « *engagés* », les premiers madelinots (Acadiens et Néo-anglais) (Geistdoerfer, 1987 : 36). Sous ce nouveau régime marchand anglais sont implantées des « *pêcheries* » (stations de pêche) (Geistdoerfer, 1987 : 229). Ce fait signe « *le règne des marchands [anglais]* » comme instrument de la politique coloniale voulue et dirigée depuis Londres pendant près de deux siècles (Chaussade, 1983 : 216).

Le régime marchand anglais est comparable au seigneurial français, ou encore au modèle sardinier breton ou thonier islais, avec toutefois une nuance fondamentale : la soumission totale des communautés à leur joug. Les *marchands* sont ici à la tête de compagnies capitalistes qui détiennent l'ensemble des moyens de production (ex. unités de pêche, matériels de séchage), contrôlent les circuits de distribution (ex. lignes de cabotage), ainsi que les pêcheurs et leur famille (Geistdoerfer, 1987 : 231). Leur emprise est intégrale, de l'amont à l'aval de la filière pêche, avec « [...] *la possession d'une flottille de goélettes assurant tout à la fois l'exportation de biens de production et l'importation de produits de consommation courante.* » (Chaussade, 1983 : 217 ; *ibid.*). Ces compagnies diligentées par la couronne britannique détiennent alors le monopole de la pêche et de la chasse. Les colons sont au sein de ce « Nouveau monde » de la main d'œuvre servile à faible coût, inorganisés et isolés en petits groupes sociaux, sans ressources véritables, dans l'obligation de vendre leur force de travail aux *seigneurs* locaux afin de survivre (Chaussade, 1983 : 216). S'engage alors en parallèle d'une organisation économique capitaliste, un rapport social de type féodal au sein duquel cette main d'œuvre dont

¹⁵³ "Tandis que la France conservait l'île du Cap-Breton et l'île Saint-Jean (l'actuelle île du Prince-Edouard), l'Angleterre s'appropriait l'Acadie péninsulaire rebaptisée Nouvelle-Écosse ; quant au territoire situé au nord de la baie de Fundy, le Nouveau-Brunswick d'aujourd'hui, il fut l'objet d'une controverse entre les deux États, et occupé par les Français." (Chaussade, 1983 : 207).

L'accès à la propriété est nul, se voit rétribuer ses efforts en bons d'achat uniquement valides dans le « magasin général » détenu par ce même marchand¹⁵⁴. « *Maîtresse de toutes les décisions* », les pêcheurs ne sont dès lors que les serfs de leur compagnie, celle-ci jouant le rôle de patron, protecteur et créancier de la communauté tout entière (Chaussade, 1983 : 217). Dans ce contexte social, le marchand acquiert progressivement les terres à proximité des bancs de pêche pour y installer les pêcheries sur les *graves*, autour desquelles se développent des poches de peuplement (*ibid.*). En 1774 l'archipel se voit rattaché au Bas-Canada par l'Acte de Québec. Ce territoire n'est alors encore qu'un modeste établissement de pêche comptant une centaine de colons, pêchant dans les « petites eaux » côtières et les lagunes, défrichant et cultivant des lopins de terres à proximité immédiates des deux principales pêcheries de Havre-Aubert et Havre-aux-Maisons (Geistdoerfer, 1987 : 233). Leur mode de vie, ou plutôt de survie, est pluriactif, une réalité sociale tendue exigeant de multiplier les activités de production et d'échanges (Geistdoerfer, 1987 : 242-243). Par conséquent (Chaussade, 1983 : 218) :

« Chaque famille devait faire un peu de tout pour survivre. Outre la morue livrée à la station, la pêche fournissait la nourriture de base en même temps qu'une petite quantité de boëtte [appâts] vendue parfois clandestinement à quelque goélette de passage. Le reste (hareng et homard) servait à la fertilisation des terres nouvelles labourées [...] De fait, en de nombreux secteurs côtiers, la pêche n'était qu'une activité de subsistance [...] ».

Non loin de l'archipel prend forme en 1755 le « *grand dérangement* », c'est-à-dire la déportation massive des Acadiens de Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick par les Britanniques (Chaussade, 1983 : 209). En errance, sans pays, les Acadiens vont débarquer aux Îles au compte-goutte, puis massivement en 1793 (200 à 300 personnes), suivis dans leur sillage par quelques Néo-anglais. Dans ce « *nid de féodalité* », à la suite de l'octroi de l'archipel à un nouveau seigneur (Amiral anglais) en 1797, celui-ci impose une rente annuelle sur l'occupation des terres par les madelinots (Geistdoerfer, 1987 : 232-233). Ces derniers la payent en morues et phoques, alors piliers du mode de (sur)vie des Îles (Geistdoerfer, 1987 : 243). La « pêche à la morue » et la « chasse aux loups-marins » procurent, jusqu'au milieu du siècle, l'essentiel des revenus des pêcheurs de l'archipel (Fortin et Larocque, 2003 : 109). Ces activités de chasse et de pêche sont aussi finement décrites dans l'Encyclopédie de Diderot et D'Alembert, un fait qui vient souligner leur importance pour le monde européen (Figure 56) :

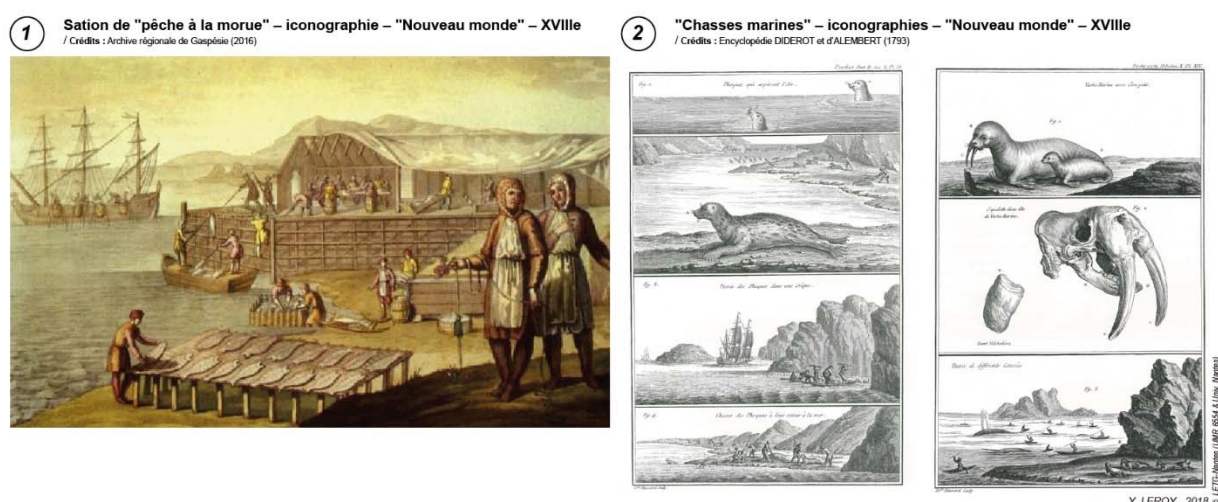


Figure 56 : Représentation des activités de chasses et de pêches "outré-mer" – fin du XVIII^e siècle

¹⁵⁴ « *Chaque famille venait y chercher tout ce dont elle avait besoin, le nécessaire : agrès de pêche, sel, outils de ferme, farine [...] Ne disposant d'aucun numéraire, les familles se voyaient contraintes de tout acheter à crédit.* » (*ibid.*).

La territorialisation des bancs de « pêche à la morue » par les Anglais et Français permet d'asseoir une « rente halieutique » régulière et une prospérité économique pour plusieurs régions littorales canado-américaine et européenne (Cazeils, 2000 ; Claesson, 2008 ; Turgeon, 1981, 1986)¹⁵⁵. Au point que de nombreuses cartes marines représentant ce monde nouveau, localisent et médiatisent ces principaux bancs (cartes de : De Champlain, 1632 ; Blaeu, 1663 ; Coronelli, 1694 ; De Vaugondy, 1755). Pour en saisir l'importance, l'activité de « pêche à la morue » pratiquée par l'Angleterre, la France et les colonies américaines sur les bancs de Terre-Neuve et dans le golfe du Saint-Laurent concerne près de 1 500 morutiers et 60 000 pêcheurs, pour 90 000 tonnes pêchées entre 1773 et 1775 (Braudel, 1979 : 218)¹⁵⁶. Cette « révolution » (Braudel, 1979 : 216) est en train de « *changer le monde* » (Kurlansky, 1999) par un audacieux système de transport-négoce (Turgeon, 1986). Dès les années 1810-1820, il permet aux *marchands* canado-américains et aux sociétés d'armements européennes de rapidement moderniser leur unités (« gigantisme » des voiliers-morutiers) et techniques de pêche, bâtir des manufactures pour la transformation du poisson, soutenir la croissance démographique des colonies et du continent européens, intégrer de nouveaux territoires dans ce début de « *mondialisation halieutique* » (Claesson, *op. cit.* ; Noël, 2011 ; Turgeon, 1986). Aux Îles, mise à part la « *morue côtière* » intensément pêchée à la ligne ou au filet, les madelinots ne profitent guère des bancs de poissons dont les étrangers eux bénéficient directement (Geistdoerfer, 1987 : 246). L'archipel devient à ce titre une station de pêche intensément exploitée par les navires étrangers, plus particulièrement par les Américains (Fortin et Larocque, 2003 : 84) :

« Les eaux deviennent, au printemps et en été, une riche réserve de hareng et de maquereau bien connue des pêcheurs étrangers. A proximité des grands ports continentaux, ce sont les goélettes du Maine, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard qui stationnèrent aux Îles. La Baie de Plaisance et le Havre-Aubert offraient des abris naturels, vastes et sûrs. Des Français de France vinrent aussi, basés à St. Pierre et Miquelon. » (Geistdoerfer, 1987 : 34).

Les navires étrangers séjournent un mois ou deux pour se charger en harengs et maquereaux ; les années favorables ils restent toute la belle saison, se chargeant aussi en morues (*ibid.*). Les Américains et les Néo-écossais pratiquent des métiers performants comme la « *senne tournante à hareng* », la « *filet maillant à maquereau* », dont les madelinots apprennent les rudiments à leurs contacts réguliers (Geistdoerfer, 1987 : 255). Avec la libéralisation de la concession des Îles-de-la-Madeleine concédée désormais à plusieurs *marchands*, quelques-uns en profitent pour construire des goélettes de type néo-écossaises (ex. *Bluenose*) et s'équiper pour des campagnes de pêche au large, dans le golfe du Saint-Laurent. Les activités de pêche sont alors pratiquées quasiment toute l'année : en hiver pour la « *chasse au loup-marin* » dans le golfe sur les conseils des terre-neuviens, en été et en automne pour la morue, le hareng et le maquereau (*ibid.*). Cette modeste flottille semi-hauturière vient par ailleurs compléter l'introduction de nouveaux métiers côtiers, encore inconnus aux Îles et que les *marchands* souhaitent faire expérimenter par leurs pêcheurs : le « *filet à loup-marin* », la « *trappe à hareng* » et la « *cage à homard* » (Geistdoerfer, 1987 : 238). En cette fin de XIX^e siècle, les Îles comptent plus de 3 000 âmes disséminées en quatre municipalités : Havre-Aubert, Havre-aux-Maisons, Étang-du-Nord et Grosse-Île (*ibid.*).

¹⁵⁵ "Tous ceux qui ont pratiqué les archives portuaires de l'Europe connaissent l'importance des eaux poissonneuses de Terre-Neuve dans le développement du commerce atlantique et du capitalisme commercial à l'époque moderne. Ce fut la « pescherie » et non l'« espicerie » qui fit le premier grand commerce transatlantique français." (Turgeon, 1981).

¹⁵⁶ "Le premier recensement de la marine française qui nous soit parvenu, celui de Colbert en 1664, enseigne que dix-sept ports armaient alors 352 terre-neuviens. Les 10 000 à 15 000 marins-pêcheurs qui passaient la saison à Terre-Neuve formaient l'une des plus fortes concentrations de marins au monde et faisaient aisément doubler la population [de colons] de la côte Atlantique." (Turgeon, 1986).

Dès lors une véritable « société » prend forme aux Îles-de-la-Madeleine (Fortin et Larocque, 2003 : 89). L'encadrement religieux et civil s'organise autour des curés catholiques et du pasteur protestant, alors que le gouvernement du Bas-Canada étend ses interventions dans les domaines de l'éducation et de la justice, de la surveillance des pêches et du commerce international (*ibid.*). Des années 1830 à 1870, la pêche demeure l'activité principale et le « gagne-pain » de presque tous les madelinots (Fortin et Larocque, 2003 : 110). En 1867, l'État fédéral canadien naît. En 1871, l'un de ces recenseurs compte environ 75 pêcheurs semi-hauturiers pour 11 navires, 520 pêcheurs côtiers et 237 graviers, pour 205 chaloupes (*ibid.*). Cette main d'œuvre engagée dans l'effort de pêche totalise 832 hommes, un chiffre imposant si on le compare à la population masculine de 16 ans et plus de l'archipel, à la même date, soit 870 individus (*ibid.*)¹⁵⁷. La morue constitue l'espèce la plus convoitée ; salée, séchée et mise en baril, elle bénéficie alors d'un large marché des deux côtés de l'Atlantique (*ibid.* ; Geistdoerfer, 1987 : 133). L'organisation de sa pêche, intensive, façonne l'économie et la société madelinienne au sommet de laquelle on retrouve toujours les *marchands*, vecteurs d'une chaîne d'exploitation partant de Londres (créditeur), vers les grossistes d'Halifax (acheteur des produits de la mer et débiteur du matériel de production) (*ibid.*). Tout au long de ces années, deux types de pêche coexistent aux Îles : la pêche côtière menée directement depuis les *graves* en famille et la pêche semi-hauturière sur les goélettes possédées ou affrêtées par les *marchands* sur lesquelles les madelinots goûtent aux embruns du large (*ibid.*). Cependant avant même le début du XX^e siècle, cette façon de « pêcher au loin » va diminuer fortement, à mesure que les nouvelles ressources locales (homard et hareng) prennent culturellement de l'importance (*ibid.*).

De même que sur le continent européen (ex. pêche harenguière), le capitalisme use rapidement de ses ressources, culturellement produites donc, puis détruites (ex. surexploitation, « disparition »). Haut-lieu de la « chasse aux morses » avec six *échoueries* réparties sur l'ensemble du littoral, les morses disparaissent des Îles définitivement, le dernier y étant abattu en 1799, et en 1840 à Terre-Neuve (Geistdoerfer, 1987 : 34). Madelinots et *Mi'gmaqs* les chassaient à la « *dague et au bâton* », limitant de fait le nombre de victimes, au contraire des Américains, chassant eux avec des « *harpons à flotte* » (*ibid.*), annonçant l'augmentation technique de la (re)production de la vie matérielle. Progressivement les *Mi'gmaqs* vont donc délaissier ce territoire, en plus de la « *force impérieuse de la propriété privée [occidentale]* » (Zinn, *op. cit.*), au point de ne plus trouver trace de leurs passages aux Îles à partir de la décennie 1820-1830. Ils rebaptisent alors symboliquement les Îles, « *Menagoesenog* » (« îles battues par le ressac ») à cette même époque (Fortin et Larocque, 2003 : 64).

Les (très) nombreux naufrages tout le long du XIX^e siècle dans la région du golfe du Saint-Laurent, et plus particulièrement dans les parages des Îles-de-la-Madeleine – plus de 800 épaves répertoriées constituant un fond patrimoniale maritime – amorcent la première vague de cette augmentation technique avec la généralisation de l'usage de la vapeur et des coques en acier, facilitant les manœuvres et rendant la navigation plus sécuritaire (Fortin et Larocque, 2003 : 120). L'industrialisation des moyens et infrastructures de production qui vient façonner un capitalisme à visage industriel conduit à augmenter le rayon d'activité et son intensité, des pêcheurs et chasseurs

¹⁵⁷ "La pêche côtière demeure la préoccupation de presque tous les membres de la famille madelinienne, à l'exception de jeunes hommes qui préfèrent et la plus hasardeuse, mais lucrative pêche hauturière. L'unité de base est constituée par deux pêcheurs sur une barge, assistés d'un gravier qui traite les prises à terre à l'aide d'un nombre variable de femme et d'enfants. On compte une barge pour deux familles, et que le nombre de gravier correspond à celui des bateaux de pêches (environ 250 barges)." (Fortin et Larocque, 2003 : 111).

occidentaux, ici et ailleurs¹⁵⁸. De fait, la pression exercée sur l'environnement du golfe commence à faire sentir ses effets durables (Fortin et Larocque, 2003 : 137). La « chasse au loup-marin » procure des rendements moindres, les migrations de harengs et maquereaux fluctuent fortement, la morue commence à montrer des signes de surexploitation (diminution de la taille des femelles œuvées) (*ibid.* ; Geistdoerfer, 1987 ; Parsons, *op. cit.*). Puis vint la deuxième vague de cette augmentation technique de la (re)production de la vie matérielle collective qui bouleverse le mode de vie des madelinots, avec l'arrivée de l'industrie de la conserve et de transformation du poisson. Les premières *boucaneries* (ateliers de fumaison) et *homarderies* font leur apparition vers 1860 sur le littoral de Nouvelle-Écosse et de l'État du Maine. Dans l'orbite des grossistes Néo-écossais, les marchands madelinienes ouvrent ces petites unités industrielles en 1874-1875-1876 (Geistdoerfer, 1987 : 264-265). Requirant une importante main-d'œuvre, femmes et enfants madelinienes y sont employés, faisant naître un prolétariat ouvrier à la solde des *marchands*. Il est possible de mesurer l'influence du développement de cette industrie sur la distribution de la population de l'archipel, en observant le rapide peuplement de l'île de Grande-Entrée (deux établissements) (Fortin et Larocque, 2003 : 139), devenant de fait le havre de pêche le plus important de l'archipel.

Dans ce contexte, les Îles renforcent l'assise de la pêche côtière au sein d'un territoire dont les limites ne cessent de s'agrandir, jusqu'à la limite de la *Chaîne du Milieu*. Limités en termes d'activités primaires (ex. agriculture, foresterie), les madelinienes n'ont d'autres choix que de se tourner vers la pratique des métiers de la pêche, en premier lieu côtière, eu égard à la richesse du plateau madelinien qui procure une diversité d'espèces commerciales telle, que si l'une vient à manquer, une autre compense (*ibid.*). Les dernières décennies du siècle voient alors le déplacement des principaux postes de pêche vers le nord de l'archipel (Geistdoerfer, 1987 : 119) :

« *Quand, à la fin du XIXème siècle, la pêche du homard se développa, les pierres à homard étant situées dans les mêmes zones que les fonds à morue, les stations de pêche pour la morue et le maquereau devinrent des stations mixtes où les pêcheurs arrivaient au printemps et restaient jusqu'à l'automne, pêchant homard, maquereau et morue.* ».

Grosse-Île et Grande-Entrée, Pointe-aux-Loups et l'Île Brion deviennent bientôt les bases d'opération des pêcheurs venus de la moitié méridionale des Îles (Fortin et Larocque, 2003 : 148). En 1897, le rapport des pêcheries du gouvernement fédéral attribue à ces quatre stations de pêche, 52 % de la valeur des prises de tout l'archipel (*ibid.*). Cette année-là, les stations saisonnières de l'Île Brion et de Pointe-aux-Loups accueillent 161 bateaux et 585 pêcheurs (*ibid.*). Cette migration n'est pas étrangère à la disparition du régime féodal et de ses *seigneurs* en 1895, soit 40 ans après les autres régions québécoises (ex. Gaspésie) (Geistdoerfer, 1987 : 235)¹⁵⁹. Cela va libérer les madelinienes de leur dépendance technique envers les derniers *marchands*, en acquérant et gérant collectivement au sein des familles, les « *cages à homard* » (Geistdoerfer, 1987 : 247).

Les réalités sociales madelinienes se concentrent donc principalement dans les parages des Îles. Déjà se met en place une organisation des pêches qui fait l'identité des Îles-de-la-Madeleine dans le paysage halieutique canadien : une modeste flottille semi-hauturière généraliste (morue, loup-marin) et une importante flottille côtière encore polyvalente (homard, hareng, maquereau, morue) qui induit

¹⁵⁸ "Les Terre-Neuviens ne sont pas en reste, avec leurs gros vapeurs à coque renforcée pour naviguer dans les glaces et leurs équipages de 300 chasseurs de phoques." (Fortin et Larocque, 2003 : 147).

¹⁵⁹ Ce décalage est causé par le rachat des droits de propriété de la couronne britannique par la Province du Québec seulement à cette date (*ibid.*).

des infrastructures à terre (*boucaneries* et *bomarderies*) (Fortin et Larocque, 2003 ; Geistdoerfer, 1987, 268-269). C'est ainsi que les années 1890-1900 marque le début de la première grande « *Révolution halieutique* » mondiale (1880-1930) (Noël, 2011 : 51), qui entérine un « tournant majeur » dans l'histoire des pêches madelinienes (Fortin et Larocque, 2003 : 148). En conséquence d'un renforcement de la « religion industrielle », cette première révolution halieutique marque la prédominance du segment aval de la filière pêche sur son segment amont, fortement convoité pour soutenir les mythes occidentaux du « développement » et du « tout progrès » (capitaliste).

À la suite de cette plongée dans les tréfonds historiques de ce territoire, le profil générationnel des pêcheurs madelinots ayant directement participé à ce travail permet de remonter graduellement, en respectant des seuils de compréhension, jusqu'à la surface actuelle (cf. Annexe 7b). Agrémentée de l'analyse de contenus, leurs témoignages couvrent ainsi une période de plus de 100 ans. Ce qui permet de continuer cette géo-histoire en l'éclairant par une lumière sensible. Car en tant qu'espace pleinement vécu, la mer se trouve dès lors affectée des apprentissages et habitudes que les pêcheurs madelinots lui en ont « tiré ».

4.3. La mer affectée

4.3.1. L'assemblage des pêches madeliniennes

Ne pouvant restituer toute la complexité contemporaines des pêches madeliniennes (1898 à aujourd'hui), les entretiens cartographiques et l'analyse de contenus traités en parallèle de l'analyse des données statistiques des effectifs de pêche ont permis de distinguer quatre seuils, des « temps forts » informés et cartographiés *auprès* des pêcheurs madelinots. Ces temps forts sont là aussi des assemblages géographiques permettant d'appréhender la situation actuelle des pêches madeliniennes et de saisir la continuité de leur évolution historique (Figure 57)

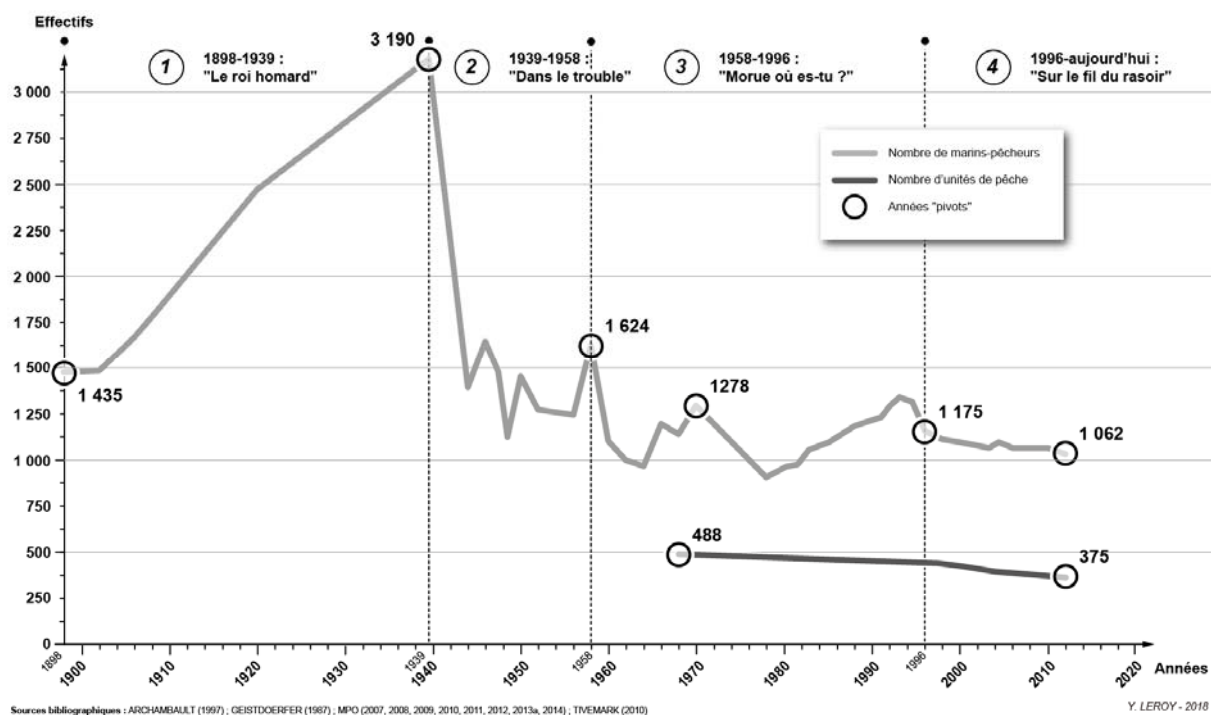


Figure 57 : Les quatre temps forts contemporains des pêches madeliniennes

🚩 (1) – 1898-1939 : « Le roi homard »

« De la fin du siècle [XIX^e] à la grande guerre chez vous autres [Seconde Guerre mondiale] la pêche prend une pleine maturité. Le homard devient roi aux Îles » (Entretien-IdMR). Depuis le début du XIX^e siècle, le virage industriel pris par le capitalisme entraîne l'ensemble des sociétés adhérant à ses préceptes. En quelques décennies au sein des pays désormais industriels, ce fait social sonne le glas de l'industrie du poisson salé, séché et/ou fumé, qui est cependant retardé en Amérique du Nord, et plus particulièrement au Canada. Trois raisons y président : (a) la rapidité avec laquelle les États-Unis se reconvertissent vers la production de poisson frais permet aux Provinces Maritimes du golfe du Saint-Laurent de récupérer des marchés laissés vacants ; (b) l'établissement d'un réseau ferroviaire à travers le Canada (le transcanadien) stimulant la production intérieure de cette industrie ; (c) la « toute-puissance » des compagnies britanniques qui contrôlent celle-ci les enferment dans cette unique forme de commercialisation (Chaussade, 1983 : 227)¹⁶⁰. Mais il ne s'agit que d'un sursaut,

¹⁶⁰ La proximité géographique des Îles avec les "Provinces Maritimes" que sont la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard ont orienté les grandes voies d'échanges madeliniennes vers ces régions et renforcé les liens avec ces provinces d'où sont originaires plusieurs familles madeliniennes (Geistdoerfer, 1987 : 31).

l'industrie du poisson séché dont la morue est la ressource phare entre au tournant des années 1910-1920 dans un irrémédiable déclin (*ibid.*).

Dans ce paysage, la pêche sur les « *grands bancs* » du golfe du Saint-Laurent et de l'Atlantique Nord-Ouest décline sensiblement au profit de la pêche côtière, plus apte à satisfaire une autre industrie, en plein essor elle, celle du homard (Chaussade, 1983 : 223). À la suite de l'application industrielle du procédé d'appertisation des aliments (1820-1830), des capitaux américains puis canadiens ouvrent des *homarderies* par centaines le long du littoral des Maritimes, pour arriver au chiffre record de 760 en 1900 (*ibid.*). Le homard, cette matière première extrêmement abondante dans les eaux côtières de cette région, peu coûteuse à pêcher, autorise de produire des conserves à faibles prix de revient, sans concurrent réel à l'époque (*ibid.*). En outre, le faible capital requis pour installer ces petites unités industrielles et leur rapide retour-sur-investissement multiplient l'intérêt de nombreux industriels locaux (*ibid.*). Mais c'est surtout l'introduction d'un véritable rapport salarial capitaliste par les entreprises à capitaux étatsuniens qui donne un soutien populaire incontestable à cette industrie (*ibid.*). Jusque-là rémunérés en bons d'achat par les compagnies de *marchands* britanniques, les pêcheurs vont être payés en argent liquide. Faisant non seulement travailler des milliers d'habitants de territoires ruraux pauvres, le homard est synonyme de paye en numéraire, engageant les communautés côtières nord-américaines « [...] dans un processus irréversible d'émancipation et de promotion sociale, de rupture avec le passé. » (*ibid.*). Dans ce contexte, une réorganisation sociale et politique s'opère, des pêcheurs et leurs familles prennent leur indépendance en se regroupant au sein d'entreprises coopératives, généralement sous la houlette du curé de la paroisse locale (commune) pour édifier leur propre « *shop à homard* » (Entretien-IdMR).

Mais dès le début du XX^e siècle, cette « *ruée vers le homard* » menée dans la plus complète anarchie perd de son souffle (Chaussade, 1983 : 224). Des signes évidents de surexploitation de la ressource sont identifiés par les inspecteurs des pêches du fédéral, ces derniers formulant alors une première série de règlements et d'outils relatifs en 1918 (districts et saisons des pêches arrêtés, tailles limites marchandes) (Bodiguel, 2002). À ces difficultés, s'ajoute dans cette période d'intense industrialisation du secteur des pêches mondiales et de l'expansionnisme géographique qui en résulte (Noël, 2011 : 51), la venue de nouveaux pays producteurs instaurant un climat de concurrence auquel les industriels canadiens ne sont pas préparés. Dès 1920, « [...] l'entrée en force de la conserve de crabe japonaise sur le marché et l'imposition par la plupart des pays européens de lourdes taxes sur les importations de produits alimentaires, portèrent un nouveau coup à l'industrie canadienne déjà bien mal en point. » (Chaussade, 1983 : 225). L'effondrement de l'industrie de la conserve aurait pu avoir des conséquences particulièrement « dures » sur la vie économique de cette région, s'il n'avait pas été compensé dans la foulée par l'ouverture progressive du marché étatsunien du poisson frais (*ibid.*). Boston et son *Fish Market* en est le point cardinal avec la commercialisation du homard vivant ou « *en carapace* » (Entretien-IdMR). Ce tournant nécessitant l'apport de capitaux considérables¹⁶¹, l'effondrement des derniers vestiges du système colonial britannique au sein des Maritimes laisse place à la domination de puissantes firmes étatsuniennes sur cette région (Chaussade, 1983 : 229).

Cette même période est celle de la construction sociale du Québec et des Îles au travers du prisme de l'église catholique (Fortin et Larocque, 2003 : 163). Ainsi, « *Aux Îles on va se diviser en paroisses. Les*

¹⁶¹ Installation d'usines de conditionnement incorporant entrepôts frigorifiques, chaînes de filetage, unités de traitement des déchets et de fabrication de la glace (Chaussade, 1983 : 229).

familles Acadienne et Britannique adhèrent à leur culte. Fait que les pêcheurs vont se regrouper autour des paroisses pour organiser leurs activités. Les paroisses c'est la vie des Îles à cette date » (Entretiens-IdMR). La nouvelle organisation des pêches se cristallise autour des *homarderies* et *boucaneries*, ce qui amène une cohabitation plus serrée des communautés catholiques et protestantes, ne favorisant toutefois guère les unions par-delà les barrières ethniques et religieuses (Fortin et Larocque, 2003 : 174). Ces communautés se partagent distinctement le territoire, aussi bien terrestre que marin, dont la configuration est plus ou moins respectée encore à l'heure actuelle. Aussi la famille étendue madelinienne fait office tout à la fois, d'« *institution communautaire* » et d'« *unité sociale et technique du travail* » (Geistdoerfer, 1987 : 76)¹⁶². Son espace familial est composé des *graves*, des quais et des eaux côtières qu'elle fréquente quotidiennement de génération en génération (Geistdoerfer, 1987 : 104).

En 1905, ces familles font fonctionner les 63 *homarderies* de l'archipel, sur les 95 que compte le Québec (Geistdoerfer, 1987 : 266). Ces petites unités industrielles sont alimentées par les équipages de deux à trois pêcheurs issus de la même famille durant la saison de pêche encadrée par le fédéral, qui comprend les mois de mai, juin, juillet, et une exceptionnelle permission de pêche automnale (Fortin et Larocque, 2003 : 179). Aussi à cette époque, « *Pour le pêcheur, la mer est un ensemble de territoires privés et paroissiaux, car dans le territoire maritime exploité les pêcheurs d'une même paroisse se sont répartis entre eux les zones de pêche* » (Geistdoerfer, 1987 : 113)¹⁶³. Les fonds sont découverts, situés et retrouvés à chaque sortie, puis répertoriés et mémorisés, enfin transmis au sein de la cellule familiale, et parfois échangés dans le giron de la même paroisse (*ibid.*). Les fonds et connaissances des « *pêcheurs à cage* » sont alors une forme de patrimoine transmissible, puisque « *C'est l'appartenance à une famille de pêcheurs qui peut donner à chaque madelinot, les moyens techniques et sociaux d'obtenir la transmission des engins et des connaissances : droit d'usage sur un territoire marin qui n'appartient qu'à celui qui le connaît et l'exploite.* » (*ibid.*). Les fonds de pêche étaient en friche en 1744, méconnus des madelinots (*ibid.*). Durant les 30 premières années du XX^e siècle, ils vont alors être défrichés des « *petites eaux* » de la *Chaîne de Terre* vers les « *grandes eaux* », prospectant au-delà de la *Chaîne du Milieu*.

Ces mêmes fonds de pêche sont communs à d'autres espèces : morue, maquereau et hareng au premier rang. Ce sont les bouées de mouillage des filets, des lignes et des filières de casiers qui sont les marques de propriété des *bouts de fonds* (Geistdoerfer, 1987 : 114). Sur un territoire de pêche côtier, paroissial ou bi-paroissial, les madelinots se répartissent désormais des couleurs qui leur permettent de particulariser leurs bouées, seules marques de propriété utilisables en mer (*ibid.*). Progressivement cet étalement sur le plateau madelinien signe le passage d'une exploitation intensive de la morue et dans une moindre mesure des métiers ciblant maquereau et hareng (1744-1880), à une exploitation extensive de plusieurs espèces benthiques, démersales et pélagiques (1880-1950) (Geistdoerfer, 1987 : 98), dont le métier de la « *cage à homard* » qui va constituer le socle de ce fragile édifice (Fortin et Larocque, 2003 : 179). L'aire de pratique de la flottille côtière s'étend graduellement vers le large, toutefois encore limitée techniquement (chaloupe), qu'il soit question des *homardiens* ou des autres

¹⁶² "La principale expression sociale du groupe familial, c'est l'organisation du travail car l'unité technique de pêche se confond, aujourd'hui partiellement, jadis complètement, avec la famille étendue. Ceci fut rendu possible et nécessaire car le degré de développement technique imposa la participation de plusieurs personnes pour la plupart des activités et la précarité de la pêche réclama une entraide constante et inflexible pouvant aller jusqu'à la prise en charge quasi-totale d'une famille par une autre, momentanément en cas d'accident." (Geistdoerfer, 1987 : 76).

¹⁶³ "Aux Îles, comme en France, les eaux territoriales « *appartiennent* » à ceux qui habitent les rivages bordiers, il y a une répartition des eaux côtières entre les habitants des différentes paroisses. Aucun règlement institutionnalisé n'existe, il y a des droits d'usages paroissiaux et aucun pêcheur n'enfreint les limites de son territoire sans accepter les différentes formes de répression dont il peut être l'objet." (*ibid.*).

métiers phares de l'époque. Il en est de même pour la flottille semi-hauturière composé de goélettes qui se transforme peu à peu en flottille hauturière pour se répandre plus largement au sein du golfe du Saint-Laurent (Geistdoerfer, 1987 : 318). C'est ainsi qu'émerge finalement à cette période un « *patchwork territorial* » produit par les activités de pêche madeliniennes et composé de trois principaux territoires : les parages de l'Île à l'intérieur de la *Chaîne du Milieu* travaillé par la flottille côtière ; le *Banc de Bradelle* et ses fosses ainsi que le *Banc des Américains*, les rivages de la Côte-Nord, Cap-Breton et de Terre-Neuve travaillé par la flottille hauturière. Cette aire de pratique comprise entre le 46°N-64°W et le 50°N-58°W sonne les débuts de l'aventure halieutique des madelinots (Figures 58, 59 et Photos 4.5) :

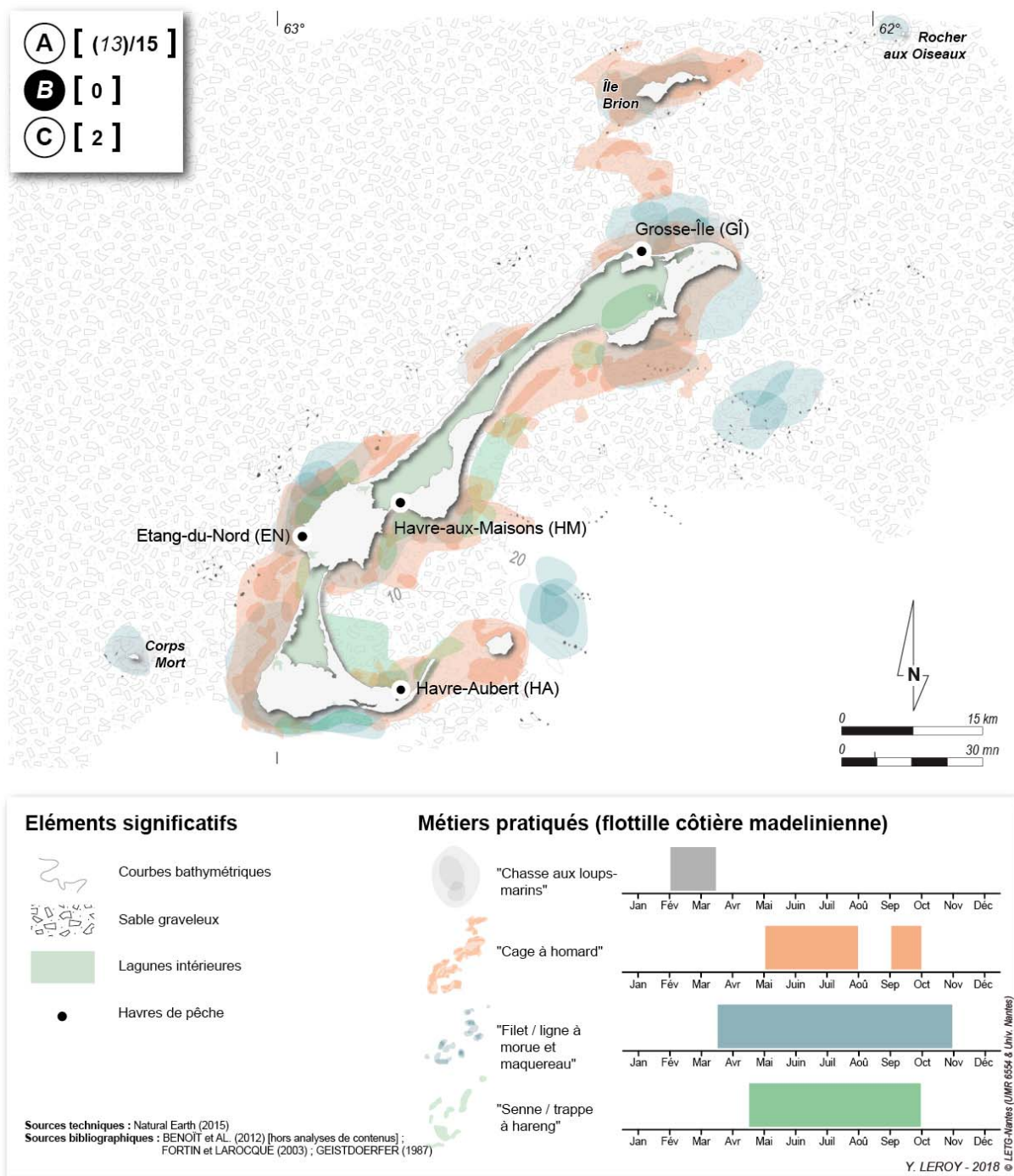


Figure 58 : Le "patchwork territorial" de la flottille côtière madelinienne – 1850-1870 - 1950

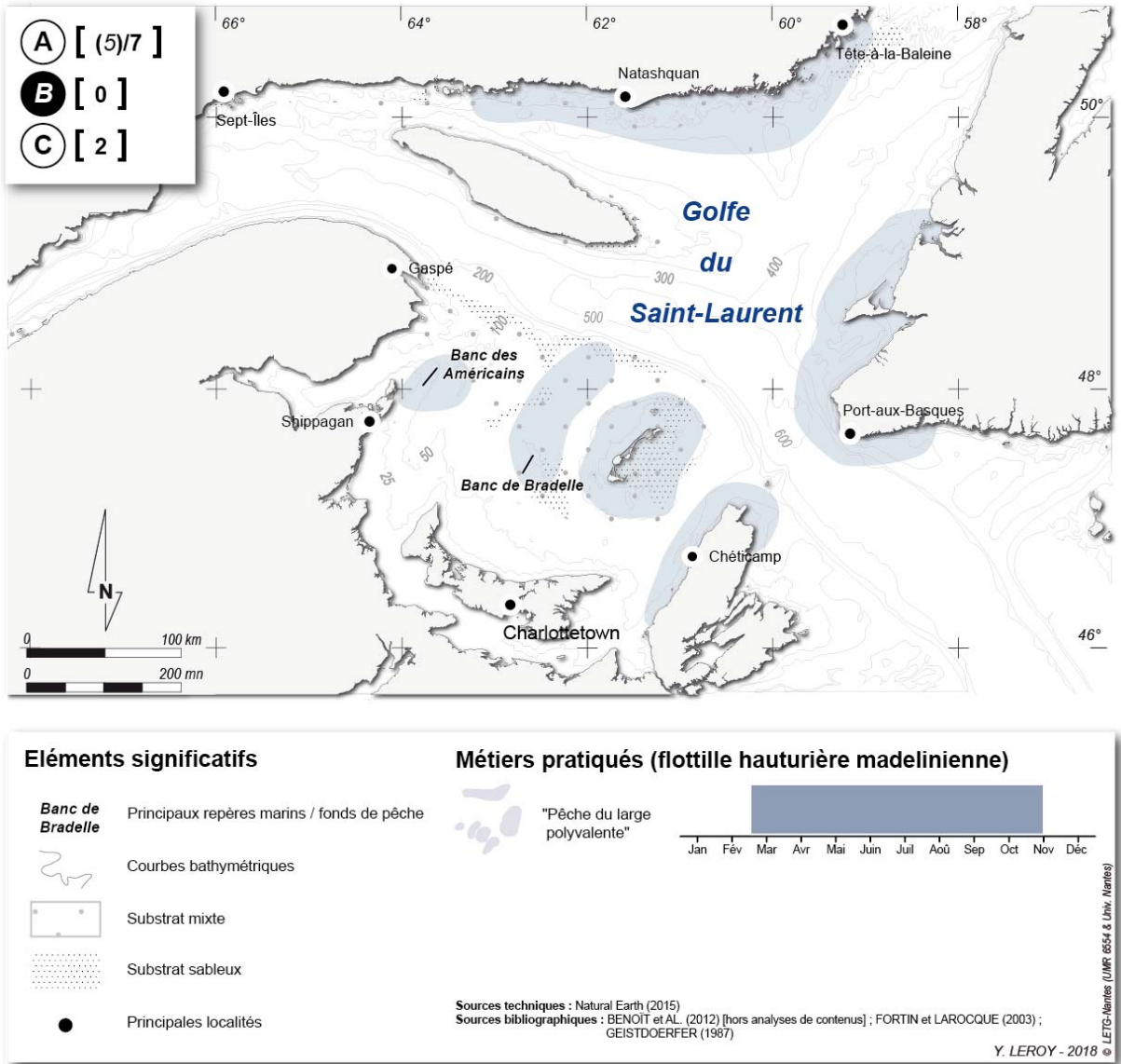
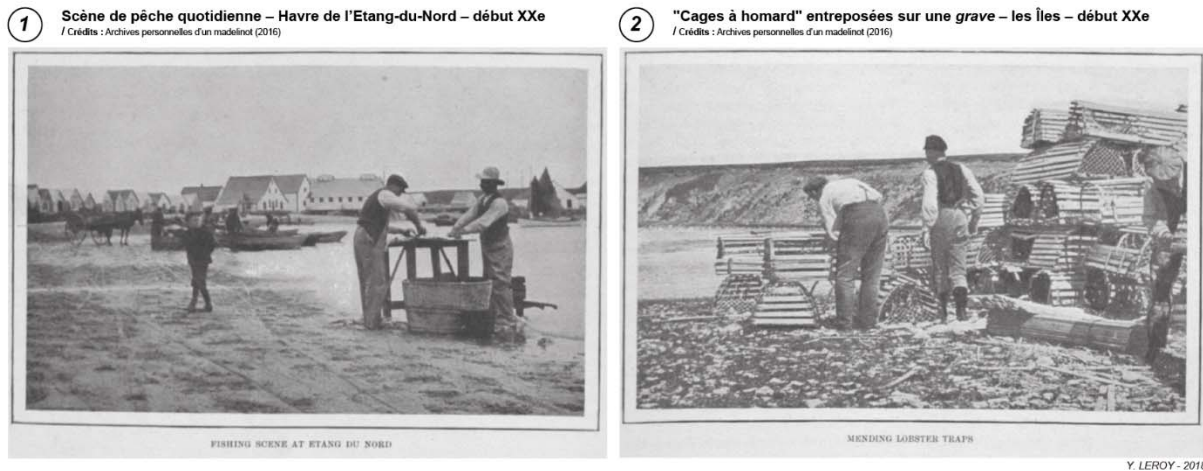


Figure 59 : Le "patchwork territorial" de la flottille hauturière madelinienne – 1850-1870 – 1950



Photographies 10 : Scènes de vie quotidienne des madelinots – début du XX^e siècle

La « chasse au loup-marin » se perpétue également plus que jamais, pratiquée en *escouades* de cinq à sept hommes appartenant aussi à la même famille pour gagner de quoi vivre jusqu'à la fin de l'hiver (Geistdoerder, 1987 : 86-201). À l'aide de *canots de glace*, elles partent du rivage en direction des *mouvées* de phoques du Groënland, jusqu'à 9-10 milles au large, chassant à l'aide d'un simple *bâton* pour assommer le loup-marin et de couteaux pour le saigner et l'*habiller* (dépecer) (Geistdoerder, 1987 : 211-212)¹⁶⁴. Les peaux sont l'élément convoité pour revente aux *marchands*, qui ne sont plus que trois dans les années 1910-1930.

Si les pêcheurs madelinots se sont dégagés de la tutelle marchande en étant les propriétaires de leurs propres agrès et engins de pêche, ils sont encore économiquement dépendant des *marchands* (Geistdoerder, 1987 : 93). Ces derniers sont les principaux intermédiaires auxquels ils peuvent vendre le fruit de leur travail, de même que les premiers employeurs de cette industrie de la pêche (*boucaneries* et *homarderies*). Toutefois, ayant consenti à l'usage du numéraire qui se répand avec la généralisation du travail salarié et la fabrication industrielle d'un produit de grande valeur, la *canne* de chair de homard (Fortin et Larocque, 2003 : 153), les *marchands* fragilisent de fait leur position. Position qui va être balayée en raison de la « grande dépression » socio-économique, puis politique, des années 1930. Cette période signe pour l'archipel la fin définitive du régime marchand de type britannique et son rapport social féodal, pour son absorption totale dans un capitalisme industriel mondialisé. Paradoxalement, à compter de 1930-1935 les insulaires d'origine acadienne prennent le contrôle de l'économie locale par le moyen de la formule coopérative (Fortin et Larocque, 2003 : 215). L'organisation sociale des Îles s'en trouve transformée, de même que celle de la filière pêche à la suite du déclin des conserveries et fumoirs. Durant cette période charnière, les coopératives madelinienes s'activent pour répondre rapidement à la réorientation du marché des produits de la mer, axé dorénavant vers les produits frais et congelés (*ibid.*)¹⁶⁵.

Durant ce temps fort aux Îles, les effectifs de pêcheurs s'accroissent considérablement lors de la saison du homard notamment, nourris notamment par la crise économique de 1929 qui attire de nombreux chômeurs venus des Maritimes : de 1 435 pêcheurs en 1898 ils sont 3 190 en 1939 à exercer des activités de pêche aux Îles (Geistdoerder, 1987 : 338). Ainsi « *Les homarderies familiales, la grande misère de ces gens-là, c'était une petite vie fallait voir, les dernières boucaneries [fumoirs à hareng] aussi, très dur. Pis le homard que l'on expédie vivant vers la Nouvelle-Ecosse, le mouvement des coopératives drivées [conduites] par les curés dans la crise de 1930 fait qu'il y a plus d'hommes pour la pêche à homard* » (Entretien-IdMR). Ce premier temps fort signe la construction sociale et politique de la dépendance des pêches madelinienes à cette ressource devenue reine dans cette partie de l'hydrosphère (Townsend, 2011).

(2) – 1939-1958 : « Dans le trouble »

« *C'est un peu la lessiveuse. Les hommes partent ou arrêtent, il y a plus d'emplois à terre aux Îles aussi. Pis le travail traditionnel de la pêche n'intéresse plus, les familles prennent un autre mode de vie. Fait qu'il y a plus de travailleurs et moins de pêcheurs* » (Entretien-IdMR). À la suite de la première révolution halieutique (1880-1930), la congélation et la surgélation s'affirment dans les années 1940 comme rouages essentiels de toute l'organisation commerciale des produits alimentaires en Amérique du Nord (Chaussade, 1983 : 243).

¹⁶⁴ C.f le travail de Geistdoerder (1987) pour plus de détail pour la "chasse collective des loups-marins".

¹⁶⁵ En 1947 chacune des paroisses est dotée d'une coopérative de pêcheurs et d'une caisse populaire (Fortin et Larocque, 2003 : 215).

Le marché des États-Unis demeure de loin le principal débouché de la production halieutique canadienne, la consommation du poisson congelé plus cher (*vs* séché) et donc synonyme de qualité, correspondant à l'émergence d'une classe moyenne nord-américaine (*ibid.*). Pour y répondre, « *l'affaire du chalutage* » semble tout indiquée (Chaussade, 1983 : 230)¹⁶⁶. Mais la vive et structurée opposition du monde de la pêche côtière aux chalutiers durant les premières décennies du XX^e siècle, ces « *écrémeurs de mer* », retardent leur plein exercice au Canada (Chaussade, 1983 : 230-231). Ils ne sont alors qu'une petite vingtaine en 1931 dont aucun n'est amarré dans un port du golfe du Saint-Laurent (Geistdoerfer, 1987 : 318). À l'inverse, ils sont près de 300 aux États-Unis, 1 576 en Grande-Bretagne et 250 en France (*ibid.*). Toutefois le départ des hommes sur le front et l'assainissement général du marché demande aux autorités compétentes de jouer la carte de la productivité (*ibid.*).

En juillet 1942, le gouvernement fédéral lance ainsi un vaste programme d'aide à la construction et à la modernisation de la flotte canadienne, dont les efforts portent spécifiquement sur les navires chalutiers et autres dragueurs supérieurs à 55 pieds (17 m) (Chaussade, 1983 : 249). Re conduite et accentuant les subventions sur les segments de navires les plus productifs, la politique fédérale porte ses fruits avec 600 000 t. pêchées en 1955 par les Provinces Atlantiques, contre 350 000 en 1950 (Chaussade, 1983 : 250). La planification d'une flottille hauturière industrielle est aussi une réponse des autorités canadiennes à la fréquentation historique des flottilles étrangères supérieurement équipées dans ce qui n'est pas encore leurs eaux (ex : États-Unis, URSS, Portugal, France, Espagne) (Chaussade, 1983 : 245). Mais cette pression accrue sur les réserves ichtyologiques (ex. morue, hareng, maquereau) due à l'accroissement des opérations de pêche industrielle va profondément modifier la physionomie du paysage. Il en est de même sur les grands mammifères marins, avec les évolutions similaires des activités de chasse aux phoques et aux *cétacés* dans le golfe du Saint-Laurent et au large des côtes canadiennes atlantiques (chalutage, navire-usine, canon lance-harpon, etc.), ayant pour corollaire un accroissement sans précédent des prises (Cazeils, 2000).

Parallèlement, la pêche côtière se modernise elle aussi (motorisation). Et à la suite de sa résistance au chalutage affermit l'activité des coopératives de pêches dans les Provinces Maritimes. Après quelques années de tâtonnement au cours desquelles les premières coopératives vivent, les élites religieuses et laïques de chaque « havre de pêche » organisent les activités de pêche, jusqu'à l'expédition des produits de la mer vers les marchés extérieurs, en passant par le commerce de gros et de détail, ainsi que le crédit aux particuliers par le biais de caisses populaires (Fortin et Larocque, 2003 : 225). Dès les années 1950, aidé par l'instauration en 1957 de l'assurance-chômage qui offre un revenu lors de la période hivernale, l'industrie halieutique canadienne se polarise entre une flottille côtière principalement tournée vers l'exploitation des espèces les plus rentables (ex : homard) et une flottille hauturière concentrant les capitaux afin de batailler avec celles étrangères, dans l'exploitation des fonds et de la colonne d'eau de l'Atlantique Nord-Ouest.

Au Îles, contraintes d'opérer des investissements conséquents pour répondre aux goûts de la classe moyenne américaine alors friande de produits frais et congelés, les entreprises coopératives aux capitaux limités n'arrivent pas à suivre le rythme de financement imposé (Fortin et Larocque, 2003 : 227). À la fin des années 1950, alors même qu'une large part de la vie économique et sociale

¹⁶⁶ Le premier chalutier opérant au Canada est mis en service en 1900. En 1929, il n'existe que onze chalutiers canadiens basés dans les Maritimes. Toutefois à eux seuls, ils pêchent 18 100 t. contre 16 300 t. pour la flottille côtière la même année (Chaussade, 1983 : 230-231).

madelinienne gravite autour de ce monde coopératif, il s'écroule à mesure que les marchés américains et québécois s'ouvrent aux exportations madelinienes (Fortin et Larocque, 2003 : 227-230). En l'espace d'une génération seulement, il y a ainsi « naissance-apogée-déclin » des coopératives, au profit du monde industriel. Le déferlement de la deuxième vague de cette « Révolution halieutique » (1950-1970) se matérialise alors sur l'archipel avec l'implantation de la compagnie américaine *Gorton Pen* (Fortin et Larocque, 2003 : 231 ; Geistdoerfer, 1987 : 317). Sa filiale canadienne inaugure une usine de transformation (filetage) et congélation des poissons de fond à Cap-aux-Meules en 1952-1954 et au Havre-Aubert en 1958 (*ibid.*). Sur les cendres des entreprises coopératives, une Coopérative Centrale s'engage aussi dans cette voie de modernisation du segment aval de la filière pêche, à l'Étang-du-Nord (*ibid.*). Ces deux nouvelles unités industrielles requièrent le débarquement régulier d'un fort volume de matière première. Elles vont donc mettre en œuvre leur propre segment amont en s'attachant les services de chalutiers en bois à pêche latérale armés de chaluts de fond (Geistdoerfer, 1987 : 319). L'effet est immédiat : dès 1958, les pêcheurs madelinots capturent 7 300 t. de morue, un sommet historique (Fortin et Larocque, 2003 : 231). En conséquence la *drague* des fonds par les chalutiers permet de capturer d'autres espèces, faisant naître de nouvelles ressources (ex. aiglefin, sébaste, plies) (Geistdoerfer, 1987 : 319). Les perspectives de ce développement des pêches industrielles semblent prometteuses. Aussi durant ce temps fort, de manière « quasi-automatique » le nombre de pêcheurs madelinies chute lourdement, de presque 50 %, passant de 3 190 en 1939 à 1624 en 1958 (Geistdoerfer, 1987 : 338). Ainsi donc, il y a depuis les années 1950 aux Îles (*ibid.*) :

« [...] un développement de la pêche, mais qui a lieu de telle manière que le nombre de pêcheurs utiles, pour produire ce qui est désormais demandé par les marchés, est de plus en plus faible, non seulement en raison de la modernisation des techniques ; de la mise en place de la pêche hauturière, qui entraînent une productivité plus grande, mais aussi parce qu'il devient nécessaire de réduire et de fixer le nombre des pêcheurs côtiers afin de contrôler la productivité côtière, en particuliers celle du homard (nombre de licences limité). ».

Ce deuxième temps fort conduit les pêches islaïses vers une période qui va être une « révolution » au sens premier du terme.

(3) – 1958-1996 : « Morue où es-tu ? »

« Tu peux l'entendre par : morue ou es-tu ? Mais on a aussi *scrappé* [gaspiller] *barengs*, *maquereaux*, *sébastes* ... On s'est embarqué dans la crise de la pêche aux Îles et ailleurs. Tu vois-tu ? Crise et pêche, c'est toujours ensemble » (Entretien-IdMR). Dans le courant de la deuxième révolution halieutique (1950-1970), la « folle expansion » géographique (Chaussade, 1983 : 254) et l'intensité technique d'exploitation des activités de pêche entraîne donc une profonde modification du paysage marin (Fairley, 1985)¹⁶⁷. Les grands senneurs, chalutiers pélagiques et de fond, et autres dragueurs canadiens et étrangers bouleversent les forces en présence dans ce secteur de l'hydrosphère, désormais un des mieux situés à l'échelle de la planète, par rapport aux autres foyers halieutiques des pays industriels (ex. golfe de Gascogne). Dès les années 1960, ce foyer halieutique est le champ d'application privilégié des dernières innovations technologiques : usages de fibres synthétiques pour les chaluts et sennes (*vs* coton), appareils sondeurs travaillant à la verticale et sonars de balayage sectoriels, système de radio-

¹⁶⁷ Pour l'ensemble des Provinces Atlantiques, 880 000 t. sont pêchées en 1965 et 1 267 000 t. en 1968. À l'échelle mondiale, il y a triplement des captures des années 1950 aux années 1960 (20 Mt. à 60 Mt.).

navigation (*Decca*) (Chaussade, 1983 : 246 ; Parsons, *op. cit.*). Jamais un tel effort de pêche ne fut porté à un tel degré de puissance et d'efficacité (Chaussade, 1983 : 246) :

« On ne se contenta plus de ratisser les fonds traditionnels, on les laboura véritablement pour en extraire les espèces foinseuses (poissons plats) autrefois délaissées. Grâce aux chaluts pélagiques et semi-pélagiques, les rebords échanrés et les fosses profondes de la plateforme continentale furent ouverts à l'exploitation (ce qui permet notamment de découvrir la présence, en hiver, de quelques riches concentrations de morues à l'entrée du golfe du Saint-Laurent) [...] les bateaux eurent la possibilité de se risquer plus aisément qu'autrefois en dehors des zones franches (les plaines) pour établir de véritables circuits de chalutage à travers les chaos rocheux [...] ».

Biologiquement, on constate alors à cette époque (1960-1970) un déclin sensible des espèces de haute valeur marchande (morue, églefin, flétan), compensé par la mise en exploitation de nouvelles ressources (pétoncles, crabe des neiges, crevettes). Un signe qui marque le début d'un changement durable dans la structure trophique de l'Atlantique Nord-Ouest, aire géographique dont la problématique de la défaunation marine est historique (Chaussade, 1983 : 255). Socialement, durant cette phase d'intensification des activités halieutiques, la pêche côtière est sous la pression de la concurrence des flottilles hauturières (Chaussade, 1983 : 250). Appauvrissement des eaux côtières et des fonds de pêche historiques (ex : *Banc de Bradelle* dans le golfe du Saint-Laurent), diminution de l'abondance et de la taille des espèces-nobles (ex : morue), ne font que resserrer l'étau agissant sur ces dernières. Dans ces conditions, la flottille côtière subit l'« effet tunnel » classique : elle se tourne quasi-exclusivement vers l'exploitation du « roi homard », valeur refuge qui est alors lui-même objet d'une grave surpêche, contraignant les autorités fédérales à réguler sa capture en 1966 et 1967 par des mesures de gestion de l'effort de pêche (nombre de permis accordés et de casiers limités) (Bodiguel, *op. cit.* ; Parsons, *op. cit.*).

Politiquement, les recommandations de la CIPAN (Commission Internationale des Pêcheries de l'Atlantique du Nord-Ouest)¹⁶⁸, créée en 1951, alimentent les revendications territoriales du Canada sur le plateau continental nord-ouest américain afin de se garder le droit d'y exploiter les ressources. En 1964, le palier fédéral revendique ainsi une ZEE de 12 milles depuis ses côtes, hors du golfe du Saint-Laurent, considéré comme espace fédéral à part entière. En parallèle la même année, les Provinces l'enserrant (Québec, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador) établissent des frontières interprovinciales en suivant des lignes d'équidistances entre-elles (Dorion et Lacasse, 2011 : 112). Non reconnu par l'État fédéral, celui-ci propose d'établir en 1968 des « lignes administratives » ayant pour fonction d'établir en l'absence de délimitation formelle de frontières, la mise en place de limites à des fins d'attribution et de partage de l'exploitation des ressources naturelles entre palier fédéral et palier provincial (*ibid.*). Néanmoins cela n'eut aucune incidence sur la présence et l'activités des flottilles étrangères. Le Canada s'engage alors sur la voie de la fermeté (Chaussade, 1983 : 259).

Un an plus tôt, en 1967, la *Loi sur les Pêches* (L.R. 1985, ch. F-14) entre en vigueur, contenant les règlements généraux des pêches du Canada sous lesquels s'inscrivent ceux de l'Atlantique, fondés sur un système de permis par espèces commerciales au sein d'une zone de pêche spécifique (Tivemark, *op. cit.*). Puis en 1971, l'État canadien « ferme » le golfe du Saint-Laurent en établissant « des lignes de fermeture de pêche dans les détroits de Belle Isle et de Cabot » (Labrecque, 1993), celui-ci devenant un territoire de pêche exclusif (Chaussade, 1983 : 259), dont seuls les droits de pêche des français

¹⁶⁸ Aujourd'hui l'OPNA (Organisation des Pêcheries du Nord-ouest Atlantique).

sont épargnés jusqu'en 1986 (Fleury, 2010). Enfin en 1977, la gouvernamentalité du Canada revendique 200 milles de juridictions maritimes nationales, s'octroyant la part la plus importante des richesses ichtyologiques de cette région du globe (Chaussade, 1983 : 263), et *exit* les « *bad guys* » venus d'Europe (Entretien-IdMR)¹⁶⁹. En 1978, la ZEE canadienne est divisée en grande zones de pêche par régions (OPNA), chacune disposant de quotas pour chaque espèce commerciale déterminés par un Total des Prises Admissibles (TPA), fragmentant dès lors l'espace marin selon un *corpus* réglementaire très fourni (Trouillet, 2015) (Annexe 27). Toutefois, les flottilles industrielles étrangères sont rapidement remplacées par des bateaux-usines canadiens construits sur le modèle européen (Fairley, *op. cit.* ; Parsons, *op. cit.*). Des chalutiers-congélateurs appartenant à des compagnies canadiennes et payés sur des fonds publics perpétuent l'exploitation intensive des eaux canadiennes dans les années 1980, déjà sérieusement mal en point, nourrissant un marché des produits réfrigérés et congelés qui uniformise les pêches et accentue la pression sur les mêmes espèces (Chaussade, 1983 : 263-268-270 ; Fortin et Larocque, 2003 : 308). Le « rapprochement » des intérêts des grandes firmes agro-alimentaires et des autorités canadiennes et provinciales, une politique des pêches inadaptée (ex. augmentation des quotas de pêches pour les poissons de fonds en 1984-1985) mène à ce qui avait été annoncé par les inspecteurs des pêches dans le courant du XIX^e siècle (Chaussade, 1983, Parsons, *op. cit.*). C'est ainsi que plus de cinq siècles d'exploitation de la morue dans l'Atlantique Nord-Ouest mène à l'effondrement de sa biomasse à la fin des années 1980, et conduit à l'instauration d'un moratoire (fermeture totale de la pêche pour une espèce) décidé unilatéralement par le Canada en 1992 (Parsons, *op. cit.*), puis d'un deuxième en 1994, concernant le sébaste (Tivemark, *op. cit.*)¹⁷⁰. Des chocs dont les effets sont irrémédiables pour nombre de communautés côtières, redistribuant les cartes du secteur des pêches canadiens, et bien plus.

Dans ce contexte, dès les années 1960-1970 « *Les chalutiers des Îles vont bientôt pêcher surtout du poisson rouge [sébaste], la morue « on en trouve plus » et elle « est toute petite », aussi « à chaque départ on s'interroge » [...] » (ibid.)*. Il en est de même pour les bancs de hareng et maquereau intensément ciblés par les flottes étrangères, et les madelinots eux-mêmes (ex. utilisation de trappes fixes et des sennes tournantes durant la fraie du hareng dans les lagunes), ainsi que les *mouvées* de phoques du Groënland (campagnes de contestations), amenant les autorités canadiennes à mettre en place un cadre réglementaire de plus en plus contraignant au sein de leurs juridictions maritimes (Fortin et Larocque, 2003 : 287). En l'espace d'une quarantaine d'années, le monde de la pêche aux Îles se voit opérer une mue à marche forcée. Ainsi, « *Le homard est présent depuis un siècle, mais on a pas eu le choix que de le pêcher en masse. On pouvait faire un peu de tout avant, le métier de pêcheur était riche, ça faisait travailler les familles ... Maintenant c'est monospécifique comme ils disent les scientifiques. Chacun dans sa ligne de run et good luck » (Entretien-IdMR)*. Des années 1950-1960 à 1980-1990, l'aire de pêche de la flottille côtière s'étend jusqu'à la *Grande Chaîne*, pour dessiner sa future configuration. Celle de la flottille hauturière se recentre au cœur du golfe, principalement dans le *Chenal Laurentien* et le long du *Tombant* pour exploiter de nouvelles espèces venant combler le déclin progressif des captures en morue (ex. sébaste, plies) (Figures 60 et 61) :

¹⁶⁹ La production halieutique de l'Atlantique Nord-Ouest passe de 4,4 Mt. en 1973 à 2,9 Mt. en 1977, et la part des prises canadiennes pour cette même période de 20 à 35 % du total (Chaussade, 1983 : 263).

¹⁷⁰ *Gadus morhua* (morue de l'Atlantique), *Sebaste marinus* (sébaste).

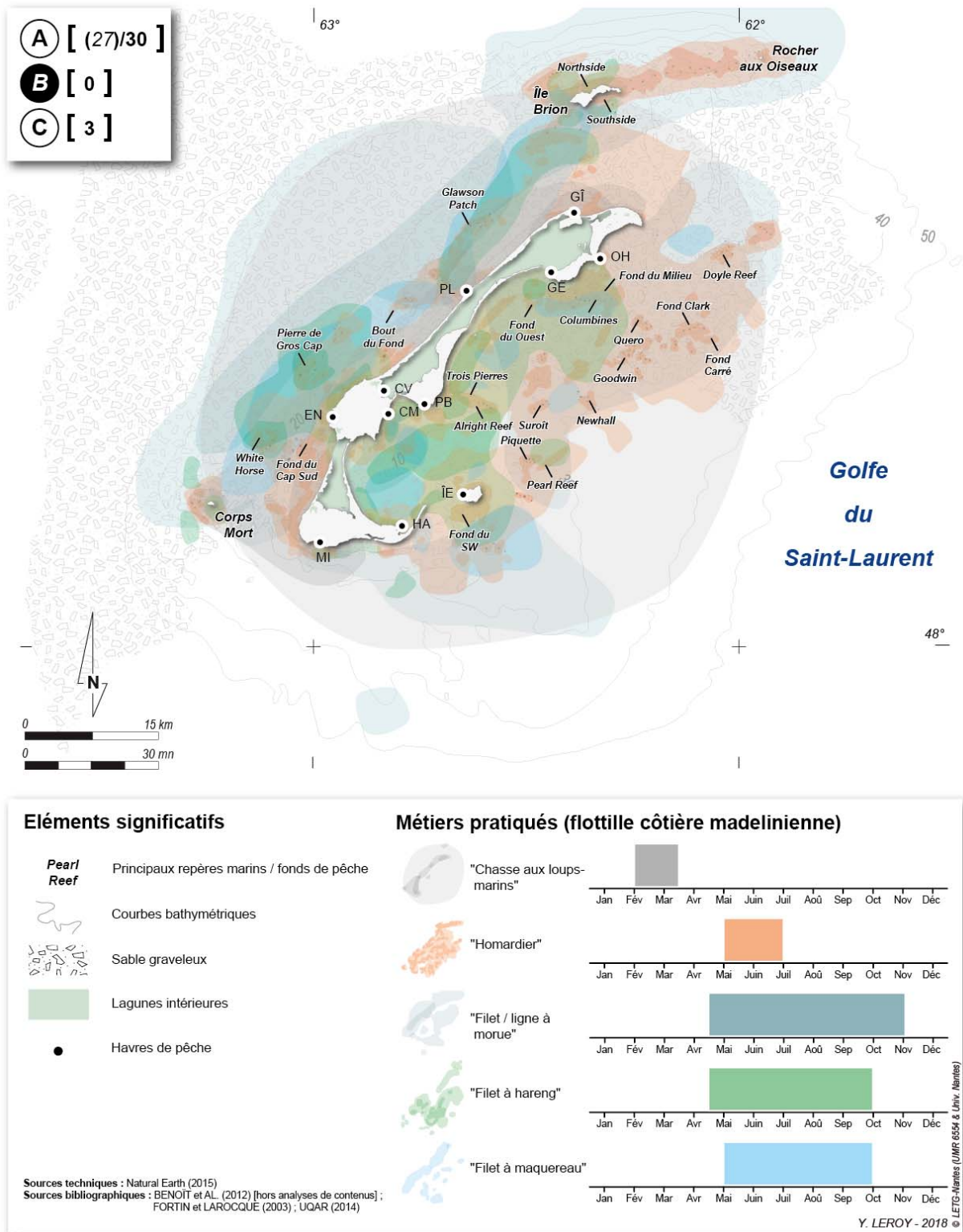


Figure 60 : Le "patchwork territorial" de la flottille côtière madelinienne – 1950-1960 – 1980-1990

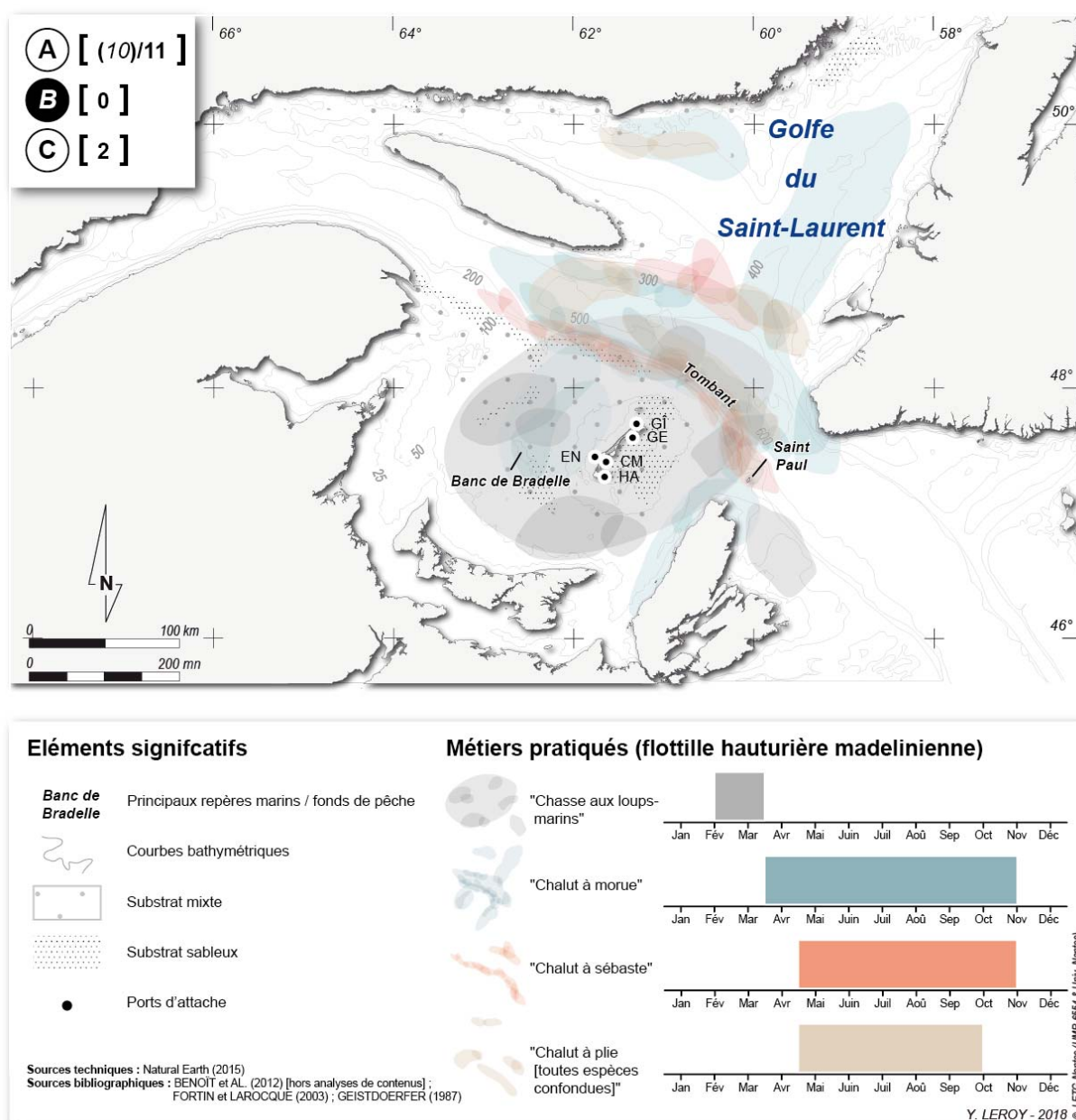


Figure 61 : Le "patchwork territorial" de la flottille hauturière madelinienne – 1950-1960 – 1980-1990

Durant cette période, le nombre de pêcheurs madelinots fluctue en fonction de cycles aux multiples rayons (biologique, économique, politique, social, etc.), passant de 1 624 pêcheurs en 1958 à 1 175 en 1996 (Archambault, 1997 ; Geistdoerfer, 1987 : 338). C'est à cette période que les pêches madeliniennes sont forcées de changer de modèle suite au « choc du moratoire » (Trouillet, *op. cit.*). Celui-ci touche le sud du golfe du Saint-Laurent en 1993 pour la morue et en 1995, concernant le sébaste. Ces moratoires ont modifié « [...] de façon tangible la structure organisationnelle puis les dynamiques sociales liées à la pêche aux Îles [...] ayant comme répercussion la fermeture de l'usine de transformation Madelipêche et, avec elle, la disparition de 400 emplois [...] » (*ibid.*). Une maxime qui s'applique à l'ensemble du Canada Atlantique¹⁷¹. Face à la mutation de la structure trophique dans les eaux du golfe (crustacés *vs* poissons de fonds) (Dufour et Ouellet, 2007), les flottilles madeliniennes finissent alors de se tourner définitivement vers les crustacés (Trouillet, *op. cit.*). Les côtiers poursuivent leur hyperspécialisation

¹⁷¹ "Sur les 600 000 habitants qui vivent dans des villages de pêcheurs sur la côte atlantique, 200 000 environ se trouvent dans des collectivités où l'activité de pêche constitue la principale source d'emploi, sinon la seule." (Parsons, *op. cit.*).

vers le seul homard, les hauturiers vers le crabe des neiges, et plus sporadiquement vers le pétoncle géant (*ibid.*), les poissons plats (flétan, plies, limande à queue jaune) et la « chasse au loup-marin » l'hiver (phoques Gris et du Groënland)¹⁷². Ce troisième temps fort inscrit des séquelles durables dans le paysage des pêches madelinienes.

✚ (4) – 1996-aujourd'hui : « Sur le fil du rasoir »

« Aux Îles la gestion des moratoires a compliqué l'affaire. La rationalisation des pêches comme ils disent au MPO a produit de graves inégalités dans la communauté. Pis certains règlements n'ont pas aidé la ressource aussi. Avant tout le monde vivait bien » (Entretien-IdMH). Dans la foulée des moratoires sur les poissons de fonds dans la région du golfe du Saint-Laurent, le MPO met en place en 1994 un programme gouvernemental (La Stratégie du Poisson du fond de l'Atlantique ou LSPA) afin de venir en aide aux pêcheurs directement touchés par le moratoire sur la morue, puis sur le sébaste, mais aussi aux usines de transformation de produits marins et leurs travailleurs (Tivemark, *op. cit.*). Cette aide distribuée sur trois ans au lieu des cinq initialement prévus est une compensation financière permettant d'éviter les faillites. Puis en 1993 et 1995, le MPO met en place un programme de rachat de permis afin de rationaliser le nombre de pêcheurs en difficulté (*ibid.*). Enfin en 1995 à la suite de demandes des pêcheurs concernés, le MPO émet des permis de pêche exploratoires par tirage au sort pour le crabe des neiges dans une nouvelle zone (12 F), ainsi que des permis exploratoires pour le crabe commun (*ibid.*). À la suite de nouvelles revendications de la part de ces pêcheurs un nouveau tirage a lieu en 1996, répartissant pour le crabe des neiges quatre permis parmi les pêcheurs de poissons de fond à engins fixes, deux permis pour l'ensemble des pêcheurs de fond, et un permis pour les pêcheurs de homard, soit un total de seulement sept permis (*ibid.*). Quatorze permis pour le crabe commun sont également attribués par un tirage au sort, dont huit pour les pêcheurs de poissons de fond et les autres pour l'ensemble des pêcheurs madelinots, toutes espèces confondues (*ibid.*). Ces ajustements successifs sont la marque du déficit structurel de ces programmes gouvernementaux, en termes d'objectifs réels et de vision sur le long terme. De plus, ils vont rapidement diffuser des « effets pervers » au sein de la communauté madelinienne et sur la ressource (*ibid.*)

De ces années jusqu'au début des années 2002-2003, la variation des critères techniques d'éligibilité pour l'obtention d'un permis de pêche d'abord exploratoire puis commercial pour le crabe des neiges, la précarité de ces permis d'activité dont l'allocation est temporaire (à renouveler à chaque année), la dilution de la notion de « pêcheur en difficulté » et le profil large des ayants-droits, le poids politique de certaines organisations socio-professionnelles de pêcheurs au détriment d'autres, la réalité autochtone (nations amérindiennes) (*ibid.*), mettent en perspective le double enfermement dont souffre aussi les marins-pêcheurs canadiens. La politique des pêches canadiennes reposant sur le triptyque permis-zone-quotas ou effort de pêche, pour chaque espèce commerciale, conduit ainsi tout à la fois à *enfermer dedans* et *enfermer dehors*. *Enfermés dedans*, les pêcheurs madeliniens le sont par l'obligation de détenir un permis de pêche d'espèce commerciale. Alors même que les moratoires sont en vigueur, des pêcheurs aurait pu *a priori* se procurer un permis de pêche pour le poisson de fond dans le but de devenir éligibles aux allocations temporaires du crabe des neiges (*ibid.*). De plus pour ajouter à cette « course aux permis », à la fin des années 1990 le MPO ouvre la possibilité aux pêcheurs de crabe des neiges de la zone 12 de lui revendre leurs permis de pêche afin qu'il les

¹⁷² *Hippoglossus hippoglossus* (flétan de l'Atlantique), *Hippoglossoides platessoides* (plie canadienne), *Glyptocephalus cynocephalus* (plie grise), *Pseudopleuronectes americanus* (plie rouge), *Limanda ferruginea* (limande à queue jaune).

redistribuée aux 34 groupes autochtones éligibles, au regard d'anciens traités faisant état de droits de pêche, de chasse et de cueillette toute l'année (*ibid.*)¹⁷³. Quant aux allocations temporaires de permis de crabe des neiges, le MPO et le Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) encouragent conjointement le rachat de permis des pêcheurs entre eux, afin de soutenir les objectifs de rationalisation (liquidation des unités de pêche et concentration des quotas) (*ibid.*).

Enfermés dehors, les pêcheurs madelinots le sont tout autant par l'obligation de fréquenter une zone de pêche spécifique en vertu du permis émis, accentuant la compétition au sein d'une même zone (ex. zone 12 pour le crabe des neiges). Un aspect moins connu des moratoires est le fait qu'il est aussi toujours autorisé pour les pêcheurs de garder un certain pourcentage des prises accidentelles de morues et sébastes, les « *by-catch* » (*ibid.*). Dans ces conditions, les pêcheurs ont le droit à des pourcentages de « *by-catch* » pour chaque permis commercial détenu (ex. « *by-catch* » de 10 % de morue sur la pêche à la plie) (*ibid.*). Ainsi, certains ne ciblent plus que la morue au sein de zones initialement affectées pour la pêche d'une autre espèce, menant à des conflits sourds entre pêcheurs. La conséquence est triple. Premièrement, des inégalités de droit d'accès et de produire se forment et creusent un sillon entre perdants (entreprise de pêche les plus fragiles) et gagnants (entreprises de pêche les plus puissantes) des moratoires. Leur politique permet en cela une accumulation et concentration de parts de quotas pour certaines espèces entre peu de mains (ex. crabe des neiges). De fait certains pêcheurs sont encore aujourd'hui hors-course pour l'obtention de permis commerciaux aux Îles, 12 % sont même confrontés à des « *enjeux de survie* » (Gobeil, 2005 in Tivemark, *op. cit.*).

Deuxièmement, la valeur des permis de pêche a littéralement « flambé » depuis les années 1990, devenant du capital en tant que tel. Le report des pêcheurs côtiers de poissons de fonds vers le homard est la cause de cette surenchère du permis de « pêche à homard » (de 25-30 000\$ à 250-350 000\$) (*ibid.*). Une entreprise de pêche de poissons de fond (sans titre d'allocation temporaire pour le crabe des neiges) se vend aujourd'hui pour moins de 10 000\$, tandis que le même permis ayant accès à une allocation temporaire de crabe des neiges vaut environ 175 000\$ (*ibid.*). Pour une entreprise de pêche avec un permis permanent de pêche de crabe des neiges concentrant plusieurs parts de quotas, le prix de rachat est de 2 M\$ de dollars. Ainsi, « *C'est fou de penser qu'il y en a qui sont millionnaires avec les moratoires, tandis que pour d'autre on leur a privé leur vie de pêcheurs* » (Entretien-IdMC). Troisièmement, le champ d'exercice des entreprises de pêche madeliniennes s'est donc restreint à l'exploitation de quelques espèces-nobles, dans un contexte général d'état d'exploitation maximum des ressources halieutiques dans ce secteur de l'hydrosphère (ex. homard, crabe des neiges). Cette configuration rend particulièrement sensible le système halieutique madelinien, notamment au cours du marché de Boston, engorgé de homards américains, mais dont la faiblesse du dollar canadien (*vs* dollar américain) est pour l'instant un atout ; mais aussi vis-à-vis des marchés asiatiques (Chine, Japon), premiers importateurs de crabe des neiges.

¹⁷³ Durant la décennie 1990-2000, la Cour Suprême du Canada confirmera le droit des autochtones à pêcher à des fins alimentaires, sociales et rituelles (le jugement *Sparrow* est rendu en 1990), ainsi que commerciales (le jugement *Marshall* en 1999). En 1992, le MPO met en place un programme d'envergure destiné à promouvoir la conservation et la gestion des ressources halieutiques afin d'améliorer les compétences autochtones en matière de cogestion (Charest et al. 2012).

« On est dans le *game* [jeu] mondial maintenant. Il faut que l'on soit compétitif et faire valoir nos atouts » (Entretien-IdMC)¹⁷⁴. Le milieu de la pêche aux Îles-de-la-Madeleine actuel a donc été à maints égards façonné par la politique des moratoires (Tivemark, *op. cit.*). Ces derniers ont considérablement altéré le caractère collaboratif et coopératif du secteur des pêches aux Îles, le groupe social le plus affecté en termes d'effectifs ayant été les travailleurs des usines de transformation (*ibid.*). De 1996 à 2012, de leurs côtés les effectifs de pêcheurs madelinienes diminuent seulement de 1 175 à 1062 (MPO, 2013b ; Tivemark, *op. cit.*). Cela s'explique en grande partie par le fait que les *homardiers*, le métier de la pêche le plus important aux Îles-de-la-Madeleine (86 % des entreprises de pêche en 2012), aient choisi de réduire leur effort de pêche en diminuant le nombre de casiers autorisés, plutôt qu'en retirant des permis et rationalisant des navires, comme ce fut le cas dans la plupart des pêcheries ailleurs au Québec maritime (*ibid.*). En outre, pour faire face au contexte de surabondance du homard sur le marché étatsunien, ces derniers ont choisi le créneau spécifique des homards écocertifiés destinés aux acheteurs québécois. Mais cette écocertification, qui par ailleurs devient la règle générale a des impacts écologiques non-négligeables et des coûts (ex. bagues écocertifiant les homards), que seule la force de l'association à laquelle les pêcheurs appartiennent permet de supporter. Le « patchwork territorial » des flottilles madelinienes prend alors progressivement sa configuration actuelle.

Cette mise en relief historique de l'évolution des pêches madelinienes depuis la fin du XIX^e siècle permet de mettre le doigt sur des tendances générales, dont le poids sur les pratiques du quotidien (« religion industrielle », globalisation capitaliste, extension des juridictions nationales) s'est avéré comme dans le cas islais. Ces quatre temps forts sont l'assemblage ouvert, trans-échelles géographiques, d'éléments politiques (ex. politique des moratoires), économiques (ex. marchés des produits de la mer étatsunien et asiatique), sociaux (ex. inégalités entre groupes de pêcheurs), culturels (ex. le « roi homard ») et environnementaux (ex. défaunation marine), se heurtant temporairement en un « tout » éphémère. Ces temps forts sont tout autant perçus, vécus et représentés dans l'imaginaire collectif madelinien comme des puissances de *déterritorialisation* et *reterritorialisation* de l'activité des pêches madelinienes, faisant émerger une réalité sensible

4.3.2. Une réalité sensible

À la suite de cette spirale temporelle, d'un temps présent vers un temps passé pour revenir vers ce dernier, on peut constater selon les flottilles que l'emprise territoriale du « paysage humain et social » a modérément ou considérablement évolué. En raison d'un rayon d'action techniquement limité, la flottille côtière a progressivement conquis l'espace entre le rivage et la *Grande Chaîne*, défrichant ainsi les fonds et s'adaptant aux différentes espèces présentes (Geistdoerfer, 1987). À l'inverse, la flottille semi-hauturière a vu son empreinte assez largement fluctuée, tout comme sa jumelle islaise, principalement en raison des métiers s'étant spécialisés à travailler la *morue* et autres poissons de fond (*ibid.*). De même, en agrégeant l'ensemble des cartographies des différents « patchworks territoriaux », temps fort par temps fort en plus des trois grandes périodes historiques, il est alors possible de capturer la dynamique territoriale générale du « paysage humain et social » des pêches madelinienes en mer.

¹⁷⁴ Les pêcheurs et transformateurs de crabe des neiges des Îles sont soumis à une concurrence faussée : "Le fait que la Russie n'a guère de réglementation quant à cette pêche, répondant ainsi plus facilement aux critères de taille et de quantité de la part de l'un des plus grands acheteurs, le Japon, constitue un exemple." (Tivemark, *op. cit.*).

Ainsi, les cartes de synthèse suivantes distinguent la « chasse au loup-marin » (Figure 62), les « pêcheurs à cage » et *homardiens* (Figure 63), les autres pêches côtières (Figure 64), les pêches hauturières et semi-hauturières (Figure 65) :

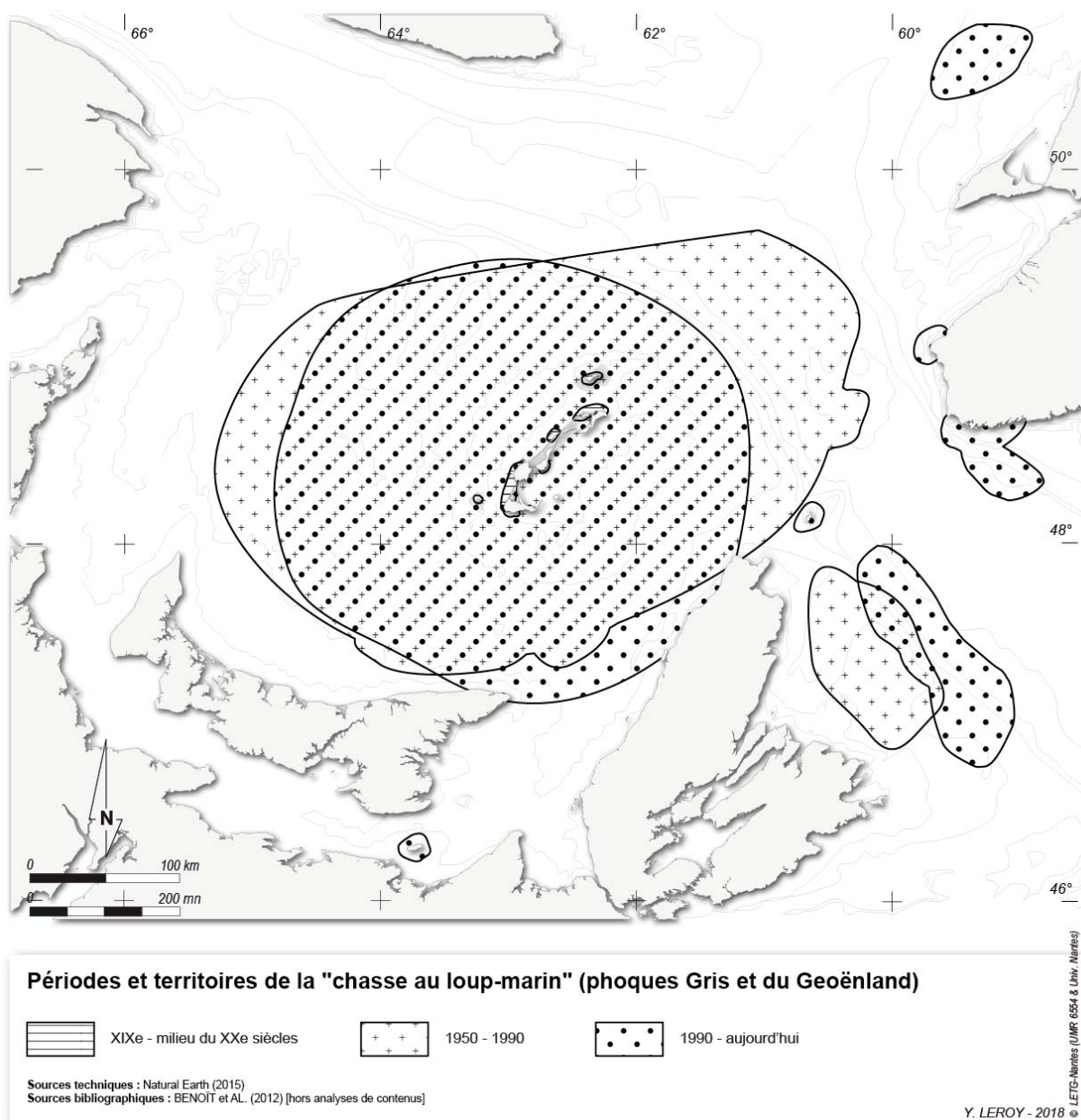


Figure 62 : Dynamique territoriale de la "chasse au loup-marin"

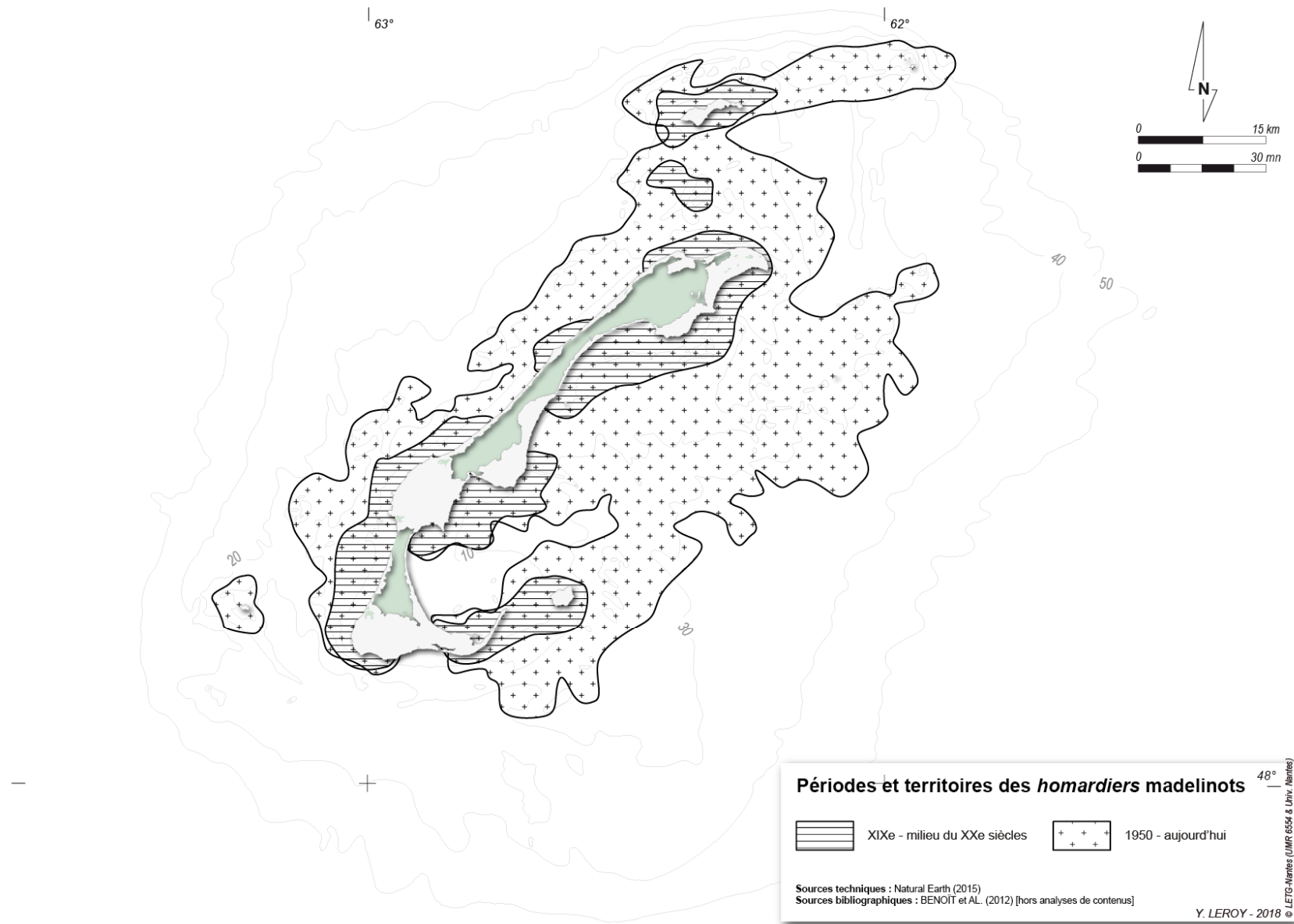


Figure 63 : Dynamique territoriale des homardiens madelinots

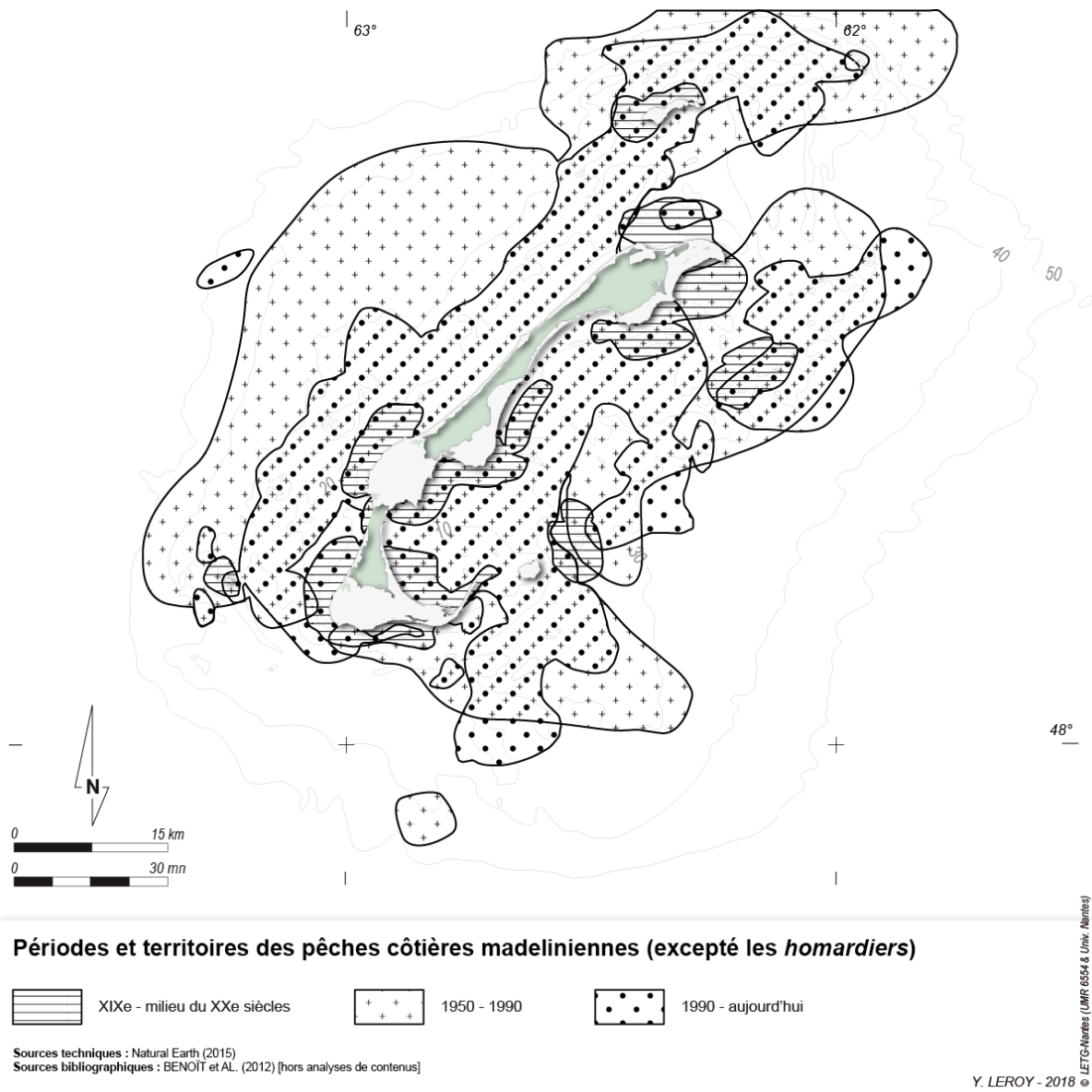


Figure 64 : Dynamique territoriale des pêches côtières madeliniennes

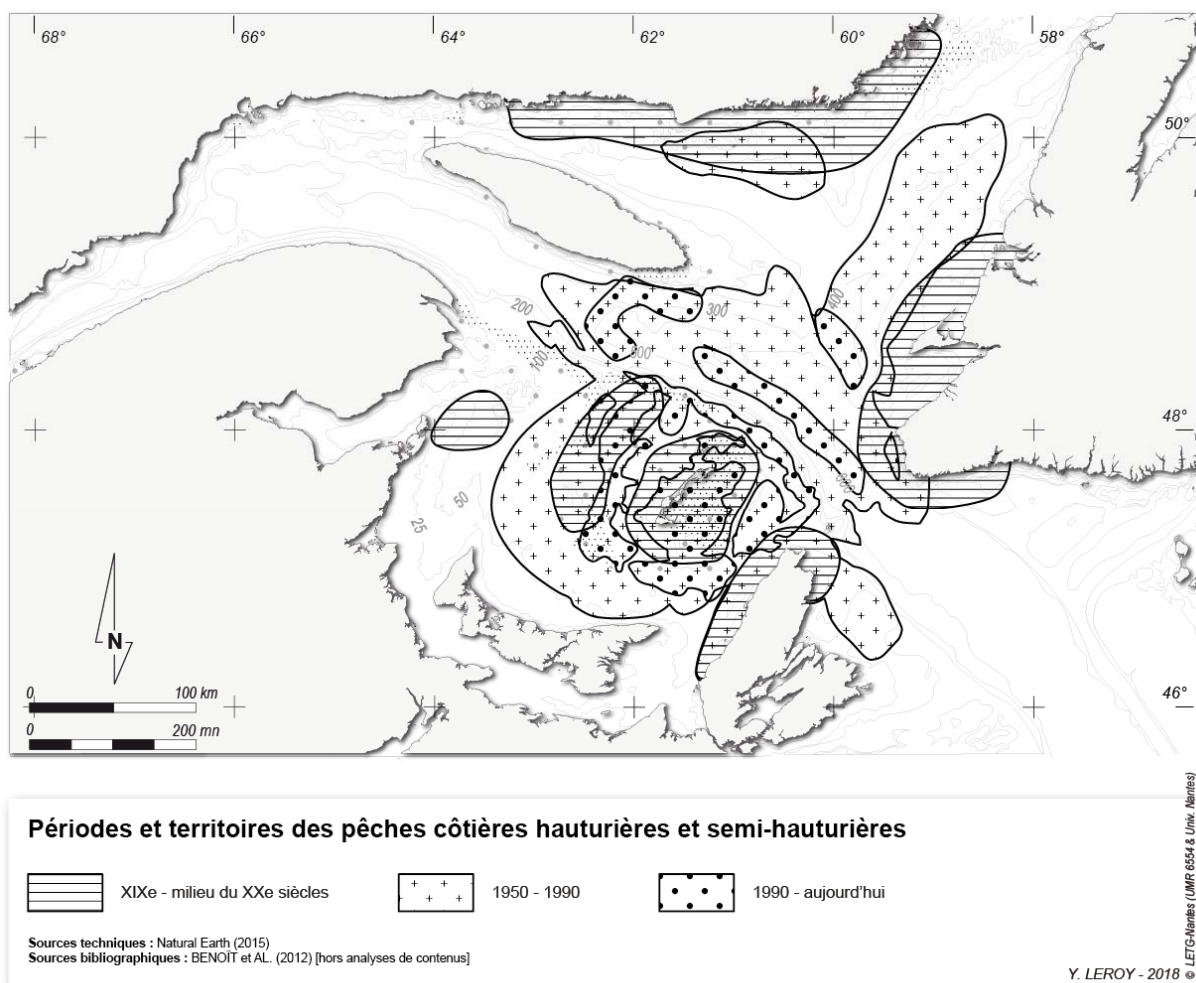


Figure 65 : Dynamique territoriale des pêches hauturières et semi-hauturières madelininiennes

Cette dynamique territoriale permet de distinguer aussi des « noyaux » présentant une certaine stabilité socio-spatiale au vu de l'évolution des pêches madeliniennes dans leur ensemble. De façon cohérente, cette réalité territoriale introduit une complexité qui ne peut pas être simplement réduite à une information portant sur un effort de pêche bioéconomique et présentiel. Ce paysage est le fruit d'une « longue » histoire et géographie des pêches madeliniennes

Une histoire et géographique vécue par les habitants de ce territoire insulaire : « *Pêcheur c'est toute une vie. Fait que c'est pas comme une job à terre. On vit la mer. On prend le char [voiture] et on va sur le quai au retour de la pêche à homard, voir les cheums [amis]. Pis des fois on fait une partie de pêche à taquiner à la ligne ou aide à l'apprêt des cages* » (Entretien-IdMR). À l'opposé d'être un milieu lisse, mers et océans sont un relief composé d'une multitude de rugosités socio-spatiales ou *plis*, des lieux dans lesquelles s'incarne une identification psycho-sociale à « soi » (souvenirs individuels) et un rapport socio-culturel aux « autres » (mémoire collective), renvoyant à ce double mouvement de la constitution identitaire se matérialisant dans les pratiques d'activités humaines. Ces *plis* sont l'empreinte des femmes et des hommes parcourant l'espace marin qui s'offre à eux, sensible car affecté par les vicissitudes de leur vie. Ainsi « *Nous madelinots sommes une communauté de pêcheurs. C'est notre culture. Avec les années on fait plus la même pêche certain. Les outils ont changé, les hommes aussi c'est vrai. Pis on a scrappé du poisson en masse. Avant il y a avait du maquereau partout en Baie de Plaisance tu vois, maintenant il est rare. Quand le hareng venait frayer la mer devenait laiteuse, c'est fini ça aussi. Mais ça veut pas dire que c'est oublié par la communauté* » (Entretien-IdMR). Selon le *corpus* des entretiens cartographiques traités et la conduite de l'analyse de contenus, ce paysage ne se limite pas au « *patchwork* territorial » actuel, mais est inféodé à son évolution historique au travers de « *lieux où l'on se souvient* ». Une typologie similaire de lieux affectés en et par les activités de pêche en découle (Entretiens-IdMH, IdMC, IdMR, IdMPR) :

- Des lieux de conflits d'usage qui ont été ou qui sont toujours existants dans la pratique des *homardiers*, entre pêcheurs des différentes paroisses et communautés francophone et anglophone, et aujourd'hui entre les différents quais, ou encore lors de la pêche compétitive du flétan ;
- Des lieux affectés négativement, ceux des mauvaises *glaces* et autres « mers dangereuses », des navigations périlleuses, voire des drames comme le chavirage de l'*Acadien II* (nuit du 28 mars 2008) alors remorqué par la Garde côtière canadienne en raison d'une avarie mécanique lors d'une campagne de « chasse au loup-marin » au large du Cap-Breton ;
- Des lieux affectés positivement, ceux des moments de « bons coups » de pêche, de sentiment révélé d'attachement à une paroisse et d'appartenance à une famille, de la beauté des Îles depuis la mer, du goût pour la recherche et la prospection des *bouts de fonds*, du sentiment de liberté totale.

Les cartes suivantes symbolisent la localisation non-exhaustive de ces lieux chargés d'affects, entre « *lieux de mémoire* » et « *mémoire des lieux* » (Sgard, 2008), où les pêcheurs y ont imprimés en eux des événements les ayant marqués (Figures 66 et 67) :

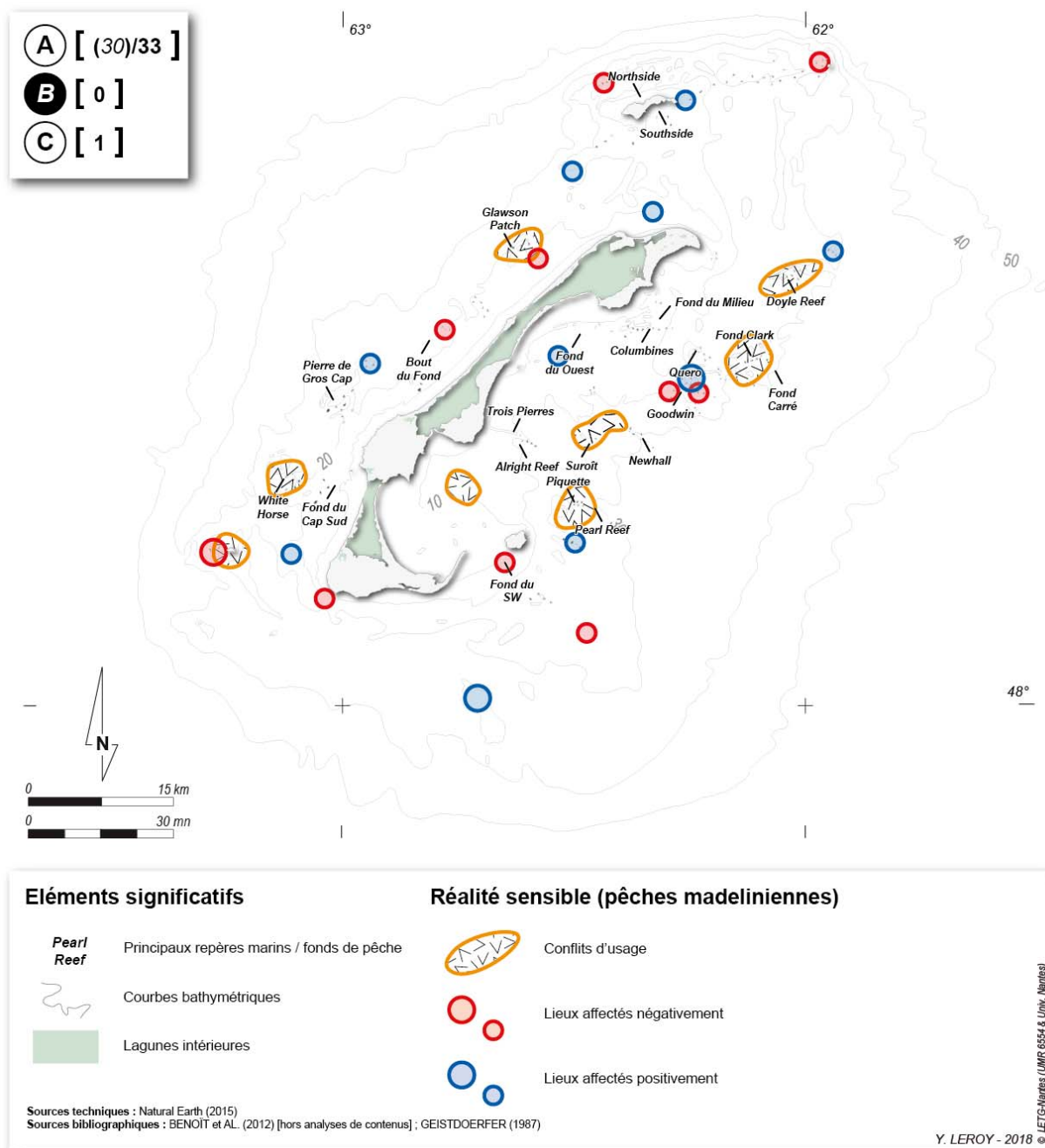


Figure 66 : Lieux affectés par les pêches madeliniennes dans les parages de l'archipel

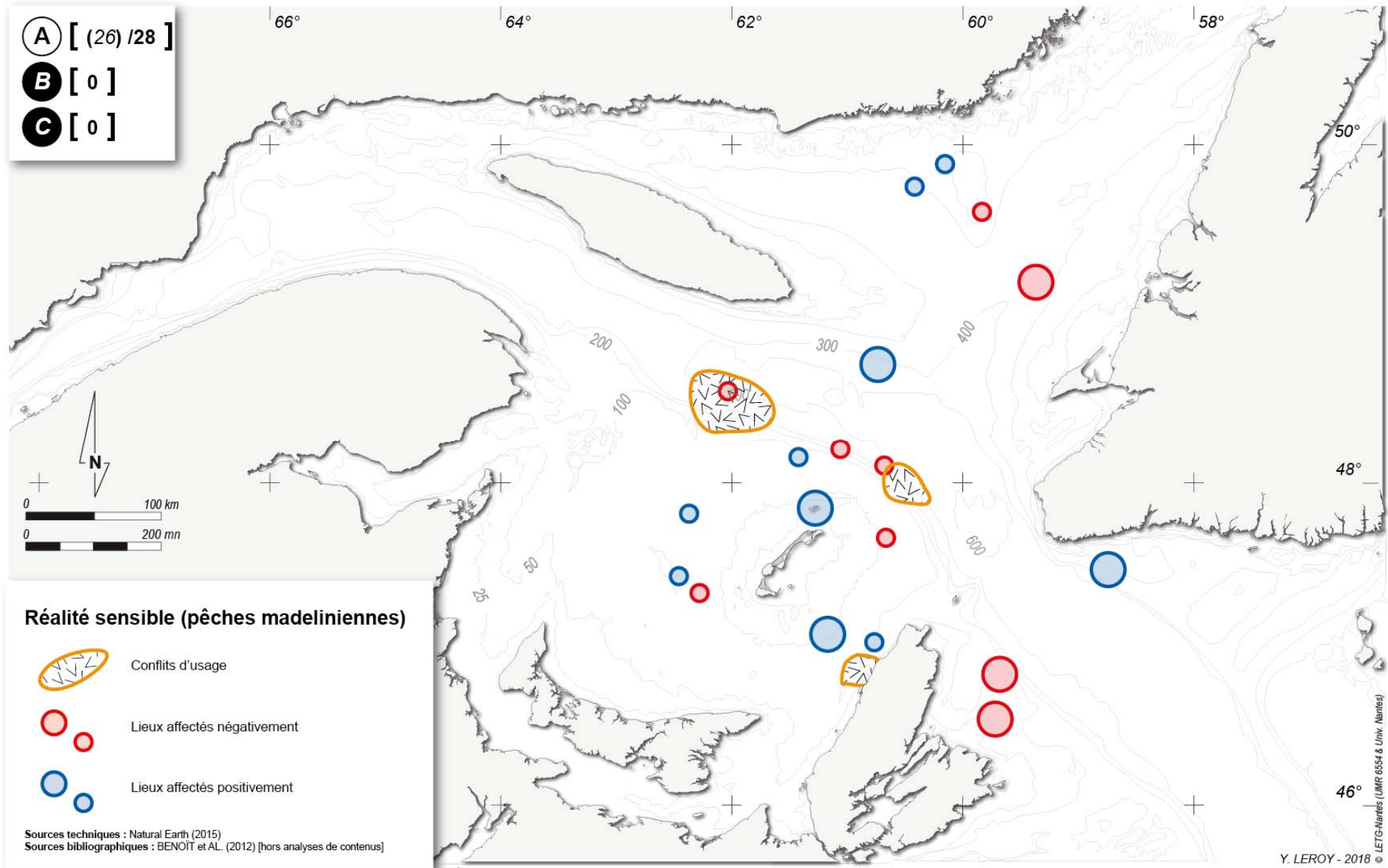


Figure 67 : Lieux affectés par les pêches madeliniennes dans le golfe du Saint-Laurent

La myriade de lieux affectés est tout à la fois propre aux pêcheurs madelinots, et à d'autres acteurs (ex : Garde Côtière canadienne lors du naufrage de l'*Acadien II* ici uniquement aux pêcheurs madelinots). Pour ces derniers, ils semblent ainsi être des « [...] *outils de navigation permettant de faire le point le plus souvent possible* » (Sgard, 2008). Ici territoire rejoint donc identité, dans laquelle s'incarne un groupe social. Ici les pêcheurs madelinots retraités ou actifs recherchent « [...] *dans le territoire des signes d'un passé commun, fédérateur.* » (*ibid.*). Ces lieux sont des invariants socio-spatiaux au travers desquels ces derniers construisent pas à pas leur identité (ex. « chasse au loup-marin »). Ils s'apparentent en ce sens à des forces de *territorialisation* face aux mutations de leurs activités et l'empreinte géographique de celles-ci. L'« identité territoriale » apparaît donc être aussi l'envers du décor de ce « *patchwork territorial* ».

Conclusion intermédiaire chapitre 4 :

Cette deuxième étude de cas a ainsi permis de rendre visible le « paysage humain et social » des pêches madeliniennes en mer, d'hier à aujourd'hui. Son information et sa cartographie est un assemblage complexe, dynamique et trans-échelle de divers éléments : non-humain (ex. morue, réchauffement des eaux), humain (ex. associations de pêcheurs, identité), matériel (ex. *glaces* du golfe du Saint-Laurent, *goélettes*-morutières, « cages à homard »), immatériel (ex. « morue verte » logeant sur le *Grand Banc*), idéal (ex. mode de production capitaliste industriel, arts dormants, politiques des pêches du MPO), etc. Assujetti à des forces continues de *déterritorialisation* et *reterritorialisation*, ce derniers compose de fait avec les impulsions du « système pêche » mondiale, entre phases de contractions et d'expansion de ses territorialités. Au regard du récent chemin pris par les pêches madeliniennes, ayant produit un riche patrimoine social et culturel halieutique, l'état dans lequel se trouvent ses flottilles comme les contraintes qu'elles ont subies et auxquelles elles se sont adaptées non sans mal, ont conduit à recentrer le « *patchwork* territorial » dans et sur le plateau madelinien, et en premier lieu au sein de la *Grande Chaîne*. Ce constat rend compte de sa contraction au regard de ce qu'il a pu être par le passé. La lente et relativement contenue érosion des effectifs (pêcheurs et unités de pêche) associé aux « chocs » des moratoires sur les poissons de fond au début des années 1990 a eu pour résultat concret une réduction de son emprise spatiale et temporelle, aussi bien en superficie (ex. fin de la « pêche à la morue »), qu'en intensité de pratique (nombre d'heures de travail ou de sorties) (*ibid.*). L'expérience vécue au quotidien par les professionnels, « *enfermer dans des cannes* [boîtes apparentées aux zones de pêche du MPO] » (Entretien-IdMPR), conduit à concentrer leur empreinte spatiale et temporelle depuis la fin des années 1990. Tout comme dans le cas islais, le couplage d'un *enfermement dehors* et d'un *enfermement dedans* (politique des pêches) rend les flottilles côtière et semi-hauturière sur-dépendantes à ce « *patchwork* territorial », d'autant plus que le golfe du Saint-Laurent est l'objet croissant d'une intensification et densification des activités humaines en fonction des rapports entre palier fédéral et palier provincial (ex. AMP, projet d'exploitation d'hydrocarbures *offshore*, transport maritime).

Cette deuxième partie a donc rendu visible ce « paysage humain et social » en mer, *auprès* des pêcheurs islais et madelinots, et *au travers* ces deux études de cas. Il convient maintenant de prendre du « recul » vis-à-vis de ces terrains d'études afin d'en faire ressortir les avancées en termes d'information et de cartographie de cette autre réalité géographique. La partie suivante valorise et mobilise les résultats de la démarche de recherche afin de pleinement considérer et apprécier cette « couche manquante » (sous-objectif n°3 – Valoriser et mobiliser).

[PARTIE III : Une réalité géographique à mobiliser]

« On peut demander à la géographie de raconter avec sympathie la différence dans le Monde, de l'interpréter et en quelque sorte de la légitimer, en contribuant par la curiosité au respect de l'Autre à la tolérance [...]. On peut la solliciter de mettre en évidence les disparités et les injustices au-delà des différences, et de fournir quelques indications pour les réduire ; le géographe a des quantités d'arguments pour dire le Monde et, par là, contribuer si peu que ce soit à le rendre plus vivable. ».

Roger Brunet, Le déchiffrement du monde (2001)

Chapitre 5 : Résultats et discussion

Au travers ces deux études de cas, cette autre réalité géographique entrevue dans la littérature a donc été saisie et rendue visible. Protéiforme, elle semble non pas rentrer en résonance avec celle dominante véhiculée actuellement par les démarches de PSM (cf. Ehler, 2017), mais au contraire en déborder de ses cadres normatifs (gouvernance, approche écosystémique). L'entremêlement des territorialités produites par les activités de pêche islaises et madeliniennes sur un temps long, apparaît être l'envers de la réalité géographique véhiculée par les plans de *management* spatiaux. Aux spatialités topographiques, matérielles et euclidiennes de ceux-ci, *font place* les territorialités dynamiques, multi-dimensionnelles et sensibles de cette « couche manquante » (Figure 68) :

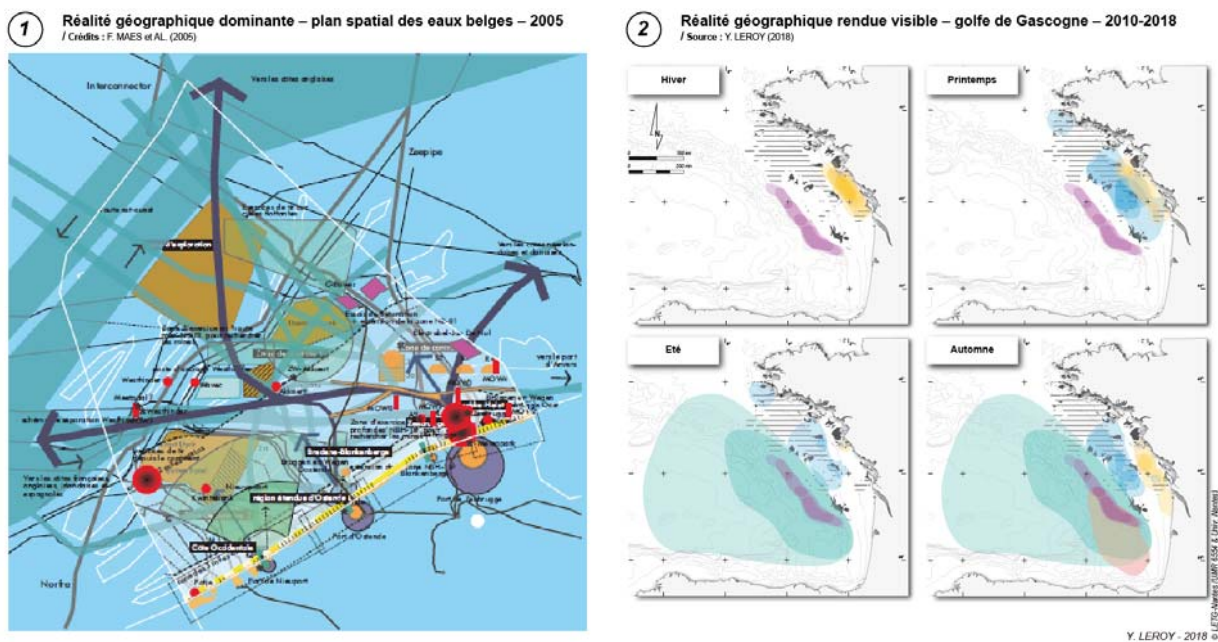


Figure 68 : Deux réalités géographiques qui se font face ?

Ce chapitre vient exposer les principaux résultats de la recherche (2.1), ainsi que discuter des apports et limites de la démarche afin de considérer ses résultats dans le contexte de PSM et plus généralement (2.2). Il permet de fait de répondre aux questions de recherche suivantes (sous-objectif n°3) : quels sont les résultats de la recherche ? Quels sont les apports et limites de la démarche ? Selon quelles modalités utiliser potentiellement ces résultats dans le contexte de PSM et dans d'autres contextes normatifs d'aménagement de l'espace géographique ?

5.1. Les résultats de l'enquête de terrain

5.1.1. Une "carto-narration" des territoires de pêche

Deux principaux résultats interdépendants découlent de ce travail informationnel et cartographique : (a) une « carto-narration » des territoires des pêches islaises et madelinienes ; (b) un indicateur qualitatif informant géographiquement cette « couche manquante ». Ainsi, en premier lieu et même s'il existe des disparités culturelles à ce sujet, le « pouvoir des cartes » fait d'elles un médium de communication et de compréhension reconnu par tous (Joliveau *et al.* 2013), au moins au sein de la société occidentale (Harris, 2015 : 29-30) :

« Maps have intrinsic characteristics and properties that have contributed to their success as a communication medium, for they possess a considerable capacity to store and display vast quantities of spatial data on a single sheet or image. Furthermore, the graphical expression of often complex information can be rapidly and intuitively interpreted because the human eye is a very effective and powerful image processor. »

À ce titre, ces « images » (Harley, 1988) représentent ici les territoires « moyens » des pêches islaises et madelinienes à diverses époques. Leurs réalités territoriales se sont construites sur le long terme par un processus de conscientisation collective enraciné dans la pratique de nombreux métiers de la pêche¹⁷⁵. Qu'ils soient côtiers ou hauturiers, forgés par les milieux « naturels » marins et sociaux dans lesquels ils baignent. Les pêcheurs islaises et madelinotes ont ainsi progressivement domestiqués des coins qui leurs étaient profitables (observation et prospection des fonds de pêche), projetés leurs besoins et désirs (stratégies et futures bonnes pêches), appropriés des lieux connus et reconnus (fonds de pêche nommés), qu'ils ont partagés et transmis entre générations (identité culturelle) et représentés dans l'imaginaire collectif *via* des artefacts (les cartes marines des patrons-pêcheurs islaises et propriétaires-pêcheurs madelinotes comme mémoire collective) (Acheson, 1975 ; St. Martin, 2009 ; Turner *et al.* 2013)¹⁷⁶. Leurs territorialités ne sont « [...] en fait, rien d'autre que la projection de travail humain à l'aide de médiateurs – pratiques et connaissances – qui s'enracinent dans les sciences et les techniques. » (Raffestin, 1997). En détournant le terme de son sens initial, il faut comprendre ici par « sciences » les *savoirs écologiques locaux* (SEL) des pêcheurs et leurs communautés (Mailhot, 1993). Qui ne se limitent pas aux connaissances empiriques acquises sur le « tas », mais concernent tout autant les rapports sociaux établis, les idéologies et les conceptions que possèdent ces communautés de pêcheurs vis-à-vis de leurs milieux « naturel » et social (Berkes, 1993). Ces types de savoirs sont directement liés au développement des techniques de pêche et à leurs usages, aux croyances et mythes propagés (ex. le « grand germon », le « roi homard »), aux organisations sociales instituées au sein de ces territoires insulaires (Geistdoerfer, 1987 ; Jentoft, 2000).

La réalité territoriale des pêches madelinienes et islaises renvoie ainsi à des portions d'espaces marins domestiqués, nommés, socialisés, régulés et aménagés en fonction des conventions en place (ex. compétition *vs* mise en commun) (Acheson, *op. cit.* ; Jentoft, 1989 ; Turner *et al.* 2014). Elle permet en cela d'assurer la (re)production de la vie matérielle collective de communautés côtières et de leur identité propre.

¹⁷⁵ "Faire territoire" demande d'effectuer un "puissant" (constant et forcé) travail d'objectivation de l'espace considéré, qu'il soit terrestre ou marin, réalisé par des pratiques sociotechniques (Raffestin, 1997).

¹⁷⁶ Le Berre (1992) a souligné le lien entre l'appropriation d'un lieu et le fait de lui donner un nom : nommer un lieu constitue la première marque tangible d'un processus d'appropriation. Et "de cette appropriation résulte la spécification d'une aire d'extension et de limites territoriales." (*ibid.*). Pour Di Méo (1998a) les noms des lieux sont aussi porteurs de significations et d'identités.

Cette satisfaction des besoins (et désirs) vitaux signe l'« effet » territorial (Painter, 2010) produit par les pratiques sociotechniques des pêcheurs islais et madelinots, entre « archipel territorial » et « *patchwork* territorial ». Ces deux formes de réalité territoriale sont similaires. Les activités de pêche et de chasses sont pratiquées quotidiennement en des lieux qui sont dynamiques¹⁷⁷. C'est-à-dire des lieux qui sont concrets et tangibles, physiquement et psychologiquement, mais éphémère dans le temps de l'action (Cresswell, 2007 ; Dardel, 1990), de leur occupation matérielle (*vs* parcs éoliens *offshore*). Ces lieux deviennent visibles uniquement lorsqu'ils sont « activés » par le travail des pêcheurs sur place, parfois marqués par des repères en fonction des métiers pratiqués (ex. bouées de surfaces des casiers, filets, palangres). En outre, est greffée à ces lieux de pêche une « seconde peau », celle des *lieux où l'on se souvient*. Ce sont des lieux discrets et sensibles liés aux activités de pêche, affectés en négatif ou positif, où se cristallise la mémoire des événements passés, présents et par projection, futurs. Cette face cachée du territoire est le creuset de la construction mémorielle et identitaire des communautés de pêcheurs madelinien et islais. De cet ensemble de lieux associés les uns aux autres résultant de complexes assemblages, émerge alors une réalité territoriale dynamique dans le temps et l'espace (Debarbieux, 1996) (Figure 69) :

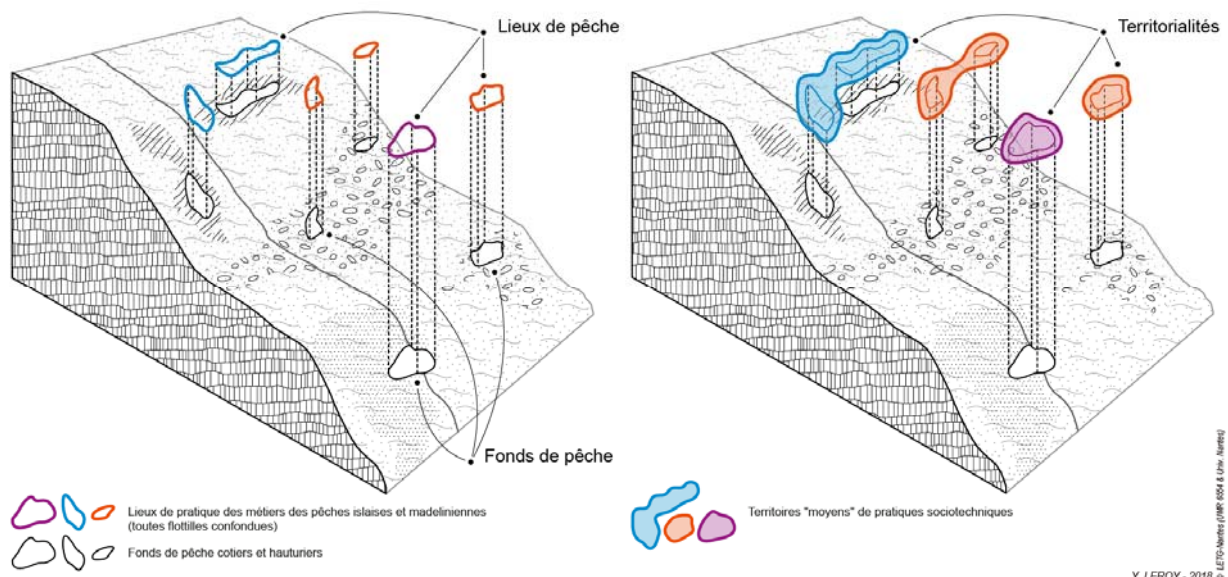


Figure 69 : Réalités territoriales des pêches islaises et madelinienes¹⁷⁸

Cette réalité territoriale est produite par des pratiques de pêche qui ont été amenées à évoluer avec la « force du temps », entre temps long et survenue d'événements (ex. système marchand britannique, négociants-fabricants islais, crises du capitalisme globalisé, réformes néolibérales, changement climatique). Ce faisant, ces différentes territorialités forment une enveloppe matérielle, immatérielle et idéelle, qui est diversement représentée au travers des cas islais et madelinot. Concernant l'île d'Yeu, il est question d'un archipel composé d'« îlots territoriaux ». Cette représentation du territoire embrasse la diversité des métiers pratiqués et donc le relatif cloisonnement géographique des lieux travaillés par les flottilles côtière et hauturière (ex. « filet à merlu » *vs* « ligne à germon » *vs* « casier à bouquet » *vs* « palangre à bar »). À propos des Îles-de-la-

¹⁷⁷ Un lieu (*a place* en anglais) est un "espace indivisible" (Painter, *op. cit.*). Il existe des lieux de (re)production de la vie matérielle collective ("*place-making*") (Harvey, 2001 ; Hudson, 2001) et/ou des lieux de (re)production d'identités collective et individuelle ("*place-attachment*") (Harvey, *op. cit.*).

¹⁷⁸ Ce schéma n'a pas de valeur géologique mais uniquement une valeur explicative concernant l'objet de la recherche.

Madeleine, il est question d'un *patchwork* constitué de différentes pièces du même « tissu territorial ». Cette représentation du territoire correspond à la centralité des métiers de *homardi* et *crabier* vis-à-vis des autres métiers (nombreux fonds de pêche communs), et donc la relative concentration géographique des lieux travaillés au sein principalement de la *Grande Chaîne* (ex. *homardier* et « filet à maquereau » ou *crabier* et « palangre à flétan »). Formes et représentations territoriales résultent donc ici du pouvoir d'agir des pêcheurs madelinien et islais. Un pouvoir qui découle de pratiques (*vs* une « propriété »), d'actions et de rapports qui passent *par* et *à travers* eux (*vs* une essence et un attribut) pour se diffuser partout (*vs* localisé), exercés de façon aléatoire dans le temps et l'espace (Deleuze, 2004 [1986] ; Foucault, 1975)¹⁷⁹.

En second lieu, si le « pouvoir des cartes » leur permet d'avoir une puissance visuelle indéniable, elles sont aussi un moyen de signification qui désigne et qualifie ce qui fait sens *dans* leur représentation (Harley, *op. cit.*)¹⁸⁰ :

« For maps, iconology can be used to identify not only a 'surface' or literal level of meaning but also a 'deeper' level, usually associated with the symbolic dimension in the act of sending or receiving a message. A map can carry in its image such symbolism as may be associated with the particular area, geographical feature, city, or place which it represents. »

Par conséquent, ces « *textes* » (*ibid.*) décrivent ici cet assemblage qu'est le « paysage humain et social » produit par les pêches islaises et madelinien en mer. Cette construction du paysage rejoint celle développée par George et Verger (2013), ou encore celle de Tissier (2003 : 697), à savoir un : « *Agencement matériel d'espace – naturel et social – en tant qu'il est appréhendé visuellement, de manière horizontale ou oblique, par un observateur. Représentation située, le paysage articule plusieurs plans, permettant l'identification des objets contenus et comprend une dimension esthétique.* ». À la seule différence, qu'il n'est pas question ici d'un paysage comme agencement d'un « tout » (organisation *a priori*), mais bien comme un assemblage d'éléments divers se rencontrant pour former un « tout » temporaire (organisation *a posteriori*). Au regard de l'enquête de terrain de part et d'autre de l'Atlantique, ce « paysage humain et social » marin est effectivement un ensemble d'éléments multiples et hétérogènes traversés par un éventail de dimensions (ex. matérialité des unités de pêche côtières, monde non-humain des espèces halieutiques, idéologie des politiques de gestion des pêches, etc.), dont les trajectoires indépendantes se télescopent provisoirement en un « tout » territorial, amené à être transformé par des forces de *déterritorialisation* et *reterritorialisation*. En cela, le paysage « [...] *n'est plus décor, familier ou exotique, objet à analyser sous « toutes ses coutures » matérielles, il est lieu et moment de l'expérience géographique [...]* » (Tissier, 2003 : 700). Cet assemblage géographique n'est donc pas seulement la description d'un phénomène exploré, mais aussi sa représentation territorialisée (*ibid.*).

De plus, il est aussi une forme d'« *écriture géographique* » (Pinchemel, 1988). Cette écriture *sur* les activités des pêches islaises et madelinien met l'accent sur l'expérience vécue et territorialisée de groupes d'humains, au travers de leurs pratiques quotidiennes en mer. La dénomination « humain et social » n'est donc pas anodine puisqu'elle permet de contrebalancer la vision dominante d'un « paysage ingénierique » véhiculée actuellement par les démarches de PSM. En outre dans le cadre plus strict d'une géographie des pêches, cette écriture géographique offre la possibilité de considérer

¹⁷⁹ Cette analyse foucauldienne du pouvoir d'agir "ne nie certes pas l'existence des classes et de leurs luttes, mais en dresse un tout autre tableau, avec d'autres paysages, d'autres personnages, d'autres procédés que ceux auxquels l'histoire traditionnelle, même marxiste, nous a habitués [...]" (Deleuze, 1986 : 33).

¹⁸⁰ "From the first I view maps as a kind of language." (*ibid.*).

les dimensions culturelle et sociale de cette activité, souvent oubliées (Urquhart *et al.* 2013 ; Symes et Phillipson, 2009). Par ailleurs, il est une manière de déconstruire le lieu commun du pêcheur *homo economicus* travaillant pour son seul salut et devant être responsable de « tout » (St. Martin, 2001). La pêche, comme d'autres activités, est déterminée en partie par des institutions socialement établies qui la structurent (ex. la PCP à l'échelle de l'U.E ou la *Loi sur les Pêches* du Canada) (Symes et Hoefnagel, 2010). De plus, elle est aussi pratiquée collectivement sous la forme de coopérations à diverses échelles (aides matérielles, stratégies collaboratives) (Turner *et al. op. cit.*).

En outre, cette écriture géographique a permis de mettre en perspective des profils paysagers des pêches islaises (Figures 70 et 71) et madeliniennes (Figures 72 et 73), retraçant ainsi la longue histoire et profonde géographie des habitants de ces territoires insulaires :




Temporalités	Milieu "naturel" marin		Milieu social		Territorialités
	Espèces ciblées	Contexte environnemental	Métiers pratiqués	Contexte politique	
<p>[1] Point d'origine inaccessible - 1400 "Pêches vivrières et refuge marchand"</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Toutes espèces présentes dans les parages de Yeu - Benthiques / démersales / pélagiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Fin de la dernière grande aire glaciaire - Île en devenir - Territoire insulaire - Petit âge glaciaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Pêche vivrière et mutiforme - Techniques de piégeage diverses - A pied et plongées - Canots et chaloupes 	<ul style="list-style-type: none"> - Activité de subsistance et marchande - Pêcheurs-cueilleurs / pêcheurs-paysans - Marchés locaux puis régionaux - Organisation seigneuriale / proto-capitaliste 	<ul style="list-style-type: none"> - Frange littorale - Pont d'Yeu - Très proche parage de Yeu - Rochebonne - Large Yeu - En expansion <p>Centre de gravité</p> 
<p>[2] 1400-1800 "Pêches marchandes et maritimisation de l'économie"</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Benthiques / démersales / pélagiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Réchauffement des eaux du golfe de Gascogne - Territoire insulaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Pêche vivrière et spécialiste - Arts dormants - Canots et chaloupes - Grosses barques 	<ul style="list-style-type: none"> - Activité de subsistance et marchande - Pêcheurs-paysans / caboteurs-pêcheurs - Marchés locaux et inter-régionaux - Organisation proto-capitaliste / capitaliste 	<ul style="list-style-type: none"> - Parage de Yeu - Rochebonne - En dedans du golfe de Gascogne - En expansion 
<p>[3] 1800-1950 "L'âge d'or"</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Benthiques / démersales / pélagiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Réchauffement des eaux du golfe de Gascogne - Territoire insulaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Pêche commerciale et polyvalente - Arts dormants et arts traïnants - Dundees-thoniers - Pinasses et Bolinders 	<ul style="list-style-type: none"> - Activité industrielle - Marins-pêcheurs - Marchés régionaux et nationaux - Organisation capitaliste - 5 conserveries - Infrastructures portuaires modernes 	<ul style="list-style-type: none"> - Parage de Yeu - Bande côtière sud Arcachon à Groix - Au large du golfe de Gascogne - En expansion 

Figure 70 : Profils paysagers des pêches islaises







Temporalités	Milieu "naturel" marin		Milieu social		Territorialités
	Espèces ciblées	Contexte environnemental	Métiers pratiqués	Contexte politique	
[4] 1950-1980 "La fin d'un monde"	- Benthiques / démersales / pélagiques	- Réchauffement des eaux du golfe de Gascogne - Territoire insulaire	- Pêche commerciale et polyvalente - Arts dormants et arts traïnants - Chalutiers-thoniers - Pinasses	- Activité industrielle - Marins-pêcheurs - Organisation socio-professionnelle	- Parage de Yeu - Bande côtière d'Hourtin à Penmarc'h - Très au large du golfe de Gascogne
	① Thon-germon ② Merlu ③ Gros crustacé		① "Ligne à germon" ② "Filet à merlu" ③ "Casier à gros crustacés"	- Marchés régionaux et internationaux - Organisation capitaliste - 3 conserveries - SPAY	- En expansion 
[5] 1980-2010 "Avis de gros temps" et "Coups de tabac"	- Benthiques / démersales / pélagiques	- Réchauffement des eaux du golfe de Gascogne - Territoire insulaire	- Pêche commerciale et polyvalente - Arts dormants - Ponts-couverts - Pinasses	- Activité industrielle - Marins-pêcheurs - Organisation socio-professionnelle	- Parage de Yeu - Bande côtière d'Hourtin et Penmarc'h - Très au large du golfe de Gascogne
	① Merlu ② Sole ③ Baudroie		① "Filet à merlu" ② "Filet à sole" ③ "Filet à baudroie"	- Marchés régionaux et internationaux - Organisation capitaliste - HAM	- En contraction 
[6] 2010-aujourd'hui "Le chant du cygne ?"	- Benthiques / démersales / pélagiques	- Réchauffement des eaux du golfe de Gascogne - Territoire insulaire	- Pêche commerciale et spécialiste - Arts dormants - Ponts-couverts - Pinasses	- Activité post-industrielle et circuits-courts - Marins-pêcheurs - Organisation socio-professionnelle	- Parage de Yeu - Bande côtière d'Hourtin et Penmarc'h - En dedans du golfe de Gascogne
	① Baudroie ② Merlu et sole ③ Bar		① "Filet à baudroie" ② "Filet à merlu" "Filet à sole" ③ "Palangre à bar"	- Marchés régionaux et nationaux - Organisation capitaliste - Ligne de débarquement	- En contraction 

Figure 71 : Profils paysagers des pêches islaises

Les profils paysagers islais permettent de « capturer » le lien entre temporalités et territorialité au travers des métiers pratiqués, eux-mêmes dépendant du milieu « naturel » marin et du milieu social. Ainsi ce paysage ne peut être qu'évolutif, en fonction des forces en présence (ex. *néolibéralisation* du capitalisme). Par lui, il est possible de constater un changement de « cible » concernant les espèces justement ciblées, donc une transformation des métiers de la pêche. Aussi les deux principales contraintes qui reposent aujourd'hui sur ce paysage semblent être, à la fois l'arrivée de nouvelles activités humaines dans la bande côtière des 100 m (ex. éolien *offshore* flottant) dont il faut *faire de la place*, mais aussi les politiques des pêches européennes qui ne permettent pas actuellement d'offrir une réelle visibilité à moyen terme aux pêches islaises, comme d'autres.







Temporalités	Milieu "naturel" marin		Milieu social		Territorialités
	Espèces ciblées	Contexte environnemental	Métiers pratiqués	Contexte politique	
[1] Point d'origine inaccessible - 1500 "Réalité amérindienne et incursions étrangères"	- Faune marine présente dans les parages des Îles - Mammifères marins / espèces benthiques	- Fin de la dernière grande aire glaciaire - Îles en devenir - Territoire insulaire - Petit âge glaciaire	- Chasse / pêche vivrière et commerciale - Techniques de trappe diverses - A pied et plongées - Canots et chaloupes	- Activités de subsistance et marchande - Chasseurs-pêcheurs-cueilleurs amérindiens - Marins-pêcheurs étrangers - Marchés inter-régionaux européens - Organisation amérindienne - Organisation proto-capitaliste étrangère	- Frange littorale - Très proche parage des îles - En expansion  Centre de gravité
	① Morse ② Phoques (Gris et Groënland) ③ Fruits de la mer		① "Lance à morse" ② "Lance à phoque" ③ "Piège multi-espèce"	- En expansion - Marchés nationaux et continentaux - Organisation amérindienne - Organisation capitaliste	
[2] 1500-1700 "Colonisation européenne et affairement commercial"	- Mammifères marins / espèces benthiques	- Réchauffement des eaux du golfe du Saint-Laurent - Territoire insulaire	- Chasse / pêche vivrière et commerciale - Techniques de trappe / piégeage diverses - Canots et chaloupes - Canots et <i>Goélettes</i>	- Activité de subsistance et marchande - Chasseurs-pêcheurs-cueilleurs amérindiens - Marins-pêcheurs étrangers - Marchés nationaux et continentaux - Organisation amérindienne - Organisation capitaliste	- Frange littorale - Parage des îles - Bacs de <i>Bradelle</i> et des <i>Américains</i> - En expansion 
	① Morse ② Phoques ③ Morue		① "Lance à morse" ② "Bâton à phoque" ③ "Ligne à morue"	- En expansion - Marchés nationaux et internationaux - Organisation amérindienne - Organisation capitaliste	
[3] 1700-1900 "Le tournant majeur"	- Benthiques / démersales / pélagiques - Mammifères marins	- Réchauffement des eaux du golfe du Saint-Laurent - Territoire insulaire	- Chasse / pêche commerciale et spécialiste - Arts dormants et arts traïnants - Canots et chaloupes - <i>Goélettes</i> -morutières	- Activité industrielle - Chasseurs-pêcheurs-cueilleurs amérindiens - Marins-pêcheurs étrangers - Pêcheurs madelinots - Marchés nationaux et internationaux - Organisation amérindienne - Organisation capitaliste et féodale - <i>Homarderies</i> - <i>Boucaneries</i>	- Chaînes de Terre et du Milieu - Plateau madelinien - Golfe du Saint-Laurent - En expansion 
	① Morue ② Morse et phoques ③ Hareng et maquereau		① "Ligne / filet à morue" ② "Harpon à morse" "Filet à phoque" ③ "Senne / trappe à hareng" "Filet à maquereau"	- En expansion - <i>Homarderies</i> - <i>Boucaneries</i>	

Figure 72 : Profils paysagers des pêches madeliniennes

Les profils paysagers madelinots permettent également de « capturer » le lien entre temporalités et territorialité au travers des métiers pratiqués, eux-mêmes conditionnés par le milieu « naturel » marin et du milieu social. Ce faisant, le paysage « enregistre » aussi les évolutions des forces de *déterritorialisation* et *reterritorialisation* (ex. changement climatique). Il démontre la mutation progressive du système trophique des eaux du golfe du Saint-Laurent, donc des espèces ciblées et des métiers madelinots. L'une des principales contraintes qui repose actuellement sur ce paysage semble être le réchauffement de eaux du golfe. Mutant depuis les années 1990 d'un profil « froid boréal » vers un profil « chaud tempéré » (Dufour et Ouellet, 2007), ce dernier ferme la porte aux migrations des *skools* de maquereau (Galbraith *et al.* 2012), relocalise la distribution du homard (ex. taux de capture exceptionnels sur la Côte-Nord) ou encore retarde le « retour » de la morue (Pedersen *et al.* 2017).







Temporalités	Milieu "naturel" marin		Milieu social		Territorialités
	Espèces ciblées	Contexte environnemental	Métiers pratiqués	Contexte politique	
[4] 1898-1939 "Le roi homard"	- Benthiques / démersales / pélagiques	- Réchauffement des eaux du golfe de Saint-Laurent - Territoire insulaire	- Pêche commerciale et polyvalente - Arts dormants et arts trainants - Chaloupes - <i>Goélettes</i>	- Activité industrielle - Pêcheurs	- <i>Chaîne du Milieu</i> - Plateau madelinien - Golfe du Saint-Laurent
	① Homard ② Morue ③ Hareng et maquereau		① "Cage à homard" ② "Ligne à morue" "Filet à morue" ③ "Senne à hareng" "Filet à maquereau"	- Marchés locaux et nationaux - Organisation capitaliste - <i>Homarderies</i> et <i>boucaneries</i> - Coopératives paroissiales	- En expansion 
[5] 1939-1996 "Dans le trouble" et "Morue où es-tu ?"	- Benthiques / démersales / pélagiques	- Réchauffement des eaux du golfe de Saint-Laurent - Territoire insulaire	- Pêche commerciale et polyvalente - Arts dormants et arts trainants - Ponts-ouverts	- Activité industrielle - Pêcheurs - Associations socio-professionnelles	- <i>Grande Chaîne</i> - Plateau madelinien - Golfe du Saint-Laurent
	① Homard ② Morue ③ Sébaste		① "Cage à homard" ② "Chalut à morue" "Filet à morue" ③ "Chalut à sébaste"	- Marchés locaux et internationaux - Organisation capitaliste - Coopératives paroissiales - Usines de transformation	- En contraction 
[6] 1996- aujourd'hui "Sur le fil du rasoir"	- Benthiques / démersales / pélagiques	- Réchauffement des eaux du golfe de Saint-Laurent - Territoire insulaire	- Pêche commerciale et spécialiste - Arts dormants et arts trainants - Ponts-ouverts	- Activité industrielle et écocertification - Pêcheurs - Associations socio-professionnelles	- <i>Grande Chaîne</i> - Sud plateau madelinien - Golfe du Saint-Laurent
	① Homard ② Crabe des neiges ③ Flétan		① "Cage à homard" ② "Casier à crabe des neiges" ③ "Palangre à flétan"	- Marchés locaux et internationaux - Organisation capitaliste - Usines de transformation	- En contraction 

Figure 73 : Profils paysagers des pêches madeliniennes

L'information et la cartographie de ce « paysage humain et social » produit par les activités de pêche islaises et madeliniennes est donc un type d'assemblage au profil « *narratif* » (Deleuze et Guattari 1986 : 81). Il est le liant d'éléments hétérogènes aux multiples dimensions produisant en mer des « [...] *territorialités réfléchies*, [...] *tout en préservant les rugosités qui font tout le prix, la garantie et la conjonction de la liberté et de la socialité.* » (Brunet, 1997 : 268). Il matérialise concrètement une réalité géographique qui est une dynamique territoriale composée de lieux discrets et sensibles, liés les uns aux autres par la pratique des métiers de la pêche, permettant aussi bien la (re)production de la vie matérielle collective que celle d'identités singulières. À la fois « image » et « texte », (Harley, *op. cit.*), cette cartographie des territorialités des pêches permet dès lors de mettre en lumière un indicateur géographique fondamental, informant cette « couche manquante ».

5.1.2. Un indicateur géographique pour informer la "couche manquante"

Bien qu'ayant été déjà portée à connaissance de manière exploratoire et ponctuelle, connue et reconnue par les promoteurs de la PSM, l'une des raisons pour laquelle cette « couche manquante » est laissée invisible, c'est son absence de qualification précise dans son information géographique ; ou pour le dire autrement, le flou qu'elle peut entretenir au travers l'expression « *dimension humaine* » (St. Martin et Hall-Arber, *op. cit.*). Á la lecture des profils paysagers des pêches islaïses et madelinïennes, il apparaît que leurs milieux « naturels » et sociaux respectifs s'alimentent l'un l'autre dans une forme de conversation perpétuelle les modelant respectivement (ex. habitat d'une espèce-cible \leftrightarrow *habitus* de pêche spécifique). Ce constat met en perspective ici l'indicateur principal renseignant sur le profil de ce « paysage humain et social » et informant géographiquement cette « couche manquante ». Celui-ci est double et qualitatif : (1) les métiers de la pêche pratiqués ; (2) les fonds de pêche appropriés.

Etymologiquement le mot métier provient du latin *ministerium*, qui signifie « *fonction de serviteur, service, fonction* »¹⁸¹. Il est en cela une fonction qui sanctionne socio-culturellement la pratique d'une activité, garantie – en théorie – économiquement un revenu et assure un service au sein d'un groupe qui est politiquement organisé (Descolanges, 1996 ; La Treille, 1980). Aussi l'occupation de cette fonction nécessite de devoir acquérir techniquement un savoir-faire, donc maîtriser une technique particulière, son apprentissage et le développement d'un modèle cognitif relatif (logique ou intuition spatiale) (*ibid.*). Ce qui débouche *in fine* sur la formation d'une identité, à la fois biographique par celle ou celui qui pratique un métier, institutionnelle puisque celui-ci étant collectivement stabilisé pour un temps (Dubar, 1994) et territoriale, car un métier s'enracinant *sur* et *dans* des lieux appropriés, ce quel que soit le secteur d'activité (primaire, secondaire ou tertiaire). Ces cinq composantes (socio-culturelle, économique, politique, technico-cognitive et identitaire) permettent dès lors de comprendre la dynamique continue de création-destruction-retour des métiers en fonction des besoins circonstanciés d'une société humaine.

Dans le domaine des pêches, les métiers sont communément définis comme étant la conjonction d'un engin ciblant une ou plusieurs espèces au sein d'une flottille spécifique (Chaussade et Corlay, 1990). Á la lumière de l'enquête de terrain, les métiers de la pêche sont en réalité bien plus complexes. Premièrement, ils ont comme fonction de permettre la (re)production de la vie matérielle collective, ici nourrir (composante socio-culturelle). Deuxièmement, ces métiers permettent une rémunération en fonction de la valorisation des espèces pêchées par le prisme des marchés, des quantités capturées et de leurs qualités intrinsèques (ex. homard *vs* plie rouge, sole *vs* merlan) (composante économique). Troisièmement, cette fonction de nourrir est contrôlée de près par des entités administrant « la vie de la cité » en vue de théoriquement concourir à l'intérêt général (ex. MPO ou DPMA) (composante politique). Quatrièmement, ces métiers de la pêche demandent de maîtriser une technique piégeant ou traquant une ou plusieurs espèces-cibles au sein d'une même flottille. Ils requièrent de continuellement devoir se former afin d'accumuler de l'expérience, construisant un *habitus* et développant des connaissances pour la continuation de leur exercice en toutes circonstances (ex. SEL) (composante technico-cognitive)¹⁸². Cinquièmement, ils sont l'assurance du maintien d'une

¹⁸¹ <http://www.cnrtl.fr/etymologie/métier>

¹⁸² L'*habitus* forme un patrimoine social et culturel qui s'exprime dans les pratiques quotidiennes. Il forge la posture individuelle et marque la condition personnelle, le statut social. Il inscrit la personne dans un groupe donné (Bourdieu, 2000).

identité partagée collectivement au travers de celle ou celui le pratiquant, le soumettant à l'appartenance d'un groupe et de territorialités, cette appartenance le dépassant car déjà-là (ex. *homardiens* madelinots, métier islais du « filet à merlu ») (composante identitaire). En somme, les métiers de la pêche sont le *point focal* qui joint et ajuste l'entrecroisement des multiples éléments du milieu « naturel » marin et du milieu social (Figure 74) :

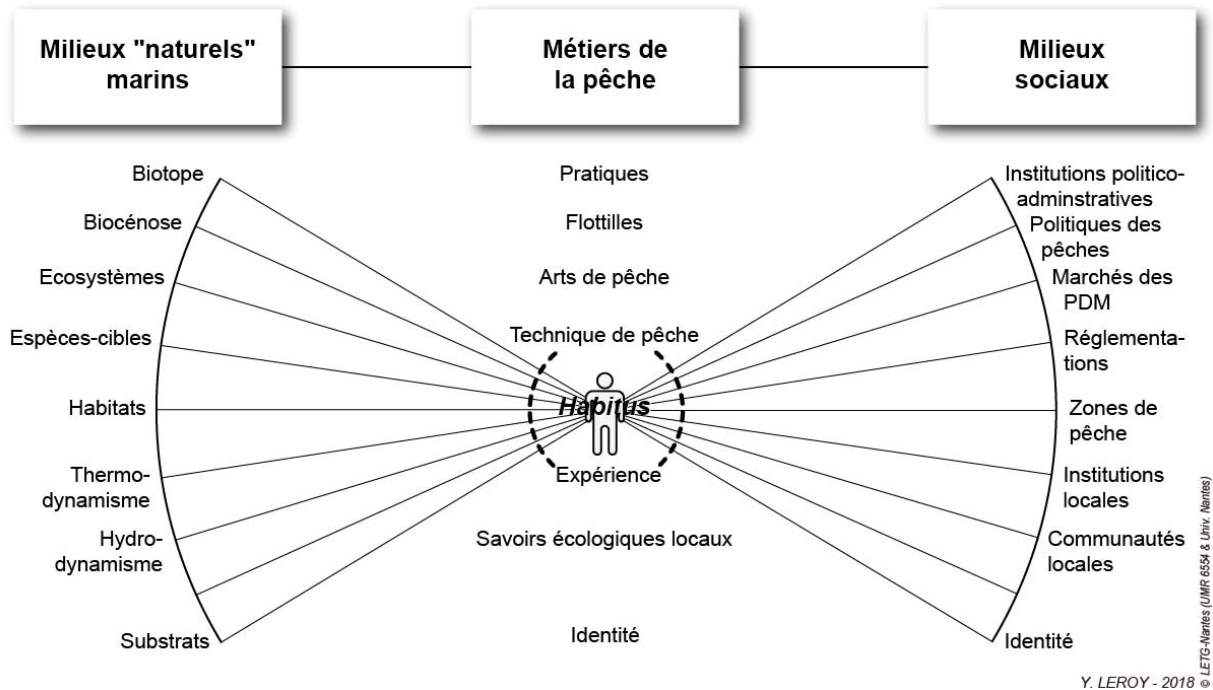


Figure 74 : Les métiers de la pêche comme *point focal*

Ces métiers sont directement « connectés » aux fonds de pêche appropriés au sein du monde sous-marin. La notion de fond de pêche est double, car se rattachant à l'étymologie du mot fond qui dérive du latin *solum* et *fundus*, désignant à la fois ici la « *partie solide située à l'opposé de la surface des eaux* » et « *ce qui est essentiel, fondamental* »¹⁸³. Il est pour cela la partie sous-marine qui matérialise physiquement et chimiquement les conditions de vie (sous-marines), offre écologiquement des « niches » à une faune et une flore qui sont adaptées biologiquement à cet environnement (Denis, 1987 ; Ojeda-Ruiz *et al.* 2015). Aussi l'identification de cette partie sous-marine implique de devoir accumuler connaissances et expériences socialement construites et de continuellement user du modèle cognitif lié à la pratique de métiers spécifiques (intuition spatiale) (Claesson, 2007 ; Doyon, 2015). Ce qui ouvre la voie à sa territorialisation, à la fois en tant qu'espace objectivé par celle ou celui qui le travail, patrimoine transmissible puisque étant culturellement approprié pour une période, et identité car le fond de pêche est aussi *un lieu* [d'en bas] où l'on se souvient de génération en génération (Denis, *op. cit.* ; Doyon, *op. cit.* ; Tivemark, 2010). Ces cinq composantes (physico-chimique, écologique, biologique, socio-cognitive et territoriale) permettent ainsi de saisir la dynamique incessante de défrichage-abandon-reprise des fonds de pêche selon l'assemblage géographique du moment (ex. bancs de pêche des morutiers *vs* fonds de pêche des crabiers à partir des années 1990 aux Îles-de-la-Madeleine).

¹⁸³ <http://www.cnrtl.fr/etymologie/fond>

En outre il est admis que cette partie sous-marine est un « *repère stable* » pour les pêcheurs (Denis, *op. cit.*). Du moins *a priori* car la « *face du fond* » ne cesse pas de changer de visage (Vanney, 2000 : 57). Si à sa surface l'univers marin apparaît relativement uniforme, au regard de l'enquête de terrain, il est dans les profondeurs une mosaïque ou marqueterie de fonds logeant un monde – du monde – qu'il est difficile d'estimer précisément malgré les progrès techniques réalisés (Appeltans *et al.* 2012). En reprenant leurs composantes constitutives, premièrement, les fonds de pêche induisent des conditions physico-chimiques en mouvement constant, entre cycle, charge et transfert énergétiques (Vanney, 2000) (composante physico-chimique). Deuxièmement, ils constituent l'habitat qui offre des conditions d'existence à des espèces végétales et animales (ex. habitats benthiques du homard et de la sole) (composante écologique). Troisièmement, ils sont ici le lieu de passage et/ou de regroupement d'espèces halieutiques aux comportements sociaux marqués (ex. caractère grégaire des merlus *vs* harengs vivant collectivement en banc) (composante biologique). Quatrièmement, les fonds de pêche permettent à leur « contact » l'accumulation d'expériences et la construction sociale de connaissances partagées collectivement ou conservées individuellement (ex. SEL des homardiens madelinots *vs* SEL des fileyeurs islais) (composante socio-cognitive). Cinquièmement, ils sont le soubassement de la formation des territorialités de pêche et le marqueur identitaire des communautés pratiquant cette activité (ex. arts dormants islais *vs* arts traînants sablais, *bouts de fonds* des différents quais madelinien) (composante territoriale). De fait, les fonds sont l'élément invisible qui déterminent la pratique des métiers de la pêche.

Cet indicateur qualitatif « métiers-fonds » est directement tributaire de l'action continuelle et évolutive des milieux « naturels » marins et sociaux. Il est donc modelé en fonction des institutions en place et des profils écosystémiques, soulevant selon leurs évolutions respectives, des « *enjeux de territorialisation à des échelles locales et régionales* » (Trouillet, 2015) pour les activités de pêche. Aussi, il permet d'informer précisément et géographiquement la « couche manquante », à la fois, en qualifiant le processus de territorialisation produit par des activités de pêche, les connections (communautés à terre-activités en mer), lieux discrets et sensibles (le territoire comme effet) et échelles (mosaïques d'espaces-temps) ; et aussi en exposant les forces de *déterritorialisation* et *reterritorialisation* en présence. Ainsi cet indicateur permet de répondre concrètement à la problématique d'intégration et de compréhension de cette activité, aussi bien dans le contexte de PSM (cf. Janßen *et al.* 2018), que plus généralement (Turner *et al.* 2015). Ce dernier montre donc tout l'intérêt d'informations géographiques à caractère qualitatif, complétant celles habituellement véhiculées (ex. bio-économiques) (St. Martin, 2001).

Ces deux principaux résultats de l'information et la cartographie de ce « paysage humain et social » marin permettent d'enrichir cette problématique de la « couche manquante » dans le contexte de PSM (cf. résultats de St. Martin et Hall-Arber, 2008), et plus généralement vis-à-vis de réalités géographiques laissées invisibles par des cadres normatifs d'aménagement de l'espace géographique. Néanmoins, ces mêmes résultats ne peuvent se suffire à eux-mêmes. Ils doivent être discutés en profondeur pour montrer leur limites et apports afin de les considérer par la suite.

5.2. La discussion des résultats de l'enquête de terrain

5.2.1. Les limites et points forts de la démarche de recherche

Inévitablement, cette démarche de recherche présente à la fois des limites inhérentes à sa conceptualisation, mais aussi des apports indéniables qui conditionnent tour à tour : la production de données spatio-temporelles → la formation d'informations géo-historiques → la construction de connaissances scientifiques concernant l'information et la cartographie de ce « paysage humain et social » en mer. Ainsi dans un premier temps, à la lumière de l'enquête de terrain et de ses résultats, trois limites apparaissent en creux :

- (1) Une limite de « disponibilité » ou d'accès aux terrains qui coïncide avec l'adéquation des « agendas » du chercheur et des acteurs sociaux et territoriaux concernés, ainsi que des institutions locales. La mise en œuvre de cette démarche de recherche est tout entière basée autour d'un rapport social de proximité entre le chercheur et les participants de la recherche (Caratini, 2004). Elle traduit l'idée d'être « là », de partager, d'observer, de discuter, de participer (*ibid.*). Elle demande donc du temps et une certaine organisation logistique pour être pleinement appliquée et applicable. L'information et la cartographie de ce « paysage humain et social » sont ainsi avant tout une activité sociale de rencontres et d'échanges (Blanchet et Gotman, 2013 : 15) ;
- (2) Une limite de « réceptivité » qui correspond à la volonté ou non de participation des acteurs concernés par la recherche. La démarche de recherche est fondée sur l'acceptation d'une collaboration *a priori* entre A (le chercheur), au profit de sa communauté et B (le répondant), au bénéfice incertain pour lui-même et sa communauté (Blanchet et Gotman, 2013 : 17). L'information et la cartographie de ce « paysage humain et social » conjuguent à elles seules l'ensemble des difficultés d'une démarche participative exogène *sur* et *dans* un territoire vivant ;
- (3) Une limite de « compréhensivité » qui a trait à la compréhension des différentes situations par le chercheur au sein de ses terrains d'étude. La démarche de recherche se veut construire en termes informationnel et cartographique une réalité géographique à rendre visible dans le contexte de la PSM. Autrement dit cet objectif paraît bien éloigné des préoccupations premières des acteurs sociaux et territoriaux concernés, à savoir les pêcheurs. L'information et la cartographie de ce « paysage humain et social » renvoient alors directement aux capacités d'analyse et de pédagogie du chercheur afin de comprendre, faire comprendre et convaincre du bien-fondé de sa démarche (Blanchet et Gotman, 2013).

Dans un souci de clarté et d'exhaustivité, ces trois limites sont pointées pour chaque outils de recueil de données sélectionnés et étude de cas comme suit (Tableaux 7, 8 et 9) :

✚ (A) – Les entretiens cartographiques :

Limites	Étude de cas A – Île d'Yeu			Étude de cas B – Îles-de-la-Madeleine		
	Utilisation pratique	Corpus et matériaux	Données recueillies	Utilisation pratique	Corpus et matériaux	Données recueillies
Disponibilité	<ul style="list-style-type: none"> Difficultés à s'entretenir avec les pêcheurs côtiers actifs (tous profils générationnels et métiers confondus) 	<ul style="list-style-type: none"> Difficultés à informer et cartographier les activités de la flottille côtière actuelle 	<ul style="list-style-type: none"> Faiblesse en termes d'exhaustivité des territorialités de la flottille côtière (tous métiers confondus) (cf. Figures 29 et 30) 	<ul style="list-style-type: none"> Difficultés à s'entretenir avec les pêcheurs semi-hauturiers actifs (tout profils générationnels, communautés et métiers confondus) Difficultés à s'entretenir avec les <i>homardiens</i> anglophones 	<ul style="list-style-type: none"> Difficultés à informer et cartographier les activités de la flottille semi-hauturière actuelle Difficulté à informer et cartographier les activités des <i>homardiens</i> anglophones 	<ul style="list-style-type: none"> Faiblesse en termes d'exhaustivité des territorialités de la flottille semi-hauturière dont les métiers "chalut à plie [rouge]" et "chalut à limande" (cf. Figure 51) et des <i>homardiens</i> anglophones
Réceptivité	<ul style="list-style-type: none"> Difficultés à faire participer certains pêcheurs côtiers actifs (tous profils générationnels et métiers confondus) 	<ul style="list-style-type: none"> Difficultés à informer et cartographier certains métiers Difficultés à cadrer les entretiens de type "ethnographique" (tous profils générationnels, flottilles et métiers confondus) 	<ul style="list-style-type: none"> Faiblesse en termes de précision des territorialités de la flottille côtière dont les métiers "palangre à bar" et "filet à merlu" (cf. Figures 29 et 30) 	<ul style="list-style-type: none"> Difficultés à faire participer certains pêcheurs <i>crabiers</i> et <i>homardiens</i> actifs (tous profils générationnels et communautés confondus) 	<ul style="list-style-type: none"> Difficultés à informer et cartographier les métiers <i>crabiers</i> et <i>homardiens</i> Difficultés à cadrer les entretiens de type "ethnographique" (tous profils générationnels, communautés, flottilles et métiers confondus) 	<ul style="list-style-type: none"> Faiblesse en termes de précision des territorialités des métiers <i>crabier</i> et <i>homardier</i> (cf. Figures 48 et 51)
Compréhensivité	<ul style="list-style-type: none"> Difficultés à se faire comprendre auprès de certains pêcheurs actifs et retraités (tranche d'âge 50-70 ans) (cf. Annexe 7b) 	<ul style="list-style-type: none"> Difficultés à informer et cartographier les activités de pêches passées Difficultés à manier les différentes échelles des jeux cartes papiers lors des entretiens 	<ul style="list-style-type: none"> Faiblesse en termes de couverture et précision géo-historiques des territoires des activités de pêche passées (toutes flottilles et métiers confondus) (cf. Figure 38) 	<ul style="list-style-type: none"> Difficulté à comprendre certains pêcheurs en raison des différents <i>accents</i> madelinots (tous profils générationnels et communautés confondus) 	<ul style="list-style-type: none"> Difficultés à informer et cartographier les activités de pêches passées Difficultés à manier les différentes échelles des jeux cartes papiers lors des entretiens 	<ul style="list-style-type: none"> Faiblesse en termes de couverture et précision géo-historiques des territoires des activités de pêche passées (toutes flottilles et métiers confondus) (cf. Figures 58 et 59)

Tableau 7 : Limites des entretiens cartographiques

✚ (B) – Les observations en situations prolongées :

Limites	Étude de cas A – Île d'Yeu			Étude de cas B – Îles-de-la-Madeleine		
	Utilisation pratique	Corpus et matériaux	Données recueillies	Utilisation pratique	Corpus et matériaux	Données recueillies
Disponibilité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficultés à observer les pêcheurs côtiers actifs depuis la côte (tous profils générationnels et métiers confondus) ▪ Impossibilité à observer en mer les pêcheurs hauturiers actifs depuis la côte (tous profils générationnels et métiers confondus) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficultés à informer et cartographier les activités de la flottille côtière et hauturière actuelle (observations complètes et participantes) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faiblesse en termes de localisation des lieux de pêche actuels (toutes flottilles et métiers confondus) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficultés à observer en mer les pêcheurs côtiers actifs depuis la côte (tous profils générationnels, communautés et métiers confondus) ▪ Impossibilité à observer en mer les pêcheurs semi-hauturiers actifs depuis la côte (tous profils générationnels, communautés et métiers confondus) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficultés à informer et cartographier les activités de la flottille côtière et semi-hauturière actuelle (observations complètes et participantes) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faiblesse en termes de localisation des lieux de pêche actuels (toutes communautés, flottilles et métiers confondus)
Réceptivité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficultés à embarquer avec les pêcheurs côtiers et hauturiers en raison des conditions assurantielles pour un tiers (tous profils générationnels et métiers confondus) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficultés à informer et cartographier depuis un poste d'observation extérieur (côte) et intérieur en mer (cabine, pont d'un navire) (observations complètes et participantes) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faiblesse en termes de précision des lieux de pêche actuels (toutes flottilles et métiers confondus) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficultés à embarquer avec les pêcheurs côtiers et hauturiers (tous profils générationnels, communautés et métiers confondus) ▪ Difficultés à observer les activités de chasse (phoque Gris et du Groënland) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficultés à informer et cartographier depuis un poste d'observation extérieur (côte) et intérieur en mer (cabine, pont d'un navire) (observations complètes et participantes) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faiblesse en termes de précision des lieux de pêche actuels (toutes communautés, flottilles et métiers confondus)
Compréhensivité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficulté à faire comprendre l'utilité d'un embarquement participant (tous profils générationnels et métiers confondus) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jeux de cartes papiers à différentes échelles inadaptes (observations complètes et participantes) 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficulté à faire comprendre l'utilité d'un embarquement participant (tout profils générationnels, communautés et métiers confondus) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jeux de cartes papiers à différentes échelles inadaptes (observations complètes et participantes) 	

Tableau 8 : Limites des observations en situations prolongées

✚ (C) – Les analyses de contenus :

Limites	Étude de cas A – Île d'Yeu			Étude de cas B – Îles-de-la-Madeleine		
	Utilisation pratique	Corpus et matériaux	Données recueillies	Utilisation pratique	Corpus et matériaux	Données recueillies
Disponibilité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficultés d'accéder auprès des institutions locales à différents types de contenus concernant les activités de pêche actuelles et passées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficultés à informer et cartographier les activités de pêche actuelles et passées (contenus textuels et visuels) 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficultés d'accéder auprès des institutions locales à différents types de contenus concernant les activités de pêche actuelles et passées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficultés à informer et cartographier les activités de pêche actuelles et passées (contenus textuels et visuels) 	
Réceptivité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficultés d'accéder aux archives personnelles des marins-pêcheurs islais (tous profils générationnels, flottilles et métier confondus) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ (Très) peu d'accès à des contenus visuels (cartes et photographies issues d'archives des musées maritimes locaux, articles, ouvrages, rapports, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faiblesse en termes de couverture et précision géo-historiques des territoires des activités de pêche actuelles et passées (toutes flottilles et métiers confondus) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficultés d'accéder aux archives personnelles des pêcheurs madelinots (tous profils générationnels, communautés, flottilles et métiers confondus) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ (Très) peu d'accès à des contenus visuels (cartes et photographies issues d'archives des musées maritimes locaux, articles, ouvrages, rapports, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faiblesse des données des effectifs de pêche madelinots en raison de leur dispersion entre plusieurs institutions (MPO, MAPAQ, etc.) ▪ Faiblesse en termes de couverture et précision géo-historiques des territoires des activités de pêche actuelles et passées (toute flottille et métier confondus)
Compréhensivité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficulté à faire comprendre la démarche auprès de certains marins-pêcheurs islais (tous profils générationnels, flottilles et métiers confondus) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficultés à comprendre les méthodes utilisées concernant certains contenus visuels (cf. rapports des Affaires Maritimes) 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficulté à faire comprendre la démarche auprès de certains pêcheurs madelinots (tout profils générationnels, communautés, flottilles et métiers confondus) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficultés à comprendre les méthodes utilisées concernant certains contenus visuels (cf. rapports de l'UQAR - 2014) 	

Tableau 9 : Limites des analyses de contenus

Ces trois limites soulignent les difficultés rencontrées dans l'emploi de chacun des outils de recueil de données. L'entretien cartographique de type « ethnographique » est à discuter vis-à-vis de l'entretien cartographique de type semi-directif, qui aurait pu être utilisé (cf. St. Martin et Hall-Arber, 2008). Ce dernier assure une « meilleure » directivité de fond relative à un canevas d'enquête précis (*vs* « aide-mémoire » ethnographique) (Blanchet et Gotman, *op. cit.*). Un autre outil aurait pu aussi être employé, les *focus group* ou entretiens collectifs sous la forme d'ateliers participatifs, ici cartographiques (ex. *focus group* pour les *homardiens* madelinots de chaque quai d'appartenance). Concernant l'observation en situations prolongées, elle est de fait limitée par le milieu « naturel » étudié, celui-ci créant une césure entre deux mondes pour les non-initiés. L'analyse de contenus qui est particulièrement chronophage nécessite elle la construction d'une grille d'analyse adaptée et précise à l'objet de la recherche (*vs* « carnet de notes »). En outre, il aurait été possible de se munir d'une tablette tactile afin d'informer et cartographier, et ainsi se départir des différents jeux de cartes papiers (cf. le travail de Le Guyader, 2012 : 83).

En somme ces limites touchent donc directement au cœur de la stratégie d'analyse, ici la triangulation. Cette stratégie de recherche par croisement de plusieurs sources de données peut difficilement offrir un réel équilibre entre chaque technique de recueil de données (Mucchielli, 1996). Cette méthode de « *mise en variation des données par recoupement* » (Noy, 2007) est « naturellement » influencée par le « poids » des données recueillies à l'aide de chaque outil, et donc l'importance accordée à telles ou telles données durant les trois phases de la triangulation méthodologique. Ce qui peut déboucher sur l'accentuation des représentations dominantes existantes (ex. flottille hauturière *vs* flottille côtière à l'île d'Yeu), voire des situations d'inégalités sociales persistantes (ex. gagnants *vs* perdants des moratoires aux Îles-de-la-Madeleine). À grande échelle, ces données deviennent particulièrement « sensibles » (ex. lieux, coins de pêche précis) pour certains métiers, en fonction notamment de leur rentabilité économique (ex. *homardiens* et *crabiers vs* « filet à maquereau » et « drague à pétoncle géant » aux Îles-de-la-Madeleine). En outre, il est possible de tomber dans le « *piège territorial* » (Agnew, 1994), c'est-à-dire de voir en toute donnée spatio-temporelle un processus de territorialisation. Enfin, le choix de maximiser consciemment cette réalité géographique lorsqu'il existe des décalages entre jeux de données (ex. observations participantes *vs* rapports scientifiques) peut conduire à accentuer la dimension géo-historique de ce paysage, voire la déformer et/ou surinterpréter, particulièrement dans le cadre d'une méthode comparative de seulement deux études de cas exploratoires.

Pour certains, la méthode comparative est véritablement efficace qu'à condition de multiplier la comparaison de plusieurs études de cas à des fins de généralisation d'un fait social, d'un processus anthropique, etc. (Raguin, 1987 ; Badie et Hermet, 1990). Pour d'autre, la comparaison de seulement deux études de cas ne peut-être « *pleinement comparative* » (Reynaud, 1984). Les ressemblances ont alors tendance à l'emporter sur les différences « [...] *sans que l'on puisse pourtant en tirer un modèle.* » (*ibid.*). Et inversement si les différences sont profondes, la comparaison peut déboucher sur un constat d'échec en suggérant que tout exemple est unique en soi (*ibid.*). Dans ces conditions, construire des connaissances sur l'information et la cartographie d'une réalité géographique à rendre visible au travers de deux études de cas peut s'avérer être un exercice aléatoire, voire inconsistant. En outre, recourir à la notion théorique des assemblages géographiques peut exacerber la difficulté à informer et cartographier précisément la forme et le sens des modes de vie des groupes humains étudiés. En tant que *macro-concept*, les assemblages géographiques se doivent d'être alimentés par une masse

substantielle de données, ce qui est ici le cas, mais dont il devient alors ardu de faire ressortir une information géo-historique concrète quant à ce qui est recherché. Dans cet « océan » d'éléments non-hiérarchisables, tout peut potentiellement se valoir (piège du relativisme), entretenant le flou des relations de causalité entre un trop grand nombre d'éléments considérés et débouchant sur un manque de cohérence du « tout » considéré (Anderson et McFarlane, 2011 ; Delanda, 2006 ; McFarlane, 2009). Aussi l'information et la cartographie de ce « paysage humain et social » *via* les assemblages peuvent devenir une « *réalité chaotique* » (Bear, 2013).

L'ancrage épistémologique au constructivisme scientifique et à ses principes est en conséquence un édifice fragile. Ce *contexte pertinent de référence* considère ainsi toute connaissance comme la *représentation* construite d'une réalité par des groupes humains. Toutefois, « *La représentation est une notion difficile à conceptualiser car elle prend des acceptions différentes selon les champs disciplinaires.* » (Noucher, 2009 : 22). Entité matérielle et/ou idéelle qui donne forme et contenu à une entité postulée dans la réalité pour la géographie (Debarbieux, 2004), la notion de représentation peut ainsi emmener vers les terrains glissants du subjectivisme (croyance qui n'admet pas d'autre réalité que celle du sujet pensant) (Debarbieux, 1998). Aussi l'information et la cartographie de ce « paysage humain et social » en mer peuvent possiblement être considérées comme un *mirage géographique*. Cette démarche de recherche peut donc mener vers une information et cartographie subjective du réel, et non une information et cartographie intersubjective d'une réalité géographique existante et observable en mer¹⁸⁴. L'ensemble de ces limites forme donc un « angle mort », qui concernent l'aptitude du chercheur à alterner engagement et désengagement au sein des terrains d'étude, à traiter plus généralement du sujet ; mais qui dépassent aussi ses strictes compétences et questionnent l'utilité même de ce dernier (le sujet de recherche). Afin de poursuivre la discussion concernant les résultats de ce travail et à l'inverse mettre en perspective son « point fort », l'enquête de terrain a permis de compenser ces limites et d'explicitier deux critères en tant qu'apports de cette démarche de recherche :

- (1) Un critère d'« authenticité » ou de légitimité qui correspond à la participation d'acteurs sociaux et territoriaux ayant une conscience « aiguë » de ce « paysage humain et social » marin. Ces derniers, les pêcheurs, ont au travers de leur pratiques quotidiennes développés des *savoirs écologiques locaux* qu'il sont les seuls à maîtriser et transmettre en tant que patrimoine en fonction des situations. L'information et la cartographie de ce « paysage humain et social » sont avant tout une activité sociale qui vise à sonder leurs *savoirs écologique locaux*.
- (2) Un critère de « crédibilité » ou de cohérence interne qui renvoie au respect de ces *savoirs écologiques locaux* des pêcheurs et à leur intégration avec d'autres sources de données (ex. analyses de contenus). L'information et la cartographie de ce « paysage humain et social » renvoient aux caractères adaptatif et « souple » des recherches qualitatives devant conserver le « fil de la cohérence » au regard de l'investigation menée au sein des études de cas.

Aussi dans un souci de clarté et d'exhaustivité, ces deux apports sont pointés pour chaque outils de recueil de données sélectionnés et étude de cas comme suit (Tableaux 10, 11 et 12) :

¹⁸⁴ "Tout d'abord, distinguons entre le réel et la réalité. Ce n'est pas pour rien que les deux mots existent en français. Nous poserons, à la suite de Piaget et de Clot, que ce qui est observable, c'est la réalité, au sens de la matérialité. Je constate dès lors que nous tentons souvent d'atteindre le réel, c'est-à-dire les possibilités réalisables, mais non réalisées, et qu'il nous arrive de prendre une construction du réel pour la réalité. Ce qui pose quelques beaux problèmes méthodologiques." (van der Maren, 2007 : 23).

✚ (A) – Les entretiens cartographiques :

Apports	Étude de cas A – Île d'Yeu			Étude de cas B – Îles-de-la-Madeleine		
	Utilisation pratique	Corpus et matériaux	Données recueillies	Utilisation pratique	Corpus et matériaux	Données recueillies
Authenticité	<ul style="list-style-type: none"> Facilité certaine à s'entretenir avec les pêcheurs actifs et retraités (tous profils générationnels, flottilles et métiers confondus) 	<ul style="list-style-type: none"> Possibilité d'informer et cartographier les activités de pêche actuelles et passés 	<ul style="list-style-type: none"> Force en termes d'exhaustivité des territorialités de la flottille hauturière (tous métiers confondus) (cf. Figure 27) Force en termes de précision des territorialités des métiers côtiers « casier à homard », « filet à rouget » et « filet à sole » (cf. Figures 29 et 30) 	<ul style="list-style-type: none"> Souplesse et facilité certaine à s'entretenir avec les pêcheurs actifs et retraités (tous profils générationnels, communautés, flottilles et métiers confondus) 	<ul style="list-style-type: none"> Possibilité d'informer et cartographier les activités de pêche actuelles et passés 	<ul style="list-style-type: none"> Force en termes d'exhaustivité des territorialités des métiers semi-hauturiers <i>crabiers</i> et « palangre à flétan » (cf. 51) Forces en termes en termes d'exhaustivité des fonds de pêche des <i>homardiens</i> (cf. Figure 48)
Crédibilité	<ul style="list-style-type: none"> Adaptabilité et souplesse à faire participer les pêcheurs actifs et retraités (tous profils générationnels, flottilles et métiers confondus) 	<ul style="list-style-type: none"> Posture d'écoute et de neutralité bienveillante des entretiens de type "ethnographique" (tous profils générationnels, flottilles et métiers confondus) Jeux de cartes papiers adaptés pour la majorité des pêcheurs (toutes flottilles et métiers confondus) 	<ul style="list-style-type: none"> Force en termes de cohérence géo-historiques des territoires des activités de pêche passées (toutes flottilles et métiers confondus) (cf. Figures 33, 35 et 37) 	<ul style="list-style-type: none"> Adaptabilité et souplesse à faire participer les pêcheurs actifs et retraités (tous profils générationnels, communautés, flottilles et métiers confondus) 	<ul style="list-style-type: none"> Posture d'écoute et de neutralité bienveillante des entretiens de type "ethnographique" (tous profils générationnels, flottilles et métiers confondus) Jeux de cartes papiers adaptés pour la majorité des pêcheurs (toutes flottilles, communautés et métiers confondus) 	<ul style="list-style-type: none"> Force en termes de cohérence géo-historiques des territoires des activités de pêche passées (toutes flottilles et métiers confondus) (cf. Figures 55, 60 et 61)

Tableau 10 : Apports des entretiens cartographiques

✚ (B) – Les observations en situations prolongées :

Apports	Étude de cas A – Île d'Yeu			Étude de cas B – Îles-de-la-Madeleine		
	Utilisation pratique	Corpus et matériaux	Données recueillies	Utilisation pratique	Corpus et matériaux	Données recueillies
Authenticité	<ul style="list-style-type: none"> Facilité certaine à observer certains pêcheurs côtiers actifs dans un rapport de confiance depuis la côte (tous profils générationnels, et métiers confondus) 	<ul style="list-style-type: none"> Possibilité d'informer et cartographier les activités de pêche actuelles et passés 	<ul style="list-style-type: none"> Force en termes de localisation des lieux de pêche côtiers actuels dans certaines conditions (toutes flottilles et métiers confondus) 	<ul style="list-style-type: none"> Facilité certaine à observer certains <i>homardiers</i> francophones actifs dans un rapport de confiance en mer (tous profils générationnels, et métiers confondus) 	<ul style="list-style-type: none"> Possibilité d'informer et cartographier les activités de pêche actuelles et passés 	<ul style="list-style-type: none"> Force en termes de localisation des lieux et fonds de pêche des <i>homardiers</i> actuels dans certaines conditions (toutes communautés et flottilles confondues)
Crédibilité	<ul style="list-style-type: none"> Adaptabilité et souplesse d'observation auprès de certains pêcheurs hauturiers dans un rapport de confiance (tous profils générationnels et métiers confondus) 	<ul style="list-style-type: none"> Possibilité d'informer et cartographier depuis un poste d'observation extérieur (côte) et intérieur (cabine, pont d'un navire) dans certaines conditions propices (anticipation des agendas et fenêtre météo favorable) Jeux de cartes papier adaptés à certaines situation (observations complète et participante) 	<ul style="list-style-type: none"> Force en termes de cohérence des lieux de pêche côtiers actuels dans certaines conditions (toutes flottilles et métiers confondus) 	<ul style="list-style-type: none"> Adaptabilité et souplesse d'observation auprès de certains pêcheurs côtiers dans un rapport de confiance dont le métier <i>homardier</i> (tous profils générationnels communautés confondus) 	<ul style="list-style-type: none"> Possibilité d'informer et cartographier depuis un poste d'observation extérieur (côte) et intérieur (cabine, pont d'un navire) dans certaines conditions propices (anticipation des agendas et fenêtre météo favorable) Jeux de cartes papier adaptés à certaines situation (observations complète et participante) 	<ul style="list-style-type: none"> Force en termes de cohérence des lieux de pêche côtiers actuels dans certaines conditions (toutes communautés, flottilles et métiers confondus)

Tableau 11 : Apports des observations en situations prolongées

✚ (C) – Les analyses de contenus :

Apports	Étude de cas A – Île d'Yeu			Étude de cas B – Îles-de-la-Madeleine		
	Utilisation pratique	Corpus et matériaux	Données recueillies	Utilisation pratique	Corpus et matériaux	Données recueillies
Authenticité	<ul style="list-style-type: none"> Facilité certaine à analyser des contenus textuels et visuels "clés" (tous contenus confondus) (cf. Annexe 9) 	<ul style="list-style-type: none"> Possibilité d'informer et cartographier les activités de pêche actuelles et passés 	<ul style="list-style-type: none"> Force des données des effectifs de pêche islais en raison de leur concentration entre peu d'institution (AFMAR et DDTM) 	<ul style="list-style-type: none"> Facilité certaine à analyser des contenus textuels et visuels "clés" (tous contenus confondus) (cf. Annexe 9) 	<ul style="list-style-type: none"> Possibilité d'informer et cartographier les activités de pêche actuelles et passés 	<ul style="list-style-type: none"> Force en termes de cohérence géo-historiques des territoires des activités de pêche passées (toutes communautés, flottilles et métiers confondus)
Crédibilité	<ul style="list-style-type: none"> Adaptabilité et souplesse d'accès à certains contenus "clés" (cf. Annexe 9) Adaptabilité et souplesse d'accès à certains contenus au Musée des Pêches de l'île d'Yeu Adaptabilité et souplesse d'accès à certains contenus de l'École des Pêches de l'île d'Yeu 	<ul style="list-style-type: none"> Accès dense à quelques contenus textuels et visuels (cf. Annexe 9) 	<ul style="list-style-type: none"> Force en termes de cohérence géo-historiques des territoires des activités de pêche passées (toutes flottilles et métiers confondus) 	<ul style="list-style-type: none"> Adaptabilité et souplesse d'accès à certains contenus "clés" (cf. Annexe 9) Adaptabilité et souplesse d'accès à certains contenus des associations de pêcheurs madelinienes dont l'APPIM et RPPUM (cf. Annexe 18) 	<ul style="list-style-type: none"> Accès dense à quelques contenus textuels et visuels (cf. Annexe 9) 	<ul style="list-style-type: none"> Force en termes de cohérence géo-historiques des territoires des activités de pêche passées (toutes communautés, flottilles et métiers confondus)

Tableau 12 : Limites des analyses de contenus

Ces deux apports soulignent la possibilité d’informer et cartographier ce « paysage humain et social » produit par des activités de pêche en mer avec ces trois outils de recueil de données. L’entretien cartographique de type « ethnographique » offre une liberté et des latitudes d’entretien qui permettent dans un climat de confiance, de recueillir des données solides et fines sur des événements et des lieux précis en mer (ex. lieux de « bonnes pêche », lieux affectés négativement, changement environnemental de tel lieu de pêche). Ce que n’offre potentiellement pas la directivité de fond de l’entretien semi-directif, ou encore le cadre collectif des *focus group* (gestion de la dimension comportementale des participants, difficultés à se confier, données « sensibles », etc.). L’observation en situations prolongées, quand elle est rendue possible, permet de compléter et préciser finement les données recueillies avec d’autres outils. De plus elle autorise à informer sur la survenue d’événements en des lieux localisables concrètement dans le cours de l’action. Concernant l’analyse de contenus, cet outil permet de mettre en perspective les données recueillies avec les outils précédents. Il autorise à donner une certaine consistance géo-historique à l’information et la cartographie de ce « paysage humain et social ». En outre, les jeux de cartes papiers sont des éléments matériels familiers de l’univers culturel des pêcheurs, et ce toutes générations confondues, permettant de se départir de la potentielle barrière technologique d’une tablette tactile. Ce qui autorise dans ces conditions de construire *via* ces « images-textes », une carto-narration *avec* l’enquêté.

Ces deux apports viennent directement assurer la véracité de la triangulation comme stratégie d’analyse de cette démarche. Associant recueil de données à la granulométrie spatio-temporelle fine (ex. fonds de pêche des *homardiens* madelinots ou territorialités des campagnes germonnières islaises) et prise de distance nécessaire (ex. observation des campagnes de pêche des *homardiens* ou analyses des contenus du Musée des Pêches de l’île d’Yeu), la triangulation assure la complémentarité de chacun des outils de recueil de données. À petite et moyenne échelles, elles offrent une grande précision des dynamiques territoriales et identitaires vécues, que ne permettent pas d’apporter d’autres types de données quantitatives fixées par des grilles statistiques dans un présent permanent (ex. données bio-économiques) (cf. Annexe 6a et 6b). Par croisement et saturation de ces données recueillies, il est ainsi produit un « *maillage* » au sein duquel les différentes mailles (jeux de données des trois outils) croisées, enchevêtrées et mises en lien permettent de « [...] *(re)construire le tissu général de la situation, le canevas de la perception et du sens pour l’acteur.* » (Noy, *op. cit.*). Ce faisant, il est bien question de processus de territorialisation en mer pour les pêcheurs islais et madelinots dans le cadre de leurs pratiques quotidiennes, faisant de leurs territorialités un « *construit social [...] une appropriation à la fois physique, économique, idéologique et politique (sociale donc) de l’espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d’eux-mêmes, de leur histoire, de leur singularité.* » (Di Méo, 1998a). Tout comme dans le travail de Pichon (1992) (Annexe 28), ici ce « *maillage des données* » (Noy, *op. cit.*) explicite cette forme objectivée et consciente de l’espace (Brunet, 1997), réordonnée et représentée symboliquement (Raffestin, 1986), en mer, par les pêcheurs islais et madelinots. Dès lors la triangulation est un élément « fort » dans l’information et la cartographie de ce « paysage humain et social », d’autant plus dans le cadre d’une méthode comparative binaire de deux études de cas.

Ici cette conception et formalisation de la méthode comparative offre l’avantage d’être à la fois extensive, explorant dans toutes ses latitudes l’information et la cartographie de ce « paysage humain et social » marin au travers de toute une gamme de métiers pratiqués de part et d’autre de l’Atlantique (ex. *crabiers* des semi-hauturiers madelinots *vs* « filet à merlu » des hauturiers islais) ; et à la fois intensive, investiguant dans toute sa profondeur l’information et la cartographie de ce dernier à

travers des métiers singuliers pratiqués aussi bien à l'île d'Yeu, qu'aux Îles-de-la-Madeleine (« casier à bouquet » des côtiers islais *vs* « drague à pétoncle » des semi-hauturiers madelinots). De plus l'information et la cartographie de ce « paysage humain et social » étant un objet transculturel et transnational, « comparaison fait ici raison ». Car si ces deux études de cas sont des territoires aux conditions socio-culturelles semblables (« poids » de la pêche), celles-ci sont rapidement dépassées par la complexité des tissus institutionnels islais et madelinien et de leur environnement « naturel » respectif. Aussi la maximisation des différences sur une base commune autorise de dégager au travers de leur analyse, *le point commun qui fonde les différences* dans l'information et la cartographie de ce « paysage humain et social » produit par les activités de pêche islaises et madeliniennes : les événements (faits, actions, récits, etc.) faisant la consistance des lieux pratiqués (espaces indivisibles) en mer. Les éléments significatifs communs dans l'information et la cartographie de ce « paysage humain et social », de part et d'autre de l'Atlantique, sont donc les lieux liés uns aux autres par les pratiques sociotechniques des activités de pêche (ex. lieux sensibles des naufrages, lieux discrets des coins pêche), la variable fondamentale étant la, ou plutôt les dynamiques temporelles entretenant ces lieux en mer au cours du temps (ex. saisonnalité de l' « archipel territorial » de la flottille hauturière islaise *vs* saisonnalité du « *patchwork* territorial » de la flottille semi-hauturière madelinienne). Cette variable fondamentale est en soi, un véritable « *timescape* » (Adam, 2008), ou un « paysage temporel »¹⁸⁵.

Cette « *force du temps* » du temps (Grosz, 2008 on Deleuze) est particulièrement mise en lumière au travers de la notion théorique des assemblages géographiques. D'abord en tant que *descripteur*, cette notion permet ici de construire des assemblages diachroniques précis et détaillés dans l'information et la cartographie du « paysage humain et social » produit par les activités de pêche islaises et madeliniennes au gré des époques, liant l'ensemble des données recueillies par entretiens cartographiques, observations en situations prolongées et analyses de contenus (ex. information et cartographie de divers « temps forts » et « grandes périodes » historiques). Ces assemblages sont dès lors éprouvés par « [...] *l'examen du vécu explicité et par son articulation avec des données issues des contextes sociohistorique et politique.* » (Villers, 1996). De plus en tant que concept central de cette thèse, ils n'ont pas comme objectif de dire ce qui est en termes informationnel et cartographique, d'imposer un point de vue au détriment d'un autre, mais plutôt de proposer une lecture alternative et originale de la complexité de l'existant humain et non-humain en mer. De fait, l'ancrage constructiviste de la démarche de recherche « [...] *s'inscrit dans un mouvement historique de fond qui voit les sciences humaines et sociales s'orienter vers l'analyse des logiques d'action et des pratiques sociales en situation pour répondre [...] à la crise des grands systèmes explicatifs [...]* » (Muccheilli, 2004). De plus cette recherche a posé quatre « garde-fous » tout au long de sa démarche. Ils assurent en cela la « *scientificité* » de ce travail (Savoie-Zajc, 2004), au travers de : (a) la transférabilité de l'approche méthodologique présentée par une description transparente en vue d'une potentielle répliquabilité ou d'une utilisation future dans d'autres contextes (cf. conception et formalisation de la démarche comparative – p. 64-65)¹⁸⁶ ; (b) l'objectivité du protocole clairement justifié et clarifié en vue là aussi d'une potentielle répliquabilité

¹⁸⁵ Adam (2008) soutient que derrière la catégorie de temps se cache un assemblage de multiples éléments temporels : (a) *Time frame* – bounded, beginning & end, day, year, life time, generation, historical/geological epoch ; (b) *Temporality* – process world, internal to system, ageing, growing, irreversibility, directionality ; (c) *Timing* – synchronisation, co-ordination, right/wrong time ; (d) *Tempo* – speed, pace, rate of change, velocity, intensity: how much activity in given timeframe ; (e) *Duration* – extent, temporal distance, horizon: no duration = instantaneity, Time Point/Moment ; (f) *Sequence* – order, succession, priority: no sequence = simultaneity, at same time ; (g) *Temporal Modalities*: Past, Present & Future – memory, perception/experience and anticipation.

¹⁸⁶ "Des efforts restent à fournir pour mieux justifier les choix des objets comparés et pour tester la comparabilité, la contrôler afin de la partager par une communauté de chercheurs." (Fournier et Sabot, 2001).

ou d'une utilisation future dans d'autres contextes (cf. notices techniques de la « boîte à outils » – p. 69-70-71)¹⁸⁷ ; (c) la « *validité écologique de la recherche* » (Blondin, 2005) assurée par le cadrage/recadrage des résultats auprès de « personnes-ressources » ; (d) la réflexivité générale de la démarche de recherche par sa distanciation et contextualisation, ainsi que son objectivation (Ghasarian, 2002)¹⁸⁸.

L'ensemble de ces apports et « garde-fous » constitue ainsi le « point fort » de ce travail, à savoir ; « [...] *un contact plus direct avec le contenu et le sens, un contact moins médiatisé par la méthode [afin de] réhabiliter et faire plus de place à la logique inductive de l'acteur [les pêcheurs] comme logique du sens et de l'existence.* » (Baby, 1992 : 15). Ce faisant, la contribution essentielle de cette démarche de recherche est bel et bien d'avoir informer et cartographier une réalité géographique observable et existante, qui est désormais à questionner dans le cadre de la réforme de l'espace marin entrepris par la PSM.

5.2.2. *L'utilisation des résultats dans un contexte de PSM théorique*

Ce qui est actuellement constaté comme problématique dans l'exercice décisionnel de la PSM, cet « iceberg » de l'information géographique et de la cartographie, c'est d'une part, l'information d'une activité comme la pêche (ex. données quantitatives) et d'autre part, l'absence de représentations cartographiques spatialisant le vécu de ces usagers en mer (ex. espace absolu). Cette démarche de recherche a donc permis de lier cartographies du vécu territorialisé des pêcheurs et informations géographiques de leurs activités et pratiques. À la fois « *a form of knowledge and a form of power* » (Harley, 1988), l'information et la cartographie de ce « paysage humain et social » marin sont à tester théoriquement dans un contexte « propice », mais réaliste, de PSM. Ce test suit l'hypothèse selon laquelle, information et cartographie peuvent-être *a priori* considérées et intégrées par des démarches de PSM théoriques, celles-ci suivant le schéma du guide méthodologique de ses promoteurs (Ehler et Douvère, 2009), ainsi que le dernier guide d'évaluation des plans marins spatiaux (Ehler, 2017).

Dans ces conditions deux éléments sont à regarder, entre d'une part un élément de nature juridique, et d'autre part un élément de nature géo-technologique. Premièrement, « *gouverner la mer* » (Saliou, 2008) est une « chose » juridique (Vallega, 2001, van Tatenhove, 2010 ; Wright *et al.* 2016a). Et la PSM n'y échappe pas. Elle est avant tout un processus juridico-administratif émaillé de procédures réglementaires visant à agir sur une espace marin circonscrit (Wright *et al.* 2016b), que cela soit pour des démarches conservacionnistes (Trouillet et Jay, 2016) et/ou extractivistes (Jay, 2010). À ce titre, les démarches de PSM entreprises dans le golfe de Gascogne et le golfe du Saint-Laurent viennent partitionner juridiquement l'espace marin, ou renforcer les partitions légales existantes. Au sein des eaux métropolitaines françaises, l'application de la *Directive Cadre 2014/89 sur la Planification de l'Espace Maritime* européenne a ainsi mené l'État français à définir des « façades maritimes » pour ses eaux métropolitaines, chacune étant concernée par un « *Document Stratégique de Façade* » (DSF) qui est l'outil de la planification des services étatiques français (plan stratégique et spatial) (CEREMA, 2017) (Annexe 29). Au sein des eaux du golfe du Saint-Laurent, fédérales et/ou interprovinciales, la gestion intégrée des océans s'appuie sur un complexe zonage, entre Zone Étendue de Gestion des Océans

¹⁸⁷ "Les études qualitatives abondent en description de milieux, personnes, évènements et processus mais restent habituellement discrètes sur la façon dont le chercheur a obtenu l'information et pratiquement muettes quant à la façon dont on a élaboré les conclusions." (Miles et Huberman, 2003 : 508).

¹⁸⁸ "Cette démarche consiste à ne pas être naïf dans sa recherche et à garder une démarche réflexive qui prend en compte les structures cognitives du chercheur, son rapport subjectif à l'objet d'étude et le processus d'objectivation de la réalité (la connaissance scientifique)." (Ghasarian, *op. cit.*).

(ZEGO) du golfe gérée par le MPO (palier fédéral) et Zone de Gestion Côtière (ZGC) pour la province du Québec gérée par le MDDECC au palier provincial (Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (cf. Figure 44 – p. 130).

Dans le cas du « paysage humain et social » produit par les activités de pêches islaises et madelinienes en mer, le DSF Nord Atlantique-Manche Ouest (NAMO), ainsi que la ZEGO du golfe du Saint-Laurent et la ZGC de la province du Québec, sont directement concernés au vu de la localisation de ces deux territoires insulaires. Ainsi pour intégrer son information et sa cartographie, un premier mécanisme juridique pourrait être mis en place : une « *Social Licence To Operate* » (SLO) (Boutilier et Thomson, 2011). Ce mécanisme est à l'origine un outil de contrôle et d'acceptabilité sociale des communautés et populations locales concernées par des projets de type industriel (sites miniers, opérations de forages) (*ibid.*). Aussi, le système de SLO a été promu comme pouvant être potentiellement pertinent dans la planification des projets d'EMR (Wright *et al.* 2016b), et plus particulièrement de parcs éoliens *offshore* (Kerr *et al.* 2014b)¹⁸⁹. Il est un outil de la « bonne gouvernance » qui vise certes, à fabriquer du consentement entre promoteurs de projets exogènes à un territoire et parties prenantes endogènes à celui-ci, mais dans des conditions d'évaluation plus strictes en termes d'intégrité de ces dernières (cf. Boutilier et Thomson, 2011). Dans le cadre de ce test, les SLO pourraient être les mécanismes légaux et intégrateurs imposant juridiquement aux étapes de définition et d'analyse des conditions existantes possibles et futures en mer (étapes 5 et 6 du guide méthodologique de la PSM), leur ouverture obligatoire à l'intégration de l'information et la cartographie de cette « couche manquante », à savoir ici le « paysage humain et social » produit par les activités de pêches islaises et madelinienes en mer. D'un côté, les préfets coordinateurs français (préfet de régions et préfecture maritime) du DSF NAMO et de l'autre côté, la Direction régionale du MPO de la province du Québec co-pilotant la ZEGO du golfe, et le MDDECC pilotant la ZGC québécoise, pourraient émettre une circulaire faisant force par sa valeur juridique. Celle-ci statuerait d'un point de vue réglementaire l'emploi des SLO afin d'informer l'ensemble des services étatiques et des acteurs concernés, par une procédure de planification au sein de l'espace marin concerné.

Deuxièmement donc, au vu de la prégnance des géo-technologies dans les démarches actuelles de planification spatiale et d'aménagement de divers espaces (urbains, ruraux, maritimes) (Aitken et Michel, 1995 ; Ryan, 2011 ; Wilson, 2015), logiquement les démarches de PSM n'y échappent pas. Ainsi les SIG quantitatifs en mode inventaire et aide à la décision (*Decision-Support Tools* ou DSTs) sont omniprésents dans l'exercice décisionnel de la PSM, et ce quel que soit l'espace marin concerné (cf. Ehler et Douvère, 2009). Au point d'être devenu l'*alpha* et l'*omega* de la construction de l'existant en mer. Dans ce contexte technologique, il est actuellement difficile d'imaginer l'information et la cartographie de ce « paysage humain et social » marin autrement que par le prisme des SIG. Aussi pour l'intégrer à des démarches théoriques et réalistes de PSM, deux autres types de SIG pourraient être mis en valeur par l'intermédiaire des SLO : les SIG dit « qualitatifs » et les SIG dit « participatifs »¹⁹⁰ (Figure 75) :

¹⁸⁹ "The concept of a 'Social Licence to Operate' (SLO) is one that has developed significantly in recent years and will be relevant to ocean energy consenting processes as it is linked to public participation, stakeholder engagement." (*ibid.*).

¹⁹⁰ On distingue les *Participatory GIS* (PGIS) des *Public Participatory GIS* (PPGIS), les premiers se destinant plus au développement local et à la gestion des ressources naturelles dans les pays des Suds et les seconds concernant davantage les projets d'aménagement du territoire et d'urbanisme des pays du Nord (Rambaldi *et al.* 2005).

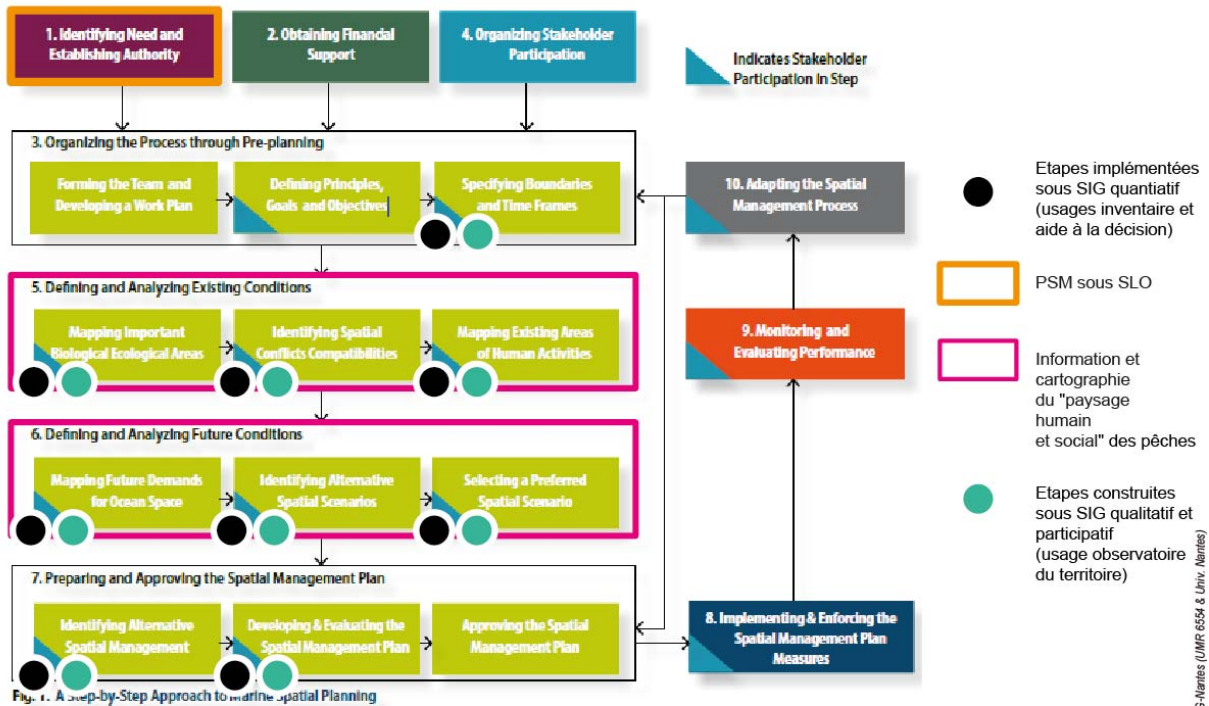


Figure 75 : L'information et la cartographie du "paysage humain et social" testées dans le contexte de PSM

L'objectif des SIG qualitatifs n'est pas la quantification précise d'un phénomène, mais sa qualification exhaustive en combinant plusieurs couches de données quantitatives et qualitatives (Pavlovskaya, 2006 ; Sheppard, 1995, 2005). En parallèle, les SIG participatifs visent eux à intégrer un maximum de connaissances à propos d'un phénomène ou d'une thématique particulière, en faisant participer à l'élaboration de ses couches d'informations les parties prenantes de la démarche, que ces mêmes PGIS ou PPGIS servent (Craig *et al.* 2002 ; Brown, 2012 ; McCall, 2003). Cette participation des parties prenantes peut passer par la construction de couches numériques ou l'apport de précisions aux couches existantes, le tout soumis sur une plateforme digitale collaborative « fermée » au périmètre de la démarche ou « ouverte » au-delà de ce périmètre sur le *Web* (Pornon, 2007 ; Mekonnen et Gorsevsk, 2015 ; Simao *et al.* 2012). Les systèmes de SLO du DSF NAMO, de la ZEGO du golfe et de la ZGC pour sa partie québécoise, pourraient codifiés réglementairement dans la procédure de PSM l'utilisation de ces deux types de SIG, ici sous un même PPGIS qualitatif « fermé » au périmètre de la démarche de PSM.

Ainsi au regard du fonctionnement des démarches de PSM, l'intégration de l'information et la cartographie du « paysage humain et social » produit par des activités de pêche en mer se fera sous ce dernier. Ce « paysage humain et social » pourrait constituer à lui seul plusieurs couches d'informations qualitatives (ex. une couche par métiers pratiqués et/ou flottilles). La participation du chercheur à ces démarches théorique de PSM se fera à l'aide de ce PPGIS qualitatif. Celui-ci intégrera les résultats de ses recherches *via* plusieurs couches qualitatives rendues visibles et disponibles pour l'exercice décisionnel de la PSM. Ainsi dans le cadre français et québécois, l'information et la cartographie du « paysage humain et social » seront superposées avec les autres couches d'information, portant sur la spatialisation de l'existant humain et non-humain. Celles-ci seront vraisemblablement visualisables comme suit sur plans, aussi bien du côté français et islais (Figure 76), que du côté canadien et madelinot (Figure 77) :

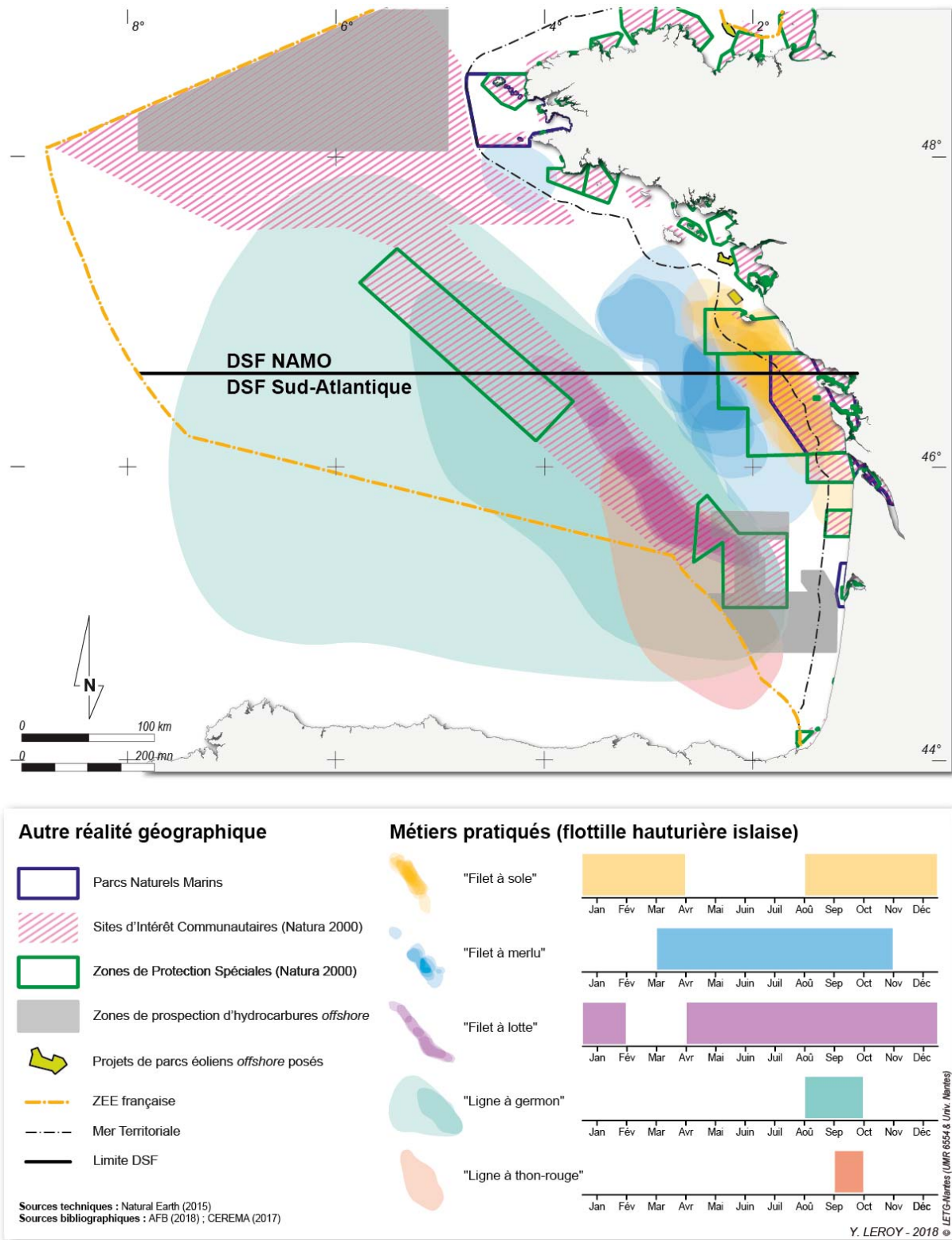


Figure 76 : "Couche manquante" de la flottille hauturière islaïse vs autres couches d'informations

À noter que concernant ces autres couches d'informations cartographiées de part et d'autre de l'Atlantique, elles n'ont pas ici valeur à être exhaustives. Elles ne recensent pas la totalité des activités humaines existantes (ex. câbles sous-marins, routes maritimes), ainsi que les outils/zones spatiaux en mer (ex. zone militaires). Elles sont volontairement axées sur les AMP en place ou à venir, ainsi que les projets industriels *offshore*.

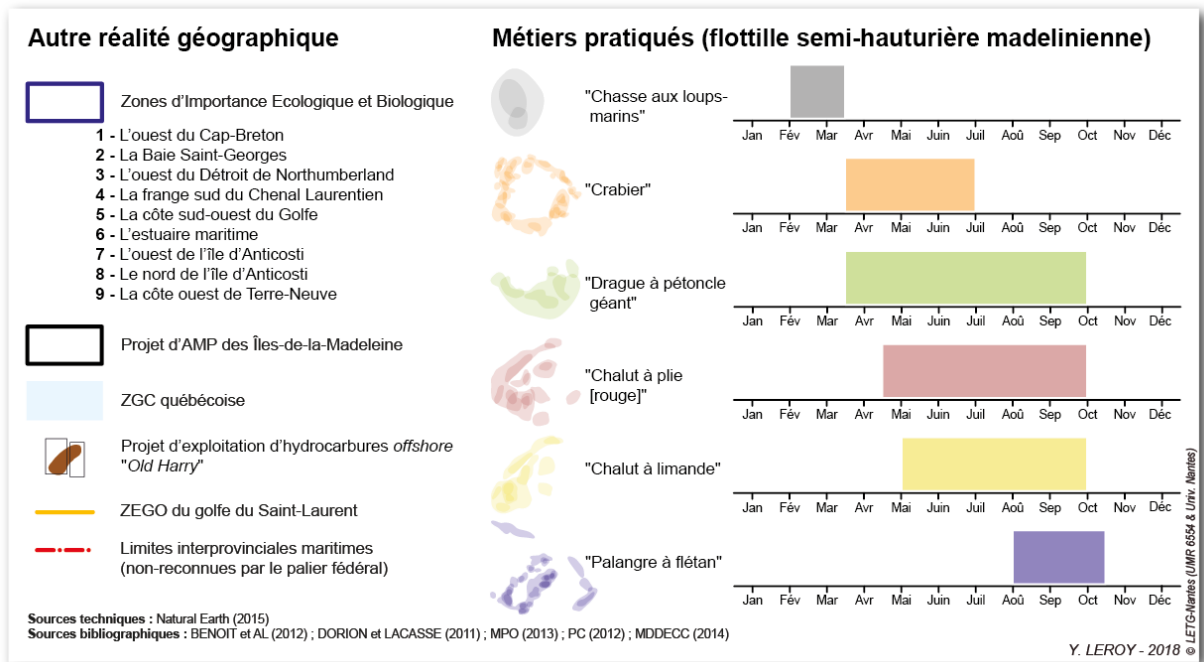
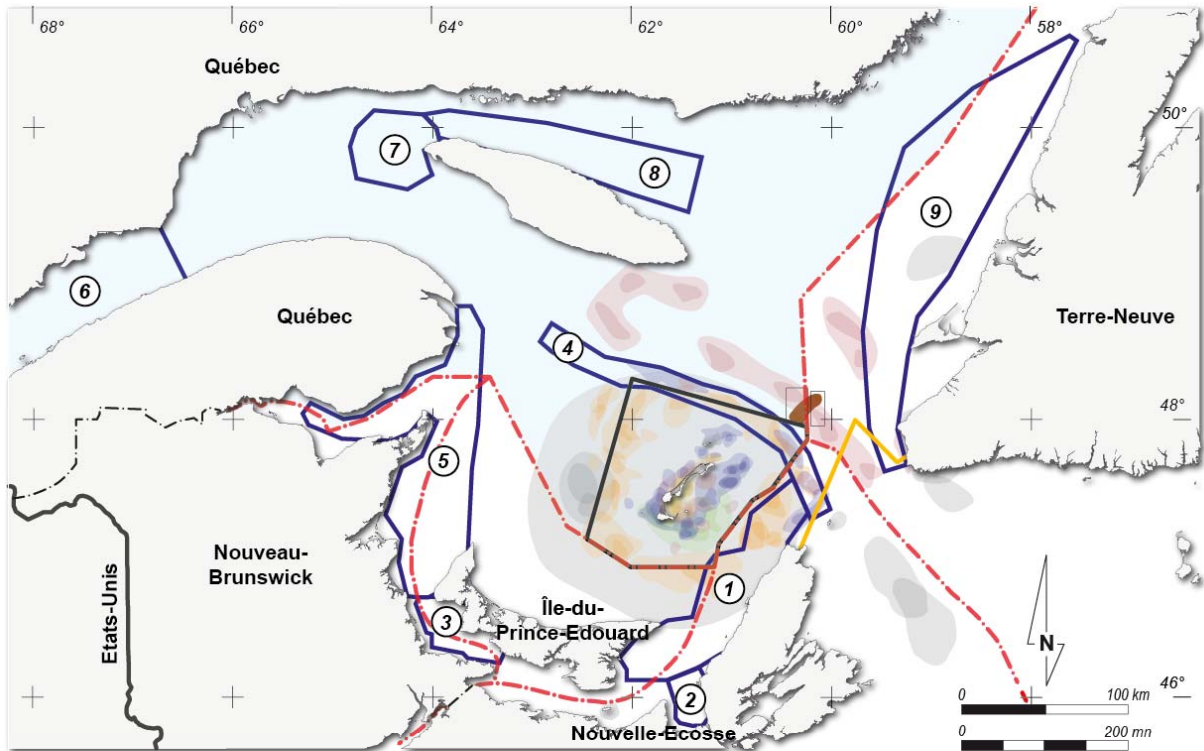


Figure 77 : "Couche manquante" de la flottille semi-hauturière madelinienne vs autres couches d'informations

Ce PPGIS qualitatif pourrait alors œuvrer à un usage de type observatoire du territoire (Pornon, 2011 : 114)¹⁹¹. Relié au SLO, il permettrait d'évaluer l'intégration des activités de pêche islaises et madelinienne dans les plans de *management* spatiaux français et québécois. Ce faisant, ce « paysage humain et social » constituant plusieurs couches d'informations qualitatives permettrait en théorie de discuter de la planification de tel projet, en fonction de son intersection spatio-temporelle ou non

¹⁹¹ "Les observatoires du territoire sont un concept à la mode dans le secteur public, certain étant associés à des dispositifs réglementaires ou à des textes législatifs." (*ibid.*). Ils sont un dispositif technique et institutionnel mis en œuvre par un ou plusieurs organismes, pour suivre l'évolution d'un phénomène, d'une domaine ou d'une portion de territoire dans le temps et dans l'espace (*ibid.*).

avec ce dernier. La « *matrice de compatibilité des usages marins* » (Ehler et Douvère, 2009 : 58) croisant chaque activité, déterminerait la compatibilité, compatibilité potentielle et/ou incompatibilité de cette « couche manquante ». Dans le détail, les territorialités de certains métiers pourraient éclairer l'aménagement de l'espace marin par des activités prioritaires, voire les amener à reconsidérer leur périmètre d'action dans le cadre des SLO (Boutilier et Thomson, *op. cit.*). On peut penser dans le cas islais à la planification des nouveaux sites Natura 2000 au large (*vs* métier du « filet à lotte »), et dans le cas madelinot au projet « Old Harry » (*vs* crabiers). De plus ces informations géographiques viendraient compléter celles usuellement utilisées pour spatialiser les pêches (ex. données *Logbook*, VMS et AIS). Cette « couche manquante » serait *in fine* utilisée et utilisable, mais sous certaines conditions qui sont alors à discuter.

Si cette hypothèse d'intégration est plausible dans le contexte actuel, ses mêmes conditions présentent néanmoins deux écueils concernant la pleine et entière intégration de cette « couche manquante ». En premier lieu, il est possible de constater que le « paysage humain et social » marin des pêches islaises et madeliniennes déborde du cadre spatial du DSF NAMO français et de la ZGC québécoise. Ces activités commerciales de prélèvement de ressources vivantes et sauvage « sans frontières », concernent aussi bien, le DSF Sud-Atlantique français et la ZEE espagnole, que l'ensemble des autres provinces canadiennes bordant le golfe du Saint-Laurent. Aussi les systèmes de SLO mis en œuvre théoriquement ne permettent pas l'intégration spatiale complète de cette « couche manquante », puisqu'étant à cheval sur plusieurs zones de *management*. Pour ce faire, ces mécanismes légaux insistant ici sur le contrôle et l'acceptabilité sociale d'une planification de l'espace marin par des parties prenantes, devraient être généralisés à l'ensemble des façades maritimes françaises, ainsi qu'à la ZEGO du golfe du Saint-Laurent dans sa totalité. Ce qui, aussi bien dans le cas français que dans le cas canadien, toucherait directement à la complexité de leurs montages institutionnels (Annexes 30a et 30a). En outre, les procédures de planification en séquences des AMP et des EMR, et plus généralement des démarches de PSM (cf. Annexe 3), interrogent sur le cadre temporel d'utilisation de cette « couche manquante »¹⁹². Entre consultations officielles avec certaines parties prenantes (ex. planification du réseau d'AMP dans le golfe du Saint-Laurent et consultation prioritaire des pêcheurs), débats et enquêtes publiques, l'information et la cartographie de ce « paysage humain et social » auraient du mal à trouver leur *place* dans ce séquençage industriel du temps (Adam, 1998). D'autant que sa dimension géo-historique et son « paysage temporel » seraient certainement mis de côté, au regard des impératifs auxquels doivent répondre les démarches de PSM (ex. conservation de l'environnement, développement économique). Il est donc à noter que les systèmes de SLO bien que plus restrictifs, restent des outils de la gouvernance ne permettant pas l'intégration temporelle totale de cette « couche manquante », puisque celle-ci étant résolument dynamique. En second lieu, la dimension participative de ce PPGIS qualitatif pose question quant à la réelle intégration de cette « couche manquante », ici au sens de la contradiction qu'elle peut susciter. Derrière le terme « participation » existe plusieurs réalités possibles (Amelot, 2013). Ce faisant plusieurs auteurs ont conceptualisé celles-ci dans divers contextes de « *démocratie participative* » (Blondiaux, 2007). Ainsi à l'heure actuelle, en tant que cadre d'expression de la gouvernance les démarches de PSM se situent au sein du spectre faible « information – consultation » (italique bleu euclidien) (Tableau 13) :

¹⁹² Les modalités de planification des AMP et des EMR suivent actuellement ce séquençement : (1) sélection-identification-hiérarchisation par algorithmes des données constitutives du réseau en devenir ; (2) spatialisation de celles-ci sous SIG quantitatifs ; (3) consultation des parties prenantes concernées ; (4) modifications en fonction du degré de consentement de ces dernières ; (5) fabrication du consentement ; (6) restitution publique ; (7) arrêté juridique du pouvoir politique.

	Arnstein (1969)		Prieto-Martin (2010)		Dorcey <i>et al.</i> (1994)	Conner (1988)		Schlossberg et Shuford (2005)	Pomeroy et Douvère (2008)
Contexte	Programmes sociaux publics		Implications civiques		Processus de planification	Résolutions de conflits		PGIS	Processus de PSM
Niveaux et degrés de participation	Degrés de pouvoir citoyen	Contrôle citoyen	Participation collaborative	Délégation de contrôle	Suivie de la participation	Responsables	Résolution / prévention	Contrôle citoyen	Négociation (rechercher une décision)
		Délégation de pouvoir		<i>Délégation de pouvoir</i>	<i>Recherche d'idées et points de consensus</i>		Litige	Partenariat	Concertation (déterminer une position commune)
		Partenariat		<i>Collaboration</i>	<i>Consultation sur réactions</i>		Médiation	Consensus	Dialogue (développer une proximité)
	<i>Degrés de tokenism</i>	Apaisement	Pré-participation	<i>Transparence</i>	<i>Définitions des problèmes</i>		Planification commune	Planification commune	<i>Consultation</i>
		<i>Consultation</i>	<i>Participation consultative</i>	<i>Apaisement</i>	<i>Réunir des informations et perspectives</i>	<i>Public</i>	<i>Consultation</i>	Définition des problèmes	<i>Information</i>
		<i>Information</i>		<i>Consultation</i>	<i>Education</i>		<i>Retour d'information</i>	<i>Consultation</i>	<i>Communication</i>
	Non-participation	Thérapie	<i>Non-participation</i>	<i>Information</i>	<i>Information</i>		<i>Education</i>	<i>Education</i>	
		Manipulation		Manipulation			<i>Information</i>		
			Conflit	Coercition légitime					
				Contrainte illégale					

Tableau 13 : Niveaux et degrés de participation de la "démocratie participative"

Source : Arnstein (1969) ; Dorcey *et al.* (1994) ; Conner (1988) ; Pomeroy et Douvère (2008) ; Prieto-Martin (2010) ; Schlossberg et Shuford (2005)

Au sein de ce spectre qui correspond à cette fameuse « *fabrication du consentement* » (Chomsky et Herman, 1988), il ne peut y avoir de réel débat ouvert concernant cette réalité géographique existante et observable en mer. La contradiction qu'elle donne à voir sur plan, ses limites et apports discutés précédemment, souffriraient de ce manque de délibération quant à savoir ce qu'on fait réellement de cette « couche manquante »¹⁹³. Puisque que d'après les dimensions de « rouage » et de « fusible » de la PSM (cf. Encadré 1 – p. 35), la mise en scène du développement durable (capitaliste) est aujourd'hui actée à l'avance. À cela s'ajoute le fait que cette nouvelle norme gouvernementale de la gouvernance entretient le trouble à propos de qui décide, qui participe et dans quelles conditions, entre cadrages officiels et mécanismes officieux (Aquino, 2002), en raison de l'étymologie même de ce terme¹⁹⁴. La participation du chercheur comme toute partie prenante ayant des « intérêts » connexes à un processus de planification, se fera alors sur un mode mineur, participant *via* un PPGIS qualitatif à enrichir l'information et la cartographie des conditions existantes et futures en mer. Par ailleurs, la superposition de ce « paysage humain et social » *via* plusieurs couches d'informations qualitatives, avec d'autres (ex. unités de planification *Marxan*, projet éolien *offshore*), ne permet ni son intégration au sens de sa compréhension réelle, ni une vision intégrée et commune de l'espace marin concerné (Noucher *et al.* 2006) :

« L'idée qu'on puisse obtenir une perception intégrée du territoire en empilant et superposant des couches dans un SIG (métaphore du SIG mille-feuilles) est probablement une double illusion, en premier lieu, parce que des couches thématiques superposées ne constituent pas une description cohérente du territoire (elles occultent les interactions entre les domaines), en second lieu parce qu'il n'est pas certain que le spécialiste en aménagement du territoire puisse interpréter tout seul les informations du forestier, de l'économiste, de l'urbaniste. ».

Aussi la compilation par superposition technique de couches d'informations ne peut donc pas déboucher sur la construction de conditions de possibilité ouvertes, organisant la vie collective, pour l'espace marin concerné par une démarche de PSM. Enfin pour rappel, cette « couche manquante » a été produite dans le cadre d'une recherche universitaire à caractère exploratoire, dont les acteurs ayant participé l'ont consenti à le faire sous certaines conditions particulièrement strictes (consentement libre et éclairé, respect de la dignité du sujet, respect de la vie privée et de la confidentialité). Aussi détourner cette « couche manquante » *a posteriori* pour être utilisée dans un contexte normatif d'aménagement de l'espace géographique l'éloignerait de ses règles éthiques, et finalement de l'objectif même de ce travail de thèse.

En somme et au vu de ce qu'est actuellement l'exercice décisionnel des démarches de PSM, l'information et la cartographie de ce « paysage humain et social » marin ne peuvent être pleinement intégrées en termes de contradiction qu'elles suscitent, et de compréhension qu'elles autorisent. Ce faisant il convient d'étudier des possibilités autres (concepts, méthodes, outils, etc.) permettant de mobiliser cette « couche manquante », susciter la délibération autour de celle-ci, ouvrir à une collaboration étendue et influencer sur les conditions de possibilités organisant la vie collective de groupes humains, du moins s'en rapprocher.

¹⁹³ "Dans ce contexte, délibérer devient un acte intransitif qui ne connaît pour tout positionnement politique que le vide." (Deneault, 2013 : 127).

¹⁹⁴ "Définir la gouvernance : Qui sont les joueurs ? Qui a de l'influence ? Qui décide ? » Le syntagme *defining governance* entretient lui-même une troublante polysémie en ce qu'il peut aussi bien se traduire, selon les règles de la grammaire anglaise, comme un acte – définir la gouvernance – que comme une fonction - la gouvernance qui définit." (Deneault, 2013 : 36).

Conclusion intermédiaire chapitre 5 :

L'information et la cartographie de ce « paysage humain et social » produit par les activités de pêche islaïses et madelinïennes semblent être dans le contexte de PSM, un « *antimonde* » (Brunet, 1990). Ou dit autrement, l'« envers du décor » qui est habituellement représenté par le bleu euclidien des documents cartographiques planificateurs. Cet « antimonde » est en même temps, ce « *territoire discontinu* » dominé et/ou marginalisé (Brunet, *op. cit.*) et ces « *lieux qui échappent ou dérogent* » aux normes (de la PSM) (Brunet *et al.* 1993), où ses pratiquants « *se faufilent et se mettent à côté comme intrus* » (*ibid.*), ou plutôt « en dessous ». Cette réalité géographique est donc actuellement la partie immergée de l'« iceberg » de l'information géographique et de la cartographie dans le contexte de PSM (Figure 78).

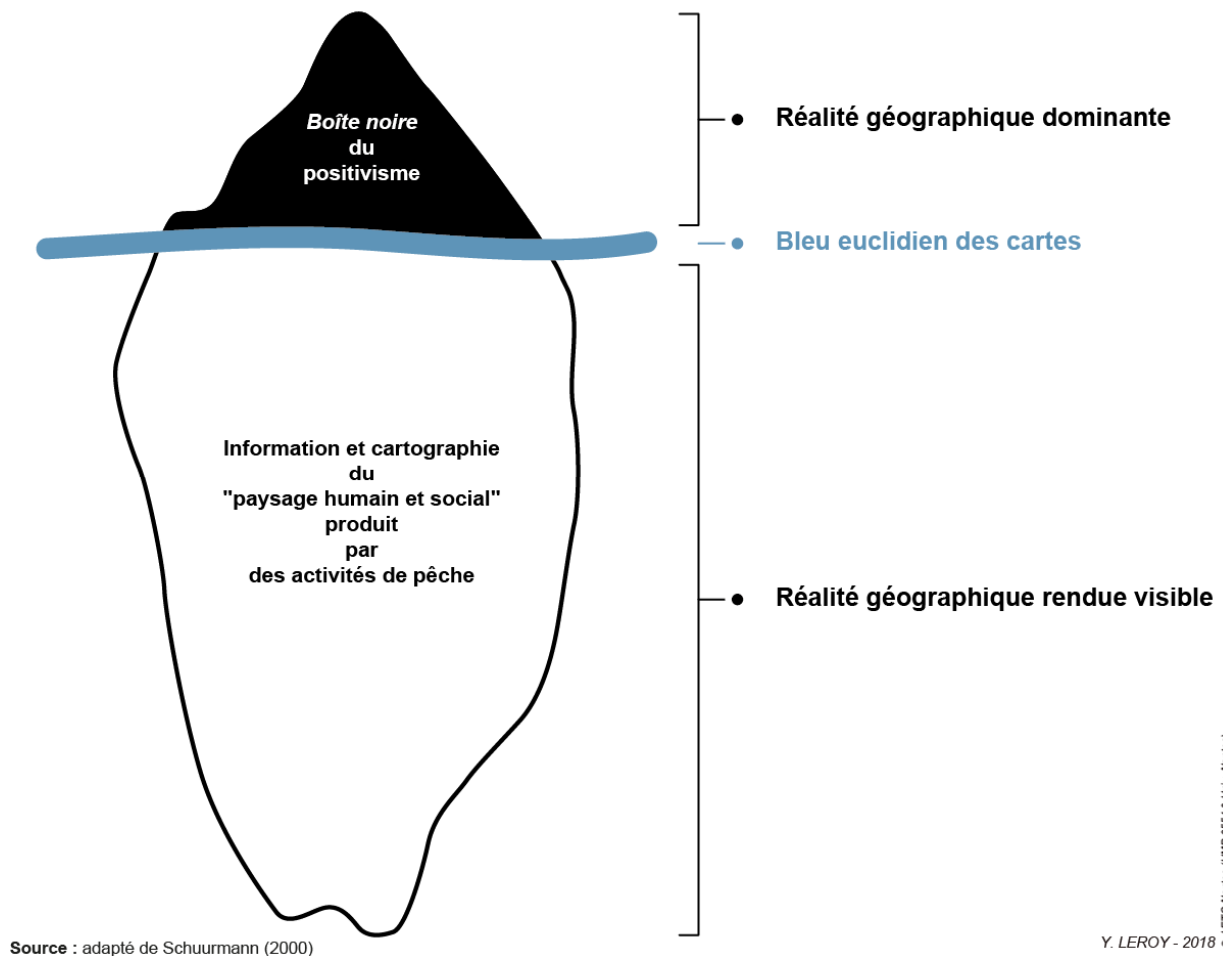


Figure 78 : L'« iceberg » de l'information géographique et de la cartographie dans le contexte de PSM

Constatée, justifiée, explorée, rendue visible et discutée, l'information et la cartographie de cette réalité géographique sont alors mobilisables pour alimenter une réflexion plus globale dans le champ de la géographie et des humanités. Le sixième chapitre s'applique à faire ressortir les éléments saillants de cette démarche de recherche, afin de proposer des propositions exploratoires se basant sur le travail carto-narratif accompli, et ainsi dégager des perspectives de recherche concrètes pour l'avenir.

Chapitre 6 : Réflexions géographiques et propositions exploratoires

Étudier les informations géographiques et leurs cartographies d'un point de vue critique, ici dans le contexte de la PSM, a engagé de fait cette thèse à entrer dans la voie de la géographie (critique) radicale et sa branche cartographique. Celle-ci a notamment axé son intention de déconstruire la dimension idéologique des représentations symboliques situées (ex. cartes, iconographies diverses) (Cosgrove et Daniels, 1988 ; Harley, 1990) et de leur « *mapping* » ou « *fabrique cartographique* » (Joliveau *et al.* 2013)¹⁹⁵ ; ainsi que de (re)construire des propositions cartographiques alternatives et exploratoires présentant d'autres réalités géographiques existantes et observables. Que cela soit la déconstruction des représentations cartographiques des démarches de PSM ou le travail carto-narratif effectué *au travers* de nos études de cas, elles sont toutes des « images-textes » qui recherchent à agir sur les consciences humaines (Wood, 1992). Aussi il convient de *replacer* l'information et la cartographie de cette « couche manquante » dans un cadre offrant des possibilités de pensée et d'action « sur mesure ». Ce cadre est celui de la cartographie (critique) radicale, un sous-champ disciplinaire de la géographie humaine susceptible de permettre un élargissement des horizons géographiques (Figure 79) :



Crédits : Le Monde Illustré (journal hebdomadaire d'actualité française) (1876) - Le tour du monde en un clin d'œil (narration spatiale du monde impériale et occidentale)

Y LEROY - 2018

Figure 79 : Une narration spatiale du monde

¹⁹⁵ Il n'existe pas en français d'équivalent au terme "*mapping*" (Kitchin et Dodge, 2007). Celui-ci désigne "[...] l'*outillage conceptuel, méthodologique et instrumental, mais aussi la dimension de l'action, du faire, de la performance, nécessaire pour mettre le monde géographique en cartes et lui donner du sens, comme le dit Crampton.*" (Joliveau *et al.* 2013). Ces derniers ont donc traduit *mapping* par la notion de "*fabrique cartographique*" (*ibid.*).

Ce chapitre vient mettre en lumière les avancées conceptuelles et théoriques de la cartographie (critique) radicale comme cadre de pensée de cette recherche, et ce notamment vis-à-vis d'une nouvelle *boîte noire* du positivisme utilisée dans les contextes de planification spatiale (6.1) ; présenter un concept géographique comme nouveau cadre d'action 2.0 de la cartographie (critique) radicale permettant de formuler des propositions exploratoires qui se basent sur le travail de carto-narration réalisé, afin de dégager des perspectives de recherche pour la suite à donner (6.2). Il permet ainsi de répondre aux questions de recherche suivantes (objectif n°3 – Valoriser et mobiliser) : À l'aide de quel concept mobiliser l'information et la cartographie de cette « couche manquante » pour le futur ? Quelles en seraient les propositions exploratoires se basant sur le travail accompli ?

6.1. La cartographie (critique) radicale : un cadre de pensée

6.1.1. La carte : cet "objet de pouvoir"

Précédent les courants des « post-... » ayant remis en question ce qui était su et représenté au sein de la sphère scientifique et plus généralement, dans la société occidentale, une onde a traversé le champ de la géographie au tournant des années 1960-1970¹⁹⁶. Il s'agit au commencement d'une relecture critique de plusieurs événements historiques représentés par ces artefacts que sont les cartes, entreprise par l'historien de la cartographie J.B. Harley (1932-1991). Celui-ci a notamment « re-cartographié » l'Angleterre de la seconde moitié du XVIII^e siècle et examiné par là même, le poids idéologique des cartographies officielles ayant naturalisé le mouvement général des *enclosures*, quand bien même celui-ci fut une construction sociale et politique du capitalisme, datée et localisée (Harley, 1965). Cet exercice de « *remapping* » s'inscrit en premier lieu dans la continuité des travaux épistémologiques sur « *l'éloquence des cartes* » de Sauer (1956) et sur ceux du mouvement de « *déconstruction* » réalisé par l'œuvre plétorique de Derrida (1967). Puis alimenté par ces mêmes « post-courants » dans les années 1980, cette onde va progressivement former une vague, la deuxième plus exactement, juste derrière celle du « tournant culturel » pris par la géographie vis-à-vis du « *malaise général que ressentent bien des géographes à l'égard du contenu traditionnel de leur discipline* » (Bailly, 1985). Au travers de deux articles fondateurs (*Maps, knowledge, and power* – 1988 ; *Deconstructing the map* – 1989), Harley pose les bases d'un sous-champ disciplinaire en géographie : la cartographie critique¹⁹⁷. Celle-ci a pour projet de (Harley, 1989) :

« My basic argument in this essay is that we should encourage an epistemological shift in the way we interpret the nature of cartography. For historians of cartography, I believe a major roadblock to understanding is that we still accept uncritically the broad consensus, with relatively few dissenting voices, of what cartographers tell us maps are supposed to be. In particular, we often tend to work from the premise that mappers engage in an unquestionably 'scientific' or 'objective' form of knowledge creation. Of course, cartographers believe they have to say this to remain credible but historians do not have that obligation. It is better for us to begin from the premise that cartography is seldom what cartographers say it is. ».

Harley pointe ici deux éléments intimement liés : l'acte de cartographier et la nature de la carte. Quel que soit les techniques employées, cartographier est une activité dont il existe des pratiques diverses et variées (Harley, 1988 ; Kitchin et Dodge, 2007). L'acte de cartographier se fonde sur les « *suppositions du cartographe* » (Harley, 1989), ses postulats, hypothèses et croyances reposant sur les mythes et normes qui gouvernent une société. Ces derniers quand ils sont représentés agissant comme une « *glue sociale* » (Harari, 2015). La cartographie ou la « *science des princes* » (Harley, 1988) est plus exactement un processus qui marie plusieurs actions déterminées culturellement, marquant son intentionnalité sociale et son caractère fondamentalement rhétorique, voire propagandiste dans certains cas (Harley, 1989) :

« The steps in making a map - selection, omission, simplification, classification, the creation of hierarchies, and "symbolization" - are all inherently rhetorical. In their intentions as much as in their applications they signify subjective human purposes rather than reciprocating the workings of some "fundamental law of cartographic generalisation" ».

¹⁹⁶ Le post-structuralisme postule que tout événement social est conditionné par une structure de laquelle il résulte. Ainsi étudier et comprendre un phénomène, quel qu'il soit, ne peut se faire sans déterrer sa structure profonde. Associé au post-modernisme ce courant compose au niveau international la *French Theory* (ex. travaux de Barthes, Derrida, Foucault et Deleuze entre autres).

¹⁹⁷ Ces deux articles sont la partie émergée de l'iceberg. Il en rédige plus d'une vingtaine ayant eu une grande influence durant la décennie 1980-1990 (Crampton, 2001). Par ailleurs avec son collègue Woodward il co-dirige la rédaction du projet *History of cartography* (six volumes), dont seulement trois ont été finalisés et publiés à ce jour.

La déconstruction de cet acte informe ainsi sur la subjectivité de celui qui le réalise, ou plus exactement de son intersubjectivité qu'il tente d'objectiver *en* et *par* la carte (*ibid.*). Harley explicite alors que la cartographie en tant qu'activité socio-culturelle est régie par des règles (*ibid.*) :

« *The key question for us then becomes, "What type of rules have governed the development of cartography?" Cartography I define as a body of theoretical and practical knowledge that map-makers employ to construct maps as a distinct mode of visual representation. The question is, of course, historically specific: the rules of cartography vary in different societies.* »

Dans le monde occidental, ces règles sont au rang de deux plus précisément : une règle de « *production technique* » (versant scientifique) et une règle de « *mise en ordre sociale* » (versant politique) (*ibid.*). Premièrement, au tournant des XVI^e-XVII^e siècles les sciences font leur révolution : la connaissance n'est plus contemplation mais expérimentation et fabrication grâce aux sciences modernes (Musso, 2017)¹⁹⁸. En lien avec leur développement, les cartographes européens « performant » pour hisser leur art au rang de « *modèle scientifique standard de connaissance et cognition* » (*ibid.*). L'objectif est de produire un « *modèle correct et relationnel du terrain observé* » (*ibid.*). À cette époque la cartographie est (déjà) une « *affaire d'État* » (Hofmann et al. 2012), que cela soit *via* les administrations officielles où étaient recueillies et analysées les informations rapportées des nouveaux mondes par les marins (ex. *Casa de contratación* en Espagne et l'*Armazém*, au Portugal), ou les services étatiques de *survey* et relevé topographique (ex. gouvernementalité britannique ou française). Dans les deux cas, les objets extraits et cartographiés du monde sont présentés comme réels et objectifs, existant indépendamment de l'esprit du cartographe (Harley, *op. cit.*). Ils deviennent à ce titre une « [...] *reality can be expressed in mathematical terms; that systematic observation and measurement offer the only route to cartographic truth; and that this truth can be independently verified.* » (*ibid.*). Ce faisant, les opérations de relevés topographiques et de construction des cartes partagent la même stratégie : être mathématiquement précis concernant les propriétés spatiales des objets représentés, développant ainsi un certain « *sens [géométrique] de l'ordre* » (*ibid.*). En conséquence les premiers effets de cette règle scientifique sont d'imposer un modèle de « *carte vraie* », aussi bien que toute carte ne respectant pas ce standard occidental d'objectivité sera désormais regardée comme inférieure (*ibid.*).

Deuxièmement, à la même époque les *gouvernementalités* européennes libéralisent un nouveau mode de (re)production de la vie matérielle collective pour en faire l'ordre social dominant des sociétés prenant la voie de la modernité : le capitalisme (Wood, 2002). Leurs services étatiques ont la charge de planifier un mouvement général d'*enclosures* selon des impératifs concurrentiels afin d'accroître la productivité agricole notamment (Ward, 2005 ; McCloskey, 1975). En d'autres termes, il s'agit d'organiser un processus de dépossession des « communaux » de l'époque (terres agricoles, forêts, littoraux, etc.), des territoires pratiqués et institués par le collectif conjuguant différentes territorialités (champs, moulins, passes à poisson) (Wood, *op. cit.*). Ces communs vont être privatisés par des titres de droit de propriété individuelle détenus par un tiers, et émis d'après une administration étatique qualifiée : les *Enclosures Acts* (Delano-Smith et Kain 1999). Cette privatisation est alors actée dans l'optique de pouvoir en « *tirer le maximum* » (McCloskey, *op. cit.*). Sécurisés et protégés par le régime de propriété privée, ces ex-communaux sont « capitalisés », c'est-à-dire

¹⁹⁸ Les sciences dites "modernes" ou la "révolution scientifique" sont un « [...] *choix qui a changé non seulement le destin de l'humanité, mais aussi, peut-on soutenir, celui de toute vie sur terre.* » (Harari, 2015 : 287). Elles reposent sur : (a) une nouvelle méthode d'investigation (l'expérimentation ou l'observation empirique) ; (b) la création de nouveaux instruments-outils techniques répondant à ses besoins (la modélisation mathématique) (Musso, *op. cit.*). « *Avant 1500, science et technique étaient des domaines totalement séparés. Quand F. Bacon relia les deux au début du XVII^e, c'était une idée révolutionnaire. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, ce lien se resserra, mais le nœud ne se noua qu'au XIX^e siècle.* » (Harari, 2015, *op. cit.*). Le véritable test des connaissances qui en résulte n'est pas ou plus la vérité, mais l'utilité (*ibid.*).

convertis en du capital : la combinaison d'une propriété privée (foncier et moyen/infrastructure de production), de marchandises (biens et services) à produire en exploitant celle-ci, et de revenus profitables à en tirer¹⁹⁹. Pour ce faire, les services de *survey* transcrivent spatialement les règles juridiques des *Enclosures Acts* sur des plans cadastraux, localités par localités (Harley, 1965). Sur le terrain, leurs géomètres zonent les nouvelles limites foncières à respecter selon ce « sens de l'ordre », enregistrent les niveaux de productivité de ces désormais zones de production agricoles privées sous concurrence, ainsi que la valeur monétaire de la rente de celles-ci, pour les comptes des propriétaires terriens et des services administratifs concernés (Cherry, *op. cit.* ; Chiapello, 2007 ; Harley, *op. cit.* ; Wood, 2002 : 101) (Figure 80) :

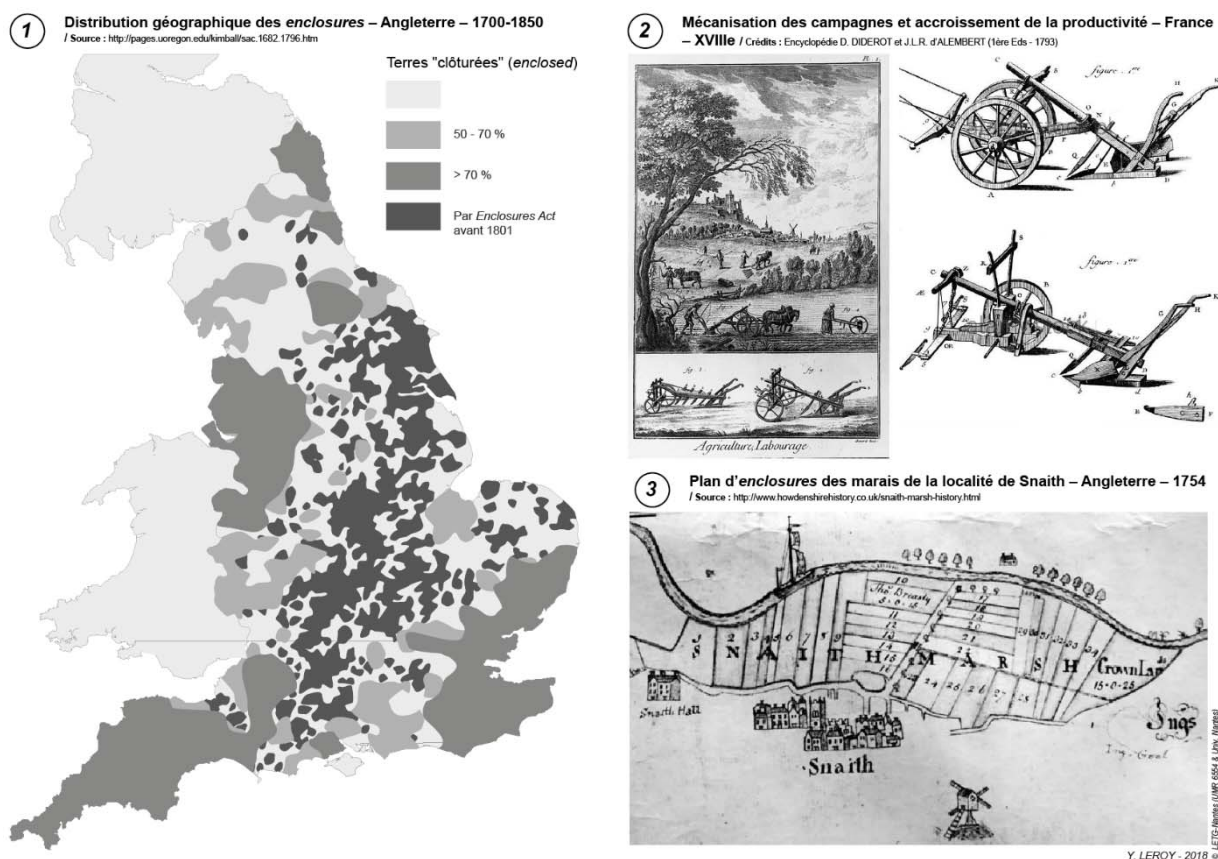


Figure 80 : L'évidence spatiale du capitalisme mariée aux sciences modernes

Ces documents cartographiques planificateurs sont un exemple de « [...] *how the "rules of the social order" appear to insert themselves into the smaller codes and spaces of cartographic transcription.* » (Harley, 1989). De ces cartes transpirent comme idéologies, une « *éthique de l'amélioration* » (amélioration des terres par l'amélioration de soi comme conduite morale et éthique de travail) et la « *puissance de la propriété privée* » (Wood, 2002). Par conséquent, en association avec le modèle de « *carte vraie* » les effets de cette règle politique sont de créer au travers des cartes une « *authoritative image of self-evident factuality* » (Harley, *op. cit.*). D'après le mariage des sciences modernes et du capitalisme, il est ainsi question d'une « *image chargée de valeur* » (Harley, 1988), ici : (a) des empreintes humaines réduites à des formes géométriques ; (b) des qualités restreintes au capital comme valeur cardinale explicitant les qualités de ces formes géométriques ; (c) une idéologie de productivité absolue organisant d'après la valeur

¹⁹⁹ La propriété est un régime de possession institutionnalisé par des mécanismes légaux de jugement et d'exécution. Elle implique des droits reconnus et accordés par l'autorité légale légitime (Hodgson, 2014). Éthique de l'amélioration et régime de propriété privée seront les fondements qui mettront en branle la rationalité capitaliste (Wood, *op. cit.*).

du capital ces formes géométriques. Il est dès lors possible de faire le parallèle avec ce que dégagent les documents cartographiques planificateurs des démarches de PSM construits sous SIG actuellement. Les plans de *management* spatiaux reprennent de fait les traits de cet « image chargée de valeur », entre : (a) des empreintes humaines réduites encore à des formes géométriques ; (b) des qualités restreintes au capital comme valeur « naturelle » exprimant les qualités de ces formes géométriques ; (c) une idéologie de la performance organisant d'après la valeur du capital ces formes géométriques (cf. Figure 2 – p. 13). En outre, cette autorité de l'évidence par l'image est complétée par un système conventionnel de signes (ex. détails topographiques, décorum, couleurs politiques) qui fait de la carte, non plus seulement une « image », mais aussi un « texte » narratif une histoire, un discours *sur* ce qu'elle rend visible (Harley, 1989) :

« The topography as shown in maps, increasingly detailed and planimetrically accurate, has become a metaphor for a utilitarian philosophy and its will to power. Cartography inscribes this cultural model upon the paper and we can examine it in many scales and types of maps. Precision of instrument and technique merely serves to reinforce the image, with its encrustation of myth, as a selective perspective on the world. Thus maps of local estates in the European ancien regime, though derived from instrumental survey, were a metaphor for a social structure based on landed property. [...] Maps of the European states, though constructed along arcs of the meridian, served still as a symbolic shorthand for a complex of nationalist ideas. And world maps, though increasingly drawn on mathematically defined projections, nevertheless gave a spiralling twist to the manifest destiny of European overseas conquest and colonization. In each of these examples we can trace the contours of metaphor in a scientific map. This in turn enhances our understanding of how the text works as an instrument operating on social reality. »

Ces « images-textes » deviennent ainsi cet « objet de pouvoir » (Harley, 1988), entre le pouvoir performatif du discours qui prend forme par l'image et le pouvoir chimérique de l'image qui traduit un discours. Plus spécialement quand elles sont produites par les gouvernements des États-nations et de leurs empires (Harley, 1988, 1989, 1990), avec la : revendication et médiatisation des frontières étatiques, extension de leur souveraineté territoriale au titre de l'intérêt national, légitimation du statut légal de ces territoires, contrôle territorial et maintien d'un État de droit (ex. cartes de l'*Ancien régime* et construction d'une identité nationale française). Le pouvoir « symbolique » des cartes y est alors de deux ordres (Harley, 1989) : (a) un pouvoir externe s'échappant de leur dessein et légitimant une certaine configuration et nature territoriale – « *The map becomes a juridical territory* » ; (b) un pouvoir interne traversant l'acte de cartographier et agissant *sur* les connaissances collectivement partagées par les êtres humains – « *The map is a silent arbiter of power* ». Aussi ce constat apparaît toujours d'actualité (cf. Figure 12 – p. 42). Ce faisant, cette construction idéologique des « images-textes » n'a pas d'âge, elle traverse les époques et les géo-technologies employées (Kitchin, 2008). Dans les pas de Harley, de nombreux disciples ont ainsi prolongé son travail de déconstruction cartographique, que cela concerne aussi bien la remobilisation des apports de ce dernier (Crampton et Krygier, 2006 ; Kitchin et Dodge, *op. cit.*), la visée communicationnelle de la cartographie en général (Crampton, 2001), la montée en puissance et domination des SIG quantitatifs (Pickles, 1995 ; Schuurman, 1999, 2000), leurs usages et utilisation de données à visée « conservatrice » (Pavlovskaya, 2006), ou leur « *vision occidentale et masculinisante du monde* » (Kwan, 2002). Le projet de Harley (1989) qui consiste « seulement » à « *read between the lines of technical procedures* » permet ainsi d'entrouvrir les nombreuses « *boîtes noires* » des entreprises cartographiques (cf. Chapitre 1 – 1.1.2).

Tout justement, une nouvelle *boîte noire* arrive en force sous l'impulsion de promoteurs de la sphère technoscientifique. Manipulées au sein des forums de la gouvernance pour servir diverses démarches de planification spatiale à terre pour le moment, elle pourrait faire naître des enjeux démocratiques inédits en mer, si elle venait à être utilisée dans les démarches de PSM.

6.1.2. Le "geodesign" : nouvelle boîte noire du positivisme

Comme dans le cas des démarches de PSM et ce quel que soit le type de projet mis en œuvre, il est reconnu de manière générale que « *L'iconographie territoriale (cartes, plans, modélisations 3D, etc.) joue alors un rôle prépondérant [...] en tant que support privilégié pour faire parler l'espace et externaliser les différentes approches du territoire.* » (Joliveau *et al. op. cit.*). Aussi dans ce contexte, un concept « post-géographique » est en train de rapidement se développer depuis les années 2008-2010 : le « *geodesign* » (Wilson, 2015)²⁰⁰. Émanant de la sphère des technosciences, promu et porté par l'*Environmental Systems Research Institute* (ESRI, inventeur du concept logiciel SIG), il émerge d'une opportunité particulière : « [...] *to better accommodate landscape architects, urban and regional planners, and architects with geospatial technologies.* » (*ibid.*). La toile de fond de cette opportunité est de circonscrire de manière pro-active les impacts des diverses externalités négatives engendrées par le développement humain, en : (a) modélisant les choix de développement au travers de paysages (ex. projet de zone commerciale) ; (b) simulant les impacts de ces choix à diverses échelles (ex. artificialisation des sols) ; (c) évitant, réduisant ou compensant ces impacts par la conception *à l'avance* de paysages ayant intégré les choix durables de développement publiquement partagées (ex. projet d'une zone commerciale à toit végétalisé après concertation des parties prenantes) (ESRI, 2010 ; Lee *et al.* 2014). En somme, il s'agit d'internaliser par anticipation les problématiques contemporaines (ex. croissance démographique, changement climatique, augmentation des demandes en ressources naturelles) (Anderson, 2010), dans les exercices décisionnels de planification à l'aide de géo-technologies « survitaminées » (Goodchild, 2010) :

« Yet we increasingly are aware of the planet's fragility, and of the need to make wise decisions about its future that are informed by evidence and by the best scientific knowledge. Now, more than ever, we need a technology of design that can work in tandem with human decision-making processes, bringing what we know about how the planet works to bear on the decisions that have to be made about its future. Humans have the power both to destroy the planet and to sustain it. We need tools that can predict for us the effects of tinkering with the Earth system, thus helping us to be effective stewards of the only planet we have. »

Il découle donc de cette opportunité la rencontre de deux disciplines, la géographie est le *design* (*ibid.*) : « *If geography is the set of processes that operate on or near the Earth's surface, together with forms that result from such processes, then geodesign is concerned with manipulating those forms and intervening in these processes to achieve specific objectives.* »²⁰¹. Dit autrement, les graphies produites sur Terre par les activités humaines (ex. parcs éoliens *offshore*, AMP) sont ici reprises en main par ce mode de conception pour les adapter conformément aux objectifs retenus. Ici, l'objet du *geodesign* est le paysage artificiel physique produit par le développement humain (ex. paysage urbain), à savoir la matérialité des formes agencées les unes aux autres qui se présentent à la vue au sein d'un cadre-support spatial (Steinitz, 2008), le tout selon un « [...] *industrial way of life: global markets and economic growth, large-scale production of food, the speed of transport and communication, the 24-hour society, [...]* » (Adam, 1998).

Aussi, trois définitions du *geodesign* se complétant font actuellement autorité dans la littérature, ayant le mérite de pouvoir graduellement cerner la nature, les objectifs et les modalités d'action de ce concept en construction :

²⁰⁰ "A new age of geography is dawning: the age of geodesign." (ESRI, 2013). "Geodesign is geography by design," (Steinitz in Goodchild, 2010).

²⁰¹ Le *design* est : 1. [sens général] discipline visant à une harmonisation de l'environnement humain, depuis la conception des objets usuels jusqu'à l'urbanisme (Grand Larousse, 1991).

- « *GeoDesign is a design and planning method which tightly couples the creation of design proposals with impact simulation informed by geographic contexts, systems thinking, and digital technologies.* » (Ervin, 2012)²⁰².
- « *Geodesign is a set of concepts and methods to get all stakeholders and different professions involved in order to collaboratively design and realize the optimal solution for spatial challenges in the built and natural environments, utilizing all available techniques and data in an integrated process.* » (Steinitz, 2012).
- « *Geodesign seeks to improve the world, whereas traditional science seeks only to provide the basis of knowledge on which the world might eventually be improved. Pure science is often carefully partitioned from application, and often sees its responsibilities as discharged when results have appeared in the pages of refereed journals. In that sense, geodesign lies within the domain of applied science and engineering, seeking ways of addressing practical problems using the scientific method.* » (Goodchild, *op. cit.*).

Afin de saisir ce qu'il est, il convient d'utiliser les deux règles cartographiques proposées par Harley (1989) et de les mettre à jour : la règle de « *production technique* » (versant scientifique) et celle de « *mise en ordre sociale* » (versant politique). Il est ainsi mis en perspective pour chaque règle, un élément « disruptant » ou rompant avec les pratiques d'utilisation actuelles des SIG classiques et de planification. Puisque ce concept de la « nouvelle géographie » semble être en réalité vêtue des mêmes habits positivistes que la « géographie classique » (Wood, 2011 in Wislon, 2015).

Premièrement, le *geodesign* est un concept produit par le couple sciences-technologies, sur les pas du nœud qui se noua au XIX^e siècle entre sciences et techniques. Ainsi, « *La science n'est plus une activité représentationnelle, elle est une construction de la réalité en un processus illimité de création.* » (Guchet, 2011). Dans ce sillage technoscientifique, les SIG quantitatifs sont le socle technologique sur lequel repose ce concept (Goodchild, *op. cit.* ; Lee *et al. op. cit.*). Les fonctionnalités de ces instruments (acquérir, archiver, analyser, afficher et anticiper) sont pleinement activées, son principe général d'utilisation restant alors le même que dans les démarches de planification (ex. étapes 5 et 6 du guide méthodologique de la PSM) : (a) modéliser quantitativement les différentes couches d'informations ; (b) les superposer les unes aux autres ; (c) simuler leur interaction verticale (*overlap*) et horizontale (*buffer*) par le choix d'un modèle qui détermine les effets de cette simulation (ESRI, *op. cit.*). Toutefois un élément du *geodesign* vient changer la donne en comparaison des usages classiques des SIG dans les démarches de planification spatiale (ex. logiciel de planification *Marxan*). Les fonctions « afficher » et « anticiper » sont ici décuplées par l'imbrication des potentialités de la Conception Assistée par Ordinateur (CAO ou *Computer-Aided Design*) (Goodchild, *op. cit.*)²⁰³ :

« In other words, the ability of modern GIS to create highly compute-intensive simulations of the effects of design scenarios provides an additional dimension to the traditional planning process, with its emphasis on visual display and intuition: geodesign is planning informed by scientific knowledge of how the world works, expressed in GIS-based simulations. [...] Nevertheless, sketch and simulation provide two distinct notions of how the computational environment of a GIS might support geodesign. »

Dans cette configuration, les SIG quantitatifs sont équipés de puissants outils de représentation graphique en 3D (*sketch tools*) et de simulation modélisatrice (*simulation tools*) (*ibid.*). La métrologie de l'espace géographique se fonde aussi sur des étalons de référence probabilistes pour ordonner le vivant, mais couplé à une modélisation tridimensionnelle et dynamique d'un paysage artificiel dépassant le caractère 2D et statique de la carte (ex. unités de planification *Marxan*). En bout de

²⁰² Ervin, communication au *GeoDesign Summit* (2012) <https://www.esri.com/videos/watch?videoid=1010&isLegacy=true>

²⁰³ La CAO comprend l'ensemble des logiciels et des techniques de modélisation géométrique permettant de concevoir, de tester virtuellement – à l'aide d'un ordinateur et des techniques de simulation numérique – et de réaliser des produits manufacturés et les outils pour les fabriquer.

traitement, il en résulte le *design* de scénarios paysagers futuristes dont les profils doivent avoir digérés et intégrés les impacts des effets simulés (*ibid.* ; Steinitz, 2012). Cet outillage des SIG permet alors de conjurer au travers du spatial, « « le réel » et « le futur » » en un (Wilson, *op. cit.*). Ainsi ce nouveau « sens [probabiliste] de l'ordre » modélise des représentations spatiales externes « plus vraies que nature ». Les effets de cette règle scientifique substituent un modèle de « *carte vraie* » par l'image de « *comment le [vrai] monde fonctionne* » (Goodchild, *op. cit.*) (Figure 81) :

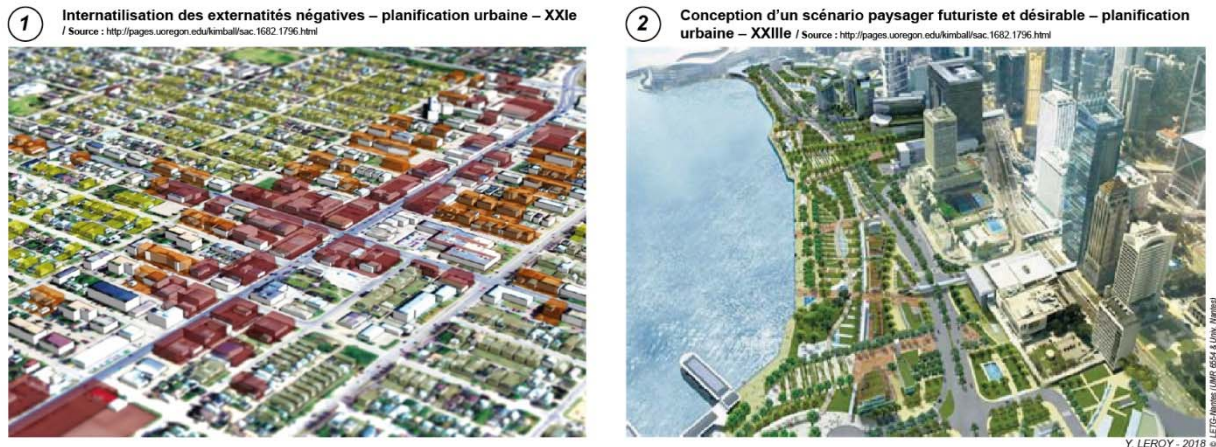


Figure 81 : Modélisation de "comment le [vrai] monde fonctionne" par le *geodesign*

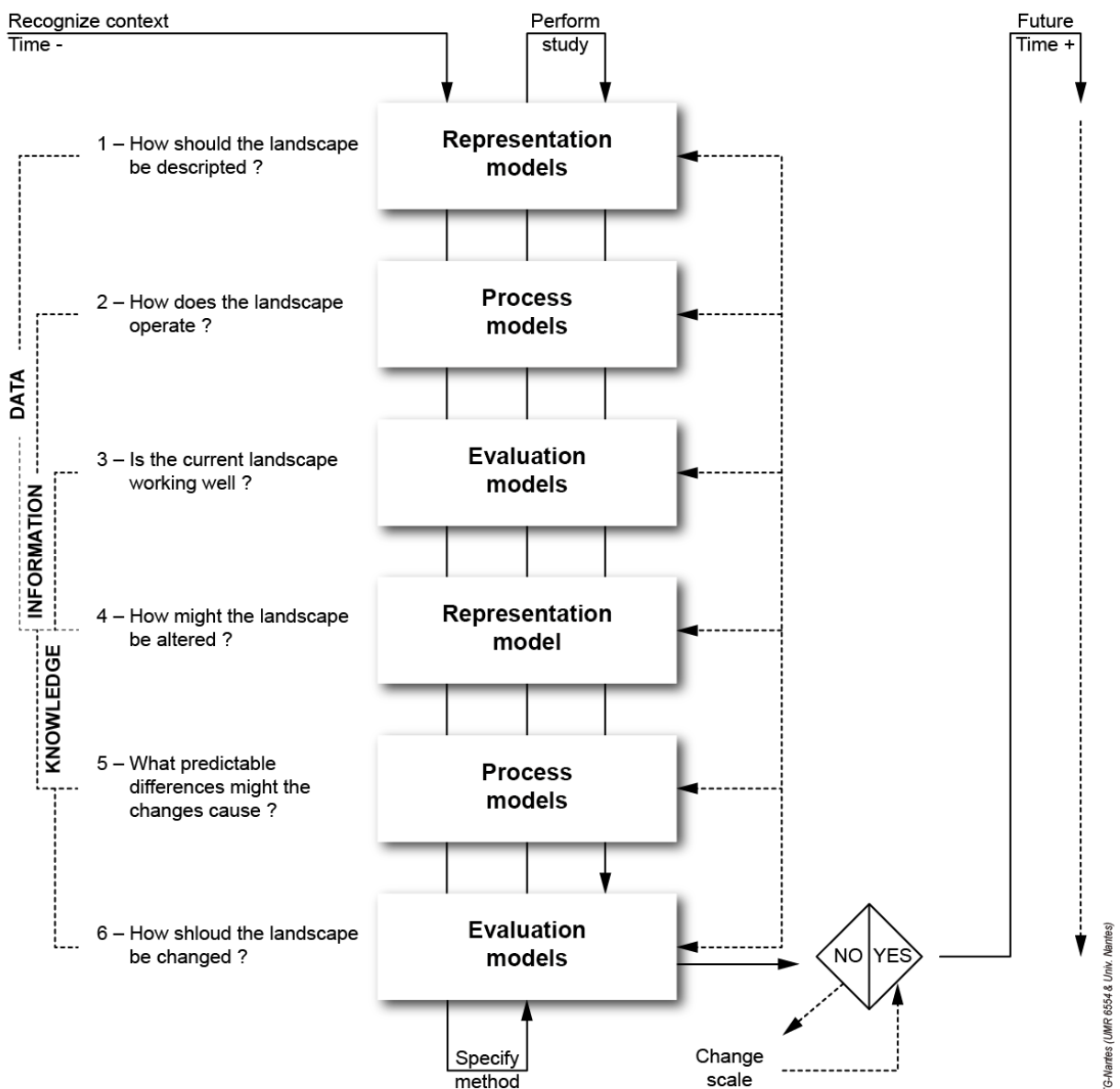
Dès lors tout autre concept géographique ne répondant pas à ces canons de « *neutralité* » et d'« *efficacité* » scientifiques (Wilson, *op. cit.*) est susceptible d'être vu comme irréaliste, voire fantaisiste.

Deuxièmement, le *geodesign* est un concept embrassant le *techno-management* des États occidentaux qui exercent leur prérogatives sur leurs juridictions territoriales. Ainsi, « *La glose de la gouvernance a pour vertu idéologique de hisser ces projets [projets conformes aux visées du développement économique et du commerce financiarisé] au rang d'« objectifs communs » et d'amener les acteurs marginaux de la société civile à y reconnaître leurs propres intérêts, sur un mode mineur.* ». (Deneault, 2013 : 69). Dans ce monde de la gouvernance, le *geodesign* partage avec les démarches de planification spatiale l'exercice d'un « pouvoir biopolitique » qui fabrique à une échelle industrielle du consentement, par une « *délibération à vide* » (Deneault, 2013 : 125), les objectifs de développement ayant été déjà arrêtés au préalable. Aussi, « *Les visées les plus rabâchées du capitalisme industriel rejaillissent dans l'ordre de la gouvernance comme le naturel dans la vie en société.* » (Deneault, 2013 : 107). Il s'agit par-là d'assurer la durabilité du développement capitaliste des sociétés par sa *néolibéralisation*. Néanmoins un élément de ce concept vient aussi changer la donne, comparativement à la traditionnelle « bonne gouvernance » des démarches de planification (ex. cycles de planification de la PSM). Le cadre modélisateur explicitant publiquement les étapes de sa mise en œuvre est gouverné par un principe de « *computation* » (Goodchild, *op. cit.*)²⁰⁴ :

« *Big-D Design sees the process as complicated by disagreements among stakeholders, difficulties in deciding what is optimal, feedback loops that modify objectives, constraints, and data as the process proceeds, and uncertainties about implementation. Figure 1, taken from the work of Steinitz (1990; Steinitz et al. 2003), structures Design as a sequence of six stages with iterative feedbacks—and similar schemata can be found in other sources. Each of these stages might be formalized as a model and supported by computational tools.* ».

²⁰⁴ La computation est une : 1. [sens général] manière de calculer le temps futur par séquençage. La computation ou supputation du temps permet de déterminer précisément à l'avance des actions humaines (Grand Larousse, 1991).

Dans cette configuration, la gouvernance est comprise dans sa plus stricte acception. Les projets conduits par les démarches de planification sont aussi « [...] *Embourbés dans les exigences de l'immédiatement utile, enfermés de façon autoritaire dans l'horizon des doctrines de la good governance et du catéchisme néolibéral sur l'économie de marché, [...]* » (Membre, 2000 in Deneault, 2013 : 154), mais selon un séquençage des étapes de leur mise en œuvre qui « *proscrit toute conclusion* » (Deneault, 2013 : 151). Il n'y a pas ici de « clap de fin », *a contrario* des boucles temporelles qui débouchent sur des plans de *management* réguliers dans le cas de la PSM (cf. Annexe 3). La computation autorise un flux perpétuel et illimité d'ajustements programmés *à l'avance*, qui vise à dépasser les « *Disagreements between stakeholders over the objectives and constraints, or over the weights to be applied to different factors, [...]* » (Goodchild, *op. cit.*). En bout de ligne, cette computation du temps futur opérée par les SIG comme *Spatial Decision Support Systems* (SDSS) (*ibid.*), inscrit un mode « problème (technique) – solution (technique) » en linéaire continu (Wilson, *op. cit.*) (Figure 82) :



Source : STEINITZ (1990) in GOODCHILD (2010)

Y. LEROY - 2018 © LETG-Nantes (UMR 6554 & Univ. Nantes)

Figure 82 : La planification par computation

La modélisation computationnelle permet ainsi de se substituer aux acteurs de la gouvernance devant se « *contraindre au consentement* » (Deneault, 2013 : 79). Le SDSS fabrique désormais le consensus²⁰⁵. Il en découle comme idéologies, un « solutionnisme » technique (la technologie comme réponse à tout) et un « futurisme » (exaltation d'un futur urbain et machiniste). Couplé avec l'image de « comment le [vrai] monde fonctionne » (Goodchild, *op. cit.*), les effets de cette règle post-politique inscrivent ce concept de la post-géographie dans « [...] *cette strangulation scientifique, froide, rectangulaire, régulière, propre, nette, sans une bavure, implacable* [...] ». (Péguy, 1932 : 12). En outre, le *geodesign* se trouve être comme les représentations cartographiques classiques, une « image-texte » (Wilson, *op. cit.*) :

« Geodesign is therefore both matter and meaning, both material and discursive. To practice geodesign is to draw upon both of these forces, as a concretization of various ideas and affects. As such, I treat geodesign as part of a broader technoscientific endeavor that draws together investment with development and fashions a problem space in the process of providing specific solutions. »

Tout comme le discours cartographique dominant, ce concept opère : « [...] *a double silence toward this aspect of the possibilities for map knowledge. In the map itself, social structures are often disguised beneath an abstract, instrumental space, or incarcerated in the coordinates of computer mapping.* » (Harley, 1989).

S'il était question d'une hiérarchisation et normalisation de l'espace marin au travers des plans de *management* spatiaux dans le contexte de PSM, le *geodesign* sert lui une « *optimisation de l'espace* » terrestre pour le moment (Goodchild, *op. cit.*)²⁰⁶. Il ne s'agit pas de délibérer sur la validité du projet à planifier, mais sur les solutions spatiales à trouver pour maximiser son inscription dans l'espace. Ainsi tout comme la gouvernance désigne la fonction sociale d'autrui (Deneault, 2013 : 36), le *geodesign* modèle l'espace en fonction du projet porté, et non l'inverse. Pour ce faire, sans surprise cette optimisation de l'espace repose sur : (a) un modèle d'espace-temps euclidien étendu (*vs* sensible) ; (b) un genre représenté d'espace-temps absolu (*vs* vécu) ; (c) une normativité et une volonté interventionniste affirmée (Goodchild, *op. cit.*). Ce faisant, « *Geodesign seeks to improve the world, whereas traditional science seeks only to provide the basis of knowledge on which the world might eventually be improved.* » (*ibid.*).

Aussi, la construction idéologique de ce concept questionne déjà (Wilson, *op. cit.*), notamment en termes démocratiques. Puisque d'après le tandem modélisation-computation, il vient sublimer le « forçage technologique » des SIG quantitatifs et le verrouillage post-politique des démarches de planification spatiale (ex. PSM), faisant de fait naître un enjeu de taille : la maîtrise du temps social à l'avance. Ainsi d'après ESRI, le but du *geodesign* est de très simplement « *capturer la force du temps* » (ESRI, 2013). Dans ces conditions, les termes même de « débat », « contradiction », « choix », « alternative » qui font *le sel* d'une société démocratique, sont gommés. Aussi, parce que cette « *géographie cyborg* » (Wilson, 2009) ne peut être l'*alpha* et l'*omega* des horizons géographiques, pour reprendre le contrôle du temps social et comprendre ses soubresauts, un autre concept est ici présenté mobiliser pour dans l'avenir l'information et la cartographie de cette « couche manquante ». Il permet de densifier la cartographie (critique) radicale comme cadre de pensée, mais aussi d'action « 2.0 » (Joliveau *et al. op. cit.*), et offrir des perspectives de recherches pertinentes.

²⁰⁵ "In cases where the scientific rules are invisible in the map we can still trace their play in attempting to normalize the discourse. The cartographer's 'black box' has to be defended and its social origins suppressed." (Harley, 1989)

²⁰⁶ "Spatial optimization requires an objective function that reflects the goals of the design, expressed in numeric form as a function of the solution variables that are available to be manipulated by the designer. It requires a solution space that is defined by the solution variables and limited by the constraints. [...] In geodesign, the solution variables all can be found in the database, as attributes or geometries of features, or as attributes of association classes. The user is able to interact with the solution variables in various ways, such as by using sketch tools to define or edit their geometries, or using the keyboard to define or edit their attributes." (Goodchild, *op. cit.*).

6.2. La cartographie (critique) radicale : un cadre d'action 2.0

6.2.1. Le "deep mapping" ou la narration des lieux

Dans une large mesure, le travail de carto-narration des pêches islaises et madelinienes réalisé en collaboration avec les pêcheurs de ces territoires, a posé sans le savoir, un certain nombre de jalons le rapprochant d'un concept géographique émergent : le « *deep mapping* » (Bodenhamer *et al.* 2015). Ce concept en construction vient radicalement prendre le contre-pied épistémologique de cet avatar du postivisme, le *geodesign*. Le *deep mapping* émane ainsi des sciences humaines et sociales, et plus précisément, du courant transdisciplinaire s'intéressant aux problématiques spatiales dans leur globalité : les « humanités spatiales » (*spatial humanities*) (Roberts, 2016)²⁰⁷. Depuis le « tournant spatial » de la décennie 1980-1990 engendré par le développement massif des géo-technologies, puis de leur mise en réseau *via* le *Web 2.0* dans les années 2000-2005, aujourd'hui chacun peut être potentiellement producteur, informateur et transmetteur de données spatiales (Bodenhamer *et al. op. cit.* ; Hudson-Smith *et al.* 2009). Ce fait social qui brouille les cartes entre producteurs et utilisateurs, produisant ainsi des « *usagers-producteurs* » (*producers*) (Joliveau *et al. op. cit.*), a de fait imposé une nouvelle réalité pour une discipline comme la géographie (Goodchild, 2009). Là où la cartographie traditionnelle et les SIG classiques (quantitatifs) étaient encore « expert-centré » dans leur conception et emploi il y a une vingtaine d'années, la géographie académique doit dorénavant composer avec une « néo-géographie » qui elle, est « usager-centré » dans l'hybridation des cartes et la manipulation des SIG, signe d'une démocratisation des connaissances géographiques en général (Joliveau *et al. op. cit.* ; Noucher, 2009 ; Palsky, 2012)²⁰⁸. Mais dans sa majorité cette néo-géographie est rapidement devenue une « [...] *extension of mainstream geography for everyone made by everyone.* » (Rana et Joliveau, 2009), reprenant les canons positivistes et réalistes habituels en termes de compréhension du monde (ex. création de journaux de bord sur l'application *Google Maps*) ; ses usagers se définissant par leurs pratiques plutôt comme des consommateurs que comme des citoyens.

Dans ce contexte, les « humanités spatiales » font face à trois défis corrélés : (a) penser ces *producers* de la néo-géographie en termes citoyen afin de définir démocratiquement *auprès* d'eux la signification des spatialités et temporalités humaines ; (b) comprendre de manière plus fine et nuancée les spatialités et temporalités humaines *avec* ces citoyens-*producers* au regard du déluge d'informations géo-localisées servant en priorité les besoins de la croissance économique (ex. lieux de vie *vs marketing spatial*) ; (c) développer des alternatives plurielles en termes méthodologiques *auprès* de citoyens-*producers* face à une lecture hégémonique (positiviste et réaliste) de ces mêmes spatialités et temporalités humaines (ex. plateforme territoriale collaborative *vs geodesign*) ; (Bodenhamer, 2015 : 7 ; Roberts, *op. cit.* ; Warf, 2015). Il s'agit en d'autres termes de construire et représenter la « différence », *avec* et *auprès* d'autrui (Warf, 2015 : 134). C'est au carrefour de ces deux défis et des diverses disciplines concernées, que le concept de *deep mapping* s'est construit progressivement depuis les années 1990 (Roberts, *op. cit.*). Afin de cerner pleinement ce qu'il est pour une discipline comme la géographie, ses tenants et aboutissants au travers de ses deux piliers (*deep* et *mapping*), et son intérêt conceptuel pour ce travail de thèse, il convient de plonger dans ses racines : le postmodernisme comme posture critique et la cartographie (critique) radicale comme cadre de pensée, et d'action.

²⁰⁷ Ce courant comprend principalement les disciplines suivantes : archéologie, anthropologie, ethnologie, géographie, histoire, philosophie non-analytique, psychologie, sociologie, économie (hétérodoxe).

²⁰⁸ "Neogeography refers to the process whereby people using an eclectic set of online geospatial tools to describe and document aspects of their lives, society, or environment in terms that are meaningful to them." (Hudson-Smith *et al. op. cit.*).

Premièrement, la *postmodernité* qui vise à retravailler « *l'ordre des choses* » (Foucault, 1973) a creusé dans son sillon une « *réaffirmation de l'espace* » (Soja, 2011). Une réaffirmation qui est passée depuis par une réinterprétation de ce qu'il est (Bodenhamer *et al.* 2015 : 5) :

« Today, historians and other humanists are acutely aware of the social and political construction of space and its unique expression of place. Space is not simply the settings for historical action but is a significant product and determinant of change. It is not a passive setting but the medium for the development of culture : « space is not an empty dimension along which groupings become structured, » sociologist Anthony Giddens notes, « but has to be considered in terms of its involvement in the constitution of systems of interaction. » All spaces contain embedded stories based on what has happened there. These stories are both individual and collective, and each of them link geography (space) and history (time). More important, they all reflect the values and cultural codes present in various political and social arrangements that provide structure to society. In this sense, then, the leaning of space, especially as place or landscape, is always being constructed through the various contests that occur over power. There is nothing new in this development – the earliest maps reveal the power arrangements of past societies – but humanities scholarship increasingly reflects what may in fact be the greatest legacy of postmodernism, the acknowledgment that our understanding of the world itself is socially constructed. »

Face aux rejets des croyances universalisantes, des grands récits et autres explications méta-structurelles (Bodenhamer, 2015 : 7), « *Il y a un extraordinaire appel pour une nouvelle perspective critique, pour un mode différent de voir le monde, dans lequel la géographie non seulement « ait de l'importance », mais fournisse une perspective critique plus révélatrice.* » (Soja, *op. cit.*). « Altérité, « Multiplicité », « simultanée », « complexité » et « subjectivité » sont les maîtres-mots de « *la réaffirmation d'une perspective spatiale critique dans la théorie et l'analyse sociales contemporaines* » (*ibid.*). Toutefois si au sein de la géographie la *postmodernité* a permis de mettre sur le devant de la scène l'espace, le temps (social) est devenu par effet de balancier le « parent pauvre » de la discipline. Ainsi Soja (*ibid.*) considère que : « [...] *l'expérience de la temporalité, de la diachronie, est aujourd'hui atrophiee par le jeu de l'instantanéité, par l'accélération du temps, par l'empire du synchronique. Dès lors, l'avantage passerait à l'espace, à la spatialisation du social, longtemps laissés dans l'ombre par les théories sociales à dominante historiciste.* ». Toutefois, il semble y avoir là confusion entre certaines interprétations hégémoniques historicistes (ex. romans nationaux, propagandes civilisationnelles) et l'historicité, à savoir le rapport au temps qu'entretiennent les acteurs sociaux dans leurs géographies du quotidien (Elissalde, 2000). De plus en parallèle, certains ont bien pointé le « poids » du temps dans sa capacité à annihiler l'espace (ex. processus néolibéral de « destruction créatrice ») (Harvey, 1989a, 2001). Aussi cette vieille division apparue sous les sciences modernes entre temps et espace demande à être dépassée pour une discipline comme la géographie au XXI^e siècle (Bodenhamer, 2015 : 15), d'autant plus au vu des enjeux contemporains. Si le *faire de la place* a permis de rendre visible et considérer des réalités géographiques diverses et variées (ex. travaux de la géographie postcoloniale) (Hirt, 2007, 2009), le *donner du temps au temps* s'avère être tout autant une entreprise essentielle pour cette dernière (Elissalde, *op. cit.* ; Hirt et Lerch, 2013).

La géographie et en premier lieu ce travail de thèse, n'a de cesse de faire référence aux « héritages », « mutations », « processus » et autres « dynamiques », sans toutefois « [...] *que le statut du temps, sous-jacent dans ces expressions, soit clairement explicité.* » (Elissalde, *op. cit.*)²⁰⁹. Face à ce qui ressemble à un « *tropisme temporel* », ce travail tout comme cette discipline semble traiter du temps par défaut en embrassant différents régimes d'historicité sans nécessairement en avoir conscience (*ibid.*)²¹⁰ :

²⁰⁹ Les géographes se servent souvent indifféremment de ces termes pour évoquer des "inerties" ou des changements de configuration ou de localisation d'un phénomène (*ibid.*).

²¹⁰ "Le concept de "régime d'historicité" proposé par F. Hartog (1995) resitue dans l'histoire globale des idéologies et des mentalités la conception et l'expérience du temps que peuvent avoir les acteurs sociaux. Un régime d'historicité "modèle nos façons de dire

représentation intériorisée de la flèche chronologique du temps (ex. « grandes périodes » historiques et « temps forts » des pêches islaises et madelinienes), remise en cause des situations présentes (ex. démarches de PSM) et explorations d'une diversité des futurs possibles (*geodesign*). En outre, ce traitement séquentiel du temps ne permet pas de restituer la complexité de ce qui est véritablement un « paysage temporel » (Adam, *op. cit.*). Puisque comme l'a explicité l'information et la cartographie du « paysage humain et social » produit par des activités de pêche islaises et madelinienes, la catégorie du temps, comme celle de l'espace, ne sont pas unidimensionnelles et homogènes, mais multidimensionnelles et diverses, puisque socio-culturelles.

Aussi le concept de *deep mapping* ambitionne de répondre à ces deux premières questions : « *How might we integrate structure, process, and event? In sum, how might we combine space, time, and place?* » (Ayers in Bodenhamer *et al.* 2015 : 3). Et souligne en creux l'enjeu auquel répond son premier pilier (*deep*) : la « profondeur ». Le terme *deep* est à comprendre ici dans un double sens : (1) profond en termes de verticalité ; (2) profond en termes de complexité. Il vient ainsi qualifier les objectifs de « *plongée verticale* » et de « *voyage dans la complexité* » du *deep mapping* (Roberts, *op. cit.* ; Schiavini, 2005), entre : (a) plonger verticalement pour atteindre une historicité des événements – « *events in history, history within events* » – ; (b) voyager dans la complexité humaine pour saisir une spatialité des lieux – « *the confluence of space and time as exposed within a place* » (Bodenhamer, 2015 ; Harris, 2015 ; Ethington et Toyosawa, 2015 ; Warf, 2015). Par le terme *deep*, il s'agit donc de prendre en compte les événements historiques faisant la consistance des lieux (Bodenhamer *et al.* 2015), le tout *au-delà* et *par-delà* des cartes. C'est par exemple le cas de l'information et la cartographie des lieux affectés négativement et positivement au cours du temps par les pêches islaises et madelinienes (cf. Figures 42 et 43 – p. 126-127 ; Figures 66 et 67 – p. 187-188).

Deuxièmement donc, la cartographie (critique) radicale a permis de mettre en perspective le caractère socio-culturel et subjectif des *fabriques cartographiques*, qui peuvent être pratiquées de différentes manières en fonction des objectifs et techniques retenus, des contextes historiques et politiques agissants (Harley, 1990). Cette mise en perspective a ainsi permis de requalifier l'acte de cartographier comme une activité médiatique globale communicant une mise en ordre géographique du monde : « *While not always limited to the cartographic mapping of geographical space, the act of mapping features to convey information is embedded in our everyday consciousness and usage.* » (Harris, 2015 : 29-30).

Ce faisant, les débuts de la géomatique (*computer mapping*) dans les années 1950-1960 introduisent une « *révolution quantitative* » au sein de la géographie, développant notamment un *Map Communication Model* (MCM) (Crampton, *op. cit.*). Le MCM est là aussi un modèle qui répond à une volonté de rationaliser (scientifiquement) la cartographie (Robinson, 2010). Ainsi, « *Under the MCM the goals of cartography are to produce a single, optimal (best) map, which presents information clearly, and which is based on known factors of map use.* » (Crampton, *op. cit.*). En cela, il introduit quatre règles (*ibid.*) : (1) produire la « meilleure » carte possible en termes de précision métrique ; (2) représenter des informations uniquement fonctionnelles ; (3) connaître à l'avance les paramètres cognitifs et psychologiques de l'utilisateur ; (4) imposer une nette séparation entre le cartographe (le « sachant ») et l'utilisateur (le « recevant »). Des années 1970 jusqu'au développement commercial des SIG, le MCM fût le paradigme dominant en cartographie (Robinson et Petchenik, 1977 in Crampton, *op. cit.*). Dont les effets cartographiques se

et de vivre notre propre temps" et "représente un ordre du temps, auquel on peut souscrire ou au contraire vouloir échapper, en cherchant à en élaborer un autre." (Elissalde, *op. cit.*).

font aujourd'hui toujours sentir, si l'on se réfère aux étapes de définitions des conditions existantes et futures en mer (étapes 5 et 6 du guide méthodologique de la PSM) (Bodenhamer *et al.* 2015 : 223) :

« *Traditional cartographic and geographic information systems (GIS) map products, however, are invariably driven by the pursuit of accuracy where precise measurement, Euclidian geometry, spatial primitives, topology, categorized entities, fields and objects, and appropriate symbolism are combined in some fashion to portray « authentic » representations of reality.* »

Selon cette vision positiviste, la *fabrique cartographique* revient alors à communiquer un message quantitatif en traçant des formes (*tracing*) et/ou en compilant des couches (*layering*) (Roberts, *op. cit.*), pour révéler ce portrait authentique de la réalité. L'espace y un concept géométrique abstrait, séparé du temps, qui est lui un concept chronologique qui (nous) fait avancer linéairement (Bodenhamer, 2015 : 14-15). Or les travaux de Harley (1988, 1989) ont bien mis en évidence que cette fabrique ne se réduisait pas à un acte clinique. Elle était d'une autre nature, cherchant à représenter une image intersubjective du monde et construire un discours autour celle-ci. Selon cette acception, la *fabrique cartographique* offre une perspective – ici politique – différente permettant en théorie de « capturer » cette complexité (Bodenhamer, 2015 : 17), c'est-à-dire lier de concert temps et espace en « un » (Bodenhamer, 2015 : 10) :

« *Essentially, GIS and its related technologies currently allow users to determine a geometry of space ; fuzzy data, conceptual space ; and relative time pose often-insurmountable problems for these tools. In the context of the humanities, it will be necessary to replace their more limited quantitative representation of space with a view that emphasizes the intangible and socially constructed world that can be measured. It also will be essential to match technologies with the traditions of argument and narrative employed by humanists.* ».

Pour ce faire, les travaux des humanités ont traditionnellement utilisé le récit narratif pour construire des portraits de l'histoire humaine, non pas comme « *miroir* » de la réalité, mais comme « *conversation* » spatialisant les événements qui la construisent (Warf, 2015 : 141) (ex. le récit fictionnel de *20 000 milles lieues sous les mers* de J. Verne – 1870 ; les récits géo-historiques de l'*Histoire mondiale de la France* de P. Boucheron – 2017 ou d'*Indian Roads : un voyage au cœur de l'Amérique indienne* de D. Treuer – 2014)²¹¹. Il y a donc dans cette conversation, la « [...] *representation of movement within the coordinates of space and time, with events marked by the intersection of horizontal and vertical axes in a dynamic interplay between surface and depth.* » (Friedman, 1993 in Bodenhamer, 2015 : 13). Un récit narratif est ainsi le creuset des paysages temporels et spatiaux vécus au sein desquels se fonde l'expérience humaine (*ibid.*) :

« *This spatial setting, or spatial world, of the narrative unfolds temporally as readers progress through the text: it includes a spatial frame, the shifting scene of action; the story space, the composite of all the spatial frames and other locations mentioned in the text ; the story world, the story space as constructed the reader's knowledge of and experience with the real world; and the narrative universe, the world presented as actual by the text plus all of the counterfactual worlds encompassed in the characters beliefs, ideas, fears, or speculations. This spatial world, the scene of the story, is fundamental to what happens in it, as the story's actions are always consistent with its setting.* ».

Dans cette narration du monde, la grande majorité des récits spatiaux ne se concentrent pas sur les catégories abstraites d'espace et de temps, mais sur des lieux, cette expression particulière et concrète de l'espace géographique (Bodenhamer, 2015 : 14 ; Corrigan, 2015 : 54). Le travail de carto-narration des territoires des pêches islaïses et madeliniennes l'a ainsi particulièrement bien démontré. Aussi, « *In the sense, mapping is not cartographic but conceptual. Its permits varying levels of detail, not just as a reflection*

²¹¹ "We live in an endlessy storied world." (Elden, 2002). "The point is clear, at least from narrative theory : the stories we construt are inherently spatial." (Bodenhamer, 2015 : 14).

of scale but also of what is known at the time. Like the map, history becomes better and more accurate as we continue to accumulate more detail, observe its patterns, and refine our knowledge. » (Bodenhamer, 2015 : 17-18)²¹². Dans ces conditions, le concept de *deep mapping* ambitionne de répondre à deux autres questions : « *How might we combine the obvious strengths of geographic understanding with the focus on the [le lieu] ineffable, the irreducible, and the particular?* » (Ayers in Bodenhamer et al. 2015 : 3) et « *How can one possibly do this so that the result is readable?* » (Trevor-Roper in *ibid.*). Ces questions soulignent par là même l'enjeu auquel doit répondre son deuxième pilier (*mapping*) : la « fabrique carto-narrative »²¹³.

Le terme *mapping* est à comprendre ici dans un double sens : (1) carto-narrer une histoire des lieux ; (2) démocratiser le droit d'accès et de co-construction à cette carto-narration (Biggs, 2010, 2011 ; Bodenhamer, 2015 : 11-12-13 ; Harris, 2015 : 28-41-42). Il vient ainsi qualifier les objectifs de « *généalogie et sens des lieux* », « *récits spatiaux* » et « *démocratisation des connaissances* » (Corrigan, 2015 : 54 ; Harris, 2015 : 27 ; Springett, 2015), entre : (a) carto-narrer les événements historiques faisant la consistance d'un lieu – « *track, organize, and record people's experience and relationships with places* » – ; (b) ouvrir et donner à de multiples acteurs et voix la capacité de participer à cette carto-narration – « *offer a way to integrate these multiple voices, views, and memories* » – (Bodenhamer et al. 2015 ; Harris, 2015 ; Roberts, *op. cit.*). Par le terme *mapping* il s'agit de fabriquer une carto-narration des lieux à partir de ses résidents-citoyens et au travers d'un travail collaboratif entre ces derniers et le ou les chercheurs, ainsi que toute autre personne ayant la volonté et les connaissances pour y apporter un éclairage (Caquard, 2013 ; Caquard et Carwright, 2014). Ce qui se rapproche de près de l'information et la cartographie de cette « couche manquante », construite ici par cette thèse. Ce changement de paradigme cartographique permet ainsi de rassembler les catégories de temps, d'espace, d'échelle et de lieu en « un » : le récit (Bodenhamer, 2015 *op. cit.* ; Caquard et Joliveau, 2016). Il permet aussi de dépasser les clivages entre experts et usagers en co-construisant ce récit (Warf, 2015), recueillir *via* une pluralité de sources des matériaux divers (cartes, photos d'archives personnelles, images, vidéos, sons, textes d'archives municipales, etc.) et des connaissances variées aux dimensions géographiques (écologie, océanographie, littérature, musique, art cinématographique, etc.) pour informer ce récit (Caquard et Carwright, *op. cit.* ; Harris, 2015 ; Roberts, *op. cit.* ; Springett, *op. cit.*).

En reposant sur ses deux piliers, la « profondeur » (verticalité et complexité) et la « fabrique carto-narrative », le but général du *deep mapping* est donc de réaliser en collaboration ouverte à plusieurs voix et de façon égalitaire, une carto-narration des événements historiques faisant la consistance des lieux. Dans ces conditions le *deep mapping* est un exercice post-représentationnel (Kitchin, 2014), c'est-à-dire discursif et performatif, recherchant à affecter et modifier les perspectives que les êtres humains ont de leurs temporalités et spatialités (Lorimer, 2005 ; Springett, *op. cit.*)²¹⁴. Il existe à ce titre deux types de *deep mapping* actuellement, en fonction des sensibilités des disciplines engagées dans ce concept : (a) un *deep mapping* littéraire concentré sur la collection de divers matériaux dont le cœur sont des recueils de textes et d'interviews spatiaux narrant des scènes de la vie quotidienne en

²¹² Cartographier consiste selon ce paradigme narratif à : "observing, listening, walking, conversing, writing and exchanging ... of selecting, reflecting, naming, and generating ... [and] of digitizing, interweaving, offering and inviting." (Bailey et Biggs, 2012). Corner (1999) note lui que "mapping involves a process of gathering, working, reworking, assembling, relating, sifting ... speculating and so on (that) allow certain sets of possibility to become actual".

²¹³ "The positionality of the storyteller is thus critical in terms of whose story is being told, to whom, and for what purpose, for ultimately the storyteller seeks to deliver a message to the reader. The ability to recount multiple realities and to give voice to multiple groups is a critical element in deep mapping and spatial storytelling for it begins to break down the considerable emphasis given to meta-narratives and to universal truths." (Harris, 2015 : 41).

²¹⁴ Barad (2003 in Springett, *op. cit.*) suggère qu'un "performative understanding of discursive practices challenges the representationalist belief in the power of words to represent pre-existing things."

des lieux (ex. *PrairyErth: A Deep Map* de Heat-Moon – 1991)²¹⁵ ; (b) un *deep mapping* géographique concentré aussi sur la collection de divers matériaux mais dont la pierre angulaire sont les représentations cartographiques situant la narration de faits et événements en des lieux (Bodenhamer *et al. op. cit.* ; Roberts, *op. cit.*).

Ce dernier type est notamment matérialisé par le projet géographique *Ghost Stories* mené par l'historien et politiste P. J. Ethington (2016), qui a visé durant 15 ans à retracer les « 13 000 ans de vie de la cité de Los-Angeles », des premiers habitants amérindiens jusqu'à sa configuration actuelle²¹⁶. Ce travail d'excavation mêlant archives et cartographies a permis de mettre en perspective le « poids » du passé dans la construction du présent, de rendre visible des « fantômes urbains » (histoires urbaines populaires, faits divers, témoignages, figures oubliées, etc.) et une évolution des lieux qui ont fait l'histoire et la géographie de cette ville. Le cœur de ce travail pionnier en « humanités spatiales » est une « *deep map* » (*The ghost map*) : à la fois une plateforme digitale consultable en ligne sur le *Web 2.0*, un processus collaboratif *open-source* alimenté et consulté en continu, et finalement une construction sociale créant un espace-temps de rencontre entre la sphère académique et le monde qui l'entoure dans le but de *placer quelque part* l'invisible. Après avoir présenté les tenants et aboutissants de ce concept émergent et en rentrant dans l'univers des *deep maps*, il est possible de construire des propositions exploratoires se basant sur l'information et la cartographie de ce « paysage humain et social » produit par des activités de pêche, afin de dessiner en creux les traits d'un potentiel exercice de *deep mapping* concernant cette « couche manquante ».

6.2.2. La "deep map" : un espace-temps à créer

Au sein des projets de *deep mapping* géographique, leur cœur est donc la *deep map*. Pour comprendre ce qu'elle est, il faut définir ce qu'elle n'est pas : une « *thin map* » (Harris, 2015 : 30) :

- « *Traditional map content tends to be dominated by the physical fabric of society and, as bureaucratic and management tools, has been used extensively to map infrastructural features such as roads, railways, and transmission lines; physical features as the terrain, hydrography, and vegetation cover; places of population settlement; and a host of other features traditional found on a topographic map sheet. [...] These cartographic products are characterized by a focus and concern for precision and accuracy. [...] These maps can be construed as thin maps in that they are conceived, designed, created, and maintained by experts for both general and specific audiences, often to meet specific governmental or corporate needs, and are heavily focused on the material and physical characteristics of landscape and society. For several reasons, I favor the term « thin map » to describe these cartographic products rather than « shallow map », which is the antonym to deep map.* »
- « *Currently, GIS has become synonymous with mapping in almost every part of the physical, environmental, and human systems. It is a powerful spatial analytical tool, which through its implicit emphasis on space and spatial primitives, spatial data management, and a powerful armory of spatial analytical tools, has contributed significantly to the spatial turn in the social sciences and humanities. Drawing on the backbone of authenticated spatial data, commonly known as spatial data infrastructure GIS routinely generates cartographic mappings of the physical, surficial, and infrastructural features of the earth: « thin » maps in contrast to « deep » maps.* » (Bodenhamer *et al.* 2015 : 223-224).

Ces « cartes légères » constituent la quasi-majorité des représentations cartographiques du monde, quelles que soient l'aire géographique, l'échelle ou la thématique considérées, démarches de planification spatiale ou non (cf. Figure 3 – p. 14). Outre leur utilité d'un point de vue informationnel

²¹⁵ *PrairyErth* est un projet de narration des lieux qui a permis de documenter pendant neuf ans en continu et sous divers angles, la vie des habitants de *Flint Hill* (lieu de vie et statut d'écorégion) dans l'État du Kansas (États-Unis).

²¹⁶ <https://dornsife.usc.edu/news/stories/2114/ghost-stories/>

(ex. cartes routières), elles sont culturellement rentrées dans les esprits (cf. le MCM de Robinson). Elles font partie de l'inconscient collectif depuis maintenant plusieurs siècles (Harley, 1988), et dont il est difficile de se détacher. Aussi elles ne peuvent pas être qualifiée de « superficielles », le terme *shallow* étant l'antonyme de *deep*. Notamment depuis que les SIG quantitatifs et la puissance technique de leurs fonctionnalités aient renforcé la relation de « vérité » entre elles et leur public (Harley, 1990). Toutefois comme cela a été démontré, les *thin maps* ne peuvent être la *panacée* d'un point de vue cartographique (Harley, 1990). Celles-ci ne font qu'effleurer la surface des « choses » qu'elles représentent en raison de : (a) leur inconsistance temporelle en inscrivant tout objet géographique dans un présent totalisant ; (b) la complexité du vivant réduit et catégorisé selon sa seule présence matérielle. En outre, bien que les SIG quantitatifs aient prouvé leur utilité dans de nombreux domaines (Harris, 2015 : 31 ; Pornon, 2011), leurs usages classiques d'inventaire et d'aide à la décision ne suffisent pas, voire ne permettent pas du tout de prendre en compte la « différence » avec et auprès d'autrui (Bodenhamer, 2015 : 18) :

« *Traditional GIS with its emphasis on precise measurement and spatial models is the not the solution; neatly categorizing geographic complexity into entities, fields, and objects contrasts starkly with the humanities emphasis on ambiguity, complexity, nuance, and plurality.* ».

Aussi face à ce constat, la proposition conceptuelle des *deep maps* semble offrir des possibilités de dépassement à ces artefacts, qui sont « [...] *typically totalizing, usually two-dimensional, Cartesian, and very undialectical devices.* » (Harvey, 1996 : 4). Sur le plan théorique, une *deep map* reflète (Harris, 2015 : 34) :

« [...] *the complex interaction of the physical and human environments and their relations and behaviors that are nuanced, nonlinear, branching, and so very difficult to map. In many ways, deep maps seek to « map » the unmappable and therein lies the challenge.* ».

Ce défi performatif de rechercher à cartographier l'« incartographiable » se retrouve au cœur de ces deux définitions relativement exhaustives :

- « *The deep map attempts to record and represent the grain and patina of place through juxtapositions and interpenetrations of the historical and the contemporary, the political and the poetic, the discursive and the sensual; the conflation or oral testimony, anthology, memoir, biography, natural history and everything you might ever want to say about a place.* » (Pearson et Shanks, 2001 : 64).
- « *Deep maps are thus inseparable from the contours and rhythms of everyday life, which falls squarely within the geographical tradition of time-geography and structuration theory that produced a long and rich intellectual history of theorizations about how place, biography, and social relations are interpenetrated. Deep maps are not confined to the tangible or material, but include the discursive and ideological dimensions of place, the dreams, hopes, imaginations, and fears of residents – they are, in short, positioned between matter and meaning. Finally, such maps are also topological and relational in nature, subsuming each place's ties to other places, its embeddedness in networks that span spatial scales and range from the local to the global.* » (Warf, 2015 : 135).

D'après ces définitions, il est possible de distinguer l'objet premier de son intention et sa finalité. Premièrement, l'objet de la *deep map* est la « capture » d'un ou de plusieurs lieux, quel que soit l'échelle considérée. Les « humanités spatiales » ont ainsi centré leurs recherches sur la compréhension et la signification des lieux, qui fait suite à leurs questionnements conceptuels dans la décennie 1970 par la géographie humaine (Frémont, 1974 ; Tuan, 1974), leur reconsidération dans les années 1980-1990 par la géographie sociale et culturelle francophone (Augé, 1992 ; Dardel, 1990 ; Debarbieux, 1996 ; Di Méo, 1998a, 1998b), puis leur remobilisation récente dans une posture postmoderne, à la

fois philosophique et politique (Cresswell, 2007 ; Berque, 2000 ; Ethington, 2007). Un lieu est communément une portion d'espace qui est occupé par des êtres vivants, physiquement et/ou psychologiquement, en permanence et/ou temporairement (ex. lieux de pêche islais et madelinots) (Dardel, *op. cit.* ; Cresswell, *op. cit.*)²¹⁷. Aussi ils sont directement liés à l'existence, aux vécus et événements, ici humains ; à l'idée d'habiter, car pour *être*, il faut bien *être quelque part* (Ethington, *op. cit.*). Parce qu'ils sont finalement la matrice des modes de (re)production de la vie matérielle collective et d'identités, les lieux réunissent espace et temps en un « tout » qui organise la vie de chacun. À ce titre la toponymie des lieux *Mi'gmaq* dans l'est canadien est éloquent, reflétant les dimensions physiques et culturelles de leur monde (Willey et Phillips, 1958). En outre, les lieux sont des fragments qui, liés les uns aux autres par des pratiques sociotechniques, font territoires (Debarbieux, *op. cit.*). Ils sont donc une construction symbolique des relations entre des groupes humains et la Terre (Monnet, 1998), et de ces derniers entre eux, ainsi que de la conscience de ces relations (Berque, *op. cit.*). Ainsi un lieu existe au passé, au présent et au futur (ex. lieux affectés en mer par les pêcheurs islais et madelinots) (Bodehanmer, 2015 : 14). Dans ces conditions, la *deep map* est « *a finely detailed, multimedia depiction of a place and the people, animals, and objects that exist within it and are thus inseparable from the contours and rhythms of everyday life.* » (Bodenhamer *et al.* 2015 : 3).

Deuxièmement alors, se focaliser sur les formes et les rythmes de la vie quotidienne fait de ce type de carte, un artefact résolument politique, au sens de démocratique, et ce pour deux raisons. La première est qu'elle cherche à engager un débat ouvert et pluriel à plusieurs voix, à propos d'une réalité géographique qui se trouve au cœur de l'existence humaine (McLucas, 2013 in Warf, 2015 : 136) :

« Deep maps will not seek the authority and objectivity of conventional cartography. They will be politicized, passionate, and partisan. They will involve negotiation and contestation over who and what is represented and how. They will give rise to debate about the documentation and portrayal of people and places ... Deep maps will bring together the amateur and the professional, the artist and the scientist, the official and the unofficial, the national and the local ... Deep maps will be unstable, fragile and temporary. They will be a conversation and not a statement. »

La deuxième raison est donc, que si elle est une conversation pluraliste et contradictoire, elle n'est pas neutre et cherche à avoir un effet persuasif et délibératif sur les consciences humaines et leurs représentations (Warf, 2015 : 136) :

« Deep maps differ from conventional maps in more way than one. Deep maps not only show qualitatively more information than do shallow ones, they are self-conscious as social and political entities, making explicit their origins, purpose, whose interest they serve and whose they do not, and what they represent and what they do not. Deep mapping is thus far more than a technical exercise, but one imbued with powerful political implications aimed at changing the world they represent. »

Si sur le plan théorique, lieux et politique au sens *noble* sont le ferment d'une *deep map*, son architecture sur le plan méthodologique doit englober ces derniers. Aussi, « *A deep map is simultaneously a platform, a process, and a product.* » (Bodenhamer *et al.* 2015 : 3). Ou en d'autres termes, elle est dans l'ordre un triptyque qui repose sur : (1) une plateforme digitale ; (2) un processus collaboratif ; (3) une construction sociale (et donc politique).

²¹⁷ Un exemple bien connu est la découverte de la côte pacifique de ce qui n'était pas encore le Canada en 1792 par le capitaine Vancouver. Là où l'étendue marine n'est pour lui qu'un espace vide, pour les tribus amérindiennes c'est un lieu habité par différents esprits avec lesquels elles cohabitaient en permanence (Bodenhamer, 2015 : 15).

Les *deep map* existantes se matérialisent actuellement toutes sur une plateforme digitale mise en ligne sur le *Web 2.0*²¹⁸. Harris (2015 : 48) a dans ce sens proposé « *a geospatial web deep mapping platform* ». C'est-à-dire un emplacement numérique qui a la capacité d'intégrer des sources disparates de données et d'articuler entre eux de multiples médias aux caractères spatiaux (*ibid.*). Ce type de plateforme doit nécessairement recouvrir : (a) une arborescence et une navigation souple ; (b) un archivage de données aux formats divers ; (c) une analyse potentielle de ces données pour en tirer des informations ; (d) un affichage dynamique et multi-scalaire pour élaborer des connaissances. Les plateformes de type *Prezi*, *Scalar* (commerciales) ou *Chronozoom* (prototype universitaire) offrent toutes les mêmes possibilités d'interrelation entre plusieurs entités, permettant en apparence une navigation déliée et non-mécanique (Harris, 2015 : 46). En outre, celles-ci permettent d'intégrer l'utilisation de logiciels et d'instruments aux profils variés en fonction de leur but explicite. Aussi au regard de ce que doivent recouvrir ce type de plateformes en ligne, il est aisé de faire le rapprochement avec les potentialités des SIG. Or comme vu précédemment, ces derniers sont dans leur conception classique avant tout des instruments de mesure positivistes qui représentent une réalité dominante (Bodenhamer *et al.* 2015 : 225). Aussi depuis les années 1990, la cartographie (critique) radicale a promu et proposé une conception qualitative des SIG, et non plus seulement quantitative (Cope et Elwood, 2010 ; Wilson, 2009). C'est-à-dire des SIG qui ne cherchent pas à mesurer et délivrer une vérité scientifique, mais à qualifier pour enrichir les connaissances existantes (*ibid.*).

Par projection, il est possible d'intégrer l'ensemble de ces propositions et de construire un exemple théorique de *deep map* sur les bases du travail carto-narratif réalisé dans ce travail. Ce faisant, une *deep map* pourrait être produite sous SIG qualitatif et consultable sur une plateforme digitale mise en ligne sur le *Web 2.0*, en enrichissant l'exemple du « *patchwork territorial* » des *homardiens* madelinots pour la période 1996-2000 à 2018 (cf. Figure 48 – p. 140). Ici cet exemple se concentre sur le secteur particulier de la *Baie de Plaisance*, en assemblant la carto-narration des territoires des *homardiens* actuels, une série de photographies matérialisant la pratique de ces mêmes territoires, ainsi que ceux pratiqués du XIX^e au milieu du XX^e siècles (Figure 83) :

²¹⁸ "Le passage d'un Internet de la consultation à un Internet de la contribution qu'on qualifie de *Web 2.0*, a permis le développement d'usages collaboratifs des technologies de l'information et de la communication. Le *Web 2.0* se définit à la fois par un mode d'usage interactif et par du contenu généré par les utilisateurs (*crowdsourcing*)." (Joliveau *et al. op. cit.*).

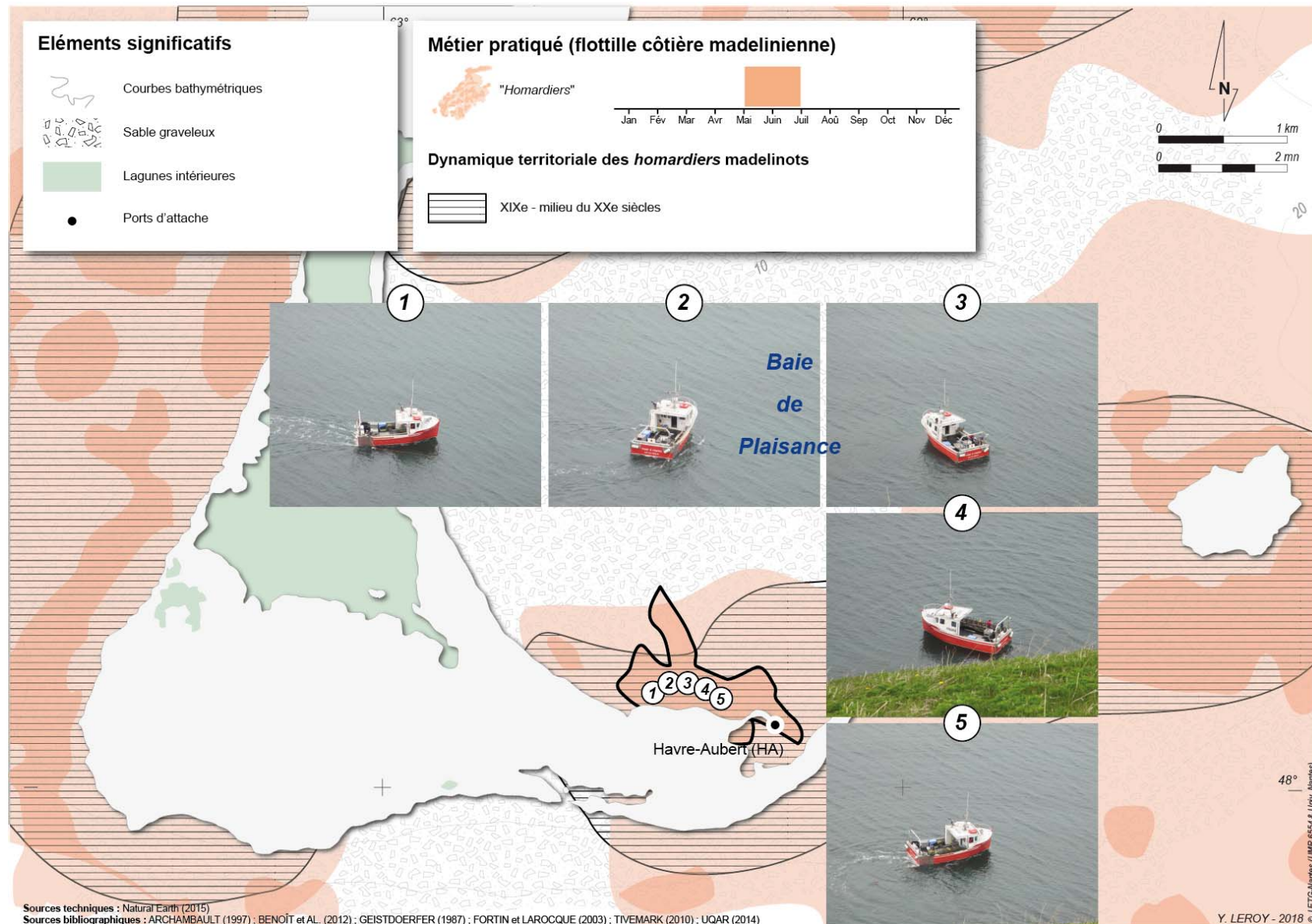


Figure 83 : Exemple d'une *deep map* centrée sur l'activité des *homardiers* madelinots

Cette proposition exploratoire montre concrètement l'intérêt d'une *deep map* au travers de ce travail de thèse : approcher une compréhension et une signification la plus fine et riche possible qu'il soit, d'un lieu et des événements s'y déroulant, faisant toutes sa consistance historique et géographique (Bodenhamer *et al.* 2015 ; Roberts, *op. cit.*). Ici cet exemple assemble ce « paysage temporel » ou cette « profondeur » (verticalité et complexité) demandée par un exercice de *deep mapping*, entre la saisonnalité des *homardiens* madelinots actuels, des photographies restituant la dynamique d'une campagne de pêche journalière durant le début du moins de juin 2016 sur un fond de pêche précis, ainsi que la dynamique territoriale passée de ces *homardiens* madelinots. De plus, avec le caractère dynamique et multi-scalaire d'affichage des SIG qualitatifs, il est possible d'imaginer une multiplicité de combinaisons possibles en termes informationnel et cartographique concernant un lieu ou des lieux spécifiques, par exemple ici au sein de la *Chaîne de Terre* ceinturant les Îles-de-la-Madeleine. Une *deep map* de ce type permettrait d'apprécier toute la temporalité des territorialités des pêches islaises et madeliniennes (ex. dynamiques des métiers pratiqués par périodes et mois), cerner plus évidemment l'évolution de leur emprise spatiale et temporelle sur le temps long, associer divers matériaux (photos, récits, vidéo, etc.) afin de saisir les changements de leurs profils paysagers et obtenir une lecture géo-historique robuste des événements (cf. Figures 70 et 71 – p. 197-198 ; Figures 72 et 73 – p. 199-200)²¹⁹.

Ensuite, les *deep maps* géographiques sont des processus collaboratifs émanant d'un exercice de *deep mapping*, qui est ici une volonté de bâtir un pont entre le monde de la géographie académique et celui de la néo-géographie. Autrement dit, elles sont des moyens d'actions permettant de rapprocher experts et usagers, scientifiques et non-scientifiques (*vs* démarches *expert-based* de type *geodesign*). Ce type de processus se doit alors de respecter plusieurs règles : (a) une horizontalité délibérative la plus large possible ; (b) une égalité de traitement dans l'apport des données et la considération de leurs valeurs intrinsèques ; (c) une intégrité morale dans la manipulation des informations formulées et des représentations véhiculées. Pour ce faire, les PGIS peuvent épouser l'ensemble de ces règles : « *In addition to the use of GIS, PGIS draws extensively on the local knowledge of communities in all the complex and qualitative forms that individuals and communities use to store and recall information and experiences.* » (Harris, 2015 : 45). Chaque citoyens-*producers* peut ainsi construire une ou plusieurs couches d'informations au sein de la plateforme mise en ligne sur le *Web 2.0*, correspondant à une série de photographies personnelles, un tableau appartenant à une institution et représentant un caractère du lieu ou des lieux en question, un article scientifique en écologie sur un élément de l'écosystème en place, un extrait d'un récit narratif la vie des personnes habitant ce lieu, tous spatialement situés en un même lieu (Caquard, *op. cit.* ; Caquard et Joliveau, *op. cit.*). Ici, « *Deep maps incorporate both the tangible and intangible aspects of society and blend quantitative and qualitative data and mixed modes of analysis.* » (Bodenhamer, 2015 *et al.* : 232). On peut encore une fois imaginer l'intérêt d'une telle structuration en matière de collaboration collective pour l'information et la cartographie de cette « couche manquante ». Par projection, il est donc possible d'intégrer l'ensemble de ces propositions et de construire un autre exemple théorique de *deep map* sur les bases du travail carto-narratif réalisé précédemment. Ce faisant, une *deep map* pourrait être produite sous un PPGIS qualitatif et utilisable sur une plateforme digitale collaborative ouverte en *open-source* sur le *Web 2.0*. Cet exemple concerne ici les campagnes germonières islaises ayant eu lieu au cœur de l'Atlantique entre les années 1960-1970 et les années 2000 (cf. Figure 37 – p. 113) (Figure 84) :

²¹⁹ Ces divers exemples seraient à construire, aussi bien du côté islais que madelinot, ce travail de carto-narration étant de fait limité techniquement pour le moment avec la non-utilisation d'une plateforme digitale.

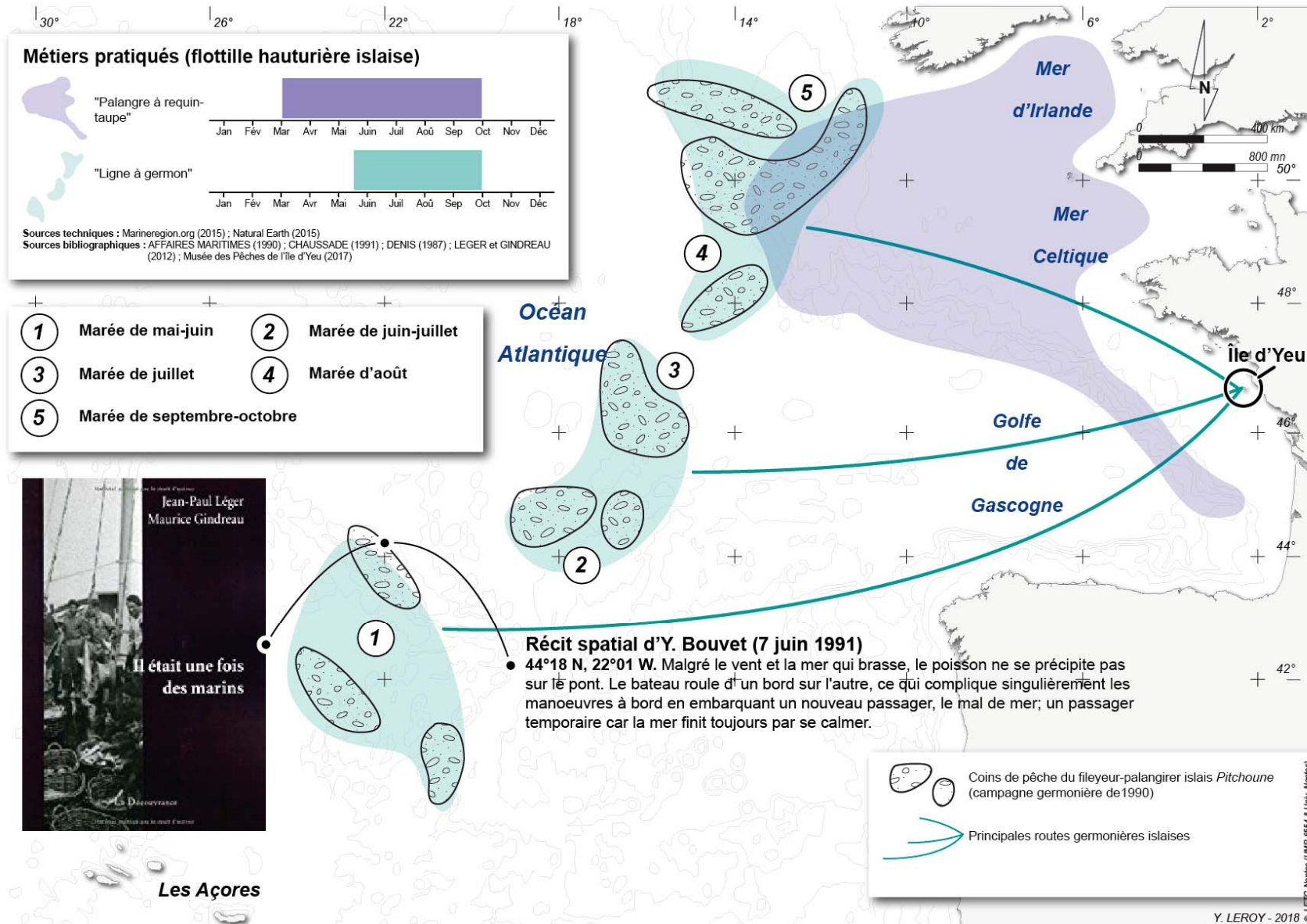


Figure 84 : Exemple d'une *deep map* centrée sur l'activité des campagnes germonièrises islaie

Cette autre proposition exploratoire montre aussi concrètement l'intérêt d'une *deep map* au travers de ce travail de thèse : lier les connaissances de plusieurs personnes « sachantes » sans hiérarchisation aucune, pour enrichir l'histoire et la géographie d'un lieu (Bodenhamer *et al.* 2015 ; Roberts, *op. cit.*). Ici cet exemple permet de voyager dans la complexité humaine pour saisir une spatialité des lieux. Il assemble la complexité les différents récits spatiaux narrants des événements de « pêche au germon », entre la narration de l'expérience des marins-pêcheurs islais eux-même recensés par l'ouvrage généraliste sur les pêche islaises (Léger et Gindreau, 2012), et celle d'une étudiante en doctorat de l'Institut de Géographie de Nantes décrivant la marée qu'elle a effectué durant le printemps 1991 à bord du germonier islais *L'Alcor* (cf. Chaussade, 1991). De plus, ces récits spatiaux pourraient être complétés par d'autres informations provenant de *producers*-citoyens alimentant cette *deep map* avec des enregistrements sonores ou vidéos de ces mêmes campagnes de pêche durant cette période. En somme, la construction d'une *deep map* aurait tout son intérêt pour enrichir l'information et la cartographie de cette « couche manquante », d'autant plus concernant le milieu « naturel » marin. Elle permettrait de joindre la verticalité géographique « naturelle » des mers et des océans (Steinberg et Peters, 2015), allant de la surface vers le fond pour un même lieu ; mais aussi leur géo-histoire et leurs différentes « archives » (Vanney, 2000 : 215-216).

Au travers de ce qui est présenté ici comme des propositions exploratoires se basant sur le travail carto-narratif accompli, deux limites techniques concernant les *deep maps* et deux aspects collaboratifs à propos des exercices de *deep mapping*, apparaissent en filigrane. La première limite est la dimension « tout-technologie » de leur architecture, pouvant confiner vers la production d'une énième *boîte noire*, et dont le fonctionnement est seul connu de ses programmeurs (requêtes *SQL*, langages *JavaScript* et *XML*). Qui si l'ancrage épistémologique est différent (constructionnisme *vs* positivisme), rappelle encore que « [...] la préoccupation de l'immense majorité des hommes de notre temps de rechercher en toutes choses la méthode absolument la plus efficace. » (Ellul, 2008 : 18). Sans faire preuve de « *technophobie* » (Douay, 2016 : 17), cela interroge alors sur les capacités des sciences en général, à raconter et se raconter, à représenter et se représenter, autrement que par LA technique (Latour, 1989). En lien, la deuxième limite a trait à la mise en ligne des *deep maps* sur le *Web 2.0*, et donc à ses conditions d'accès ou non. Cette interrogation peut paraître à première vue anachronique dans le monde actuel présenté couramment comme « hyper-connecté ». Mais sur les 3,81 milliards de personnes ayant eu accès à internet sur Terre en 2017 (51 % de la population mondiale)²²⁰, il persiste d'importantes inégalités géographiques et sociologiques, notamment concernant des territoires insulaires. Que cela concerne aussi bien des êtres humains dont la culture n'a pas été « *webisée* » (ex. classe d'âge « senior »), ou des femmes et des hommes vivant au sein de territoires non-connectés (ex. les « zones blanches » en France). Ces deux limites sont donc des freins à la conception et l'apport réel d'une *deep map*. D'autant plus qu'elle se veut renouveler les formes de collaborations humaines.

Ce faisant, deux aspects interrogent à la suite de la construction de ces deux propositions exploratoires : qu'entend-t-on exactement par « collaboration » ? Et qui sont ces « voix », « publics », ou « communautés » ? Au-delà des limites exposées préalablement, la collaboration se matérialise ici par une inclusion technologique *via* des PGIS ou PPGIS qualitatifs sur le *Web 2.0*, renvoyant donc à la participation technique qu'ils offrent (Schlossberg et Shuford, 2005)²²¹. Ce « puit-sans-fond »

²²⁰ <https://www.blogdumoderateur.com/chiffres-internet/>

²²¹ "Le bilan sur ce plan demeure très mitigé (McHugh *et al.*, 2009). [...] Les PPGIS ont le plus souvent pris la forme de solutions SIG en ligne orchestrées par des organisations locales (villes, collectivités territoriales, bureaux d'études, etc.), visant dans un

que représente la notion de participation dans les sciences humaines et sociales, est à géométrie variable en fonction des intentions réelles de collaboration (Aquino et Seck Sidi, 2001 ; Joliveau, 2001 ; Roche et Hirt, 2013). Dans le contexte de PSM, celle-ci se limite au spectre « information-consultation » du « *consensus mou* » (Noucher, 2007). Au regard de ces propriétés, un exercice de *deep mapping* doit lui se situer dans le fourchette haute, entre collaboration directe et contrôle citoyen (cf. Tableau 13 – p. 221). Qui s'il est institué avec l'ouverture *open-source* de la plateforme digitale collaborative peut déboucher sur un « *consensus différencié* » (*ibid.*). C'est-à-dire sur le « [...] *porter à connaissance des différences entre les acteurs pour faciliter leur compréhension des différentes constructions territoriales.* » (*ibid.*). Il ne s'agit pas ici d'élaborer cette fameuse « vision partagée » entre parties prenantes de la « bonne gouvernance » (Deneault, 2013), qui l'est par défaut puisque les conditions de possibilités étant réduites à la portion congrue du « rationnel » et du « pragmatique » des intérêts dominants ; mais de viser à « *La mise en exergue des différences [qui] permet aux acteurs territoriaux d'enrichir leur compréhension des phénomènes spatiaux.* » (Noucher, *op. cit.*). En écho de cette problématique de la participation, il est question du statut des participants, ces « voix », « publics », « communautés ». Là encore la définition d'autrui relève du casse-tête, chaque personne ayant différentes « casquettes sociales » (chercheur, citoyen, consommateur, usager, etc.) (Pennanguer, 2005). Aussi un exercice de *deep mapping* se doit de faire expliciter le port d'une casquette plus particulièrement, afin de légitimer les connaissances de chacun (*savoirs écologiques locaux* et connaissances scientifiques)²²². Il est ainsi possible de donner confiance dans la capacité à inventorier et objectiver celles-ci dans l'environnement technologique d'un PPGIS qualitatif sur le *Web 2.0*. Ces deux aspects sont donc non-négligeables dans la réelle portée d'un exercice de *deep mapping*. Et de fait, lorsqu'il se veut construire un nouvel horizon géographique.

Enfin, les *deep maps* géographiques sont des constructions sociales qui découlent d'un concept humaniste hybride et transdisciplinaire visant à reconsidérer les spatialités et temporalités humaines sur un temps long. À ce titre, ces artefacts ont une visée politique assumée (Bodenhamer *et al. op. cit.*) :

« Thus, deep mapping offers a potentially transforming concept that seeks deeper levels of authenticity and understanding about people and place. Humans experience the world as sensuous, meaningful, reflexive, and highly contingent places. Deep mapping highlights deep contingency and redresses the dominance of meta-narratives by incorporating multiple voices to speak alternative interpretations. [...] Deep map shift perspective from an emphasis on measured space to that of place and to the connotations, associations, and meanings that people attach to place. [...] Ultimately, deep mapping provides a fascinating opportunity to transform seemingly quarantined, objective observations of sterile spatial recordings into an embodied experience of a rich, textured, dynamic, and contextualized place. »

Aussi, leur but ultime est pleinement dépendant de la question suivante : *être* ou *ne pas être* dans le cadre ? En d'autres termes, faut-il faire du *deep mapping* une démarche alternative en dehors de la PSM (mais avec quelle portée) ou une démarche complémentaire dans la PSM (mais avec quelle marge) ? Plus globalement, quel peut être l'intérêt éventuel des démarches alternatives de *fabrication cartographique* en matière d'aménagement et de planification ? Jusqu'à présent les projets de *deep mapping* ont toujours été conduits délibérément « à côté », à l'extérieur de démarches de planification,

*premier temps le porter à connaissance, puis selon le niveau de participation recherchée, sollicitant la remontée d'information des citoyens, par le biais de dispositifs plus moins complexes (forums, zonage à dire d'acteurs, cartographie argumentaire, etc.)." (Joliveau *et al. op. cit.*).*

²²² Dans la pratique, la réussite ou l'échec des PPGIS en matière d'apprentissage communautaire dépend largement de leur capacité à intégrer ensemble les savoirs locaux (non formalisés) et les données scientifiques factuelles (Duncan et Lach, 2006).

aménagement, programmes, etc. Puisqu'ils ne se situent pas dans un objectif de croissance et développement économique, mais dans un paradigme d'enrichissement des connaissances *sur* un lieu, en vue d'ouvrir et alimenter les conditions de possibilités organisant la vie collective de groupes d'humains. Ils ont alors dans ces conditions, toutes latitudes stratégiques pour explorer, créer, expérimenter, tester, mixer, voire se tromper sur la qualification exhaustive d'un lieu ou de plusieurs lieux. Ce qui de manière indirecte peut avoir un impact sur une démarche de planification en cours, concernant ce ou ces mêmes lieux. Aussi cette apparente liberté est néanmoins contrainte de fait par les étiquetages inhérents à ce genre de *frabrique cartographique*, portant sur leurs crédibilités, visibilités et reconnaissances (*vs* réalisme du *geodesign*). À l'inverse, si un exercice de *deep mapping* devait devenir une démarche complémentaire au sein d'une démarche de PSM, les effets de la « bonne gouvernance » se feront nécessairement sentir (Deneault, 2013 : 36) :

« On ne définit pas la gouvernance. La gouvernance définit autrui ; et elle se définit elle-même par la même occasion. [...] La gouvernance assigne à autrui sa définition sociale avant même qu'en ait pu être réfléchi le fondement théorique. Elle dénote qui participe à la vie publique, qui influe sur l'histoire, qui décide. ».

Aussi dans cette configuration normative, si l'on se réfère à ce qu'est actuellement une démarche de PSM en France ou au Canada, et plus largement un contexte normatif d'aménagement de l'espace géographique, les latitudes stratégiques de ce concept seront cadrées au préalable pour être ainsi inévitablement vidé de sa substance. C'est-à-dire être transformé en outils de la « *démocratie participative* » (Blondiaux, 2007), au même titre que les tables rondes et autres ateliers participatifs, afin d'offrir un complément d'information en mode mineur lors de réunions et débats publics. En conséquence, l'originalité conceptuelle des exercices de *deep mapping* et la force délibérative de leurs *deep maps* sont conditionnés par la question suivante : *être quelque part* ou *être quelque part intégré* ? On touche ici à la délicate question de l'*empowerment*, à savoir la force du pouvoir d'agir et de penser de chacun, concernant ses lieux de vie.

Conclusion intermédiaire chapitre 6 :

Ce nouveau concept géographique qu'est le *deep mapping* semble offrir la possibilité de renouveler la cartographie (critique) radicale comme cadre de pensée et d'action 2.0. D'après les deux propositions exploratoires de *deep maps*, il est un moyen d'action pour explorer plus finement et richement ce « paysage humain et social » produit par des activités de pêche. Le *deep mapping* peut donc être une *fabrique cartographique* utile pour l'amélioration de l'information géographique et de la cartographie, ici de cette « couche manquante », en dehors de la PSM. Il est à ce titre un concept qui met au centre de la pièce le paysage humain en construction au travers des existences de chacun (Thurgill, 2015). Il permet de réunir « paysage temporel » et « paysage spatial » en un, le lieu comme *terrain* d'expérimentation des existences humaines (Caquard et Joliveau, *op. cit.* ; Bodenhamer *et al.* 2015 ; Roberts, *op. cit.*). Mieux, ce concept au travers de la *deep map* permet d'alimenter un « tournant temporel » venant compléter celui spatial engagé il y a près de 30 ans. Aussi, que cela soit informer et cartographier une réalité géographique qui est laissée dans l'ombre, ou créer un espace-temps pour modifier les horizons géographiques, tout est affaire de *place* à faire et de temps à *se* donner (Figure 85) :

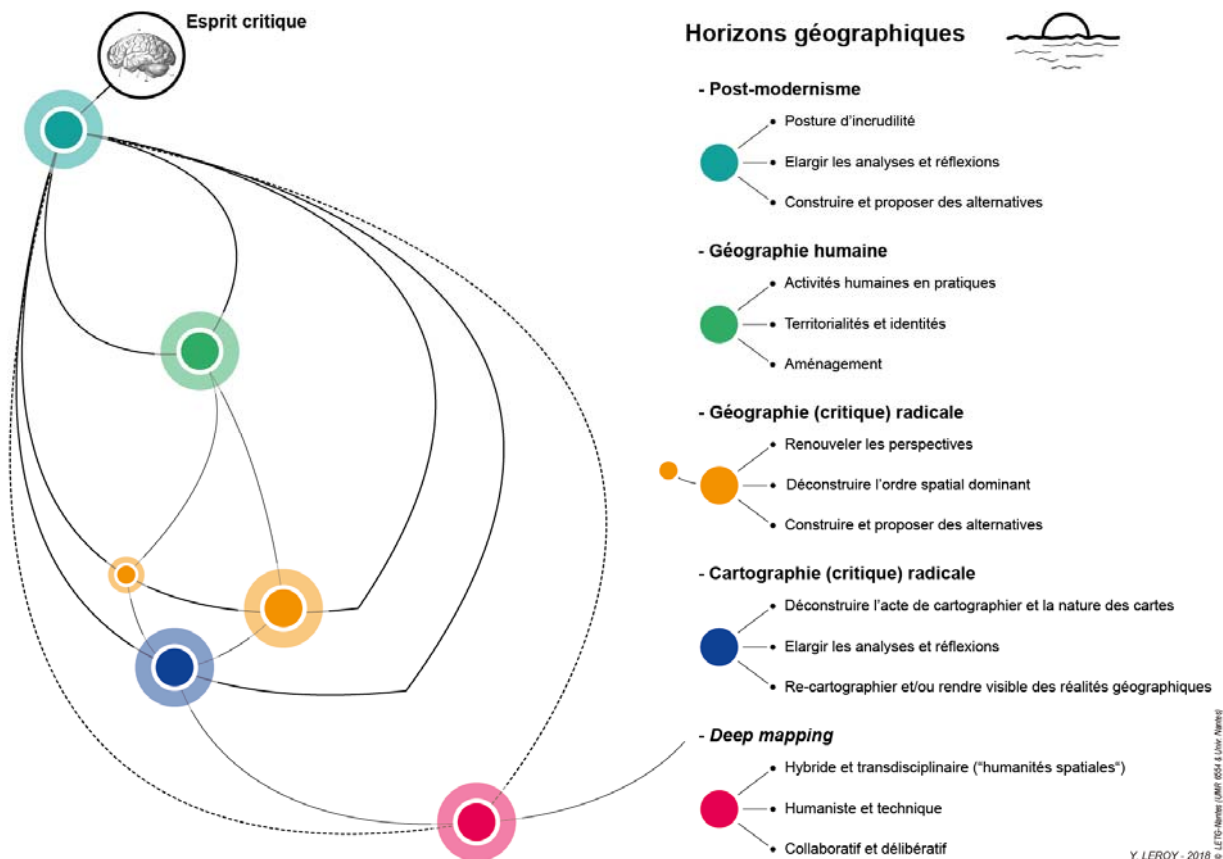


Figure 85 : Le *deep mapping* comme *fabrique cartographique* à construire

[Conclusion générale]

Au terme de cette recherche, cette thèse de géographie humaine vise à comprendre ce « vide/blanc cartographique » contemporain symbolisé par cette « couche manquante », dans un contexte normatif d'aménagement de l'espace géographique. Deux dimensions sont donc à prendre en compte. D'un côté, celle de l'aménagement de l'espace géographique qui est ici mené par la PSM en action. Et de l'autre, cette « couche manquante » qui correspond donc à l'information et la cartographie de ce « paysage humain et social » produit par des activités de pêche en mer. Au regard de ces deux dimensions, il a donc fallu d'abord déconstruire littéralement la PSM, afin de rendre compte de son assemblage et de la réalité géographique dominante qu'elle véhicule sur plan, au détriment d'autres réalités (Chapitre 1). Puis ensuite, construire une démarche de recherche à la fois adaptée à la problématique posée par la PSM, mais aussi à d'autres contextes d'aménagement potentiels, pour rendre visible une réalité géographique particulière, ici celle d'activités humaines aux attributs dynamiques et identitaires. Cette démarche a ainsi mobilisé un large *corpus* méthodologique, articulant trois outils de recueil de données. L'ensemble des données recueillies par ces derniers a ensuite été confronté, recoupé puis agrégé pour former une information géo-historique et construire des connaissances scientifique *sur* et *dans* cette réalité (Chapitre 2). La méthode comparative binaire de deux étude de cas a permis de mettre en application cette démarche afin d'informer *auprès* des acteurs concernés cette « couche manquante », et cartographier *avec* eux ce « paysage humain et social ». Ainsi les pêcheurs islais et madelinots ont été les principaux contributeurs de cette recherche, permettant par comparaison constructive d'assembler et rendre visible cette réalité géographique, la leur précisément, bel et bien existante et observable en mer (Chapitres 3 et 4). Logiquement alors, la comparaison de l'information et la cartographie de cette « couche manquante » a mis en perspective les principaux résultats de cette recherche, mais aussi ses limites et apports, mettant ainsi en évidence les enjeux de son utilisation dans un contexte de PSM théorique (Chapitre 5). Enjeux qui ont alors demandé d'étudier des possibilités autres (concepts, méthodes, outils, etc.) permettant de mobiliser cette « couche manquante », et de proposer des propositions exploratoires afin de dégager des perspectives de recherche concrètes pour le futur (Chapitre 6).

Aussi pour conclure cette recherche, il est présenté les deux principales contributions de ce travail. Elles semblent à la fois relever d'une dimension empirique en offrant une information et cartographie originales de cette « couche manquante », mais également d'une dimension théorique en proposant une ouverture *sur* et *dans* l'aménagement de l'espace géographique en général. Cette prise de recul permet d'envisager trois perspectives pour prolonger ce travail, et ainsi poursuivre l'approfondissement de ce sujet qu'est l'information et la cartographie de réalités géographiques mises à la marge et/ou laissées invisibles. Enfin l'ensemble de ces éléments prospectifs invite à questionner finalement ce sujet de recherche sous l'angle de l'enjeu démocratique contemporain auquel font face les sociétés humaines, la géographie comme discipline ayant toute sa *place* pour tenter d'y répondre.

🚩 Contribution empirique : la carto-narration des territorialités des activités humaines

Sur le plan empirique, ce travail de thèse a permis de réaliser une carto-narration des territorialités des activités humaines, ici des pêches islaises et madeliniennes *auprès* des pêcheurs et *au travers* du travail d'enquête réalisé à l'île d'Yeu et aux Îles-de-la-Madeleine. Cette *fabrique cartographique* en soi semble intéressante à double titre. D'une part, les dynamiques territoriales et identitaires d'une activité comme la pêche ont été peu étudiées, encore moins sous cet angle carto-narratif dans des

contextes normatifs d'aménagement de l'espace géographique, PSM comprise. Elle offre la possibilité de s'intéresser aux pêcheurs, cette « *race à part* » (Geistdoerfer, 2004) et de retracer une géo-histoire de leurs métiers *au travers* de ces deux territoires insulaires. Aussi, « *Pourtant côtoyant en permanence marchands et affréteurs, vivait aussi au rythme de l'océan une autre population maritime économiquement indispensable, nombreuse, mais pour nous silencieuse [...]* » (Cabantous, 1980 : 11), a été rendue visible par l'information et la cartographie du « paysage humain et social » qu'elle produit en mer. Ce faisant cette recherche a pris le contre-pied de cette géographie et histoire maritime des « grands hommes » et des « lieux de pouvoir », puisque « *L'histoire maritime, comme la géographie, a privilégié, le haut, le grand, le vaste, le loin, c'est-à-dire l'élite négociante, les officiers, les grands ports, les grandes traversées, l'outre-mer. Elle a délaissé le reste : petit port, cabotage, petite pêche. Bref, ces inconnus, invisibles du littoral.* » (Le Bouëdec *et al.* 2004). D'autre part, cette carto-narration renouvelle les *fabriques cartographiques* d'une activité humaine comme la pêche, en complément des démarches quantitatives, et plus globalement des « *paysages marins* » (Koehn *et al.* 2013) construit par d'autres méthodes. En outre, la comparaison de deux terrains d'étude ayant une certaine épaisseur géo-historique et importance socio-culturelle en termes de pêches, a permis de densifier, enrichir et solidifier ce travail carto-narratif.

Dans les cas islais et madelinots, cette carto-narration a permis de saisir la construction progressive de ces territoires *en et par* les activités de pêche, sans toutefois qu'il n'y ait eu au départ un quelconque déterminisme. Opportunités et bifurcations, c'est-à-dire une constellation d'événements ont fait de la mer un espace socialisé et territorialisé, en des lieux particuliers, au travers des pratiques de pêche islaises et madeliniennes. Concernant l'île d'Yeu, le tournant semble être lié aux échanges avec les marins-pêcheurs basques dès le XII^e siècle et aux activités de cabotages dès les XVI^e-XVII^e siècles, ayant permis aux islais de se créer une identité propre avec la « pêche aux germons ». Concernant les Îles-de-la-Madeleine, la colonisation chaotique de cette portion de l'Amérique du Nord dès le XVI^e siècle par les gouvernement européens, entre hésitations françaises et *seigneurs* britanniques, a eu pour conséquence de « libérer » les madelinots seulement au début du XX^e siècle. En parallèle, les orientations successives du marché américain des produits de la mer ont contraint les pêches de cette partie de l'hémisphère, à se tourner vers l'exploitation d'espèces jusqu'alors peu valorisées. Aussi le homard est progressivement devenu le « roi des Îles », supplantant progressivement morues et petits pélagiques, puis rejoint par l'exploitation du crabe des neiges à la suite des moratoires sur les poissons de fond des années 1990.

Ainsi, carto-narrer le « *paysage temporel* » (Adam, 2008) des dynamiques territoriales et identitaires d'une activité comme la pêche est relativement original et constitue en cela un terreau de réflexion à cultiver pour d'autres activités humaines. Elle permet de centrer l'attention sur l'imbrication des catégories de temps et d'espace en un « tout » territorial. D'autant que l'investigation de ces deux territoires insulaires et l'exploration de ce « paysage humain et social » des pêches islaises et madeliniennes en mer, semblent mettre en lumière, au-delà des résultats directs de la recherche, des éléments qui semblent déterminer plus largement l'information et la cartographie de cette « couche manquante » : les événements (faits, actions, récits, etc.) faisant la consistance des lieux pratiqués (espaces indivisibles) par des groupes humains. Aussi ces éléments mis en lumière viennent créer une ouverture théorique à propos des dispositifs d'aménagement de l'espace géographique en général (aires protégées, processus de planification, programmes de développement locaux, plans et schémas territoriaux, etc.).

✚ Contribution théorique : une ouverture « radicale » sur et dans l'aménagement de l'espace géographique

Dans un contexte de globalisation, l'évolution des dispositifs d'aménagement de l'espace géographique se caractérise depuis le début des années 1980, par des dynamiques de standardisation et homogénéisation de plus en plus contraignantes (Harvey, 1989 ; Douay, 2016), la PSM n'y échappant pas. Que cela concerne les espaces urbains, ruraux ou protégés, guides méthodologiques, « bonnes pratiques » et autres référents techniques d'aménagement sont diffusés massivement, apportant par là même leur idéologie politique implicite. C'est à la fois le marqueur de la « *société automatique* » que décrit Tocqueville et celui de la « *cage d'acier* » de Weber. Aussi exclure dans ces conditions le politique de l'analyse, amènerait à « *tomber dans un angélisme complètement irréaliste* » (Friedberg, 1993). En cela, l'action de la PSM soulève des questions à propos de sa construction sociale (et donc politique) de l'espace marin depuis le début des années 2000 (cf. Peel et Lloyd, 2004), et ce de manière de plus en plus précise (cf. Boucquey *et al.* 2016 ; Flannery *et al.* 2016 ; Tafon, 2017). Jusqu'ici les interrogations et critiques ont porté de manière générale sur les orientations implicites de la PSM, que cela soit sur la façon dont ses démarches actuelles construisent les « *communautés* » y participant (ex. pêcheurs) en tant que parties prenantes et l'« *environnement* » marin au sein duquel elles agissent (Boucquey, *op. cit.*), les cadres d'expression de la gouvernance que ces démarches sont en bâtissant derrière les termes « *intégration* » et « *participation* » des hiérarchies sans noms paralysant toutes possibilités de contradiction (Tafon, *op. cit.*) ; ou encore sur l'asymétrie du pouvoir d'agir entre parties prenantes, la « *schizophrénie* » de ses objectifs et sa dimension subversive d'un point de vue environnemental (Flannery *et al. op. cit.*). Un courant est donc progressivement en train de se constituer, agrégeant divers travaux et dont les intérêts en termes de recherche peuvent se résumer ainsi (Ellis et Flannery, 2016) :

« While MSP is quickly becoming the dominant marine management paradigm, there has been comparatively little assessment of the potential negative impacts and possible distributive impacts that may arise from its adoption. This should be a key challenge for both academic and practitioner communities and therefore offers a fruitful topic [...] ».

Jusqu'à présent, peu voire pas de travaux critiques ont porté sur le cœur de l'exercice décisionnel de la PSM, l'« iceberg » de l'information géographique et de la cartographie. Pour « fabriquer de la décision » (*decision-making*), comme tout *archétype* de planification, la PSM se doit de reposer sur des informations, elles-mêmes basées sur l'acquisition et l'analyse de données, et de les représenter cartographiquement sur plan pour spatialiser la situation présente et communiquer au travers elle. Cette mise en œuvre est tout simplement nécessaire pour que ses démarches conservationnistes et/ou extractivistes réalisent des choix d'aménagements « rationnels » concernant l'espace marin visée, et donc les activités s'y pratiquant et les écosystèmes en place. Au regard des innovations dans le secteur des géo-technologies (Joliveau *et al.* 2013) et de la conception de la planification spatiale (Allmendinger et Haughton, 2010 ; Taylor, 2010), il n'est donc pas surprenant que les Technologies de l'Information Géographiques (ou TIG), et plus particulièrement les SIG quantitatifs, interviennent quasiment en continu tout au long de la mise en œuvre des démarches de PSM (cf. Figure 2 – p. 13) (Trouillet, 2018). Ils sont mêmes devenus à ce titre les *deus ex-machina*²²³. Or ce dénouement technologique d'un « problème marin » par la PSM, porte en lui un manque majeur en termes informationnel et cartographique : une « *couche manquante* » (St. Martin et Hall-Arber, 2008).

²²³ Du latin, signifiant littéralement « *dieu issu de la machine* ». Cette expression désigne la machinerie faisant entrer en scène, en le descendant des cintres, un dieu dénouant de manière impromptue et quasi-magique une situation désespérée.

La première contribution de ce travail doctoral est donc d'avoir ouvert un angle de lecture original et radical, dans le sens d'être allé à la racine d'un des « *marine planning problems* » (Flannery et Ellis, *op. cit.*), à savoir ici l'information géographique et la cartographie de l'existant en mer. Ce travail doctoral n'avait pas pour ambition de faire un tour exhaustif de cette problématique. Son ambition, plus modeste et réaliste, a été de se pencher sur l'invisibilité d'une réalité géographique en particulier, celle des activités de pêche produisant un « paysage humain et social » en mer. Aborder cette activité, qui est pour le moment considérée comme une « variable d'ajustement » dans la mise en planification de l'espace marin, par le prisme des assemblages géographiques, semble être pertinent pour appréhender différemment un sujet, cette « couche manquante », souvent limitée aux seuls réglages de diverses modalités techniques sous SIG. Par un décentrement progressif de la question technique *stricto sensu* et une prise en compte affirmée de la dimension politique de cette réalité géographique invisible, dans son sens *noble*²²⁴, cette recherche a souhaité mettre en évidence le facteur idéologique des étapes de définition des conditions existantes des démarches d'aménagement. En effet, comment est-il possible de prendre des décisions éclairées aspirant à organiser la vie collective en choisissant de jouer avec *seulement* certaines « cartes en main » ? Ne serait-ce pas le signe d'une inclinaison « naturelle », ici de la PSM, vers des priorités exclusives et excluantes ? Par « éclairées », il faut ici entendre la capacité de chacun, mondes humain et non-humain, à être visible dans et par ces dispositifs d'aménagement.

La contribution majeure de cette recherche semble donc provenir de sa nature qualitative, exploratoire et comparative de part et d'autre de l'Atlantique²²⁵. De fait, l'objectif de ce mémoire de thèse est de devenir une base de réflexion solide sur l'exercice décisionnel des dispositifs d'aménagement de l'espace géographique, qui dans le cas de la PSM, peut alimenter la construction d'un courant de pensée « *radical* » sur l'évaluation de ce dispositif en action (Ellis et Flannery, *op. cit.*) :

« To do so, we need to begin thinking about what spatial, environmental or social justice would look like in a marine context, and how the "land" value derived from marine development could be captured and deployed for socially progressive purposes. In turn, this leads to a range of other questions, including how we learn from the lessons that can be derived from terrestrial planning [...] and whether initiatives such as advocacy planning or more grassroots participatory methods have a place in making MSP more "equitable". While the logic of resource management may have been the main motivation for MSP, we would like to include space for a "radical" MSP that invites alternatives, actively intervenes to secure a more democratic decision-making and promotes a fairer distribution of the benefits derived from our marine resources. Is that so unreasonable? ».

Cette recherche critique radicale ouvre ainsi de nouvelles perspectives sur cette problématique de l'information géographique et de la cartographie dans le contexte de PSM, mais aussi plus largement en termes d'aménagement de l'espace géographique. Elle rejoint en cela les questionnements pour le moins essentiels de Flyvbjerg (2005) à propos de l'aménagement du développement (capitaliste) en général, à savoir : « *Où allons-nous ?* », « *Qui gagne et qui perd ?* », « *Est-ce désirable ?* ». Ce faisant, ces deux contributions permettent d'entrevoir des perspectives de recherche.

²²⁴ L'élaboration par des êtres humains des conditions de possibilités qui organisent la vie collective de groupes sociaux.

²²⁵ Une recherche exploratoire vise à « *comblers un vide* » (van der Maren, 1995).

✚ Perspectives de recherche :

Les réflexions géographiques et les propositions exploratoires précédemment explicitées apparaissent être des perspectives intéressantes pour prolonger la réflexion sur l'information et la cartographie de cette « couche manquante », en allant au-delà d'une entrée par les activités de pêche dans le contexte de PSM *stricto sensu*. Ainsi, trois principaux prolongements de la recherche sont mis en perspective.

✓ *Prolongement de la problématique : un élargissement du sujet au-delà du contexte de PSM*

L'ouverture radicale amène à poser la question d'un élargissement de la problématique de cette recherche au-delà du contexte de PSM, et de la complexité des mers et des océans. En tant que « *construction sociale* » (et donc politique) (Steinberg, 2001), l'espace marin est un espace humain et social en transition. Celle-ci semble s'accélérer entre arrivées de nouvelles activités et dispositifs pour les contrôler, aux usages remettant en cause les dynamiques humaines calquées jusqu'à peu, sur la matérialité liquide et turbulente des mers et océans (Steinberg et Peters, 2005). Le tout dans un contexte de « *blue growth* », qu'il convient néanmoins de tempérer au vu du décalage entre intentions performatives et réelles possibilités technico-économiques (Guillotreau, 2008). Toutefois, l'espace marin reste bien impacté par le processus de « *destruction créatrice* » de la *néolibéralisation* du capitalisme industriel (ex. projets industriels *offshore* vs territoires de pêche). À ce titre, Trouillet (2018) fait un rapprochement entre les activités de pêche dans le contexte de PSM, et l'agriculture en zone périurbaine (Symes, 2005) :

« [...] *like agriculture on the urban fringes which frequently found even its best farmland sacrificed to urban, industrial and transport developments under the argument of overriding national need, so too the fishing industry - a small, contracting economic sector - is conscious of the weakness of its arguments in terms of greater economic gain should the allocation process involve a bidding war with other economic competitors.* ».

Aussi, au regard de ce rapprochement il existe de nombreux autres espaces en transition où la problématique de l'information et la cartographie de la « couche manquante » est particulièrement criante : espaces ruraux et disparition progressive du monde paysan au sein de divers territoires au profit d'une urbanisation des campagnes et d'une professionnalisation du monde agricole, espaces forestiers sauvages et marginalisation (classique) des populations autochtones par des projets de conservation de la nature (ex. négation des droits territoriaux des *Pygmées* par les promoteurs du Parc national de *Kahuzi-Biega* en République démocratique du Congo), espaces artificiels des réserves amérindiennes et négation des droits territoriaux et coutumiers de ces nations (ex. nation *Sioux*), espaces urbains et friches populaires vs *néolibéralisation* des villes par des projets immobiliers et culturels de masse standardisés à l'échelle planétaire (ex. *gentrification* des villes occidentales appliquant le même modèle de développement).

Dans ces conditions, l'information géographique et la cartographie 2.0 (contributive) paraissent d'autant plus importantes, que cette dernière « [...] *participe à une (re)mise en ordre du monde et qu'elle institue par là même un ordre des choses.* » (Joliveau *et al. op. cit.*). Ce faisant, « *Critique cartography assumes that maps make reality as much as they represent it.* » (Crampton, 2010). Aussi, un projet potentiel de *deep mapping* dans le cadre d'une cartographie (critique) radicale 2.0 paraît cohérent et pertinent au regard de ces multiples réalités géographiques oubliées et/ou laissées invisibles.

✓ *Prolongement théorique : la poursuite de la recherche via la cartographie (critique) radicale 2.0*

Tout au long de ce travail de thèse, les représentations cartographiques ont été appréhendées comme des formes de savoir socialement construit, intersubjectif et idéologique dans le sillage des travaux qui soulignent, depuis les années 1980, « [...] *l'historicité des savoirs scientifiques modernes, c'est-à-dire l'impact des variables politiques, sociologiques et économiques sur les discours produits par les communautés scientifiques.* » (Joliveau *et al. op. cit.*). Cette « *rupture épistémologique* » (Crampton, 2001) entreprise par J. B. Harley a permis de montrer l'intentionnalité sociale cachée dans la carte et le caractère rhétorique des étapes de sa construction, ainsi que sa « naturalité » et « neutralité » agissant sur les consciences des acteurs qui les utilisent. Aussi, quand bien même il fallait encore le démontrer, les cartes ne sont pas neutres : « [...] *elles ont une portée directe sur le monde dans la mesure où elles construisent le savoir et agissent sur le changement social.* » (Joliveau *et al. op. cit.*). L'exercice décisionnel des démarches de PSM actuelles le matérialise parfaitement²²⁶. Aussi, la carte peut être (re)définie comme un « *dispositif technique à vocation générique porteur d'une conception concrète du rapport politique/société et soutenu par une conception de la régulation* » (Lascoumes, 2007). En ce sens, elle est un vecteur politique à multiples facettes, en fonction des croyances de son producteur et du contexte dans lequel il réalise cette *fabrique cartographique* (ex. cartes européennes du « Nouveau monde » ignorant ses populations – XVII^e siècle). Mais la carte n'est pas qu'un vecteur de domination, elle peut être aussi un moyen d'émancipation, comme le démontrent les nombreux cas de groupes humains opprimés et/ou marginalisés revendiquant leurs droits, notamment territoriaux, grâce à un usage contre-hégémonique des représentations cartographiques (« *counter-mapping* ») (Boivin *et al.* 2017 ; Hirt, 2007, 2009).

Ainsi, pour reformuler la question de recherche de Joliveau *et al.* (2013) : peut-on à partir des fondements de la cartographie (critique) radicale produire une analyse critique des *fabriques cartographiques 2.0* et aller à la racine des enjeux politiques et méthodologiques des processus de production/utilisation de l'information géographique et de la cartographie numériques et collaboratives ? Cette question est notamment pertinente si l'on replonge dans un contexte de planification spatiale et de dispositifs d'aménagement divers, avec la multiplication des initiatives dites « *participatives* » sur le papier (Brown et Weber, 2011 ; Mekonnen et Gorsevsk, 2015 ; Simao *et al.* 2012). Elle l'est d'autant plus, que jusqu'à présent, les acquis de la cartographie (critique) radicale peinent à saisir complètement le nouveau contexte lié à la cartographie 2.0 (Joliveau *et al. op. cit.*) :

« *Face au triple mouvement d'universalisation des représentations géographiques dans le quotidien de nombreuses sociétés, de numérisation de ces représentations et de leur circulation croissante via le Web, un renouvellement partiel des cadres méthodologiques de la cartographie critique est nécessaire. Il doit permettre d'approfondir la description des nouvelles manières de faire des cartes, des étapes de leur fabrication (au sens large, qu'ils s'agissent de cartes figées, de système d'information géographique en ligne, ou de mashups cartographiques...) et des rapports de pouvoir qui accompagnent cette fabrication aussi bien dans la conception que dans les usages.* »

On peut alors émettre deux hypothèses quant à la faible mobilisation des ressources de la cartographie (critique) radicale pour étudier les nouvelles *fabriques cartographiques* sur le *Web 2.0* :

- (1) « *D'une part, la libre circulation et la multiplication des sources de représentation géographique constituent un défi aux tentatives historiques des États à contrôler la production et la circulation de l'information géographique.* »

²²⁶ Il faudrait toutefois éviter « [...] tout jugement [a priori] manichéen sur une cartographie alternative qui serait par essence démocratique et émancipatrice face à une cartographie d'agences gouvernementales, vecteur de domination et de manipulation. » (Palsky, 2013).

(Joliveau *et al. op. cit.*). La cartographie (critique) radicale analyse des *fabriques cartographiques* clairement circonscrites dans le temps et l'espace, opérées par des acteurs identifiés et identifiables (ex. services étatiques conduisant une démarche de PSM). Or elle doit aussi désormais prendre en compte les stratégies portées par une multitude d'acteurs dans les démarches collaboratives, que celles-ci soient réellement participatives et délibératives (ex. *deep mapping*) ou seulement contributives (ex. PPGIS institutionnels). Par ailleurs elle ne peut pas faire le luxe d'ignorer l'« *impérialisme numérique* » (Amelot, 2013) des « géants du *Web* », prolongement de l'impérialisme culturel occidental, dans l'uniformisation de l'information géographique et de la cartographie à l'échelle planétaire (ex. *Google map*)²²⁷. Il y a donc ici un enjeu politique de taille dans la co-construction des connaissances entre *producers*-citoyens et monde académique.

- (2) D'autre part, « *Internet déplace aussi les enjeux de la recherche en cartographie critique, de la compréhension des mécanismes de contrôle politique et administratif de systèmes cartographiques fermés à l'analyse des mécanismes qui assurent à un acteur donné une reconnaissance auprès d'un public d'usagers par de complexes mécanismes de légitimité.* » (Joliveau *et al. op. cit.*). La cartographie (critique) radicale a construit ses objets de recherche et ses débats à partir d'une identification « aisée » des perdants de l'information géographique et de la cartographie (ex. les activités de pêche comme « variable d'ajustement » dans le contexte de PSM). Or, « *Internet rend actuellement l'identification de ces récepteurs et l'analyse des « effets systémiques » de la mise en circulation de l'information géographique particulièrement complexes.* » (*ibid.*). Il y a donc ici un enjeu méthodologique de taille (méthodes, « boîtes à outils ») dans l'identification de ces perdants, la valorisation des connaissances de *producers*-ciroyens (sous quelles « casquettes sociale » ?) et son accompagnement par le monde académique.

La cartographie (critique) radicale ne peut donc plus se limiter à déconstruire seulement des *fabriques cartographiques* provenant d'un seul producteur en surplomb dans un contexte unique et circonscrit de mise en action. Elle doit s'intéresser et s'ouvrir à « [...] *la myriade d'interconnexions qui font de la production et de la consommation d'« espaces de carte » un processus simultané d'écriture et de lecture. Cette proposition théorique qui vise à mettre en avant les pratiques des représentations est antérieure à l'émergence du Géoweb. Elle est rendue d'autant plus nécessaire par la dimension contributive de celui-ci.* » (*ibid.*).

✓ *Prolongement méthodologique : la construction d'une nouvelle fabrique cartographique*

Au-delà de la question de la visibilité d'une activité comme la pêche dans le contexte de PSM, l'information géographique et la cartographie de cette « couche manquante » semble avoir démontré tout l'intérêt d'une démarche participative lorsque les conditions de participation et de collaboration sont pleinement réunies pour faire émerger la valorisation de connaissances sur des lieux (ex. *savoirs écologiques locaux* des pêcheurs). D'autant plus que cette même dimension, quel que soit la valeur qu'on lui accorde, est un élément indissociable des dispositifs d'aménagement (D'Aquino, 2002). La suite logique de ce travail doctoral pourrait donc être de développer un projet de *deep mapping* géographique qui facilite la démocratisation du droit d'accès et de co-construction à cette cartographie d'un « paysage humain et social » produit par des activités humaines. Afin d'en justifier la création, il convient de lister trois modalités sur lesquelles reposeraient ce potentiel projet de *deep mapping* :

²²⁷ Leszczynski (2012) voit par exemple dans ce mouvement l'émergence d'un capitalisme culturel, voire cognitif, dont l'impact sur les pratiques spatiales des sociétés contemporaines doit être analysé.

- (1) Déterminer au sein de ce sujet de recherche qu'est l'information et la cartographie de la « couche manquante », une entité territoriale qui ne soit réduit ni à territoire de projet, ni à un projet de territoire²²⁸. Cette entité pourrait être un lieu-dit, une localité (bourg, village, ville) ou un espace physique naturellement circonscrit (île, mont, etc.). En d'autres termes un lieu de vie qui est habité et pratiqué par des citoyens potentiellement *producers* de connaissances géographiques. Par ailleurs, si ce projet de *deep mapping* devait être amené à se (re)centrer sur les activités de pêche dans une démarche de recherche alternative en dehors de la PSM, mais tout de même en lien indirectement, cette entité territoriale pourrait être un ou plusieurs ports de pêche, voire un projet de recherche en soit, regroupant organismes socio-professionnels représentant le monde de la pêche professionnelle et monde académique (ex. le Groupement d'Intérêt Scientifique VALPENA)²²⁹ ;
- (2) Faire de la méthode comparative la « méthode mère » de ce projet de *deep mapping*. La comparaison lorsqu'elle est conçue et formaliser de manière à « *rapprocher en vue d'assimiler* » dans laquelle prévaut le caractère intégratif (Jucquois et Vielle, 2000), offre la possibilité de construire des connaissances dans le but de densifier, enrichir et solidifier la compréhension du phénomène étudié. Ici la méthode comparative ne viserait pas à comparer des études de cas, mais à « *rapprocher des personnes ou des choses de nature ou d'espèces différentes alors qu'elles ne peuvent pas être totalement assimilées* » (*ibid.*), en comparant les connaissances transmises par chacun des *producers*-citoyens, en termes de signification géographique. La méthode comparative permettrait alors de poser les bases d'une collaboration ouverte à plusieurs voix de façon égalitaire, à une carto-narration des événements historiques faisant la consistance d'un ou de plusieurs lieux. Dans ces conditions, « *La démarche comparative devient le support fondamental de toute recherche en sciences sociales qui se donne pour objectif d'expliquer et d'accompagner les transformations sociales.* » (Ghorra-Gobin, 1998) ;
- (3) Utiliser comme nouvelle « boîte à outils » une plateforme digitale de type *Prezi* mise en ligne sur le *Web 2.0*. Celle-ci devra intégrer un PPGIS qualitatif pour : (a) archiver des données aux formats divers ; (b) afficher de manière dynamique et multi-scalaire celles-ci pour former des informations géo-historiques et élaborer des connaissances *sur* un ou plusieurs lieux. Ce PPGIS qualitatif est à appréhender comme un outil d'émancipation démocratique concernant la production de données géographiques, et non comme une barrière technologique ou un énième « *SIG mille-feuilles* » (Noucher *et al.* 2006). Pour ce faire et au vu du bilan mitigé de l'application des PPGIS (McHugh *et al.* 2009), il devra être ouvert en *open-source* sur le *Web 2.0* à tout *producers*-citoyens souhaitant enrichir les connaissances sur l'entité territoriale considérée²³⁰. Ainsi ce PPGIS qualitatif se rapproche de l'information géographique dite « *volontaire* » ou VGI (Sui *et al.* 2012), qui se caractérise par la multiplication de contributions spontanées et donc volontaires, le plus souvent non sollicitées et non encadrées. Cette inclinaison vers l'information géographique volontaire peut préfigurer une nouvelle utilisation des PPGIS, les faisant passer d'une nature contributive à une nature réellement participative (Joliveau *et al. op. cit.*), voire délibérative. Pour

²²⁸ « Parler de territoire, c'est simultanément ouvrir à la participation trois champs de contraintes différentes et qui se recoupent : la limite, le local et le spatial. » (Joliveau, 2001).

²²⁹ « La spatialisation des activités de pêche est devenue un enjeu de connaissance capital dans un contexte de partage croissant de l'espace (énergies marines renouvelables, extraction de granulats, câbles sous-marins, aires marines protégées, etc.). Initié en Pays de la Loire (SMIDAP), le projet VALPENA portant sur l'éVALuation des Pratiques de Pêches au regard des Nouvelles Activités (2010-2013 ; COREPEM, LETG-Géolittomer) s'est efforcé de répondre à cet enjeu en proposant une méthodologie originale permettant de construire des données de spatialisation inédites. » <http://www.valpena.univ-nantes.fr/>

²³⁰ Les PPGIS reposent, dans la pratique au moins, sur une production de données sollicitée auprès du public et souvent encadrée par des acteurs territoriaux institutionnels (Joliveau *et al.* 2013).

peu que les citoyens-*producers* soient adéquatement encouragés, que la construction de ce projet de *deep mapping* soit efficacement orchestrée, sans être trop dirigée ou contraint et que leurs contenus soient qualifiés et qualifiables (*ibid.*). Pour qu'il y ait interaction, débat et contradiction quant aux conditions de possibilités organisant la vie collective au sein du lieu considéré, cette plateforme collaborative territoriale devra être par exemple animée de réunions trimestrielles à l'initiative du chercheur, sur place, pour faire le bilan de la carto-narration en cours, des apports, limites, manques, etc., avec les *producers*-citoyens y participant. Si ce projet de *deep mapping* devait être amené à se (re)centrer sur les activités de pêche dans une démarche de recherche alternative en dehors de la PSM, la collaboration à ce PPGIS qualitatif devra se limiter au périmètre de l'entité territoriale retenue. Dans le cadre d'un projet de recherche cadré sur la spatialisation des activités de pêche, celui-ci permettrait auprès des membres de celui-ci, de croiser plusieurs types de données, quantitatives et qualitatives, pour tester et analyser les combinaisons possibles en vue de former des informations géographiques exhaustives sur cet objet de recherche.

Une telle perspective de recherche permettrait d'approfondir la compréhension de l'information et la cartographie de cette « couche manquante » dans la carto-narration des événements historiques faisant la consistance des lieux. Elle pourrait de plus s'élargir à d'autres problématiques que celle des activités de pêche dans le cadre de la PSM, et participer ainsi activement à une cartographie (citrique) radicale 2.0 qu'appellent notamment de leurs vœux Joliveau *et al.* (2013).

✚ Le mot de la fin : démocratie technique et/ou démocratie délibérative ?

Si l'on retourne à la présentation stratégique de la PSM, elle est un « [...] *public process of analyzing and allocating the spatial and temporal distribution of human activities in marine areas to achieve ecological, economic, and social objectives that are usually specified through a political process.* » (Ehler et Douvère, 2009 : 18). Trouillet (2018) fait remarquer que l'adverbe « *usually* » qui est utilisé ici, permet de sous-peser et négliger par là même, la dimension politique de la planification pourtant bien réelle derrière son apparente dépolitisation. Avoir comme visée « [...] *to create and establish a more rational organization of the use of marine space [...]* » (*ibid.*) est fondamentalement un acte politique. Aussi « *usually* » vient signer le cadre d'expression de la gouvernance qu'est la PSM, aux effets post-politiques démontrés (Ellis et Flannery, *op. cit.* ; Tafon, *op. cit.*). Ainsi comme d'autres dispositifs d'aménagement, l'exercice décisionnel des démarches de PSM actuelles exprime « *La légitimité en laquelle consiste la gouvernance [qui] succède, dans l'histoire des hégémonies, aux anciennes formes idéologiques qui visaient à faire valoir clairement un modèle de domination et ses modalités pratiques.* » (Deneault, 2013 : 125). Il s'agit d'une « congélation » des conditions de possibilités organisant la vie collective de groupes humains en mer et à terre, de la délimitation catégorique de ces conditions à des orientations établies à l'avance, et forcément *in fine*, du cadrage du dispositif d'aménagement de l'espace géographique par des intérêts dominants. Ainsi, l'idéal démocratique des sociétés contemporaines est annulé, ou plutôt vidé de sa substance par les procédures et modalités des technosciences, sous les expressions de « *démocratie technique* » (Callon *et al.* 2001) et/ou de « *démocratie néolibérale* » (Gori et del Volgo, 2009).

L'information et la cartographie d'une « couche manquante » future, avec par exemple le montage d'un projet potentiel de *deep mapping* dans le cadre d'une cartographie (critique) radicale 2.0, se situe

elle dans un paradigme opposé, celui de la « *démocratie délibérative* » (Blondiaux, 2004, 2007)²³¹. Celle-ci « [...] renvoie à un idéal de gouvernement dans lequel la légitimité d'une décision repose, au-delà de l'élection, sur l'existence d'une discussion préalable, à laquelle devraient pouvoir participer tous ceux que la décision concerne. » (Blondiaux, 2007). Toute comme l'expression « démocratie participative », cette dernière est à première vue tout autant absurde. Elle relève du pléonasme. Pour paraphraser Blondiaux (2007) à propos de la « démocratie participative » : comment concevoir une démocratie qui ne soit pas délibérative par essence ? Comment penser qu'il soit besoin de rappeler cette évidence selon laquelle le fonctionnement d'un système démocratique exige un certain degré de délibération à la détermination des choix collectifs ? De fait, le recours à cette notion se fonde sur la critique d'une conception minimaliste de la démocratie qu'ont engagé les sociétés modernes à partir de la fin du XVIII^e siècle. Cette notion de « démocratie délibérative » fait écho à (*ibid.*) :

« [...] la seule question qui vaille à propos de cet oxymore qu'est cette fois la « démocratie représentative » est la suivante : « Comment un régime institutionnel (la représentation) qui exclut la participation des citoyens à l'exercice du pouvoir en est venu à être désigné par un terme (la démocratie) dont le sens étymologique aussi bien que l'interprétation classique impliquent au contraire cette participation [et délibération] ? ».

Ce faisant, en dépit des nuances entre « démocratie participative » et « démocratie délibérative », l'intention première est cependant la même : « [...] il s'agit de compléter l'arsenal institutionnel de la démocratie représentative par des lieux où le déploiement de cette délibération démocratique élargie est possible, où cette participation du plus grand nombre à cette discussion des choix collectifs est encouragée. » (*ibid.*). Les perspectives de recherche exposées sur les bases de ce travail de thèse pourraient donc être un de ces lieux démocratiques, effectifs et durables (ex. projet de *deep mapping*), tout à la fois interdisciplinaires (faire travailler ensemble plusieurs disciplines notamment sur le transfert de méthodes) et pluridisciplinaires (aborder l'objet de recherche selon plusieurs angles propres à chaque discipline). En somme au terme de ce parcours, l'information et la cartographie de cette « couche manquante » se trouvent être un des nombreux enjeux démocratiques de ce début de XXI^e siècle. Et d'après ce travail de thèse, une discipline comme la géographie a toute sa légitimité, comme d'autres, pour tenter d'y répondre.

²³¹ « Depuis le milieu des années 1980, un autre concept est venu supplanter, dans la philosophie politique anglo-saxonne, celui de « démocratie participative » : la « démocratie délibérative ». » (Blondiaux, 2007).

Bibliographie générale

- ABRIC J.-C., 1987. *Coopération, compétition et représentation sociale*. Paris, Causset, 229 p.
- ACHESON J.M., 1975. The lobster fiefs: Economic and ecological effects of territoriality in the Maine lobster industry. *Human Ecology*, Vol. 3, pp. 183-207
- ADAM B., 1998. *Timescapes of Modernity: The Environment and Invisible Hazards*. London, Routledge, 256 p.
- ADAM B., 2008. *The Timescapes Challenge: Engagement with the Invisible Temporal*. Timescapes, ESRC Longitudinal Study, Project Launch, Leeds University, 6 p.
- AE, 2018. *Avis délibéré de l'Autorité environnementale sur le parc éolien en mer au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier (85)*. Conseil général de l'Environnement et du Développement Durable, 27 p.
- AFFAIRES MARITIMES., 1981, 1990, 1995, 1998, 2000, 2002, 2004. *Monographie du port de pêche de l'Île d'Yeu*. Ministère de la Mer, Direction des Affaires Maritimes de Bretagne et de Vendée, Quartier des Affaires Maritimes de l'Île d'Yeu.
- AGAMBEN, G., 2006. *Qu'est-ce qu'un dispositif ?*. Paris, Rivages, 111 p.
- AGARDY T., 1994. Advances in marine conservation: the role of marine protected areas. *Trends Ecological Evolution*, Vol. 9, pp. 267-270
- AGARDY T., 2015. *Ocean zoning: Making Marine Management More Effective*. London & New-York, Routledge, 232 p.
- AGNEW J., 1994. The territorial trap: the geographical assumptions of international relations theory. *Review of International Political Economy*, Vol. 1, pp. 53-80
- AITKEN S.C. et MITCHEL S.M., 1995. Who contrives the real in GIS? Geographic information, planning and critical theory. *Cartography and Geographic Information Systems*, Vol. 22, pp. 17-29
- ALEXANDER E.R., 2015. There is no planning – only planning practices: Notes for spatial planning theories. *Planning Theory*, pp. 1-13
- ALLMENDINGER P. et HAUGHTON G., 2010. Spatial planning, devolution, and new planning spaces. *Environment and Planning C: Government and Policy*, Vol. 28, pp. 803-818
- ALLMENDINGER P. et HAUGHTON G., 2012. Post-political spatial planning in England: A crisis of consensus?. *Transactions of the Institute of British Geographers*, Vol. 37, pp. 89-103
- AMELOT X., 2013. Cartographie participative pour le développement local et la gestion de l'environnement à Madagascar : *empowerment*, impérialisme numérique ou illusion participative ?. *L'Information géographique*, Vol. 77, pp. 47-67

- ANDERSON B., 2010. Preemption, precaution, preparedness: Anticipatory action and future geographies. *Progress in Human Geography*, Vol. 34, pp. 777-798
- ANDERSON J., 2012. Relational places: the surfed wave as assemblage and convergence. *Environment and Planning D: Society and Space*, Vol. 30, pp. 570-587
- ANDERSON B. et McFARLANE C., 2011. Assemblage and geography. *Royal Geographical Society, Area*, Vol. 43, pp. 124-127
- ANDERSON B., KEARNES M., McFARLANE C. et SWANTON D., 2012. On assemblages and geography. *Dialogues in Human Geography*, Vol. 2, pp. 171-189
- APPELTANS W. et AL., 2012. The Magnitude of Global Marine Species Diversity. *Current Biology*, Vol. 22, pp. 2189-2202
- AQUINO P., 2002. Le territoire entre espace et pouvoir : pour une planification territoriale ascendante. *L'Espace géographique*, Tome 31, p. 3-22
- AQUINO P. et SIDI S., 2001. Et si les approches participatives étaient inadaptées à la gestion décentralisée de territoire ?, *Géocarrefour*, Vol. 76, pp. 233-239
- ARCHAMBAULT J., 1997. *Savoir local des pêcheurs de homard des Îles-de-la-Madeleine : vers une meilleure compréhension de l'état des stocks*. Université Laval (Québec), Mémoire de Maîtrise, Anthropologie, Faculté des Sciences Sociales, 142 p.
- ARNSTEIN S.R., 1969. A Ladder of Citizen Participation. *American Institute of Planners Journal*, Vol. 35, pp. 216-224
- ARSENEAU-BUSSIÈRES S. et CHEVRIER H., 2008. *Profil socio-économique de la communauté anglophone des Îles-de-la-Madeleine*. Université du Québec À Rimouski (UQAR), CERMIM, 90 p.
- ASHLEY M.C., MANGI S.C. et RODWELL L.D., 2014. The potential of offshore wind farms to act as marine protected areas – A systematic review of current evidence. *Marine Policy*, Vol. 45, pp. 301-309
- ASWANI S. et LAUER M., 2006. Incorporating fishermen local knowledge and behavior into geographical information systems (GIS) for designing marine protected areas in Oceania ?. *Human Organization*, Vol. 65, pp. 81-102
- AUGÉ M., 1992. *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris, Seuil, 160 p.
- BABY A., 1992. À travers le chaos épistémologique ou comment la théorie des deux sacs permet de faire un bilan sommaire de la recherche qualitative. *Revue de l'Association pour la recherche qualitative*, Vol. 6, pp. 9-20
- BADIE B. et HERMET G., 1990. *Politique comparée*, Paris, PUF, 404 p.
- BAETEN G., 2011. Neoliberal Planning: Does It Really Exist?. In BAETEN G. et TACAN-KOK T., *Contradictions of Neoliberal Planning. Cities, Policies, and Politics*, Springer, pp. 205-213

BAILEY J. et BIGGS I., 2012. Either Side of Delphy Bridge: A Deep Mapping Project Evoking and Engaging the Lives of Older Adults in Rural North Cornwall. *Journal of Rural Studies*, Vol. 28, pp. 318-328

BAILLY A.S., 1985. Distances et espaces : vingt ans de géographie des représentations. *Espace géographique*, Tome 14, N° 3, pp. 197-205

BARAD K., Posthumanist Performativity: Toward an Understanding of How Matter Comes to Matter. *Signs*, Vol. 28, pp. 801-831

BAREL Y., 1986. Le social et ses territoires, pour une épistémologie de l'espace local. In AURIAC F. et BRUNET R. (Dir.), *Espaces, jeux et enjeux*, Paris, Fayard & Diderot, Coll. « Nouvelle Encyclopédie des Sciences et des Techniques », pp. 129-140

BARRET J.-H., LOCKER A.M. et ROBERTS C.M., 2004. The origins of intensive marine fishing in medieval Europe: the English evidence. *Proceedings of the Royal Society B*, Vol. 271, N° 1556, pp. 2417-2421

BARTELINGHS H., HAMON K.G., BERKENHAGEN J. et BUISMAN F.C., 2015. Bio-economic modelling for marine spatial planning application in North Sea shrimp and flatfish fisheries. *Environmental Model Software*, Vol. 74, pp.156-172

BASTARDIE F., NIELSEN J.R., ULRICH C., EGEKVIST J. et DEGAL H., 2010. Detailed mapping of fishing effort and landings by coupling fishing logbooks with satellite-recorded vessel geo-location. *Fisheries Research*, Vol. 106, pp. 1-53

BAXTER P. et JACK S., 2008. Qualitative Case Study Methodology: Study Design and Implementation for Novice Researchers. *The Qualitative Report*, Vol. 13, pp. 544-559

BEAR C., 2013. Assembling the sea: materiality, movement and regulatory practices in the Cardigan Bay scallop fishery. *Cultural geographies*, Vol. 0, pp. 1-21

BEAR C. et EDEN S., 2011. Thinking like a fish? Engaging with nonhuman difference through recreational angling. *Environment and Planning D: Society and Space*, Vol. 29, pp. 336-352

BÉAREZ P., GROUARD S. et CLAVEL B. (Dir.), 2008. *Archéologie du poisson. 30 ans d'archéologie au CNRS*. Antibes, Éditions APDCA, 424 p.

BEAUD M., 1997. *Le basculement du monde. De la Terre, des hommes et du capitalisme*. Paris, La Découverte, p. 293

BEAUD M., 2000. *Histoire du capitalisme, de 1500 à nos jours*. Paris, Seuil, 5^e éd., 437 p.

BECKER H.S., 1985. *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*. Paris, Métailié, Coll. « Observations », 247 p.

BÉDARD Y., 1993. *Explosion informationnelle et révolution technologique : la naissance d'un nouveau défi*. Séminaire sur les SIT de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne, 26-27 mars 1993.

BENNETT N.J., GOVAN H. et SATTERFIELD T., 2015. Ocean grabbing. *Marine Policy*, Vol. 57, pp. 61-68

- BENOÏT H.P., GAGNÉ J.A., SAVENKOFF C., OUELLET P. et BOURASSA M-N, 2012. *Rapport sur l'état des océans pour la zone de gestion intégrée du golfe du Saint-Laurent (GIGSL)*. Rapport manuscrit canadien des sciences halieutiques et aquatiques, N° 2986, Ministère des Pêches et Océans Canada, 90 p.
- BERGER P. et LUCKMANN T., 2014. *La Construction sociale de la réalité*. Paris, Armand Colin, 340 p.
- BERKES F., 1993. Traditional ecological knowledge in perspective. In INGLIS J.T. (Eds), *Traditional ecological knowledge: concepts and cases*, Ottawa, Ecological Knowledge and International Development Research Centre, pp. 1-10
- BERQUE A., 2000. *Écoumène : Introduction à l'étude des milieux humains*. Paris, Belin, 271 p.
- BERTHOUD G., 1986. La comparaison : une idée ambiguë. *Revue européenne des sciences sociales*, Tome 24, N° 72, pp. 5-15
- BERTIN F., 2001. *Penn Sardin. Deux siècles de pêche à la sardine*. Rennes, Éditions Ouest-France, 127 p.
- BESANÇON J., 1965. *Géographie de la pêche*. Paris, Gallimard, 523 p.
- BESSE J-M, 2004. Le postmodernisme et la géographie. Éléments pour un débat. *L'Espace géographique*, Tome 33, pp. 1-5
- BEURET J-E., PENANGUER S. et TARTARIN F., 2006. D'une scène à l'autre, la concertation comme itinéraire. *Natures Sciences Sociétés*, Vol. 14, pp. 30-42
- BEURIER J-P., CHAUMETTE P. et PROUÏÈRE-MAULION G., 1998. *Droits Maritimes. Tome 3. Exploitation et protection de l'Océan*. Lyon, Juris, 310 p.
- BIGGS I., 2010. *Deep Mapping: A Brief Introduction, Mapping Spectral Traces*. Virginia Tech College of Architecture and Urban Studies, pp. 5-8
- BIGGS I., 2011. The Spaces of « Deep Mapping »: A Partial Account. *Journal of Arts and Communities*, Vol. 2, pp 5-25
- BISSON D. et GAGNON A., 2005. L'instrumentation spécifique à la recherche en design : explorer l'expérience de l'environnement matériel. *Recherches Qualitatives*, Hors-Série, N° 2, Actes du colloque Recherches qualitatives : L'instrumentation dans la collecte des données, UQTR, pp. 38-60
- BLANCHET A. et GOTMAN A., 2013. *L'entretien*. Paris, Armand Colin, Coll. « L'enquête et ses méthodes », 2^e éd., 126 p.
- BLOMGREN A-M., 1997. *Nyliberal politisk filosofi : en kritisk analys av Milton Friedman, Robert Nozick och F.A. Hayek, Nora : Nya doxa*. Göteborg studies in politics, 241 p.
- BLONDIAUX L., 2004. Prendre au sérieux l'idéal délibératif. Un programme de recherche. *Revue suisse de science politique*, N° 4, pp. 42-58
- BLONDIAUX L., 2007. La démocratie participative, sous conditions et malgré tout. Un plaidoyer paradoxal en faveur de l'innovation démocratique. *Mouvements*, Vol. 2, pp. 118-129

BLONDIN D., 2005. L'observation en situation en milieu primaire : dépasser les contraintes, enrichir la recherche. *Recherches Qualitatives*, Hors-Série, N° 2, Actes du colloque Recherches qualitatives : L'instrumentation dans la collecte des données, UQTR, pp. 18-37

BODENHAMER D.J., 2015. Narrating Space and Place. In BODENHAMER D.J., CORRIGAN J. et HARRIS T.M., *Deep Maps and Spatial Narratives*, Indiana University Press, Coll. « The Spatial Humanities », pp. 7-27

BODENHAMER D.J., CORRIGAN J. et HARRIS T.M., 2015. *Deep Maps and Spatial Narratives*. Indiana University Press, Coll. « The Spatial Humanities », 256 p.

BODIGUEL C., 2002. Fishermen facing the commercial lobster fishery licensing policy in the Canadian Maritime Provinces: origins of illegal strategies, 1960-2000. *Marine Policy*, Vol. 26, pp. 271-281

BOIVIN H., HIRT I. et DESBIENS C., 2017. Les droits au territoire de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh. Entrevue avec Hélène Boivin, [“The Right to the Pekuakamiulnuatsh First Nation’s Territory. Interview with Hélène Boivin”, translation: Sharon MOREN]. *Justice spatiale / spatial justice* [En ligne] <http://www.jssj.org>

BORRAS S.M., HALL R., SCOONES I., WHITE B., WOLFORD W., 2011. Towards a better understanding of global land grabbing: an editorial introduction. *Journal of Peasant Studies*, Vol. 38, pp. 209-216

BOUCQUEY N., FAIBANKS L. St. MARTIN K., CAMPBELL L.M. et McCAY B., 2016. The ontological politics of marine spatial planning: Assembling the ocean and shaping the capacities of « Community » and « Environment ». *Geoforum*, Vol. 75, pp. 1-11

BOUHIER A., 1995. La situation des différents ports de pêche vendéens au début des années quatre-vingt-dix. *Norois*, N° 167, pp. 517-534

BOURDIEU P., 1977. *Sur le pouvoir symbolique*. Annales, Économies-Sociétés-Civilisations, 32^e année, N° 3, pp. 405-411

BOURDIEU P., 2000. *Esquisse d'une Théorie de la Pratique*. Paris, Seuil, 405 p.

BOUTILIER R.G. et THOMSON I., 2011. *Modelling and measuring the social licence to operate : fruits of a dialogue between theory and practice*. Modelling and Measuring the SLO, Consultants report, 10 p.

BOUVET Y., 1993. *La pêche du thon blanc en France : aspects géographiques d'une activité maritime saisonnière*. Université de Nantes, Thèse de Doctorat, Géographie, 322 p.

BOYES S., ELLIOTT M., THOMSON S., ATKINS P., GILLILAND P., HAMER J. et HILL A., 2005. *Multiple- use zoning in UK and Manx Waters of the Irish Sea: an interpretation of current legislation through the use of GIS-based zoning approaches*. Perth, UK, Scottish Natural Heritage, 69 p.

BRAUDEL F., 1979. *Civilisation matérielle, économie et capitalisme XV^e-XVIII^e siècle*. Paris, Armand Colin, 922 p.

BRENNER N. et THEODORE N., 2002. Cities and the Geographies of « Actually Existing Neoliberalism ». *Antipode*, Vol. 34, pp. 349-379

- BRENNER N., PECK J. et THEODORE N., 2010. After neoliberalization?, *Globalizations*, Vol. 7, 20 p.
- BRENNETOT A., 2017. *Pour une étude des normes géoéthiques. Tome 2 : Rapport de synthèse*. Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Thèse d'Habilitation à Diriger les Recherches, Géographie, 316 p.
- BRIDGE G., 2001. Resource Geography. *International Encyclopedia of the Social & Behavioral Sciences*, pp. 13266-13269
- BRIDGE G., 2013. Resource geographies II: The resource-state nexus. *Progress in Human Geography*, Vol. 38, pp. 118-130
- BRIGAND L., 2002. *Les îles du Ponant, Histoires et Géographie des îles et îlots de la Manche et de l'Atlantique*. Éditions Palantines, 479p.
- BROTTON J., 2014. *A History of the World in Twelve Maps*. Penguin Books, 544 p.
- BROWN G., 2012. An empirical evaluation of the spatial accuracy of public participation GIS (PPGIS) data. *Applied Geography*, Vol. 34, pp. 289-294
- BROWN G. et WEBER D., 2011. Public Participation GIS: A new method for national park planning. *Landscape and Urban Planning*, Vol. 102, pp. 1-15
- BRUNET R., 1990. Le déchiffrement du Monde. Livre Premier. In BRUNET R. (Dir.), *Géographie Universelle. Tome 1. Mondes Nouveaux*, Paris, Belin-Reclus, pp. 9-271
- BRUNET R., 1997. *Champs et contrechamps. Raisons de géographe*. Paris, Belin, Coll. « Mappemonde », 319 p.
- BRUNET R., 2001. *Le déchiffrement du monde : théorie et pratique de la géographie*. Paris, Belin (vol. 1), 401 p.
- BRUNET R., FERRAS R. et THÉRY H., 1992. *Les mots de la géographie : Dictionnaire critique*. La Documentation Française/RECLUS, 1^e éd., 518 p.
- BRUNET R., FERRAS R. et THÉRY H., 1993. *Les mots de la géographie : Dictionnaire critique*. La Documentation Française/RECLUS, 2^e éd., 518 p.
- BUNCH M.J., VASANTHA KUMARAN T. et JOSPEH R., 2012. Using Geographic Information Systems (GIS) For Spatial Planning and Environmental Management in India: Critical Considerations. *International Journal of Applied Science and Technology*, Vol. 2, pp. 1-15
- CABANTOUS A., 1980. *La mer et les hommes. Pêcheurs et matelots de Dunkerque de Louis XIV à la Révolution*. Dunkerque, Éditions Westhoek, 352 p.
- CALADO H., BENTZ J., KIAT NG, ZIVIAN A., SCHAEFER N., PRINGLE C., JONHSON D. et PHILLIPS M., 2012. NGO involvement in marine spatial planning: A way forward?. *Marine Policy*, Vol. 39, pp. 382-388
- CALON M., LASCOUMES P. et BARTHE Y., 2001. *Agir dans un monde incertain - Essai sur la démocratie technique*. Paris, Seuil, 358 p.

- CAMPBELL L., GRAY M., NOELLA J., MELETIS Z.A., 2008. Political ecology perspectives on ecotourism to parks and protected areas. In HANNA K.S., DOUGLAS A.C. et SCOLOMBE D.S. (Eds), *Transforming Parks and Protected Areas: Policy and Governance in a Changing World*, London, Routledge, pp 200-221
- CAMPBELL M.S., STEHFEST K.M., VOTIER S.C. et HALL-SPENCER J.M., 2014. Mapping fisheries for marine spatial planning: gear-specific vessel monitoring system (VMS), marine conservation and offshore renewable energy. *Marine Policy*, Vol. 45, pp. 293-300
- CAPLAT G., 2002. *Modélisation cognitive et résolution de problèmes*. Lausanne, PPUR, Coll. « Sciences appliquées INSA Lyon », 216 p.
- CAQUARD S., 2013. Cartography I: Mapping Narrative Cartography. *Progress in Human Geography*, Vol. 37, pp. 135-144
- CAQUARD S. et CARWRIGHT W., 2014. Narrative Cartography: From Mapping Stories to the Narrative of Maps and Mapping. *The Cartographic Journal*, Vol. 51, pp. 101-106
- CAQUARD S. et JOLIVEAU T., 2016. Penser et activer les relations entre cartes et récits. *M@ppemonde*, Vol. 118, pp. 1-7
- CARATINI S., 2004. *Les non-dits de l'anthropologie*. Paris, PUF, 127 p.
- CARBONNEAU P., 2009. *Découverte et peuplement des Îles-de-la-Madeleine*. University of Wisconsin, Coll. « Humanitas », 260 p.
- CARON P., 1999. *Connaître, représenter, planifier et agir : le zonage à dire d'acteurs, méthodologie expérimentée dans le Nordeste du Brésil*. Dynamiques agraires et construction sociale du territoire, Séminaire CNEARC-UTM, 26-28 avril 1999, Montpellier, France
- CARRÉ F., 1983. *Les océans*. Paris, PUF, 1^e éd., 127 p.
- CARRÉ F., 1990. Insularité et pêche dans les petites îles de l'Atlantique Nord. *Norois*, N° 145, pp. 45-59
- CARRÉ F., 2004. De la surexploitation à l'exploitation durable des ressources vivantes de l'océan. In ARNOULD P., MIOSSÉ A. et VEYRET Y. (Dir.), *Historiens & Géographes*, Paris, UGI- CNFG, 96^e année, N° 387, pp. 175-180
- CARRÉ F., 2006. L'évolution des pêches à finalité industrielle. In CHAUSSADE J. et GUILLAUME J. (Coord.), *Pêche et aquaculture. Pour une exploitation durable des ressources vivantes de la mer et du littoral*, Actes du colloque international, Géolittomer (LETG-UMR 6554, CNRS), Nantes, janvier 2004, Rennes, PUR, Coll. « Espace et territoires », pp. 101-114
- CARTIER J., 1984. *Voyages au Canada*. Paris, La Découverte, 211 p.
- CASTREE N., 2006. From neoliberalism to neoliberalisation: consolations, confusions, and necessary illusions. *Environment and Planning A: international journal of urban and regional research*, Vol. 38, pp. 1-6
- CASTREE N., 2008. Neoliberalising nature: processes, effects, and evaluations. *Environment and Planning A*, Vol. 40, pp. 153-173

CAZEILS N., 1997. *Cinq siècles de pêche à la morue : Terre-Neuvas & Islandais*. Rennes, Éditions Ouest-France, 127 p.

CAZEILS N., 2000. *Dix siècles de pêche à la baleine*. Rennes, Éditions Ouest-France, 127 p.

CELIK Z., 1997. *Urban forms and colonial confrontations: Algiers under French rule*. Berkeley, University of California Press, 245 p.

CEREMA, 2017. *Documents Stratégiques de Façade et de Bassin Maritime, Volet Stratégique, Guide d'élaboration. Volume 1 – Principes et context*. CEREMA, 32 p.

CHABOUD C., GALLETTI F., DAVID G., BRENIER A., MERAL P., ANDRIAMAHEFAZAFY F. et FERRARIS J., 2008. Aires marines protégées et gouvernances : contributions des disciplines pluridisciplinaire. In AUBERTIN C. et RODARY E., *Aires protégées : espaces durables ?*, Marseille, IRD Éditions, pp. 55-82

CHAREST P., GIRARD C. et RODON T., 2012. *Les pêches des Premières Nations dans l'est du Québec. Innus, Malécites et Micmacs*. Presses de l'Université Laval, Coll. « Mondes autochtones », 384 p.

CHARMILLOT M. et DAYER C., 2007. Démarche compréhensive et méthodes qualitatives : clarifications épistémologiques. *Recherches Qualitatives*, Hors-Série, N° 3, Actes du colloque Bilan et Perspectives de la Recherche Qualitative, pp. 126-139

CHARTER R., 2007. *Life on the Edge: the industrialization of our oceans. Proceedings of Coastal Zone*. Portland, Oregon, 3 p.

CHARVOLIN F., 2003. *L'invention de l'environnement en France. Chronique anthropologique d'une institutionnalisation*. Paris, La Découverte, 134 p.

CHATELIN-ERTUR C. et ONNÉE S., 2010. La gouvernance des organisations. Entre normes et règles de droit. In ROSSIGNOL J-L., *La gouvernance juridique et fiscale des organisations*, Tec & Doc, p. 25

CHAUSSADE J., 1983. *La pêche et les pêcheurs des provinces maritimes du Canada. Contribution à l'étude du sous-développement à l'intérieur d'un pays riche*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 302 p.

CHAUSSADE J. (Coord.), 1991. L'Île d'Yeu, phare du Ponant. *Cahiers Nantais*, N° 37, Nantes, Éditions Ouest France, 120 p.

CHAUSSADE J., 1994. *La Mer nourricière : enjeu du XXI^e siècle*. URA, Champtoceaux, 154 p.

CHAUSSADE J. et CORLAY J-P., 1990. *Atlas des pêches et des cultures marines, France, Europe, Monde*. Rennes, Éditions Ouest-France, Le Marin, 252 p.

CHAUSSADE J. CORLAY J-P., 1998. Le potentiel biologique de l'Atlantique et son exploitation. In MIOSSÉC A. et MARROU L. (Coord.), *Historiens & Géographes*, Paris, UGI-CNFG, 90^e année, N° 363, pp. 169-197

CHIAPELLO E., 2007. Critical accounting research and neoliberalism. *Critical Perspectives on Accounting*, Vol. 43, pp. 47-64

- CHOMSKY N. et HERMAN E., 2008. *Introduction à La Fabrication du consentement : De la propagande médiatique en démocratie*. Agone, Coll. « Contre-feux », Édition revue et corrigée, 653 p.
- CHRISTIE N., SMYTH K., BARNES R. et ELLIOTT M., 2014. Co-location of activities and designations: A means of solving or creating problems in marine spatial planning?. *Marine Policy*, Vol. 43, pp. 254-261
- CHRISTENSEN A-S. et RAAKJAER J., 1996. Fishermen's tactical and strategic decisions: A case study of Danish demersal fisheries. *Fisheries Research*, Vol. 81, pp. 258-267
- CHUENPAGDEE R., PASCUAL-FERNANDEZ J.J., SZELIÁNSKY E., ALEGRET J.L., FRAGA J. et JENTOF T S., 2013. Marine protected areas: Re-thinking their inception. *Marine Policy*, Vol. 39, pp. 234-240
- CLAESSON S., 2007. Mapping Historic Fishing grounds in the Gulf of Maine and Northwest Atlantic Ocean. In HOLM P., STARKEY D.J. et BARNARD M., *Oceans Past: Management Insights from the History of Marine Animal Populations*, Routledge, Coll. « Earthscan Research Editions », 256 p.
- CLARKE J.M., 1911. *Observations of the Magdalen Islands*. New York State Museum, Bulletin 149, 7 th Report of the Director, 53 p.
- CLAVAL P., 1975. *Chronique de géographie économique X : Planification régionale et aménagement du territoire*. Revue Géographique de l'Est, Tome 15, N° 1-2, pp. 169-216
- CLÉNET J., 2008. Modèles et modélisations en recherches qualitatives, quelles conceptions ? Quelle(s) scientificité(s) ?. *Recherches Qualitatives*, Hors-Série, N° 6, Actes du colloque Recherche Qualitative : Discours théoriques et éléments contextuels, où comment mettre en scène l'intégration, pp. 24-43
- CLOSE C.H. et HALL G.B., 2006. A GIS-based protocol for the collection and use of local knowledge in fisheries management planning. *Journal of Environmental Management*, Vol. 78, pp. 341-352
- COPE M. et ELWOOD S., 2010. *Qualitative GIS: A Mixed Methods Approach*. SAGE Publications, 192 p.
- CORLAY J-P., 1979. La notion d'espace de production halieutique : proposition méthodologique d'étude à partir de l'exemple danois. *Norois*, N° 104, pp. 449-466
- CORLAY J-P., 1980. Une activité halieutique majeure du Danemark : la pêche au poisson industriel, Poitiers. *Norois*, Éditions du CNRS, 27^e année, N° 106, pp. 251-276
- CORLAY J-P., 1993. *La pêche au Danemark. Essai de géographie halieutique*. Université de Brest, Thèse de Doctorat d'État, Géographie, 1 331 p.
- CORLAY J-P., 1995. Géographie sociale, géographie du littoral. *Norois*, Tome 42, N° 165, pp. 247-265
- CORRIGAN J., 2015. Genealogies of Emplacement. In BODENHAMER D.J., CORRIGAN J. et HARRIS T.M., *Deep Maps and Spatial Narratives*. Indiana University Press, Coll. « The Spatial Humanities », pp. 54-71

- COSGROVE D., 1999. *Mappings*. London, Reaktion Books, 311 p.
- COSGROVE D. et DANIELS S., 1988. *The iconography of landscape: Essays on the Symbolic Representation, Design and Use of Past Environments*. University of Cambridge Press, Coll. « Cambridge Studies in Historical Geography », 330 p.
- COULIOU J-R., PIRIOU N., 1995. De crise en crise, les pêches de Bretagne méridionale ne sont-elles pas sur la voie de la déstructuration ?. *Norois*, Tome 42, N° 165, pp. 185-204
- COUPER A.D., 1983. *The Times Atlas of the Oceans*. New-York, Van Nostrand Reinhold, 272 p.
- COURTIN E. et AL., 2012. Démêler les fils du récit comparatif. *Revue internationale de politique comparée*, Vol. 19, pp. 7-17
- COUTANSAIS C-P., 2013. *Atlas des Empires maritimes*. Paris, CNRS, 289 p.
- COUTUREAU D. et MAHEUX P., 2013. *Île d'Yeu – Vendée, Images du patrimoine*. Association pour le Développement de l'Inventaire Général en Pays de la Loire, 48 p.
- COWELL R. et OWENS S., 2006. Governing space: planning reform and the politics of sustainability. *Environment and Planning C: Government and Policy*, Vol. 24, pp. 403-421
- CRAMPTON J.W., 2001. Maps as social constructions : power, communication and visualization. *Progress in Human Geography*, Vol. 25, Issue 2, pp. 235-252
- CRAMPTON J.W., 2010. *Mapping : a critical introduction to cartography and GIS*. John Wiley & Sons, 233 p.
- CRAMPTON J.W. et KRYGIER J., 2006. An Introduction to Critical Cartography. *ACME: An International E-Journal for Critical Geographies*, Vol. 4, pp. 11-33
- CRAMPTON J.W., GRAHAM M., POORTHUIS A., SHELTON T., STEPHENS M., WILSON M.W. et ZOOK M., 2013. Beyond the geotag : situating « big data » and leveraging the potential of the geoweb. *Cartography and Geographic Information Science*, Vol. 40, pp. 130-139
- CRANG M., 2002. Qualitative methods: the new orthodoxy?. *Progress in Human Geography*, Vol. 26, pp. 647-655
- CRESWELL J.W., 1998. *Qualitative Inquiry and Research Design : Choosing Among Five Traditions*. SAGE Publications, 448 p.
- CRESSWELL T., 2007. Place: A Short Introduction. *Geographical Research*, Vol. 45, pp. 204-205
- CROS J., 1951. *Le Néolibéralisme, étude positive et critique*. Paris, Librairie de Médicis, 413 p.
- CUSACK T., 2014. *Framing the Ocean, 1700 to the Present : Envisaging the Sea as Social Space*. London & New-York, Routledge, 302 p.
- DALTON T., THOMPSON R., JIN D., 2010. Mapping human dimensions in marine spatial planning and management: An example from Narragansett Bay, Rhode Island. *Marine Policy*, Vol. 34, pp. 309-319

- DARDEL E., 1990. *L'homme et la terre*. Paris, Éditions du CTHS, 250 p.
- DARDOT P. et LAVAL C., 2010. *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*. Paris, La Découverte, 498 p.
- DARDOT P. et LAVAL C., 2015. *Commun. Essai sur la révolution au XXI^e siècle*. Paris, La Découverte, 400 p.
- DAVOUDI S., 2000. Sustainability: A New Vision for the British Planning System. *Planning Perspectives*, Vol. 15, pp. 123-137
- DANIC G., 1982. *Marins pêcheurs en crise. La crise des pêches sur l'aire de Lorient*. Université de Nantes, Thèse de Doctorat, Sociologie, 389 p.
- DDTM85, 2013. *Monographie 2013. L'activité Maritime dans le département de la Vendée*. Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Vendée (D'TTM85), Délégation à la Mer et au Littoral (DML), 38 p.
- DDTM85, 2015. *Monographie 2015. L'activité Maritime dans le département de la Vendée*. Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Vendée (D'TTM85), Délégation à la Mer et au Littoral (DML), 37 p.
- DEBARBIEUX B., 1996. Le lieu, fragment et symbole du territoire. *Espaces et sociétés*, N° 82-83, pp. 13-36
- DEBARBIEUX B., 1998. Les problématiques de l'image et de la représentation en géographie. In BAILLY A. (Coord.), *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, Armand Colin, pp. 199-211
- DEBARBIEUX B., 2004. De l'objet spatial à l'effet géographique. *L'effet géographique*, CNRS-MSH-Alpes, Grenoble, pp. 10-33
- DEBARBIEUX B. et LARDON S., 2003. *Figures du projet territorial*. Paris, Éditions de l'Aube, 270 p.
- DEGNBOL D. et WILSON D.C., 2008. Spatial Planning on the North Sea: A Case of Cross-Scale Linkages. *Marine Policy*, Vol. 32, pp. 189-200
- DEGUIGNET M., JUFFE-BIGNOLI D., HARRISON J., MACSHARRY B., BURGESS N. et KINGSTON N., 2014. *United Nations List of Protected Areas*. UNEP-WCMC: Cambridge, UK, 44 p.
- DELANDA M., 2006. *A new philosophy of society: assemblage theory and social complexity*. New-York, Continuum, 160 p.
- DELANO-SMITH C. et KAIN R.J.P., 1999. *English Maps: A History*. University of Toronto Press, Coll. « The British Library Studies in Map History », 320 p.
- DELEUZE G., 2004 [1986]. *Foucault*. Paris, Éditions de Minuit, 141 p.
- DELEUZE G. et GUARRATI F., 1986. *Kafka. Toward a minor literature*. University of Minnesota Press, Coll. « Theory and History of Literature », 136 p.
- DELEUZE G. et PARNET C., 1987. *Dialogues*. London, Athlone Press, 187 p.

- DELEUZE G. et GUATTARI F., 2004. *A Thousand Plateaus: Capitalism and Schizophrenia*. New-York Continuum, New Ed, 704 p.
- DENEAULT A., 2013. *Gouvernance. Le Management Totalitaire*. Montréal, Lettres Libres, Lux, 194 p.
- DENÈGRE J. et SALGÉ F., 1996. *Les systèmes d'information géographique*. Paris, PUF, 128 p.
- DENIS E., *La dynamique de la pêche à L'Ile-d'Yeu*. Université de Caen, Mémoire de Maîtrise, Géographie, 181 p.
- DENZIN N.K. et LINCOLN Y.S., 2005. *The SAGE handbook of qualitative research*. SAGE Publications, 992 p.
- DERRIDA J., 1967. *De la grammatologie*. Paris, Editions de Minuit, 445 p.
- DE CACQUERAY M., 2012. *La planification des espaces maritimes en France métropolitaine : un enjeu majeur pour la mise en œuvre de la Gestion Intégrée de la Mer et du Littoral*. Université de Bretagne Occidentale, Thèse de Doctorat, Géographie, 554 p.
- DE FREITAS D.M. et TAGLIANI P.R.A., 2009. The use of GIS for the integration of traditional and scientific knowledge in supporting artisanal fisheries management in southern Brazil. *Journal of Environmental Management*, Vol. 90, pp. 2071-2080
- DE SARDAN J-P.O., 1995. La politique du terrain. *Enquête*, Les terrains de l'enquête, pp. 71-109 [En ligne] <http://enquete.revues.org/263>
- DE SARTRE X.A., HIRT I. et NOUCHER M., 2016. *Mise en chiffre, mise en carte, mise en ordre du monde : approches critiques des métrologiques de l'espace*. Atelier transversal, UMR Passages CNRS, 6 p.
- DE VERDALLE L., VIGOUR C. et LE BIANIC T., 2012. S'inscrire dans une démarche comparative. Enjeux et controverses. *Terrains & travaux*, Vol. 2, N° 21, pp. 5-21
- DESCOLONGES M., 1996. *Qu'est-ce qu'un métier ?*. PARIS, PUF, 296 p.
- DESROSIÈRES A., 2000. L'histoire de la statistique comme genre : style d'écriture et usages sociaux. *Genèses*, Vol. 2, N° 39, pp. 121-137
- DES CLERS S., LEWIN S., EDWARDS D., SEARLE S., LIEBERKNECHT L. et MURPHY D., 2008. *FisherMap, Mapping the Grounds: recording fishermens use of the seas. Final Report*. A report published for the Finding Sanctuary project, 62 p.
- DG MARE., 2012. *Blue Growth. Scenarios and drivers for Sustainable Growth from the Oceans, Seas and Coasts. Third Interim Report*. Consortium ECORYS-DELTARES-OCEANIC développement, 126 p.
- DI MÉO G., 1998a, De l'espace aux territoires : éléments pour une archéologie des concepts fondamentaux de la géographie. *L'information géographique*, Vol. 62, pp. 99-110
- DI MÉO G., 1998b. *Géographie sociale et Territoires*. Paris, Nathan Université, Coll. « Fac. Géographie », 317 p.
- DOGAN M. et PELASSY D., 1982. *Sociologie politique comparative : problèmes et perspectives*. Paris, Economica, Coll. « Politique comparée », 218 p.

- DORCEY A., DONEY L. et RUEGGERBERG H., 1994. *Public Involvement in government decision making: choosing the right model*. Victoria BC Round Table on the Environment and the Economy
- DORION H. et LACASSE J-P., 2011. *Le Québec : territoire incertain ?*. Québec, Éditions du Septentrion, 328 p.
- DOUAY N., 2016. *Planifier à l'heure du numérique. Volume 2 : Texte inédit*. Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Thèse d'Habilitation à Diriger les Recherches, Géographie, 179 p.
- DOUVERE F., MAES F. VANHULL A. et SCHRIJVES J., 2007. The role of marine spatial planning in sea use management: the Belgian case. *Marine Policy*, Vol. 31, pp. 182-191
- DOUVERE F., 2008. The importance of marine spatial planning in advancing ecosystem-based sea use management. *Marine Policy*, Vol. 32, pp. 762-771
- DOUVERE F. et EHLER C., 2009. New perspectives on sea use management: Initial findings from European experience with marine spatial planning. *Journal of Environmental Management*, Vol. 90, pp. 77-88
- DOYLE, R.A. et AL., 1985. *Archaeology of Eastern North America, Volume 13*. Eastern States Archaeological Federation, 185 p.
- DOYON S., 2015. Losing ground: The marginalization of the St. Lawrence eel Fisheries in Québec, Canada. *Marine Policy*, Vol. 61, pp. 331-338
- DUBAR C., 1994. Identités collectives et individuelles dans le champ professionnel. *Traité de sociologie de travail*, Bruxelles, De Boeck, 1994, pp. 363-380
- DUBÉ-TOURIGNY N., 2014. *Analyse de la gouvernance de l'écosystème du golfe du Saint-Laurent*. Université de Sherbrooke, Mémoire de Maîtrise, Environnement, 113 p.
- DUDLEY N., 2008. *Guidelines for Applying Protection Area Management Categories*. Gland, Switzerland IUCN, 86 p.
- DUDLEY G. et RICHARDON J., 1996. Why does policy change over time? Adversarial policy communities, alternative policy arenas, and British trunk roads policy 1945-95'. *Journal of European Public Policy*, Vol. 3, pp. 63-83
- DUFOUR R. et OUELLET P., 2007. *Rapport d'aperçu et d'évaluation de l'écosystème marin de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent*. Mont-Joli, Pêches et Océans Canada, 132 p.
- DUMÉNYL G. et LÉVY D., 2002. The Nature and Contradictions of Neoliberalism, *Socialist Register : A World of Contradiction*. Vol. 38, pp. 43-71
- DUNCAN S.L. et LACAH D.H., 2006. Privileged Knowledge and Social Change : Effects on different participants of using GIS technology in natural resource management. *Environmental Management*, Vol. 38, pp. 267-285
- DURAND J-L., GUEGUEN I. et CATANZANO J., 1992. *Efficacité d'un outil de politique structurelle dans le secteur de pêches : le Plan Mellick*. Laboratoire ERHAL et Service d'Économie Maritime, IFREMER, 33 p.

- EDELMAN M., OYA C. et BORRAS S.M., 2013. Global land grabs: historical processes, theoretical and methodological implications and current trajectories. *Third World Quarterly*, Vol. 34, pp. 1517-1531
- EHLER C., 2017. *A guide to evaluating marine spatial plans*. Intergovernmental Oceanographic Commission (IOC), IOC Manuals & Guides, N° 70, ICAM Dossier N°8, 98 p.
- EHLER C. et DOUVERE F., 2007. *Visions for a Sea Change. Report of the First International Workshop on Marine Spatial Planning*. Intergovernmental Oceanographic Commission (IOC) and Man and the Biosphere Programme (MAB), IOC Manual & Guides, N° 46, Paris : UNESCO, 84 p.
- EHLER C. et DOUVERE F., 2009. *Marine Spatial Planning: a step-by-step approach toward ecosystem-based management*. Intergovernmental Oceanographic Commission (IOC) and Man and the Biosphere Programme (MAB), IOC Manual & Guides, N° 53, Paris : UNESCO, 99 p.
- EISMA D., van HOORN H., de JONG A.J., 1979. Concepts for Sea-Use Planning in the North Sea. *Ocean management*, Vol. 5, pp. 295-307
- ELDEN S., 2002. *Mapping the Present: Heidegger, Foucault and the Project of a Spatial History*. New-York Continuum, 232 p.
- ELISSALDE B., 2000. Géographie, temps et changement spatial. *Espace géographique*, Tome 29, N°3, pp. 224-236
- ELLIS G. et FLANNERY W., 2016. Marine spatial planning: *Cui bono?*. In FLANNERY W. et AL., *Exploring the winners and losers of marine environmental governance*, Planning Theory & Practice, Interface, Vol. 17, N° 1, pp. 122-128
- ELLUL J., 2008. *La technique, ou, L'enjeu du siècle*. Paris, Economica, 2^e éd., Coll. « Classiques des sciences sociales », 423 p.
- EMYN, 2015. *Projet de parc éolien en mer îles d'Yeu et de Noirmoutier*. Dossier du Maître d'Ouvrage, 75 p.
- ERVIN K., 2012. *GeoDesign futures: Possibilities, probabilities, certainties, and wild-cards*. Conference at the Geodesign summit [En ligne] <https://www.esri.com/videos?videoid=1010&title=geodesign-futures:-possibilities,-probabilities,-certainties,-and-wildcards>
- ESCAH N. et MARIN C., 2016. Faut-il un aménagement du territoire liquide ? Conflits d'usages en mer Baltique. *Le Monde Diplomatique*, Juillet 2016 [En ligne] <https://www.monde-diplomatique.fr/cartes/Mer-Baltique-2016-07>
- ESRI., 2010. *Changing Geography by Design. Selected Readings in GeoDesign*. Environmental Systems Research Institute, 45 p.
- ESRI., 2013. *Geodesign: Integrating GIS with geodesign*. GIS trends and topics, Environmental Systems Research Institute [En ligne] <https://www.esri.com/en-us/arcgis/geodesign>
- ETHINGTON P.J. 2007. Placing the Past: « Groundwork » for a Spatial Theory of History. *Rethinking History*, Vol. 11, pp. 463-530

- ETHINGTON P.J. et TOYOSAWA N., 2015. Incribing the Past. In BODENHAMER D.J., CORRIGAN J. et HARRIS T.M., *Deep Maps and Spatial Narratives*, Indiana University Press, Coll. « The Spatial Humanities », pp. 72-101
- FAIRCLOUGH, N., 2000. Language and Neo-liberalism. *Discourse and Society*, Vol. 11, pp. 147-148
- FAIRGRIEVE R., 2016. Maritime spatial planning – « *ad utilitatem omnium* ». In FLANNERY W. et AL., *Exploring the winners and losers of marine environmental governance*, Planning Theory & Practice, Interface, Vol. 17, N° 1, pp. 140-143
- FAIRLEY B.D., 1985. The Struggle for Capitalism in the Fishing Industry in Newfoundland. *Studies in Political Economy*, Vol. 14, pp. 33-69
- FERCHAUD S., 1999. *Les petits métiers de la pêche à l'île d'Yeu*. Université de Nantes, Mémoire de 1^{ère} année de Maîtrise, Géographie, 131 p.
- FERCHAUD, 2000. *La petite pêche et les conflits d'usage de la mer côtière à l'île d'Yeu*. Université de Nantes, Mémoire de 2^{ème} années de Maîtrise, Géographie, 130 p.
- FIRESTONE J. et KEMPTON W., 2007. Public opinion about large offshore wind power: underlying factors. *Energy Policy*, Vol. 35, pp. 1584-1598
- FIRTH A., 2013. *Marine Spatial Planning and the Historic Environment*. Report for English Heritage, Project Number 5460, Fjordr Ltd, 125 p.
- FLANNERY W. et Ó CINNÉIDE M., 2008. Marine spatial planning from the perspective of a small seaside community in Ireland. *Marine Policy*, Vol. 32, pp. 980-987
- FLANNERY W. et AL., 2016. Exploring the winners and losers of marine environmental governance. *Planning Theory & Practice*, Interface, Vol. 17, N° 1, pp. 121-151
- FLEURY C., 2010. Mutation des conflits d'appropriation dans le golfe du Saint-Laurent. : la construction d'un espace marin canadien. *Cahiers de géographie du Québec*, Vol. 54, N° 152, pp. 275-289
- FLYVBJERG B., 2005. Machiavellian Mejabprojects. *Antipode*, Vol. 37, pp 18-22
- FOCK H.O., 2008. Fisheries in the context of marine spatial planning: Defining principal areas for fisheries in the German EEZ. *Marine Policy*, Vol. 32, pp. 728-739
- FOLEY P., MATHER C. et NEIS B., 2015. Governing enclosure for coastal communities: Social embeddedness in a Canadian shrimp fishery. *Marine Policy*, Vol. 61, pp. 390-400
- FORTIN J-C. et LAROCQUE P., 2003. *Histoire des Îles-de-la-Madeleine*. Québec, Éditions de l'IQRC, Coll. « Les régions du Québec », 403 p.
- FOUCAULT M., 1966. *Les Mots et les Choses. Une archéologie des sciences humaines*. Paris, Gallimard, Coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 405 p.
- FOUCAULT M., 1973. *The Order of Things: An Archaeology of the Human Sciences*. New-York, Vintage Bokks, Reissue edition, 416 p.
- FOUCAULT M., 1975. *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Paris, Gallimard, 328 p.

FOUCAULT M., 1981. « Une histoire de la manière dont les choses font problème », Entretien de Michel Foucault avec André Berten. *Cultures & Conflits*, 12 p.

FOUCAULT M., 1991. *Remarks on Marx. Conversations with Duccio Trombadori*, Semiotext(e), 187 p.

FOUCAULT M., 1997. *Il faut défendre la société. Cours au Collège de France (1975-1976)*. Paris, Gallimard, 1997, 283 p.

FOUCAULT M., 2004. *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France (1978-1979)*. Paris, Gallimard, 355 p.

FOURNET P., 1976. La pêche à l'Île d'Yeu. *Norôis*, N° 92, pp. 555-577

FOURNIER J.-M. et SABOT E., 2001. Comparer : une démarche de recherche stimulante et risquée. *ESO Travaux et documents*, UMR 6590, N° 16, 7 p.

FRANKFORT H.A et H., WILSON J.A., JACOBSEN T. et IRWIN W.A., 1946. *The Intellectual Adventure of Ancient Man*. University of Chicago Press, 409 p.

FRÉMONT A., 1974. Recherches sur l'espace vécu. *L'Espace géographique*, Tome 3, N° 3, pp. 231-238

FRÉMONT A., CHEVALIER J., HÉRIN R., RENARD J., 1984. *Géographie sociale*. Paris, Masson, 387 p.

FREESTONE R., 2012. An historical perspective. In THOMPSON S. et MAGINN P., *Planning Australia: An overview of urban and regional planning*, Cambridge University Press, pp. 73-97

FRESSTONE R., 2014. Progress in Australian planning history: Traditions, themes and transformations. *Progress in Planning*, Vol. 91, pp. 1-29

FRICKE P., 1975. Maritime research. In YOUNG E. et FRICKE P., *Sea use planning*, Fabian tract, Vol. 437, pp. 17-22

FRIEDBERG E., 1993. *Le Pouvoir et la règle. Dynamique de l'action organisée*. Paris, Seuil, Coll. « Sociologie », 405 p.

FRIEDMAN S.S., 1993. Spatialization: A Strategy for Reading Narrative. *Narrative*, Vol. 1, pp.12-13

GALBRAITH P.S., LAROUCHE P., CHASSÉ J. et PETRIE B., 2012. Sea-surface temperature in relation to air temperature in the Gulf of St. Lawrence: Interdecadal variability and long term trends. *Deep Sea Research Part II : Topical Studies in Oceanography*, Vol. 77-80, p. 10-20

GARAT J., 1998. *La grande aventure des pêcheurs basques. Baleine, morue, sardine, thon*. Biarritz, Atlantica, 161 p.

GEISTDOERFER A., 1984. La chasse des jeunes phoques aux îles de la Madeleine, Québec, n'est pas une tuerie sanguinaire. *Anthropologie Maritime*, N° 1, pp. 53-72

GEISTDOERFER A., 1987. *Pêcheurs acadiens, pêcheurs madelinots, ethnologie d'une communauté de pêcheurs*. Paris-Québec, Éditions du CNRS et Presses de l'Université Laval, 500 p.

- GEISTDOERFER A., 2004. De l'origine des marins. La genèse mythique d'une spécialisation technique. *Techniques & Culture* [En ligne] <http://tc.revues.org/1229>
- GEORGE P. et VERGER F., 2013. *Dictionnaire de la géographie*. Paris, PUF, 4^e éd., 478 p.
- GERARDIN V., DURUC J-P. et BEAUCHESNE P., 2002. Planification du réseau d'aires protégées du Québec : Principes et méthodes de l'analyse écologique du territoire. *Vertigo*, Vol. 3, N° 1, Les aires protégées [En ligne] <https://journals.openedition.org/vertigo/4123>
- GHASARIAN C. 2002. *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*. Paris, Armand Colin, 254 p.
- GHORRA-GOBIN C., 1998. *La démarche comparative en sciences sociales*. Gestion des Transformations Sociales, Programme MOST, Paris, UNSECO, 23 p.
- GILBERT A., 1986. L'idéologie spatiale : conceptualisation, mise en forme et portée pour la géographie. *L'Espace géographique*, N° 1, pp. 57-66
- GILLILAND P.M. et LAFFOLEY D., 2008. Key elements and steps in the process of developing ecosystem-based marine spatial planning. *Marine Policy*, Vol. 32, pp. 787-796
- GIMPEL A., STELZENMÜLLER V., GROTE B., BUCK B.H. et AL., 2015. A GIS modelling framework to evaluate marine spatial planning scenarios: Co-location of offshore wind farms and aquaculture in the German EEZ. *Marine Policy*, Vol. 55, pp. 102-115
- GINTRAC C., 2012. Géographie critique, géographique radicale : comment nommer la géographie engagée ?. *Carnets de géographes*, N° 4, 13 p.
- GOBEIL D., 2005. *La Structure Associative de la Pêche Commerciale au Québec. Diagnostic et Recommendations*. Québec, Document de consultation, Édition Gobeille Ressources Humaines Inc.
- GODET L., 2010. La « nature ordinaire » dans le monde occidental. *L'Espace géographique*, 2010, Tome 39, N° 4, pp. 295-308
- GOLD R., 1958. Roles in Sociological Field Observation. *Social Forces*, Vol. 36, pp. 217-223
- GOODCHILD, M.F., 2009. NeoGeography and the nature of geographic expertise. *Journal of Location Based Services*, Vol. 3, pp. 82-96
- GOODCHILD, M.F., 2010. Towards geodesign: Repurposing cartography and GIS?. *Cartographic Perspectives*, Vol. 66, pp. 7-21
- GOPNIK M., FIESELER C., CANTRAL L., McCLELLAN K., PENDLETON L. et CROWDER L., 2012. Coming to the table: early stakeholder engagement in marine spatial planning. *Marine Policy*, Vol. 36, pp.1139-1149
- GORI R. et del VOLGO M-J., 2009. L'idéologie de l'évaluation : un nouveau dispositif de servitude volontaire?. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 2009/2, N° 8, pp. 11-26
- GROSZ E.A., 2008. *Chaos, territory, art: Deleuze and the framing of the earth*. New-York, Columbia University Press, 116 p.

- GUCHET X., 2011. Les technosciences : essai de définition. *Philonsorbonne* [En ligne] <https://journals.openedition.org/philonsorbonne/348>
- GUILLAUME J. et POURINET L., 2012. *Atlas permanent de la Mer et du littoral, N° 6 : Golfe de Gascogne*. Nantes, Géolittomer (LETG-UMR 6554, CNRS), 48 p.
- GUILLEMIN M. et GILLAM L., 2004. Ethics, reflexivity and « ethically important moments » *Research. Qualitative Inquiry*. Vol. 10, pp 261-280
- GUILLOTREAU P. (Dir.), 2008. *Mare economicum. Enjeux et avenir de la France maritime et littorale*. Rennes, PUR, Coll. « Économie et société », 551 p.
- GUMUCHIAN H., 1991. *Représentations et aménagement du Territoire*. Paris, Economica, 135 p.
- GUSDORF G., 1977. *Les sciences humaines et la pensée occidentale. Tome I. De l'histoire des sciences à l'histoire de la pensée*. Paris, Éditions Payot, Coll. « Bibliothèque scientifique », 336 p.
- GUY C., 1892. L'île d'Yeu. *Annales de Géographie*. Tome 1, N° 4, pp. 390-403
- HAGGAN N., NEIS B. et BAIRD I.G., 2007. *Fishers' Knowledge in Fisheries Science and Management*. Coastal Management Sourcebooks, UNESCO Publishing, 425 p.
- HALL G.B et CLOSE C.H., 2007. Local knowledge assessment for a small-scale fishery using geographic information systems. *Fisheries Research*, Vol. 83, pp. 11-22
- HALPERN B.S., SZLKOE K.A, MICHELI F. et KAPPEL C.V., 2007. Evaluating and ranking global and regional threats to marine ecosystems. *Conservation Biology*, Vol. 21, pp.1301-1315
- HARARI Y.N., 2015. *Sapiens: Une brève histoire de l'humanité*. Paris, Albin Michel, 512 p.
- HARLEY J.B., 1965. The re-mapping of England: 1750-1800. *Imago Mundi*, Vol. 19, pp. 56-67
- HARLEY J.B., 1988. Maps, knowledge and power. In COSGROVE D. et DANIELS S., *The iconography of landscape: Essays on the Symbolic Representation, Design and Use of Past Environments*, University of Cambridge Press, Coll. « Cambridge Studies in Historical Geography », pp. 277-312
- HARLEY J.B., 1989. *Deconstructing the map*. *Cartographica*, Vol. 26, pp. 1-20
- HARLEY J.B., 1990. Cartography, Ethics and Social Theory. *Cartographica*, Vol. 27, pp. 1-23
- HARLEY J.B. et WOODWARD D., 1987. Preface. In HARLEY J.B. et WOODWARD D., *The History of Cartography, vol. 1: Cartography in Prehistoric, Ancient, and Medieval Europe and the Mediterranean*, University of Chicago Press, p. XVI
- HARRIS T.M., 2015. Deep Geography – Deep Mapping. In BODENHAMER D.J., CORRIGAN J. et HARRIS T.M., *Deep Maps and Spatial Narratives*, Indiana University Press, Coll. « The Spatial Humanities », pp. 28-53
- HART P.J.B. et PITCHER T.J., 1998. Conflict, consent and corporation: the utility of an evolutionary perspective on individual human behaviour in fisheries management. In PITCHER T.J., PAULY D. et HART P.J.B. (Eds), *Reinventing Fisheries Management*. Kluwer Academic Publishers, The Netherlands, pp. 215–225

- HARVEY D., 1989a. *The Condition of Postmodernity : An Enquiry into the Origins of Cultural Change*. Cambridge & Oxford, Blackwell, 194 p.
- HARVEY D., 1989b. From Managerialism to Entrepreneurialism: The Transformation in Urban Governance in Late Capitalism. *Geografiska Annaler B*, Vol. 71, pp. 3-17
- HARVEY D., 1996. *Justice, Nature and the Geography of Difference*. Cambridge & Oxford, Blackwell, 480 p.
- HARVEY D., 2001. *Spaces of Capital, Towards a Critical Geography*. New-York, Routledge, 220 p.
- HARVEY D., 2005. *A Brief History of Neoliberalism*. Oxford University Press, 256 p.
- HARVEY D., 2007. Neoliberalism as « Creative Destruction ». *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*, Vol. 610, pp. 22-44
- HARVEY D., 2009. *Social Justice and the City*. University of Georgia Press, Coll. « Geographies of Justice and Social Transformation », Revised edition, 368 p.
- HARVEY D., 2010. *Géographie et capital - Vers un matérialisme historico-géographique*. Syllepse, Coll. « Mille Marxismes », 280 p.
- HEALEY P., 2003. Collaborative Planning in Perspective. *Planning Theory*, Vol. 2, pp. 1-24
- HEILBRUNN B., 2004. *La performance, une nouvelle idéologie ?*. Paris, La Découverte, Coll. « Critique et enjeux », 276 p.
- HENRY J-F., 1979. *L'Île d'Yeu*. Rennes, Éditions Ouest-France, 143 p.
- HENRY J-F., 1982. *L'Île d'Yeu sous le règne de Louis XIV, 1661-1715 : un demi-siècle d'histoire locale*. Université de Nantes, Thèse de Doctorat, Histoire.
- HIRT I., 2007. Géographies de la résistance et de la décolonisation : une approche de la reconstruction des territoires mappuche au Chili. *Géographie et Cultures*, N° 63, pp. 67-86
- HIRT I., 2009. Cartographies autochtones. Éléments pour une analyse critique. *L'Espace géographique*, Vol. 38, pp. 171-186
- HIRT I. et LERCH L., 2013. Cartographier les territorialités indigènes dans les Andes boliviennes : enjeux politiques, défis méthodologiques. *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne] <https://journals.openedition.org/cybergeo/25843>
- HODGSON G., 2014. *The Economics of Property Rights' is about neither Property nor Rights*. Hertfordshire Business School, University of Hertfordshire, 25 p.
- HOME R., 1997. *Of Planning and Planting: The making of British colonial cities*. London, Routledge, Coll. « Planning, History and Environment », 272 p.
- HUDSON R., 2001. *Producing places*. New York, Guilford Press, 138 p.

HUDSON-SMITH A., CROOKS A., GIBIN M., MILTON R. et BATTY M., 2009. NeoGeography and Web 2.0 : Concepts, Tools and Applications. *Journal of Location Based Services*, Vol. 69, pp. 211-221

HUETZ de LEMPS C., 1960. *Étude géographique et historique de l'île d'Yeu*. Université de Bordeaux, Mémoire de DES, Géographie.

HUYNH D., 2015. The misuse of urban planning in Ho Chi Minh City. *Habitat International*, Vol. 48, pp. 11-19

IFREMER, 2015. *Activité des navires de pêche 2013. Quartier maritime de l'Île d'Yeu*. Système d'Information Halieutique (SIH), de l'IFREMER, 18 p.

IFREMER, 2017. *Activité des navires de pêche 2015. Quartier maritime de l'Île d'Yeu*. Système d'Information Halieutique (SIH), de l'IFREMER, 18 p.

INNIS H.A., 1978. *The cod fisheries: the history of an international economy*. University of Toronto Press, 522 p.

ISPTM, 1982. *Le Quartier Maritime d'île d'Yeu*. Laboratoire Ressources Halieutiques Littorales, 18 p.

JACOB C., 1992. *L'Empire des cartes*. Paris, Albin Michel, 537 p.

JAMMER M., 2012. *Concepts of Space: The History of Theories of Space in Physics*. Dover Publications, 3^e éd., Enlarged edition, 288 p.

JANBEN H., KIDD S. et KVINGE T., 2013. A spatial typology for the sea: A contribution from the Baltic. *Marine Policy*, Vol. 42, pp. 190-197

JANBEN H. et SCHWARTZ F., 2015. On the potential benefits of marine spatial planning for herring spawning conditions - an example from the western Baltic Sea. *Fisheries Research*, Vol. 170, pp. 106-115

JANBEN H., BASTARDIE F., EERO M., HAMON K.G., et AL., 2018. Integration of fisheries into marine spatial planning: Quo vadis?. *Estuarine, Coastal and Shelf Science*, Vol. 201, pp. 105-113

JAY S., 2010. Planners to the rescue: Spatial planning facilitating the development of offshore wind energy. *Marine Pollution Bulletin*, Vol. 60, pp. 493-499

JAY S., ELLIS G. et KIDD S., 2012. Marine spatial planning: a new frontier?. *Journal of Environmental Policy and Planning*, Vol. 14, N° 1, pp. 1-5

JAY S., KLENKE T. et JANBEN T., 2016. Consensus and variance in the ecosystem approach to marine spatial planning: German perspectives and multi-actor implications. *Land Use Policy*, Vol. 54, pp. 129-138

JENTOFT S., 1989. Fisheries co-management. Delegating government responsibility to fishermen's organizations. *Marine Policy*, pp. 137-154

JENTOFT S., 2000. Legitimacy and disappointment in fisheries management. *Marine Policy*, Vol. 24, pp. 141-148

- JENTOFT S., 2004. Institutions in fisheries: what they are, what they do, and how they change. *Marine Policy*, Vol. 28, pp. 137-149
- JENTOFT S. et CHUENPAGDEE R., 2009. Fisheries and coastal governance as a wicked problem. *Marine Policy*, Vol. 33, pp. 553-560
- JENTOFT S. et KNOL M., 2014. Marine spatial planning: risk or opportunity for fisheries in the North Sea?. *Maritime Studies*, Vol. 12-13, pp. 1-16
- JIN D., HOAGLAN P. et WIKGREN B., 2013. An empirical analysis of the economic value of ocean space associated with commercial fishing. *Marine Policy*, Vol. 42, pp. 74-84
- JODELET D. (Dir), 2003. *Les Représentations Sociales*. Paris, PUF, Coll. « Sociologie d'aujourd'hui », 424 p.
- JOLIVEAU T., 2001. La participation à la décision territoriale : dimension socio-géographique et enjeux informationnels d'une question. *Géocarrefour*. Vol. 76, pp. 273-279
- JOLIVEAU T., NOUCHER M. et ROCHE S., 2013. La cartographie 2.0, vers une approche critique d'un nouveau régime cartographique. *L'Information géographique*, Vol. 77, pp. 29-46
- JONES P.J.S., LIEBERKNECH L.M. et QIU W. 2016. Marine spatial planning in reality: Introduction to case studies and discussion of findings. *Marine Policy*, Vol. 71, pp. 256-264
- JUCQUOIS G. et VIELLE C., 2000. *Le Comparatisme dans les sciences de l'homme : approches pluridisciplinaires*. Paris, De Boeck, Coll. « Méthodes en sciences humaines », 456 p.
- KAFAS A., McLAY A., CHIMIENTI M., SCOTT B.E., DAVIES I. et GUBBINS M., 2017. ScotMap: Participatory mapping of inshore fishing activity to inform marine spatial planning in Scotland. *Marine Policy*, Vol. 79, pp. 8-18
- KATHIJOTES N., 2013. Keynote: Blue economy - environmental and behavioral aspects towards sustainable coastal development. *Procedia - Social and Behavioral Sciences*, Vol. 101, pp. 7-13
- KEENLYSIDE D.L., 1999. Un aperçu du passé des provinces atlantiques du Canada. *Revista de Arqueología Americana*, N°16, 22 p.
- KELLEHER G., 1999. *Guidelines for Marine Protected Areas*. IUCN, Gland, Switzerland and Cambridge, UK. 107 p.
- KELLY C., GRAY L., SHUCKSMITH R. et TWEDDLE J., 2014. Review and evaluation of marine spatial planning in the Shetland Islands. *Marine Policy*, Vol. 46, pp. 152-160
- KENCHINGTON R.A. et DAY J.C., 2011. Zoning, a fundamental cornerstone of effective Marine Spatial Planning: lessons learnt from the Great Barrier Reef, Australia. *Journal of Coastal Conservation*, Vol. 15, pp. 271-278
- KERR S., JOHNSON K. et SIDE J.C., 2014a. Planning at the edge: Integrating across the land sea divide. *Marine Policy*, Vol. 47, pp. 118-125
- KERR S., WATTS L., COLTON J., CONWAY F. et AL., 2014b. Establishing an agenda for social studies research in marine renewable energy. *Energy Policy*, Vol. 67, pp. 694-702

- KERR S., COLTON J., JOHNSON K. et WRIGHT G., 2015. Rights and ownership in sea country: implications of marine renewable energy for indigenous and local communities. *Marine Policy*, Vol. 52, pp. 108–115
- KIDD S. et ELLIS G., 2012. From the land to sea and back again? Using terrestrial planning to understand the process of marine spatial planning. *Journal of Environmental Policy & Planning*, Vol. 14, pp. 49–66
- KIDD S. et SHAW D., 2013. Reconceptualising territoriality and spatial planning: insights from the sea. *Planning Theory & Practice*, Vol. 14, pp. 180-197
- KIDD S., PLATER A. et FRID C., 2011. *The ecosystem approach to marine planning and management*. London, Routledge, Earthscan, p. 256
- KITCHIN R., 2008. The practices of mapping. *Cartographica*, Vol. 43, pp. 211-215
- KITCHIN R. et DODGE M., 2007. Rethinking maps. *Progress in Human Geography*, Vol. 31, pp. 331-344
- KITCHIN R., PERKINS C. et DODGE M., 2009. Thinking about maps. In DOGE M., KITCHIN R. et PERKINS C. (Eds.), *Rethinking maps*, London, Routledge, pp. 1-25
- KITSCHOLT H., 1986. Political opportunity structures and political protest: anti-nuclear movements in four democracies. *British Journal of Political Science*, Vol. 16, pp. 58-95
- KLAIN S.C. et CHAN K.M.A., 2013. Navigating coastal values: Participatory mapping of ecosystem services for spatial planning. *Ecological Economics*, Vol. 84, pp. 104-113
- KNOL M., 2013. Making ecosystem-based management operational: Integrated monitoring in Norway. *Maritime Studies*, Vol. 12, pp. 1-17
- KOEHN Z., REINEMAN D.R. et KITTINGER J.N., 2013. Progress and promise in spatial human dimensions research for ecosystem-based ocean planning. *Marine Policy*, Vol. 42, pp. 31-38
- KURLANSKY M., 1999. *La fabuleuse histoire de la morue*. Paris, Lattes, Coll. « Essais et Document », 334 p.
- KWAN M-P., 2002. *Feminist Visualization: Re-envisioning GIS as a Method in Feminist Geography Research*. The Ohio State University, Department of Geography, 17 p.
- LABRECQUE G., 1993. La frontière maritime du Québec dans le golfe du Saint-Laurent. *Cahiers de géographie du Québec*, Vol. 37, N° 101, pp. 183-218
- LACOSTE Y., 1984. *La mer : quatre grands changements géopolitiques*. Paris, Hérodote, La Découverte, N° 32, pp. 3-41
- LAMBERT N., 2013. *Atlas des migrants en Europe, Géographie critique des politiques migratoires*. Paris, Armand Colin, 176 p.
- LASCOUMES P., 2007. Gouverner par les cartes. *Genèses*, N° 68, pp. 2-3
- LATOUCHE S., 1998. *Les dangers du marché planétaire*. Paris, Presses de Sciences Po, 128 p.

- LATOUR B., 1989. *La Science en action. Introduction à la sociologie des sciences*. Paris, La Découverte, 672 p.
- LATOUR B., 1999. *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*. Paris, La Découverte, 382 p.
- LATOUR B., 2017. *Où atterrir ? : Comment s'orienter en politique*. Paris, La Découverte, Coll. « Cahiers libres », 160 p.
- LATREILLE G., 1980. *La naissance des métiers en France : 1950- 1975, Étude psycho-sociale*. Lyon, PUL, 408 p.
- LAVAL C., 2011. Ce que Foucault a appris de Bentham. *Revue d'études benthamiennes*, [En ligne] <https://journals.openedition.org/etudes-benthamiennes/259>
- LAWRENCE D., KENCHINGTON R. et WOODLEY S., 2002. *The Great Barrier Reef: finding the right balance*. Melbourne University Press, 263 p.
- LEE D.J., DIAS E. et SCHOLTEN H.J., 2014. *Geodesign by Integrating Design and Geospatial Sciences*, Springer, 369 p.
- LEFEBVRE H., 1974. *La production de l'espace*. Paris, Anthropos, 487 p.
- LÉGER J-P. et GINDREAU M., 2012. *Il était une fois des marins*. La Rochelle, La Découverte, 186 p.
- LEGG S., 2009. Of scales, networks and assemblages: the League of Nations apparatus and the scalar sovereignty of the Government of India. *Transactions of the Institute of British Geographers*, Vol. 34, pp. 234-254
- LEQUESNE C., 2001. *L'Europe bleue. À quoi sert une politique communautaire de la pêche ?*. Paris, Presses de Sciences Po, 239 p.
- LEROY Y., 2013. *Justifications de la mise en place d'une aire marine protégée : Réflexions et implications pour le projet des îles de la Madeleine*. Université du Québec À Rimouski (UQAR), Mémoire de Maîtrise, Gestion des Ressources Maritimes, 173 p.
- LEROY Y. et TROUILLET B., 2017. Les pêches à l'île d'Yeu : évolutions et enjeux. *Cahiers Nantais*, 2017/2, pp. 63-77
- LESZCZYNSKI A., 2012. Situating the geoweb in political economy. *Progress in Human Geography*, Vol. 36, pp. 72-89
- LÉVY J. et LUSSAULT M., 2003. *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Belin, 1 034 p.
- LE BAIL J., 1995. *Contribution à l'étude des pêches en Amérique latine*. Université de Nantes, Thèse de Doctorat, Géographie, Vol. 1, 407 p.
- LE BOUËDEC G., 1997. *Activités maritimes et sociétés littorales de l'Europe Atlantique, 1690-1790*. Paris, Armand Colin, 372 p.

- LE BOUËDEC G., 2002. La Bretagne au coeur de la mondialisation des échanges maritimes (XIV^e-XVIII^e siècles). In HUMBERT M. (Dir.), *La Bretagne à l'heure de la mondialisation*, Rennes, PUR, pp. 21-26
- LE BOUËDEC G., PLOUX F., CÉRINO C. et GEISTDOERFER A., 2004. *Entre terre et mer : sociétés littorales et pluriactivités (XV^e-XX^e siècle)*. Rennes, PUR, 391 p.
- LE BERRE M., 1992. Territoires. In BAILLY A., FERRAS R. et PUMAIN D. (Dir.), *Encyclopédie de géographie*. Paris, Economica, pp. 617-638
- LE GUYADER D., 2012. *Modélisation des activités humaines en mer côtière*. Université de Bretagne Occidentale, Thèse de Doctorat, Géographie, 309 p.
- LOOS S.A. et CANESSA R.R., 2010. Towards a GIS-based methodology for marine protected area zoning. in GREEN D.R., *Coastal Marine Geospatial Technology*, Vol. 13, Springer, pp. 245-254
- LORDON F., 2016. *Les Affects de la politique*. Paris, Seuil, 208 p.
- LORIMER H., 2005. Cultural Geography: The Busyness of Being More-Than-Representational. *Progress in Human Geography*, Vol. 29, pp. 83-94
- LOTURE R., 1994. *Histoire de la Grande Pêche de Terre-Neuve*. Saint-Malo, Éditions l'Ancre de Marine, 284 p.
- LOUARGANT S. et GHIOTTI S., 2000. Les démarches comparatives sur la montagne : Quelles connaissances ? *Revue Montagnes Méditerranéennes*, Vol. 12, pp. 17-25
- LUCAS G. et EDWAL A.M., 2015. Capitalism and Mobility in the North Atlantic. In LEONE M., KNAUF M.P. et JOCELYN E. (Eds.), *Historical Archaeologies of Capitalism*, Springer, pp. 227-247
- LYOTARD J-F., 1979. *La Condition postmoderne. Rapport sur le savoir*. Paris, Éditions de Minuit, 128 p.
- MACLEOD M., LYNCH M. et HOAGLAND P., 2009. Ocean zoning. In STEELE S., THORPE S. et TUREKIAN K., *Encyclopedia of Ocean Sciences*, 2^e éd., Academic Press, 3399 p.
- MAES F. et AL., 2005. *Un océan d'espace. Vers un plan de structure d'aménagement pour une gestion durable de la mer du Nord*. Gent, Institut Maritime, Université de Gent, 204 p.
- MAES F., 2008. The international legal framework for marine spatial planning. *Marine Policy*, Vol. 32, n°5, pp. 797-810
- MAILHOT J., 1993. *Le savoir écologique traditionnel : la variabilité des systèmes de connaissance et leur étude*. Évaluation environnementale du projet Grande Baleine, Dossier-synthèse N° 4, Montréal, Bureau de soutien de l'examen public du projet Grande Baleine, 52 p.
- MANSFIELD B., 2004. Neoliberalism in the oceans: « rationalization », property rights, and the commons question. *Geoforum*, Vol. 35, pp. 313-326
- MANSFIELD B., 2006. Assessing market-based environmental policy using a case study of North Pacific fisheries. *Global Environmental Change*, Vol. 16, pp. 29-39

MANSFIELD B., 2007. Articulation between neoliberal and state-oriented environmental regulation: fisheries privatization and endangered species protection, *Environment and Planning A*, Vol. 39, pp. 1926-1942

MARCUS L., 2011. *Planning is political but not politics – the need to identify and develop theory on planning media*. Symposium « Is planning past politics? Political displacements and democratic deficits in contemporary territorial governance », Stockholm, Sweden, 3 p.

MARTIJN C., 1986. *Les Micmacs et la mer*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, Coll. « Signes des Amériques », 343 p.

MARTINEAU S., 2005. L'observation en situation : enjeux, possibilités et limites. *Recherches Qualitatives*, Hors-Série, N° 2, Actes du colloque Recherches qualitatives : L'instrumentation dans la collecte des données, UQTR, pp. 5-17

MASSEY D., 2004. *For Space*. London, SAGE Publications, 232 p.

MATHIESEN C., *Analytical framework for studying fishers' behaviour and adaptation strategies*. Institute of Fisheries Management and Coastal Community Development (IFM), Denmark, 13 p.

MATHIEU G., 1938. Notes de Géographie physique et économique sur l'Île d'Yeu. *Bulletin de l'Association de géographes français*, N° 116, 15^e année, pp. 119-124

MAUREL P., 2001. Les représentations spatiales : concepts de base et éléments de typologie. In LARDON S., MAUREL P. et PIVETEAU V., *Représentations spatiales et développement territorial*, Paris, Hermès, 1^e éd., 438 p.

McCALL M.K., 2003. Seeking good governance in participatory-GIS: a review of processes and governance dimensions in applying GIS to participatory spatial planning. *Habitat International*, Vol. 27, pp. 549-573

McCALL M.K. et DUNN C.E., 2012. Geo-information tools for participatory spatial planning: Fulfilling the criteria for « good » governance?. *Geoforum*, Vol. 43, pp. 81-94

McCARTHY J. et PRUDHAM S., 2004. Neoliberal nature and the nature of neoliberalism. *Geoforum*, Vol. 35, pp. 275–283

McCAULEY D.J., PINSKY M.L., PALUMBI S.R., ESTES J.A., JOYCE F.H. et WARNER R.R., 2015. Marine defaunation: Animal loss in the global ocean. *Marine Conservation*, Vol. 347, Issue 6215, pp. 1255641-1/1255641-7

McCAY B.J., 1980. A fishermen's cooperative limited: indigenous resource management in a complex society. *Anthropological Quarterly*, Vol. 53, pp. 29-38

McCLOSKEY D., 1975. *The economics of enclosure: a market analysis, European peasants and their markets: essays in agrarian economic history*. Princeton, Princeton University Press, pp. 123-160

McCRIMMOM, D. et FANNING L. 2011. *Planification spatiale marine: Leçons internationales pour le développement canadien*. Série gestion des océans de La Région du Golfe, 38 p.

McFARLANE C., 2009. Translocal assemblages: Space, power and social movements. *Geoforum*, Vol. 40, pp. 561-567

McHUGH R., ROCHE S. et BÉDARD Y., 2009. Towards SOLAP-Based Public Participation GIS. *Journal of Environmental Management*, Vol. 90, pp. 2041-2054

McLUCAS C., 2013. The Ten Tenets of Deep Mapping [En ligne] <http://cliffordmclucas.info/deep-mapping.html>

MEISTERSHEIM A., 2001. *Figure de l'île*. DCL Éditions, 173 p.

MEKONNEN A.D. et GORSEVSKI P., 2015. A web-based participatory GIS (PGIS) for offshore wind farm suitability within Lake Erie, Ohio. *Renewable and Sustainable Energy Reviews*, Vol. 41, pp. 162-177

MEMBE A., 2000. *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, Coll. Les Afriques, 293 p.

MERRIE A. et OLSSON P., 2014. An innovation and agency perspective on the emergence and spread of Marine Spatial Planning. *Marine Policy*, Vol. 44, pp. 366-374

MEYNAUD J., 1960. Qu'est-ce que la technocratie ?. *Revue économique*, Vol. 11, N° 4, pp. 487-526

MICHELER-CIELUCH T. et KRAUSE G., 2008. Perceived concerns and possible management strategies for governing wind farm–mariculture integration. *Marine Policy*, Vol. 32, pp. 1013-1022

MIELANTS E., Perspectives on the Origins of Merchant Capitalism in Europe. *Review of the Fernand Braudel Center*, Vol. 23, pp. 229-292

MIELANTS E., 2007. *The Origins of Capitalism and the Rise of the West*. Munshiram Manoharlal Publishers, 254 p.

MILES M.B. et HUBERMAN A.M., 1994. *Qualitative data analysis: An expanded sourcebook*. SAGE Publications, 2 éd., 338 p.

MILES M.B. et HUBERMAN A.M., 2003. *Analyse des données qualitatives*. Paris, De Boeck, Coll. « Méthodes en sciences humaines », 626 p.

MILL J.S., 1843. *A system of logic ratiocinative and inductive being a connected view of the principles of evidence, and the methods of scientific investigation*. Londres, Parker, Son & Bourne, 610 p.

MILLER C., 2015. The shared history of public health and planning in New Zealand: A different colonial experience. *Progress in Planning*, Vol. 109, pp. 1-22

MÍ'GMAWEI MAWIOMI., 2007. *Nm'tginen: Me'mnaq ejiglighmuetueg gis na naqtmueg*. Gouvernement Mí'gmaq du Gespe'gewa'gi, 108 p.

MONBEIG P., 1966, Les franges pionnières. In JOURNAUX A., DEFFONTAINES P. et JEAN-BRUNHES DELAMARE M., *Géographie générale*, Paris, Gallimard, Encyclopédie de la Pléiade, Vol. 20, pp. 974-1006

MONNET J., 1998. La symbolique des lieux : pour une géographie des relations entre espace, pouvoir et identité. *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne] <https://journals.openedition.org/cybergeo/5316>

- MOOGK P.N., 2000. *La Nouvelle France : The Making of French Canada – A Cultural History*. Michigan State University Press, 340 p.
- MORENO-BÁEZ M., BUENO R., ORR B.J., SHWA W.W. et AL., 2012. Integrating the spatial and temporal dimensions of fishing activities for management in the Northern Gulf of California, Mexico. *Ocean & Coastal Management*, Vol. 55, pp. 111-127
- MORIN E., 1990. Messie, mais non. In BOUGNOUX D., LE MOIGNE J-L. et PROULX S., *Argument pour une méthode*, Paris, Seuil, pp. 254-267
- MORRIS A.E.J., 1994. *History of Urban Form Before the Industrial Revolutions*. London, Longman, 456 p.
- MORRIS D., 2013. *The Sense of Space*. SUNY Press, Coll. « Contemporary Continental Philosophy », 213 p.
- MPO, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013a, 2014. *Les pêches maritimes du Québec, Revue statistique annuelle*. Division de la statistique et des permis, Division régionale de la Gestion des Pêches, Région du Québec, Ministère des Pêches et des Océans Canada.
- MPO, 2002. *La Stratégie sur les océans du Canada, Le Cadre stratégique et opérationnel pour la gestion intégrée des environnements estuariens, côtiers et marins au Canada*. Ministère des Pêches et Océans Canada, 34 p.
- MPO, 2013b. *Plan de gestion intégrée du golfe du Saint-Laurent*. Division de la Gestion des océans, régions du Québec, du Golfe, de Terre-Neuve-et-Labrador, Ministère des Pêches et Océans Canada 38 p.
- MPO, 2014. *Contribution économique du secteur des pêches et de la mariculture des Îles-de-la-Madeleine, Direction régionale des Politiques et de l'Économie*. Région du Québec, Ministère Pêches et Océans Canada, 97 p.
- MUCHIELLI A. (Dir), 1996. *Dictionnaire des méthodes qualitatives*. Paris, Armand Collin, 312 p.
- MUCHIELLI A., 2004. Le développement des méthodes qualitatives et l'approche constructiviste des phénomènes humains. *Recherches Qualitatives*, Hors-Série, N° 1, Actes du colloque Recherche Qualitative et Production de Savoirs, UQAM, pp. 7-39
- MUCHIELLI A., 2007. Les processus intellectuels fondamentaux sous-jacents aux techniques et méthodes qualitatives. *Recherches Qualitatives*, Hors-Série, N° 3, Actes du colloque Bilan et Perspectives de la Recherche Qualitative, pp. 1-27
- MUSSO 2017, *La religion industrielle*. Paris, Fayard, Coll. « Poids et mesures du monde », 800 p.
- NADELSON R., 1992. The Exclusive Economic Zone: state claims and the LOS convention. *Marine Policy*, Vol. 16, pp. 463-487
- NATALE F., GIBIN M., ALESSANDRINI A., VESPE M. et PAULRUD A., 2015. Mapping Fishing Effort through AIS Data. *PLoS ONE*, Vol. 10 [En ligne] <https://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0130746>
- NGUYÊN-DUY V. et LUCKERHOFF J., 2007. Constructivisme/positivisme : où en sommes-nous avec cette opposition?. *Recherches Qualitatives*, Hors-Série, N° 5, Actes du colloque Recherche Qualitative : Les questions de l'heure, pp. 4-17

NJOH A.J., 2009. Urban planning as a tool of power and social control in colonial Africa. *Planning Perspectives*, Vol. 24, pp. 301-317

NJOH A.J. et BIGON L., 2015. Germany and the deployment of urban planning to create, reinforce and maintain power in colonial Cameroon. *Habitat International*, Vol. 48, pp. 10-20

NOËL J., 2011. *Regard géographique sur la mondialisation halieutique. L'altermondialisation et les formes de résistance des « pêches artisanales »*. Université de Nantes, Thèse de Doctorat, Géographie, 476 p.

NORDMANN A., 2009. Collapse of Distance: Epistemic Strategies of Science and Technoscience. *Danish Yearbook of Philosophy*, Vol. 41, pp. 7-34

NOUCHER M., 2006. Mutualisation de l'information géographique. Communautés De Pratique Ou Infrastructures de Données Spatiales ?. *Géo-Événement*, Paris, 10 p.

NOUCHER M. 2007. *Coproduction de données géographiques : pourquoi, comment et avec qui ?*. Conférence Internationale de Géomatique et d'Analyse Spatiale, SAGEO- CQFD, Clermont Ferrand, 14 p.

NOUCHER M., 2009. *La donnée géographique aux frontières des organisations : approche socio-cognitive et systémique de son appropriation*. École Polytechnique de Lausanne, Thèse de Doctorat, Environnement, 224 p.

NOUCHER M., SÈDE-MARCEAU M-H., GOLAY F. et PORNON H., 2006. *Les Technologies de l'Information Géographique : Aubaine ou obstacle pour produire ensemble des données sur le territoire ?*. Conférence OPDE (Les Outils pour Décider Ensemble), Paris, 15 p.

NOY C. 2007, Le maillage qualitatif, canevas pour la compréhension des phénomènes contemporains. *Recherches Qualitatives*, Hors-Série, N° 3, Actes du colloque Bilan et Perspectives de la Recherche Qualitative, pp. 308-315

OJEADA-RUIZ M.A., RAMIREZ-RODRIGUEZ M. et CRUZ-AGÜERO, 2015. Mapping fishing grounds from fleet operation records and local knowledge: The Pacific calico scallop (*Argopecten ventricosus*) fishery in Bahia Magdalena, Mexican Pacific. *Ocean & Coastal Management*, Vol. 106, pp. 61-67

OLSEN E., GJOSAETER H., ROTTINGEN I., DOMMASNED Q., FOSSUM P. et SANDBERG P., 2007. The Norwegian ecosystem-based management plan for the Barents Sea. *ICES Journal Marine Science*, Vol. 64, pp. 599-602

OMOLO-OKALEBO F., TIGAN H., WERNER I. et SEGENDO H., 2010. Planning of Kampala City 1903-1962: The planning ideas, values, and their physical expression. *Journal of Planning History*, Vol. 9, pp. 151-169

OSHERENKO G., 2006. New discourses on ocean governance: understanding property rights and the public trust. *Journal of Environmental Law and Litigation*, Vol. 21, pp. 317-381

PACIFIQUE R.D., 1928. *Études Historiques et Géographiques – Le Pays des Micmacs*. Extrait du bulletin de la société de géographique du Québec, 15 p.

PAILLÉ P., 2005. Pertinence de la recherche qualitative. In MUCCHIELLI A. (Dir.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives*, Paris, Armand Colin, pp. 189-190

PAINTER J., 2010. Rethinking territory. *Antipode*, Vol. 42, pp. 1090-1118

- PALSKY G., 2012. La cartographie au XX^e siècle. De la cartographie d'expert aux cartographies citoyennes. In HOFMANN C. (Dir.), *Artistes de la carte, de la Renaissance au XXI^e siècle*, Paris, Autrement, pp. 170-205
- PAQUIN S., 2011. Bouchard, Durkheim et la méthode comparative positive. *Politique et Sociétés*, Vol. 30, pp. 57-74
- PARDO A., 1967. *Address to the United Nations General Assembly*. Twenty-Second Session, First Committee, 1516th Meeting, United Nations, New York.
- PAPON P., 1996. *Le sixième continent. Géopolitique des océans*. Paris, Odile Jacob, 336 p.
- PARKER P., 2012. *The Great Trade Routes: A History of Cargoes and Commerce over Land and Sea*. Naval Institute Press, 330 p.
- PARSONS L.S., 1995. *La Gestion des pêches maritimes au Canada*. Conseil national de recherches du Canada, Bulletin canadien des sciences halieutiques et aquatiques N° 225, 935 p.
- PASCUAL M., BORJA A., GALPARSORO I., RUIZ J. et AL., 2013. Total fishing pressure produced by artisanal fisheries, from a Marine Spatial Planning perspective: A case study from the Basque Country (Bay of Biscay). *Fisheries Research*, Vol. 147, pp. 240-252
- PAVLOVSKAYA M., 2006. Theorizing with GIS: a tool for critical geographies?. *Environment and Planning A*, Vol. 38, pp. 2003-2020
- PEARSON M. et SHANKS M., 2001. *Theatre/ Archaeology: Disciplinary Dialogues*. London, Routledge, 236 p.
- PECK J. et TICKELL A., 2002. Neoliberalizing Space. *Antipode*, Vol. 34, pp. 380-404
- PEDERSEN S.A., FOCK H., KRAUSE J., PUSCH C. et AL., 2009. Natura 2000 sites and fisheries in German offshore waters. *ICES Journal of Marine Science*, Vol. 66, pp. 155-169
- PEDERSEN C., FEODOROFF T., REUTER R., FRANCO J. et AL., 2014. *The global ocean grab: A primer*. Transnational Institute Agrarian Justice Programme, Masifundise and Afrika Kontakt, 52 p.
- PERDERSEN E.J., THOMPSON P.L., BALL R.A., FORTIN M-J. et AL., 2017. Signatures of the collapse and incipient recovery of an overexploited marine ecosystem. *Royal Society Open Science*, 15 p.
- PEEL D. et LLOYD M.G., 2004. The Social Reconstruction of the Marine Environment: Towards Marine Spatial Planning?. *The Town Planning Review*, Vol. 75, N° 3, pp. 359-378
- PÉGUY C., 1932. *L'Argent*. Paris, Gallimard, Réédition, 256 p.
- PENNANGUER S., 2005. *Incertitude et concertation dans la gestion de la zone côtière*. École Nationale Supérieure Agronomique de Rennes (ENSAR), Thèse de Doctorat, Halieutique, 374 p.
- PICHON J., 1987. *Stratégie des zones de pêche d'un chalutier du Guilvinec*. Université de Bretagne Occidentale, Mémoire de Maîtrise, Géographie, 131 p.

- PICHON J., 1992. *Les zones de pêche des chalutiers bigoudens*. Université de Bretagne Occidentale, Thèse de Doctorat, Géographie, 303 p.
- PICKLES, J., 1995. *Ground truth: The social implications of geographic information systems*. New York, Guilford Press, 248 p.
- PIETTRE A., 1986. Colbertisme et Dirigisme. *Revue des Deux Mondes* [En ligne] <http://www.revuedesdeuxmondes.fr/article-revue/colbertisme-et-dirigisme-2/>
- PINARBASI K., GALPARSOROA I., BORJAA A., STELZENMÜLLER V., EHLER C.N. et GIMPEL A., 2017. Decision support tools in marine spatial planning: Present applications, gaps and future perspectives. *Marine Policy*, Vol. 83, pp. 83-91
- PINCHEMEL P. et G., 1988. *La face de la Terre. Éléments de géographie*. Paris, Colin-Masson, Coll. « U. Géographie », 5^e éd., 517 p.
- PINKERTON E. et DAVIS R., 2015. Neoliberalism and the politics of enclosure in North American small-scale fisheries. *Marine Policy*, Vol. 61, pp. 303-312
- PLUMWOOD V., 2002. *Environmental Culture. The ecological crisis reason*. London & New-York, Routledge, 300 p.
- POMEROY R. et DOUVERE F., 2008. The engagement of stakeholders in the marine spatial planning process. *Marine Policy*, Vol. 32, pp. 816-822
- PORNON H., 2007. Bilan et perspectives de 20 années de Géomatique. Vers des SIG plus collaboratif. La Géo-collaboration. *Géomatique Expert*, N° 58, pp. 56-60
- PORNON H., 2011. *SIG – La dimension géographique du système d'information*. Dunod, Coll. « InfoPro », 271 p.
- PRESSEY R.L. et LOGAN V.S., 1998. Size of selection units for future reserves and its influence on actual vs. targeted representation of features: a case study in Western New south Wales. *Biological Conservation*, Vol. 85, pp. 305-319
- PRIETO-MARTÍN P., 2010. *Las alas de Leo. La participación ciudadana del siglo XX*. Asociación Ciudades Kyosei, 121 p.
- PROUTIERE-MAULION G., 1994. *La politique communautaire de réduction de l'effort de pêche des États membres. De la liberté de pêche au droit d'exploitation des ressources*. Université de Nantes, Thèse de Doctorat, Droit, 513 p.
- QIU W. et JONES P.J.S., 2013. The emerging policy landscape for marine spatial planning in Europe. *Marine Policy*, Vol. 39, pp. 182-190
- QUÉRO J-C., DARDIGNAC J. et VAYNE J-J., 1989. *Les poissons du Golfe de Gascogne*. Muséum National d'Histoire Naturelle-Ifremer, 233 p.
- RAFFESTIN C., 1986. Ecogenèse territoriale et territorialité. In AURIAC F. et BRUNET R., *Espaces, jeux et enjeux*, Paris, Fayard & Fondation Diderot, Coll. « Nouvelle Encyclopédie des Sciences et des Techniques », pp. 175-185

- RAFFESTIN C., 1987. Le rôle des sciences et des techniques dans les processus de territorialisation. *Revue européenne des sciences sociales*, Tome 35, N°108, pp. 93-106
- RAGUIN C. 1987. *The Comparative Method: Moving Beyond Qualitative and Quantitative Strategies*. University of California Press, 1^e éd., 216 p.
- RAJABIFARD A., BINNS A. et WILLIAMSON I., 2005. Administering the marine environment: the spatial dimension. *Journal of Spatial Science*, Vol. 50, pp. 69-78
- RAMBALDI G. et AL., 2005. Participatory 3-D Modelling, in the Encyclopedia of Developing Regional Communities with Information Communication Technology. *Idea Group Reference*, pp. 538-543
- RANA S. et JOLIVEAU T., 2009. NeoGeography : an extension of mainstream geography for everyone made by everyone?. *Journal of Location Based Services*, Vol. 3, pp. 75-81
- REIX R., 2005. *Systèmes d'information et management des organisations*. Vuibert, Coll. « Gestion », 485 p.
- REKACEWICZ P., 2013. Cartographie radicale. *Le Monde Diplomatique*, Février 2012, pp. 15-17 [En ligne] <https://www.monde-diplomatique.fr/2013/02/REKACEWICZ/48734>
- RETIÈRE D., 1996. *La crise de la pêche à l'île d'Yeu*. Université de Nantes, Mémoire de Maîtrise, Géographie, 118 p.
- REVÉRET J-P., 1991. *La pratique des pêches : comment gérer une ressource renouvelable*. Université du Québec à Montréal (UQAM), Paris, L' Harmattan, 198 p.
- REY H., CATANZANO J., MESNIL B. et BIAIS G., 1997. *Système halientique. Un regard différent sur les pêches*. Paris, Institut océanographique-IFREMER, 278 p.
- REYNAUD A., 1984. *L'intérêt de la démarche comparative en géographie*. Espace Temps, N° 26-28, pp. 26-33
- RIST G., 1996. *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*. Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 427 p.
- RITCHIE H., 2014. Understanding emergent discourses of marine spatial planning in the UK. *Land Use Policy*, Vol. 38, pp. 666-675
- RITTEL H.W.J. et WEBER M.M., 1973. Dilemmas in a general theory of planning. *Policy Sciences*, Vol. 4, pp. 155-169
- ROBERT-MULLER C., 1944. *Pêches et pêcheurs de la Bretagne Atlantique*. Paris, Armand Colin, 616 p.
- ROBERTS L., 2016. Deep Mapping and Spatial Anthropology. *Humanities*, Vol. 5, pp. XVII-XV
- ROBIN D., 2000. *Pêcheurs bretons sous l'Ancien Régime. L'exploitation de la sardine sur la côte atlantique*. Rennes, PUR, 387 p.
- ROBINSON A.H., 2010. *The Look of Maps: An Examination of Cartographic Design*. ESRI Press, Coll. « ESRI Press Classics », 128 p.

- ROBINSON A.H. et PETCHENIK B., 1977. The map as communication system. *Cartographica*, Vol. 19, pp. 92-110
- ROCHE S. et HIRT I., 2013. Cartographie participative. in *GIS Démocratie et Participation*, Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation [En ligne] <http://www.participation-et-democratie.fr/fr/node/1280>.
- RODARY E., CASTELLANET C. et ROSSI G., 2003. *Conservation de la nature et développement : l'intégration impossible ?*. Paris, Karthala, Collection « Economie et développement », 308 p.
- RODHAIN F. et LLENA C., 2006. Le mythe du développement. *Préventique Sécurité*, N° 85, pp. 41-47
- ROSSI G. et ANDRE V., 2006. La biodiversité : questions de perspectives. *Annales de géographie*, Vol. 5, N° 651, pp. 468-484
- RUSS G.R. et ZELLER D.C., 2003. From Mare Liberum to Mare Reservarum. *Marine Policy*, Vol. 27, pp. 75-78
- RYAN R.L., 2011. The social landscape of planning: Integrating social and perceptual research with spatial planning information. *Landscape and Urban Planning*, Vol. 100, pp. 361-363
- RYDIN Y., 2003. *In Pursuit of Sustainable Development: Re-thinking the Planning System*. Royal Institute of Chartered Surveyors, London.
- SALCIDO R.E., 2008. Offshore federalism and ocean industrialization. *Tullane Law Review*, pp. 1355-1445
- SANDERS L., 2001. *Modèles en analyse spatiale*. Paris, Hermès-Lavoisier, Traité IGAT, Coll. « Aspects fondamentaux de l'analyse spatiale », 334 p.
- SANDERCOCK L., 1998. The twentieth century planning experience: The official story versus insurgent representations. In FREESTONE R. (Eds), *The Twentieth Century Planning Experience*, Proceedings of the 8th international planning history conference and the 4th Australian planning/urban history conference, University of New South Wales, pp. 777-780
- SALIOU V., 2008. Gouverner la mer : émergence et institutionnalisation d'une politique maritime européenne. *Politique européenne*, Vol. 2, N° 25, pp. 253-259
- SASSEN S., 2006. *Territory-Authority-Rights. From Medieval to Global Assemblages*. Princeton & Oxford, Princeton University Press, 502 p.
- SAUER C.O., 1956. The education of a geographer. *Annals of the Association of American Geographers*, Vol. 46, pp. 287-289
- SAVOIE-ZJAC L., 2004. La recherche qualitative/interprétative en éducation. In KARSENTI et T. SAVOIE-ZJAC L. (Eds), *La recherche en éducation : étapes et approches*, Sherbrooke, Éditions du CRP, pp. 123-150
- SCHIAVINI C., 2005. Writing the Land: Horizontality, Verticality and Deep Travel in William Least Heat-Moon's *PrairieErth*. *Rivista di Studi Americani*, Vol 15-16, pp. 93-113

SCHLOSSBERG M. et SHUFORD E., 2005. Delineating « Public » and « Participation » in PPGIS, *URISA Journal*, Vol. 16, pp. 15-26

SCHOLZ A., BONZON K., FUJITA R., BENJAMIN N., WOODLING N. et BLZCK P., 2004. Participatory socioeconomic analysis: drawing on fishermen's knowledge for marine protected area planning in California. *Marine Policy*, Vol. 28, pp. 335-349

SCHÜTZ A. et LUCKMANN T., 1973. *Structures of the Life-World, Vol. 1*. Northwestern University Press, Coll. « Studies in Phenomenology and Existential Philosophy », 335 p.

SCHUURMAN N., 1999. Critical GIS: Theorizing an emerging science. *Cartographica*, Vol. 36, (Monograph 53) 99 p.

SCHUURMAN., 2000. Trouble in the heartland: GIS and its critics in the 1990. *Progress in Human Geography*, Vol. 24, pp. 569-590.

SCHWARTZ S.H., 1994. Are There Universal Aspects in the Structure and Contents of Human Values?. *Journal of Social Issues*, Vol. 50, pp. 19-45

SCOTT G.H., 1954. The Economic Theory of a Common Property Resource: The Fishery. *Journal of Political Economy*, Vol. 62, pp. 124-142

SGARD A., 2008. *Mémoires, lieux et territoires*. Rennes, PUR, Coll. « Géographie sociale », pp. 105-117

SHACKEROFF J., HAZEN E.L. et CROWER L.B. 2009. The oceans as peopled seascapes. In McLEOD K. et L. (Eds), *Ecosystem-based management for the oceans*, Washington, DC: Island Press, pp. 33-54

SHEPPARD E., 1995. GIS and society: Towards a research agenda. *Cartography and Geographic Information Systems*, Vol. 22, pp. 5-16

SHEPPARD E., 2005. Knowledge production through critical GIS: Genealogy and prospects. *Cartographica*, Vol. 40, pp. 5-21

SHIBATA K., 2008. Neoliberalism, risk, and spatial governance in the developmental state: Japanese planning in the global economy. *Critical planning*, Vol. 15, pp. 92-118

SHUCKSMITH J. et KELLY C., 2014. Data collection and mapping – Principles, processes and application in marine spatial planning. *Marine Policy*, Vol. 50, pp. 27-33

SIMAO A., DENSHAM P.J. et HAKLAY M., 2012. Web-based GIS for collaborative planning and public participation: An application to the strategic planning of wind farm sites. *Journal of Environmental Management*, Vol. 90, pp. 2027-2040

SMITH H.D., 1994. The Development and Management of the World Ocean. *Ocean & Coastal Management*, Vol. 24, pp. 3-16

SMITH H.D., 2000. The industrialisation of the world ocean – Millennium essay. *Ocean & Coastal Management*, Vol. 43, pp. 11-28

SMITH G. et BRENNAN R.E., 2012. Losing our way with mapping: Thinking critically about marine spatial planning in Scotland. *Ocean & Coastal Management*, Vol. 69, pp. 210-216

- SMITH H.D. et VALLEGA A., 1991. *The development of integrated sea-use management*. London, Routledge Advances in Maritime Research, 304 p.
- SMITH H.D., MAES F., STOJANOVIC T.A. et BALLINGER R.C., 2011. The integration of land and marine spatial planning. *Coast Conservation*, Vol. 15, pp. 291-303
- SOINI K. et BIRKELAND I., 2014. Exploring the scientific discourse on cultural sustainability. *Geoforum*, Vol. 51, pp. 213-223
- SOJA E., 2011. *Postmodern Geographies: The Reassertion of Space in Critical Social Theory*. London & New-York, Verso, 2^e éd., 228 p.
- SPINDLER G. et HAMMOND L., 2000. The use of anthropological methods in educational research: two perspectives. *Harvard Educational Review*, Vol. 70, pp. 39-48
- SPRINGETT S., 2015. Going Deeper or Flatter: Connecting Deep Mapping, Flat Ontologies and the Democratizing of Knowledge. *Humanities*, Vol. 4, pp. 623-636
- STAKE. R.E., 1995. *The art of case study research*. SAGE Publications, 175 p.
- STALLMANN T., 2012. *Alternative Cartographies Building Collective Power*. Thesis submitted to the faculty of the University of North Carolina, Master of Arts in the Department of Geography. 156 p.
- STEINBERG P., 1999. Lines of division, lines of connection: stewardship in the world-ocean. *Geographical Review*, Vol. 89, pp. 254-264
- STEINBERG P., 2001. *The Social Construction of the Ocean*. Cambridge University Press, 258 p.
- STEINBERG P. et PETERS K., 2015. Wet ontologies, fluid spaces: giving depth to volume through oceanic thinking. *Environment and Planning D: Society and Space*, Vol. 33, pp. 247-264
- STEINITZ C., 2008. Landscape planning: A brief history of influential ideas. *Journal of Landscape Architecture*, Vol. 5, pp. 68-74
- STEINITZ C., (2012). *A framework for geodesign: Changing geography by design*. ESRI Press, 224 p.
- STELZENMÜLLER V., ROGERS S.I. et MILLS C.M., 2008. Spatio-temporal patterns of fishing pressure on UK marine landscapes, and their implications for spatial planning and management. *ICES Journal of Marine Science*, Vol. 65, pp. 1081-1091
- STOJANOVIC T.A. et GARMER C.J.A., 2013. The development of world oceans & coasts and concepts of sustainability. *Marine Policy*, Vol. 42, pp. 157-165
- STRAIN P. M. 1990. *Océanographie chimique dans le golfe du Saint-Laurent*. Bulletin canadien des sciences halieutiques et aquatiques, N° 220, Ministère des Pêches et des Océans Canada. 206 p.
- ST. MARTIN K., 2001. Making Space for Community Resource Management in Fisheries. *The Annals of the Association of American Geographers*, Vol. 91, N° 1, pp. 122-142
- ST. MARTIN K., 2005a. Disrupting Enclosure in New England Fisheries. *Capitalism, Nature, Socialism*, Vol. 16, N° 1, pp. 63-80

- ST. MARTIN K., 2005b. Mapping Economic Diversity in the First World: The Case of Fisheries. *Environment and Planning A*, Vol. 37, pp. 959-979
- ST. MARTIN K., 2009. Toward a Cartography of the Commons: Constituting the Political and Economic Possibilities of Place. *Professional Geographer*, 30 p.
- ST. MARTIN K. et HALL-ARBER M., 2008. The missing layer: Geo-technologies, communities, and implications for marine spatial planning. *Marine Policy*, Vol. 32, pp. 779-786
- SUI D., ELWOOD S. et GOODCHILD M., 2012. *Crowdsourcing Geographic Knowledge : Volunteered Geographic Information (VGI) in Theory and Practice*. Springer, 396 p.
- SUPIOT A., 2015. *La gouvernance par les nombres*. Paris, Fayard, Coll. « Poids et mesures du monde », 512 p.
- SURIS-REGUEIRO J.C., DOLORES M. G-G. et VARELA-LAFUENTE M.M., 2013. Marine economy: A proposal for its definition in the European Union. *Marine Policy*, Vol. 42, pp. 111-124
- SYMES D., 2005. *Marine Spatial Planning: A Fisheries Perspective*. Report to English Nature, Unpublished, 35 p.
- SYMES D. et PHILLIPSON J., 2009. Whatever became of social objectives in fisheries policy ?. *Fisheries Research*, Vol. 95, pp. 1-5
- SYMES D. et HOEFNAGEL E., 2010. Fisheries policy, research and the social sciences in Europe: Challenges for the 21st century. *Marine Policy*, pp. 268-275
- TAFON R.V., 2017. Taking power to sea: Towards a post-structuralist discourse theoretical critique of marine spatial planning. *Environment and Planning C: Politics and Space*, Vol. 0, pp. 1-16
- TAUSSIK J. 2007. The opportunities of spatial planning for integrated coastal management. *Marine Policy*, Vol. 31, pp. 611-618
- TAYLOR N., 1998. *Urban Planning Theory since 1945*. SAGE Publications, 184 p.
- TAYLOR N., 2010. What is this thing called spatial planning? An analysis of the British government's view. *The Town Planning Review*, Vol. 81, pp. 193-208
- TESSON M., 2013. *État des lieux de l'activité de pêche professionnelle sur les îles du Ponant*. Université de Bretagne Occidentale, Mémoire de Master 1, Expertise et Gestion de l'Environnement Littoral (EGEL), 62 p.
- THRIFT N., 2011. Lifeworld, Inc. – And what to do about it. *Environment and Planning D. Society and Space*, Vol. 29, pp. 5-26
- THURGILL J. A., 2015. A Strange Cartography: Leylines, Landscape and « Deep Mapping » in the Works of Alfred Watkins. *Humanities*, Vol. 4, pp. 637-652
- TISSIER J-L. 2003. Paysage. In LÉVY J. et LUSSAULT M. (Eds), *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp. 697-701

TIVEMARK H., 2010. *L'équité dans la gouvernance des pêches enjeux locaux aux Iles-de-la-Madeleine*. Université Laval (Québec), Mémoire de Maîtrise, anthropologie, Faculté des Sciences Sociales, 180 p.

TOONEN H.M. et van TAHENHOVE J.P.M., 2013. Marine scaping: The structuring of marine practices. *Ocean and Coastal Management*, Vol. 75, pp. 43-52

TOWNSEND E., 2011. *Lobster : A Global History*. Reaktion Books, 144 p.

TROUILLET B., 2004. *La « mer côtière » d'Iroise à Finistère. Étude géographique d'ensembles territoriaux en construction*. Université de Nantes, Thèse de Doctorat, Géographie, 293 p.

TROUILLET B., 2006. Réglementation de l'exercice de la pêche et dynamiques d'occupation de la mer côtière. In CHAUSSADE J. et GUILLAUME J. (Coord.), *Pêche et aquaculture. Pour une exploitation durable des ressources vivantes de la mer et du littoral*, Actes du colloque international, Géolittomer (LETG-UMR 6554, CNRS), Nantes, janvier 2004, Rennes, PUR, Coll. « Espace et territoires », pp. 353-365

TROUILLET B., 2015. Les enjeux spatiaux : la reconfiguration des espaces halieutiques. In GUILLAUME J. (Coord.), *Espaces maritimes et territoires marins*, Paris, Ellipses, pp. 53-88

TROUILLET B., 2018. Les pêches dans la planification spatiale marine au crible des géotechnologies : perspectives critiques sur le « spatial » et l'« environnement ». Université de Nantes, EDSML, Thèse d'Habilitation à Diriger les Recherches, Géographie, 122.

TROUILLET B. et AL., 2008. La gestion des littoraux et des mers. In GUILLOTREAU P., *Mare economicum, Enjeux et avenir de la France maritime et littorale*, Rennes, PUR, Coll. « Économie et société », pp. 457-509

TROUILLET B. et JAY S., 2018. *Marine Protected Areas and Maritime Spatial Planning: technical and policy interactions*. (Accepté, revisions en cours)

TRUDEL L., SIMARD C. et VONARX N., 2007. La recherche qualitative est-elle nécessairement exploratoire ?. *Recherches Qualitatives*, Hors-Série, N°5, Actes du colloque Recherche Qualitative : Les question de l'heure, pp. 38-45

TUAN Y-F., 1974. Space and place : humanistic perspective. *Progress in Geography*, pp. 211-252

TURGEON L., 1981. Pour une histoire de la pêche : le marché de la morue à Marseille au XVIII^e siècle. *Histoire sociale*, Vol. XIV, N° 28, 28 p.

TURGEON L., 1986. Pour redécouvrir notre 16^e siècle : les pêches à Terre-Neuve d'après les archives notariales de Bordeaux. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 39, N° 4, pp. 523-549

TURNER R.A., GRAY T., POLUMIN N.V.C. et STEAD S.M., 2013. Territoriality as a Driver of Fishers' Spatial Behavior in the Northumberland Lobster Fishery. *Society & Natural Resources*, Vol. 26, pp. 491-505

TURNER R.A., POLUMIN N.V.C. et STEAD S.M., 2014. Social networks and fishers' behavior: exploring the links between information flow and fishing success in the Northumberland lobster fishery. *Ecology and Society*, Vol. 19, Art. 38.

TURNER R.A., POLUMIN N.V.C., STEAD S.M., 2015. Mapping inshore fisheries: Comparing observed and perceived distributions of pot fishing activity in Northumberland. *Marine Policy*, Vol. 51, pp. 173-181

TYNKKYNEN N., 2015. Baltic Sea environment, knowledge and the politics of scale. *Journal of Environmental Policy & Planning*, Vol. 17, pp. 201-216

UQAR, 2014. *Atlas cartographique des Îles-de-la-Madeleine. Volume 3. Étude concernant une aire marine protégée aux îles de la Madeleine, Chaire UNESCO analyse intégrée des systems marins*, ISMER-UQAR, 304 p.

URQUHART J., ACOTT T. et ZHAO M., 2013. Introduction: Social and cultural impacts of marine fisheries. *Marine Policy*, Vol. 37, pp. 1-2

VANNEY J-R., 2000. *Géographie de l'océan global*. Paris, Gordon & Breach, 362 p.

van CAMPENHOUDT L., MARQUET J. et QUIVY R., 2017. *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris, Dunod, 5^e éd., 384 p.

van DER MAREN J-M., 1992. Un pouvoir à s'octroyer, Réaction à la conférence de BABY A. *Revue de l'Association pour la recherche qualitative*. Vol. 6, pp. 27-29

van DER MAREN J-M., 1995. *Méthodes de recherche pour l'éducation*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 502 p

van DER MAREN J-M., 1999. *La recherche appliquée en pédagogie. Des modèles pour l'enseignement*. Bruxelles, De Boeck, Coll. « Méthodes en sciences humaines », 304 p.

van DER MAREN J-M., 2007. De la construction subjective de l'esprit à la révélation objective du réel, mais le réel est-il la réalité ?. *Recherches Qualitatives*, Hors-Série, N° 5, Actes du colloque Recherche qualitative : Les questions de l'heure, pp. 18-25.

van TATENHOVE J-P.M., 2010. *Integrated Marine Governance: Rethinking Legitimacy and Accountability*. ECPR Standing Group on Regulatory Governance, Third Biennial Conference « Regulation in the Age of Crisis », June 17th to 19th 2010 at University College Dublin, Ireland, 21 p.

VALLEGA A., 2001. Ocean governance in post-modern society – a geographical perspective. *Marine Policy*, Vol. 25, pp. 399-414

VIGOUR C., 2005. *La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes*. Paris, La Découverte, Coll. « Guides Repères », 336 p.

VILLERS G., 1996. L'approche biographique au carrefour de la formation des adultes, de la recherche et de l'intervention. In DESMARAIS D. et PILON J-M. (Eds), *Pratiques des histoires de vie; au carrefour de la formation de la recherche et de l'intervention*, Paris, L'Harmattan, pp. 107-134

VOGT P., 1999. *Dictionary of statistics & methodology. A nontechnical guide for the social sciences*. SAGE Publications, 355 p.

WACQUANT L., 2001. *El pensamiento crítico como disolvente de la doxa*. Asociación Argentina de Filosofía, Revista de Filosofía, Vol. 26 [En ligne] <http://eicpc.net/transversal/0806/wacquant/es>

- WALLERSTEIN I., 1996. *Le capitalisme historique*. Paris, La Découverte, 123 p.
- WALLIS W.D. et R.S., 1955. *The Micmac Indians of eastern Canada*. University of Minnesota Press, 515 p.
- WARD S., 2005. A pioneer « global intelligence corp »? The internationalisation of planning practice, 1890-1939. *Town Planning Review*, Vol. 76, pp. 119-141
- WARF B., 2015. Deep Mapping and Neogeography. in BODENHAMER D.J., CORRIGAN J. et HARRIS T.M., 2015. *Deep Maps and Spatial Narratives*, Indiana University Press, Coll. « The Spatial Humanities », pp. 134-149
- WATTS M.E., BALL I.R., STEWART R.S., KLEIN C.J. et AL., 2009. Marxan with zones: software for optimal conservation based land e and sea-use zoning. *Environmental Model Software*, Vol. 24, pp. 1513-1521
- WATZLAVICK P., 1998. Avec quoi construit-on des réalités idéologiques ?. In WATZLAVICK P. (Dir.), *L'invention de la réalité*, Paris, Seuil, pp. 223-266
- WCED, 1987. *Report of the World Commission on Environment and Development: Our Common Future*. World Commission on Environment and Development, 300 p.
- WILLIS J.W., 2007. *Foundations of Qualitative Research: Interpretive and Critical Approaches*. SAGE Publications, 392 p.
- WILSON M.W., 2009. Cyborg geographies: Towards hybrid epistemologies. *Gender, Place and Culture*, Vol. 16, pp. 499-516
- WILSON M.W., 2015. On the criticality of mapping practices: Geodesign as critical GIS?. *Landscape and Urban Planning*, Vol. 142, pp. 226-234
- WOOD D., 1992. *The power of maps*. New-York, Guilford Press, 248 p.
- WOOD D., 2011. New geography, same as the old geography. In WILSON M.W., *On the criticality of mapping practices: Geodesign as critical GIS?*, Landscape and Urban Planning, Vol. 142, pp. 226-234
- WOOD E.M., 2002. *The Origin of Capitalism. A Longer View*. London & New-York, Verso, 216 p.
- WRIGHT G., O'HAGAN A.M., de GROOT J., LEROY Y. et AL., 2016a. Establishing a legal research agenda for ocean energy. *Marine Policy*, Vol. 63, pp. 126-134
- WRIGHT G., ROCHETTE J., DRUEL E. et GJERDE K., 2016b. *The long and winding road continues. Towards a new agreement on high seas governance*. Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDRI), Sciences Po Paris, Oceans and Coastal Zones, N° 1, 52 p.
- YATES K.L., SCHOEMAN D.S. et KLEIN C.J., 2015. Ocean zoning for conservation, fisheries and marine renewable energy: Assessing trade-offs and co-location opportunities. *Journal of Environmental Management*, Vol. 152, pp. 201-209
- YERASIMOS S., 1988. La planification de l'espace en Turquie. *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, N° 50, pp. 109-123

YIN R., 1993. *Applications of case study research*. SAGE Publications, 264 p.

ZIMMERMAN E.W., 1951. World Resources and Industries. In BRIDGE G., *Resource Geography*, International Encyclopedia of the Social & Behavioral Sciences, pp. 13266-13269

ZINN H., 2002. *Une Histoire populaire des Etats-Unis de 1492 à nos jours*. Agone, Coll. « Des Amériques », 810 p.

Annexes

Annexe 1 : Évolution géo-historique de la ZEE

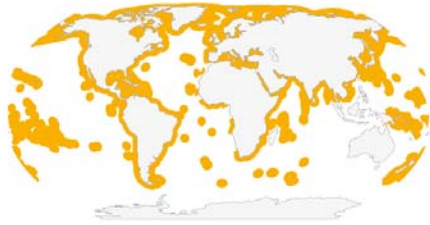
1960



1970

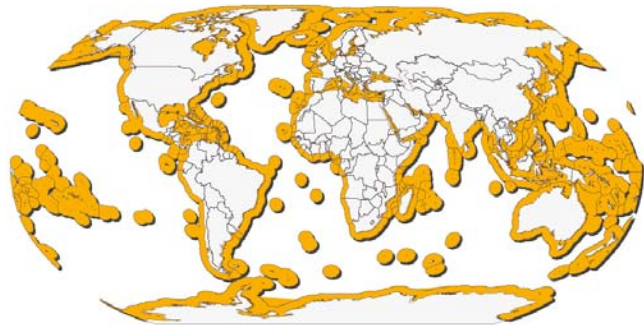


1980

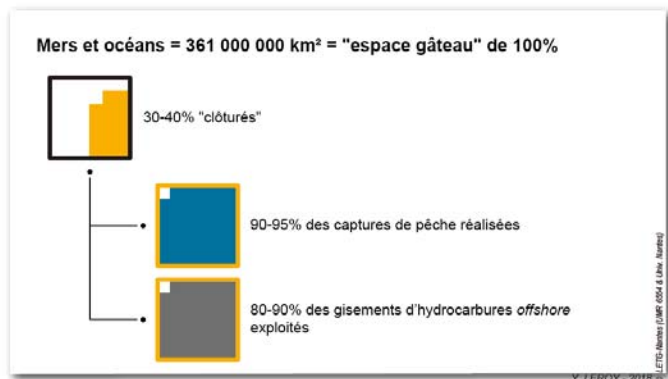


Sources techniques : Marineregions.org (2015) ; Natural Earth (2015)
Sources bibliographiques : LOUCHEF et MIOTTO (2015) ; NADELSON (1992) ; ZELLER et RUSS (2013)

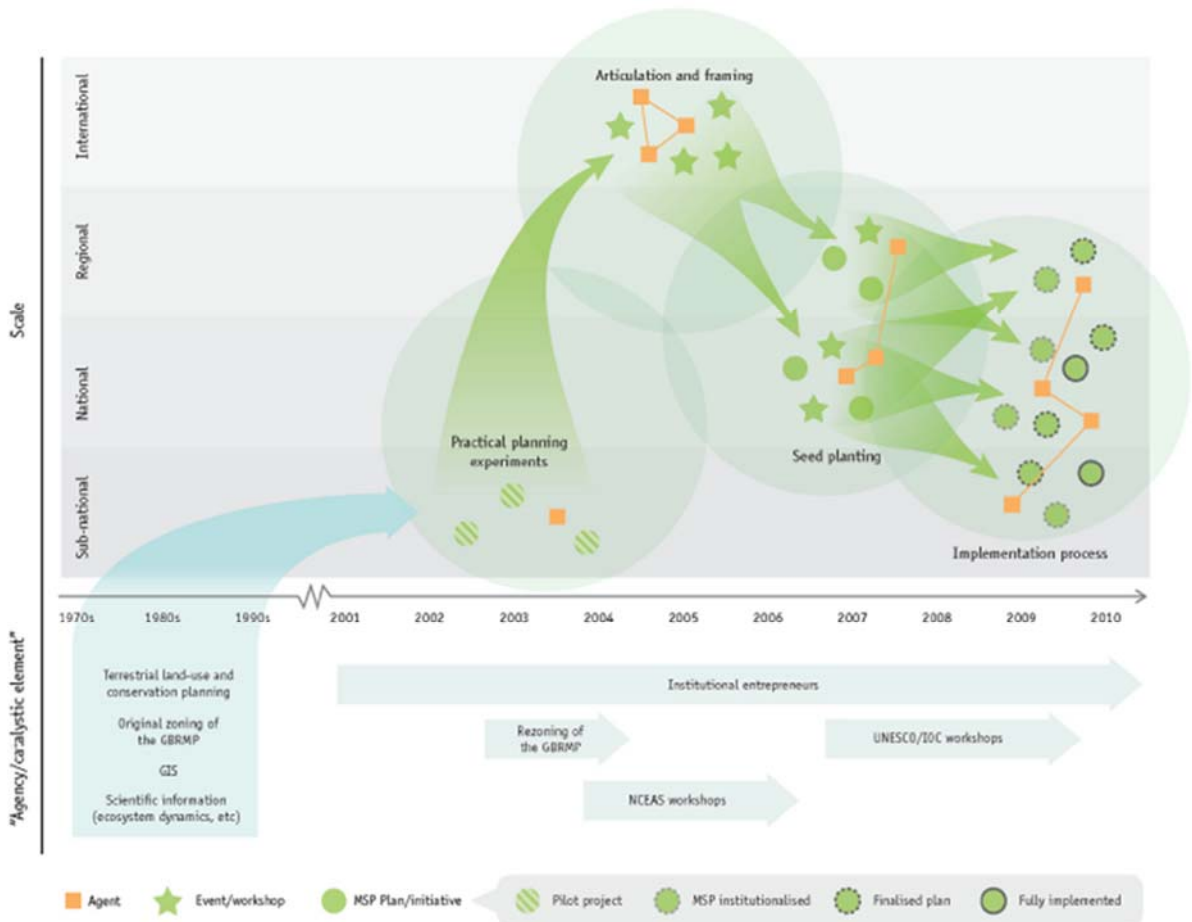
2018



Zone Economique Exclusive (ZEE)



Annexe 2 : Émergence et développement de la PSM
Source : Merrie et Olsson (2014)



Annexe 3 : L’imaginaire théorique de la PSM
Source : Ehler et Douvere (2009)

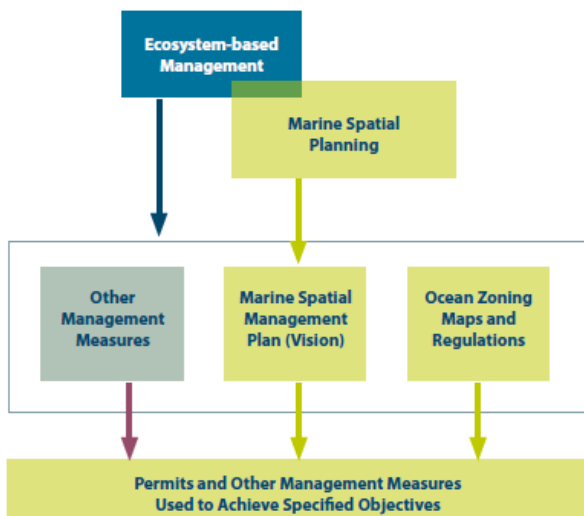


Fig. 3 The Outputs of marine spatial planning.

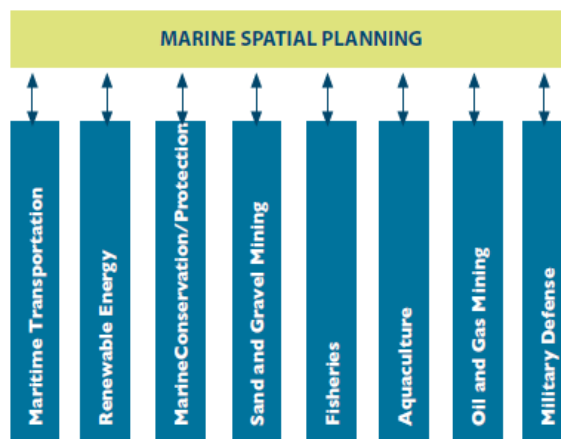


Fig. 4 Marine spatial planning and single sector planning.

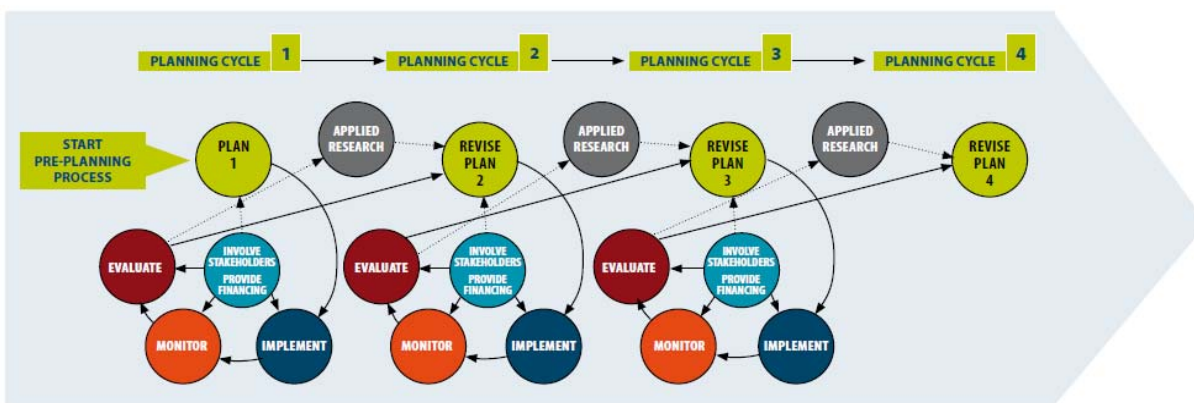


Fig. 2. The continuing MSP planning cycle

Annexe 4a : Technique d'inventaire des activités maritimes selon une grille de lecture "conflit potentiel"

Source : Couper (1983) in Le Guyader (2012 : 30)

Global marine interactions



Annexe 4 : Développement des démarches de PSM (2013)
Source : Ehler (2017)

Table 1. The Status of Examples of Marine Spatial Planning in 2013.

Country	Region	Planning Status	Country	Region	Planning Status	Country	Region	Planning Status
Belgium	North Sea EEZ	Approved/Implemented	Norway	Barents Sea	Approved/Implemented	Cambodia	Territorial Sea	Underway
Netherlands	North Sea EEZ	Approved/Implemented	Norway	Norwegian Sea	Approved/Implemented	Philippines	Territorial Sea	Underway
Germany	North Sea EEZ	Approved/Implemented	Norway	North Sea	Approved/Implemented	USA	Massachusetts State	Approved/Implemented
Germany	Baltic Sea EEZ	Approved/Implemented	Portugal	Continental EEZ	Underway	USA	Rhode Island State	Approved/Implemented
Germany	Mecklenburg-Vorpommern Land	Approved/Implemented	Denmark	Baltic Sea/North Sea	Underway	USA	Oregon State	Approved
Germany	Schleswig-Holstein Land	Approved/Implemented	Israel	EEZ/Territorial Sea	Underway	USA	Washington State	Underway
Germany	Lower Saxony Land	Approved/Implemented	United Arab Emirates	Abu Dhabi Emirate Waters	Underway	USA	Northeast Region	Underway
England	East Planning Regions	Completed/Approved	Australia	Southeast Bioregion	Completed, under revision	USA	Mid-Atlantic	Underway
England	South Planning Regions	Underway	Australia	Southwest Bioregion	Completed/Approved	Canada	East Coast (ESSIM)	Plan Completed, not Approved
Scotland	EEZ	National Plan Drafted	Australia	Northwest Bioregion	Completed/Approved	Canada	Beaufort Sea	Completed and approved, but not implemented
Scotland	Pentland Firth & Orkney Waters	Pilot Plan Completed	Australia	North Bioregion	Completed/Approved	Canada	Pacific Coast & EEZ (Federal)	Completed
Wales	EEZ	Underway	Australia	East Bioregion	Completed/Approved	Canada	Pacific Coast & EEZ (MaPP)	Underway
Northern Ireland	EEZ	Underway	Australia	Coral Sea Reserve	Underway	Mexico	EEZ (Pacific & Gulf of Mexico)	Underway
Ireland	EEZ	Underway	Australia	Great Barrier Reef	Approved/Implemented	Bermuda	EEZ	Underway
Poland	Baltic Sea	Underway	New Zealand	Hauraki Gulf	Underway	St Kitts & Nevis	EEZ	Pilot Plan Completed
Lithuania	Baltic Sea	Completed	China	Lisoning Province	Approved/Implemented	St Vincent & Grenadines	EEZ	Underway
Estonia	Baltic Sea	Underway	China	Hebei Province	Approved/Implemented	Grenada	EEZ	Underway
Latvia	Baltic Sea	Pilot MSP Plan Completed	China	Shandong Province	Approved/Implemented	Belize	Territorial Sea	Plan Drafted
Finland	Baltic Sea	Underway	China	Shanghai Municipality	Approved/Implemented	Costa Rica	Territorial Sea	Pilot Projects Underway
Sweden	Baltic Sea/North Sea	Underway	China	Zhejiang Province	Approved/Implemented			
			China	Fujian Province	Approved/Implemented			
			China	Guandong Province	Approved/Implemented			
			China	Guangxi Province	Approved/Implemented			
			China	Hainan Province	Approved/Implemented			
			Vietnam	Territorial Sea	Underway			
			Indonesia	Territorial Sea	Underway			
			Thailand	Territorial Sea	Underway			

Annexe 6a : Spatialisation "mainstream" de la dimension humaine

Source : Dalton *et al* (2012)

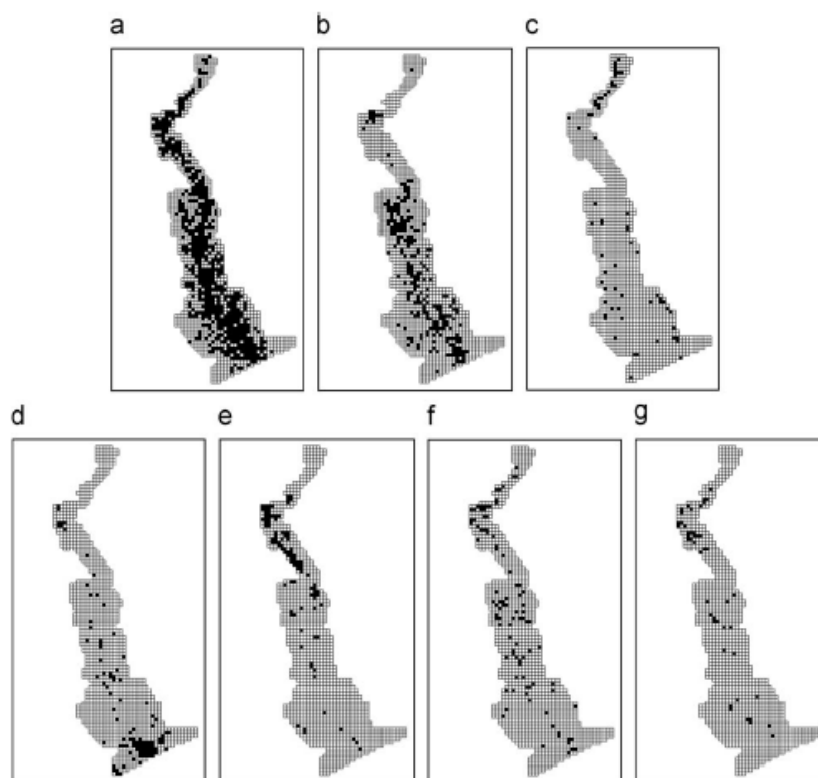


Fig. 3. Grid maps showing spatial allocation of use by vessel type (a) recreational motor (b) recreational sail (c) row boats (d) commercial fishing (e) industrial (f) service vessels, and (g) official boats.

Annexe 6b : Paysage produit par les activités de pêche selon les sciences halieutiques

Source : Smith et Brennan (2012)

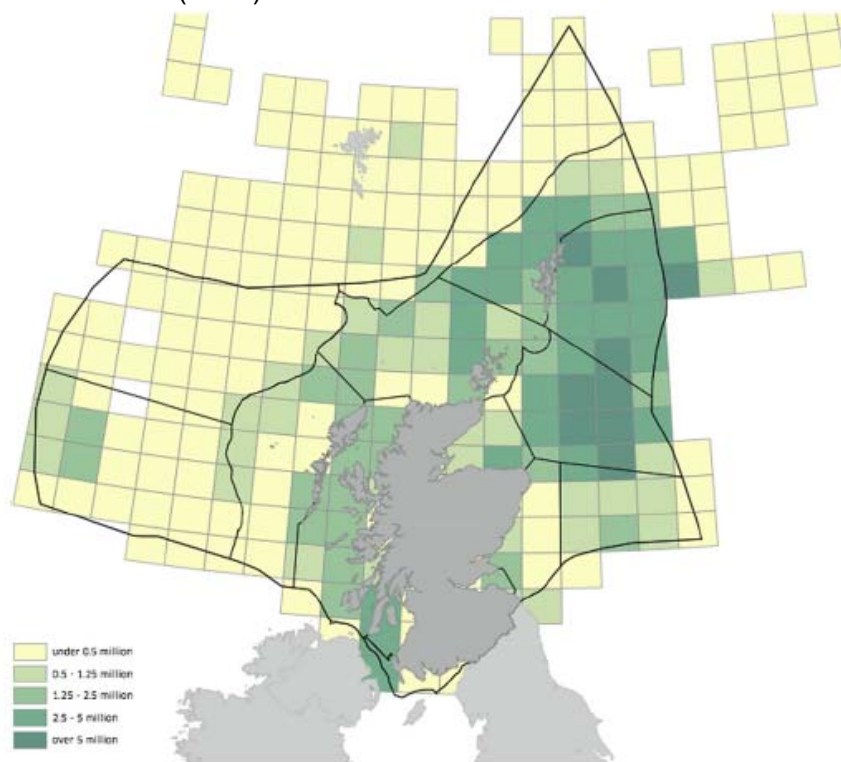


Fig. 3. Average effort (kw Days) in Scotland's seas by all UK vessels (all lengths) 2005–2009. Adapted from The Marine Atlas (Baxter *et al.*, 2011, p. 148), Marine Scotland. Note: no kw Days effort data for non-UK vessels. Rectangles where no effort by UK vessels was recorded are not coloured.

Annexe 7a : "Aide-mémoire" des entretiens ethnographiques par thématiques

– Thème 1 : interconnaissance

- ✓ Quelle est votre profession, activité ?
- ✓ Depuis quand ?
- ✓ Pour quelles raisons, motivations ? (**relance**)

– Thème 2 : pratiques sociotechniques

- ✓ Quelle(s) espèce(s) ciblez-vous ? Avec quel(s) engin(s) ?
- ✓ Depuis quand ?
- ✓ Pour quelles raisons, motivations ? (**relance**)

– Thème 3 : dimensions spatio-temporelles

- ✓ Où travaillez-vous ? Dans quels secteurs ? À quelles saisons ?
- ✓ Depuis quand ?
- ✓ Pour quelles raisons, motivations ? (**relance**)

– Thème 4 : évolutions

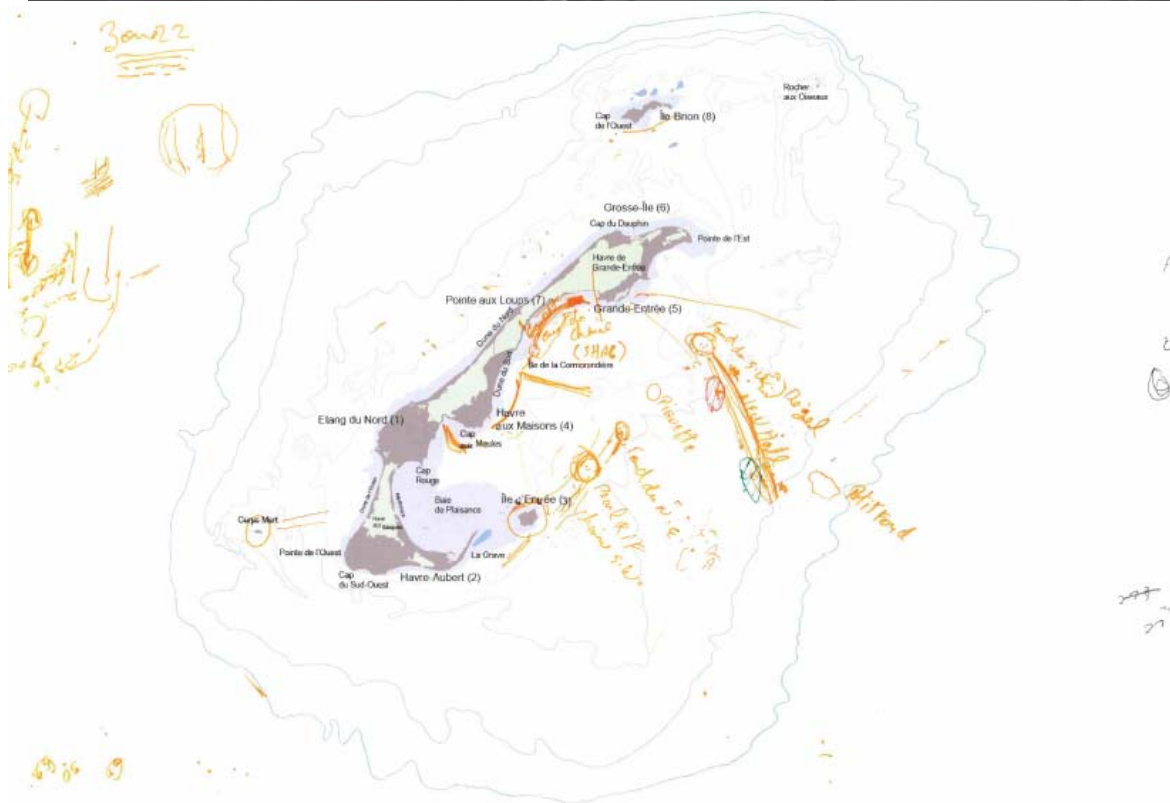
- ✓ Quelle est la situation actuelle ?
- ✓ Depuis quand ?
- ✓ Quels sont les moments les plus marquants, significatifs ? (**relance**)

Annexe 7b : Ensemble des entretiens menés durant l'enquête de terrain

Entretiens cartographiques – île d'Yeu (étude de cas A)					
Monde social	Activités		Nbre	Âge	Code
Conscienciés (pêcheurs islais)	Pêches maritimes	Hauturiers actifs	10	30-50 (3) / 50-70 (7)	YH
		Côtiers actifs	9	30-50 (6) / 50-70 (3)	YC
		Retraités	7	60-80 (7)	YR
	<i>Refus / non-disponibilité</i>		8		
	Personnes ressources		2	50-70 (2)	YPR

Entretiens cartographiques – Îles-de-la-Madeleine (étude de cas B)					
Monde social	Activités		Nbre	Âge	Code
Conscienciés (pêcheurs madelinots)	Pêches maritimes	Hauturiers actifs	6	30-50 (2) / 50-70 (4)	IdMH
		Côtiers actifs	25	30-50 (10) / 50-70 (13)	IdMC
		Retraités	8	60-80 (8)	IdMR
	<i>Refus / non-disponibilité</i>		14		
	Personnes ressources		3	40-70 (3)	IdMPR

Annexe 8 : Photographie et grille d'observation en situation prolongée



Exemple : Campagne de pêche – Îles-de-la-Madeleine (crédit Y. LEROY – mai 2016)

Annexe 9 : Corpus et matériaux de l'analyse de contenus

Analyse de contenus – Île d'Yeu (étude de cas A)				
Types		Sources	Textuel	Visuel
Articles	Scientifiques	Bouhier (1995)	X	
		Chaussade (1991)	X	
		Chaussade et Corlay (1998)	X	
		Couilou et Piriou (1995)	X	
		Corlay (1980)	X	
		Durand <i>et al.</i> (1992)	X	
		Fournet (1976)	X	X
		Huetz de Lempis (1960)	X	
		Leroy et Trouillet (2017)	X	X
		Mathieu (1938)	X	
	Généraliste	Guy (1892)	X	
Ouvrages	Scientifiques	Bertin (2001)	X	
		Besançon (1965)	X	
		Chaussade et Corlay (1990)	X	
		Carré (2004, 2006)	X	
		Coutureau et Maheux (1993)	X	
		Denis (1987)	X	X
		Ferchaud (1999, 2000)	X	X
		Garat (1998)	X	
		Henry (1979, 1982, 2007)	X	
		Le Bouédec (1997)	X	
		Le Bouédec <i>et al.</i> (2004)	X	
		Lequesne (2001)	X	
		Noël (2011)	X	
		Proutière-Maulion (1994)	X	
		Quéro <i>et al.</i> (1989)	X	X
		Retière (1996)	X	
		Robert-Muller (1944)	X	
		Robin (2000)	X	
	Tesson (2013)	X		
Généraliste	Léger et Gintreau (2012)	X		
Rapports techniques	Affaires Maritimes (1981, 1990, 1995, 2000, 2002, 2004)	X	X	
	DDTM85 (2013, 2015)	X		
	IFREMER (2015, 2017)	X		
	ISTPM (1982)	X		
Autres	Journal La Gazette	X		
	Musée des Pêches de l'Île d'Yeu	X	X	
	Archives personnels des répondants	X	X	

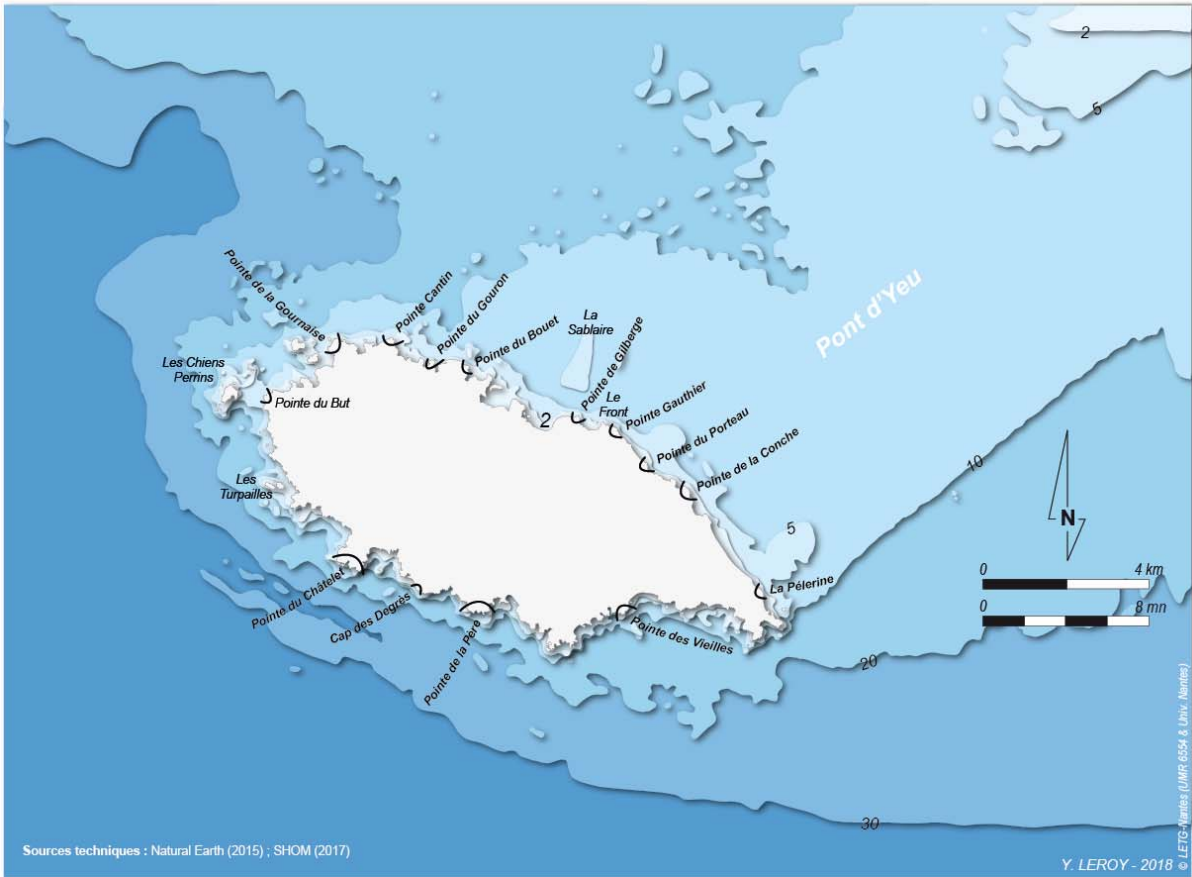
Analyse de contenus – Îles-de-la-Madeleine (étude de cas B)				
Types		Sources	Textuel	Visuel
Articles	Scientifiques	Bodiguel (2002)	X	
		Fairley (1995)	X	
		Fleury (2010)	X	
		Geistdoerfer (1984)	X	
		Gobeil (2005)	X	
		Turgeon (1981, 1986)	X	
Ouvrages	Scientifiques	Archambault (1997)	X	
		Arseneau et Chevrier (2008)	X	
		Charest <i>et al.</i> (2002)	X	
		Clarke (1911)	X	
		Besançon (1965)	X	
		Braudel (1992)	X	
		Chaussade (1983, 1994)	X	
		Carbonneau (2009)	X	
		Cartier (1984)	X	
		Cazeils (1997, 2000)	X	
		Claesson (2008)	X	X
		Denis (1987)	X	X
		Dupont (1993)	X	
		Fortin et Larocque (2003)	X	X
		Garat (1998)	X	
		Geistdoerfer (1987)	X	X
		Innis (1978)	X	
		Kurlansky (1997)	X	
		Labrecque (1993)	X	
		Le Bouëdec (1997, 2002)	X	
		Leroy (2013)	X	
		Loture (1994)	X	
		Lucas et Edwald (2015)	X	
		Martijn (1986, 2005)	X	X
		Moogk (2000)	X	
		Noël (2011)	X	
		Pacifique (1928)	X	
		Parsons (1995)	X	
		Tivemark (2010)	X	
		Townsend (2011)	X	
		Wallis (1955)	X	
		Wiley et Philipps (1958)	X	
		Rapports techniques		Benoil <i>et al.</i> (2012)
MPO (2002, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013a, 2013b, 2014)	X			

	UQAR (2014)	X	X
Autres	Musée de la Gaspésie	X	X
	Musée de la Mer	X	X
	Archives personnels des répondants	X	X

Annexe 10a : Assemblage géographique de l'île d'Yeu



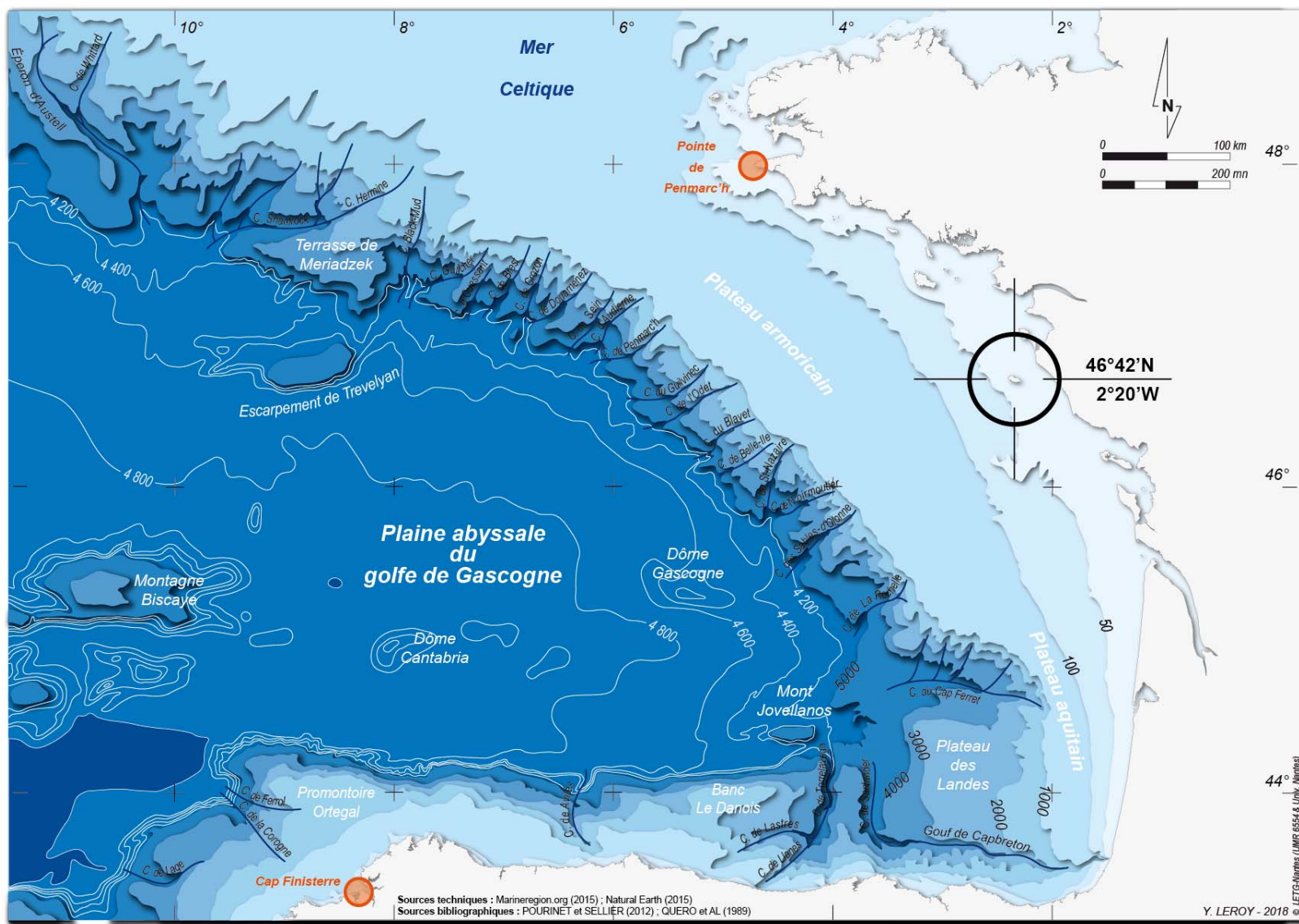
Crédits : LE MAUFF (2017)



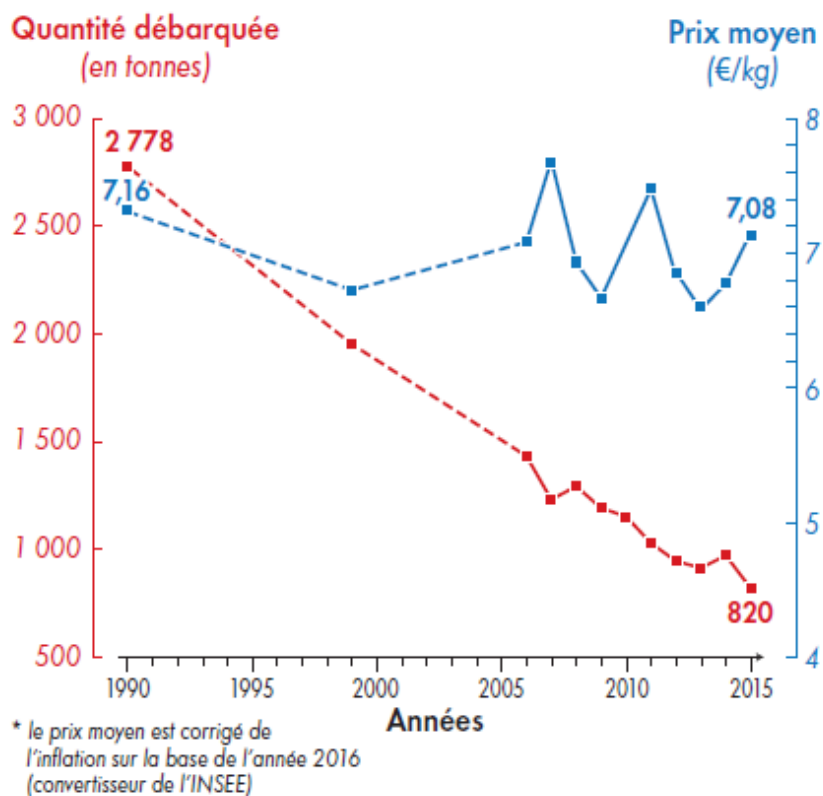
Sources techniques : Natural Earth (2015) ; SHOM (2017)

© LETO-Parques (UMR 6554 & UMR Nantes)
Y. LEROY - 2018

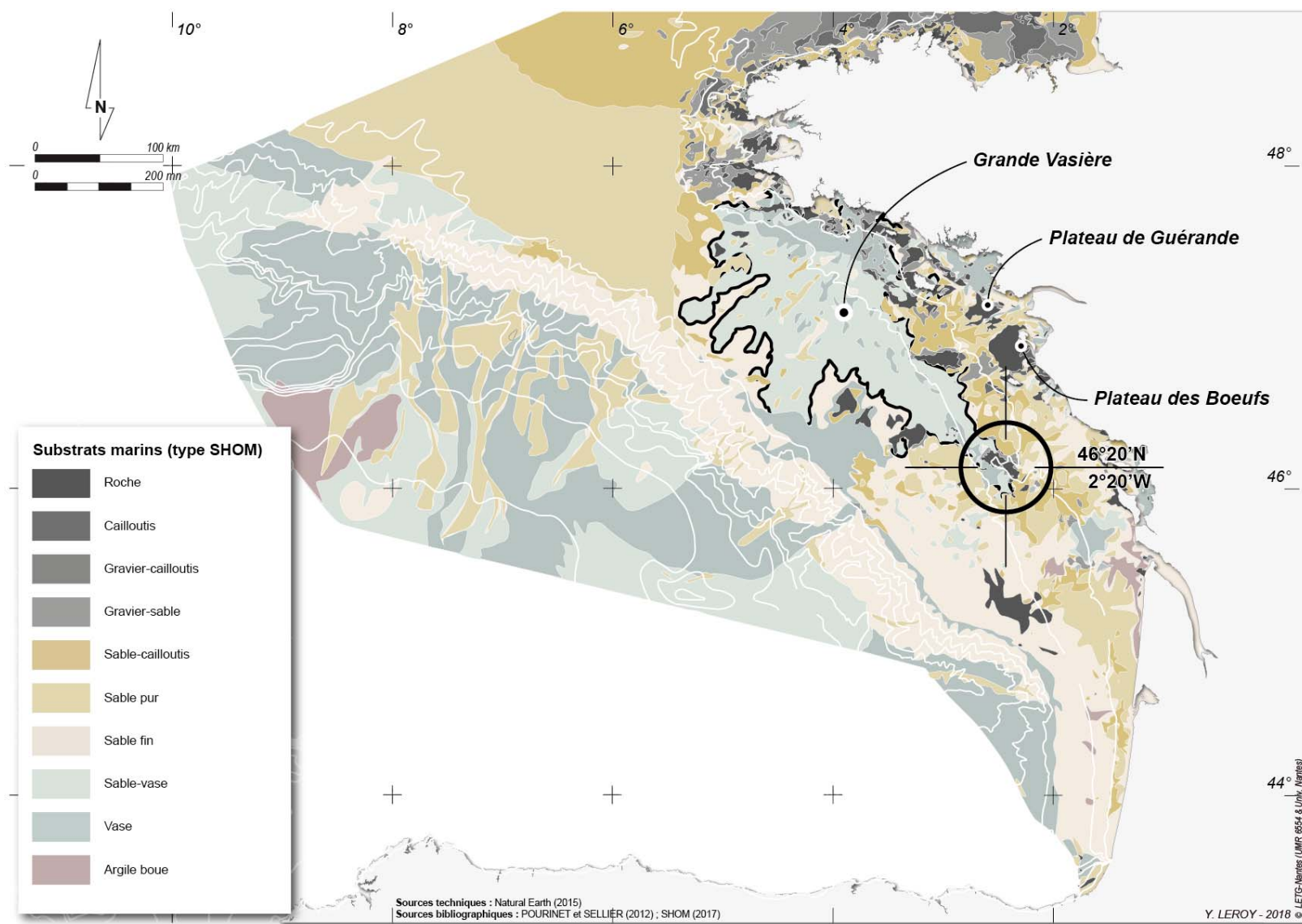
Annexe 10b : Assemblage géographique du golfe de Gascogne



Annexe 11 : Évolution des ventes de la HAM de l'Île d'Yeu
Source : Charrier (2017)



Annexe 12 : Assemblage des biotopes du golfe de Gascogne (ZEE française)

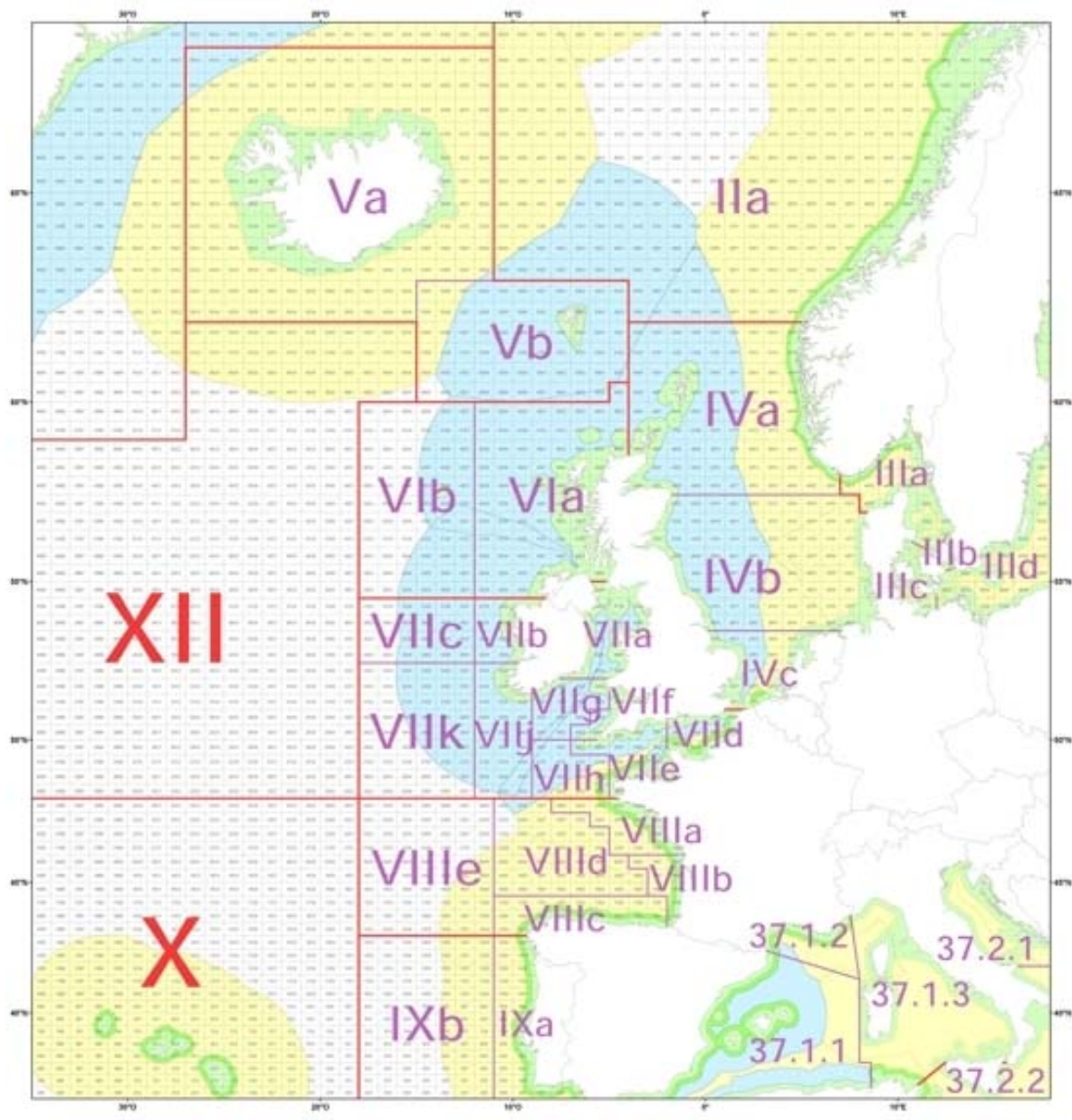


Annexe 13 : Principaux métiers pratiqués actuellement par la flotte islaïse

Flotte islaïse						
Métiers pratiqués	Espèces-ciblées				Etat du stock	Engins
	Biologie	Sous-quotas	Sous-licence	Stock		
"Casier à homard"	Benthique		X			Casier "blanc" à gros crustacés
"Casier à bouquet"	Benthique		X			Casier "noir" à petits crustacés
"Palangre à congre"	Benthique		X			Ligne hameçonnée
"Filet à rouget"	Benthique		X			Filet maillant (une nappe rectangulaire)
"Filet à sole"	Benthique	X		Stock "Européen" (zones CIEM VIIIa / VIIIb)	Surexploité	Filet maillant trémail (3 nappes réglementaires)
"Filet à lotte"	Benthique	X		Stock "Européen" (zones CIEM VIIIa / VIIIb / VIID)	Bon	
"Palangre à bar"	Démersale		X	Stock "Sud" (golfe de Gascogne)	Déclin	Ligne hameçonnée
"Filet à merlu"	Démersale	X		Stock "Nord européen" (zones CIEM VIIIa / VIIIb) Espèce du golfe de Gascogne	Surexploité	Filet maillant (une nappe rectangulaire)
"Filet à lieu jaune"	Démersale	X		Stock "Européen" (zones CIEM VIIIa / VIIIb)	Inconnu	Filet maillant (une nappe rectangulaire)
"Ligne à germon"	Pélagique					Ligne-traînante leurrée
"Ligne à thon-rouge"	Pélagique	X		Stock atlantique oriental et méditerranéen	Bon	Ligne-traînante appâtée

Annexe 14 : Zones de pêche du CIEM

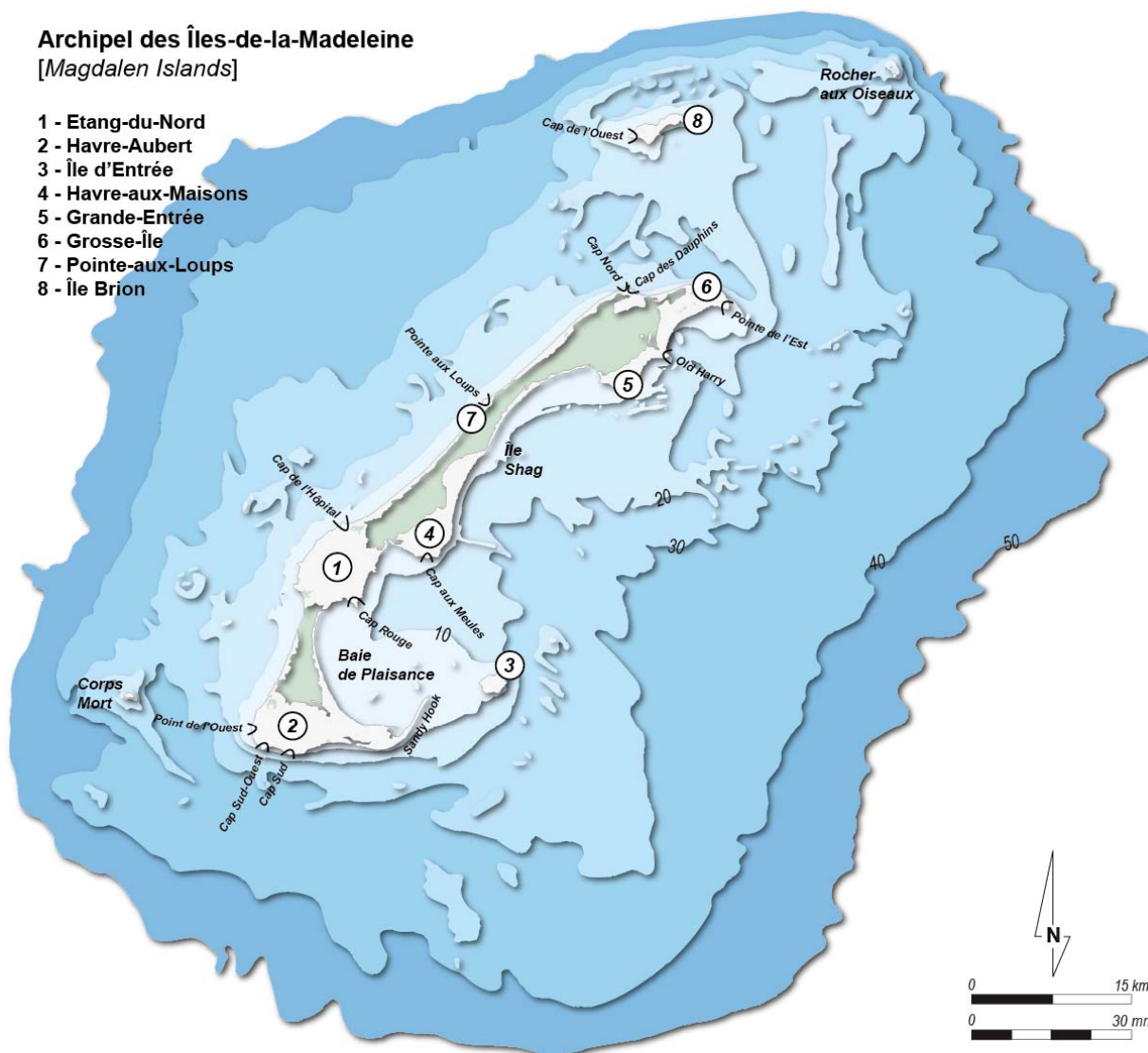
Source : <https://wwz.ifremer.fr/peche/Le-monde-de-la-peche/La-gestion/ou/Zones-CIEM>



Annexe 15a : Assemblage géographique des Îles-de-la-Madeleine

Archipel des Îles-de-la-Madeleine [Magdalen Islands]

- 1 - Etang-du-Nord
- 2 - Havre-Aubert
- 3 - Île d'Entrée
- 4 - Havre-aux-Maisons
- 5 - Grande-Entrée
- 6 - Grosse-île
- 7 - Pointe-aux-Loups
- 8 - Île Brion



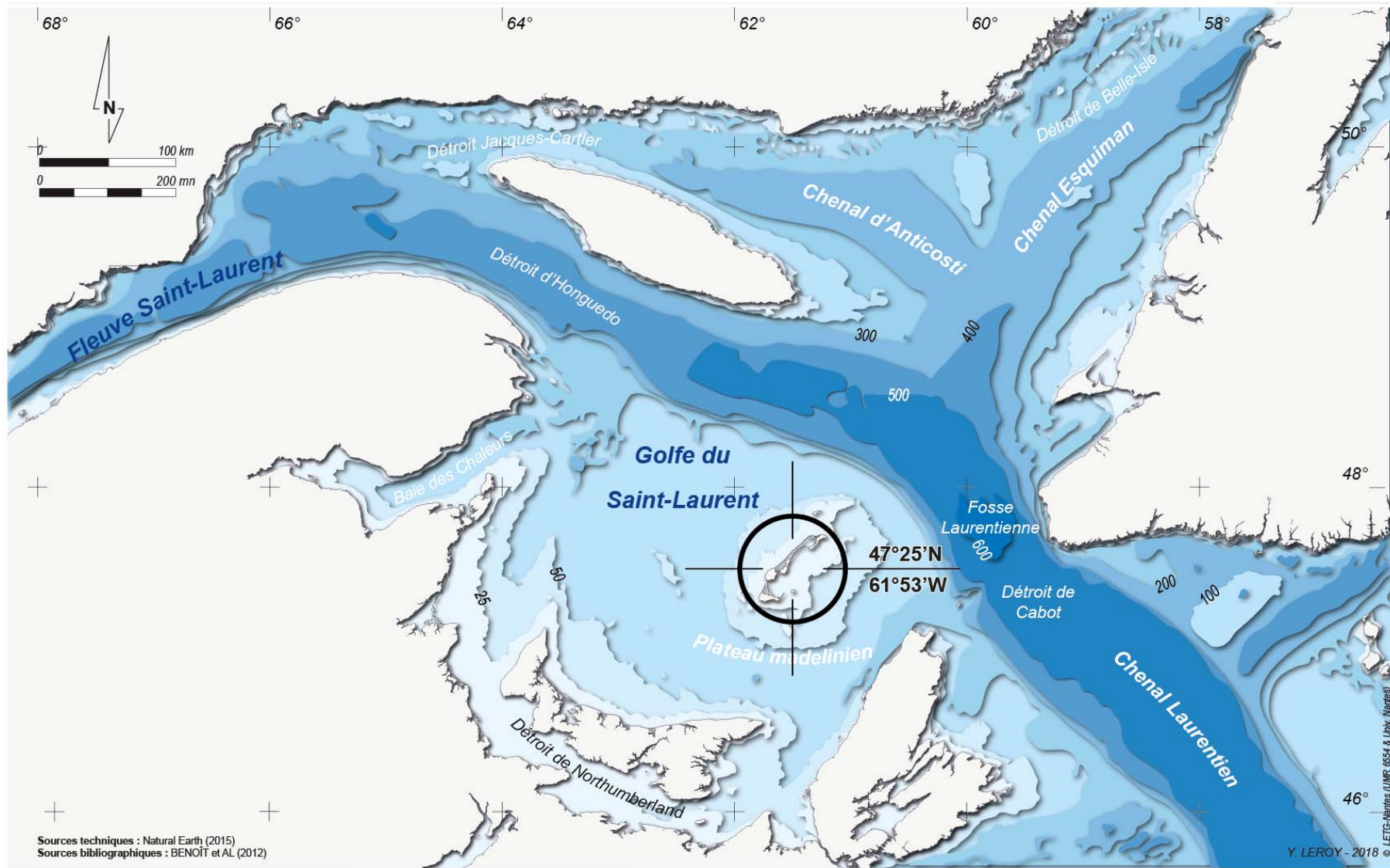
Sources techniques : Natural Earth (2015) ; PARC CANADA (2014)



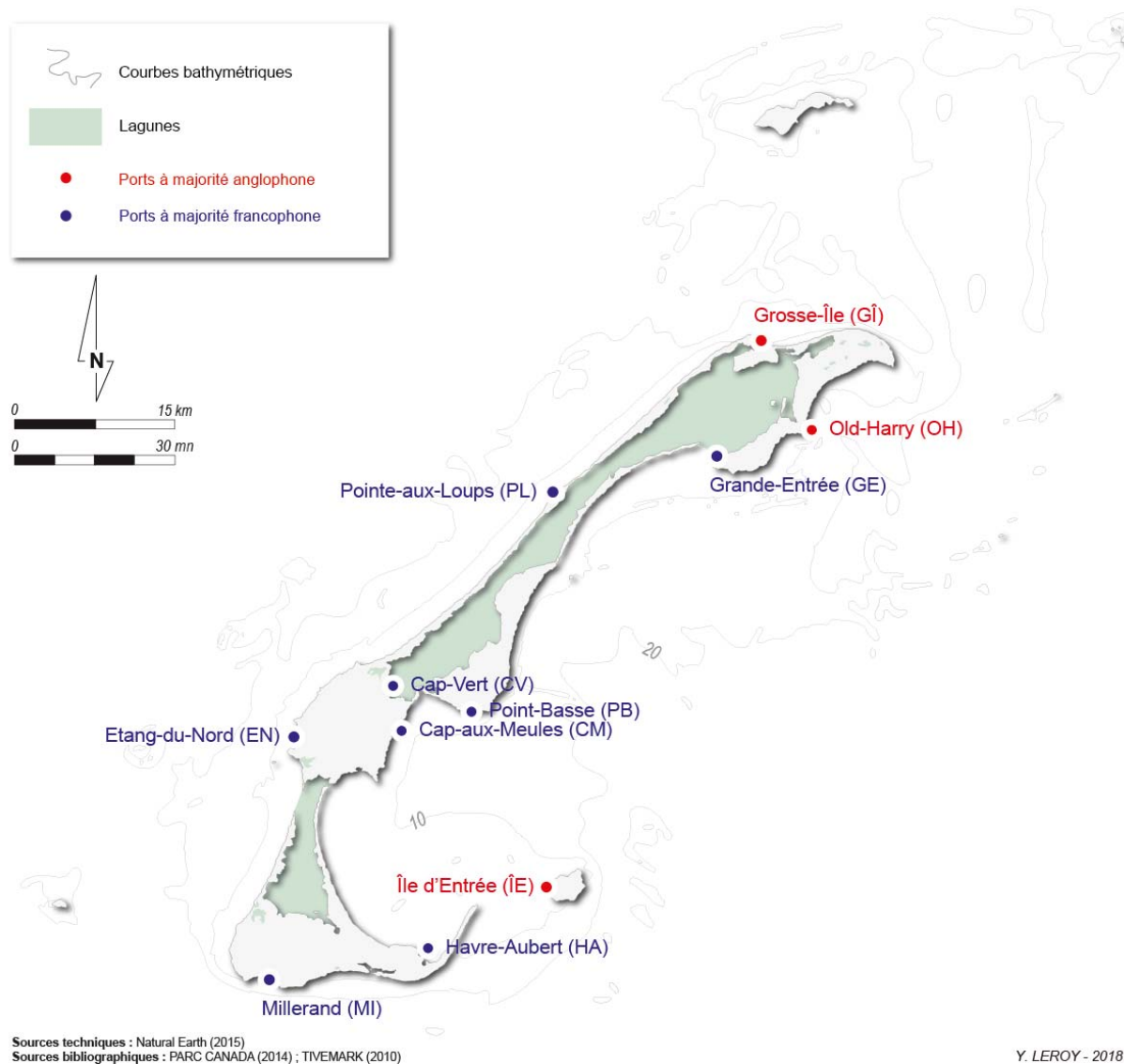
Crédits : LEROY (2016)

Y. LEROY - 2018 ©

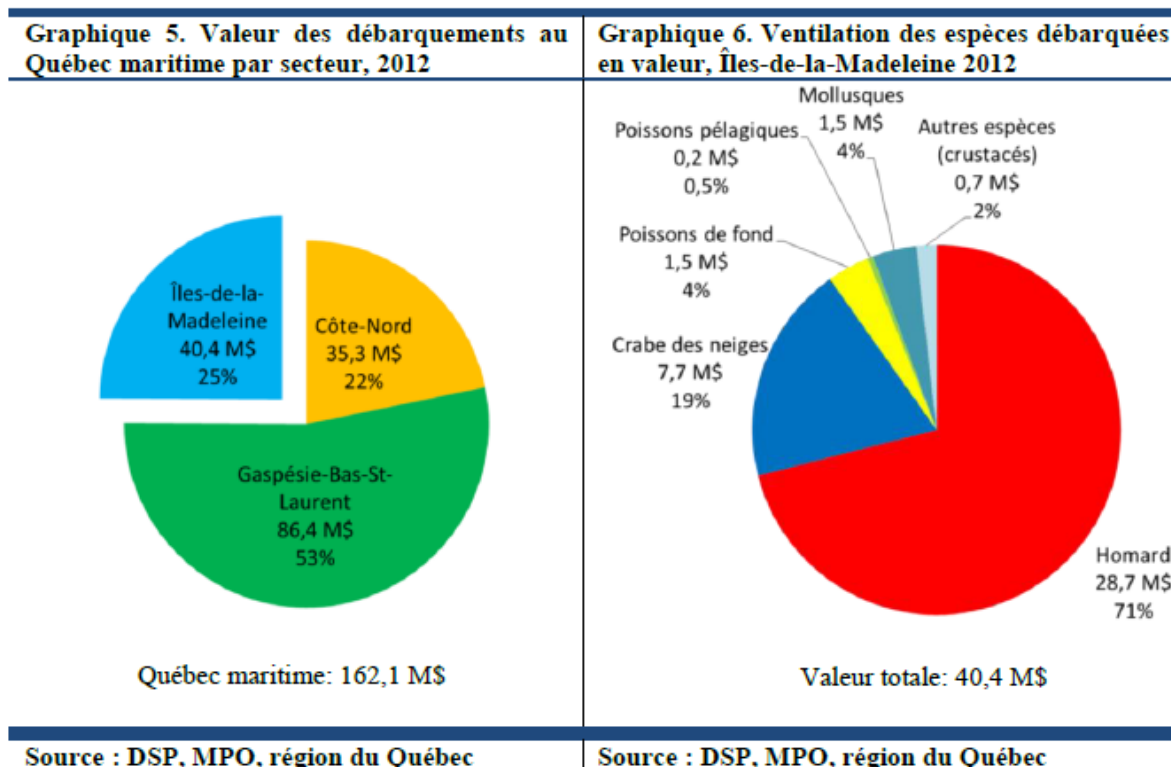
Annexe 15b : Assemblage géographique du golfe du Saint-Laurent



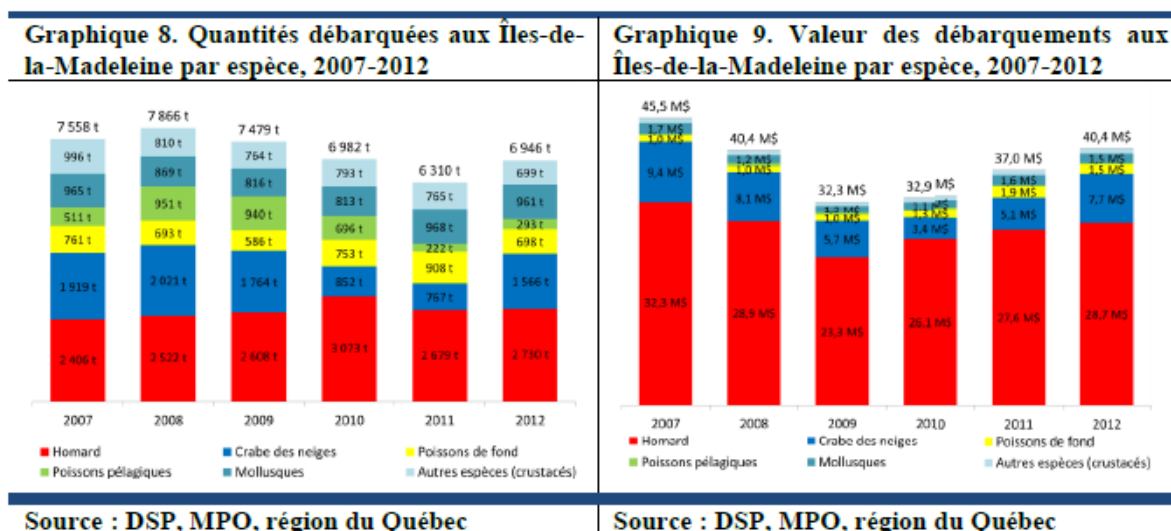
Annexe 16 : Localisation des ports de pêche madelinots



Annexe 17a : Valeur des débarquements par espèces aux Îles-de-la-Madeleine (année 2012)
Source : MPO (2014)



Annexe 17b : Quantité débarquée et valeur par espèces aux Îles-de-la-Madeleine (années 2007-2012)
Source : MPO (2014)

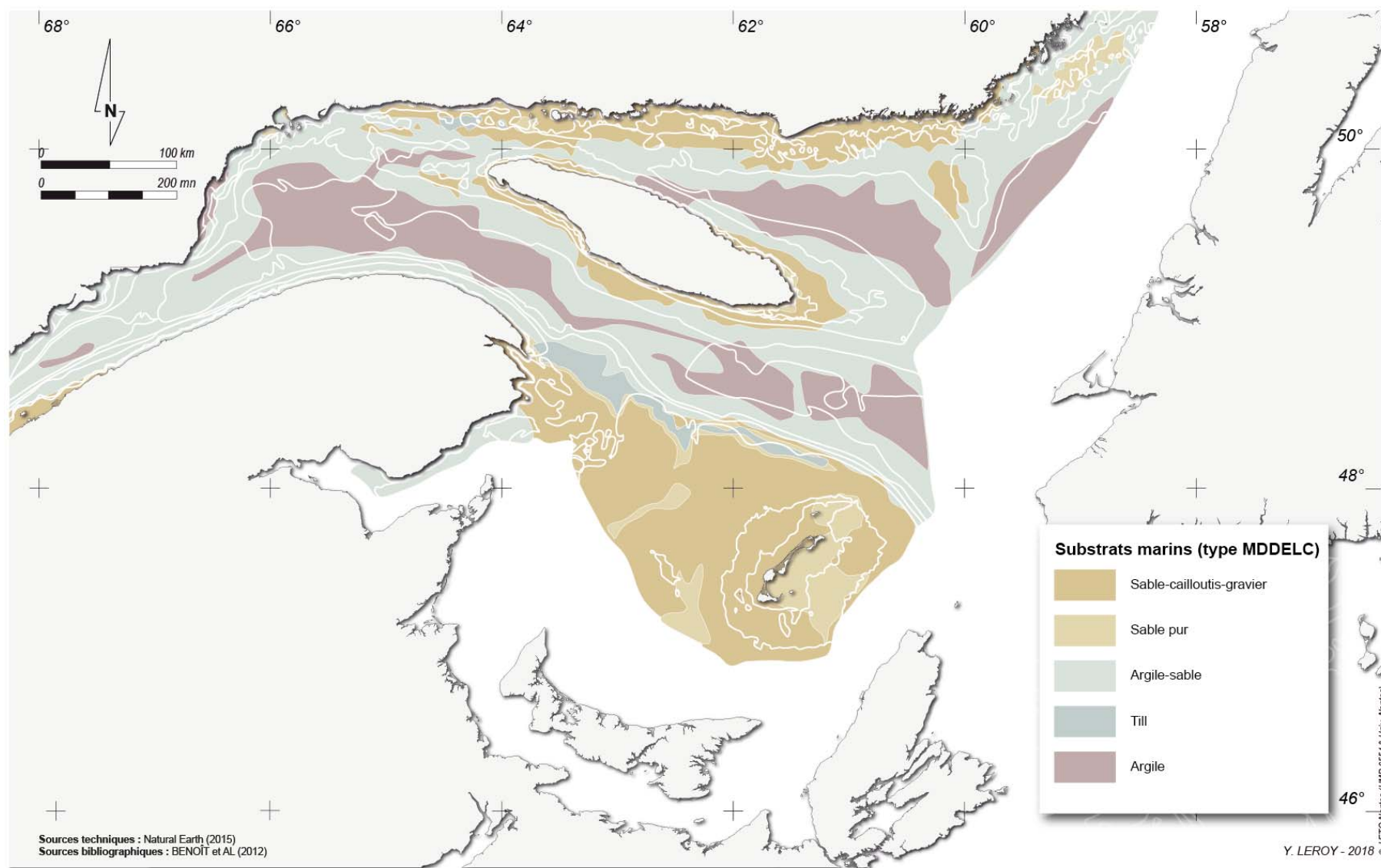


Annexe 18 : Associations des pêcheurs commerciaux madelinots

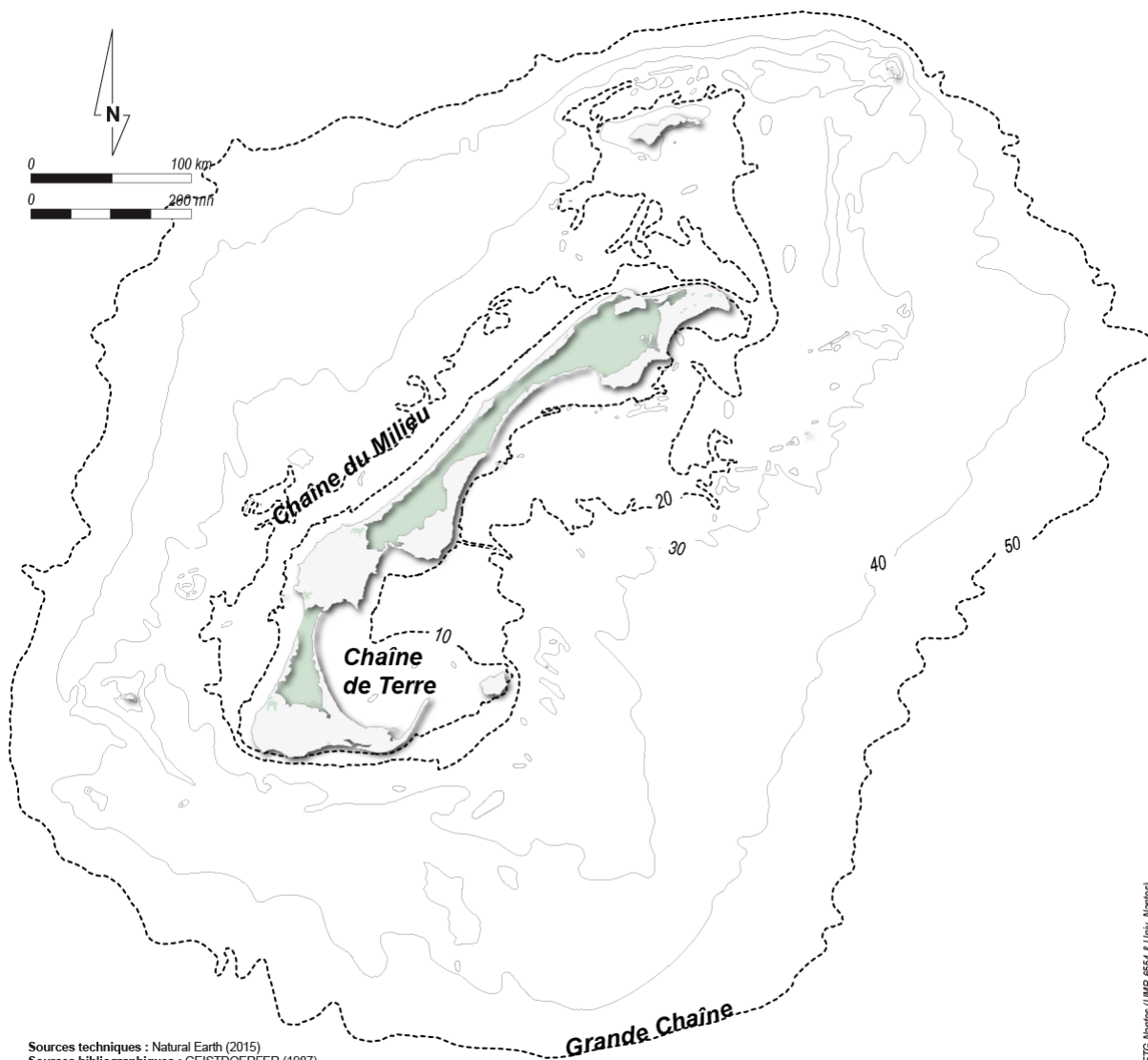
Source : Tivemark (2010)

Associations des pêcheurs commerciaux madelinots								
Données / Entités	<i>Association of Inshore Fishermen of the Magdalen Islands</i>	Association des Pêcheurs Propriétaires des ÎM (APPÎM)	Association des Pêcheurs de Thons du Québec	Groupe de Pêcheurs de la zone F	Pêcheurs de Crabe des neiges de la zone 12	Regroupement des Palangriers et Pétoncliers Unique Madelinots (RPPUM)	Regroupement des Pêcheurs Professionnels des ÎM (RPPÎM)	Rassemblement des Pêcheurs et Pêcheuses des Côtes des Îles (RPPCI)
Date de création	2007	1976	1988	2003	1980	1995	1992	2016
Nombre d'adhérents	82	80 % des pêcheurs (avant 2016)	25	11	7	20	16	190
Organisation	Directeur général - Secrétaire temps partiel	Directeur général - Secrétaire temps plein	Bénévoles	Bénévoles	Bénévoles	Secrétaire temps partiel - Bénévoles	Secrétaire temps partiel - Bénévoles	Directeur général - Secrétaire temps plein
Affiliation	APPÎM	Office du homard - Alliance des Pêcheurs Professionnels du Québec	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	Office du homard - Alliance des Pêcheurs Professionnels du Québec
Espèces ciblées	Homard	Homard	Thon	Crabe des neiges	Crabe des neiges	Poissons de fond, pétoncles, autres	Crabe des neiges, poisson de fond	Homard
Type de pêche	Côtier	Côtier	Côtier	Côtier	Côtier et semi-hauturier	Côtier	Semi-hauturier	Côtier
Statut des permis	Lucratif	Lucratif	Lucratif	Lucratif	Lucratif	Non-lucratif	Lucratif et non-lucratif	Lucratif

Annexe 19 : Assemblage des biotopes du golfe du Saint-Laurent (partie québécoise)



Annexe 20 : Assemblage des Chaînes sous-marines des Îles-de-la-Madeleine



Sources techniques : Natural Earth (2015)
Sources bibliographiques : GEISTDOERFER (1987)

Y. LEROY - 2018 © LETG-Nantes (UMR 6554 & Univ. Nantes)

Annexe 21 : Situation de la banquise dans le golfe du Saint-Laurent

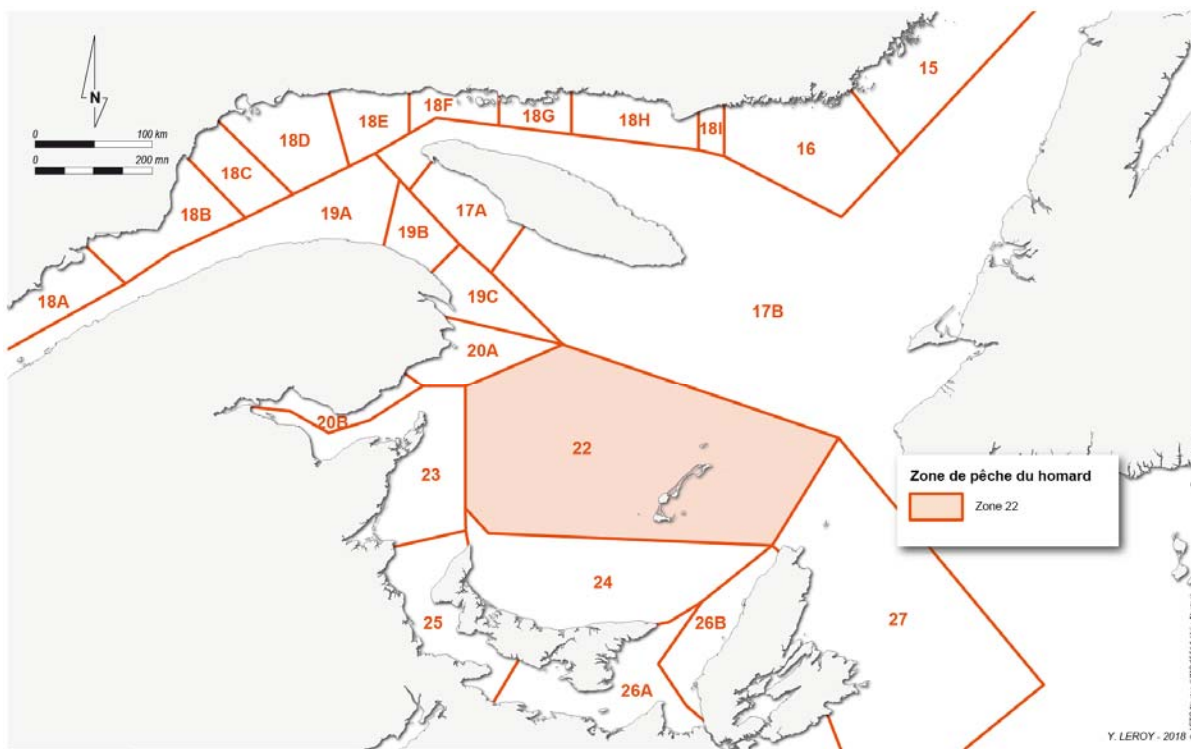
Source : NASA (février 2013)



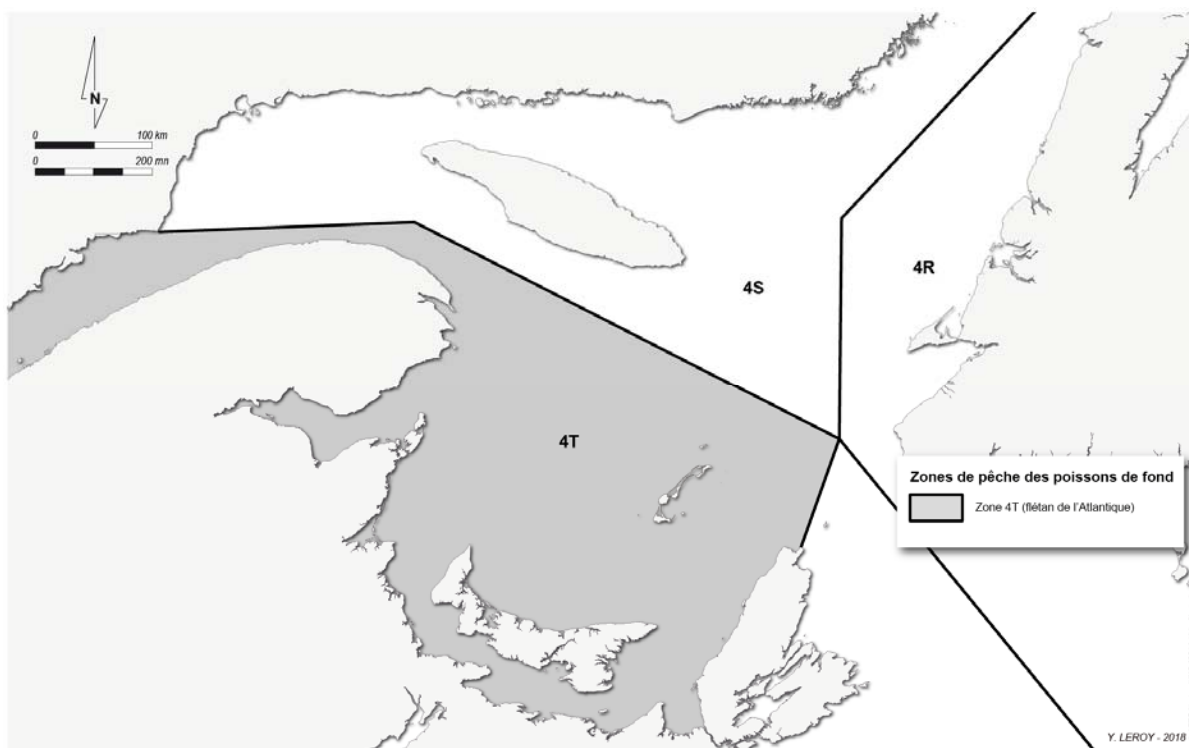
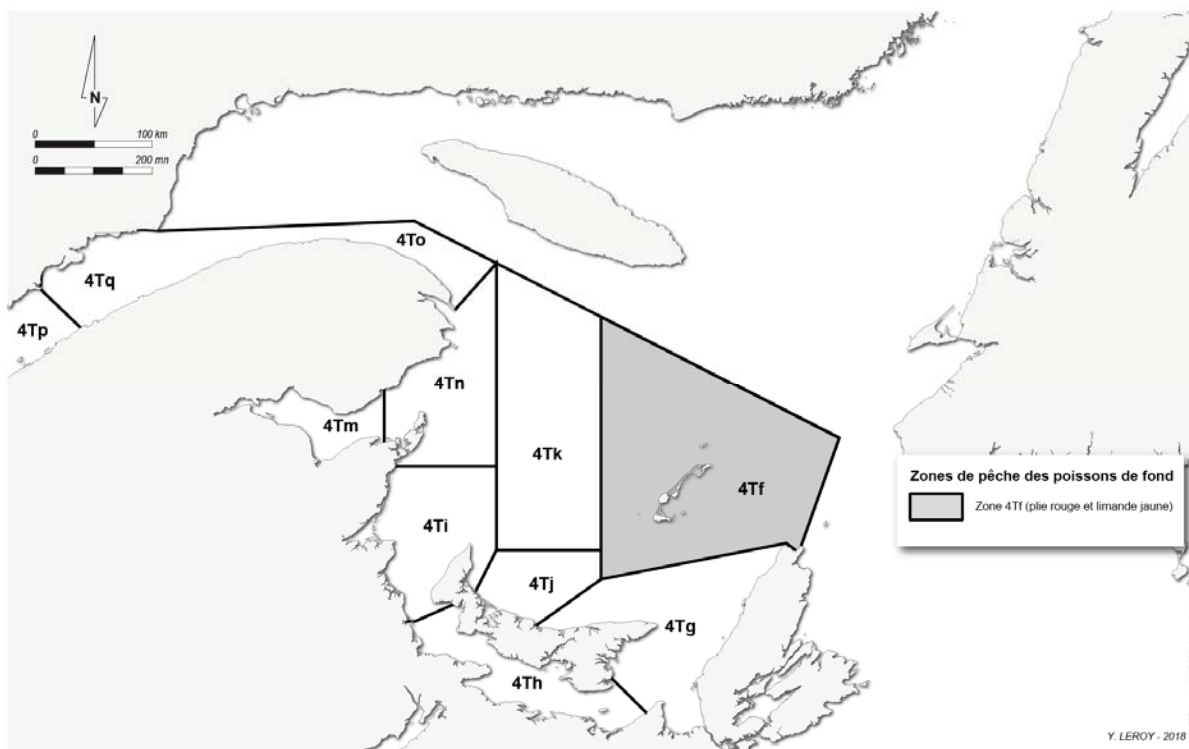
Annexe 22 : Principaux métiers pratiqués actuellement par la flotte madelinienne

Flotte madelinienne						
Métiers pratiqués	Espèces-ciblées				Etat du stock	Engins
	Biologie	Sous-quotas	Sous-permis	Zones		
<i>Homardier</i>	Benthique		X	22	Bon	Casier à homards
" <i>Drague à pétoncle géant</i> "	Benthique	X	X	20A + 20B + 20C	Bon	Drague
<i>Crabier</i>	Benthique	X		12 et 12F	Bon	Casier à crabes des neiges
" <i>Filet à plie [rouge]</i> "	Benthique	X	X	4Tf	Bon	Filet maillant (une nappe rectangulaire)
" <i>Chalut à plie [rouge]</i> "	Benthique	X	X	4Tf	Bon	Chalut de fond
" <i>Chalut à limande</i> "	Benthique	X	X	4Tf	Bon	Chalut de fond
" <i>Palangre à flétan</i> "	Benthique	X	X	4T	Bon	Ligne hameçonnée
" <i>Filet à hareng</i> "	Pélagique	X	X		Surexploité	Filet maillant (une nappe rectangulaire)
" <i>Filet à maquereau</i> "	Pélagique	X	X		Surexploité	Filet maillant (une nappe rectangulaire)
" <i>Chasse aux loups-marins</i> "	Mammifères marins	X	X		Bon	Hakapik (phoque Girs) et fusil (phoque du Goroënland)

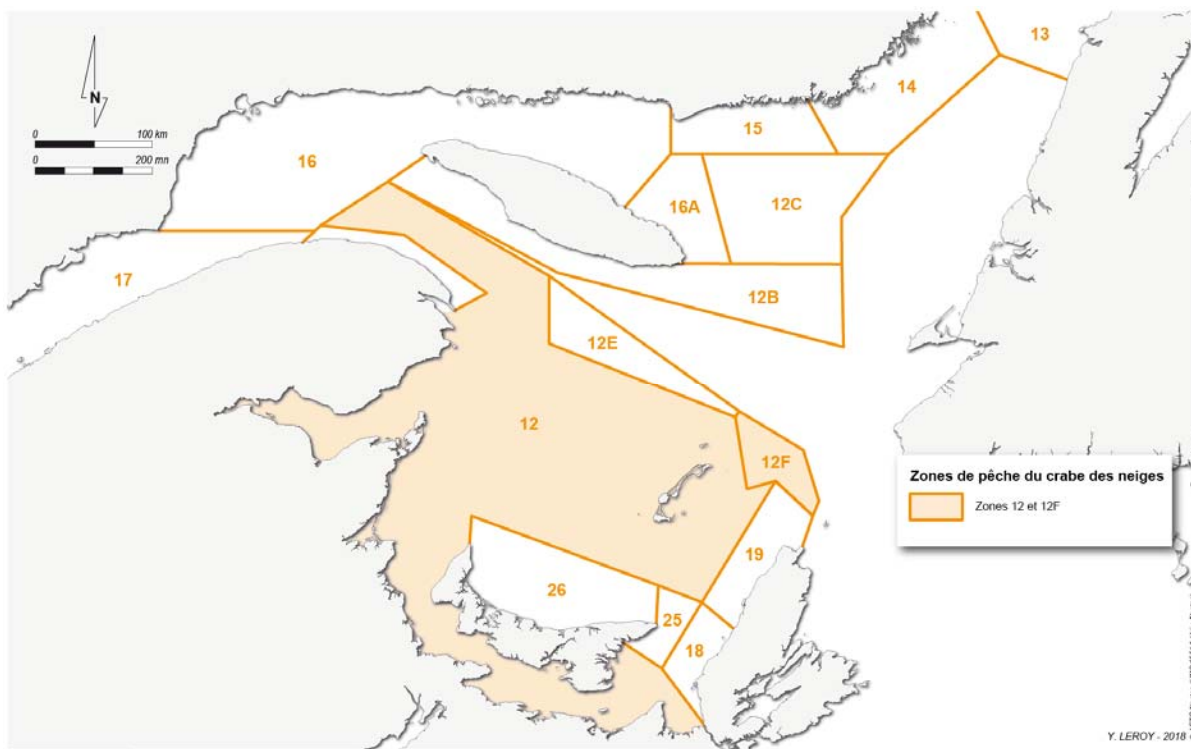
Annexe 23 : Zone de pêche des *homardi*ers madelinots

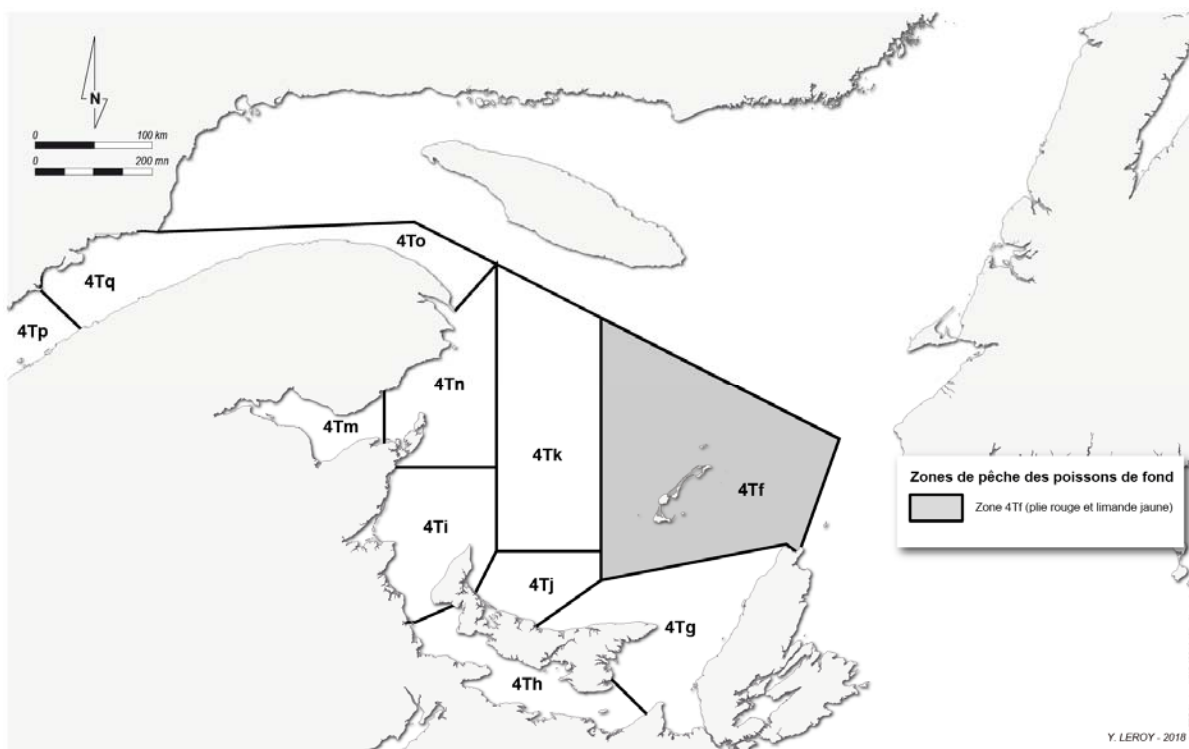


Annexe 24 : Zones de pêche des côtiers madelinots

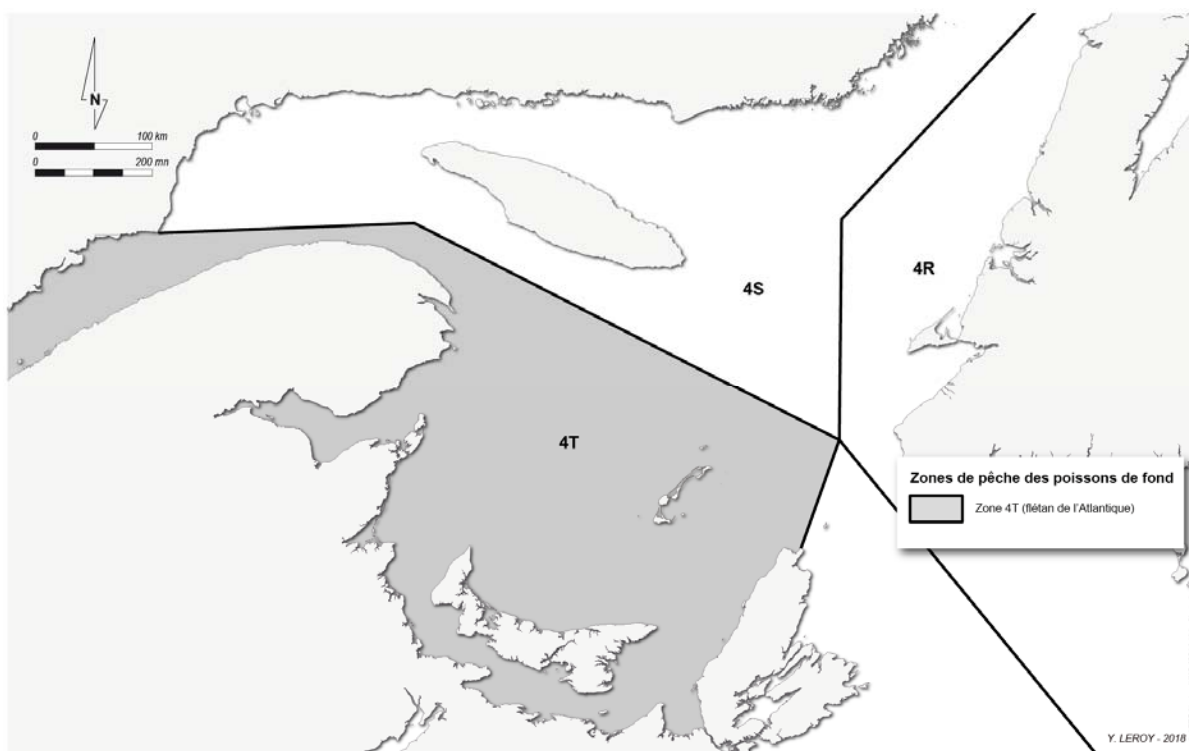


Annexe 25 : Zones de pêche des semi-hauturiers madelinots



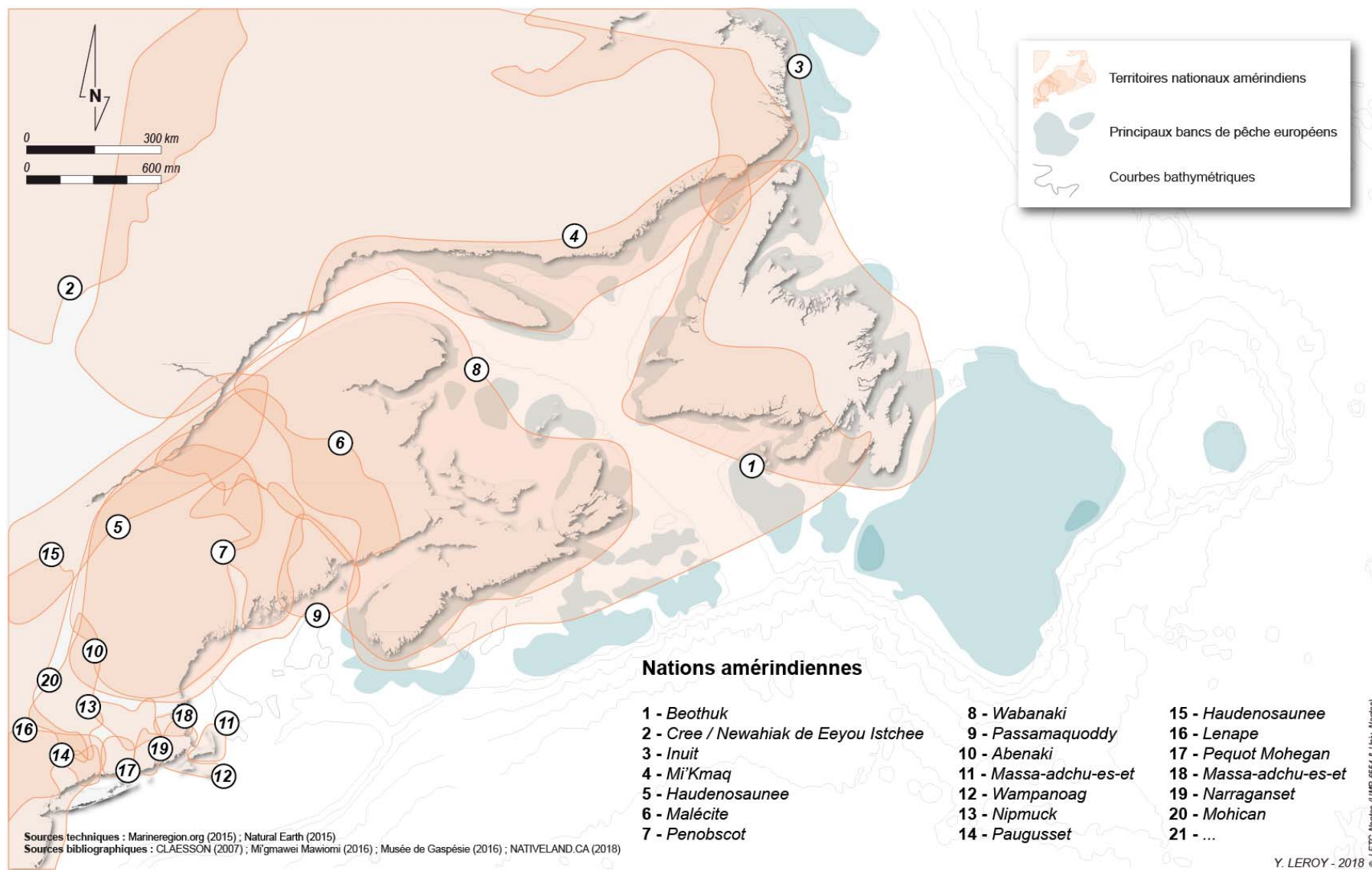


© IUTG Nantes (UMR 6054 - Univ. Nantes)
Y. LEROY - 2018



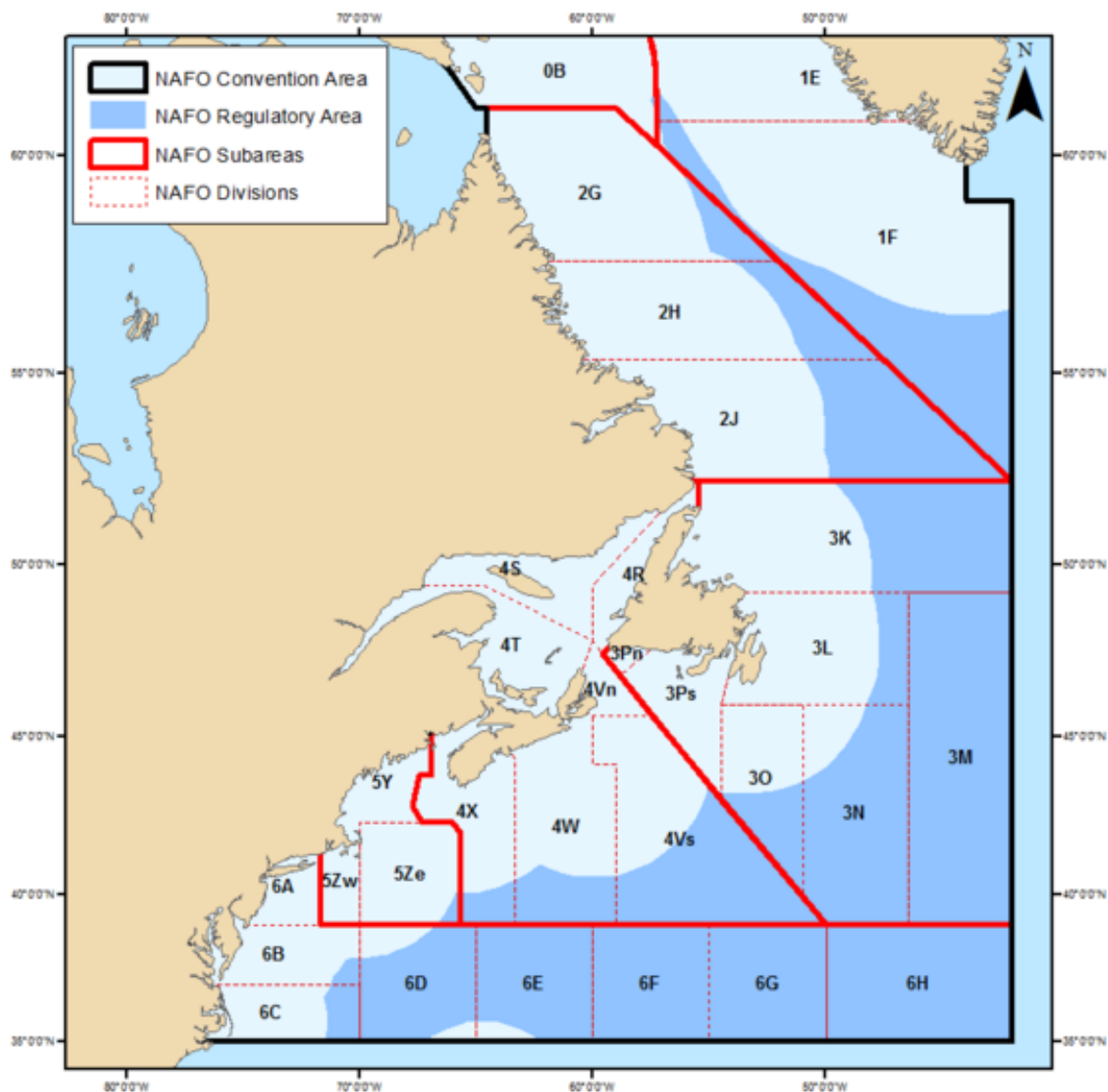
© IUTG Nantes (UMR 6054 - Univ. Nantes)
Y. LEROY - 2018

Annexe 26 : Réalités géographiques amérindiennes vs expéditions halieutiques européennes – XVI^e-XVIII^e siècles

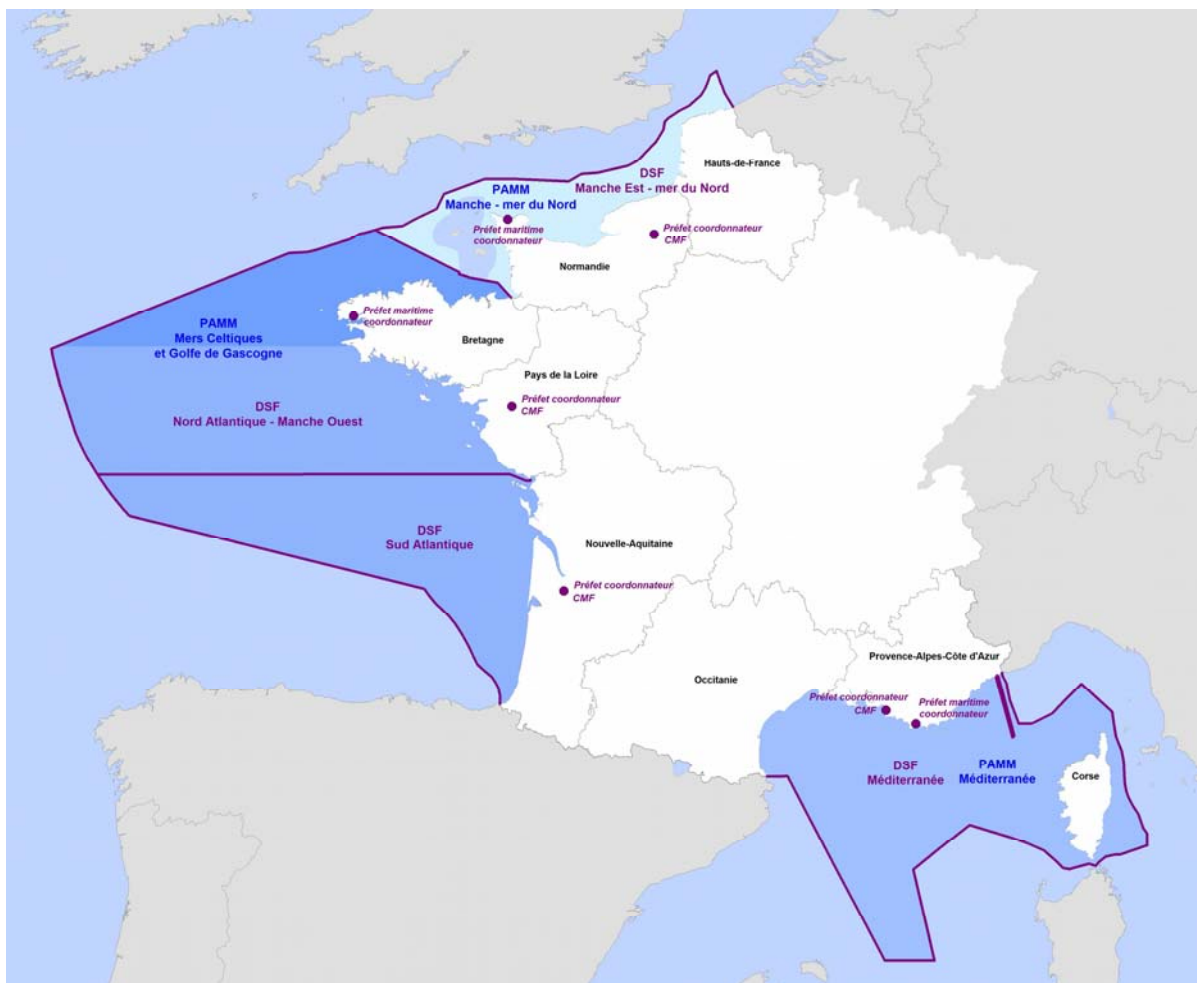


Annexe 27 : Zones de pêche de l'OPNA

Source : <https://content.govdelivery.com/accounts/USNOAAFISHERIES/bulletins/1cee1c6>

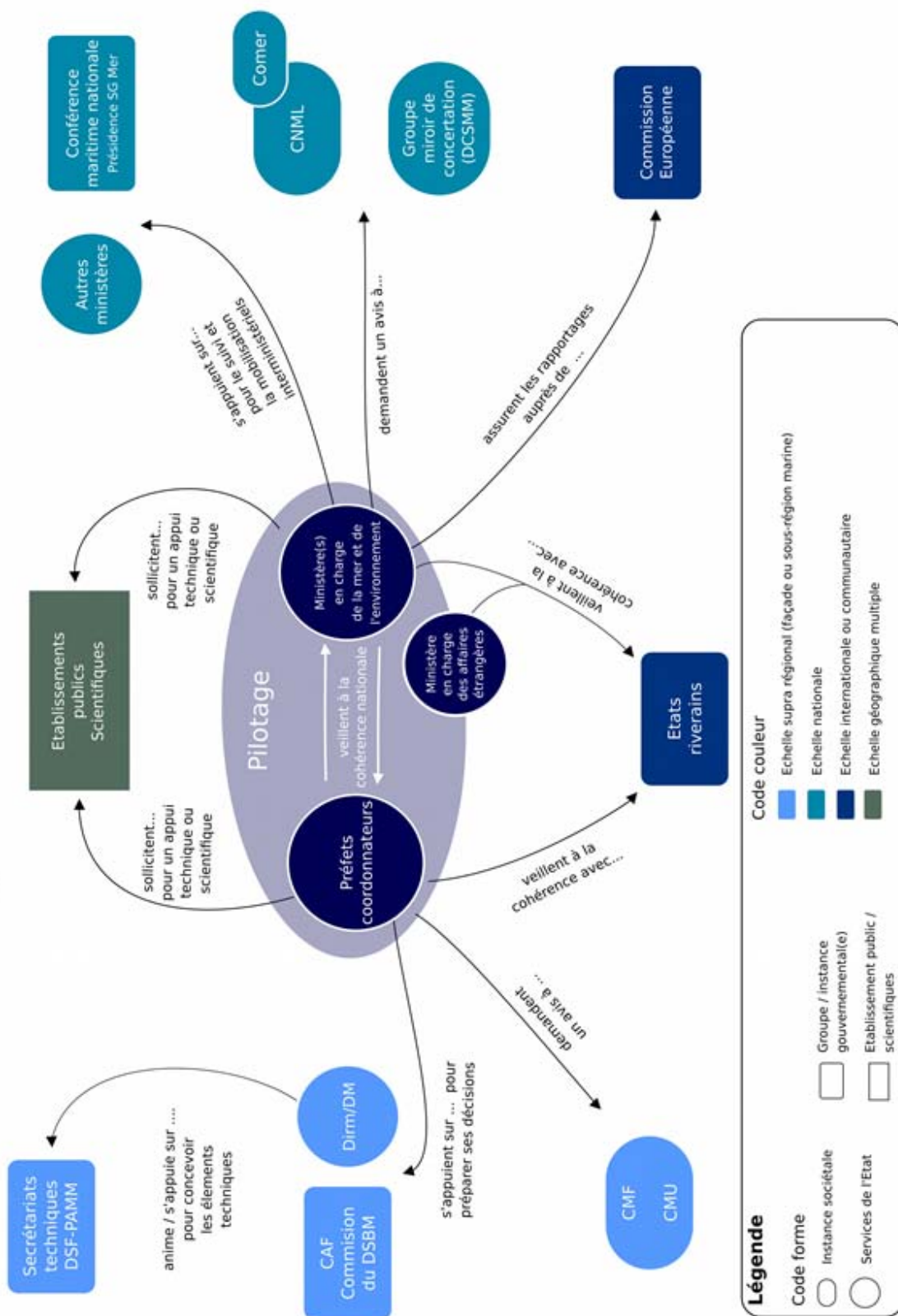


Annexe 29 : Périmètres d'application des DSF
Source : CEREMA (2017)

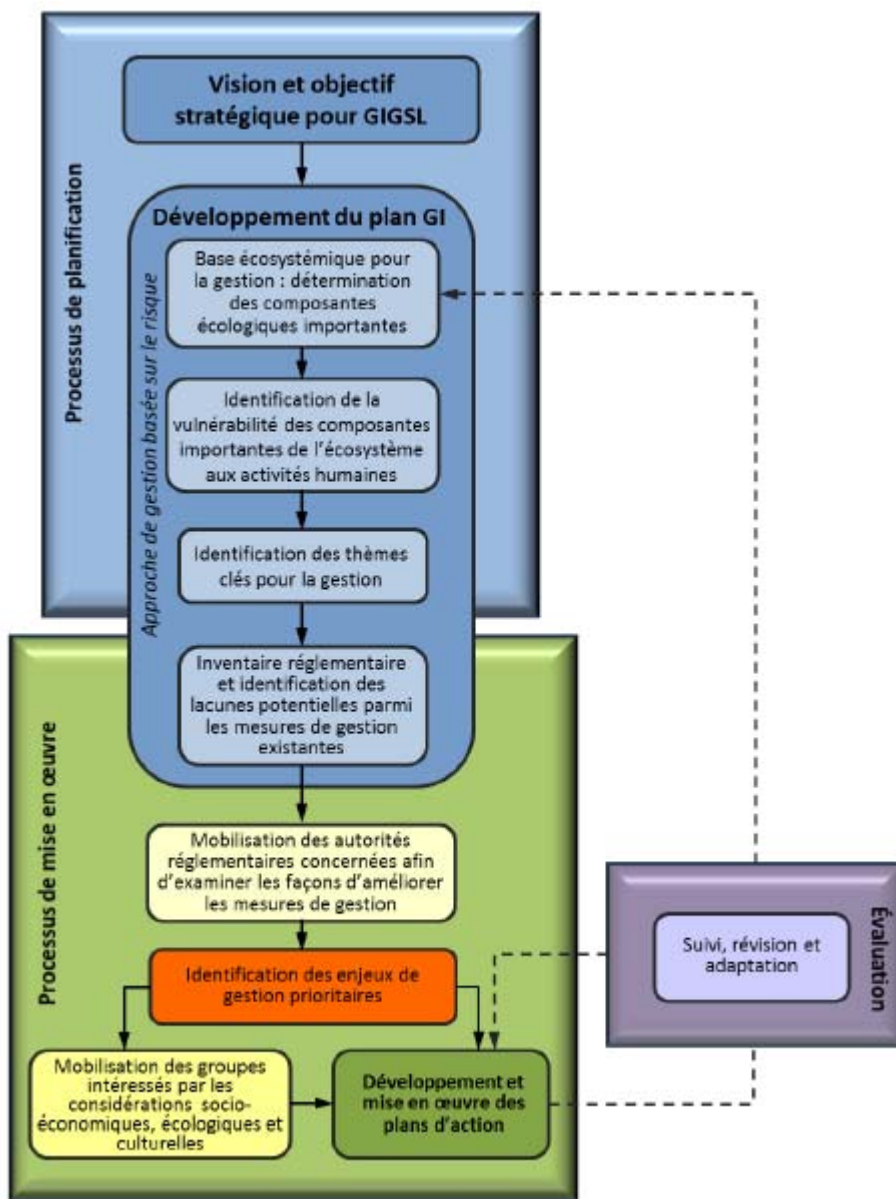


Annexe 30a : La gouvernance du DSF
 Source : CEREMA (2017)

La gouvernance du DSF / BM



Annexe 30b : Processus de planification et de mise en œuvre de la gestion intégrée dans la zone de gestion intégrée du golfe du Saint-Laurent
Source : MPO (2013)



Tables

Table des figures

Figure 1 : Situation géographique du projet DAPL.....	10
Figure 2 : L'information géographique et la cartographie dans le contexte de PSM.....	13
Figure 3 : Réalité géographique dominant les plans de management spatiaux.....	14
Figure 4 : Cheminement du travail de thèse	17
Figure 5 : Perspective géo-historique de la PSM.....	20
Figure 6 : L'enclosures des mers et des océans.....	23
Figure 7 : Le développement du Great Barrier Reef Marine Park.....	26
Figure 8 : La mer SIGée.....	29
Figure 9 : La "couche manquante" sous SIG quantitatifs.....	30
Figure 10 : Les composantes générales des SIG	38
Figure 11 : La mer ordonnée par algorithmes.....	39
Figure 12 : La réalité géographique domonante en mer	42
Figure 13 : L'assemblage géographique de la PSM	45
Figure 14 : L'armature de la démarche de recherche	46
Figure 15 : L'ancrage constructiviste de la démarche.....	51
Figure 16 : La situation géographique des études de cas sélectionnées.....	64
Figure 17 : Principe de la méthode comparative binaire	65
Figure 18 : Fonction de la méthode comparative binaire	65
Figure 19 : Stratégie de l'analyse comparative binaire	66
Figure 20 : Le protocole de recherche	68
Figure 21 : La stratégie d'analyse de la recherche	74
Figure 22 : Le positionnement de la démarche de recherche.....	75
Figure 23 : Schémas de câblage du "Parc éolien des Deux-Îles".....	79
Figure 24 : Les effectifs de pêche islais	80
Figure 25 : Paysage institutionnel des pêches maritimes françaises.....	84
Figure 26 : Indicateurs d'utilisation de la "boîte à outils".....	88
Figure 27 : L'"archipel territorial" de la flottille hauturière islaise – 2010-2018.....	89
Figure 28 : Saisonnalité de l'"archipel territorial" de la flottille hauturière islaise – 2010-2018.....	93
Figure 29 : L'"archipel territorial" de la flottille côtière islaise (espèces benthiques) – 2010-2018	95
Figure 30 : L'"archipel territorial" de la flottille côtière islaise (espèces démersales et pélagiques) – 2010-2018	96
Figure 31 : Saisonnalité de l'"archipel territorial" de la flottille côtière islaise – 2010-2018.....	98
Figure 32 : Un territoire entre pêche vivrière et poste de relâche – ante XV ^e siècle.....	100
Figure 33 : L'"archipel territorial" des pêches islaises – XVII ^e siècle.....	103
Figure 34 : Représentation des "pêches de mer" – fin du XVIII ^e siècle.....	104
Figure 35 : : L'"archipel territorial" des pêches islaises – XIX ^e - milieu du XX ^e siècles	107
Figure 36 : Les quatre temps forts contemporains des pêches islaises.....	110
Figure 37 : L'"archipel territorial" de la flottille germonière au cœur de l'océan Atlantique – 1960-1970 - 2000.....	113
Figure 38 : L'"archipel territorial" de la flotte islaise – 1960-1970 - 2000-2010	117
Figure 39 : Dynamique territoriale des pêches islaises du "grand large"	122
Figure 40 : Dynamique territoriale des pêches islaises hauturières.....	123
Figure 41 : Dynamique territoriale des pêches islaises côtières	124
Figure 42 : Lieux affectés par les pêches islaises au large du golfe de Gascogne.....	126

Figure 43 : Lieux affectés par les pêches islaises en dedans du golfe de Gascogne.....	127
Figure 44 : Projet d'AMP des Îles-de-la-Madeleine au cœur du golfe du Saint-Laurent	130
Figure 45 : Les effectifs de pêche madelinots.....	131
Figure 46 : Paysage institutionnel des pêches maritimes québécoises	135
Figure 47 : Indicateur d'utilisation de la "boîte à outils".....	139
Figure 48 : Le " <i>patchwork territorial</i> " des <i>homardi</i> ers madelinots – 1996-2000 - 2018.....	140
Figure 49 : Le " <i>patchwork territorial</i> " de la flottille côtière madelinienne – 1996-2000 - 2018	143
Figure 50 : Saisonnalité du " <i>patchwork territorial</i> " de la flottille côtière madelinienne – 1996- 2000 - 2018	146
Figure 51 : Le " <i>patchwork territorial</i> " de la flottille semi-hauturière madelinienne – 1996-2000 - 2018	148
Figure 52 : Saisonnalité du " <i>patchwork territorial</i> " de la flottille semi-hauturière madelinienne – 1996-2000 - 2018.....	152
Figure 53 : La réalité territoriale M'igmaq.....	155
Figure 54 : Expéditions morutières vers le "Nouveau monde" – XVI ^e -XVIII ^e siècles.....	157
Figure 55 : Expéditions morutières vers le "Nouveau monde" – XVI ^e -XVIII ^e siècles.....	159
Figure 56 : Représentation des activités de chasses et de pêches "outre-mer" – fin du XVIII ^e siècle	162
Figure 57 : Les quatre temps forts contemporains des pêches madeliniennes	167
Figure 58 : Le " <i>patchwork territorial</i> " de la flottille côtière madelinienne – 1850-1870 - 1950	170
Figure 59 : Le " <i>patchwork territorial</i> " de la flottille hauturière madelinienne – 1850-1870 – 1950	171
Figure 60 : Le " <i>patchwork territorial</i> " de la flottille côtière madelinienne – 1950-1960 – 1980- 1990	177
Figure 61 : Le " <i>patchwork territorial</i> " de la flottille hauturière madelinienne – 1950-1960 – 1980-1990	178
Figure 62 : Dynamique territoriale de la "chasse au loup-marin"	182
Figure 63 : Dynamique territoriale des homardi	183
Figure 64 : Dynamique territoriale des pêches côtières madeliniennes.....	184
Figure 65 : Dynamique territoriale des pêches hauturières et semi-hauturières madeliniennes	185
Figure 66 : Lieux affectés par les pêches madeliniennes dans les parages de l'archipel.....	187
Figure 67 : Lieux affectés par les pêches madeliniennes dans le golfe du Saint-Laurent	188
Figure 68 : Deux réalités géographiques qui se font face ?.....	193
Figure 69 : Réalités territoriales des pêches islaises et madeliniennes	195
Figure 70 : Profils paysagers des pêches islaises	197
Figure 71 : Profils paysagers des pêches islaises	198
Figure 72 : Profils paysagers des pêches madeliniennes.....	199
Figure 73 : Profils paysagers des pêches madeliniennes.....	200
Figure 74 : Les métiers de la pêche comme <i>point focal</i>	202
Figure 75 : : L'information et la cartographie du "paysage humain et social" testées dans le contexte de PSM.....	217
Figure 76 : "Couche manquante" de la flottille hauturière islaise vs autres couches d'informations.....	218
Figure 77 : "Couche manquante" de la flottille semi-hauturière madelinienne vs autres couches d'informations.....	219

Figure 78 : L'"iceberg" de l'information géographique et de la cartographie dans le contexte de PSM	223
Figure 79 : Une narration spatiale du monde	224
Figure 80 : L'évidence spatiale du capitalisme mariée aux sciences modernes.....	228
Figure 81 : Modélisation de "comment le [vrai] monde fonctionne" par le <i>geodesign</i>	232
Figure 82 : La planification par computation	233
Figure 83 : Exemple d'une <i>deep map</i> centrée sur l'activité des <i>homardiens</i> madelinots	244
Figure 84 : Exemple d'une <i>deep map</i> centrée sur l'activité des campagnes germonnières islaise	246
Figure 85 : Le <i>deep mapping</i> comme fabrique cartographique à construire.....	250

Table des tableaux

Tableau 1 : Organisation des séjours d'enquête sur les terrains d'étude.....	68
Tableau 2 : Notice de l'entretien cartographique.....	69
Tableau 3 : Notice de l'observation en situations prolongées	70
Tableau 4 : Notice de l'analyse de contenus.....	71
Tableau 5 : Évolution des flottilles hauturière et côtière islaises	81
Tableau 6 : Évolution des flottilles semi-hauturière et côtière madelinienne	133
Tableau 7 : Limites des entretiens cartographiques.....	205
Tableau 8 : Limites des observations en situations prolongées	206
Tableau 9 : Limites des analyses de contenus.....	207
Tableau 10 : Apports des entretiens cartographiques.....	210
Tableau 11 : Apports des observations en situations prolongées	211
Tableau 12 : Limites des analyses de contenus.....	212
Tableau 13 : Niveaux et degrés de participation de la "démocratie participative"	221

Table des photographies

Photographies 1 : Occupation passée de Port-Joinville par la flotte islaise (biais : angle de vue et unités en pêche).....	82
Photographies 2 : Occupation présente de Port-Joinville par la flotte islaise (biais : angle de vue et unités en pêche).....	82
Photographies 3 : Les navires hauturiers islais.....	87
Photographies 4 : Les navires côtiers islais	94
Photographies 5 : La flotte islaise – fin du XIX ^e siècle	106
Photographies 6 : Prénance de la pêche germonnière dans la culture islaise – 1930-1940	109
Photographies 7 : Occupation présente des ports d'attache de la flotte madelinienne	133
Photographies 8 : Les navires côtiers madelinots.....	138
Photographies 9 : Les navires semi-hauturiers madelinots	147
Photographies 10 : Scènes de vie quotidienne des madelinots – début du XX ^e siècle	171

Table des matières

Remerciements	2
Répertoire des abréviations	4
Sommaire	6
Introduction Générale	8
PARTIE I : Une réalité géographique invisible	17
Chapitre 1 : La PSM en action – constat et contexte	20
1.1. La PSM : un outil de management de l'espace marin (face A)	21
1.1.1. Une longue gestation	21
1.1.2. Un développement au travers des aires marines protégées.....	25
1.1.3. La construction de l'existant en mer.....	28
1.2. La PSM : un assemblage géographique (face B).....	32
1.2.1. "Planification" : un dispositif politique.....	32
1.2.2. "Spatale" : une métrologie de l'espace géographique.....	36
1.2.3. "Marin/maritime" : la représentation cartographique d'un paysage.....	41
Conclusion intermédiaire chapitre 1 :.....	45
Chapitre 2 : Objectifs et démarche de recherche	46
2.1. Les enjeux épistémologiques et théoriques	47
2.1.1. Construction de la "réalité" et représentation cartographique	47
2.1.2. Les contours de l'objet de recherche et sa problématique.....	52
2.1.3. Une géographie des assemblages.....	56
2.2. L'approche méthodologique et son protocole d'investigation.....	60
2.2.1. Le besoin d'un changement de paradigme	60
2.2.2. La méthode comparative par étude de cas exploratoire	62
2.2.3. Le protocole de recherche qualitatif et exploratoire	67
Conclusion intermédiaire chapitre 2 :.....	75
PARTIE II : Une réalité géographique rendue visible	76
Chapitre 3 : Étude de cas A – un paysage des pêches islaises sous tension ...	78
3.1. Une "île à pêcheurs".....	80
3.1.1. Les effectifs de la flotte islaise	80
3.1.2. Le tissu institutionnel local	83

3.1.3.	Les conditions environnementales.....	85
3.2.	La mer vécue.....	87
3.2.1.	L'"archipel territorial" des flottilles islaïses.....	87
3.2.2.	L'ancrage géo-historique des pêches islaïses	99
3.3.	La mer affectée	110
3.3.1.	Les assemblages des pêches islaïses	110
3.3.2.	Une réalité sensible.....	121
	Conclusion intermédiaire chapitre 3 :.....	128
Chapitre 4 : Étude de cas B – un paysage des pêches madeliniennes sous compétition.....		129
4.1.	Une "île à pêcheurs".....	131
4.1.1.	Les effectifs de la flotte madelinienne	131
4.1.2.	Le tissu institutionnel local	134
4.1.3.	Les conditions environnementales.....	136
4.2.	La mer vécue.....	138
4.2.1.	Le "patchwork territorial" des flottilles madeliniennes	138
4.2.2.	L'ancrage géo-historique des pêches madeliniennes	153
4.3.	La mer affectée	167
4.3.1.	L'assemblage des pêches madeliniennes	167
4.3.2.	Une réalité sensible.....	181
	Conclusion intermédiaire chapitre 4 :.....	190
PARTIE III : Une réalité géographique à mobiliser.....		191
Chapitre 5 : Résultats et discussion.....		193
5.1.	Les résultats de l'enquête de terrain	194
5.1.1.	Une "carto-narration" des territoires de pêche	194
5.1.2.	Un indicateur géographique pour informer la "couche manquante".....	201
5.2.	La discussion des résultats de l'enquête de terrain	204
5.2.1.	Les limites et points forts de la démarche de recherche.....	204
5.2.2.	L'utilisation des résultats dans un contexte de PSM théorique.....	215
	Conclusion intermédiaire chapitre 5 :.....	223
Chapitre 6 : Réflexions géographiques et propositions exploratoires.....		224
6.1.	La cartographie (critique) radicale : un cadre de pensée	226
6.1.1.	La carte : cet "objet de pouvoir"	226

6.1.2. Le "geodesign" : nouvelle <i>boîte noire</i> du positivisme	230
6.2. La cartographie (critique) radicale : un cadre d'action 2.0	235
6.2.1. Le "deep mapping" ou la narration des lieux.....	235
6.2.2. La "deep map" : un espace-temps à créer	240
Conclusion intermédiaire chapitre 6 :.....	250
Conclusion générale	251
Bibliographie générale.....	263
Annexes	303
Tables	343

Titre : Cartographie critique de réalités géographiques : cas de la planification de l'espace marin. Analyse comparée franco-canadienne

Mots clés : Cartographie critique, planification spatiale marine, aménagement, pêches maritimes, justice spatiale *deep mapping*

Résumé : La Planification Spatiale Marine (PSM) est le nouveau dispositif des États modernes cherchant à aménager l'espace marin au sein de leurs juridictions maritimes nationales. Pour ce faire, la PSM repose sur les connaissances de certaines disciplines scientifiques et la puissance des géo-technologies (ex. SIG) pour informer et cartographier les conditions existantes en mer. Comme de nombreux contextes normatifs d'aménagement de l'espace géographique, ce dispositif centre son exercice décisionnel sur l'acquisition, le traitement et la représentation cartographique de données relatives au monde humain (activités) et non-humain (écosystèmes), ici en mer. Leur information et cartographie instituent ainsi sur plan, une certaine réalité géographique. Or dans ces conditions particulières, il a été constaté une "couche manquante" d'informations : un "paysage humain et social" produit notamment par les activités de pêche en mer.

Ce travail de thèse de géographie humaine vise à informer et cartographier cette "couche manquante" par une démarche exploratoire, qualitative et comparative. Celle-ci permet de rendre visible une autre réalité géographique existante et observable en mer. Il s'agit d'un assemblage complexe et dynamique de lieux discrets et sensibles, liés par des pratiques sociotechniques de pêche, faisant émerger des territorialités singulières. Aussi l'information et la cartographie de cette "couche manquante" permettent dès lors de questionner les *réels* tenants et aboutissants de la PSM en action, de mettre en perspective les enjeux qu'elle fait naître et d'ouvrir les horizons géographiques pour la mobilisation de cette autre réalité géographique. En somme, l'information et la cartographie de cette "couche manquante" se trouvent être un des nombreux enjeux démocratiques de ce début de XXI^e siècle.

Title: Critical cartography of geographic realities: marine spatial planning case. Franco-canadian comparative analysis

Key words: Critical cartography, marine spatial planning, planning & development, fisheries, spatial justice, *deep mapping*

Abstract: The Marine Spatial Planning (MSP) is the new device from modern states looking to manage marine space within their maritime jurisdictions. MSP relies on the knowledge of some scientific disciplines and the power of geo-technologies (ex. GIS) to inform and map the existing conditions of the sea. Like numerous other normative management frameworks of geographic space, this device uses the acquisition, the treatment and the cartographic representation of the data pertaining to the human (activities) and non-human (ecosystem) world to make decisions, here offshore. A certain geographic reality is hence established by the information gained from this mapping. Yet, in these specific conditions, a "missing layer" was observed: a "social and human landscape" was shaped by fishing activities.

Therefore, this research on human geography aims to inform and map this "missing layer" by using exploratory, qualitative, and comparative methods. This allow to make visible another existing and observable geographic reality into the sea. This is a matter of a complex and dynamic gathering of discrete and sensible places, linked by sociotechnical fishing practices, emerging dynamic territories. Also the information and mapping of this "missing layer" therefore permits for the questioning of the *real* ins and outs of MSP in action, to bring to light spatial justice issues which it does emerge and to open geographic horizons for the mobilization of this other geographic reality. In sum, the information and mapping of "missing layer" are one of the multiple democratic issues of the beginning of this 21th century.